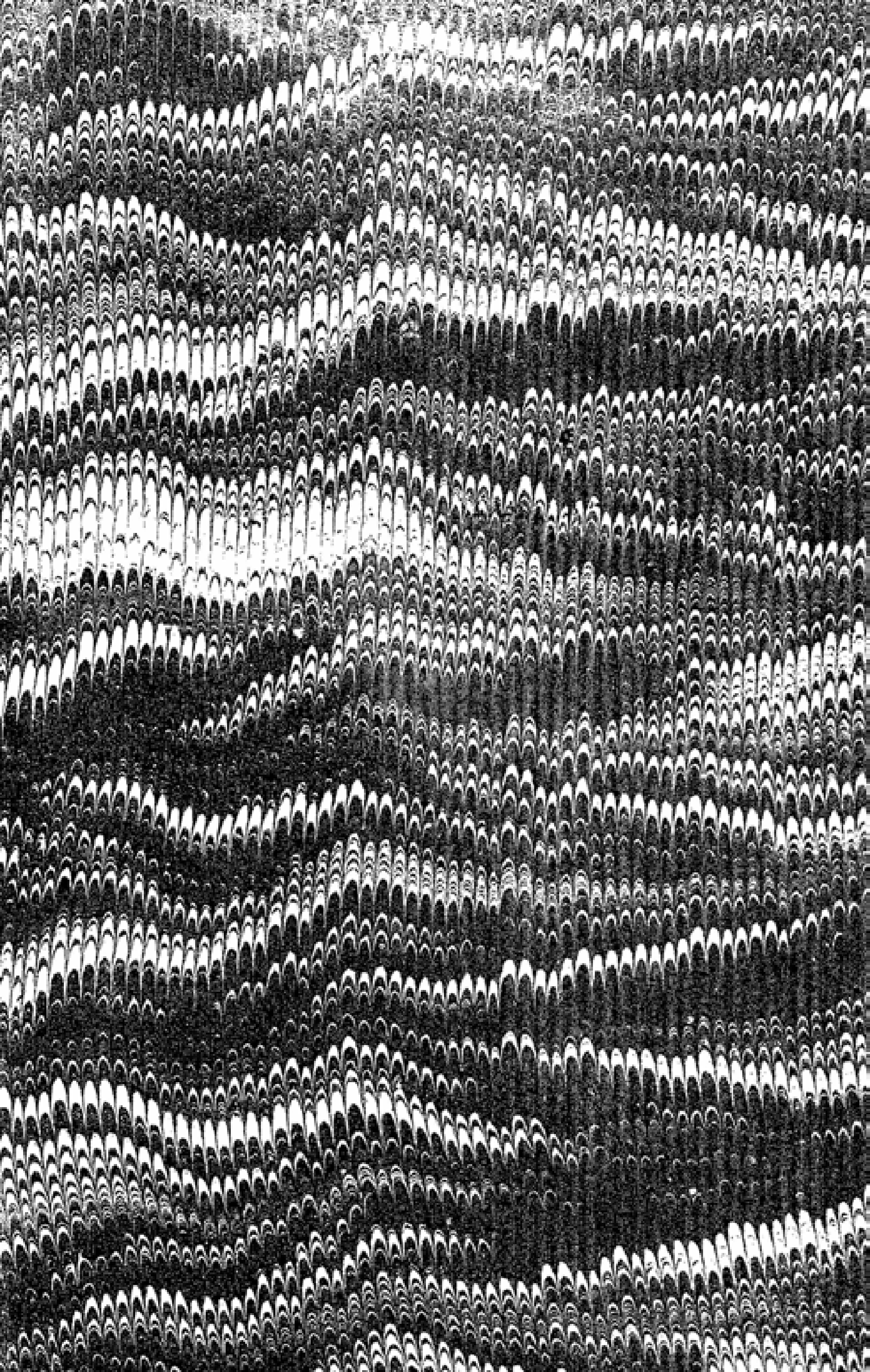




L'Homme Préhistorique





L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

XIIe ANNÉE : 1914

Rédacteur en chef :

Dr Marcel BAUDOUIN



PARIS

Librairie J. GAMBER

7, RUE DANTON (VIe)

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — No 1. — JANVIER 1914.

La Peyro léouado et le plateau de Busca,

commune de Mansencomme (Gers).

PAR

Ludovic MAZÉRET (Gondrin, Gers),
Membre de la Société Préhistorique Française.

I. — LA PEYRO LÉOUADO.

Situation. — Si, de la halte de Mouchan (ligne de Port-Sainte-Marie à Riscle), on veut aller visiter *La Peyro léouado (Pierre levée)*, on longe le village et on suit la route de Mouchan à Vic-Fézensac jusqu'à Mons, où prend naissance le chemin vicinal de Mansencomme par le Busca (4 kilom. environ). On gravit la côte, et, parvenu sur le plateau, au carrefour de l'allée de Haouas, on trouve la pierre, en *bordure du chemin*, à peu près à 40 mètres avant d'arriver au château de Busca-Maniban (2 kilomètres environ).

État actuel. — Ce menhir, connu dans le pays sous le nom de *Peyro léouado*, est une dalle, en Calcaire gris à macules jaunes (m[1]), à surface très cavernuleuse, paraissant naturelle, sans trace d'équarrissage et provient probablement du massif sur lequel reposent les ruines du château de Lagrange (XIIIe siècle) et la maison du Mian, situé en dessous, au S.-O., au fond du vallon. Ce massif forme la couche la plus profonde du plateau du Busca.

Description. — Ce mégalithe, de forme trapézoïdale, mesure 1m30 de hauteur (dimension prise au raz du sol), sur 0m25 d'épaisseur moyenne. Il a 0m60 de large à la base et seulement 0m25 au sommet. Comme il est constamment à l'ombre d'un bouquet d'arbres, sa surface, toujours humide, est en grande partie recouverte par les *lichens*. Cet état permanent a peut-être fait disparaître, par effritement, plusieurs cavités accusant une forme cupuliforme. Il est orienté au Nord (*Fig.* 1).

La surface, du côté du Midi, qui paraît plus régulière que celle



Fig. 1. — I. *La Peyro léouado.* Côté du *Midi.* — II. *La Peyro léouado.* Côté du *Levant.*

du Nord, a été peut-être égalisée lors de son érection ; mais pour le moment il est impossible de l'affirmer. Cependant le sommet (côté Nord) comprend un renflement de 0m35 à 0m60 de long sur 0m35 à 0m38 d'épaisseur ; et, vers le bas, l'épaisseur se trouve augmentée de 0m04 à 0m06 par un second renflement arrondi. Enfin, de chaque côté, Nord et Sud, le monolithe se trouve brusquement déprimé vers la base, de façon à n'avoir

plus que 0m15 à 0m18 d'épaisseur. Cette disposition, naturelle ou voulue, lui donne vaguement une forme anthropomorphe.

Au pied du mégalithe, côté du Midi et face à la route, il y a une *pierre*, rectangulaire, de 0m,65 de long sur 0m20 de large, posée à plat et qui a peut-être bien servi « d'agenouilloir » (?).

Trouvailles. — Dans le champ contigu (verger et friche avec tour d'ancien moulin à vent), les domestiques de M. Landre, propriétaire à Haouas, ont trouvé trois haches polies, de 0m10 et 0m12 de long, en ophite (1).

LÉGENDE. — D'après une vieille femme, née dans ces parages, les jeunes gens, à la veille de contracter mariage, venaient autrefois demander à la pierre de sanctifier leur union. Ils se tenaient, debout, *leurs mains droites enlacées*, appuyées sur le *sommet*; puis faisaient une courte prière et se mettaient sous *sa protection*, en s'accroupissant sous la partie déclive (côté Nord) et se tenant embrassés. Après quoi, on arrachait quelques lichens, que l'on emportait chez soi. — *Cela portait bonheur à leur mariage* !

Particularité. — Le mégalithe est penché vers le Nord par un angle de 25°. J'ai interrogé un vieillard sur cette disposition, qui ne me paraît pas naturelle. Il m'a répondu qu'il ne se rappelait pas l'avoir vu *vertical*, mais seulement dans la position qu'il a présentement.

II. — PLATEAU DU BUSCA.

Situation. — Le plateau sur lequel est bâti le château du Busca-Maniban est l'extrémité de la ride, sur laquelle reposent les ruines des anciens châteaux féodaux de Bezolles, Largardère et Mansencomme.

Origine du surnom. — Le surnom de *Maniban* lui vient des de Maniban, noblesse de robe, qui devinrent seigneurs du Busca par le mariage de l'un d'eux, Pierre, avec Françoise de Bousty,

---

(1) Renseignement fourni par M. le comte G. de Lambert, de Roques, mon excellent confrère à la *Société archéologique du Gers*.

dame du Busca et d'Ampeils (1) (1560). Ils le conservèrent jusqu'à la Révolution. Aujourd'hui, ce château appartient à la famille Bazin, dont le chef, M. Maurice Bazin, mort récemment, a réuni les belles collections préhistoriques, dont il sera question dans cette note.

Géologie. — Les assises les plus basses du plateau ne sont visibles qu'au S.-O., dans un vallon, formant gorge, avec protubérance centrale de calcaire gris à macules jaunes (m^1), sur laquelle s'élèvent les ruines du château de Lagrange. Cette boursouflure, partagée en deux par une faille livrant passage à un mince filet d'eau, forme l'assise sur laquelle est bâtie la maison du Mian.

Ce calcaire se trouve alors recouvert sur une belle épaisseur par un terrain où dominent les sables fauves, avec de nombreux blocs isolés de grès rouges (m^3) (pierres noires, dans le pays).

Ils sont tellement nombreux qu'on est obligé de les extraire pour cultiver les terres. Au-dessus, surtout au couchant du château, les glaises bigarrées (m^4) dominent, tandis qu'au levant une grande partie de la ride est recouverte par les alluvions anciennes (α^1).

Origine des Collections. — Mon regretté confrère à la *Société archéologique du Gers*, feu M. Maurice Bazin, a, pendant plus de trente ans, exploré les environs de son château et ramassé tout ce qui avait trait au préhistorique. Quelque temps avant sa mort, j'eus le bonheur de visiter ses belles collections et, avec sa permission, je pris de nombreuses notes et décalques que je vais résumer ici.

Préhistorique. — A. Divisions Paléolithiques : *Chelléen* et *Acheuléen*. — Le plateau commença à être habité presqu'au début du quaternaire et les premiers outils, la plupart en quartzite, appartiennent au Chelléo-Acheuléen. Un seul objet est acheuléen. C'est un petit coup-de-poing en silex blanc de 0m072 de long sur 0m035 de large et 0m015 d'épaisseur. Il est finement retouché sur toute sa surface, avec talon arrondi pour en faciliter la préhension. Les disques ne sont pas rares ; et, quoique certains

(1) Note prise en l'étude de Me Cournet, notaire à Gondrin (Gers).

puissent être attribués à la même époque, plusieurs appartiennent à l'époque suivante, ou tout au moins à l'époque de transition.

Moustérien. — Les pointes à main moustériennes sont rares; elles sont en silex blanc translucide, bien cacholonné, présentant à peine quelques rares retouches latérales sur celles de la première époque, et bien retaillées jusqu'à la base sur celles du moustérien moyen. Elles sont courtes et, en général, gauches, épaisses et trapues. Les racloirs latéraux sont aussi longs que les pointes : 0m04 à 0m06 et plusieurs se rapprochent de la forme concave. Quelques-uns sont discoïdaux.

Les lames sont larges, certaines retouchées en scie, mais peu sont complètes. Elles ont été, en majeure partie, cassées par les instruments aratoires.

Aurignacien. — Il est vraiment regrettable que certaines pointes aurignaciennes aient été cassées, car elles sont minces, finement et régulièrement retouchées sur tout leur pourtour, de façon à former un double outil (pointe-grattoir). Certaines portent une encoche plus ou moins bien indiquée, sur le côté droit. Beaucoup de silex utilisés appartiennent aux époques moustérienne et aurignacienne.

Solutréen. — Le solutréen n'est guère représenté que par deux grattoirs à sommet à peu près rectiligne et un troisième dit *écaille* de pin.

Magdalénien. — Les burins magdaléniens sont rares, courts et graciles; un seul, à biseau central, offre une certaine résistance. Les grattoirs sont tous sur pointe de lame, bien retouchés. Certains, rabattus sur les bords, appartiennent au magdalénien supérieur.

B. Néolithique. — Le Néolithique débute par quelques pics campigniens, en silex blanc quartzeux, assez bien déterminés. En grande partie ils sont gros, assez longs (0m08 à 0m10) et taillés à grands éclats. Plusieurs pièces de même roche portent quelques retouches soit isolées, soit par séries.

Robenhausien. — Le Robenhausien est le mieux répresenté. Les nucleus sont nombreux, mais de petit volume, vu la rareté de la matière. Mais, ce qui abonde, ce sont les pierres de fronde : il y en a de toutes les dimensions, depuis la grosseur du poing jusqu'à celle d'un œuf de pigeon. Il est vrai de dire que toutes n'appartiennent pas à la même époque. Comme percuteurs, on a utilisé soit des nucleus et rognons de silex, soit des cailloux de quartz blanc, soit des quartzites. A remarquer quelques scies, dont une de 0m09 de long est très finement retouchée.

Les haches polies, en grande partie en ophite et en roche noire schisteuse, sont nombreuses ; elles sont, les unes piquées sur toute leur surface, les autres équarries sur le côté, bien polies au tranchant ; mais cette partie, comme la plus fragile, est souvent écaillée. L'une d'elles me semble peu commune. Au lieu d'avoir le tranchant sur l'un des bouts, elle l'a sur toute l'étendue d'un des côtés. C'est un gros caillou roulé en roche noire de 0m12 de long sur 0m06 de large et autant d'épaisseur. C'est probablement un couperet. Un gros caillou en quartzite, à large trou central, peut-être considéré comme un casse-tête. M. Abeillé père, de Marciac (Gers), avait recueilli six outils semblables dans les environs de Tourdun et de Liveraët.

Les pointes de flèche en *silex jaune cire*, au nombre de cinq, sont courtes (0m019 à 0m028) mais bien retouchées sur toute leur surface. Elles sont toutes à pédoncule et à ailerons latéraux.

Poterie. — M. Bazin ayant négligé la poterie, j'ai suivi le plateau par plusieurs fois, et, d'après les divers tessons que j'ai trouvés, j'ai reconnu qu'ici, comme à Laouarde, la poterie néolithique était faite d'une pâte grossière, mal amalgamée, épaisse, grumeleuse et se délitant facilement. On y trouve à peu près les mêmes formes. Seulement l'une d'elles s'en différencie en ce qu'elle porte quatre mamelons, au lieu de deux.

C. Bronze. — Les époques des métaux ont laissé peu de chose sur le plateau du Busca.

Il y a quelques années, d'après un voisin, on trouva, à côté de Lusclade, six haches plates en cuivre. Et, comme on n'en connaissait pas la valeur, on les vendit à un chiffonnier. D'après la même personne, un voisin trouva une hache à ailerons. Et, comme il ne savait pas ce que c'était, il en ferra son bâton.

Quelques jours après, étant allé à Condom, un amateur l'apercevant, la lui acheta pour quelques sous. Heureusement la poterie vient confirmer les trouvailles précédentes.

Poterie. — Les tessons que j'ai recueillis m'ont permis de reconstituer deux formes, qui, d'après Déchelette (t. II, 1[re] partie), sont typiques des époques du Bronze. La première est une poterie d'un gris noirâtre, à pâte encore grossière, épaisse, grumeleuse, mais plus cuite. Elle est formée d'un large goulot, évasé vers la base ; la panse est arrondie et sans pied. Ce vase est muni d'une anse, qui, attachée au goulot et à la panse, forme à peu près un angle droit. La seconde est une poterie moins épaisse, tirant sur le rouge brique et portant sur sa panse une rangée circulaire de hachures profondes et verticales. D'après cet auteur, la première forme appartient à la Période I ou âge du cuivre et la seconde à la Période III.

D. Période romaine. — L'occupation romaine a laissé de nombreux vestiges. A chaque instant la charrue ramène à la surface des débris de tuiles à rebord, de la poterie noire à engobe rouge, de poterie rouge à engobe plus pâle et quelques rares fragments de poterie samienne. Un seul tesson est orné. C'est le reste d'un bol à rebord large, portant en relief une ceinture de feuilles de lierre (1) (?).

M. Bazin y a trouvé quelques restes d'amphores, des lampes en terre, quelques fibules incomplètes, des morceaux de marbre et des monnaies en bronze trop frustes pour être déterminées.

Légende. — A peu de distance du château du Busca, le lieu de Lusclade la brûlée rappelle probablement quelque pratique de sorcellerie.

La poule noire que l'on brûlait dans un carrefour. D'après un vieillard, ce nom viendrait d'une sorcière que l'on aurait brûlée dans ce lieu, « *il y a déjà fort longtemps* ».

(1) J'ai trouvé la même forme avec le même dessin dans la tranchée de la ligne des tramways, à Sos. Voir aussi dans les vitrines du Musée d'armes de la ville de Bordeaux, au Château de Carreyre.

UNE CACHETTE DE BRONZE

à Chazeuil, près Varennes-sur-Allier

PAR

Francis PÉROT (Moulins).

Le village de Chazeuil est situé sur la rive droite de l'Allier; il s'étend de la route au sommet d'un côteau très élevé qui domine le cours de la rivière, à 2 kilom. N. de Varennes, ville gallo-romaine, le *Vorocio* de la Table théodosienne.

Cette cachette de fondeur, récemment découverte, était enfouie à une très faible profondeur du sol, annuellement remué par la charrue; elle n'était protégée par aucunes pierres; sa découverte est toute fortuite.

Elle se compose de : 1° Dix-sept haches en bronze à bords droits; 2° d'une moitié de lance à douille et 3° d'un culot de bronze, d'un assez gros volume.

Les haches appartiennent au même type à bords droits; les unes ont un dosseret médian sur les deux faces et qui se prolonge depuis la lèvre inférieure du talon jusque vers le tranchant; sur d'autres ce dosseret se termine par deux branches, en forme d'un V allongé.

Seize de ces haches ont $0^{m}165$ de longueur; la dix-septième, plus grande, mesure $0^{m}180$; le tranchant à peu près semi-circulaire a une largeur moyenne de $0^{m}040$; leur poids moyen est de 405 grammes; toutes sont patinées d'un beau vert et sont très sonores; plusieurs sortent du même moule; aucune d'elles ne paraît avoir servi; plusieurs portent encore les bavures latérales du moule; d'autres sont quelque peu martelées, mais non limées ni usées sur une meule. On y distingue nettement les coups de marteau qui ont rabattu les bavures; le marteau était mince, les coups portés latéralement se répètent avec une régularité qui dénotent la précision et l'habileté du fondeur; sur une longueur de $0^{m}012$, on y compte douze coups de marteau portés oblique-

ment ; ce marteau a laissé une empreinte de 0m003 de largeur ; sur la partie extérieure nous avons compté quinze coups de martellage.

La pointe de lance est sectionnée transversalement à environ la moitié de sa longueur, vers le sommet du trou de l'emmanchure; ce fragment mesure 0m060 de longueur; elle est renflée sur les deux faces par une forte arête médiane.

Chazeuil a fourni plusieurs silex moustériens; un statère en électrum, au type imité de Philippe de Macédoine, copié dans le centre de la Gaule, en Arvernie surtout; des vestiges gallo-romains. Il subsiste encore une chapelle romane, dite de la Ronde, abritant une vierge vénérée, sujet d'un ancien pélerinage.

Vouroux (*Vorocio*), près de là, est le nom de l'un des faubourgs de Varennes à Chazeuil; il a fourni des silex taillés et polis; un très grand nombre d'antiquités gallo-romaines; puis un anneau votif en bronze trouvé à Vichy, sur lequel on lit en capitales romaines gravées au pointillé : NV. AEE. DEO. VOROCIO. MARTI. GAIOLVS. GAII. V. S. L. M. Cet anneau mesure 0m170 de diamètre extérieur et 0m011 à l'intérieur, et 0m030 d'épaisseur; son poids est de 2 kil. 500 grammes.

Près de là, à Montoldre, furent trouvés deux timbres en bronze, destinés à être suspendus au linteau des fenêtres des salles de bains, pour annoncer la préparation des bains, et le marteau en bronze, à figure humaine barbue, munie d'un anneau destiné à frapper sur ces timbres très sonores, lesquels ont un diamètre de 0m280; les bords mesurent 0m005 d'épaisseur; ils sont concaves-convexes; le centre est renflé pour augmenter la résistance sur la barre de fer qui les traversaient et qui y a laissé des traces d'oxyde ferrugineux. L'un pèse 2 kil. 770 grammes, l'autre 2 kil. 720 grammes; tous les deux sont fortement martelés. Le musée de Naples en possède deux semblables, un autre se voit au Musée de Bourges (1).

Dans le voisinage, aux Traffets, 58 petits bronzes des Boïens y ont été découvers enfermés dans un vase en terre. Ces pièces sont anépigraphes, concaves-convexes, au type du cheval passant.

---

(1) Actuellement au Musée de Moulins [Voir leur description : *Bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier*, année 1870, t. XI, p. 53, avec pl.].

A Saint-Géraud-de-Vaux, commune limitrophe, existent plusieurs enceintes et retranchements anhistoriques, camp romain.

C'est à 6 kilomètres de là qu'ont été découverts les deux bustes votifs en bronze d'Auguste et de Livie, actuellement au Musée du Louvre.

Les Mérovingiens y ont forgé des aureus, portant en légende : VOROCIO au ℟. D RVCTALDVS.

Ce pays a donc été habité à toutes les époques.

Tradition locale. — Les fondeurs de bronze de l'antiquité appelés *Meignans*, fondeurs, rétameurs, venus d'Aurillac et de la Haute-Loire, parcoururent tout le Bourbonnais, en y pénétrant par la vallée de l'Allier, depuis Brioude; ce sont eux qui ont laissé la cachette de 73 haches de bronze, à bords droits, débris de bronze, culots, de Teillet-Argenty, près de Montluçon (Allier) (1).

Echassières, dans l'arrondissement de Gannat, possède des carrières de kaolin avec gisement de Cassitérite granulée, exploité dans les temps préhistoriques ; ce gisement est à environ 42 kilomètres de Chazeuil.

(1) Huit de ces haches font partie de nos collections (nos 2140 et suivants).

LES DÉPLACEMENTS ET LES VIREMENTS

DES

PIERRES MÉGALITHIQUES DANS LA LÉGENDE.

PAR LE

Dr Marcel BAUDOUIN (Paris).

On sait qu'il existe un grand nombre de légendes, au moins dans le Folklore de France, qui se rattachent aux « Déplacements » et aux « Virements » des Pierres, dites aujourd'hui Mégalithiques, et constituées par des éléments divers de *Mégalithes* (Tables ; etc), des *Menhirs* et des *Rochers* divers.

M. S. Reinach s'est trompé d'interprétation, quand il a rattaché tous ces faits, exclusivement à la « VIE ATTRIBUÉE AUX PIERRES » (1).

Certes la « POUSSE » des pierres (2) est bien due à la croyance populaire, d'après laquelle tout ce qui existe naît, croît et meurt ; mais c'est tout !

Tout ce qui a trait aux *Mouvements sur place* (*Virement*) ou à distance (*Déplacement*) des Pierres Mégalithiques tient, seulement et simplement, à leurs rapports avec le *Culte Solaire*. Il est très facile de le prouver.

Mais nous ne voulons nous occuper aujourd'hui que de ce qui a trait aux DÉPLACEMENTS, après avoir élucidé ce qui se rapporte aux « VIREMENTS » (3).

---

(1) *Revue archéologique*, Paris, 1893.

(2) Voir sa catégorie (α).

(3) Terme, accepté dans son sens d'origine, à dessein, pour simplifier les descriptions et discussions.

I. Virements des Pierres. — En France, on connaît de nombreuses Pierres Mégalithiques qui *virent* ou *tournent* [sans parler ici de celles qui se *déplacent* et vont se promener].

S. Reinach les a désignées sous le nom très-précis de *Pierres à Révolutions*. Il s'agit là d'un *Déplacement sur place* même.

Sans parler de la *Pierre virante* des Deux-Sèvres, citée par L. Audé, en 1834, nous avons la *Pierre chante coq* (Eure-et-Loir) [Bois-villette], qui tourne au chant du coq; le *Menhir* voisin de l'Allée couverte de Mettray (I.-et-L.) [Gaurichon]; les Tables du Dolmen de la *Pierre qui Vire* (Cheffois, V.), du Dolmen de *Pierre Levée* (Bretignolles, V.), du Dolmen de la *Pierre Tournante* (Compiègne); etc.; etc.

Les *Pierres branlantes* peuvent virer. C'est ainsi que celle de *la Tour*, à La Verrie (V.), vire à Noël [Solstice d'Hiver], entourée d'un Cercle de Lumière [Soleil ?].

L'*origine* du « Virement » des Pierres parait tenir à ce fait qu'il s'agit de *Pierres sacrées*, ayant, à un moment donné, représenté une *Divinité anthropomorphisée*, soit à l'époque mégalithique même (Les *Menhirs*, les *Pierres à Sculptures*, etc. sont des Statues du *Dieu Soleil*, je l'ai prouvé), soit à une époque ultérieure (Age des Métaux). Dès lors, rien d'étonnant à ce qu'elles jouissent de la qualité propre aux Hommes, comme à tout animal: le « mouvement », dans un sens quelconque.

1° Epoque du Virement. — *a*) *Heures du Jour*. — Les pierres tournent tantôt à *Midi* [*Apogée* du Soleil], tantôt à son *Lever* [Chant du *Coq* ou Son de l'*Angelus*], et tantôt à *Minuit* [Fin du jour et *début* du jour, dans l'ancien calendrier] (1).

Le phénomène est donc, nettement, en rapport avec le cours de l'Astre solaire, c'est-à-dire le *Culte du Soleil*.

b) *Epoque de l'année*. — Cela se passe : *a*) soit *tous les jours* (ce qui est très rare, désormais); *b*) soit aux *phases principales* du cours annuel du Soleil, c'est-à-dire au *Solstice d'Hiver* [Nuit de *Noël* : Minuit] ou au *Solstice d'Eté* [Fête de la *Saint-Jean*]; soit à ces deux époques à la fois (2); *c*) soit seulement

---

(1) Exemple : Menhir de Pierre Levée, à Soullans (V.).

(2) On remarquera qu'il n'est pas question ici des *Equinoxes*.

C'est qu'en effet les dates *solsticiales* sont bien plus importantes [*Hiver*

tous les cent ans (1) [mesure de temps [Siècle], plus récemment employée].

2° Mode de Virement. — La *façon de tourner* est aussi intéressante à étudier.

a) *Virement proprement dit.* — 1° Les *Tables* de Dolmens tournent généralement, d'une façon *circulaire*, sur les piliers qui les supportent [cela tient à ce qu'elles ne pourraient guère tourner autrement !] [Ex. : Cheffois, Xanton-Chassenon (Dolmen des *Aspics*) et Bretignolles, Vendée; Compiègne, etc.].

2° Les *Menhirs* tournent forcément sur leur *axe vertical*, quand ils virent [Ex. : Soullans; Mettray, etc.] (2).

Le Menhir du *Russelet* (Longeville, V.) *vire* sur lui-même, chaque nuit, au premier chant du coq. Aussi s'appelle-t-il encore la *Pierre qui vire* [F. Baudry] !

Le « virement », *horizontal* ou *vertical*, est le mouvement le plus simple, car c'est lui qui imite le mieux le *Mouvement du Soleil* dans le Ciel. Il est traduit d'ailleurs *sur le sol* par le « virement » de l'*ombre portée* (par les dites pierres), au demeurant en sens *inverse*.

b) *Mouvement de bas en haut.* — 1° Mais les pierres peuvent aussi se mouvoir, non plus circulairement, c'est à-dire sur elles mêmes, mais de *bas en haut* ou de haut en bas, c'est-à-dire se *soulever lentement* du sol [Phénomène de l'*Ascension* des Mégalithes] ou simplement *remuer* (3).

a) D'ordinaire le *Soulèvement* se répète *trois fois* [*trois sauts* ou *bonds*] [Chiffre fatidique] [Ch.-Inf. : Musset; Creuse].

(jours les plus courts) = *début* de l'an. — *Eté* (jours les plus longs) = *Milieu* de l'an] que les *équinoxiales*.

Pourtant, on fait parfois intervenir le *Son des Cloches*. — Or, il est probable que ce *Son des Cloches* doit correspondre, quelquefois au moins, à ce qu'on appelle le *retour de Rome des Cloches* [qui, on le sait, ne sonnent pas du Vendredi Saint au Dimanche de Pâques], c'est-à-dire à la fête de Pâques [*Equinoxe de Printemps*]. — Exemples : *D. de la Pierre Levée*, à Bretignolles (Vendée); une pierre de *la Creuse*; etc.

(1) Exemple : *Dolmen* de la *Pierre qui Vire*, à *Cheffois* (V.) [Légende : récit Gobert, 1864].

(2) Une pierre du *Camp de La Couronne* (Charente) tourne tous les ans, à la messe de Minuit (Solstice d'hiver) (Favraud).

(3) Il ne faut pas confondre ce *Soulèvement* avec la *Marche* ou *Déplacement* des Pierres, car ceci correspond à une autre idée, comme nous le verrons tout à l'heure.

b) D'autres fois les pierres *remuent* simplement ou *branlent* [Mouvement de haut en bas]. — Ex : Menhir de Pierre Levée à Soullans (V.); Bloc de la Forêt de La Braconne (Ch.) (Favraud).

2° Quand l'Ascension des Pierres se répète et se fait assez vite, avec ou sans déplacement, c'est la « *Danse des Pierres* ».

On connaît des Menhirs qui portent le nom de *Danseuses* : [Danseuses de Pont-Usval, Bretagne ; Menhir de Morlaix (xv[e] siècle), dite *la Danseuse*, etc.].

Le Menhir de La Chauvinière (Montsireigne, V.), mal redressé aujourd'hui, *dansait*, dit-on, en plein *minuit*, avant sa première chute.

La *Pierre de Touéza*, près Mancignac (Ch.), *danse* quand elle entend le son des cloches (1). — Le Menhir détruit de *Pierre fixe* (Esse, Ch.) dansait, à minuit, au Solstice d'hiver (Noël), ainsi que le Menhir de Rouillac (Ch.) (Favraud).

Les pierres de *Pierre folle* de Chemonnet (Ch.) dansent, quand les cloches sonnent [Solstice d'Hiver ?]. — A Cellefrouin (Ch.), il y a une *Pierre qui danse* ; à Sers (Ch.), il y a le *Roc qui danse !*

Ces mouvements sont des *bonds* ou des *sauts* [sans *marche*, bien entendu].

3° Vitesse du Virement. — La *vitesse* du mouvement est à signaler. Certaines pierres tournent, en effet, *très vite : si vite* même qu'il est impossible de s'apercevoir s'il y a mouvement, c'est-à-dire si elles *tournent* réellement !

Cette constatation est extrêmement curieuse. — Son invention est certainement due à ce fait qu'il a fallu parfois *convaincre, quand même*, de l'existence, d'un tel mouvement (qui, bien entendu, n'existait pas), des personnes incrédules, venues pour voir la pierre.... tourner !

Je suis sûr de cette interprétation, car je l'ai entendu faire, à haute voix, par un paysan de Vendée, venu au bon moment pour voir tourner la table du *Dolmen de la Pierre Levée* à Bretignolles (V.), qui, naturellement, n'a jamais.... bronché !

II. Déplacements. — Mais les pierres se déplacent (2) et mar-

(1) C'est-à-dire soit au Lever du Soleil à l'Equinoxe de Printemps, soit à Minuit (messe), c'est-à-dire au Solstice d'Hiver.

(2) *Revue archéologique*, 1913, p. 47.

Il ne faut pas confondre ces *Déplacements* avec ceux des pierres

chent aussi : soit pour aller *à l'Eau* (source ou rivière); soit simplement, dit-on, pour *se promener*.

1° Action d'aller vers l'Eau. — Le fait d'aller vers l'eau, et surtout d'y aller pour s'y *tremper* ou y *boire*, est en rapport avec le *Culte des Fontaines*, qui existait dès l'Époque néolithique, comme je l'ai prouvé, et qui est notablement antérieur au Culte des Pierres.

La pierre va vers l'eau, soit pour se mettre en contact ou en relations avec la *Fontaine* ou la *Rivière Sacrée*, représentant la Divinité d'origine [Dieu Soleil], soit pour se retremper ou se sanctifier.

La preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que le Déplacement n'a lieu d'ordinaire qu'à une phase solaire !

Voici quelques exemples.

1° *Action de boire.* — *a*) Le Menhir de Pontivy ne va *boire* au Blavet qu'au *Solstice d'Hiver*.

b) De même le grand Menhir de La Bonexière ne va boire dans la Veuvre qu'au Solstice d'Hiver [et seulement tous les *cent ans*, d'après quelques-uns].

c) De même la *Pierre de Minuit* (Yonne) ne va boire qu'*une fois*, par an, dans la rivière [certainement à une phase solaire] !

2° *Action de se baigner*. — Les Pierres de Carnac ne vont se baigner dans la mer qu'une fois par *année* [Révolution terrestre, considérée jadis comme Révolution solaire].

Or, la *Mer*, à Carnac, c'est le Domaine du *Soleil couchant* ! Aussi va-t-on s'y plonger, comme pour prendre un bain « de Soleil »....

---

retournant à leur place, quand on les a dérangées [Par ex. : *Pierre de l'Ile de Mona* (Angleterre), citée par Cambry]... — Il y a là un autre ordre d'idées.

Pour comprendre ces derniers faits, il suffit de se rappeler encore que les *Pierres sacrées* sont des êtres anthropomorphes, qui n'aiment pas à ce qu'on les dérange et à ce qu'on trouble leur quiétude, laquelle a un certain intérêt pratique !

Comme elles sont des Dieux, elles s'empressent de regagner de suite leur ancienne place, quand on les a « *roulées* » (au sens propre et figuré), une fois ou deux fois. — Mais on ne les « roule » guère plus de *trois fois* [chiffre fatidique] !

La preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que le même phénomène s'observait pour les *Statues chrétiennes* (La Vierge, à Notre-Dame-de-Pitié (Deux-Sèvres); à Notre-Dame de Bourgenet (Vendée); en Eure-et-Loir; etc.), et même pour les *Dieux Pénates* des Latins (Varron) (S. Reinach).

Le Dolmen de Xanton-Chassenon (V.), ou *Pierre qui Vire*, va chaque année se baigner dans l'Autise le matin de la Saint-Jean [Solstice d'Été] et la nuit de Noël [Solstice d'Hiver].

La *Pierre Branlante* de Torfou (M.-et-L.) va, à *Minuit*, se *baigner* dans un ruisseau, qui coule à 50 mètres.

2° Action de se promener. — En réalité, on ne connaît guère de pierres qui se déplacent, *simplement pour se promener !* Je n'ai pas pu en découvrir d'exemples absolument indiscutables, sauf peut-être les suivants.

On raconte que le nombre des blocs du *Dolmen d'Essé* varie sans cesse, sans doute (S. Reinach) parce que ces pierres ont le don d'aller et venir; mais rien ne prouve qu'elles n'allaient pas, jadis,.... vers une source ou une fontaine!

A Gerpouville (S.-I.), une pierre fait *trois fois* le tour de la *Fosse du Clos-Blanc* pendant la messe de Minuit [Solstice d'Hiver]; mais peut-être y avait-il là jadis quelque Mégalithe solaire, détruit aujourd'hui.

La pierre peut se déplacer ainsi, parce qu'elle représente une *Divinité anthropomorphisée* [Le Dieu solaire]. Le mouvement lui est donc très naturel. Pourtant, comme on l'a vu, il n'a lieu que dans une unique condition, qui démontre admirablement les relations des Cultes des Fontaines et de la Pierre.

Et c'est ce qui prouve bien qu'il y a toujours du « *Soleil* » et du « *Culte des Sources* » dans l'affaire des pierres qui se mettent en mouvement!



ANALYSES DE DIVERS RÉSIDUS GALLO-ROMAINS

provenant de Vases découverts près de Bâle (Suisse).

PAR M. LE

Dr Louis REUTTER (Neuchâtel, S.),

Privat docent à l'Université de Genève.

M. Sarrasin, ayant découvert, près de l'usine à gaz de Bâle, des vestiges d'habitations gallo-romaines, me fit parvenir deux morceaux de vases et une poudre, datant aussi probablement de cette époque.

Ayant enlevé avec le couteau les parties pulvérulentes et adhérentes aux parois de ces vases, nous en entreprîmes l'étude chimique qualitative. Celle-ci correspondant exactement avec les résultats obtenus lors de nos analyses au contenu d'un récipient gallo-romain, nous nous bornerons à mentionner cette dernière.

Cette poudre gris brunâtre, inodore, insipide, se dissout avec une coloration jaune sale dans l'acide sulfurique, avec une coloration jaune brunâtre dans la potasse caustique, qui émet, à chaud, une légère odeur térébenthinée.

Les réactions caractéristiques à la Sandaraque, aux Résines à Ombelliferone, sont négatives.

Chauffée entre deux verres de montre, cette poudre émet une faible odeur térébenthinée; mais elle ne dégage pas de vapeurs blanches, irritant les muqueuses, ni des vapeurs d'odeur bitumineuse.

Traitée successivement par de l'*eau* chaude, par de l'*éther*, par de l'*alcool*, par du *chloroforme*, elle abandonne à ces divers dissolvants certaines matières solubles, laissant au fond du récipient un fort résidu insoluble formé de terre et de sable quartzeux.

Sa *solution aqueuse*, très légèrement jaunâtre, neutre, renferme des Chlorures, des Sulfates, des Tartrates de sodium, de potassium et de calcium; mais elle ne contient ni Sucre (absence de miel), ni mucilage (absence d'Encens, de Myrrhe, de Gomme ammoniaque, etc.).

Sa *solution éthérée*, jaune très pâle, additionnée d'acide sulfurique, forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau rosé ; additionnée d'acide nitrique un anneau vert et d'acide chlorhydrique un anneau rosé, la couche acide ne se colorant pas de la même manière mais restant incolore.

Le brome ne la colore pas en rouge violacé ; l'hypochlorite de soude, le perchlorure de fer n'y produisent aucun changement. Cette solution éthérée, agitée avec une solution aqueuse de carbonate de soude, n'abandonne pas à cette dernière des traces d'acide cinnamique.

Nous pouvons dores et déjà conclure à l'absence du Styrax, du Storax, de la Myrrhe, de la Gomme ammoniaque, des Résines à ombelliferone, des Baumes de Gurjun et d'Illourie (qui eussent provoqué une fluorescence vert bleuté de la solution éthérée), du Mastic (qui eût rendu cette solution louche), de la Sandaraque, de l'Encens, du Bdellium, de l'Opoponax, du Sang de dragon, etc., dont toutes les réactions caractéristiques sont négatives.

Cette *solution éthérée*, évaporée, abandonne un petit résidu d'odeur térébenthinée, dont l'odeur devient plus forte au chaud.

Sa *solution alcoolique*, jaune très pâle, additionnée successivement d'acide sulfurique, d'acide nitrique, d'acide chlorhydrique, ne forme pas à la ligne de contact des deux liquides un anneau caractéristique. Elle ne prend pas une coloration rouge violacée sous l'influence des vapeurs de brome, et ne se précipite pas en un dépôt jaunâtre par addition d'une goutte de perchlorure de fer.

Une solution de bichromate de potasse la précipite en un petit dépôt jaune orange, l'extrait de saturne en un petit dépôt grisâtre.

Sa *solution chloroformique* étant incolore, nous pouvons conclure à l'absence de l'asphalte.

Nous pouvons donc présumer que ces trois dépôts pulvérulents, identiques entre eux quant à leur couleur et à leurs analyses, étaient formés d'un résidu VINEUX, additionné d'une *Résine de Térébenthine* provenant de nos régions (anneau rose). — Nos pères avaient en conséquence conservé leur vin avec de la Térébenthine ; la forme des amphores, ainsi que leur contenance, démontre qu'elles devaient renfermer des liquides.

SCULPTURES PÉDIFORMES, SIÈGES EN PIERRE, PIERRES A CUPULES EN AMÉRIQUE.

PAR

Marcel HÉBERT (Paris).

Sans avoir l'intention de résumer le grand ouvrage de MM. Verneau et Rivet sur l'*Ethnographie ancienne* (précolombienne) *de l'Equateur* (Paris, Gauthier-Villars, 1912, in-4° de 346 pages et 25 planches), j'en extrais quelques renseignements (1) sur des questions, plus spécialement à l'ordre du jour.

Sculptures pédiformes. — « C'est chez les Latacungas que nous trouvons, pour la première fois, en Equateur, la tradition de l'Homme blanc... Les Indiens de la plaine de Callo vénéraient et ornaient continuellement de fleurs une pierre, où le mystérieux visiteur avait laissé l'empreinte de son pied nu ; une roche semblable, située à une demi-lieue d'Ambato, portait la trace de huit empreintes de pied humain » (p. 23).

« Comme chez les Latacungas, une légende relative à un mystérieux visiteur existait chez les Paltas, et, près du village de Gonzanama, une roche portait l'empreinte de son pied » (p. 38).

« Empreinte d'une main sur une molette (Pl. IX, *Fig.* 3). A rapprocher d'une trouvaille analogue, sur pierre plate et polie, faite à Naples, dans l'Illinois, et de pieds trouvés au Nicaragua et aux Etats-Unis, dans le Haut-Missouri, dans le Gasconade County (Missouri) et à Carson (Nevada) » [p. 183].

(1) L'ouvrage en renferme bien d'autres sur les croyances, sépultures, armes, haches de pierre (polie) et de métal, etc., de ces Indiens.

Sièges en pierre. — L'auteur n'en possède qu'un (Pl. IX, *Fig*. 9), venant de la province de Manabi, mais donne des références pour de nombreux spécimens. « Ces sièges se rencontrent toujours sur le sommet de collines, à proximité de la mer ». On a beaucoup discuté sur leur emploi, jusqu'à ce que l'archéologue américain Saville ait trouvé nne série de figurines en argile représentant des individus assis sur ces sièges, tenant dans une main un oiseau, dans l'autre un tube. Or, ce sont des sorciers appelés *calparicu*, qui pratiquent la divination, en insufflant de l'air dans les poumons d'oiseaux sacrifiés (p. 229-230). — Voilà qui peut aider à interpréter la « chaire » de saint Elophe (*L'Homme préhistorique*, novembre 1913 et janvier 1914; *Revue de l'Université de Bruxelles*, janvier 1914) et bien d'autres.

Pierres a Cupules. — L'une a été trouvée près de l'hacienda d'Isavieja (Pl. XIV, *Fig*. 1). L'auteur en cite une quinzaine d'autres exemples en Amérique. Quelques auteurs ont voulu y voir des mortiers, des jeux. Mais, chez plusieurs peuplades, persiste « l'habitude d'y déposer, parfois en prononçant des invocations spéciales, de petits morceaux de verre, un peu de nourriture, des fleurs ou quelque autre offrande, dans le but d'obtenir un heureux voyage » (p. 231-232).

Certaines figurines en pierre représentant un lama ou un animal voisin portent une cavité dans le dos (p. 188, *Fig*. 42 et Pl. XIII, *Fig*. 14). Bon exemple de la nécessité d'explications *multiples*, car quelques-unes de ces figurines ont certainement servi de mortiers ; on les retrouve munies de leur petit pilon (p. 191, *Fig*. 44).

D'autre part, l'archéologue allemand Uhle a constaté que les Indiens s'en servent pour faire des offrandes à Pachamama et lui payer ainsi l'herbe qu'elle fournit aux troupeaux : on remplit la cavité dorsale d'alcool, de vin, de coca, et on enterre la figurine dans les parages où paissent les troupeaux. Chaque année on enterre la nouvelle offrande plus profondément, plus près de Pachamama, disent les Indiens (p. 186 à 192).

BULLETIN

Projet de Loi sur la Protection des Monuments historiques.

La S. P. F. a envoyé, en Décembre 1913, la circulaire suivante à tous les Présidents des *Sociétés archéologiques de France*.

Paris, le 8 décembre 1913.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La Chambre des Députés, dans sa seconde séance du 20 novembre 1913, a voté, sans aucune discussion, un *Projet de Loi* SUR LA PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES, dont le texte a paru au *Journal Officiel* le vendredi 21 novembre 1913 et dont vous trouverez incluse une copie.

Le Conseil de la *Société Préhistorique Française*, reconnue d'utilité publique, justement ému par la rédaction de l'Article 28 du présent Projet de Loi, se permet d'attirer, d'une façon toute spéciale, votre attention sur cette addition à la Loi et vous prie de l'étudier avec tout le soin qu'elle comporte, vu sa grande importance pour l'avenir des Fouilles, archéologiques et préhistoriques, dans notre pays.

Texte de l'ARTICLE 28.

« Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque, on a découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des terrains appartenant à l'Etat, à un Département, à une Commune, à un Etablissement public ou d'utilité publique, le Maire de la Commune doit assurer la conservation provisoire des objets découverts et aviser immédiatement le Préfet des mesures prises.

« Le préfet en réfère, dans le plus bref délai, au Ministre des beaux-arts, qui statue sur les mesures définitives à prendre.

« Si la découverte a lieu sur le terrain d'un particulier, le Maire en avise le Préfet. Sur le rapport du préfet, le Ministre peut poursuivre l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841 ».

Il a pris la résolution de demander au Sénat de vouloir bien modifier cet Article 28 par l'addition des phrases suivantes, *en tête* de ses premier et dernier paragraphes :

1er paragraphe. — « *Sauf dans les cas de Société compétente, préhistorique, archéologique ou scientifique, reconnue d'utilité publique...* »

2e paragraphe. — « *Sauf dans les cas où la fouille est faite par un membre d'une Société compétente, reconnue d'utilité publique...* »

Dans ces conditions, l'*Article* 28 serait ainsi conçu :

Art. 28. — « Sauf dans les cas de Société compétente, préhistorique, archéologique ou scientifique, reconnue d'utilité publique, lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque... [*le reste comme dans le texte du projet de loi*]...

« Le Préfet, etc. [*même texte*]...

« Sauf dans le cas où la fouille est faite par un membre d'une Société compétente, reconnue d'utilité publique, si la découverte a lieu sur le terrain d'un particulier... [*le reste comme dans le projet de loi*] »...

La *Société Préhistorique Française* vous serait reconnaissante, Monsieur le Président, de porter immédiatement à la connaissance des membres de votre Société et le texte *inclus* de la Loi votée par la Chambre des Députés et les modifications que nous nous proposons de demander au Sénat pour l'Article 28. Elle vous demande également de porter, aussitôt que possible, ces faits à la connaissance de MM. les Sénateurs de votre Département, pour qu'ils puissent, lorsque la discussion de cette loi viendra — et cela ne saurait tarder — devant le Sénat, intervenir en temps utile pour défendre les prérogatives des Sociétés provinciales et assurer, dans la mesure permise et nécessaire, la *Liberté des Fouilles*, qui, nous en sommes convaincus, vous tient toujours à cœur. Le Bureau de notre Société fera d'ailleurs, auprès de M. le Rapporteur de la Loi au Sénat, une démarche pour lui soumettre les desiderata des Préhistoriens. Persuadé, Monsieur le Président, que vous voudrez bien vous intéresser personnellement à cette question, d'un intérêt majeur pour notre Science, nous vous prions de vouloir bien agréer, avec nos remerciements, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président de la *Société Préhistorique Française*, Edmond HUE.

Le Secrétaire général, Dr Marcel BAUDOUIN.

Un certain nombre de Sociétés ont répondu, appuyant la pétition de la S. P. F.

Nous n'avons rien, pour notre compte, à ajouter à ce que nous avons écrit dans notre précédent numéro (1), sauf que, le 30 Décembre 1913, le Sénat, grâce à un nouvel ESCAMOTAGE PARLEMENTAIRE, a voté la loi, *sans aucune discussion*. — MM. les sénateurs ont d'autres.... *chattes* à fouetter, évidemment! C. S

(1) *L'Homme Préhistorique*, 1913, no 12 [Voir p. 391].

VARIÉTÉS

A propos du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Genève (1912).

Le premier volume des Comptes rendus du *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, tenu à Genève en septembre 1912, vient de paraître. On le lira avec intérêt; mais, en feuilletant ce volume, qui devrait être consacré uniquement à des questions scientifiques, on éprouve la désagréable surprise d'y rencontrer, çà et là, des notes un peu injurieuses, en tout cas blessantes, à l'égard de certains Préhistoriens français. Elles émanent de M. l'abbé Breuil. Mais la responsabilité en incombe aussi au Bureau du Congrès, qui n'aurait pas dû accepter l'insertion d'attaques, qui sentent une polémique du plus mauvais aloi.

Ce sont MM. de Mortillet qui sont pris à partie, avec peu d'urbanité, par M. l'abbé Breuil.

Voici ce qu'on lit à la page 167 (car il est bon de citer textuellement):

« Je tiens, afin d'illustrer (*sic*) les procédés de discussion de ses successeurs (MM. Adrien et Paul de Mortillet) à signaler... (dans diverses publications) :

1° Reproduction de la coupe, *apocryphe et fausse*, du gisement de Cro-Magnon, dont le caractère *frauduleux* est établi depuis six ans...;

2° *Falsification* des stratigraphies de la Ferrassie...;

3° Confusion *grossière* des pointes à base fourchue...;

4° Suppression totale de toute mention des travaux de Breuil.... et Peyrony.

On lit encore (page 95) :

« Tous ceux qui ont fouillé personnellement... et M. A. de Mortillet n'est pas du nombre... »

Il y a encore page 233 :

« J'ai déjà dit pourquoi le terme de *Tourrassien*, de dix ans postérieur à celui d'*Azilien*, doit disparaître de la nomenclature où de Mortillet ne l'a introduit que *par ombrage des beaux travaux* d'Edouard Piette, et *pour s'attribuer le mérite de cette découverte....* »

Voilà, on en conviendra, des procédés de discussion, indignes de se trouver dans un recueil *international*. Il peut se faire que MM. de Mor-

tillet se soient trompés! A quel préhistorien, sans parler de M. l'abbé Breuil, cela n'est-il pas arrivé? Mais les accuser *de mauvaise foi*, surtout en termes pareils, cela dépasse, et de beaucoup, les limites de la critique.

Sans doute MM. de Mortillet ne planent pas dans les sphères célestes de la Préhistoire, où se meuvent avec tant d'aisance un certain nombre d'abbés: MM. Breuil, Obermaier, Bardon et Bouyssonie, etc., etc.; mais tout le monde n'a pas des *ailes*! — *Errare humanum est...*

Cet adage n'est pas fait, évidemment, pour ceux qui vivent au-dessus de la commune humanité. M. A. de Mortillet est un simple mortel, donc sujet à erreur; il est vrai qu'il n'a pas pris M. Breuil pour un homme de *génie*! Il n'a point cité ses immortels travaux : crime irrémissible; mais quel mal y a-t-il à cela? Il aura pensé que l'abbé s'entendait assez bien à prôner ses œuvres, sans qu'il eut à s'en mêler!

Et puis, en Préhistoire, se tromper, à qui cela n'arrive-t-il pas? Il y a telle assertion de M. l'abbé Breuil, où M. de Mortillet eut été en droit de lui crier :

« Monsieur l'abbé, où courez-vous? Vous allez vous casser le cou..., etc. »

Le malheur est qu'il y a souvent dans les sciences des esprits assez gonflés d'eux-mêmes pour croire qu'ils représentent la Science, alors qu'ils ne représentent jamais qu'une opinion personnelle. Aussitôt que certains sont assis dans une chaire, bien rétribuée par l'Etat ou par les Princes, il sont pris de Pontificat!

Nous avons vu Elie de Beaumont, esprit d'autre envergure que nos quatre abbés, croire aussi qu'il représentait la Science, alors que Boucher de Perthes, tout petit, ne représentait rien et Lamarck moins que rien; cependant ni Boucher de Perthes, ni Lamarck, ne se persuadèreut jamais qu'ils personnifiaient la Science! — Ils *travaillaient*; ils *observaient*; ils ne s'inquiétaient pas de savoir si l'on citait leurs livres; ils étaient trop occupés de leurs travaux pour déverser leur bile et leur atrabile sur les confrères, qui ne pensaient pas comme eux!

S'il plaisait à MM. A. et P. de Mortillet de critiquer les opinions de M. l'abbé Breuil, certes ils auraient beau jeu et je suis sûr qu'ils le feraient en termes plus polis, étant de bonne éducation.

Affirmer que deux industries, dont l'outillage se ressemble, dérivent inévitablement l'une de l'autre et proviennent de deux peuples, dont l'un a communiqué ses procédés à l'autre, est une ASSERTION SANS VALEUR! Étant donné qu'on a besoin de racler une peau ou un os avec un silex, il n'y a pas, certes, trente-six manières de tailler ce silex. Le même besoin donne naissance à la même forme d'outil. Nier l'autochtonie des outillages est donner un croc-en-jambe au bon sens. — C'EST DU PUR ROMAN DE FAIRE VENIR TOUTES LES INVENTIONS DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE! Nous verrons un de ces jours, grâce à nos abbés, que

toute civilisation viendra de la Palestine ! Un peu de modestie ne messied pas en fait d'opinions; mais, comment être modeste, quand on représente, à la fois, *Dieu, les Princes* et la *Science !* C. S.

Notes de Folklore : Le Queilleri vendéen.

Dans les vieilles métairies de Vendée, surtout dans celles du Bocage, on remarque un ustensile, assez bizarre, destiné à supporter les *fourchettes* et les *cuillers*, au-dessus de la table, en dehors des repas. Ce petit meuble est le *queilleri*. Il existe également dans la Gatine, où on le nomme *queill'ra*. Il devient de plus en plus rare et mérite d'être signalé avant de disparaître.

La table sur laquelle mangent les paysans est généralement rectangulaire, avec deux bancs de bois de chaque grand côté. LES FEMMES NE S'ASSOIENT JAMAIS A TABLE, à côté des hommes, et mangent *debout* ou assises près de l'*âtre*.

Au milieu de cette table, pendue au plafond, on remarque une petite *planche de bois*, carrée ou hexagonale. De son centre part une lame de bois qui la fixe à une poutre du plancher supérieur formant plafond. Ce carré ou cet hexagone est taillé d'*encoches* sur ses bords, disposées de telle façon qu'on y puisse placer le manche d'une fourchette ou d'une cuiller. Celle-ci tient alors, verticale, reposant sur la planchette au niveau où commence le manche proprement dit. Il y a autant d'encoches que de convives habituels, 4 ou 6, suivant le nombre des domestiques. Chaque convive place son couvert à une encoche, toujours la même. Cuiller et fourchette tiennent dans la même. *Elles ne sont jamais lavées* et restent en place dans l'intervalle des repas. Le *couteau*, le repas fini, rentre dans la poche.

Le bois de ce petit meuble est en *cerisier*, généralement brut, sans peinture ou vernis. Cet ustensile est le *queilleri*. Il se rencontre encore, mais très rarement.

Un vieux refrain du pays en fait mention :

Ol était in' pauvre bounn' femm'
Qu'avait pouèt songé à sin *queilleri*.
All' s'en fut dans la Bertagne,
Y convi' grands et petits ;
Dansons là trin balle balle,
Sautons y trimballeri !

Il existe également une partie du couvert fort intéressante. Ce sont les petites TIMBALLES D'ARGENT, qu'autrefois hommes ou femmes emportaient avec eux aux *noces*, suspendues au vêtement. Celles des femmes sont plus hautes, en forme de calice, celles des hommes petites et basses. Ces pièces sont connues et deviennent rares. Il faudrait sans doute

recherche très loin l'origine de cette coutume, qui consistait à emporter avec soi, dans les grandes cérémonies, chacun sa petite coupe.

Dr E. Boismoreau (Vendée).

Découverte moustérienne dans la Drôme.

Nous recevons la lettre suivante :

Buis-les-Baronnies, 6 décembre 1913.

Cher Maitre,

Nous venons de recevoir les numéros de l'*H. P.* de 1913 et, en les feuilletant, notre attention a été retenue par le titre *Récentes découvertes dans l'Isère* (page 303 du nº 9 du mois de septembre). — L'entrefilet, consacré à ces découvertes, les résume de façon exacte. Mais ce n'est pas dans l'*Isère*, c'est dans la Drôme qu'elles *ont été faites par nous*. Les Baronnies forment, en effet, actuellement un canton de ce dernier département, dans l'arrondissement de Nyons, et Le Buis, que nous habitons et d'où nous vous écrivons, en est le chef-lieu. Jamais, avant nous, aucune recherche préhistorique n'avait été faite dans cette région, si ce n'est par des chercheurs de trésors. Nous avons fait quelques trouvailles intéressantes, notamment le gisement moustérien dont parle votre Revue. Les silex en provenant ont déjà été présentés au *Congrès de l'A. F. A. S.*, à Nimes, en 1912, par l'un de nous à quelques préhistoriens, entre autres à MM. A. de Mortillet et H. Müller, qui les ont trouvés très typiques. Depuis lors, nous avons encore fouillé le gisement qui nous les a donnés. Il nous en a fourni d'autres très jolis avec débris d'os, de cornes, etc... Nous comptons pouvoir bientôt vous adresser une note à ce sujet. Sur nos instances, M. H. Müller a bien voulu venir au mois d'août dernier constater nos découvertes. Elles l'ont vivement intéressé et, au mois d'octobre, il nous a fait le plaisir de nous rendre encore visite, en compagnie, cette fois, du baron Albert Blanc.

Nous vous serions très obligés, cher Maitre, de vouloir bien faire rectifier le titre de l'entrefilet, qui motive cette lettre, en remplaçant le mot *Isère* par le mot *Drôme*. Par la même occasion, vous seriez bien aimable de nous citer comme étant les auteurs de ces découvertes.

Avec nos remerciments anticipés, nous vous prions d'agréer, cher Maitre, l'assurance de notre respectueux dévouement.

Aug. Catelan, (A. F. A. S.). — Louis Catelan, (S. P. F.).

Dont acte, avec grand plaisir.

Préhistoire de la ville de Grasse.

A la dernière réunion, tenue le mardi 18 novembre 1913, la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes s'est longuement occupée de l'histoire et surtout de la préhistoire de notre ville et de la région.

Après les intéressants comptes rendus de M. Doublet sur les nouvelles découvertes à la cathédrale de Vence et sur Godeau, évêque de Vence, notre concitoyen, M. Paul Goby, dont nous avons eu si souvent l'occasion de citer les remarquables travaux, a exposé les résultats d'une étude basée sur des documents nouveaux et inédits relatifs aux *origines de la ville de Grasse*, origines restées jusqu'à ce jour assez nébuleuses.

S'appuyant sur un ensemble de recherches personnelles et de trouvailles diverses réunies durant ces vingt dernières années, M. Goby établit que la célèbre ville des parfums a suivi dans son évolution la pente d'une grande loi naturelle relevant de la Géographie humaine.

L'occupation primitive et successive du terroir est due uniquement à sa situation orographique particulière, à son climat exceptionnel, complétés surtout très heureusement par l'existence des célèbres Sources de la Foux, la Fée bienfaisante qui adopta la ville de Grasse dès sa naissance, et fit la richesse de ses plaines et de son industrie. Il ressort de ce travail que Grasse a été occupée dès la fin de la période néolithique et qu'à ce moment si éloigné les anciennes peuplades, au cours de leurs migrations, avaient déjà compris l'importance de l'emplacement et de ses ressources naturelles. Les Romains s'établirent ensuite sur le Podium, mais seulement pour en faire un poste militaire. L'auteur présente à l'appui de ce chapitre nouveau de l'histoire locale, une série d'objets appartenant aux époques de l'âge de la pierre polie et de la période gallo-romaine, trouvés dans le sol de la ville même, soit dans ses environs immédiats. Il rappelle notamment qu'on y a trouvé, dans un tombeau découvert dans le tuf, à la Place-Neuve, des ossements, des poteries et des monnaies du IIIe siècle, qui ne laissent aucun doute sur les origines romaines de la cité. Il signale également la découverte, en juin dernier, dans la propriété de M. Jean Ricord, au boulevard Crouët, d'instruments en pierre polie et de poteries dénotant une occupation bien antérieure.

Il soumet aussi à la Société un grand panorama photographique de la ville et de ses faubourgs, ainsi qu'une carte où sont rigoureusement pointés tous les endroits connus jusqu'à ce jour et qui ont fourni des stations, des sépultures, des monnaies et objets de ces différentes époques ; des travaux prochains appliqués à tout le département des Alpes-Maritimes compléteront sous peu l'ensemble de ces études régionales (Extrait de la *Revue de Grasse*, Dimanche 23 novembre 1913).

Grottes et Souterrains de l'Oise.

La découverte d'un souterrain ou de galeries souterraines intéresse vivement la population d'une localité où elle se produit ; et les conjectures ne manquent pas de se développer sur l'intérêt historique auquel

ce fait peut donner lieu. Au moyen âge, pendant les guerres de Cent Ans et les invasions diverses, semant partout la ruine et la désolation, les populations se mettaient à l'abri des envahisseurs en creusant des refuges souterrains dans lesquels elles croyaient se soustraire à tous les malheurs qui en étaient les conséquences. On en trouve partout en France. Des localités avaient l'avantage d'avoir dans leur voisinage des grottes naturelles, où point n'était besoin de faire un travail considérable pour abriter les familles et les objets précieux ou bestiaux que les habitants voulaient soustraire à la rapine des hordes pillardes.

A Cuise-la-Motte, il existe des *Grottes artificielles*, qu'il était facile de creuser dans le sable, sous les bancs stratifiés de grande surface, permettant de s'y installer d'une manière spacieuse, et toujours dans le voisinage d'abondantes sources qui leur étaient d'une absolue nécessité.

A Longueuil-Sainte-Marie, dans la montagne, se trouvent de semblables cavernes, dont on ne connaît plus l'emplacement, mais dont on a bouché l'entrée à cause des malfaiteurs qui trouvaient un refuge favorable pour se soustraire, là comme ailleurs, à l'insuffisante police locale.

A Clairoix se trouvaient aussi des *creutes*, ouvertes dans le sable, sous le banc de volée stratifié, qui donnaient un abri à peu près sûr, sans crainte d'effondrement.

La Préhistoire et le Rivage océanique.

Les mouvements du sol français, au niveau des Côtes océaniques, ont un grand intérêt pour le Préhistorien.

On a là un *chronomètre* très sûr, qui, en agissant sur les Monuments mégalithiques et les Sculptures préhistoriques, permet d'obtenir des données précieuses sur leur époque d'édification. Jusqu'à présent, on a eu grand tort de ne pas attacher à ce fait l'importance qu'il mérite ! En tout cas, il faut savoir que, dans la lutte que chaque jour la mer livre aux côtes, la terre est souvent vaincue ! La mer avance. Elle fait de grandes emprises sur les rivages ; mais on connaît aussi des points où elle recule, devant des sols nouveaux qui émergent des flots.

A ce propos, les modifications de la côte sud de Bretagne, entre Penmarc'h et la Loire, viennent d'être étudiées à ce sujet par M. La Porte, ingénieur hydrographe de la marine, par comparaison entre les levés de 1820, exécutés par Beautemp et Beauchamp, et ceux très récents effectués de 1901 à 1911 par le service hydrographique.

La conclusion de la note de M. La Porte, qui a été présentée par M. Haug à l'Académie des Sciences, c'est que *la côte s'enfonce à l'ouest d'un axe passant par Quiberon et se relève dans l'est*. Dans le Morbihan, on observe, par contre, une fixité remarquable de la ligne des côtes. *Le déplacement maximum paraît être de 12 centimètres par siècle.*

Ainsi, dans la région située à l'ouest de Quiberon, la mer a gagné en moyenne 40 mètres sur le rivage et par endroits jusqu'à 60 mètres en cent ans ! Vers la Loire c'est, au contraire, la terre qui gagne sur les flots.

Personnellement, j'ai étudié ces phénomènes pour la Vendée, au point de vue préhistorique. Mais il serait à souhaiter que M. La Porte veuille bien continuer ses recherches au sud de la Loire. M. B.

NÉCROLOGIE

M. Charles PUECH (d'Aurillac, Cantal).

M. Charles Puech (d'Aurillac, Cantal) vient de mourir.

Fils de l'Auvergne, M. Charles Puech aimait chèrement sa petite patrie, qui, d'ailleurs, le lui rendait bien. A *Aurillac*, en particulier, le regretté défunt ne comptait que des amis sincères. Rien de ce qui pouvait intéresser la prospérité de cette région ne le laissait indifférent. Son dévouement inlassable, sa bonté sans limites étaient bien connus de ses concitoyens, qui ne faisaient jamais appel en vain à son obligeance, comme aussi à ses connaissances professionnelles. Terrassé presque soudainement par une terrible maladie, M. Charles Puech laissera parmi la population aurillacoise des regrets unanimes et sincères.

Né en 1846 à Murat, M. Charles Puech entra dans l'administration des Ponts et Chaussées en 1864 ; il comptait donc actuellement 49 ans de services. Il remplissait les fonctions d'ingénieur dans l'arrondissement d'Aurillac, soit en qualité d'intérimaire, soit comme titulaire, depuis 1832. Il était Officier du Mérite Agricole, Officier de l'Instruction Publique ; et depuis deux ans la Croix de la Légion d'Honneur lui avait été décernée, digne récompense d'une carrière bien remplie, mais que M. Charles Puech ne voulait pas considérer encore comme terminée.

Géologue et *Préhistorien* par goût, M. Puech, membre de la *Société Préhistorique Française* depuis sa fondation, venait d'être nommé Vice-Président du futur *Congrès préhistorique de France* (session d'Aurillac). Il a fallu de suite le remplacer.

M. le Pr COCCHI (de Livourne).

M. le Pr Cocchi (de Livourne), Anthropologiste, membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*.

NOUVELLES

Découverte de Puits a Silex a Margny-les-Compiègne (17 novembre 1913). — Un charretier au service de M. Luisin, cultivateur à Margny, sortait d'un champ de betteraves, lieu dit les « Quatre-Chemins », quand, derrière son tombereau, le chemin de terre s'écroula brusquement. Le charretier fut assez heureux pour pouvoir rapidement dégager ses chevaux de l'excavation ainsi brusquement produite. On a cru être en présence d'un *souterrain ;* mais il paraît que ce sont des *Puits à silex.* D'autre part, un accident analogue s'est déjà produit sur les terres de M. Wacheux, lequel a fait entourer l'excavation d'un treillage, en vue d'éviter les accidents possibles.

Syndicat d'Initiative de la région mégalithique de Carnac et des plages de la baie de Quiberon. — Nous apprenons la création de ce groupement, qui a pour but la mise en valeur et le développement de la région mégalithique bretonne. Son siège social est à Carnac où un bureau permanent, sous la direction de M. Luneau, secrétaire général du Syndicat, tient à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'y adresser les renseignements de tous ordres concernant la région (*Touring-Club de France*, n° de novembre 1913).

Les Fouilles du Roc Saint-Christophe, au Moustier (Dordogne). — M. le Dr Capitan a communiqué récemment au Comité des Sites du T. C. F. le résultat des fouilles, entreprises aux frais du Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts, sous sa direction, par M. Peyrony, au Roc Saint-Christophe, en face du Moustier, vallée de la Vézère (Dordogne), sur un emplacement loué par le Touring-Club (1). De grandes excavations ont montré, en très régulière stratigraphie, soigneusement observée, l'existence de couches archéologiques noires renfermant, chacune, avec des objets d'industrie caractéristiques, une grande quantité de tessons de poteries, typiques pour chaque couche. On a pu ainsi reconnaître à la base un habitat quaternaire d'époque dite *aurignacienne ;* au-dessus, des restes abondants de l'époque *néolithique;* au-dessus encore, de l'*époque de bronze*, et, plus haut, du *premier âge du fer*, cor-

(1) Voir *Revue du T. C. F.* d'avril 1913, p. 160.

respondant à l'époque gauloise. Le tout était couronné de très nombreux débris du moyen âge (à partir du XIIe siècle) et enfin du XVIIIe siècle. C'est là une curieuse succession observée pour la première fois dans la vallée de la Vézère. Tous les objets recueillis seront déposés au Musée des Antiquités nationales, à Saint Germain-en-Laye. Plusieurs questions sont réservées pour être soumises à un complément d'information.

Étranges Cérémonies aux Obsèques d'un enfant tzigane. — D'étranges cérémonies ont eu lieu aux funérailles du petit Mark Cedre, enfant d'un tzigane russe, célébrées à Ilford (Angleterre). — Le petit mort a été revêtu de son plus beau costume; on lui a mis sur la tête un chapeau rouge, tout neuf, et on l'a chaussé de bottines de la même couleur. Chaque membre de la famille a déposé dans le cercueil une *pièce de monnaie*; le père y a placé un *morceau de pain* et une *tranche de viande*. Au moment où l'on descendait le cercueil dans la tombe, le père de l'enfant y *a versé une bouteille de vin*. Rentrés des obsèques, les tziganes ont allumé un *bûcher* et, s'étant assis autour des flammes, ils ont entonné des chants funèbres. (*Petit Journal*, 24 novembre 1913). — Ceci nous rappelle les funérailles de l'époque gauloise, en France!

La Déification des Frontières chez les Gaulois. — A une récente séance de l'Académie des inscriptions et belles lettres, on a communiqué une note de M. Rouzaud, ancien député, qui signale, sur un banc, aux environs de Narbonne, une inscription ayant trait à un certain Atilius Labeo, et qui a été gravée en l'honneur des *Frontières déifiées* (*Fines*).

Ce genre de divinités n'était encore connu que par un seul texte épigraphique, trouvé près d'Andernach, au bord d'un ruisseau qui, dans l'antiquité, servait de limite entre la Germanie inférieure et la Germanie supérieure. Le texte de Narbonne, trouvé il y a plus de cinquante ans, mais resté inédit jusqu'ici, est conservé dans le domaine des Clauses, commune de Bizanet (Aude), chez MM. Ferrand frères. M. Rouzaud pense que les frontières divinisées, dont il s'agit, pourraient être celles du *suburbium* de la ville de Narbonne.

La Chaire de Saint-Élophe. — M. Marcel Hébert, qui, en août dernier, a observé la *Cavité pédiforme* de la « Chaire de Saint-Élophe », dont nous avons parlé dans un précédent numéro (1913, p. 363), fera paraître un article *Les Martyrs céphalophores Euchaire, Elophe et Libaire,* dans le numéro de Janvier 1914 de la *Revue de l'Université de Bruxelles.*

Bulletin de la Société pour l'étude du Gouvernement d'Olonetz. — Ce journal, lancé en mai 1913, paraîtra huit fois par an, en fascicules de 48 ou 64 pages in-8°. Si le besoin s'en fait sentir, on y joindra des illustrations et des cartes géographiques. — Programme du journal :

Articles et rapports concernant l'étude de la contrée, en particulier de ce qui touche aux côtés historiques et géographiques, à l'histoire naturelle, aux mœurs, au développement et à l'économie du pays, ainsi qu'à l'exposé de son développement général ; questions scientifiques intimement liées à l'étude de la contrée sous les rapports précités. Activité contemporaine. Résulats de l'activité de la Société. Chronique de l'initiative gouvernementale, commune et privée, ayant droit à l'étude du gouvernement d'Olonetz ; développement de ses forces productives et conditions d'existence de sa population. Articles détachés ; observations et communications concernant la région et son étude. Aperçu de la littérature contemporaine sur le pays. Guide littéraire de toutes les questions concernant le pays. Section de renseignements sur toutes les questions se rattachant au développement de la société. Réponses de la rédaction. Annonces. — Russie : Abonnement du 1er mai au 31 décembre 1913, pour tous les membres de la Société, 2 roubles ; pour les Abonnés, ne faisant pas partie de la Société, 3 roubles. Étranger, 4 roubles. Adresse : *Russie Petrosavodsk. Société pour l'étude du Gouvernement d'Olonets.*

Découvertes nouvelles a Délos (Grèce). — M. le Directeur de l'Ecole française d'Athènes a annoncé à l'Académie des Inscriptions que, grâce à la subvention du duc de Loubat et à d'autres concours bienveillants et désintéressés, sept chantiers de fouilles ont été ouverts en 1913 à *Delos* et à *Delphes*, où se poursuivent méthodiquement à l'heure présente les recherches qui ont déjà donné de si remarquables résultats.

M. Avezon a entrepris des fouilles dans la Palestre. Il a mis à jour des monuments. Un *puits citerne* a livré toute une série d'objets en *bois*, merveilleusement conservés, notamment une *caisse*, avec couvercle à crémaillère, qui paraît avoir été une sorte de *jouet mécanique* ; un examen minutieux en déterminera l'usage. Les fouilles ont porté aussi sur les emplacements du *Sanctuaire d'Apollon*, sur la région de la Montagne Sacrée, où, suivant la légende, eut lieu la naissance d'Apollon et où l'on a retrouvé une série de sanctuaires, disséminés comme nos stations du chemin de la Croix, sur les petits sanctuaires d'Artémis et d'Héraclès, sur le cours de l'Inopas, le torrent sacré, et le lac aménagé à la suite de divers travaux.

L'Administrateur-gérant : J. Gamber.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 2. — FÉVRIER 1914.

L'ÉPOQUE D'ÉDIFICATION DES ALIGNEMENTS DE BRETAGNE

PAR LE Dr

Marcel BAUDOUIN (Paris).

Après avoir résolu le problème, que j'ai exposé déjà dans plusieurs notes (1) et travaux (2), de la *Date d'Edification des Mégalithes funéraires* (Dolmens (3), Allées couvertes, Cistes, etc., de l'époque Néolithique) et des *Menhirs périsépulcraux* (4), j'essaie aujourd'hui, dans ce court mémoire, de *déterminer l'âge*, en années, des *Alignements mégalithiques* en général, et de ceux de Bretagne en particulier, en appliquant la même méthode, c'est-à-dire en utilisant les *deux* Lois, qui m'ont servi pour les autres Monuments de cette nature.

Ces deux Lois, on le sait désormais, sont les suivantes :

1° Les MÉGALITHES ONT ÉTÉ ÉRIGÉS, EN RAISON DE L'EXISTENCE, au moment de leur construction, D'UN CULTE consacré au DIEU-SOLEIL, caractérisé par *quatre* données principales, en rapport avec les PHASES, CAPITALES, du COURS DU SOLEIL DANS LE CIEL, CHAQUE JOUR [*Apogée* [Midi]; *Lever* [Matin]; *Coucher* [Soir]], ET CHAQUE ANNÉE [*Soltices* et *Equinoxes*].

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Bulletin Société Préh. Franç.*, Par., 1912, p. 711.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Bulletin Soc. Préh. Franç.*, Paris. 1913, p. 45 et 78. — *Technique de l'orientation des Dolmens. Homme préhistor.*, Par., 1913, n° 12.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *De l'Orientation des Dolmens et de son rapport avec le Culte Solaire* — Extr. *Congr. int. d'Anthr. et d'Arch. préh.*. Genève, 1913, in 8°, 38 fig., 120 p.

(4) Marcel BAUDOUIN. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, Par., 1913, p. 200.

2° Le Phénomène astronomique de la PRÉCESSION DES EQUINOXES, appliqué à l'étude des DÉVIATIONS DES LIGNES MÉRIDIENNE, ÉQUINOXIALE et SOLSTICIALES (*Nord-Lever* et *Sud-Lever*), de l'Epoque Néolithique, fournies par ces monuments, permet de les *dater en années* et de les *classer* par périodes de 200 à 500 ans au moins.

Dans ces conditions, après avoir établi la *Chronologie* des divers *Alignements* connus en France, il deviendra facile de voir si les résultats théoriques obtenus concordent avec ceux fournis déjà par l'examen des *Mégalithes funéraires*, des *Menhirs*, et des *Sculptures sur rochers*.

*
* *

Mais entrons tout de suite dans l'étude *précise* des faits observés, en nous servant surtout des remarquables et précieuses constatations faites, il y a déjà longtemps, par un spécialiste (1), resté trop méconnu, M. F. Gaillard (2) !

Les ALIGNEMENTS de Bretagne peuvent être, au point de vue qui nous occupe, classés, comme les *Allées couvertes*, en deux types distincts :

1° Les *Alignements* RECTILIGNES, c'est-à-dire ceux qui n'ont qu'un grand axe d'érection unique ; ce sont les plus fréquents et les plus connus.

2° Les *Alignements* COUDÉS, c'est-à-dire ceux qui ont pour grand axe d'érection une *ligne brisée* ; ou plutôt, en somme, *deux Axes d'érection*, se succédant du fond à l'extrémité opposée au *demi-cromlech* qui les termine d'un côté d'ordinaire. Ceux-ci sont assez rares.

Etudions successivement ces deux catégories.

I. — ALIGNEMENTS RECTILIGNES.

A. — *Alignements classiques* (*Bretagne*).

1° *Le Menec* (Morbihan). — D'après F. Gaillard (2), l'*Aligne-*

(1) F. GAILLARD. — *Inventaire avec Cartes des Monuments mégalithiques du Morbihan*, etc.. — *Revue des Sciences Nat. de l'Ouest*, Paris, 1892. — Tiré à part, Paris, 1892, in-8°, 65 p., *Cartes*.

(2) Les chiffres de F. Gaillard sont certes, *sujets à caution*, car ils ne correspondent pas toujours à ceux des autres observateurs ; mais nous les adoptons, *faute d'observations personnelles*.

ment du Menec se dirige exactement à 70° de la Boussole. Retranchons la déclinaison ; nous aurons : 70° — 16° = 54°.

Or, à la latitude de Carnac, le *lever du Soleil au Solstice d'été* est exactement à 53°30' (Gaillard). Il n'y a donc aucune Déviation précessionnelle pour ce Monument, qui, par suite, remonte à environ 10.000 ans avant J.-C. ; soit 12.000 ans.

C'est donc l'un des *plus anciens* des Alignements de Bretagne !

Cela prouve que, dans ce pays, le *Culte du Soleil au Solstice d'Été* était déjà établi.

On remarquera, d'ailleurs, que le *Demi-Cromlech* de base, point de départ du Monument à l'extrémité Ouest, *n'est pas central*, mais *déborde* au Midi. — Cela est peut être une allusion au Culte du *Soleil à Midi*, qui semble encore *plus ancien*, au moins pour les Dolmens.

2° *Kerlescan* (Morbihan). — L'alignement de *Kerlescan*, qui a *treize* lignes de Menhirs et un *Cromlech*, se dirige, d'après F. Gaillard, à 95° de la Boussole [Notre ami E. Hue a noté un chiffre *moindre*].

En retranchant la déclinaison, nous obtenons : 95° — 16° = 79°.

Or le *Solstice d'Eté* est 54° environ. La déviation serait donc ici de : 79° — 54° = 25°.

Certes, ce chiffre dépasse le maximum possible (23°30') ; et cela de 1°30' (1). Mais on sait que, sur le terrain, il ne faut pas tenir compte d'une erreur de 2° ! — Donc admettons, *provisoirement*, 23°30' (2).

Dans ces conditions, cet alignement serait *le plus récent* de Carnac et correspondrait à 4.000 ans avant J.-C., c'est-à-dire ne daterait que de 6.000 ans. — Il serait contemporain de la deuxième partie de l'Alignement de Kerzhéro.

3° *Kermario*. — *L'Alignement de Kermario*, qui a dix lignes

---

(1) En partant de l'Equinoxe, nous aurions une Déviation, *inverse*, de 90° — 79° = 11°. — Mais cette hypothèse n'est pas soutenable, à notre avis.

(2) La *Corde* du Cromlech de l'Ouest, qui représente la ligne du *Lever au Soltice d'Hiver* (54° Ouest), ayant une déviation précessionnelle de 34° (Observation E. Hue : 20° Ouest), la déviation de l'Alignement doit, en réalité, être de : 34° — 16° = 18° (au lieu de 25°). — L'Orientation serait donc de 88°, au lieu de 95°.

de Menhirs, se dirigerait, d'après F. Gaillard, au 57° de la Boussole.

Je crois cette indication inexacte pour deux raisons : *a*) La première, c'est que le plan de cet alignement, reproduit par Fergusson, et dû à un auteur anglais, donne au moins 52° géographique ; soit 68° [52° + 16° = 68°] à la boussole.

b) La seconde, c'est que le superbe plan de J. Miln (1881), qui a si bien étudié Kermario, donne, très nettement, 65° à 70°, au rapporteur. Le plan de Du Cleuziou donne aussi 65° géographique. Je préfère donc m'en tenir au chiffre de Miln (70°), qui se rapproche davantage de celui des autres alignements, 70° ne pouvant correspondre qu'au Nord du *Cadastre*, à ce que je crois. Cela fait 70° + 16° = 86° à la boussole, d'après Miln.

Partant de cette hypothèse, calculons l'âge à l'aide de la Précession des Equinoxes. Comme le Soleil au Solstice d'Été se lève à 54°, on a : 70° — 54° = 16° pour la Déviation de la Méridienne Néolithique ; et ce chiffre correspond à 6.000 ans après J.-C. — Le Monument daterait donc de 8.000 ans dans cette hypothèse.

a) *Menhirs annexes.* — Je crois avoir découvert la signification des deux lignes de Menhirs, qui sont en dehors de cet Alignement et qu'on désigne sous le nom de *Ligne Nord* et de *Ligne Nord-Ouest*, depuis les recherches de Miln (1881) ; et ce que je vais dire maintenant contribuera à la vérification de l'Orientation admise ci-dessus.

On sait qu'il existe au Nord une ligne de Menhirs tombés, que j'appelle A, B, C, D, etc., situés dans *Lann Mane Kermario*. Si on continue cette ligne jusqu'à la première sériale Nord, on constate qu'elle fait avec cette sériale un angle de près de 100°.

Comme la première sériale est à 54° Est, on voit de suite que la ligne en question n'est pas la ligne *Méridienne*, mais qu'elle peut correspondre à la ligne *Solsticiale* du Lever au Solstice d'Hiver ou du Coucher au Solstice d'Été.

D'autre part, au Nord-Ouest, dans *Pen Mesquen*, se voit une autre ligne de menhirs renversés, qui, prolongée vers la première sériale Nord, fait un angle de 110° avec elle (1).

(1) Les Menhirs transversaux de la *Petite Métairie* doivent être de même ordre.

Il y a donc presque parallélisme entre ces deux lignes, qui, par suite, doivent bien être la ligne solsticiale, opposée à celle de l'Alignement, puisque 54° + 54° = 108°.

Les deux séries de Menhirs sont donc des sériales du Solstice d'Hiver et la Méridienne qui les sépare fait bien un angle de 16° avec le Nord du plan de Miln, qui, par suite, est bien le Nord géographique.

b) *Absence de Cromlech.* — L'existence de ces lignes spéciales est sans doute la conséquence de l'absence de demi-cromlech à l'Ouest de cet Alignement; mais c'est un problème que je n'ai pas résolu encore.

4° *Menec-Vian* (Morbihan). — Le petit *Alignement de Menec-Vian*, sur le plan dressé en 1874 et publié par Du Cleuziou, donne 52° géographique environ; mais il est impossible d'avoir une précision suffisante, cette carte étant à trop courte échelle.

En tout cas, à 2° près, puisque le Solstice d'été est à 53°30 en ce point, il s'agit aussi d'un Monument orienté au *Lever au Solstice d'Eté*, avec une déviation précessionnelle au moins égale à zéro (et peut être même négative). — Dans ces conditions, cet alignement est *très-ancien* et a plus de 12.000; mettons 13.000 ans environ.

5° *Sainte-Barbe* (Morbihan). — L'*Alignement de Sainte-Barbe*, très incomplet, se dirige, d'après F. Gaillard, vers l'Est-sud-est, exactement au 117° de la boussole.

Si nous retranchons la déclinaison, nous avons 117° — 16° = 101°.

Il est évident dès lors que ce monument est basé sur l'*Equinoxe*; et il donne alors : 101° — 90° = 11° de Déviation précessionnelle.

Or 11° correspondent à 7.500 avant J.-C.; le monument a donc 9.500 ans. — Il y a, d'ailleurs, des restes de *Cromlech*.

6° *Saint-Pierre* (Morbihan). — L'*Alignement de Saint-Pierre*, qui présente un Cromlech latéral du côté du *Sud* (1), et cinq rangées de Menhirs, se dirige à l'Est-sud-est, exactement, dit-on, au 105° de la Boussole (2).

---

(1) Fait important à retenir.
(2) Pourtant, M. E. Hue n'a pas trouvé ce chiffre !

Si nous retranchons la déclinaison 16°, nous obtenons : 105° — 16° = 89°, c'est-à-dire presque 90°.

Autrement dit, l'alignement est à l'*Equinoxe*, mais sans aucune déviation précessionnelle.

Il est par suite très ancien et remonte au moins à 10.000 ans avant Jésus-Christ. Il a donc 12.000 ans.

On remarquera la situation, ici tout à fait au *Sud*, du Crombech ; ce qui rappelle, sans doute, le culte, le plus ancien, du *Soleil à Midi*, comme pour Le Menec.

B. — *Autres Alignements* (*France*).

On connaît beaucoup d'Alignements en France. Mais, malheureusement, pour la plupart, *leur Orientation n'a pas été prise, sur le terrain, à la* Boussole, *dans de bonnes conditions d'observation.* — Il serait donc très dangereux de se baser sur ces faits, à l'heure présente.

1° *A. du bourg d'Avrillé* (Vendée). — En Vendée, j'ai essayé de débrouiller deux de nos alignements, détruits, à Avrillé (1).

Je ne suis pas sûr du tout du véritable *axe d'édification* de ces monuments, parce qu'il manque trop de Menhirs, quoique je sois certain de l'orientation de l'axe des Menhirs restants, que j'ai prise moi-même.

Toutefois, j'admets pour celui du *Bourg*, une déviation de 15°, c'est-à-dire une orientation variant de 5° à 30° à la Boussole, avec une moyenne de 15°.

Dans ces conditions, la déclinaison étant de 15°, on a une déviation de la Méridienne de 0° (15° — 15° = 0°) : ce qui correspond à environ 10.000 ans. — Cet alignement aurait donc 12.000 ans *et serait basé sur un fait nouveau :* sur le Soleil a Midi !

2° *La Cornetière d'Avrillé.* — Cet alignement, établi aussi au Soleil a Midi, donnerait au moins 13.000 ans (2). Mais rien n'est moins certain, vu les mauvaises conditions de l'observation !

3° *Les Devises* (Calvados). — Il est probable que les *Pierres*

---

(1) Marcel Baudouin. — *Les Alignements d'Avrillé* (V.). — Mémoire inédit.

(2) La déviation semble ici inférieure à 0°, c'est-à-dire négative.

Devises, au nombre de quatre, dont le plan a été publié par M. le Dr Doranlo. (1), forme un *Alignement*, vu la distance qui les sépare.

Or, d'après le plan, la ligne de pierres est orientée à 120° de la Boussole ou 120° géographique (2).

a) Si c'est bien 120° de la Boussole, en retranchant de ces 120° les 15° de la Déclinaison magnétique, nous avons : 120° — 15° = 105°. L'Alignement serait ainsi basé sur l'*Equinoxe* (90°) et la Déviation de la Méridienne serait alors de : 105° — 90° = 15°. Or 15° = 6.500 ans J.-C. — L'Alignement aurait donc 8.500 environ.

b) Si c'était 120° géographique, nous aurions un chiffre trop fort, puisque 90° + 23°30 = 113°30. — Il est donc probable qu'il s'agit bien ici de 120° à la boussole.

Sinon, les *pierres Devises* ne seraient pas un alignement classique ; et il faudrait les expliquer autrement.

II. — Alignements coudés.

1° *Kerzhéro* (Morbihan). — M. F. Gaillard a donné, pour l'*Alignement de Kerzhéro*, qui est le type de cette catégorie, les indications suivantes.

Au départ, il se dirige à 88° Est de la boussole. Mais, au *Mané-Bras*, il va brusquement à 125° Sud-est.

La différence est : 125° — 88° = 37°. — Or ce *coude* est typique (3) !

a) Posons 88°m On a : 88° - 16° = 72° solaire ou géographique.

Comme le *Solstice d'Été* est, en Bretagne, à 53°30 (ou 54°), on a : 72° — 54° = 18° de *Déviation méridienne*. Or, cela correspond à une construction remontant à 5.800 ans environ av. J.-C.; soit 5.800 + 2.000 = 7.800 ans.

b) D'autre part, 125°m Sud-est donnent : 125° — 16° = 114° géogr. Cette seconde partie correspond donc à l'*Équinoxe* (90°), et non plus au Solstice d'Été. Puisque 114° — 90° = 24°, la Déviation de la méridienne correspond ici au maximum (23°30)

---

(1) Dr Raoul Doranlo. — *Une Pierre à légende du Calvados*, etc. — *Homme préh.*, Paris, 1902, n° 4. — Tiré à part, 1912, in-8°.

(2) Dans le travail, cela n'est pas indiqué.

(3) C'est l'*Angle Solstitial* ; en effet : 126° — 90° = 36°; et 90° — 54° = 36° !

de la *Déviation précessionnelle*, c'est-à-dire à 6.000 ans environ. La différence en années des deux extrémités Ouest et Est du premier coude est donc de 7.800 — 6.000 = 1.800 ans.

Il résulte de là que cet Alignement fut commencé avec le *Culte du Soleil au Solstice d'Été* et que, 1.800 ans après environ, on changea de culte et passa au *Soleil à l'Équinoxe*. [Peut-être cela eut-il simplement pour but de marquer 2.000 années écoulées ?]. En tout cas, pour ériger tous les *éléments* de la *première partie* de cet alignement, qui sont en nombre assez grand (1), mais qui jadis devaient être plus nombreux encore, on a donc employé 1.800 ans ! — C'est là un fait *nouveau* à retenir (2).

Il résulterait de là qu'on aurait mis environ 2.000 ans pour ériger le premier coude de Kerzhéro ! Si cette interprétation est exacte, puisque nous connaissons sa longueur, obtient ainsi une *Commune Mesure*, fort précieuse, qu'on pourra utiliser plus tard, quand on aura *compté* les *Sériales*, les *Menhirs*, et les *Distances inter-mégalithiques* de la première partie de l'Alignement.

Dès lors, il sera possible de savoir combien d'années il aura fallu pour élever les Alignements rectilignes (3).

III. — Considérations générales.

Il est inutile de multiplier les faits, en prenant d'autres observations à l'étranger, en Angleterre par exemple. Les résultats, fournis par les principaux Alignements de Bretagne, sont très probants et suffisants.

Il ressort manifestement de l'étude ci-dessus que ces Monuments, comme les Dolmens, sont orientés au Soleil Levant : ce qu'avaient d'ailleurs noté déjà de nombreux Préhistoriens.

Mais, allons plus loin ; et voyons ce qu'on peut tirer du résumé ci-contre de l'étude précédente.

Les *Alignements* les plus anciens seraient ceux du *Menec-Vian*, de *Sainte-Barbe* et du *Ménec*. *Saint-Pierre* viendrait après. Mais le Culte aurait commencé par être celui du *Solstice d'Été*, du moins dans la région de Carnac.

---

(1) J'ignore ce nombre.
(2) On remarquera qu'il y a là *dix rangées*.
(3) Fait important à retenir.

Les Alignements les plus récents seraient ceux de *Kerlescan* et de *Kerzhéro*, qui dateraient ainsi de la fin de l'Ere Néolithique, puisqu'on fait remonter l'Age du Cuivre à 5.500 ans.

Le Culte du Soleil à l'*Equinoxe* serait le dernier venu, au point de vue « Alignements ».

Il est à noter qu'aucun Alignement ne correspond au *Solstice d'Hiver* ! — On le savait déjà ; mais cela est intéressant à souligner, puisque nous savons que les Mégalithes, ouverts à ce Solstice —

Solstice d'Été.	
Dénominations.	Époques.
Menec-Vian	13.000 ans.
Le Ménec (M.)	12.000 ans
Kermario (M.)	8.000 ans.
Kerzhéro (1re partie)	7.800 ans.
Keslescan (M.)	6.000 ans.

Équinoxe.	
Dénominations.	Époques.
Saint-Pierre (M.)	12.000 ans.
Sainte-Barbe (M.)	12.000 ans.
Devises (Calvados).	8 500 ans.
Kerzhéro (2e partie)	6.000 ans.

et il sont nombreux ! — sont d'ordinaire *plus anciens* que ceux ouverts à l'*Equinoxe* et surtout que ceux ouverts au *Solstice d'Été* (très-rares) !

Bien entendu, les Alignements n'ont jamais eu, dès lors, de rapport avec le Culte du *Soleil Couchant*, *le plus récent* de tous (au moins pour les Dolmens).

On peut donc placer l'Époque, type, des Alignements dans celle qui est *intermédiaire* entre celle des *Dolmens* ouverts au Sud [Culte du Soleil a Midi] *les plus anciens*, et celle des Dolmens ouverts au *Solstice d'Été* et au *Couchant*, *les plus récents* ! Et, pendant tout le temps qu'on en a élevés, les Dolmens s'ouvraient soit au *Solstice d'Hiver*, soit à une *Equinoxe*. On peut dire par suite que les Alignements apparaissent, dès lors, comme le résultat d'un Culte, réellement *complémentaire* de celui des *Dolmens*, puisqu'à *Dolmen ouvert au Solstice d'Hiver* correspond un Alignement dirigé vers le point solaire du *Solstice d'Été*, et qu'à Dolmen ouvert à une *Equinoxe* (automne, je suppose)

semble correspondre un Alignement dirigé, je suppose, à l'autre *Equinoxe* (printemps) !

Ce balancement est très remarquable.

Conclusions. — Pour pousser plus loin les déductions — ce qui serait prématuré — et conclure de façon ferme — ce qui serait aujourd'hui imprudent, — il faudrait disposer d'un plus grand nombre de faits, *à Orientations bien connues et absolument certaines.*

Comme ils manquent [ceux fournis ici ne sont d'ailleurs pas *sûrs*], il vaut mieux s'en tenir là.— Mais nous en avons déjà assez dit pour faire comprendre que, désormais, les Alignements — *énigme incompréhensible* il y a dix ans ! — sont éclairés aujourd'hui par une *lumière nouvelle*, assez intense pour nous permettre d'entrevoir, dans la nuit des temps, l'idée, qui, enfin, nous fera connaître leur nature.

Comme bien on pense, j'ai déjà ébauché une théorie pour ces monuments cultuels du milieu et de la fin de l'Epoque Néolithique; et elle est basée sur la signification du *Menhir* type (dit sépulcral), que j'admets désormais [*Statue du Soleil anthropomorphisé, protégeant les Sépultures*].

Mais il est trop tôt encore pour la développer et il nécessaire d'avoir des *plans* plus *détaillés* et *plus précis* des Alignements les plus complets (1) pour se lancer sur cette piste. — J'attends cette heure sans impatience ; mais je souhaite qu'elle vienne assez vite pour que ce soit du sol de France que jaillisse encore la solution cherchée. — Aujourd'hui l'affaire des Dolmens, des Menhirs et des Cromlechs, semble à peu près classée.— Celle des *Alignements* et des *Enceintes carrées* est en excellente voie.

L'Equation, jadis à tant d'inconnues, des Mégalithes [qui n'en possèdent plus qu'*une* actuellement] est donc sur le point d'être définitivement résolue.

---

(1) Il est très regrettable que la Commission des Monuments préhistoriques n'ait pas encore *publié* des plans officiels, de ces Monuments, propriétés de l'Etat.

Il serait à désirer que cette lacune, très facile à combler, disparaisse au plus vite, pour l'honneur de la Science française.

Si le Gouvernement ne veut rien faire, le Département du Morbihan a là un excellent moyen de faire connaître ses trésors au Monde entier !

LA CACHETTE DE BRONZE DE LA BONNIÈRE

Commune de Mouchamps (Vendée).

PAR

Louis MARSILLE (Malestroit, Morb.).

Le village de La Bonnière est situé à 4 kilomètres du bourg de Mouchamps, sur la route de l'Oie. La propriété de M. Joseph Rousselot, dite le Château de La Bonnière, est sur le bord même de la route. C'est dans le jardin du château qu'eut lieu la découverte. Elle remonte à *fort loin*.

Les haches, toutes à rebords droits, étaient nombreuses. Elles furent jetées dans quelque coin des servitudes. Une à une elles disparurent. Ce fut seulement pendant les vacances de 1906 que M. Rousselot me parla de cette trouvaille et qu'à ma demande il fit rechercher ce qui pouvait rester chez lui des haches en question. On n'en retrouva que trois ou quatre. J'en possède deux dont je donne les dimensions et le poids.

J'ai de plus reproduit, aussi fidèlement que possible, en *demi-grandeur*, sur la figure incluse, ces deux échantillons (*Fig.* 1 et 2).

Hache n° I. — Longueur : 0^m133 ; largeur tranchant : 0^m053 ; largeur talon : 0^m022 ; épaisseur maximum, rebords compris au milieu : 0^m021 ; épaisseur maximum au centre, entre les rebords : 0^m010. Les rebords font donc une saillie un peu supérieure à : 0^m005. — Poids : 260 grammes. — Tranchant convexe (flèche de 0^m012). — Quelques vacuoles surtout vers le talon. — Patine vert sombre.

Hache n° II. — Longueur : 0^m118 ; largeur tranchant : 0^m042 ; largeur talon : 0^m021 ; épaisseur au milieu sur les rebords : 0^m019 ; épaisseur entre les rebords : 0^m009, donc saillie des rebords : 0^m005. — Poids : 220 grammes. — Tranchant lunulé

asymétrique, plus arrondi d'un côté (flèche de 0m13 supérieure à la précédente quoique le tranchant soit moins large). Vacuoles. Même patine sombre. Sous le coup de lime, le métal n'est ni trop rouge ni trop jaune.

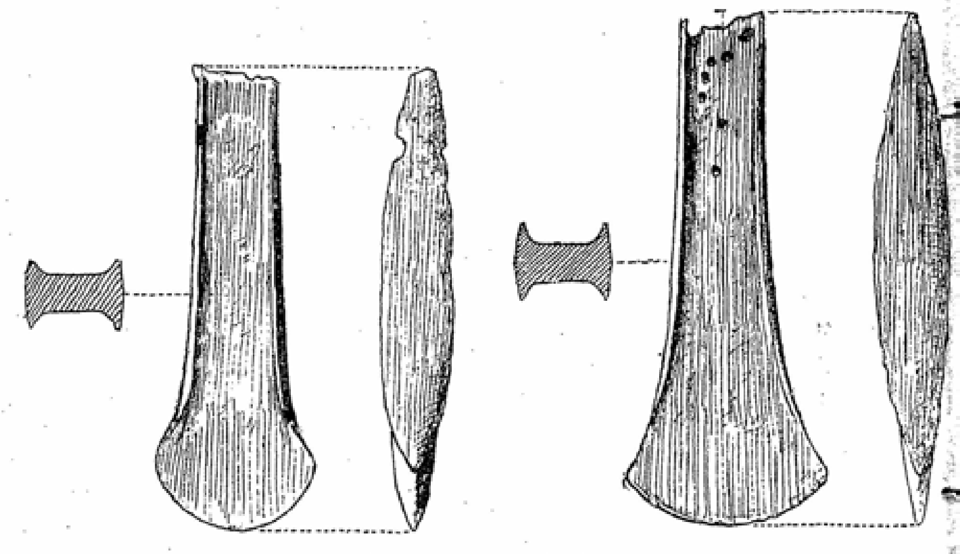


Fig. 1 et 2. — *Cachette de La Bonnière*, Mouchamps (Vendée) [Deux des nombreuses Haches à bords droits].

Je passe chaque année quelques jours de vacances en Vendée et de là en Maine-et-Loire. C'est ainsi que je possède quelques objets provenant de ces deux départements. Je signale d'abord la découverte d'une CHAMBRE SOUTERRAINE, sur le bord de la route de Mouchamps à l'Oie, à moitié route environ et au Nord, non loin d'un ruisseau, entre le bourg de Mouchamps et le village de La Bonnière, où a été trouvée la Cachette de Bronze.

D'autre part, j'ai, dans ma collection, provenant de Vihiers (M.-et-L.) une hache plate en pierre gréseuse, susceptible d'intéresser par le rapprochement qui s'impose avec la *hache plate* en cuivre. Les bords sont *presque* rectilignes; les côtés abattus à angles droits forment donc un plan. Voici ses dimensions : (*Fig.* 3).

Longueur totale......................	0m130
Largeur du tranchant..................	0m068

Flèche	—	0m015
Largeur au talon		0m032
Flèche	—	0m010
Epaisseur maximum		0m019
—	du talon	0m008
—	du côté sur toute la longueur	0m008

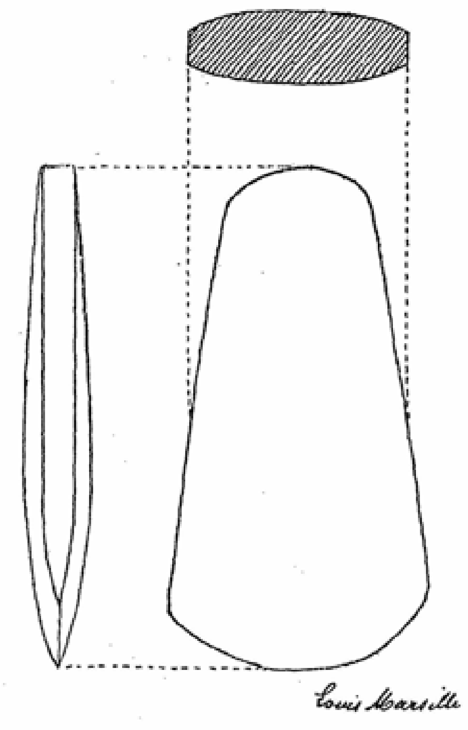


Fig. 3. — Hache polie, plate, en pierre (Type des Haches de Cuivre).

Je joins à cette note un dessin de cette hache en demi-grandeur (*Fig.* 3). Sa patine est extraordinairement belle : telle un vernis ! Elle me rappelle une belle hache du Musée de Vannes, que nous avions fait photographier certain jour. L'épreuve nous avait donné dans le cadre de la hache l'image reflétée de l'atelier de l'opérateur...

DÉCOUVERTE D'UNE HACHE DANS UN MUR

USAGES, COUTUMES ET SUPERSTITIONS.

PAR

Paul BERTHIAUX (Montereau, Seine-et-Marne).

Depuis quelques années, nombre de savants ont consacré leur intelligence à l'étude des premiers âges de l'homme, et par conséquent en premier l'âge de la pierre, la plus ancienne période connue de l'histoire de notre pays. Pour ma part et chaque fois que l'occasion s'est présentée j'ai tenu à signaler les objets de notre région. — Aujourd'hui je viens présenter une hache trouvée dans un mur.

Pour la trouvaille que je vais décrire, j'ai la prétention de croire que cette pierre n'a pas été mise comme calage dans le mur, mais placée dans un but défini.

On sait que les haches en silex trouvées dans les vieilles murailles ont une signification. L'érudit préhistorien, M. le Dr Marcel Baudouin, a traité d'une manière générale et scientifique un grand nombre de découvertes de ce genre ; et, à ce sujet, il est bon de rappeler une ancienne coutume qui consistait, lors de la construction d'une maison, de placer une hache dans le mur, pour la protéger de la foudre ainsi que des mauvais sorts.

Dans notre département, cette vieille tradition n'est guère signalée ; et, aujourd'hui, grâce à M. Delalène, le très sympathique régisseur du château de Chevry-en-Sereine, j'ai le plaisir de faire la présente communication ; je profite de cette circonstance pour lui adresser publiquement tous mes remerciements, tout en rappelant certaines superstitions existantes ou disparues.

Enfin les données scientifiques qu'on possède sur l'âge de la pierre prouvent surabondamment que la hache est l'instrument le plus ancien qui ait donné lieu au début à des coutumes spéciales, puis par la suite à de grandes superstitions.

Chevry-en-Sereine, du canton de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne), est un pays de 530 habitants ; son altitude est de 160 mètres ; on y remarque un superbe château Louis XIII, appartenant

à M. le comte de Pélissier ; plusieurs fermes font partie du domaine du château.

En surveillant les travaux des fermes, M. Delalène, qui connait parfaitement les instruments de l'âge de la pierre, fut surpris d'apercevoir à 1m50 du sol dans le mur de l'habitation de la ferme et au milieu d'un joint de maçonnerie un tranchant de hache en silex ; il se mit en mesure de le dégager et peu à peu il fut assez heureux de sortir l'objet.

C'est une hache polie de 0m12 de long sur 0m06 de large ; son épaisseur est de 0m04 ; le tranchant dépassait le joint de quelques centimètres ; elle était placée dans le mur du Nord de l'habitation.

Ce qui resterait à étudier, c'est de savoir si, dans la pose de ces prétendus talismans, il y avait une orientation spéciale.

Cette dernière hypothèse est à contrôler.

Je tiens à profiter de cette circonstance pour remettre en lumière certaines coutumes et superstitions, qui ont été décrites par MM. Cartailhac, de Mortillet, Joly, Dr M. Baudouin et L. Bonnemère, etc.....

Pour notre Seine-et-Marne, le fouilleur inlassable, qu'est M. Reynier, a décrit, il y a quelques mois, une découverte semblable, près de Lizy-sur-Ourcq.

Dans un très grand nombre de contrées on peut aisément trouver le culte ancien de la hache de pierre ; et on relève une quantité d'usages religieux ou superstitieux de ces silex.

Ces pierres, appelées pierres de foudre par l'antiquité grecque et romaine, désignées encore aujourd'hui sous des noms analogues chez les peuples les plus divers, ces haches sont connues en Picardie sous le nom de langues de chat, « langué d'çòa », en raison de la ressemblance de ces silex avec la langue de chat qui a fourni la comparaison. Les Japonais les nomment, quelquefois, *haches du penard*, cet animal étant pour eux le symbole du mal ; ou bien *haches de Tengu*, le gardien du ciel.

Aldrovande les désigne sous le nom de *glossopetra*, à raison de leur ressemblance avec la langue de l'homme. Pline les croit tombées du ciel pendant les éclipses de lune ; et il dit que « les magiciens les regardaient comme très nécessaires à ceux qui courtisaient les belles dames » (Pline, *Hist. nat.*, lib. XXXVII, cap. X).

De nos jours même, non seulement en Italie, mais encore au

sein de nos provinces en apparence les plus civilisées, les haches et les flèches en silex sont regardées comme un préservatif certain contre la foudre, les tempêtes, les maladies épidémiques et les épizooties.

Certains préhistoriens ont signalé que, dans quelques régions, on en fait des battants de clochettes que l'on suspend au cou des moutons. On ne saurait, avec tous les raisonnements du monde, empêcher le paysan breton de croire que les *moensourars*, pierres de foudre, jetées à dessein dans un puits, en purifient l'eau ; d'autre part ils prétendent que, bouillies dans le breuvage destiné aux moutons malades, elles les guérissent infailliblement de tous leurs maux.

C'est, dans les Cornouailles, un spécifique souverain contre les rhumatismes; ailleurs contre les ophthalmies, contre les points de côté, les hernies, la teigne des enfants.

On peut voir par ce qui précède que la superstition a dans le cœur humain de profondes racines, qu'il est bien difficile d'extirper ; ces idées superstitieuses remontent elles mêmes à la plus haute antiquité.

Les Hébreux, du temps de Moïse, et vraisemblablement leurs ancêtres, s'en servaient, dit-on, dans la cérémonie de la Circoncision et souvent même pour égorger les animaux. On sait également que les prêtres de Cybèle faisaient, sur leur propre personne, du *religiosa silex* consacré au culte de la déesse. Chez les Grecs et chez les Romains, les silex ouvrés ornaient assez souvent les diadèmes des dieux.

Dans le rapport l'*Olaus Magnus*, cité par M. Em. Cartailhac (p. 81), dans la cérémonie du mariage, les anciens Goths battaient le briquet au-dessus de la tête des époux, voulant indiquer par là que la vie cachée dans les deux sexes se manifeste et se multiplie par l'amour, comme les étincelles du feu latent dans le silex en jaillissent au moyen de la percussion.

Les Japonais, plus scrupuleux encore, conservent précieusement dans leurs temples les silex taillés ; et ils les considèrent comme étant les armes primitives des Kumis, premiers habitants incorporels du pays.

Dans l'antiquité, on attribuait généralement à la foudre la formation des haches en silex. Vers le milieu du VIIe siècle, une opinion aussi peu raisonnable que la précédente cherchait à se faire jour. Quelques auteurs admettent que les prétendues cérau-

nies sont des instruments en fer, que le temps a changés en pierre ; mais, dit Boëce, « c'est une renommée si constante et approuvée de l'approbation de tant de personnes que l'est la flèche de foudre que, si quelqu'un voulait combattre cette opi- communément tenue et y donner son consentement, il paraîtrait fol » (1).

Nous renverrons aux mémoires de Em. Cartailhac les lecteurs curieux de connaître les idées bizarres au moyen desquelles les savants contemporains de Boëce de Bort prétendaient expliquer la formation des *céraunies* au sein des nues.

Mercatus, le premier, vers la fin du XVI[e] siècle, eut des idées exactes sur la nature des prétendues pierres de tonnerre ; et il les regarda comme étant les armes d'un peuple primitif, auquel l'usage du bronze et du fer était totalement inconnu.

L'empereur Auguste avait au moins soupçonné l'usage primitif des silex, car il donnait le nom d'*arma heroum*, armes des héros, aux prétendues céraunies trouvées par lui dans les grottes ossifères de Capri.

Chez les Guanches des îles Canaries, comme chez les Egyptiens, on ouvrait les cadavres des chefs avec un éclat d'obsidienne.

L'Eglise catholique elle-même, au moins dans certains pays, gardiens fidèles des usages anciens, a recours au choc des silex avec le briquet, pour allumer le feu nouveau le jour du samedi saint : « *Ignis de lapide excutitut et cum eo accenduntur carbones* », dit en effet la liturgie !

Notons en terminant que les nombreuses haches trouvées dans les mêmes circonstances prouvent que le culte de ces silex a été presque universel. Elles démontrent que par une pensée instinctive tous les peuples tiennent à conserver le souvenir des aïeux. Ces sentiments, aussi louables qu'ils sont naturels, engendrent très souvent la superstition ; c'est là du moins l'opinion la plus répandue.

Quoique la découverte exposée plus haut soit vraiment de peu d'importance, j'ai cru utile d'assigner à cette petite plaquette un rang dans nos publications locales.

---

(1) Cité par Em. Cartailhac (*L'âge de la pierre polie dans les souvenirs et les superstitions populaires*. Paris, 1878, p. 11).

SUR L'EXISTENCE DU BRONZE AUX EMONDANTS
dans l'Arrondissement d'Étampes

PAR

G. COURTY (de Paris).

La localité des Émondants se trouve sur le plateau de la Beauce ou mieux du Hurepoix, entre les deux vallées de la Juine et de la Renarde, à 2 kilomètres de Chauffour (arrondissement d'Étampes) et non loin de Souzy (Susiacus), où les Romains établirent jadis leurs pénates au commencement de l'ère chrétienne. Les vestiges romains sont aux Émondants très nombreux et leur séjour y est encore marqué par des grands bronzes éparpillés çà et là sur le sol, aux effigies d'Antonin le Pieux, de Faustine, de Marc-Aurèle, de Commode, etc. Le plateau des Émondants est entièrement jonché de silex taillés des époques chelléenne et néolithique principalement. Depuis les temps les plus reculés, les points habités par les préhistoriques le furent par les Gaulois, puis par les Romains, probablement en raison de leur belle situation. Aux Émondants, l'industrie chelléenne, en forme d'amande, est invariablement représentée par un silex meulier, à patine jaune rougeâtre. Le Moustérien est également en silex aquitanien ; mais on ne le rencontre que très rarement sur ce plateau ainsi que le Magdalénien localisé plus spécialement sur les lignes de faîte des vallées, notamment sur celle de la vallée sèche d'Étréchy, comme nous venons de le constater.

Les instruments chelléens et moustériens sont surtout abondants dans les alluvions des rivières ou encore dans les éboulis des pentes ; mais ils sont rares sur le plateau de la Beauce.

Quant aux instruments néolithiques, ils sont surtout localisés autour de fosses ou mardelles représentant vraisemblablement en Beauce l'emplacement des premières habitations préhistoriques.

Les objets en bronze ne sont pas communs en Beauce. En

1912, un cultivateur de mes amis découvrit, à droite du chemin des Émondants, à Saint-Sulpice-de-Favières, dans la partie cadastrée « section B, n° 444 », dite « Le Haut des Émondants », une hache en bronze en parfait état, à talons rectangulaires, avec ornements en creux de l'époque Morgienne (Cf. Classification G. et A. de Mortillet) (1). Cette hache mesure dans toute sa longueur, y compris le talon, 17 centimètres exactement. Son tranchant a dans sa plus grande largeur 5 centimètres. La hache en question a une fort jolie patine d'un vert foncé, avec taches d'un bleu clair dans les cavités du talon (*Fig.* 1). Cette rencontre me paraît être unique et nous ne pensons pas que la hache puisse

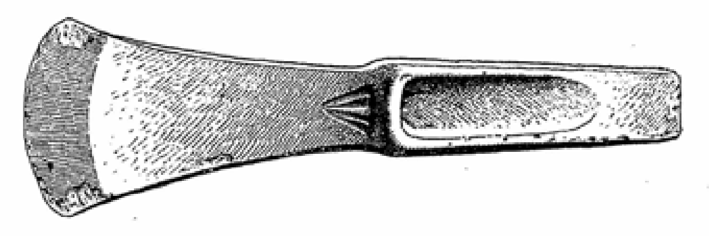


Fig 1. — *Hache à talon*, à excavation au talon, de Saint-Sulpice-de-Favières (Beauce) Dessin Adrien de Mortillet. — *Echelle* : 1/2 grandeur.

être accompagnées d'autres haches ou d'instruments, comme cela a lieu d'ordinaire dans les cachettes de colporteur ou de fondeur.

A Boutigny (Seine-et-Oise), il y a seulement une vingtaine d'années, un carrier découvrit, non loin de la « Grande Roche », ou Clocher de Pasloup, dans une cavité d'un bloc naturel gréseux, un amas de différents objets en bronze, pesant, dit-on, plus d'une dizaine de kilos. Il y avait surtout des haches à douille, un fragment d'umbo de bouclier et des morceaux de faucille, dont quelques-uns sont encore entre les mains de M. Sergent, instituteur, à Boutigny. La plupart des objets en bronze provenant de cette cachette de fondeur, ont été vendus à des marchands ambulants et sont naturellement aujourd'hui démarqués, au plus grand dommage de leur valeur archéologique.

(1) Paul de Mortillet. — Objets en bronze trouvés dans les départements de la Seine et Seine-et-Oise. — *Homme préhistorique*, 6e année, 1908, n° 4.

Nous savons verbalement que d'autres trouvailles fortuites de haches en bronze à bords droits ont été faites dans la région d'Étampes et à Étampes même. Notre découverte aux Émondants, qui est nettement localisée, a un grand intérêt scientifique. L'année dernière, nous avons trouvé à Bleury, en Eure-et-Loir, une belle scorie de bronze, résultant vraisemblablement d'une fonte (1). Les dragages de la Seine, aux environs de Villeneuve-Saint-Georges, ont donné des pièces analogues à celles que l'on a découvertes disséminées en Beauce.

Tout n'a pas été dit sur la période du bronze et bien des objets divers peuvent être rapportés à cette lointaine époque. Faut-il citer ces sortes de doubles boutons en bronze à chaîne, trouvés à Étréchy (Seine-et-Oise) ; ces bracelets en bronze ramassés à Villeneuve-Saint-Georges, dans les environs d'Étréchy, etc., etc ?

Comme on le peut voir pour l'arrondissement d'Étampes, notre trouvaille des Émondants ne reste pas isolée. Elle se relie aux découvertes d'Étréchy et d'Étampes et indique ainsi une continuité normale dans la marche des industries humaines à travers les âges.

---

(1) Dans ladite scorie, des empreintes ligneuses indiquaient que la fusion avait été obtenue par un feu de bois.

BULLETIN

Comment on classe les Collections préhistoriques au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

M. A. de Mortillet a publié récemment un article (1), d'où nous extrayons le passage suivant :

« A la mort d'un distingué préhistorien [M. A. de Maret], sa collection resta entre les mains de sa veuve ; et une de ses filles en eut soin. Nous avons eu, en 1906, le plaisir de recevoir cette collection, que nous ne connaissions qu'imparfaitement, et de pouvoir l'étudier à loisir, grâce à l'obligeance de Mme de Maret, qui nous fit alors part du désir qu'elle avait de s'en défaire, la seule de ses filles qui s'y intéressait devant prochainement se marier, et quitter le Château des Ormeaux, où elle était installée.

Sur notre proposition, la *Société préhistorique française* émit, dans sa séance du 27 mai 1909, le vœu que cette collection soit acquise par l'Etat et remise au Musée des Antiquités Nationales. Un vœu semblable fut également voté par la *Société d'Anthropologie de Paris*, dans sa séance du 3 juin de la même année.

« A la suite de ces vœux, qui furent transmis au Ministre de l'Instruction publique, le Musée de Saint-Germain se décida à entrer en pourparler avec Mme de Maret ; mais on eut la fâcheuse idée d'accepter un intermédiaire, qui, profitant de la désastreuse insuffisance du budget de nos musées nationaux, s'empressa de disloquer un ensemble, plutôt gênant pour ses théories scientifiques.

« Il en résulta qu'une partie seulement des récoltes de M. A. de Maret alla à Saint Germain. Le restant fut divisé en un certain nombre de lots, dont quelques-uns furent proposés à des collectionneurs de notre connaissance. Que sont devenues les séries ainsi essseminées ? Nous l'ignorons complètement ; et très probablement la plupart de nos collègues l'ignorent aussi. Il ne serait pourtant pas indifférent de le savoir.

« Quoi qu'il en soit, nous tenons à protester hautement contre cette façon, un peu libre, de protéger notre patrimoine national. »

Il nous semble que ne devrait travailler, au moins *officiellement* pour les Musées de l'Etat, que des Fonctionnaires, dûment payés pour cela.

M. B.

---

(1) *Revue anthropologique*, Paris, 1912, nov., n° 11.

VARIÉTÉS

A propos du Culte Phallique.

Nous avons reçu la lettre suivante d'un pays fort lointain. — Nous l'insérons avec un grand plaisir, puisqu'elle prouve que *l'Homme préhistorique* est lu un peu partout, même en Asie !

Tachkent (Turkestan), le 4/17 décembre 1913.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Abonné à *L'Homme préhistorique*, je viens de lire, dans le n° 11, l'intéressant article de M. Raoul Montaudon : « *A propos du Phallus en bois de Renne de l'Abri Blanchard (Dordogne)* » — A ce sujet, permettez moi, Monsieur et cher Rédacteur, d'émettre une opinion personnelle sur la curieuse trouvaille de M. Didon.

Tout en partageant l'avis de M. Raoul Montaudon, quant au doute émis par ce dernier sur l'existence d'un Culte phallique à l'époque aurignacienne, il reste cependant à expliquer le rôle du Phallus en bois de renne, recueilli par M. Didon. L'archéologie historique nous a révélé la présence du Phallus sur bon nombre de monuments. Sans parler des phallus gravés sur les murs des anciennes villes de Grèce, d'Italie et du nord de l'Afrique, dont la signification à la fois symbolique et prophylactique n'échappe à personne, nous signalerons les curieuses statues-babas de Russie, sur lesquelles se trouve parfois représenté l'organe génital masculin (1).

A titre de rapprochement, signalons encore l'urne à visage, découverte aux environs de Mayence et qu'on peut voir de nos jours au Musée de Bonn. Des deux côtés de la bouche sont disposés en relief deux phallus, nettement indiqués.

La représentation de cet organe masculin sur les statues ou sur les vases n'implique nullement un culte essentiellement phallique, pas

(1) CASTAGNÉ. — *Etude historique et comparative des statues-babas des steppes kirghizes et de Russie en général.* — *Bul. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1910.

plus que le phallus en bois de renne de l'Abri Blanchard des Roches près de Sergéac n'implique rigoureusement une pratique rituélique!

Toutefois, si nous jetons un coup d'œil sur les pratiques de la magie imitative chez les Primitifs, nous y trouvons des exemples où le désir s'accomplit d'après l'image. Si le nœud chez les Kirghizes, la fermeture intentionnelle d'un cadenas chez les Arméniens du Caucase, empêche la consommation d'un mariage, la représentation de l'organe génital masculin peut fort bien favoriser la fécondité d'une femme stérile ou bien faciliter un accouchement. Il suffit pour cela de porter sur soi l'emblème de la fécondité, de l'avoir constamment sous la main, en un mot d'être incessamment sous son influence. Tel est à notre avis le rôle magique qu'a dû jouer le phallus en bois de renne de l'Abri Blanchard des Roches, rôle que durent également jouer le phallus en silex trouvé près de Belz (Oise) et le phallus poli en serpentine trouvé à Bourbon-Lancy ; tous deux mentionnés dans votre Bulletin.

D'autre part, l'été dernier, effectuant des fouilles dans les ruines d'Akhcikent, ancienne capitale du Ferghana (Turkestan), je découvris une pierre, reproduisant fidèlement l'image du phallus. Cette pierre à phallus ne semble pas avoir été façonnée par la main de l'homme ; on dirait plutôt une anomalie de la nature ; cependant la présence de cet objet parmi les débris des ruines est plus qu'une coïncidence. Ajoutons qu'une pareille anomalie, un second phallus, fut découverte peu avant dans les environs de Tachkent. En ce moment, il fait partie de la collection N. Zaroudni à Tachkent. Sans attacher trop d'importance à ces trouvailles, j'ai cru tout de même bon de les signaler.

L'usage des phallus n'est pas inconnu des indigènes du Turkestan. L'un de mes amis, M. *Gorodetzki*, inspecteur de l'Instruction publique à Tchimkent, eut l'occasion de voir des phallus artificiels, lors d'une cérémonie nuptiale à Samarcande. Les phallus étaient portés dans la rue, en tête du cortège, par un groupe de jeunes gens Sartes, qui, de temps en temps, les élevaient au-dessus de leurs têtes, les agitaient en poussant de grands cris (1). La signification du phallus dans une pareille cérémonie ne fait pas de doute ; nous sommes bien ici en présence d'un cas de magie imitative.

Tout différent est l'usage du phallus artificiel chez quelques peuples primitifs actuels de la Sibérie nord-orientale : Tchouktches, Giliaks, Esquimaux. Chez ces derniers, le phallus artificiel est usité par les chamans à sexe interverti. Les femmes-hommes attachent le phallus artificiel à une ceinture de cuir au-dessus du pubis, afin de posséder l'autre femme. Dans ce cas, l'usage du phallus artificiel répond à une

---

(1) Ces phallus sont faits de citrouilles spéciales; on peut s'en procurer au bazar de la ville indigène de Tackent.

pratique rituélique propre au chamanisme des femmes; il n'en est pas de même chez les jeunes filles tchouktches, qui l'emploient dans un but exclusivement pervers.

Joseph Castagné, *Professeur à l'Ecole Réale de Tachkent.*

Les Musées de Folklore de l'Ouest de la France.

Nous recevons la lettre suivante, que nous sommes heureux d'insérer *in extenso*.

Le Bouscat, le 29 Décembre 1913.

A M. le Directeur de « l'*Homme Préhistorique* »,

Monsieur le Directeur,

Dans le n° de novembre de l'*Homme Préhistorique*, p. 365, en signalant la création d'un Musée de folklore basque, vous écrivez en terminant votre note : « Tous mes compliments au pays basque. Quand donc, la Vendée, les Charentes, la Gironde, s'imiteront-elles, etc... »

Cela me laisse supposer que vous ignorez l'existence du Musée du vieux Bordeaux, qu'en ma qualité d'ancien Président de la *Société Archéologique* je crois de mon devoir de vous révéler et qui répond à votre *desideratum*. Ce Musée, fondé en 1907, par la *Société Archéologique*, d'abord consacré aux souvenirs du vieux Bordeaux, n'a pas tardé à prendre une grande extension, par suite des dons des particuliers et des amateurs de toute la région. Il est installé dans un cadre merveilleux, bien que déjà trop à l'étroit, dans le Monument appelé « Porte du Cailhau ». La municipalité très éclairée qui veille aux destinées de la ville de Bordeaux s'intéresse à ce musée d'une façon toute spéciale et le subventionne. Il faut prévoir le moment très prochain où les trois salles de la Porte du Cailhau seront insuffisantes, pour recueillir les documents qui nous viennent de toutes parts et où la création d'un Musée digne de la capitale du Sud-ouest s'imposera.

Déjà, on peut y admirer des livres, des manuscrits, des gravures, des portraits, des médailles, des objets d'art et d'industries locales, des statuettes, motifs d'ornements, des emblèmes d'anciennes corporations, des émaux, des faïences, des costumes anciens, et enfin tout ce qui peut se rapporter au Folklore régional.

Qu'il me soit permis de signaler ici en passant, que mon savant collègue et ami, M. François Daleau, a installé, à côté de son musée préhistorique, à Bourg-sur-Gironde, un Musée du Folklore, dans lequel il a déjà rassemblé un grand nombre de documents fort intéressants.

Le Musée de la Porte du Cailhau reçoit un grand nombre de visiteurs

tant étrangers que bordelais. Nos compatriotes apprécient hautement les services qu'il rend et qu'il rendra, en sauvant de l'oubli les souvenirs du passé, tout ce qui permet de reconstituer son histoire, et tout ce qui se rapporte à l'évolution de la civilisation.

Puisque, dans le même article vous parlez aussi des Charentes, permettez-moi de vous signaler la très riche collection de M. Mestreau, le très distingué amateur de Saintes, qu'il est à même d'organiser et qu'il installe généreusement dans l'ancien Hôtel des Gouverneurs de Saintonge, qu'il a acquis à cet effet. Ce Musée est appelé à devenir un des plus riches et des mieux organisés de la Province.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Dr G. LALANNE.

Notre aimable confrère, que nous remercions de sa communication, confond un peu, dans cette lettre, des choses assez distinctes. Mais ce n'est pas le lieu de chicaner..... Soyons heureux des bonnes nouvelles qu'il nous donne, et souhaitons encore de voir Angoulême et d'autres villes imiter Bordeaux et Saintes.

Le temps presse, quoiqu'on dise, au point de vue Folklore. Signalons surtout le musée du Nord de Stockholm et les autres musées *suisses* et *allemands*. En France, la Provence a ouvert la voie, et Arles, la cité du Lion, nous offre son magnifique *Museon arlaten*, dû à la persévérante énergie du maître de Maillane. La Champagne a son musée régional de Reims (Dr Guelliot); la Lorraine possède le sien à Nancy, installé dans les bâtiments du palais ducal; et dans une vénérable demeure du quai Saint-Nicolas de Strasbourg, se trouve l'émouvant musée Alsacien. Citons encore les musées bretons de Quimper et de Kériolet; ceux de Nantes, de Niort, de Brive et de Périgueux; celui de Honfleur (très remarquable) pour la Normandie; la salle consacrée, à Amiens, à la Picardie; et le Château féodal de Gaston-Phébus, à Mauvezin-de-Bigorre !

Les Fouilles de Phocée.

M. Félix Sartiaux, fils de l'ingénieur bien connu, directeur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, a exposé à l'Académie des Inscriptions les résultats des recherches et travaux qu'il a poursuivis, au mois de septembre 1913, sur le site de l'ancienne Phocée, la célèbre Métropole de Marseille, au cours d'une mission qui lui a été confiée par le

Ministère de l'instruction publique. Il a décrit d'abord ce site, qui n'a pas *été exploré* jusqu'ici, et dont aucune trouvaille ne figure dans les musées.

Il a présenté la minute de la carte qu'il a levée au tachéomètre et dessinée à l'échelle de 1/5000. Il ne reste à la surface du sol que des vestiges épars de tombes rupestres, de monuments antiques et du moyen âge, des fragments céramiques en grande abondance, que M. Sartiaux a inventoriés en détail et figurés sur son levé. A signaler un beau fragment de lion archaïque du sixième siècle avant Jésus-Christ, semblable aux lions trouvés à Délos. M. Sartiaux a complété ces recherches par quinze sondages, dont les plus intéressants l'ont amené à découvrir : une tombe en forme d'auge, dans un monument rupestre ; dix-huit fragments de marbre ayant appartenu à une porte antique voûtée en cintre et flanquée de colonnes engagées surmontées de chapitaux corinthiens ; des vestiges d'une nécropole hellénistique et d'un atelier de potier ; un grand dallage pouvant appartenir à une agora ; plusieurs sarcophages hellénistiques *isolés*, dont l'un contenait les squelettes d'un homme et d'une femme ; une belle base en marbre, portant une dédicace honorifique de dix-neuf lignes.

Les tessons de céramique et fragments de lampes épars sur le sol sont d'époque hellénistique et romaine ; les fragments de figurines sont du style de Tanagra et de Myrina ; divers petits objets vus sur place sont d'époque romaine ; un petit vase en forme de grotesque peut remonter à l'époque archaïque. Les monnaies qui lui ont été présentées s'échelonnent entre le début du quatrième siècle avant Jésus-Christ et l'époque de Constantin et de ses successeurs.

M. Sartiaux a résumé le texte de neuf inscriptions qu'il a pu restituer et qui constituent des dédicaces funéraires ou honorifiques ; l'une d'elles vise un *certain* Hermokratès de Phocée, qualifié de philosophe et auquel Philostrate a consacré plusieurs pages dans sa *Vie des Sophistes* ; une autre est un décret du Sénat et du peuple en l'honneur d'un citoyen de Phocée auquel Marseille a conféré certains droits et honneurs. Enfin le jeune archéologue a découvert, dans les environs de Phocée, à Panhagia-Bournou, des restes importants d'une église byzantine construite sur l'emplacement d'un *Temple d'Asklépios* et d'autres antiquités encore qu'il signale, et qui à son avis présentent toutes un grand intérêt archéologique et scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

Les Corses devant l'Anthropologie; par Pierre Rocca. — Libr. Gamber, 7, rue Danton, Paris. 1913, in-12°.

Petite plaquette, renfermant l'exposé des caractères de la population de l'Ile de Corse, indiquant ses affinités avec la race *paléolithique* occidentale, et sa dissemblance avec les groupes ethniques voisins. Il s'agit, en somme, d'une étude des habitants primitifs de la Corse, au sujet desquels l'auteur conclut ainsi : La population de la Corse résulte du mélange d'un élément paléolithique supérieur (magdalénien), représentant une race brune, petite, très dolicocéphale, arrivé par l'Italie, avec des hommes néolithiques, blonds, à taille élevée, moins dolicocéphales, originaire du Nord de l'Europe.

Il me semble que ces conclusions sont un peu trop absolues ; et il me parait bien difficile d'établir une distinction aussi tranchée entre ces deux races préhistoriques. La Science n'est pas encore assez avancée pour qu'on puisse admettre, sans discussion ni réserve, des idées aussi carrément affirmées. Mais l'ouvrage n'en expose pas moins la question Corse avec tous les détails nécessaires et d'après une méthode excellente. La Préhistoire de l'Ile, qui n'est pas très avancée, révélera d'ici peu certainement des faits qui seront des plus utiles pour l'étude de ces problèmes. Attendons les et encourageons M. Pierre Rocca à travailler, en le priant de se souvenir qu'une bonne *fouille* ferait mieux notre affaire.

M. B.

Une Capitale française préhistorique; par Marcel Baudouin, Réd. en chef de l'*Homme préhistorique*. — Paris, Extr. du *Tour de France*, (tome VI, 1912). O. Beauchamp, 87, rue Denfert-Rochereau, édit., in-4°, 16 p., avec des superbes photographies et planches en couleurs [Aquarelles].

M. le Dr Marcel Baudouin vient de faire paraître à part une plaquette in-4°, illustrée de très nombreuses photographies et d'aquarelles en couleurs, consacrée à la Vallée de la Vezère, bien connue de nos lecteurs.

Elle est destinée à la vulgarisation des trésors artistiques et préhistoriques de cette contrée unique. Sous ce titre, très suggestif et très heu-

reux, d'*Une Capitale française [au Paléolithique supérieur]*, l'auteur a résumé très brièvement, à l'usage de tous, les principales acquisitions réalisées par l'Art primitif et la Science dans cette vallée. Il se propose de faire de même pour la région de CARNAC (Capitale préhistorique *mégalithique*); pour les LACS DU JURA (Capitale néolithique *lacustre*); et la région du GRAND-PRESSIGNY (Capitale Néolithique *industrielle*).

Tous nos compliments à l'éditeur artiste, M. O. Beauchamp, qui a su si joliment encadrer un texte aussi savant que facile à comprendre pour les non initiés.

C. S.

LES STATIONS PRÉHISTORIQUES DE BREUIL ET DE BACQUENCOURT (SOMME); par A. TERRADE (d'Ercheu, Somme). — Paris, *Bull. S. P. F.*, 1913, in-8°.

Dans ce travail, paru dans le Bulletin de la *Soc. préh. franç.*, M. A. Terrade a exposé, d'une façon très lumineuse, l'histoire des trouvailles qu'il a faites au cours d'importants travaux de terrassements dans la Somme. Ses découvertes sont d'une importance capitale; mais il nous pardonnera de le chicaner un peu sur ce qu'il appelle le *Tardenoisien*.

Certes il existe du Néolithique antérieur au Robenhausien; mais le *Tardenoisien* est quelque chose de si spécial, de même que le Campignien, que M. Terrade aurait mieux fait, il semble, de bien distinguer son Tardenoisien à lui de celui qui est classique. Il serait même de toute prudence de lui donner un autre nom, d'ailleurs à chercher. Comment établit-il, d'autre part, l'antériorité de ce Tardenoisien là sur le Campignien? — Je n'ai pas pu m'en rendre bien compte.

Quoiqu'il en soit, je reconnais que le mémoire en question, superbement illustré, est des plus précieux, car il nous fait connaître des industries, jusque-là inconnues dans le Nord; et je ne puis qu'encourager notre confrère à étudier et à publier les autres découvertes qu'il a faites.

C. S.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Henri MARMOTTAN (Paris).

A Cannes vient de mourir M. le Dr Henri MARMOTTAN, président de la Société des mines de Bruay, officier de la Légion d'honneur, ancien député de Paris, ancien maire du 16e arrondissement, ancien président



M. le Dr MARMOTTAN (Paris).

de la Société des mines du Tonkin et de la Société des mines d'Albi. Le docteur Henri Marmottan était né à Valenciennes en 1832.

Le nom du docteur Marmottan, naturaliste et géologue, restera intimement lié à celui de la *Société des Mines* de Bruay, dont il fut le Président pendant plus de trente ans, et qui lui doit en partie sa grande prospérité. Mais le Docteur Marmottan ne fut pas seulement un grand industriel et un homme politique; il fut aussi un *Savant* très distingué; correspondant du Muséum, auquel il fit don d'importantes collections, ses travaux d'*entomologiste* sont très appréciés.

M. Camille VIRÉ (d'Algérie).

M. Camille Viré, membre de la *S.P.F.*, avocat, officier d'Académie, conseiller municipal, est récemment décédé en son domicile, à Bordj-Ménaïel (Algérie), le 13 décembre 1913, à l'âge de 48 ans. — Notre regretté collègue était le frère de M. Armand Viré, Dr ès-sciences, ancien Président de la *S.P.F.* On lui doit plusieurs travaux d'ordre préhistorique, dont plusieurs ont paru dans les Bulletins de la *S.P.F.* et dans l'*Homme Préhistorique*. Nous adressons à son frère et à sa famille l'expression de nos plus sincères compliments.

M. B.

NOUVELLES

Conférences publiques sur la Préhistoire. — A Mareuil-sur-Lay (Vendée), en décembre 1913, le juge de paix, M. Tingaud, a fait, à l'école publique des garçons, une conférence sur l'*Homme préhistorique*. Cette conférence était agrémentée de projections lumineuses. — Il serait à souhaiter qu'on en fît souvent de semblables en province.

Découvertes a Alésia. — On vient de mettre à jour, à la Fandrolle, sur le territoire de l'ancienne Alésia, quatre *vases* en *verre* d'art; le plus curieux est une aiguière, haute de 28 centimètres, munie d'une poignée ajourée. La trouvaille est d'autant plus précieuse que les vases en verre provenant du mont Auxois sont rares. Sur l'emplacement d'Alésia, dans une cave de la Basilique primitive de Sainte-Reine, on vient de mettre au jour un très beau torse en pierre, provenant d'une statue, qui représentait le motif bien connu du *Satyre à la Panthère*. Ce morceau de sculpture est l'un des plus beaux qu'aient exhumés les fouilles d'Alésia. M. J. Toutain a récemment exposé à l'Académie des Inscriptions les résultats des fouilles exécutées en 1913 sur l'emplacement d'Alésia par la *Société des Sciences de Semur*. Ces fouilles, dirigées par M. Victor Pernet, ont eu pour principal résultat la découverte d'un *lieu du culte chrétien*, de l'époque mérovingienne et carolingienne; en particulier d'un édifice rectangulaire, entouré de plusieurs annexes et au centre duquel a été retrouvé un sarcophage en pierre de grande taille, dont le couvercle est percé d'une *fenestella*, orifice par lequel au moyen âge les fidèles s'efforçaient de toucher des

reliques très vénérées... Plusieurs ex-voto, entre autres une chaine de fer, ou mieux une entrave, très bien conservée, ont été recueillis sur le sarcophage lui-même. M. J. Toutain présente à l'Académie le plan des substructions découvertes et plusieurs photographies et dessins. En rapprochant ces découvertes archéologiques des textes qui nous renseignent sur le plus ancien *Culte de Sainte-Reine*, à Alise, M. J. Toutain a montré que les bâtiments découverts cette année sont très probablement les vestiges de la basilique primitive de Sainte-Reine, dont l'existence est attestée par des documents qui datent du septième, du huitième et du neuvième siècle après Jésus-Christ, mais dont on ignorait l'emplacement exact sur le mont Auxois.

DÉCOUVERTES EN GIRONDE. — M. Saint-Jours a envoyé à l'Académie des Inscriptions un mémoire sur les grandes lignes d'une étude sur la *stabilité des rivages de la Gascogne*. Cet auteur signale des découvertes archéologiques sur divers points dans le rayon du bassin d'Arcachon.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS. — L'Académie des Inscriptions a nommé correspondants étrangers : MM. Karl Robert, professeur à l'Université de Halle, auteur de savants travaux d'*Archéologie*; von Pastor, directeur de l'Institut autrichien à Rome, historien; Rockhill, ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, sinologue de grande réputation, auteur de travaux précieux sur le Thibet; et enfin le marquis de Cerralbo, grand d'Espagne, sénateur, membre de l'Académie de la langue à Madrid, auteur d'études archéologiques connues et de recherches ayant trait à la préhistoire des peuples de l'Ibérie.

UNE PIERRE A CUPULES UTILISÉE. — On vient de découvrir, à l'embouchure de la Vorge (Savoie), une pierre, taillée en forme de coin : une profonde rainure permettait sans doute d'attacher une corde pour la suspendre. Ce qui rend cet objet curieux, ce sont les *Cupules* qui y sont gravées et qui forment trois lignes régulières. — Trouvaille extrêmement intéressante.

FOUILLES EN GRÈCE ET EN ARCADIE. — M. Fougères, directeur de l'Ecole française d'Athènes, a fait récemment à l'*Académie des Inscriptions* le récit des fouilles entreprises en Grèce sous sa direction et par les soins de l'école d'Athènes. Il a annoncé qu'un plan d'ensemble des fouilles archéologiques de Délos sera exécuté par le service géographique de l'armée et terminé en énumérant les divers monuments mis à jour au cours des fouilles que MM. Blum et Plassart ont entreprises en Arcadie.

DÉCOUVERTE D'UNE GROTTE A SÉPULTURE NÉOLITHIQUE DANS L'AVEYRON. — Un agriculteur de Nant (Aveyron), M. André, chassait au pic d'Arbouls

lorsqu'un lapin, poursuivi par les chiens, disparut sous un énorme rocher, connu dans le palais sous le nom de *Roc des Fées*. Le chasseur mit alors son furet à contribution, mais sans succès. Ni le lapin ni le furet ne reparurent. M. André et son ouvrier agricole se mirent en devoir, dès le lendemain matin, de sonder à coups de pic le trou dans lequel le lapin et le furet avaient disparu. Au bout de quelques instants de travail ils parvinrent à enlever cinq ou six blocs de pierre. Mais quelle ne fut pas leur stupéfaction en constatant qu'ils avaient accès dans une vaste *salle* dont la voûte présentait de nombreuses stalactites, et dans laquelle se trouvaient, étendus pêle-mêle, une trentaine de squelettes humains très bien conservés sous l'épaisse couche de calcaire qui les enveloppait (*Journal*, Paris, 28 déc. 1913).

Le Roc des Fées, au pic d'Ambouls, près de Nant (Cantal), dans la caverne duquel on a signalé la découverte de trente squelettes humains, ménage encore de nombreuses surprises. C'est ainsi qu'au fond de la caverne MM. André et Marquez ont trouvé, au cours des fouilles pratiquées depuis leur première découverte, de nombreuses poteries, des tuiles trouées, paraissant très anciennes et des os façonnés ayant servi d'outils. Mais la découverte la plus intéressante a été faite dans la grande salle où les premiers squelettes furent découverts. A côté de la porte d'entrée de la caverne, il y a un abime, qu'on a exploré et dans lequel on a pu constater, en examinant les parois, la présence de nombreuses couches de squelettes séparées par des amas de pierres. Les explorateurs s'étant mis de suite à piocher le sol de la caverne ne tardèrent pas à mettre à jour de nouveaux ossements en quantité considérable (crânes, tibias et omoplates se comptent par centaines et l'adhérence de ces ossements au calcaire qui les entoure prouve que ces squelettes remontent à une haute antiquité).

La Faune néolithique qui disparait : Un Castor en Bourgogne. — M. Fertat, de Gissey, chassant dans la neige, en suivant le cours de l'Oze, a tué un animal, qui ne serait autre qu'un *Castor fiber*, dont on n'avait pas rencontré trace en Bourgogne depuis le moyen âge.

Les Slaves préhistoriques. — M. Léger a lu récemment, à l'*Académie des Inscriptions*, un intéressant travail sur la vie et la mort des Slaves préhistoriques. Il a donné des détails sur les mœurs et surtout sur le mariage et les funérailles de ces hordes des premiers âges. Les Slaves se faisaient *incinérer*. Le cadavre était apporté sur le bûcher dans une *barque* ou dans un traîneau. Le mariage se faisait le plus souvent par enlèvement concerté entre les parties.

L'Administrateur-gérant : J. Gamber.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 3. — MARS 1914.

DÉCOUVERTE ET FOUILLE D'UN PUITS FUNÉRAIRE à *CHEFFOIS* (*Vendée*).

PAR

Lucien ROUSSEAU (Cheffois, Vendée),

Membre de la *Société Préhistorique Française*.

DÉCOUVERTE. — Depuis quelques années j'étais intrigué, par la présence au milieu de ma basse-cour, dont le sol est constitué en partie par un affleurement de *schistes à séricite*, d'une partie rectangulaire, paraissant avoir été creusée, et où le schiste, qui manquait, était remplacé par de la terre végétale.

En été, la différence du sol était bien sensible, car cet endroit se recouvrait d'une mince couche de *végétation*, tandis que le reste du sol était complètement aride.

Je crus d'abord à la présence d'une entrée de *Souterrain*, le pays étant assez riche en monuments de ce genre ; puis, l'ayant montré à M. le Dr Marcel Baudouin, sur l'indication qu'il me donna que ce pouvait être un *Puits funéraire*, j'en décidai la fouille.

Dans le courant de l'été dernier, au mois de juin (1), je fis donc creuser le sol à cet endroit bien délimité ; et ce fut en effet un *Puits funéraire* que je découvris !

(1) Le 18 juin 1913 exactement.

Situation. — Il est situé dans la partie Nord d'un terrain



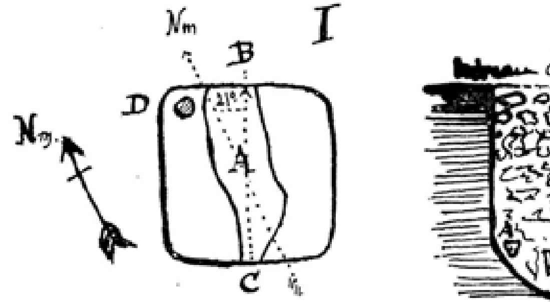
Fig. 1. — Situation géographique et topographique du Puits funéraire de Cheffois (Vendée). — D'après la Carte d'Etat-major au 1/50.000. *Légende* : Bourg, Puits funéraire. — D, Dolmen de la *Pierre qui vire*; — P, *Polissoir de la Vésinière* : — S, *Souterrain-refuge* de la Haute-Fosse.

m'appartenant, servant de basse-cour, proche de l'*Eglise actuelle*,

dans le *Bourg* même de Cheffois (Vendée), petite localité à quelques kilomètres du chef-lieu de canton de La Châtaigneraie (*Fig.* 1).

FOUILLES. — Les fouilles entreprises mirent au jour une Cavité, creusée dans les *schistes à séricite*, composant le sous-sol local.

Cette cavité, de forme quadrangulaire, presque régulière, fait, comme dimensions, 1m10 sur deux faces (les côtés Est et Sud), pendant que les côtés Nord et Ouest font respectivement 1m15 (1) (*Fig.* 2).



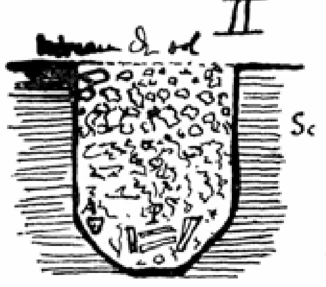


Fig. 2 et 3. — Plan et Coupe du Puits funéraire, de Cheffois (Vendée).
Échelle de 0m02 par mètre.

2. — Plan de la Coupe N. O. S.-E.
A, partie la plus profonde;
D, Situation du fond de vase brisé [Coin N.-O. *Mérovingien*].

3. — Coupe N.-O. S.-E. du Puits.
A, vase brisé (*Fig.* 4);
P, planches de chêne, placées à côté; — *Sc.*, *schiste.*

La profondeur au milieu (partie la plus creuse) est de 1m30 (4 pieds) (*Fig.* 3). Ce qui est très peu en somme, si on la compare à celle des nombreux Puits funéraires déjà cités en Vendée, et en particulier à ceux du *Bernard*, fouillés et décrits par l'abbé F. Baudry (2) et par M. le Dr Marcel Baudouin.

L'aspect général en coupe est semblable à la *Fig.* 3, donnant la coupe Nord-ouest-Sud-est du Puits.

Le fond se termine en *cuvette* allongée, les côtés B et C (*Fig.* 2) descendant à pic jusqu'à ce niveau.

(1) *Trois pieds et demi* environ.

(2) L'abbé F. BAUDRY. — *Puits funéraires gallo-romains du Bernard* (*Vendée*). — La Roche-sur-Yon, in-8°, L. Gasté, 1873.

CONTENU. — Le remplissage en était constitué de la façon suivante.

A la surface du sol, un mélange de terre et de pierres, quelques pierres très grosses, constituées par des blocs de quartz du pays, dont on trouve un important pointement près du bourg (*Fig.* 1), au lieu dit le Rocher de Cheffois ; le tout aggloméré et pêle-mêle avec des débris de tuiles *épaisses* (1) et de pierrailles.

On y remarquait *très peu* de morceaux de schistes, mais de nombreux fragments de *charbon de bois* et d'une *terre noi-*

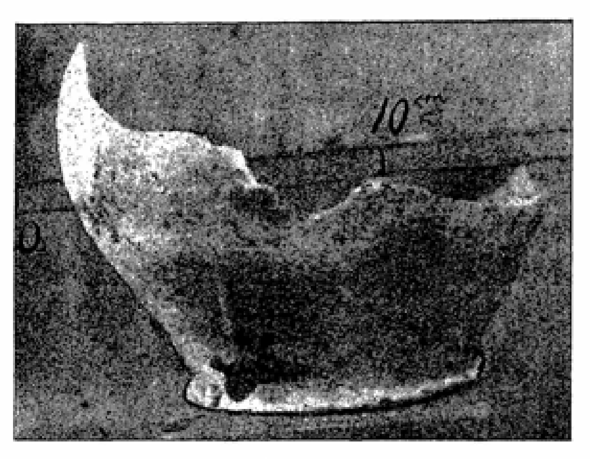


Fig. 4. — Fond de Vase, brisé à dessein.— *Echelle* : 0-10 = un *décimètre.*

râtre, paraissant contenir de la *cendre*. Cette couche, qui mesurait 0m80 environ de hauteur, renfermait, à sa partie inférieure, quelques ossements d'animaux, mêlés avec des débris de *Vases*, BRISÉS en *menus morceaux*. Les ossements d'animaux comprenaient des os de *Bœuf*, entre autre les premières vertèbres caudales et des fragments de côte.

Quelques centimètres plus bas, je mis à jour les débris d'un petit *Coffre* (*Fig.* 3 ; P), qui s'était aplati sous le poids des terres, pouvant faire 0m40 de longueur, constitué par des planches de *chêne*, assez bien conservées. Les ferrures en étaient détachées et consistaient en *deux charnières*, complètement oxydées.

(1) Tuiles demi-rondes (*Imbrices*), et non pas tuiles plates [*Tegula* gallo-romaines *à rebords*].

Le tout était noyé dans la boue formée par l'eau de pluie, qui s'était accumulée dans le puits et qui contenait, avec la terre noirâtre détrempée, une QUANTITÉ considérable de noyaux de CERISES, de PRUNES, et des PÉPINS DE RAISIN. Les noyaux de cerises surtout dominaient. J'évalue à trois ou quatre boisseaux la quantité de ces derniers.

Dans le fond et au *coin Nord* (1), au milieu de pépins de raisins, avec très peu de noyaux de cerises et de prunes, avait été PLACÉ un *fond de Vase, brisé* (*Fig.* 2, D ; *Fig.* 3, A) au milieu de la panse. Ce vase, en poterie *mince*, *faite au tour*, en *terre blanche*, *non vernissée* (*Fig.* 4), ne contenait que des *pépins de raisin* et du sable de remplisssage. Sa hauteur est de 0m09 ; diamètre à la partie brisée, 0m12 ; diamètre du fond, 0m077. Le fond en est donc relativement étroit. Sa hauteur totale pouvait atteindre 0m18 à 0m20, si nous nous en rapportons à la courbure qu'il présente.

Nomenclature des différents objets trouvés dans le Puits.— Parmi les terres et les déblais de remplissage, et disséminés un peu partout, d'une façon très irrégulière, nous avons recueilli divers objets, que nous allons mentionner successivement.

1° Une *trentaine* de FONDS de FIOLES EN VERRE, de couleur blanche, très opaque de 0m02 de diamètre environ ; un de ces fonds assez grand diffère des autres, en ce que le verre est encore translucide, *irisé*, et qu'il est décoré à la base d'un *double cordon de verre*, en relief. Son diamètre est de 0m06 (2) ;

2° Une dent de *Cochon* (incisive gauche inférieure);

3° Nombreux ossements divers (tarse, os des ailes, etc.) de *Poulet*;

4° Ossements de *Bœufs* ou jeunes *Veaux*;

5° Un crâne de *Hibou* (Chat-huant commun);

6° Un morceau d'écorce de *Sapin*;

7° Deux ou trois coquilles de *Moules de rivière* (*Unio*) ;

8° Un fragment de branche de *Chêne*, avec son écorce en forme de *fourche* (les deux bouts de la fourche AIGUISÉS);

9° De nombreux fragments de *Vases*, brisés, dont nous avons

---

(1) *Nord-Ouest* MÉROVINGIEN.

(2) Voir l'article de M. L. Reutter, relatif à leur *contenu*.

recueilli tous les morceaux, mais dont il nous a été impossible de reconstituer un seul vase entier;

10° *Coquilles de Noix* (en nombre indéterminé);

11° Une dizaine de *Clous*, très oxydés;

12° Un ou deux morceaux de *Pyrite de fer*.

Conclusions. — En somme, le mobilier de ce puits, certainement *funéraire*, était peu important, si on le compare à celui des nombreux Puits funéraires déjà trouvés et décrits en Vendée.

L'absence totale de poteries se ressentant nettement de l'influence romaine et la présence de quelques fragments avec des *essais de* vernis nous porte à leur assigner comme époque de fabrication le début de la période mérovingienne. Ce ne peut donc être qu'un des derniers vestiges d'une coutume, déjà à moitié abandonnée à l'époque où il a été creusé.

Analyse du contenu de six des petits flacons découverts dans le Puits mérovingien de Cheffois (Vendée); par le Dr Louis Reutter, Docteur-ès-Sciences, Professeur agrégé a l'Université de Genève.

M. le Dr M. Baudouin, non content de fouiller les puits funéraires de l'époque gallo-romaine, entreprend actuellement l'étude des Puits funéraires mérovingiens et carolingiens... Il en a fait fouiller un à Cheffois (Vendée) par M. Lucien Rousseau, membre de la *S. P. F.*, qui y découvrit de nombreux petits *flacons*, identiques entre eux, dont fut mélangé malheureusement le contenu. — Il nous pria d'en entreprendre l'étude chimique.

I. — Analyses du mélange des Résidus [*Fioles I-VI*].

Ce mélange, semi-pulvérulent, semi-granuleux, forme, une fois pulvérisé, une poudre gris brunâtre inodore. Elle se dissout en minime partie dans l'acide sulfurique, qu'elle colore en jaune sale (donc absence de sandaraque); dans l'acide chlorhydrique, avec une coloration légèrement jaunâtre; dans la potasse caustique, avec une coloration jaune brunâtre. Cette dernière émet à chaud une odeur légèrement térébenthinée, tan-

dis que sa solution dans l'acide sulfurique se précipite à chaud en un petit dépôt blanchâtre.

Chauffée entre deux verres de montre, cette poudre émet une légère odeur térébenthinée, mais non des vapeurs blanchâtres, irritant les muqueuses, ni des vapeurs d'odeur bitumineuse.

Elle se dissout en minime partie dans les dissolvants suivants, utilisés successivement : eau chaude, éther, alcool, chloroforme, abandonnant un fort dépôt pulvérulent brunâtre, formé d'impuretés et d'une substance, se colorant en rouge brunâtre dans l'acide nitrique; mais nous ne sommes pas parvenu à déterminer cette substance.

a) Sa *solution aqueuse* renferme des traces minimes de *mucilage* précipitable par l'alcool (donc absence de *Myrrhe*, mais pas de *Gomme arabique*); ni de *sucre* (précipitable par le Fehling chaud) [donc absence de *Miel*].

Elle est légèrement jaunâtre et contient des *chlorures*, des *sulfates* et des *tartrates* de *potasse*, de *sodium* et de *calcium*, ainsi que de l'extrait ou de la poudre de *Henné* (qui se précipite par le perchlorure de fer en un dépôt soluble dans l'acide nitrique). La coloration de ce liquide devient moins intense, sous l'influence des vapeurs de chlore.

b) Sa *solution éthérée*, jaune pâle, non fluorescente en bleu verdâtre (donc absence des *baumes de Gurjun*, d'*Illourie*), non louche (donc absence de *Mastic*), ne donne pas les réactions spécifiques au *Styrax*, au *Storax*, au *Bdellium*, à l'*Encens*, à l'*Opoponax*, à la *Myrrhe*, à la *Gomme ammoniaque*, au *Sang de Dragon*, etc. Elle forme, à la ligne de contact des deux liquides, un anneau blanc, par addition d'acide sulfurique. Elle ne donne aucun changement par addition d'acide nitrique, d'acide chlorhydrique, d'hypochlorite de soude, de brome, de perchlorure de fer.

Agitée avec une solution aqueuse de carbonate de soude, elle n'abandonne pas à cette dernière son acide cinnamique, ni avec une solution aqueuse de bisulfite de soude sa vanilline ; donc absence de *Styrax* ou de *Storax*.

Evaporée, elle abandonne un résidu minime, qui émet, à chaud, une odeur térébenthinée.

Nous pouvons donc présumer que la Résine de Térébenthine fut utilisée pour la préparation de ce mélange.

c) Sa *solution alcoolique*, jaune très pâle, ne donne pas lieu à la formation d'anneaux caractéristiques à la ligne de contact des deux liquides par addition d'acide chlorhydrique, d'acide nitrique, à l'encontre de l'acide sulfurique, qui provoque la formation d'un anneau blanc.

Le *Brome* ne la colore pas en rouge violacé et le perchlorure de fer ne la précipite pas, tandis que le bichromate de potasse y forme un petit précipité jaune orange; l'extrait de Saturne un petit précipité grisâtre.

d) Sa *solution chloroformique*, légèrement jaune brunâtre, évaporée,

abandonne un résidu très petit de même couleur, qui, à chaud, n'émet pas une odeur bitumineuse.

Nous croyons donc pouvoir présumer que ce mélange fut préparé à l'aide de RÉSINE DE TÉRÉBENTHINE, de très peu de VIN, dans lequel cette substance fut macérée, puis additionnée de HENNÉ.

Le tout fut additionné d'un mélange, renfermant beaucoup d'impuretés. Nous ne croyons pas que le contenu de ces vases fut un PARFUM, mais plutôt un excipient. En tout cas, cette poudre, étendue sur la main, la colore en jaune.

II. — ANALYSES DE RÉSIDUS ISOLÉS [*Fioles I, IV, V*].

On a pu étudier à part quelques *résidus* isolés, correspondant à des *fioles* différentes. — Voici ce qu'a fourni l'analyse de trois fioles différentes (n^os I, IV et V). Les analyses des résidus des fioles n°s II, III et VI n'ont pas pu être entreprises, vu la *trop faible quantité* de matière disponible.

1° RÉSIDU DE LA FIOLE n° I.

Cette masse pulvérulente, jaune grisâtre, inodore, très peu soluble dans l'eau, l'éther et l'alcool, est insoluble dans le chloroforme, qui abandonne une poussière jaune grisâtre, formée de sable très fin.

a) Sa *solution aqueuse*, légèrement acide, de couleur jaune pâle, ne se précipite pas par addition d'alcool (absence de *mucilage*), de Fehling (absence de *sucre*) ; mais elle donne, par addition de chlorure de baryum, un petit précipité blanc (SULFATES), et de nitrate d'argent un faible dépôt blanc (CHLORURES). Elle ne renferme aucune trace d'*acide cinnamique* et ne se précipite pas par addition d'une goutte de perchlorure de fer.

2° Sa *solution éthérée*, de couleur jaune pâle, non fluorescente (absence de *baume de Gurjun*, d'*Illourie*), non louche (absence de *mastic*), forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau blanc bleuté par addition d'acide sulfurique, mais non pas par celle d'acide nitrique ou d'acide chlorhydrique. Elle ne donne aucune des réactions spécifiques aux divers baumes, résines et gommes résines, si souvent décelés ; mais elle abandonne, une fois évaporée, un résidu jaunâtre qui, chauffé, émet une *forte* odeur *térébenthinée*. Ce résidu ne se colore pas en rouge par addition d'acide sulfurique (absence de la *sandaraque*).

3° Sa *solution alcoolique*, presque incolore, forme à la ligne de contact, par addition d'acide sulfurique, un anneau blanc bleuté, mais non par celle d'acide nitrique ou d'acide chlorhydrique. Elle se précipite en

un dépôt blanc grisâtre par addition d'acétate de plomb, jaune brunâtre par celle de perchlorure de fer, jaune orange, par celle de bichromate de potasse.

Conclusion. — Cette masse pulvérulente est donc formée de sable, additionné de Résine de Térébenthine, et peut-être d'un Vin (chlorures et sulfates de sodium et de potassium); mais elle ne renferme ni *Styrax*, ni *Asphalte*, si souvent décelés dans les analyses de Parfums gallo-romains.

2° Analyse de la poudre de la Fiole n° IV.

L'analyse de cette poudre est identique à celle que nous venons de décrire.

3° Analyse de la poudre de la Fiole n° V.

a) Cette poudre, jaune brûnâtre, inodore, donne une *solution aqueuse* jaune pâle, légèrement acide, renfermant des traces de chlorures et de sulfates de potasse et de sodium, mais non de l'acide cinnamique et du sucre.

b) Sa *solution éthérée*, presqu'incolore, ne renferme que des traces de résine de térébenthine et peut-être d'encens, preuve des mucilages. Mais elle ne contient aucune trace des baumes et des résines décelés jusqu'ici.

c) Sa *solution alcoolique*, presque incolore, donne les mêmes réactions spécifiques que celle obtenue en analysant la poudre n° I. Sa solution chloroformique est incolore; donc absence de bitume de Judée ou d'asphalte.

Nous pouvons donc présumer que cette masse pulvérulente, formée principalement par du sable très fin, fut additionnée de traces de Résine de Térébenthine, et peut-être d'Encens et de Vin (chlorures et sulfates), ceux-ci pouvant aussi provenir d'impuretés solubles dans l'eau.

*
* *

Il résulte de ces dernières analyses spéciales, comparées avec celle du *Mélange des Résidus*, que les fioles II, III et VI devaient contenir un peu du Henné, indiqué plus haut; mais que les fioles I, IV et V n'en contenaient pas.

Dans ces conditions, il semble qu'il soit assez difficile de dire de quelle sorte de substance il s'agit. — M. le Dr Marcel Baudouin croit à une préparation rituelle, en rapport avec les Funérailles.

Réflexions complémentaires sur le Puits funéraire de Cheffois (Vendée); par le Dr Marcel Baudouin (Vendée).

Comme spécialiste en matière de fouille de *Puits funéraire*, et, puisqu'après l'abbé F. Baudry, je suis l'un de ceux qui en ont fouillé le plus grand nombre et le seul qui ai pratiqué des recherches, *scientifiquement* menées, dans les grands Puits typiques de l'époque gauloise, je crois de mon devoir de féliciter, d'une part, mon excellent ami, L. Rousseau, pour sa fouille, et, d'autre part, M. le Pr Louis Reutter, pour ses remarquables *analyses chimiques*, si précieuses.

1° Diagnose.— Je suis obligé, en outre, puisque j'ai *diagnostiqué, à l'avance*, le Puits de Cheffois (chose très difficile, pour les non-initiés), de dire comment je m'y suis pris, pour affirmer une telle diagnose, avant la fouille.

Voici les raisonnements successifs que j'ai faits, dès 1911, à ma première visite des lieux.

a) *Situation.* — Dans le bourg, près de l'*Ancien Cimetière*, ayant dû entourer l'église primitive, antérieure à celle d'aujourd'hui. — Situation spéciale par rapport aux bâtiments actuels anciens.

b) *Forme de l'Ouverture* : *Carrée*. — En Vendée, les Puits a eau ne sont jamais carrés. Je connais, en Vendée, deux puits *funéraires* carrés, que j'ai fouillés [Bretignolles (1); Le Fenouiller (2)].

c) *Orientation de l'Entrée.* — Les côtés sont ici *cardinaux*, comme dans tous les Puits funéraires.

---

(1) Marcel Baudouin. — *Découverte et fouille scientifique d'un Puits funéraire gallo-romain à la Conche du Charnier, Commune de Bretignolles (Vendée).* — *VIIIe Congr. préh. France*, Nîmes, 1911. — Paris, 1912, in-8°, nombr. fig., 83 p.

(2) Mémoire *inédit* encore.

Mais la ligne Nord-sud magnétique fait avec un bord (Ligne Nord-sud) du Puits un angle de 21° Est sur le cercle azimuthal. En faisant la correction de la Déclinaison magnétique du lieu, qui est de 15° environ, nous avons : 21° — 15° = 6°.

Donc, depuis la confection du Puits, la Méridienne s'est déplacée, de par le phénomène de la Précession des Equinoxes, de 6°. — Or 6°, pour l'époque historique, nous donne 750 ans après J.-C. environ (1).

Le Puits de Cheffois devait donc être du VIIe-VIIIe siècle environ.

Cette détermination était d'ailleurs corroborée : *a*) par la forme *carrée*, qui n'apparaît qu'à la fin de l'époque gallo-romaine [Puits du Fenouiller (Vendée), inédit ; etc.].

b) Par la situation dans le *Bourg* de Cheffois [Les puits voisins des églises primitives sont des plus récents et presque tous Mérovingiens].

2° Mobilier funéraire. — La fouille a prouvé : 1° que je ne m'étais pas trompé de *date* [le puits est bien du VIIIe siècle (et peut-être même du IXe siècle) de par son mobilier funéraire] ; 2° qu'elle valait la peine d'être faite.

Elle a fourni, en effet, malgré la faible profondeur du Puits (caractère de *dégénérescence* de ce mode de sépulture, indiquant une fabrication récente), des objets très rares :

1° Des *Fioles rituelles*, toutes *brisées*, à contenu extrêmement intéressant, comme l'a prouvé M. Louis Reutter ;

2° Un *Vase*, spécial, *brisé* à dessein, dont nous avons retrouvé l'analogue au Puits de Saint-Martin-de-Brem (2) (*Fig.* 5), et à la Nécropole (3) du Fenouiller (Vendée) (4) ;

3° De nombreux débris de *Céramique* du haut Moyen âge.

---

(1) Voir *Homme Préhistorique*, 1913.

(2) Marcel Baudouin. — *Découverte et fouille d'un premier Puits funéraire au Vieux Château, en Saint-Martin-de-Brem.* — *VIIIe Congr. Préh. France*, Angoulême, 1912. — Tiré à part, Paris, 1913, in-8°, 74 p., nombr. *fig.*

(3) Un vase, *préparé* d'une façon analogue, a été trouvé dans le Puits funéraire que j'ai fouillé avec M. Socley en plein *Cimetière mérovingien*, typique, de Noiron-sous-Gevrey (Côte-d'Or) [Voir B. S. P. F., 1912, p. 745].

(4) Le vase spécial était, en réalité, au coin *Nord-ouest* mérovingien [Soleil couchant au Solstice d'été : Culte païen récent].

Tout ceci est en rapport avec la coutume funéraire, bien connue désormais, du *Bris des Pots*, coutume existant encore.

Il est certain qu'il y avait, dans ce puits, de la POTERIE VERNISSÉE, comme dans celui de Sublaines (Indre-et-Loire). Donc le *vernis des potiers* était connu dès le *IXe siècle*, et peut-être même le VIIIe siècle ! — CE QUI CONTREDIT TOUTES LES DONNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE, mais est prouvé, *ne varietur*, par le

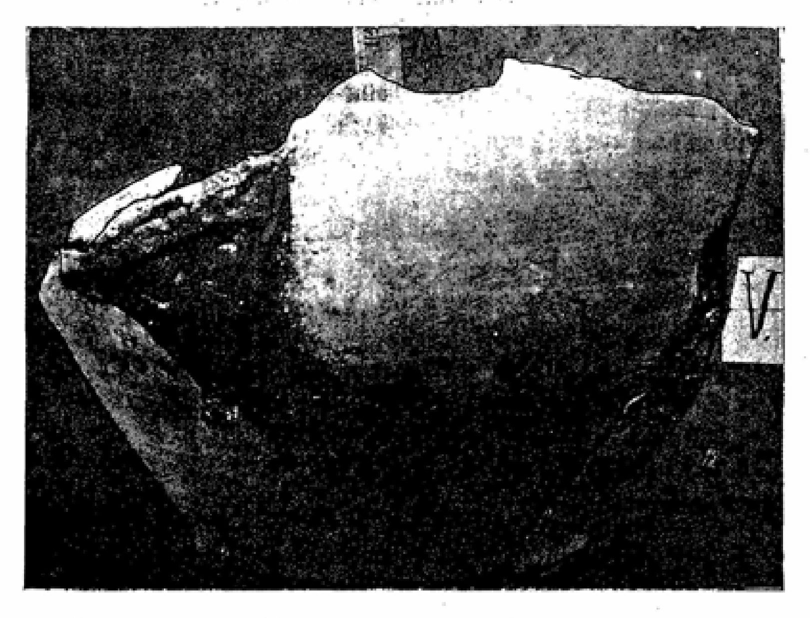


Fig. 5. — Vase, brisé à dessein, placé au fond du Puits, *rituellement*, à Saint-Martin-de-Brem (Vendée).

Phénomène de la Précession des Equinoxes. Voilà qui prouve, de façon irréfutable, que les *Sciences astronomiques* et *naturelles*, appliquées à la Protohistoire, valent mieux que l'*Histoire*, appliquée à la Préhistoire !

Dans ce puits, il y a d'ailleurs de la Céramique vernissée, tout à fait comparable à celles trouvées par moi dans les fouilles du vieux Château de Saint-Nicolas-de-Brem. — Ce qui prouve, une fois de plus, que je n'ai pas trop vieilli ce Château !

J'ai noté, en particulier, une *écuelle* et une tasse *à queue*, d'un modèle encore existant en Vendée.

Il faut remarquer, en outre, qu'on n'a trouvé, dans ce puits, aucune trace de *Céramique gallo-romaine* (tuiles à rebords; *poterie* pseudo-samienne; anses spéciales; fonds de vases typiques; etc.).

Au contraire la *Céramique* est celle des *Souterrains-refuges* les plus récents connus (comme *protohistoriques*), où il n'y a pas de restes gallo-romains.

Ce puits démontre donc, en outre, que nos Souterrains-refuges, où il n'y a pas de romain, sont du *Moyen âge*, c'est-à-dire post-romains, et non pas *gaulois* (c'est-à-dire préromains).

A noter spécialement le crâne de *Chat-Huant* (1).

La fouille de M. L. Rousseau confirme donc toutes mes hypothèses sur les Puits funéraires et les Souterrains-refuges de la Vendée. — C'est pour cela que je suis si reconnaissant à mon excellent ami de son initiative éclairée et du succès de cette fouille, qui lui fait grand honneur.

(1) On sait que le *Chat-Huant* joue un rôle très important dans le Folklore de Vendée.

NOTE SUR LA DESTRUCTION D'UN MONUMENT MÉGALITHIQUE

dans la Commune de CHAZÉ-HENRY

(Maine-et-Loire).

PAR

O. DESMAZIÈRES (Segré, Maine-et-Loire),

Receveur des Finances.

Le menhir de Chazé-Henry ne figure pas dans la liste résumant les résultats de l'enquête de la *Commission archéologique* (1846-1853) (1).

Dans ses travaux sur les *Monuments gaulois* (2), publiés de 1859 à 1860, M. Godard-Faultier ne mentionne aucun monument mégalithique sur le territoire de la commune de Chazé-Henry.

En 1865, M. Millet de la Turtaudière (3) signale, pour la première fois, un *peulvan*, qui lui avait été indiqué, sans avoir eu occasion de l'observer.

M. Célestin Port, dans son Dictionnaire (4), se borne à citer cet auteur, sans commentaires.

Plus récemment, dans une monographie de la commune, M. l'abbé Hautreux (5) écrit : « A part l'existence d'un peulvan, vaguement signalé par Millet, aucune trace d'antiquité n'est signalée, bien que la commune paraisse limitée au Nord et au

---

(1) *Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.* Com. arch. Procès-verbaux. Angers, 1846-1855. Voir procès-verbal, 30 décembre 1853.

(2) Godard-Faultrier. — *Monuments Gaulois de l'Anjou* ou *Mémoire sur la Topographie celtique du département de Maine-et-Loire*, etc. Angers, 1862. (Extr. du Repert. Arch. de l'Anjou, années 1859 et suivantes).

(3) Millet de la Turtaudière. — *Indicateur de Maine-et-Loire*, etc., t. II, Angers, 1865.

(4) Port (Célestin). — *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. I, Angers, 1878.

(5) Hautreux (l'abbé G.). — Recherches historiques sur la paroisse de Chazé-Henry, *Revue d'Anjou*, t. à p., Germain et Grassin, Angers, 1890, page 4.

Sud par d'anciennes voies et que le voisinage de Pouancé dut au moins la faire traverser par la voie de Craon. » M. l'abbé Hautreux n'a pas eu la curiosité de rechercher l'emplacement du menhir, monument qui paraît peu l'intéresser.

M. Bousrez, plus heureux que ses prédécesseurs, parvient, en 1896, à fixer l'emplacement du monument; il le décrit en ces termes, dans une étude sur l'Anjou (1) :

« Menhir situé près du bois de la ferme de la Melleraie, hauteur 2 m. 50 environ. Ce menhir, cité par Millet, existe, suivant les renseignements assez précis recueillis à Pouancé; le mauvais temps de l'année 1896 nous a empêché de le visiter et de le photographier ».

Il est bien regrettable que les circonstances atmosphériques se soient opposées à la visite et à la reproduction du monument !

Vers la fin de l'année 1913, nous avons voulu étudier le menhir de Chazé, mais, hélas! trop tard. Nous n'avons pu constater que sa destruction et recueillir quelques renseignements, qui feront l'objet de cette note.

Le menhir était situé non loin de la limite du département de Maine-et-Loire, à environ 440 mètres Nord de la ferme de la *Gaudrie*, sur la ferme du *Bas Melleraye*, 800 mètres Nord-ouest de cette dernière (2), à l'embranchement de deux chemins ruraux formant un coude très prononcé à cet endroit, sa distance, à la route nationale de Pouancé à Renazé, peut être évaluée à 2 kilomètres.

Indications cadastrales......	S^on. A. n° 125, La Jarillaie.
— *topographiques*..	Long. O. 3°847. — Lat : 53°092.
Etat-major	La Gaudrie. — Le Bas Melleray.
Carte géologique.	Grès armoricain S¹⁶.

Ce monument a été détruit vers 1880, lors de la construction du chemin vicinal reliant la route nationale de Pouancé à Renazé

(1) Bousrez (Louis). — *L'Anjou aux âges de la Pierre et du Bronze.* — Paris, Alcan, 1897, pp. 96-97.
(2) *La Melleraye* (Cass.). — *Le Bas Melleray*, 1602, d'après C. Port. — *Le Bas Melleray* (Cart. cant.).

à celle de Pouancé à Saint-Aignan-sur-Roë; l'auteur de cet acte de vandalisme est l'entrepreneur de l'empierrement; il a réduit le menhir en macadam, sans avoir demandé l'autorisation du propriétaire du sol, M. Renault-Morlière, magistrat distingué, désolé de ce procédé regrettable. Il est aussi fâcheux que les agents du service vicinal aient laissé l'entrepreneur agir ainsi!

Actuellement, la base du menhir subsiste encore; ses dimensions nous ont été communiquées par Mme Poullain, fermière au Bas Melleraye : longueur 1 m. 40, largeur 1 m. 10, hauteur au-dessus du sol 0 m. 50. C'est un bloc de grès armoricain dont nous possédons un morceau, qui nous a été remis par M. Moreau, percepteur à Pouancé. Autour gisent sur le sol des fragments de ce même grès.

Les habitants du pays, et particulièrement M. Cellier, adjoint au maire, et Mme Poullain, se rappellent parfaitement avoir vu le menhir; il était, paraît-il, de grande taille; la hauteur indiquée par M. Bousrez semblerait insuffisante; ils l'évaluent à environ 5 mètres par comparaison avec le menhir de Saint-Michel et Chauveaux (dit d'Armaillé), bien connu dans la contrée; mais il s'agit là de simples impressions personnelles. Placé sur une hauteur, ce mégalithe dominait le pays de sa masse imposante; il était très visible de la route nationale de Pouancé à Renazé.

Nous possédons, dans notre collection, une hache, de l'époque de la pierre polie, en diorite (long. 0 m. 14, largeur au tranchant 0 m. 05, épaisseur 0 m. 03), trouvée pièce de la *Lande du Puit*, à proximité du menhir.

Nous remercions, en terminant, M. Moreau, percepteur, des notes fournies au cours de notre enquête.

NOTES SPÉLÉO-ARCHÉOLOGIQUES POUR LE GARD

PAR

Albert HUGUES (Saint-Geniès-de-Malgoires, G.).

Grottes de Macassargues, commune de Montmirat (Gard). — L'existence d'une grotte, perdue dans les bois solitaires des collines des Lens (1), au quartier de *Macassargues*, commune de Montmirat (Gard), avait fini par me paraître douteuse ; tant elle est peu connue, n'ayant pas été signalée par les naturalistes qui ont écrit sur le département du Gard, et parce que je n'avais pu trouver un guide sûr, n'en connaissant même que l'entrée.

Toutes mes recherches, et les premières datent de bientôt dix ans, avaient été infructueuses. Bergers, bûcherons, chasseurs, tous, questionnés, affirmaient parfois l'existence de la grotte, mais ne pouvaient en désigner l'emplacement.

Aussi n'est-ce pas sans plaisir qu'au lieu d'une grotte j'ai pu dernièrement en trouver trois (2), dont deux petites, mais habitables : l'une constituée par une sorte de tunnel largement ouvert ; et l'autre ayant une ouverture assez réduite à chaque extrémité.

La troisième grotte de Macassargues, longue d'une cinquantaine de mètres, est formée d'un étroit boyau, où l'on ne peut se glisser, qu'en rampant, mais qui s'élargit bientôt pour donner accès dans une salle spacieuse, suivie d'une deuxième aux dimensions encore plus grandes, au fond de laquelle s'ouvre un aven, dans la paroi à gauche.

Ces grottes sont vierges de toutes fouilles et je suis le premier à les signaler à l'attention des archéologues.

Ma note, qui ne constitue qu'une prise de date, serait incomplète, si je ne signalais que le passage de l'homme, dans les Grottes de Macassargues, m'a été révélé par la présence de frag-

---

(1) Ce sont des carrières, situées dans les Bois des Lens, que les Romains ont extrait la pierre, qui a servi à tant d'œuvres sculpturales remarquables, et en particulier les chapiteaux des colonnes de la Maison Carrée de Nimes.

(2) Je dois cette heureuse trouvaille à mon cousin M. Pont, négociant et propriétaire à Montagnac (Gard), et qui, grand chasseur, avait un jour, surpris par la pluie, pénétré dans l'une de ces grottes.

ments de poterie préhistorique, des débris de cuisine, et par un bloc de rocher, porteur d'une superbe *Cupule*, conique, creusée intentionnellement.

Pour l'instant, ce qui constitue la particularité de la plus curieuse de la plus grande grotte de Macassargues, c'est la présence d'un mur, qui a servi à fortifier l'entrée de la grotte, et qui se distingue le plus nettement dans la partie allant du Nord-est au Sud-est dans le terrain à l'entrée. Les grottes fortifiées sont assez rares, pour que ce dispositif de mur défensif nous ait intéressé avant tout.

C'est dans la commune de Montmirat que se trouve le fameux Oppidum de la Jouffe (1), si riche en vestiges de toutes les époques.

Des fouilles seront exécutées, incessamment, dans les grottes signalées ; elles alterneront avec celles que nous pratiquerons dans quelques-uns des Tumulus, que nous avons découverts dans les Bois des Lens.

Station Néolithique de la Mine de phosphate de la commune de Saint-Mamert (Gard). — Sur les pentes les plus à l'Est de la colline où se trouve l'emplacement de la mine de phosphate, si connue des paléontologistes sous le nom de Gisement de Robiac (2), « nom du hameau à proximité », j'ai découvert une station néolithique, qui m'a donné de très belles pointes de flèches, des grattoirs, quelques petites lames, des percuteurs et des morceaux de meules en grès. La poterie, très grossière, a fourni jusqu'à ce jour des fragments peu intéressants et quelques anses. Dans l'ensemble de l'industrie lithique, ce sont les pointes de flèches, qui constituent le travail le plus délicatement exécuté.

Sur les collines, placées de l'autre côté de la rivière, et qui touchent au Bois des Lens, j'ai relevé plusieurs emplacements de stations préhistoriques ; mais le sol, couvert de chênes kermès, ne m'a pas permis d'étudier l'importance de ces habitats. De nouvelles recherches sont nécessaires.

---

(1) La Jouffe, *Vallis Juffia*, signalée ces derniers temps, dans la Statistique des Enceintes préhistoriques et protohistoriques du département du Gard par MM. Bourrilly et Mazauric (Congrès Préhistorique de France. Compte rendu de la 7e session. Nîmes, 1911).

(2) Gisement très riche en Vertébrés fossiles, étudiés par M. Ch. Depéret, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.— Visité en 1910 par les membres du Congrès Géologique de France.

Grotte de Gay, commune de Sanilhac (Gard). — Je dois la découverte de la *Grotte de Gay* à mon excellent ami, M. Albert Roux, le félibre de Sanilhac. Inconnue des naturalistes, puisqu'elle ne figure même pas dans l'ouvrage si complet de M. Mazauric [*Le Gardon et son canon inférieur* (1)], la grotte de Gay était entièrement inédite et vierge de toute fouille, quand je la visitai en mai 1913.

Placée sur les bords du Gardon, rive gauche, dans le quartier dit de la Laouza, la grotte de Gay forme un long boyau de plus de 120 mètres de longueur. Son entrée, cachée par une touffe de chênes verts, fait face au rocher dit *Pied de Bouc*, placé sur la colline qui se trouve sur la rive droite du Gardon.

Il est regrettable que les eaux des pluies, arrivant par les avens du haut de la colline, aient raviné le sol de la grotte, et détruit tout espoir d'y faire d'intéressantes et instructives trouvailles archéologiques. Les préhistoriens, qui visiteront la célèbre grotte de Saint-Vérédème, où d'importantes fouilles y sont exécutées à l'heure actuelle sous le patronage de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes, pourront s'arrêter à la Grotte de Gay, située à peu de distance, en amont du Gardon. Les zoologistes y trouveront une nombreuse colonie de Cheiroptères.

La Pierre de Sanilhac. — Sans quitter le territoire de cette commune, où les vestiges préhistoriques abondent, et où un Menhir, dit *la Pierre Bamboche*, sert de limite aux communes de Sanilhac et Collias, alors qu'à quelques mètres seulement gisent, dans un champ d'oliviers, plusieurs énormes blocs, qui ne le cèdent en rien comme taille au menhir dressé, j'avais cru pouvoir augurer qu'on pourrait trouver, à l'autre extrémité de la commune, quelque pierre mégalithique, en apprenant de mon ami Albert Roux l'existence d'un quartier dit de *La Pierra.* — Le bloc existe et veille sur le bord d'un chemin au milieu des bois. — A ceux qui voudront démêler ce qu'il a pu bien être, menhir ou pilier de dolmen, je suis heureux de le signaler, car il était inédit jusqu'à ce jour.

La Collection Delorme a Uzès. — Le Musée de la ville

(1) Mémoires de la Société de Spéléologie, t. II, nº 12, avril 1898.

d'Uzès vient de s'enrichir, ces derniers mois, de l'importante collection de préhistoire locale de M. Delorme, sculpteur à Uzès, décédé en 1911. L'intérêt des pièces de cette jolie série est qu'elles furent recueillies, il y a quelques années, dans des stations alors pour la plupart inédites; ou au cours de fouilles dans les grottes du Gardon, qui commençaient à cette époque à attirer l'attention des chercheurs.

Les préhistoriens qui visiteront le Musée d'Uzès trouveront, à la collection Delorme (1), quelques cartons des beaux silex taillés de Collorgues et d'Aubussargues (Gard); les trouvailles, faites à l'abri sous roche du Pont des Charettes, commune d'Uzès.

La grotte Latrone, commune de Sainte-Anastasie, est représentée par quelques pièces de céramique, des billes et des pesons de filets. La grotte Saint-Joseph, proche voisine de la précédente, mais encore plus riche en poterie, a donné toute une série de lissoirs en os. La grotte Raymonde a fourni au patient chercheur, que fut Delorme, quelques fines aiguilles à chas en os, un superbe poinçon à base aplanie et quadrillée.

Mais c'est surtout la grotte Saint-Vérédème qui est le mieux représentée par des grattoirs, des pointes de flèches, des os travaillés, de la poterie finement décorée. C'est dans la Collection Delorme que se trouve une cuillière en terre, néolithique, et une corne de cerf, avec bille en serpentine enchassée dans le pommeau. Ces deux pièces ont été reproduites, dans une des planches du mémoire de Frère Sallustien-Joseph [Grotte néolithique de Saint-Vérédème, commune de Sanilhac, canton d'Uzès, 1904].

M. J. de Saint-Venant, dans son travail du Manuel d'Archéologie Préhistorique de J. Déchelette et les progrès des études Paléthnologiques (1909), rend (page 22 et suivantes) un juste hommage au consciencieux chercheur. Je ne saurais mieux faire que d'en transcrire les lignes les plus saillantes : « Delorme et son camarade Vital sont *les vrais inventeurs de la première stèle à bas-relief de Collorgues* ».

MM. Delorme et Vital employaient leurs dimanches à battre

---

(1) Delorme n'a rien publié; mais tous les auteurs qui ont écrit sur le Préhistorique dans le Gard ont emprunté des documents à ses trouvailles. [Lombard-Dumas, MM. de Saint-Venant, P. Raymond, Carrière, Mazauric, frère Sallustien, etc., etc.].

tous les environs d'Uzès, pour se créer de très intéressantes collections préhistoriques locales. Passant un jour, en 1886, au Mas de l'Aveugle, ils aperçurent, appuyée contre un pignon, la dalle supérieure, apportée de la sépulture, attendant depuis sept ans son emploi pour remplacer une marche d'escalier ! Leur esprit investigateur les porta aussitôt à regarder à l'envers de cette plaque, où leurs yeux exercés distinguèrent de suite l'étrange sculpture qu'ils firent remarquer au propriétaire surpris. Aussi ce dernier en avisa M. Lombard-Dumas, savant naturaliste des environs et gendre de l'éminent géologue Emilien Dumas... ».

MM. Lombard Dumas et Rousset publièrent une étude sur la célèbre crypte, mais oublièrent de citer Delorme et Vital.

En 1888, Nicolas, délégué par l'Académie de Vaucluse, procéda à de nouvelles fouilles à Collorgues. Delorme y assistait ; il fit, pour M. de Saint-Venant, une reproduction des lieux, dans un exact modèle d'argile, aujourd'hui au Muséum de Nîmes. En raison de l'habileté de crayon et d'ébauchoir de Delorme, mais surtout par sa présence comme témoin aux fouilles de Nicolas, c'est à sa reproduction de la crypte, et non à celle plus que fantaisiste de l'antiquaire Rousset, que devront se référer les Préhistoriens, qui voudront se documenter sur la Sépulture de Collorgues.

Nous avons peu connu Delorme, et seulement dans les dernières années de sa vie ; nous nous rappellerons cependant toujours avec reconnaissance des excellents conseils qu'il nous donna. Peu de temps avant la tenue à Nîmes et la venue, à Uzès, du VII[e] Congrès Préhistorique, Delorme décédait, suivi peu de temps après par sa fidèle compagne. Une noble attention de ses héritiers, représentés par sa belle-mère, a fait don de sa collection au Musée d'Uzès.

A tous les Préhistoriens, de passage à Uzès, nous conseillons une petite visite à ce Musée ; ils trouveront en M. Jules Deleuze, l'infatigable conservateur des Collections et l'âme du Groupe Spéléo-Archéologique d'Uzès, un cicérone averti, connaissant stations et grottes de la région comme pas un, qui, toujours dévoué aux choses de la Préhistoire, a classé et rangé lui-même la Collection Delorme, dans le local où elle se trouve aujourd'hui.

BULLETIN

Les Modifications à apporter au Projet de Loi sur la Caisse des Monument historiques.

Voici d'abord le texte de la lettre adressé à la Chambre des Députés, à propos de cette Loi, désormais fameuse, par la *Société d'Anthropologie de Paris* (1).

Messieurs les Députés,

Le Sénat, sur le rapport de M. Audiffred, a voté le 25 juin 1913, un projet de loi, tendant à la création d'une caisse des monuments historiques. Ce projet mériterait toute notre approbation, s'il ne contenait l'Article 6, qui dit :

« Art. 6. — Jusqu'à la promulgation d'une loi spéciale, aucune fouille, en vue de découvrir des objets préhistoriques, ne pourra avoir lieu sans une autorisation d'un conseil composé de sept membres : un Conseiller d'Etat, élu par ses collègues, Président ; le Directeur du Muséum d'histoire naturelle ; le Professeur de paléontologie du Muséum ; le Professeur d'anthropologie du Muséum ; Trois membres nommés par le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, pris parmi les personnes que désignent leurs travaux et leurs connaissances spéciales.

« Ce conseil déterminera les conditions dans lesquelles les fouilles devront être opérées et contrôlées. eL Directeur du Muséum nommera l'agent chargé du contrôle. Avant le commencement des travaux, l'auteur des fouilles devra verser à la caisse du trésorier du Muséum, la somme fixée pour les frais de contrôle, qui ne pourront excéder 150 francs par mois.

« Ce Conseil d'administration, toutes questions de propriété restant réservées, désignera les établissements scientifiques et les musées dans lesquels les objets découverts devront être déposés. Aucun des objets trouvés au cours des fouilles ne pourra être exporté. L'infraction aux dispositions des paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessus sera punie d'une amende de 500 francs à 10.000 francs (2).

(1) *Société d'Anthropologie de Paris*, 15, rue de l'Ecole de Médecine,
(2) Il s'agit sans doute des trois paragraphes ci-dessus.

« L'exportation sera assimilée au vol et punie des peines édictées pour ce délit ».

Cet article a attiré l'attention de différentes Sociétés savantes, qui s'intéressent aux questions préhistoriques... La *Société d'Anthropologie de Paris,* dans sa séance du 8 janvier 1914, a désigné une Commission, chargée d'étudier ce projet, et de présenter à la Commission de la Chambre des Députés les observations qu'elle aurait à faire.

Cette Commission, après s'être réunie plusieurs fois et après avoir longuement étudié le projet sous toutes ses faces, estime que l'Article 6 aurait un résultat diamétralement opposé à celui que se proposent les auteurs de ce projet.

Celui-ci ne tient aucun compte de la valeur et de la compétence de nombre de savants et de chercheurs, que l'on peut rencontrer, par exemple à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, et dans les nombreuses associations qui s'occupent de *Préhistoire*, non seulement de la France, mais aussi des pays étrangers. La plupart de ces Sociétés sont reconnues d'utilité publique et présentent par conséquent des garanties suffisantes (1)!

Les fouilles préhistoriques diffèrent essentiellement des recherches archéologiques, bornées aux temps historiques. La plupart du temps, le hasard seul a guidé les inventeurs; et c'est surtout à l'initiative privée que l'on doit des résultats que ne pourrait réaliser une intervention officielle.

Les événements qui ont provoqué ce projet de loi sont éminemment regrettables; mais nous pensons que l'Article 6 aurait pour effet immédiat d'arrêter et d'empêcher toutes recherches.

Permettez-nous de citer entre autres l'importante découverte des grottes des Eyzies, où l'on n'aurait pu continuer ces recherches, si, avant de rien entreprendre, on avait été obligé de remplir les formalités proposées et verser une somme aussi importante.

Il ne faut pas oublier, le rapport de M. Audiffred le constate avec raison, que les pourvoyeurs naturels sont des habitants des campagnes, des instituteurs, des paysans, des ouvriers, des prêtres; or ils n'agissent qu'à la condition de ne pas rencontrer d'obstacles administratifs et autres.

Une fouille ne se fait pas sur commande et le chercheur ne voit pas toujours son entreprise couronnée de succès. Les fouilles à blanc sont fréquentes, et qui consentirait, pour un résultat incertain, à se soumettre à l'Article 6? Même après avoir commencé les travaux de fouilles, sur des indices généralement assez vagues, on n'est pas assuré de

---

(1) Voir *Homme Préhistorique*, 1913, n° 12, et 1914, n° 1, p. 21.

découvrir des objets préhistoriques en assez bon état pour être déterminés.

L'Article 6 gênera les chercheurs consciencieux et sera violé par les autres; il nous paraît donc inutile.

Ce serait un plus grand service à rendre à la Science que de faciliter la reproduction des objets trouvés; les reproductions trouveraient des amateurs ; et le revenu pourrait servir en partie à alimenter une caisse de recherches.

L'*Article* 28, chapitre IV, de la Loi définitivement votée par le Sénat et promulguée le 31 décembre 1913, entrera en vigueur dès qu'un règlement d'administration publique en aura déterminé les détails d'application et le fonctionnement. *Cette Loi est déjà bien gênante pour les chercheurs et il est prudent d'en attendre les résultats pour la maintenir ou la modifier.*

Nous prévoyons d'ores et déjà de graves difficultés, dans l'application de l'Article 6. D'une part, toute personne, qui voudra faire une fouille, pourra toujours trouver un prétexte de recherche scientifique en vue de reconnaître la constitution géologique du terrain ou de recherche minière!

D'autre part, si, dans le cours de travaux de terrassements, on trouve des objets préhistoriques, *on s'empressera de les dissimuler et de les détruire*, pour ne pas avoir à s'adresser à une administration tatillonne et éviter des frais et des ennuis. Notons, en passant, qu'actuellement cela se passe ainsi dans les *travaux de terrassement* entrepris par les travaux publics. La nouvelle Loi ne ferait qu'aggraver une situation déjà mauvaise.

La Commission, après avoir envisagé toutes les faces de la question, n'ayant pas à s'occuper des autres articles du projet de loi, propose donc, avec l'assentiment de la Société d'Anthropologie de Paris, que la Chambre des Députés veuille bien supprimer l'Article 6, impraticable et dangereux.

Cette suppression peut avoir lieu sans altérer en aucune façon le reste du projet de loi, puisque l'Article 6 n'a aucun rapport avec la caisse des monuments historiques ».

En réponse à cette lettre, le Rapporteur de la Loi à la Chambre des Députés a répondu que, MOMENTANÉMENT au moins, l'*Article 6* était retiré !

Enfin, on s'est ému. Mais, bien entendu, on a oublié de citer la *Société Préhistorique française* et l'*Homme Préhistorique*, qui, les premiers, ont vigoureusement protesté. — Ainsi va le monde... Et ce n'est que *partie remise*! M. B.

VARIÉTÉS

La Préhistoire de la Mode féminine.

On sait que la Mode actuelle veut que les femmes portent des toilettes faites de telle sorte que les robes sont le contraire des « *Sonnettes* » d'Alexandre Dumas ; c'est, comme aurait pu dire cet auteur, la mode des *Femmes en parapluie à aiguille !*

Le piquant de l'affaire est que cette mode est aussi vieille que les RUES (c'est le cas de le dire, puisqu'elle remonte au moins à 600 av. J.-C.) !

En effet, le P. Delattre a trouvé à Carthage, dans une chambre d'un puits funéraire, une momie de *Prêtresse*, habillée de telle sorte que le costume donnait à la partie inférieure du corps « *presque l'aspect d'une queue de poisson* » [Delattre], sinon de pointe de parapluie....

C'est bien le cas de répéter, aujourd'hui, le célèbre vers de l'*Art poétique* d'Horace :

Desinit in piscem mulier formosa superne !

Parions que les échotiers d'*Excelsior* ou de *Femina* n'ont pas trouvé celle-là ! M. BAUDOUIN.

De la prolongation de l'usage, en France, des Armes préhistoriques jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle.

« *Mars* 1752. — Depuis quelques jours, il y a, dans Paris, une troupe de voleurs, qu'on nomme les assommeurs ; ils rôdent deux ou trois ensemble, en redingote, sous laquelle ils cachent *un gros bâton, environ de quatre pieds, fendu par le bout ; et, dans la fente, il y a une pierre tranchante qui y est bien attachée* ; et, par derrière, ils en donnent un grand coup sur la tête, qui étourdit, fait tomber, et ils volent : ce qui se fait même entre neuf et dix heures du soir. On en conte bien plus qu'il n'en arrive. Mais, en fait, il en est arrivé plusieurs, entre autres, un homme, en épée, qui rentrait chez lui à neuf heures et demie, dans la rue Mâcon, au coin de la rue de la Vieille-Boucherie, qui est cependant un grand passage. Le voleur, après le vol, s'est enfui et a laissé son bâton, qui est au greffe du Châtelet. » [*Journal de Barbier*].

NÉCROLOGIE

M. Alphonse BERTILLON (Paris).

M. Alphonse Bertillon, inventeur, organisateur et directeur du système de l'Identité judiciaire à la Préfecture de Police, est mort récemment.

Il était né à Paris le 22 juin 1853. C'est en 1882 qu'il imagina de fixer l'Identité, au moyen de l'*Anthropométrie*. Il entra à la préfecture de police dans le dessein de la faire adopter. Il n'y parvint que très difficilement, comme d'ordinaire! — C'est le *Bertillonnage*.



M. Alphonse Bertillon (de Paris).

Il a imaginé le « portrait parlé », qui est une description du visage humain tellement exacte que, quoique très courte (deux ou trois lignes), elle permet de reconnaître l'identité d'une personne que l'on n'a jamais vue.

Le système des Empreintes digitales, qui porte le nom de *Galtonisme* ou Dactyloscopie, n'est pas dû à ce savant.

Les applications que M. Bertillon a faites de la Photographie aux recherches scientifiques sont fort intéressantes. Il en a fait l'objet d'un

volume dès 1890; mais il les a considérablement développées depuis cette époque. La « Photographie *métrique* », en particulier, est une méthode précieuse.

Telles sont les inventions principales de M. Bertillon. Il avait entrepris aussi d'étudier l'expertise en écriture; on sait qu'il fut peu... heureux en cette matière!

Il s'est appliqué aussi à donner une utilité scientifique aux méthodes anthropométriques et photographiques et il a publié sur ce sujet une étude, en collaboration avec notre excellent ami, M. le D[r] Chervin.

Voici les titres des principaux ouvrages anthropologiques de M. A. Bertillon : *Les races sauvages*. Paris, 1 vol. in-8°, 311 pages, 115 gravures et 8 planches hors texte. — *Le fonctionnement du service des signalements anthropométriques*. Paris, 1888, in-8°, 23 pages.

M. B.

M. Martial IMBERT (Paris).

Un Préhistorien, d'une réelle culture intellectuelle, et d'un esprit très ouvert et très large, M. Martial IMBERT, membre du Conseil d'administration de la *Société préhistorique française*, ancien Vice-président de cette Société, vient de mourir, emporté très vite par une maladie qui ne pardonne pas.

On lui doit de nombreux travaux sur les *Mégalithes* et les *Dolmens* de son pays natal, la Haute-Vienne, sur les *Souterrains refuges* du centre de la France, etc. Il est auteur de plusieurs publications très appréciées d'ordre général, en particulier d'un Guide préhistorique à une Exposition internationale.

Nous adressons à sa famille nos vifs compliments de condoléances.

M. B.

M. Ernest OLIVIER (Moulins).

On nous annonce la mort du savant Ernest OLIVIER, décédé à Moulins, le 26 janvier dernier, à l'âge de 70 ans. Il était le petit-fils de G.-A. Olivier, membre de l'Institut, l'un des plus grands savants naturalistes du XVIII[e] siècle.

Ernest Olivier était membre correspondant du Museum d'histoire naturelle de Paris, Officier d'académie; il appartenait à plus de quarante Sociétés savantes de France et de l'Etranger. Il s'était surtout distingué par ses travaux sur l'Anthropologie, la paléontologie, la zoologie, l'entomologie, la botanique. Toutes les branches de l'histoire lui étaient familières. En 1888, il fonda, à Moulins, la *Revue scientifique du Bourbon*-

nais et du centre de la France, laquelle subsiste encore; et ses fils ont l'intention de continuer l'œuvre de leur père. On y trouve d'excellents travaux de Levistre sur les monuments mégalithiques de la montagne bourbonnaise, de G. Lefort, de F. Pérot et autres sur l'Archéologie préhistorique. M. Bouillet, professeur au Museum, a prononcé un magistral discours sur sa tombe, suivi de trois autres, dans lesquels ont été retracés cette vie toute de labeur et de désintéressement, de laquelle les sciences naturelles ont si bien profité.

M. Olivier a publié plus de 180 ouvrages, notices, volumes, parmi lesquels nous retenons : *Les Mégalithes du Montoncelle* ; *Excursion au Montoncelle* ; *Les Mardelles de Moladier*, avec planche ; *Exploitation de l'Etain dans les kaolins de La Lizolle* (Allier) ; etc., etc.

Sa mort est une grande perte pour les Sciences, pour la France et pour le Bourbonnais en particulier. F. P.

NOUVELLES

Découverte d'un Cimetière mérovingien a Paris. — En procédant à des travaux de terrassement à la Caserne Napoléon, on a mis à jour, à un mètre de profondeur à peine, cinq sarcophages, trois en plâtre, deux en pierre, d'origine *mérovingienne*, semble-t-il. Lorsqu'en 1852 on dut, pour la construction de la caserne et de l'annexe, opérer le nivellement de la fameuse butte, sur laquelle a été édifiée jadis l'église Saint-Gervais, on procéda à des travaux considérables pour amener le sol à son niveau actuel, travaux dont témoignent les porches qu'on peut voir précédant le perron de l'église et bordant le trottoir de la rue François-Miron (alors rue Saint-Antoine). A cette époque, Vacquer, dans les sépultures très nombreuses découvertes le long de l'ancienne « rue de la Tixeranderie » (englobée dans la rue Lobau nouvelle), reconnut qu'on se trouvait là sur l'emplacement des cimetières mérovingiens, établis le long du parcours d'une antique *voie romaine*. Il précisa que les ossements mis à jour alors ne pouvaient provenir d'inhumations du Cimetière Saint-Jean, pourtant non éloigné, puisque l'église Saint-Jean-la-Grève se trouvait placée derrière l'Hôtel de Ville, perpendiculairement à la rue Lobau nouvelle. Ce sont sans doute des sarcophages de cette même origine qui viennent d'être trouvés et dont la découverte fut l'objet d'un rapport à la commission du Vieux-Paris.

Découverte d'un Cimetière mérovingien a La Réole (Gironde). — Une découverte vient d'être faite à La Réole. Des ouvriers occupés à la

réfection du mur du jardin du presbytère ont mis au jour trois rangées *superposées de tombeaux. Les cercueils, en pierre brute, remontent au* XIIe ou au XIIIe siècle.

ANALYSE MICROGRAPHIQUE DES MÉTAUX PRÉHISTORIQUES. — M. W. Broniewski, privat-docent à l'Ecole polytechnique de Lwœw (Pologne autrichienne), a fait, à la Faculté des sciences de Paris, un cours public sur la métallographie, ses méthodes d'études (micrographie des alliages, analyse thermique, méthodes électriques), et les résultats de ces études (laitons, bronzes, etc.). — Il serait bien à souhaiter que des Préhistoriens chimistes français veuillent s'intéresser à de telles recherches.

DÉCOUVERTE D'UNE ANCIENNE MOSAIQUE ROMAINE EN ALGÉRIE. — M. le Dr Franchi, conseiller général d'Alger, a avisé le Gouverneur général de l'Algérie d'une importante découverte, faite à Orléanville, sous la place Paul-Robert. On a trouvé à cet endroit une curieuse mosaïque, portant la date de l'année provinciale 285, le 12e jour avant les calendes de décembre. Cette pièce, large de 12 mètres et longue de 36, serait, d'après l'archéologue italien Rossi, la plus ancienne après l'ère des persécutions. Elle a été mise à découvert par des ouvriers indigènes. Le gouverneur général a donné des ordres pour que la mosaïque fut respectée.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE. — *Dixième Session : Aurillac (Cantal)* : 23-29 août 1914. — D'accord avec la *Société préhistorique française* et avec la municipalité d'Aurillac, le Comité d'organisation du Congrès préhistorique a décidé de choisir, cette année, pour la dixième session, la ville d'AURILLAC (Cantal), qui est le siège d'une Société savante importante et un centre préhistorique très intéressant, grâce à l'abondance des stations de la pierre et des métaux dans la région.

Les assises du Congrès se tiendront du dimanche 23 août au samedi 29 août 1914, inclusivement. — La SÉANCE D'INAUGURATION aura lieu le dimanche 23 août à 4 heures du soir, au THÉATRE d'Aurillac. — Les trois premières journées (24, 25, 26 août), à l'HOTEL DE VILLE d'Aurillac, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques *locales (Musées; Collections particulières; Monuments de la ville et curiosités des environs)*. — PETITE EXCURSION (26 août) : *Carlat. — Arpajon. — Le Puy Courny*, etc. — Les autres journées (27, 28, 29 août) seront réservées à des Excursions scientifiques dans le *Département du Cantal*; et notamment aux suivantes. 1re EXCURSION : *Vic-sur-Cère. — Pas de la Cère* (Géologie). — *Le Lioran. — Lavessière. — Fraisse Haut. — Grottes des deux Etages. — Dolmens des Ternes* et *de Coltine*, etc. — *Saint-Flour* (DÉJEUNER). — *Neussargues. — Moissac* [Tumulus de Celles]. — *Le Cheylat. — Laval. — Les Cuzers. — Cuze.*

— *Bredon*. — *Murat* (DINER ET COUCHER). — 2e EXCURSION : *Murat*. *Chastel*. — *Las Tours*. — *Roche-Sellée*. — *Dienne*. — *Laqueille*. — *La Vigerie*. — *Le Puy-Mary* (DÉJEUNER). — *Salers*. — *Aurillac*. — 3e EXCURSION : ROCAMADOUR. — PADIRAC. — LACAVE. — *Itinéraire provisoire*. — TRAIN SPÉCIAL jusqu'à *Bretenoux*. — *Biars*. — AUTOMOBILES à *Bretenoux*. — *Bonneviolle* (Château féodal de Castelnau-de-Bretenoux). — *Loubressac* (*Tumuli*). — *Puits de Padirac* (visite du *Gouffre*; *Dolmens*. — *Alvignac*. — *Rocamadour* (visite). — *Cales*. — *Lacave* (DÉJEUNER). — Visite des Grottes, d'une Fouille et de la Collection locale A. Viré. — *Gluges*. — *Saint-Denis-près-Martel* : FOUILLES DE L'OPPIDUM DU PUY D'ISSOLUD. — *Bretenoux* (Chemin de fer). — DINER à *Aurillac*.

Parmi les QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR, figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès : 1° LES EOLITHES [LE PUY COURNY, Cantal] ; 2° LES SCULPTURES SUR ROCHERS DES MONTAGNES DU CANTAL ; 3° LES DOLMENS DU CANTAL.

Le Président est M. PAGÈS-ALLARY (de Murat, Cantal), ancien Vice-Président de la *Société préhistorique française*. Toutes les communications, ou demandes de renseignements, doivent être adressées à M. le Dr Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité d'Organisation, à Paris, rue Linné, 21. — Les *Adhésions* et *Cotisations* sont reçues, dès maintenant, chez M. L. GIRAUX, Trésorier du Comité d'organisation, 11, rue Eugénie, Saint-Mandé (Seine).

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE. — *Bureau pour 1914* : *Président*, Dr ATGIER. *Vice-Présidents*, MM. LEBEL, L. GIRAUX et TATÉ. — *Secrétaire-général*, Marcel BAUDOUIN. — *Secrétaire*, P. DE GIVENCHY. — *Trésorier*, Maurice GILLET (Suresnes, S.).

FOUILLES EN SUSIANE.— M. Maurice Pezard a donné lecture, à l'Académie des Inscriptions, d'une étude qu'il a consacrée aux *fouilles de Bender-Bouchir*, en Susiane, au cours desquelles il a fixé d'une façon définitive l'emplacement de l'antique *Liyan*, l'une des places fortes de l'empire élamite les plus éloignées de la métropole.

FOUILLES EN TUNISIE. — M. le Dr Carton, correspondant de l'Institut, archéologue, dont les nombreux travaux sur les monuments de la domination romaine en Afrique sont bien connus, a fait part à l'Académie des Inscriptions, que les fouilles qu'il a entreprises en Tunisie, à Bulla-Regia, promettent d'être des plus fructueuses. Il s'agit du déblaiement d'un très grand édifice *gallo-romain*, qui servait de *thermes*.

LES MONUMENTS HISTORIQUES D'ALGÉRIE. — Le *Journal officiel* publie le rapport annuel de M. l'architecte en chef des monuments historiques

pour le gouvernement général de l'Algérie, sur les travaux de fouilles et de consolidation exécutés sous sa direction pendant l'année 1913. Ces travaux ont été répartis entre un certain nombre de localités situées sur l'emplacement des *villes romaines* dont on poursuit l'exploration : dans le département d'Alger, ce sont Cherchel (d'où vient l'admirable Apollon placé depuis peu au musée du Louvre), Rapidum, Tipasa, Beni-Rached ; dans le département d'Oran, à Tlemcen, à Lalla-Marnia, à Oran ; dans celui de Constantine, à Tébessa, à Bougie, à Guelma, à Khamissa, à Madaure, à Lambèze, à Djemila, à Timgad. Les travaux ont permis d'assurer la protection de la conservation d'un certain nombre de grands édifices, tels que les *thermes* et le *théâtre* antique et Cherchel, les ouvrages *défensifs* et civils de Tlemcen, le *théâtre* de Guelma, le « bâtiment inconnu » de Khamissa ; ils ont porté sur les gisements préhistoriques de Lalla-Marnia, qui ont fourni d'intéressants documents ; on a enfin recueilli, sur les divers chantiers de fouilles, une abondante collection d'inscriptions, de fragments sculptés, de bijoux et de médailles, qui seront distribués entre les différents services des musées algériens.

L'Amérique Centrale préhistorique. — L'explorateur George Byron Gordon publie un article sur la *mystérieuse ville de Honduras* et rend compte de ses récentes découvertes faites, à Copan. M. Gordon dit qu'on n'a trouvé nulle part, à Copan, l'emplacement du *cimetière* ; mais bien un très grand nombre de tombes isolées ; on a pu les visiter. La majeure partie de ces sépultures se trouvent situées sous les cours et les fondations des maisons actuelles. Ce sont de petites *chambres*, en excellente maçonnerie, bien conservées, sur le sol desquelles les restes d'individus de races disparues reposent côte à côte. Les squelettes, en très bon état de conservation, permettent de constater une mode singulière, existant à l'époque préhistorique où vivaient ces peuples. Les *deux incisives de la mâchoire supérieure* portent, enchâssées dans l'*émail*, de *petites pierres*, *diversement colorées* et remarquablement *ajustées* dans les entailles faites dans les dents. La pierre que l'on rencontre plus fréquemment est le *jade*. La présence de cette pierre, encastrée si exactement dans l'émail des incisives, prouve qu'en ces temps reculés, l'art du *bijoutier-dentiste* existait déjà (*Scientific American*).

Fouilles en Asie-Mineure. — M. André Boulanger a exposé, à l'Académie des Inscriptions, récemment, les résultats des fouilles qu'il a exécutées en 1913, à Aphrodisias-de Carie (Asie-Mineure), au cours de la mission qui lui a été confiée par le Ministre de l'instruction publique. Tout l'effort de la campagne a été consacré au dégagement des grands *Thermes*, vaste ensemble architectural de l'époque d'Hadrien, qui est peut-être l'exemplaire le plus parfait et le mieux conservé de ce genre d'édifices. Le monument a été reconnu dans son ensemble et

ses différents services ont pu être identifiés, notamment les salles à haute température, pourvues d'appareils de chauffage très perfectionnés et à peu près intacts. Les fouilles ont amené la découverte de nombreuses *Inscriptions*, et notamment du texte complet de la dédicace des portiques offerts à l'empereur Hadrien et au peuple par Aphrodite et par les principaux citoyens d'Aphrodisias.

Les Antiquités du plateau de Maktar (Tunisie). — M. Louis Chatelain a rendu compte à l'Académie des Inscriptions de la mission dont il a été chargé en Tunisie, l'année dernière, par la Direction des Antiquités.

Poursuivant ses recherches sur la partie du plateau de Maktar, où il avait découvert, au cours d'une précédente campagne de fouilles, un *macellum* ou *marché*, il a cette fois mis à jour une vaste construction, composée d'un péristyle et de plusieurs salles. Une prochaine campagne permettra de déblayer complètement l'édifice et d'en préciser la destination. Mais, dès à présent, on est certain qu'il s'agit d'un grand *édifice public*. M. Louis Chatelain a découvert, parmi d'autres objets, une *Statue d'Esculape*, en marbre, d'un travail très curieux. Cette découverte est importante, en ce sens que jusqu'ici l'on n'avait encore, dans cette région, rien trouvé qui fît mention du *Culte d'Esculape*.

Le Pied préhensile. — On lit, dans le volume *Au Siam* de M. et Mme Jottrand (p. 388), les lignes suivantes : « Il est vraiment curieux de voir travailler un Malais. Il fauche, il bêche, il pioche, il sarcle à pieds nus, et avec, semble-t-il, une telle imprudence, qu'on s'attend à lui voir disperser ses doigts parmi les mottes de terre. Qu'il rencontre une pierre, une branche, il la prend adroitement entre les orteils et la met de côté. Il se baisse rarement ».

A Korack, province orientale du Siam, M. Jottrand a observé la même particularité. « Un Siamois, dit-il, ramasse son chapeau ou prend un bambou entre deux doigts du pied. Pour galoper il s'appuie à l'étrier, en le plaçant entre le gros orteil et le second doigt ». — Connaît-on beaucoup d'autres races à orteils préhensiles ? (*Centre médical*).

L'Administrateur-gérant : J. Gamber.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 4. — AVRIL 1914.

DÉCOUVERTE DE CISTES NÉOLITHIQUES

à l'Ile d'Yeu (Vendée).

PAR LE M. LE D^r

Marcel BAUDOUIN (Vendée).

DÉCOUVERTES. — C'est en 1907 que nous avons démontré qu'il existait de véritables CISTES NÉOLITHIQUES à l'Ile d'Yeu, en fouillant et restaurant l'une d'elles, trouvée aux *Tabernaudes* et antérieurement décrite (1).

En 1908, nous retrouvions, ensuite, des traces de Cistes, plus ou moins analogues, déjà *détruites*; et nous en découvrions de nouvelles, en particulier celle du *Chiron Lazare* (*Fig.* 11), dont nous avons publié, en 1910, la description (2).

Nous avons fouillé, en outre, en 1908, *trois Cistes* au ténement de *Gâtine* (3).

Dans ce mémoire, nous relatons ce que nous savons désormais de toutes les autres Cistes, connues à ce jour; et nous dé-

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Description et Restauration d'une Ciste néolithique et de ses Cercles péritaphiques aux Tabernaudes, à l'Ile d'Yeu* (V.). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1909, ve s., t. X, fasc. 6, 21 oct., 594-633, 16 fig. — Paris, 1910, in-8°, 40 p., 16 fig., dont 3 pl. hors texte.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte d'une Ciste Néolithique au Chiron Lazare, à l'Ile d'Yeu.* (*V*). — A. F. A. S., Toulouse, 1910, t. II, 287-293, 4 fig. — Tiré à part, 1911, in-8°, 6 p., 4 fig.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Les Mégalithes de Gâtine à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1911, 2 novembre, p. 354-377, 13 figures [Voir p. 374]. — Tiré à part, Paris, 1912, in-8°.

crivons ici les *fouilles* que nous avons faites, en 1908, à celles de *Cointerre*, de *Barbe* et de *Keroura*.

Nous avons donc à étudier aujourd'hui :

1° Les *Cistes de Cointerre* (*Fig.* 1);

2° Les *Cistes*, d'ailleurs un peu douteuses, *de Barbe* (*Fig.* 1 ; K);

3° La *Ciste du Tremeria du Parc*, détruite il y a longtemps déjà, mais mentionnée dès 1883;

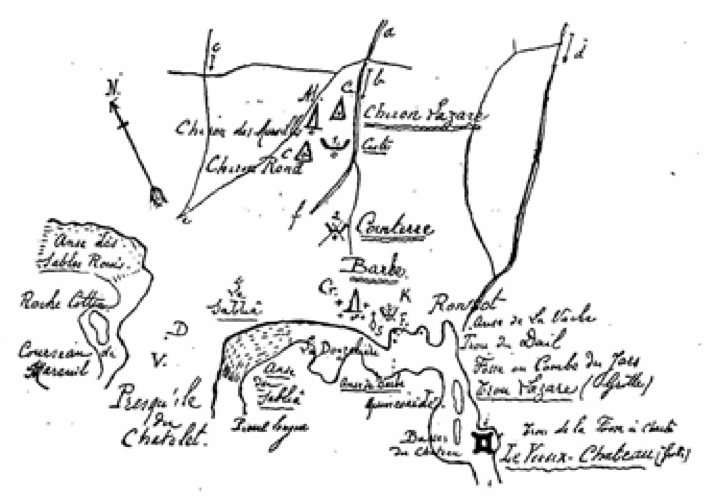


Fig. 1. — Situation topographique des Cistes de Cointerre et de Barbe, près de la Ciste du Chiron Lazare (*Fig.* 2), au voisinage de la Presqu'ile du Chatelet, à l'Ile d'Yeu (V.).

4° La Ciste du *Keroura*.

Au *Trémureau de l'Anton* (1), près des Landes, il est probable qu'il y a eu un véritable Mégalithe sous tumulus; une *Ciste* y est peu probable et nous n'en parlerons pas (2).

Avant notre passage à l'Ile d'Yeu (1907), la nature de toutes ces sépultures n'avait pas été reconnue. M. Maingourd, ancien

(1) On connait *Antonne* (Dordogne), du celtique *Ant* (*tranchée*) et *Ona*, rivière. — En portugais, *Antas* (radical *Ant*) veut dire *Dolmen*. — *Anton* doit donc avoir un sens analogue.

(2) Sur la côte Nord de l'île existe, en effet, un lieu-dit, appelé le *Cimetière des Anglais*, sur lequel on a peu de données. Peut-être s'agit-il là aussi de *Cistes néolithiques*, malgré les récits des insulaires? Aucune fouille n'y a été faite. — Nous le décrirons en Addendum.

maire, qui en connaissait l'existence et qui nous les a signalées, croyait que c'était des tombes de NAUFRAGÉS — on sait que les Naufrages sont *fréquents* à l'Ile d'Yeu, surtout sur la côte Ouest! — qu'on avait enterrés là il y a longtemps, mais à l'époque historique.

HISTORIQUE. — Pourtant, je crois que c'est l'éminent naturaliste Bachelot de La Pylaie, qui, le premier, en 1833 (1), a constaté la présence des *Cistes néolithiques* à l'Ile d'Yeu, sans d'ailleurs s'en douter...

1° *Découvertes.* — En effet, on lit dans sa petite note, si substantielle, qu'à l'Ile d'Yeu il y a : *trois* dolmens; puis « *deux* TOMBELLES, avec le cercueil superficiel, formé latéralement de pierres disposées comme nos châsses en bois, en manière de coin tronqué... »

Malheureusement B. de La Pylaie ne dit pas où il a vu ces tombelles! Si l'une d'elles est peut-être la *Ciste des Tabernaudes* (2), l'autre pourrait très bien être aussi celle du *Tremeriau du Parc*, redécouverte plus tard (1872), et trouvée alors vide, comme nous le dirons plus loin.

2° *Documents manuscrits.* — De 1833 à 1907, personne n'a rien spécifié sur les *Cistes* de l'Ile d'Yeu (3). Seul le Manuscrit Pervinquière, en 1872, a fait mention de la découverte du *Parc*.

I. — Les Cistes de Cointerre.

I. — GÉNÉRALITÉS.

I. DÉCOUVERTE. — Nous avons eu connaissance de la découverte, d'ailleurs *fortuite*, de ces sépultures par le Cantonier de l'Ile, qui nous sert de guide dans nos excursions.

Un jour, en 1907, il nous conta qu'on avait trouvé jadis, près l'Anse du Sablia, des Sépultures, et qu'il y avait reconnu des débris d'*os humains* (au moins *trois*) (*Fig.* 1).

---

(1) B. DE LA PYLAIE. — *Précis sur l'Ile Dieu (Partie Archéologique).* — *Congrès scient. de France,* Poitiers, sept. 1834, IIe session, Poitiers, 1835, in-8° [Voir p. 183-184].

(2) Dans notre mémoire sur cette Ciste (1903), nous n'avons pas alors envisagé cette hypothèse.

(3) Sauf, bien entendu, pour ce qui a trait à la *Ciste des Tabernaudes*, dont l'historique a été fait spécialement par nous spécialement (1909).

D'après lui, toutes ces sépultures étaient *recouvertes par une pierre* (*pierre de couverture*); et il y avait vu des pierres placées *debout* (*pierres des parois*), ayant environ 0m30 de hauteur (1).

a) Dès 1883, paraît-il, un habitant de l'île, dit « le Père Jouon », aurait trouvé la première sépulture, près de cette anse. — Nous ignorons où cette première ciste se trouvait. Nous la cataloguons : CISTE N° 0.

b) C'est en juin 1893 que le Cantonnier découvrit lui même à

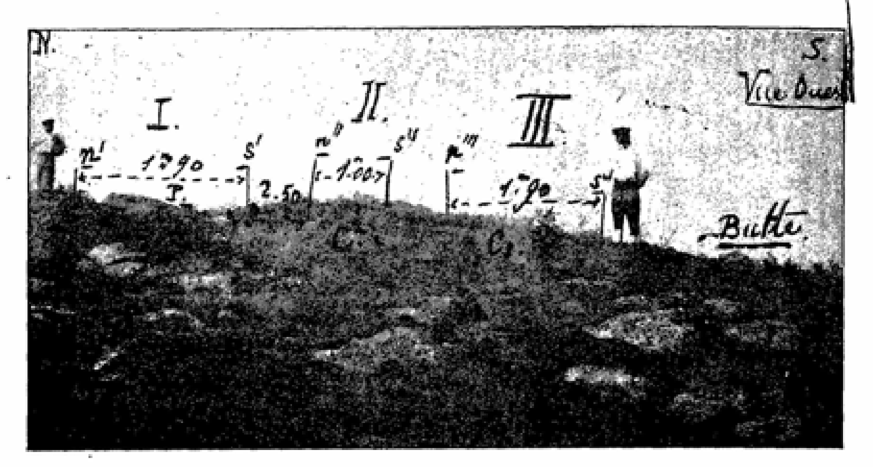


Fig. 2. — Aspect de la BUTTE DE COINTERRE [*Nécropole néolithique à Cistes*]. — Photographie de la *Ligne Ouest* à LONGUE DISTANCE [Marcel Baudouin]. — *Echelle* : 1/100. — C', C'', C''', Cistes *alignées* Nord-Sud; — N, n'-n''', Nord; — S, s'-s''', Sud; — I, II, III, Limites des *trois* [C^1, C^2, C^3] Cistes par des piquets [*n'-n'''*; S'-S''']; — P, *Pierre* de la Ciste n° I.

Cointerre celles que nous allons étudier [CISTES I et II]. Il recherchait, dans la région, de grosses pierres, pour construire un petit *pont* sur le ruisseau qui se déverse dans les *sables* de la plage du Sabliau (*Fig.* 1).

Apercevant une grosse pierre dénudée (pierre de couverture de la *Ciste n° I*), il l'enleva pour s'en servir, et constata qu'il y avait en-dessous une POUSSIÈRE NOIRE, tranchant nettement sur le *sable maritime* du voisinage (TERRE D'INHUMATION?). Cette pierre avait à peu près 1m40 × 1m30, à ce qu'il m'a raconté.

(1) En effet, ces pierres ont 0m60 de hauteur en moyenne.

Il arracha ensuite quelques pierres des *parois*.

c) Il en fit autant plus tard (vers 1906-1907) pour toute une série de *sépultures*, qu'il mit à découvert [au moins 5 à 7]; mais il ne se souvenait plus en 1908 où elles se trouvaient, en dehors de la deuxième *Ciste* (n° II).

II. Topographie. — Le ténement de *Cointerre* se trouve à l'Est de l'*Anse du Sablia*, et correspond à peu près à sa moitié Sud, puisqu'il se trouve au Sud du petit Ruisseau, qui vient se déverser au Sud de la plage (*Fig.* 1).

Il correspond à l'arrivée du chemin qui va de *Ker-Chauvineau* au *Chatelet*, au Nord de *Barbe*, à quelques 100 mètres à peine du rivage. — La Ciste du *Chiron Lazare* n'en est éloigné que de 200 mètres du Nord environ (*Fig.* 1).

L'*Altitude*, en ce point, n'est pas très élevée : à peine une dizaine de mètres au-dessus du niveau de la mer. — Toutefois les Cistes sont sur *la partie la plus élevée du Monticule*, qui existe en ce point, et est assez marqué (*Fig.* 2).

III. Philologie. — Le nom de *Cointerre*, d'une physionomie particulière, malgré son orthographe actuelle, doit être très ancien. Je n'ai aucune donnée sur son origine, son étymologie et sa signification.

II. — Description des Constatations faites.

I. — Ciste n° I (Nord).

Description. — A notre arrivée en ce point, le trou fait par les carriers était encore assez visible; et la place de la Ciste très facile à reconnaître. Il n'y avait pas moyen de se tromper, quoique l'excavation ait été remplie de terre.

La *Ciste n° I* mesurait une longueur de 1m90, une largeur de 0m90 du côté Nord, de 0m80 du côté Sud; soit une moyenne de 0m85. Elle était donc *rectangulaire*.

Au fond, il y avait un débris de dallage, à environ 0m60. Il est plus que probable qu'il y avait bien 4 *pierres* : une pour *chaque paroi*; et une *pierre de couverture*.

En 1908, il ne persistait, pour cette ciste, qu'une *pierre* bien visible, qui en était voisine (*Fig.* 2 et 3; P). Elle mesurait : 1m30

$\times 0^{m}60 \times 0^{m}10$. Il est probable qu'il s'agit là d'une *pierre de paroi* (Ouest ou Est), de $0^{m}60$ de hauteur.

A côté, il y avait deux pierres cassées, placées aussi sur le sol, provenant sans doute des parois, dont l'une assez volumineuse (*Fig.* 3; p^1).

Pour cette Ciste, le cantonnier avait donc utilisé : *a*) la *pierre de couverture*, la plus belle ($1^{m}40 \times 1^{m}30$) et la plus grande, naturellement; *b*) des pierres de parois. — Il avait touché au *dallage*, en partie détruit.

Fouille de 1893. — Le cantonnier nous a raconté que, lors de la mise au jour, il avait trouvé dans cette Ciste des *ossements humains*, au nombre de *trois* seulement. — Il y avait de la *terre noire*, *très fine*, dans l'excavation.

Fouille de 1908. — Nous y avons trouvé : *a*) *deux éclats* de silex; *b*) un débris de *poterie* néolithique; *c*) les *Galets de mer*, *lustrés et polis*, classiques pour l'Ile d'Yeu.

Cette Ciste n° 1 ne nous a donc fourni que *deux* fragments de *silex*, pesant à peine 1 à 2 grammes chaque ; mais ils sont très caractéristiques. L'un est en silex *noir* et ressemble à un très *petit nucléus*, ayant fourni des *lames*, presque microscopiques. L'autre est en silex *jaune clair*.

Les autres fragments de silex qui s'y trouvaient nous ont sans doute échappé ; mais on remarquera que le *nucléus* habituel s'y trouvait bien!

Avec eux il y avait deux fragments de *Poterie néolithique*, tout à fait comparable à celle du Kjökkenmödding des Tabernaudes (1).

II. — Ciste n° II (Sud).

Description.—Cette Ciste était également assez visible, quoique comblée, à 5 mètres au Sud du n° I, en 1908. Elle se présentait sous forme d'une excavation, à côté de laquelle gisaient deux *grosses pierres*.

---

(1) Marcel Baudouin. — *Découverte et fouille d'un Kjökkenmödding néolithique aux Tabernaudes, à l'Ile d'Yeu* (V.). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, 1910, VIe s., t. I, fasc. 6, p. 549-596, 19 fig., 2 pl. hors texte. — Tiré à part, 1910, in-8°, 48 p., fig. et pl.

Le trou avait l'aspect d'un rectangle allongé. Les dimensions étaient :

Longueur	côté Ouest : 1m90 côté Est : 1m60	moyenne : 1m75
Largeur	côté Nord : 0m90 côté Sud : 0m80	moyenne : 0m85

Il n'y avait *plus de pierres de parois en place* ; mais, du

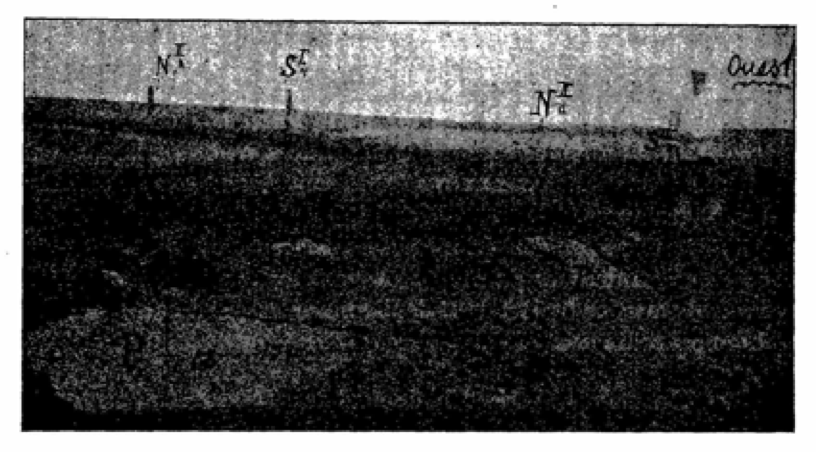


Fig. 3. — Les Trois Cistes. — *Sommet de la Butte de Cointerre* (Ile d'Yeu). — K n° I, K n° II et K n° III, les trois Cistes ; — N^{I}-^{II}, Nord ; S^{I}-S^{II}, Sud ; — P et *p* [1], pierres du n° I ; — P[2], pierre du n° II. — [Phot. de la ligne Ouest, à courte distance. Marcel Baudouin].

côté *Ouest*, la *murette de pierrailles* était encore en place, et *très nette* ; à côté, elle était aussi détruite. Ailleurs ces murettes étaient encore reconnaissables (*Fig.* 3).

Le trou avait une profondeur de 0m60, après déblaiement. Cette donnée nous a été très utile pour reconnaître quelles sortes de pierres persistaient encore.

En effet, les grandes pierres voisines ayant 1m50 × 0m70 × 0m30 et 1m × 0m60 × 0m20, nous en avons conclu que c'étaient deux *pierres de paroi*, ayant 0m30 × 0m20 d'épaisseur et 0m70 et 0m60 de hauteur (*Fig.* 3 ; P[2]).

Cette ciste était située à 1 mètre au Sud de la 3e Ciste découverte (le n° III) et à 5 mètres du n° I (*Fig.* 5).

Le *pavage* était ici bien conservé et constitué par des *pierres*

plates, en granite, d'une épaisseur moyenne de 0^m05 et larges de 0^m30.

Fouille de 1906. — Même *destruction* ici que pour le n° I ; mais il paraît que celle-ci ne remonte qu'à 1906-1907 seulement.

Fouille de 1908. — Nous y avons trouvé : *a*) des *Galets de mer*, lustrés et polis ; *b*) des éclats de petits *silex* ; *c*) un galet de *quartz roulé*.

La Ciste n° II [avec le n° III] nous a fourni 9 *éclats de silex*, et un éclat de *cristal de roche*, très petit, du poids de *deux* grammes.

L'un des éclats de silex est un petit *nucléus*, indiscutable, ayant fourni au moins 4 petites lames (traces visibles) ; il ne pèse que *dix* grammes. Deux autres éclats sont assez gros et pèsent 8 et 10 grammes.

L'ensemble des *dix* éclats pèse 54 grammes. Il s'agit de silex *noir* et de *silex jaune*, provenant évidemment de petits galets de mer, de 0^m04 à 0^m05 de diamètre, cassés avec intention, comme d'ordinaire.

Restauration. — Après déblaiement de la Ciste n° II, pour qu'on puisse un jour ou l'autre en retrouver l'emplacement exact, nous avons *restauré* le pavage de façon presque complète, puis placé verticalement, à son extrémité Sud, une *pierre*, effilée, avec la pointe en bas, pour servir de repère.

III. — Ciste n° III (Centrale).

Description. — Cette Ciste ne fut découverte qu'au cours des fouilles, car elle était comblée par de la terre à notre arrivée sur les lieux. Nous lui donnons le n° III, parce qu'elle a été mise au jour la troisième ; mais notons sa situation intermédiaire entre les n°s I et II (*Fig*. 5). Il est probable d'ailleurs qu'elle est *postérieure* aux deux autres, puisqu'elle n'est pas exactement au milieu de la distance I-II.

En effet, située à 2^m50 au Sud du n° I, et à 1 mètre au Nord du n° II, elle était presque complètement démolie et méconnaissable.

Toutefois, nous avons pu constater, par l'examen de *la terre, remaniée* à son niveau, que sa longueur était de 1^m80 environ, c'est-à-dire égale à celle des deux autres cistes.

Pas trace de dallage. — Ici, toutes les pierres avaient été enlevées par les ouvriers, pierrailles et pavage compris.

IV. — CISTE N° IV (NORD).

Recherche. — Celle-ci fut trouvée à 6 mètres au Nord du n° I,



Fig. 4. — FOUILLES de la Butte de Cointerre. — *Tranchée Nord.* — Recherche de la Ciste n° IV (*Fig.* 5). — N, S, Direction de la fouille.

à la fin des fouilles. Elle était aussi très peu reconnaissable, car tout avait été bouleversé à son niveau!

Nous l'avons découverte, pour ainsi dire, *scientifiquement*. En effet, ayant remarqué que les Cistes I, II, III, étaient *orientées*, suivant une *ligne presque Nord-sud* magnétique, nous résolûmes de faire une *tranchée au niveau de cette Méridienne* magnétique, aux deux bouts de la ligne des Cistes déjà connues. (*Fig.* 5; IV).

La tranchée (*Fig.* 4), du côté du Nord, à 5 mètres, nous fit tomber précisément sur une *grosse pierre* (*Fig.* 5; IV).

Description. — Nous pensons que ce bloc, transversalement lacé sur la tranchée, c'est-à-dire placée *Est-ouest*, est une

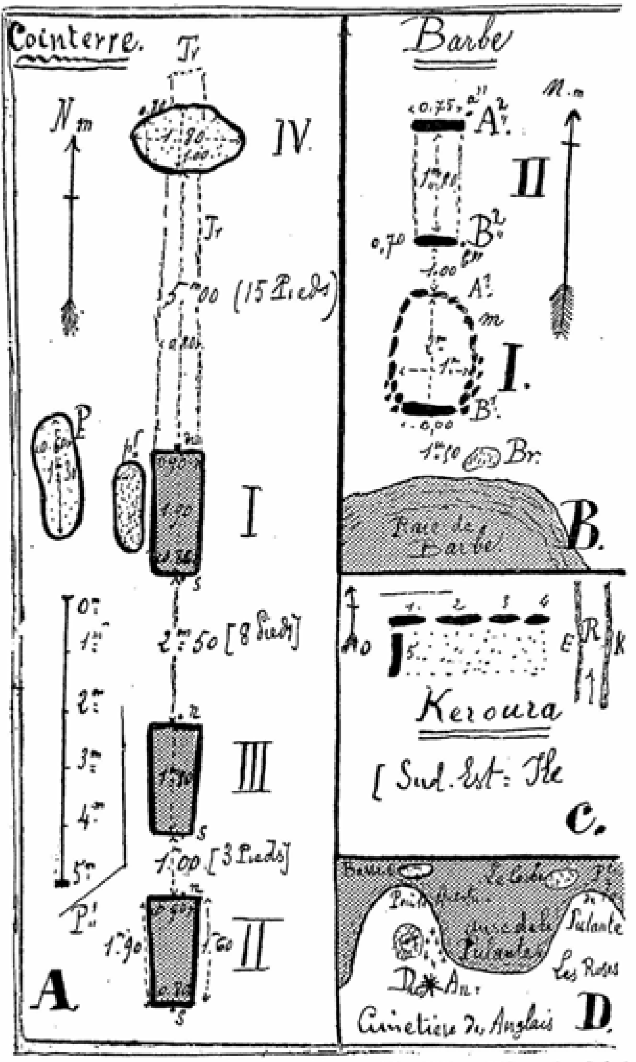


Fig. 5. — Plan des Principales Cistes de l'Ile d'Yeu (V.). — A, Cointerre; — B, Barbe; — C, Keroura; — D, Cimetière des Anglais; — P, p[1], *Pierres* trouvées à Cointerre. — Tr., *Tranchée*.

ancienne pierre de couverture, déplacée à 90°. En effet, elle est *triangulaire*, mesure 1m80 de long, a 1 mètre de large à la

base, et 0m80 à son sommet. — Or, c'est précisément les dimensions voulues pour une *pierre de couverture*. Ce ne peut pas être celle de la Ciste n° I (1). D'ailleurs, sur elle, on avait placé un gros et rond *galet de mer* !

V. — Cistes Nos V, VI et Autres.

Nous ignorons totalement où le cantonnier les a trouvées ; malgré ses indications, nous n'avons pas pu retrouver leur emplacement.

*
* *

Conclusions. — En somme, sur la Butte de Cointerre, a dû exister une petite *Nécropole*, de l'Epoque *néolithique*, correspondant à des sépultures d'une population extrêmement pauvre et misérable, établie dans le voisinage, c'est-à-dire d'une Tribu de Pêcheurs éloignés de tout centre important (*Fig*. 5).

Époque. — L'extrémité la moindre large (Pieds ?) des Cistes correspond au *Sud* ; et chaque Ciste est presque *Nord-sud* magnétique, à 10° S. E. près (2) (*Fig*. 5).

Comme la Déclinaison est de 17°-18° à l'Ile d'Yeu, si nous supposons une Déviation de la Méridienne astronomique de 23°, nous avons à retrancher de 180° (Sud) : $10° + 18° + 23° = 51°$. Or : $180° - 51° = 129°$; ce qui nous donne le lever du *Soleil au Solstice d'Hiver*. [En effet, à la latitude (47°) de l'Ile d'Yeu, ce lever est environ à 126°].

Dans ces conditions (3), ces Cistes sont des plus *récentes* ; elles dateraient de 4.000 ans environ avant J.-C. (4) seulement.

---

(1) On l'a enlevée, comme nous l'avons dit plus haut, pour la construction d'un petit pont [souvenir personnel du Cantonnier, ayant pratiqué nos fouilles et ayant assisté aux travaux].

(2) La Ciste des Tabernaudes au contraire est à 130° de la Boussole.

(3) Marcel Baudouin. — *Détermination chronologique de l'Age en Années des Mégalithes funéraires néolithiques à l'aide du Phénomène de la Précession des Equinoxes, avec contrôle par l'âge des Gravures sur roches du monument et le Mobilier funéraire*. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, Paris, 1913, n° 2, p. 78.

(4) La Ciste des Tabernaudes, quoique orientée à 130°, serait de la même époque [$130° = 17° + 23° + 90°$]. — Mais elle serait en rapport avec le Lever aux Equinoxes (90°).

II. — Les Cistes de Barbe.

Découverte. — Leur existence n'est, pour nous, pas douteuse, quoique ce que nous avons trouvé puisse correspondre à tout autre chose.

Pour ne rien préjuger, nous allons décrire tout d'abord ce que nous avons vu, au cours de nos fouilles, avant de formuler

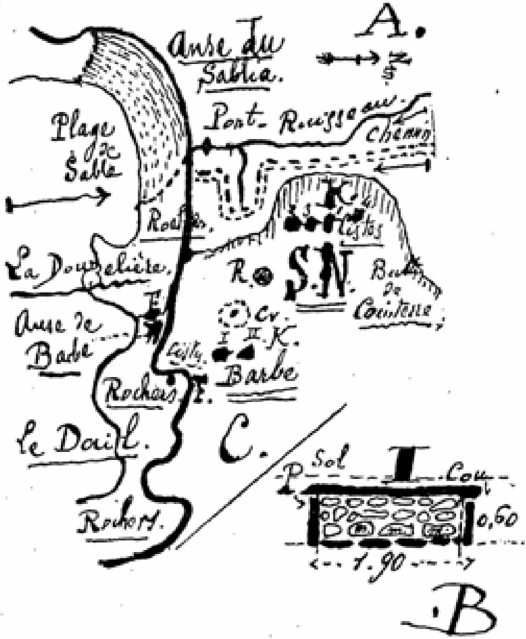


Fig. 6. — Situation des Cistes de Cointerre et de Barbe. — A, Cointerre ; — C, Barbe ; — F, *Fontaine* d'eau douce ; — K, Cistes ; — Cr, Cromlech ; — R, Rochers ; — B, Coupe *verticale* d'une *Ciste* ; — P, Piliers ; — Cou., Pierre de Couverture ; — M, Remplissage.

la moindre hypothèse.

C'est en 1908 que nous avons distingué, en face la *Raie de Barbe* (*Fig.* 6 et 7), des *pierres dressées* sur la falaise de *Barbe* ; elles étaient plus ou moins enfouies dans le sable d'ailleurs (*Fig.* 8).

La fouille nous a mis en présence des dispositions suivantes, au Nord de l'Anse (*Raie*) de Barbe, dont nous avons précisé ailleurs la situation topographique (1) (*Fig.* 6).

(1) Marcel Baudouin. — *Découverte d'un petit Cromlech et d'une Station néolithique à Barbe à l'Ile d'Yeu (V.).* — A. F. A. S., Toulouse, XXXIX, 1910, t. II, p. 280-287, 3 fig. — Tiré à part, Paris, 1911, in-8°, 8 p., 3 fig.

Fouilles. — Nous avons d'abord remarqué une *pierre*, verticalement enfoncée dans le sable, au bord de la falaise, à environ 2 mètres de l'apic du rocher (*Fig.* 5; B; B¹).

a) L'ayant fait dégarnir, nous avons constaté qu'il s'agissait d'une plaquette de granite, verticalement placée, enfoncée dans le sable de la Dune maritime et ayant 0m60 de large, 0m30 de hauteur, et 0m20 d'épaisseur.

Des deux extrémités de cette pierre, orientée Nord-sud, partaient une petite Enceinte de pierrailles, formant une *Ovale*, à



Fig. 7. — Les Cistes de Barbe. — Photographie Marcel Baudouin. — *Ligne Sud-Ouest.* — R, Rochers fixes ;— D, Déblais de Fouille de la Ciste n° II. — Br, Pierre. — A¹, A², *Cistes.*

grand axe, allant du Sud au Nord, et ayant 2 mètres de longueur, tandis que le petit axe n'avait que 1 mètre de large (*Fig.* 5; B; I).

b) A 1 mètre au Nord de cet ensemble, nous avons découvert une autre *pierre debout*, disposée de façon analogue ; et, à 1m80, toujours au Nord de cette deuxième pierre, une troisième pierre debout a été rencontrée (*Fig.* 5; B; B²). *Aucune trouvaille d'objet.*

Cistes. — J'ai conclu de là que nous nous trouvions en présence de deux Cistes, très altérées, disposées sur une ligne *Nord-sud*, comme celles de *Cointerre* (*Fig.* 5; B).

1° *Ciste Sud* (*N° I*). — L'une, le N° I, la plus rapprochée de

la falaise, avait 2 mètres de longueur au maximum. Il n'en restait qu'une unique pierre : celle correspondant à son extrémité *Sud* [0m60 × 0m50 × 0m25]. Et les pierrailles trouvées au Nord représentent pour moi les pierres qui, d'ordinaire, se trouvent en dehors des pierres de paroi des Cistes, à l'Ile d'Yeu : pierres disparues ici (*Fig.* 5).

2° *Ciste Nord* (*N° II*). — La *Ciste du Nord* (N° II), située à 1 mètre au Nord du N° I, était au contraire, encore représentée

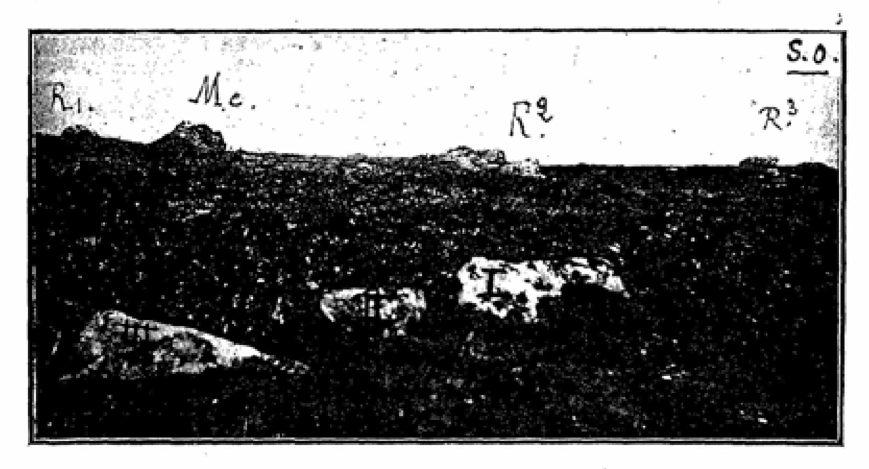


Fig. 8. — Le Lieu dit BARBE, à l'Ile d'Yeu (V.). — *Station néolithique*, voisine des *Cistes* probables. — R¹, R², R³, Pointements de Granite ; — Mc, Petit *Menhir* ; — I, II, III, Pierres disposées en *Cromlech* ; — S. O., Ligne Sud-ouest magnétique.

par ses deux pierres du *sommet* (Nord) et de la *base* (Sud), celles des parties latérales ayant seules disparu. Mais, à leur place, se voyaient encore des pierrailles, restes des classiques murettes extérieures de ces pierres de parois (*Fig.* 5 ; B ; A^2-B^2).

La pierre du Nord (A^2) mesurait 0m75 × 0m75 × 0m10. La pierre du Sud (B^2) mesurait 0m60 de hauteur, avec une partie enfouie de 0m45 (0m15 apparaissaient hors du sol), 0m70 de large, et 0m15 d'épaisseur. Cette Ciste avait donc au Nord (tête) 0m75 de largeur et au Sud (pied) 0m70 seulement de largeur.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — Il résulte de là que les *deux* Cistes de la Butte de *Barbe*, presque complètement détruites en 1908,

et sans doute disparues aujourd'hui, présentaient la même disposition que celles de la Butte de Cointerre.

Orientation générale *Nord-sud*. — 1 mètre de distance entre les Cistes (comme à Cointerre entre les Cistes N° II et III). — Longueur des Cistes : 1m80 à 2 mètres [A Cointerre, on a 1m80 (N° IV) et 1m90 (N° I). *Largeur* des Cistes : 0m75 à 0m60 (au lieu de 0m80, à Cointerre et au Parc).

Il y avait donc là aussi, à côté de la *Station néolithique* décrite déjà (*Fig.* 8), une petite Nécropole de pêcheurs, vivant dans la plus extrême indigence, et à la même époque qu'à Cointerre, c'est-à-dire vers 4.000 ans avant J.-C.

III. — Ciste du Tremeria du Parc.

HISTORIQUE. — Cette Ciste est connue depuis 1872. — Depuis sa découverte, nous possédons sur lui deux documents, dont l'un est demeuré *inédit* jusqu'à ce jour, quoique ce soit le plus ancien !

1° *Document inédit*. — Nous le reproduisons d'abord d'autant plus volontiers qu'il est le premier en date et est dû à M. Pervinquière, qui écrivait en 1872 à la demande de B. Fillon (1).

« Le 28 février [1872], je visitai le *Turmereau ou Turmeria du Parc*. — On appelle à l'Ile d'Yeu *Turmereau* ou *Turmeria* une éminence, composée principalement de *pierrailles*; ce sont simplement des *Tumulus* ; et il y en a beaucoup....

« Au *Parc*, le *Tumulus* était sur le bord d'un champ, que le propriétaire a voulu *agrandir*, aux dépens du *Turmeria*. Il en a enlevé une masse de *pierres rapportées*, et a mis à découvert *la fosse* (2). Elle avait été explorée depuis longtemps, car le *couvercle* (3) est *à côté* et *enfoui* assez profondément dans la terre (4). L'homme n'a trouvé dedans qu'une *grosse pierre*, qui

---

(1) A cette époque, cet archéologue visita l'Ile d'Yeu pour documenter B. Fillon. — Les notes passèrent ensuite entre les mains de Dugast-Matifeux, qui les a léguées à la Bibliothèque municipale de Nantes, où elles se trouvent encore aujourd'hui [Collection Dugast-Matifeux]. — Nous en avons pris une copie textuelle pour nos études spéciales.

(2) Cavité de la *Ciste* évidemment.

(3) Pierre de Couverture, analogue à celle de la Ciste des *Tabernaudes*.

(4) Hypothèse très acceptable en effet.

formait dans le principe un côté de la paroi de l'*Est*, et qui avait été ramenée le long de la paroi du *Sud* (1). Il n'était pas pavé au fond (2). Le trou avait environ 0m80 sur chaque face. Cependant il était plus étroit à *la base* qu'au sommet et il était orienté à peu près la tête à l'*Ouest* et les *pieds à l'Est* (3).

« Le bonhomme se désolait beaucoup de n'avoir rien trouvé, car, certainement, il y avait là un trésor; et, comme je faisais un *croquis* (4) tel quel de son objet, il m'a dit : « Monsieur, il paraît

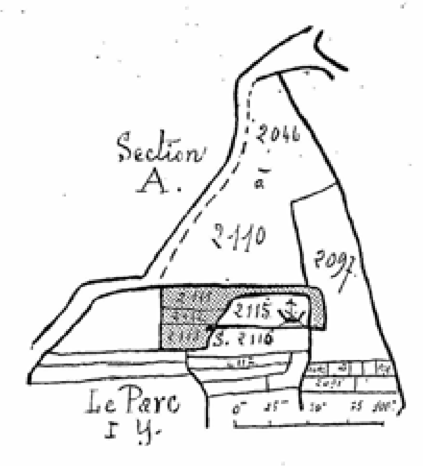


Fig. 9. — Situation cadastrale du Tremeriau du Parc, à l'Ile d'Yeu (Vendée). — *Echelle* : 1/5.000 [Décalque du Cadastre réduit de 1/2 (5)]. *Légende* : Les Champs en *Grisé* appartiennent à la commune [*Parc communal*] (6). — S, *Tumulus* (situation probable).

que c'était à votre famille; qu'il y a des centaines d'années votre famille a caché beaucoup de trésors dans l'île et que vous venez les chercher et tâcher de les retrouver (7) ». Je lui ai répondu :

---

(1) Pierre de la paroi Est, comme aux Tabernaudes également.

(2) Comme les autres *Cistes* de l'Ile d'Yeu.

(3) Donnée très importante et précieuse, car elle montre bien que les pieds de l'Inhumé (?), s'il existait, étaient placés du côté du *Soleil Levant*.

(4) Décalque montrant bien l'*extrême division de la Propriété* dans les *Iles*. — Les champs cadastrés sont d'étendue minuscule.

(5) Les nos 2111, 2112, 2113, 2114, montrent, puisqu'ils appartiennent à la *Commune*, qu'ils correspondent à un *terrain*, qui, autrefois, a dépendu d'une propriété très particulière et distincte des voisines.

(6) J'ai recherché en vain à Nantes ce *croquis*. — Il est perdu ; et cela est fort regrettable.

(7) Les paysans ont toujours en tête des idées semblables.

« Mon brave, je ne cherche rien du tout; et c'est uniquement la curiosité qui m'amène ici. Ces trous ne sont pas des *caches*, mais des *tombeaux*, fort anciens, dans lesquels on ne trouvera pas de trésors ; mais on pourrait trouver des choses intéressantes. Ma famille ne possédait rien dans l'île et n'y a jamais caché à ma connaissance ; et, si vous trouvez un trésor dans votre *Turmeria*, vous pourrez en faire ce que vous voudrez, sans craindre que je vous en réclame jamais un centime » (1).

Sur cette assurance, il a paru très soulagé et a annoncé l'intention de faire sauter les parois (2), pour voir ce qu'il y avait dessous !

Ce nom de *Parc* vient de ce que à côté il y avait un grand *Pré*, entouré de *murs*, nommé le *Parc*, on ne sait pourquoi (3) (*Fig.* 9). Ce pourrait être le *Parc* du Château que la Carte d'Etat-major appelle *Chateau-Gaillard* et qui aurait été dans le même quartier..... »

2° *Bibliographie*. — O.-J. Richard a eu vent de cette découverte et a eu communication à un moment donné de ce manuscrit ; en effet, il a écrit, en 1883, à ce sujet (4), ce qui suit et qui n'est qu'un résumé de ce qui précède.

« Le *Turmereau* ou le *Turmeria* du parc était une sorte de *tumulus*

---

(1) Je n'ai rapporté ici cette conversation que pour montrer combien les paysans ont l'idée de *Trésors* enracinée dans l'esprit !

(2) Cette phrase prouve que M. Pervinquière a bien vu la *Ciste*, presque intacte, avec ses parois en place. — Sa description est donc très importante.

(3) Cette dénomination de *Parc* paraît, en effet, en rapport avec l'existence ancienne d'une *Fortification* quelconque. C'est ainsi qu'à Loudéac, près du « Camp Romain » de Cadelac, on a le *Grand Parc* et le *Petit Parc* [B. S. P. F., 1908, p. 474]. — Peut-être étaient-ce des *Parcs à Bestiaux* ?

Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que le *Parc* en question soit en rapport avec le lieu dit de l'Ile d'Yeu, très voisin, appelé *Chateau-Gaillard*, lequel correspond à une fortification du début du moyen âge, comme le *Chateau-Gaillard* de Beauvoir-sur-Mer, sur le continent d'en face.

C. L. Joussemet (1755) prétend qu'autrefois à Chateau-Gaillard existait un *Camp*, romain (?).

Il ne faut pas oublier toutefois qu'en breton moderne *Parc* signifie *Champ* ; par suite, la dénomination de *Parc*, dans les pays où l'on parle le breton, peut avoir une signification toute autre et spéciale, n'ayant rien à voir avec une « Fortification ».

(4) O.-J. Richard. — *L'Ile d'Yeu d'autrefois et l'Ile d'Yeu d'aujourd'hui*. — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, La Roche-sur-Yon, 1883, XXX, 3e s., vol. 3, [Voir p. 354].

situé sur le bord d'un champ que le propriétaire a voulu agrandir au dépens de ce monument préhistorique. Il en a enlevé une grande quantité de pierres rapportées et a mis à découvert une excavation, qui avait déjà été explorée (1) et qui ne contenait rien d'intéressant.. Le trou avait environ 0m80 sur chaque face; cependant il était *plus étroit à la base qu'au sommet* (2). Le propriétaire du terrain était convaincu que ces pierres devaient cacher un *trésor* (3). Le nom de *Parc* viendrait de ce qu'à côté, il y avait un grand *pré* entouré de *murs* et qu'on nommait le *Parc* (4).

« Un peu plus loin, nous apercevons *Le Caillou Blanc*... »

Situation. — Il résulte de là que cette Ciste se trouvait près du *Caillou-Blanc*, c'est-à-dire dans le Nord-ouest de l'Ile, non loin des Dolmens des *Petits-Fradets* et des *Tabernaudes*.

En effet, au cadastre, le « *Tremèria* » *du Parc*, vaste pré comme l'a dit O.-J. Richard entouré de *murs*, est un grand champ, de la section A, qui porte le n° 2115, situé à l'Est d'un chemin allant vers le Nord de l'Ile (*Fig.* 9). Par suite, il est probable que le *tumulus de pierrailles* était voisin de ce mur, mais n'était pas situé dans l'intérieur du Pré n° 2115. — On nous a dit qu'il devait se trouver au n° 2113; mais ce n'est pas certain (5).

Description. — La *Ciste* avait environ 0m80 au carré, avec une extrémité, dont l'orientation est connue, un peu plus petite.

Ces dimensions sont un peu plus faibles que celles de la Ciste, presque carrée aussi, du *Chiron Lazare*, qui avait 1 mètre de côté en moyenne (*Fig.* 11).

Pas de Dallage intérieur. Mais quatre parois formées par une pierre; et une pierre de couverture.

Sépulture, dévalisée très probablement à une époque inconnue.

---

(1) Ce n'est là qu'une simple hypothèse, très plausible, quoiqu'on trouve souvent peu de choses dans les *Cistes*, dont les ossements ont été résorbés.

(2) Il y avait donc bien une extrémité plus petite (Pieds).

(3) Ainsi naissent les *légendes* des Trésors.

(4) Ce champ, dirigé de l'Est à l'Ouest, a bien pu, au moyen âge, être le *Parc à Bestiaux* du *Château-Gaillard*; peut-être même ce Parc est-il encore plus ancien et néolithique? — Il semble entouré au Nord et à l'Est par un chemin de ronde (n° 2111, section A). Mais la propriété est là encore *si divisée*, qu'on ne peut rien conclure de l'examen des lieux.

(5) Coin Sud-ouest du n° 2113. — Le n° 2113 est un terrain appartenant à la *Commune*, en effet.

Orientation. — Nous sommes sûr que la Ciste était orientée de l'*Ouest* à l'*Est*, c'est-à-dire à peu près à 90° de la boussole, tandis que celles de Cointerre étaient orientés au *Sud* (170°) et celle des Tabernaudes à 130° (*Sud-est*).

Il résulte de là, la déclinaison étant de 17°-18° à l'Ile d'Yeu, et le Soleil Levant au Solstice d'été se trouvant à 54° de la boussole, que la Déviation de la Méridienne néolithique devait être de 19° environ. En effet : 17° + 19° = 36° ; et 54° = 90°— 36°. — Or 19° de déviation correspondent à 5.500 ans avant J.-C.

Cette ciste là serait donc l'une des plus vieilles de l'Ile, puisque celles de Cointerre et des Tabernaudes ne datent que de 4.000 ans avant J.-C.

IV. — Ciste de Keroura.

Situation. — Je crois bien que ce que j'ai découvert, en 1908, au lieu dit *Le Keroura*, butte rocheuse de granite située dans le Sud-est de l'Ile, est quelque chose d'analogue aux *Cistes* de Gâtine, que j'ai décrites ailleurs. Mais je n'ai pas encore eu le loisir de fouiller en ce point (*Fig*. 5 ; K).

Ciste. — J'ai constaté l'existence, exactement au Nord de la butte et de la route, allant de l'Ouest à l'Est, qui passe devant, d'une série de quatre pierres debout, alignées, sur une longueur de 2 mètres environ, de l'Ouest à l'Est. — Du côté de l'Ouest, il y en a une cinquième, dont le grand axe est perpendiculaire à la lignée des autres pierres, et dont la longueur a environ 0m60 à 0m70. On dirait que ce dernier délimite et ferme à l'Ouest une tombe, dont la paroi Sud a disparu, ainsi que celle de l'Est.

Toutes ces pierres ne font qu'une légère saillie sur le sol (*Fig*. 5 ; K).

Il est impossible d'être affirmatif sur ce monument ; mais il est tout à fait comparable aux Cistes Nos III et V de Gâtine, orientées d'ailleurs un peu différemment.

V. — Caractères généraux des Cistes.

Ce qui différencie nettement les Cistes des Dolmens, c'est que ce sont des *Tombeaux creusés dans le sol*, de petits Caveaux *souterrains*, tandis que la Chambre sépulcrale du Dolmen est

d'ordinaire une *construction*, *élevée* en l'air, sur un *sol*, naturel ou artificiel (tumulus *sous-mégalithique*), à peine creusée (*Fig*. 10).

1° CONSTRUCTION. — Les CISTES sont construites, après *creusement* d'un *trou*, assez vaste, exécuté comme un puits.

Cela fait, on y descendait les *pierres* devant former les parois, les redressait (*Fig*. 10) en place, et, après les avoir arrimées, on remplissait, avec des pierrailles, l'espace compris entre la face

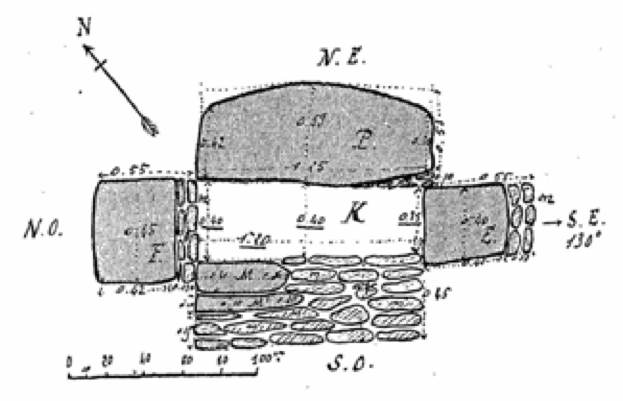


Fig. 10. — La grande Ciste des Tabernaudes (Ile d'Yeu, V.). — *Echelle* : 25/100.— K, Intérieur ; — E, P, E, pierres des Parois ; — M, M', Murettes.

externe de ses parois et les bords du trou, de façon à obtenir des sortes de *Murettes extérieures de calage* (*Fig*. 10 ; M, M¹).

Les carriers, à la recherche de grosses pierres, après avoir découvert et enlevé la *pierre de couverture*, ont été entrainés à enlever aussi, pour les utiliser, les *pierres des parois* ; mais ils ont laissé souvent en place ces *Murettes en pierrailles*, extérieures, qui permettent au Préhistorien de reconstituer la Ciste détruite, de même que le *Pavage* intérieur, qui existe souvent (*Fig*. 11).

C'est, en nous basant sur ces données, résultats de notre propre expérience, que nous avons pu parvenir à débrouiller l'histoire des Cistes de *Cointerre* et de *Barbe*, malgré leur grand délabrement.

2° MOBILIER FUNÉRAIRE. — TROUVAILLES. — Au niveau de toutes

les Cistes, nous n'avons pas trouvé *le moindre mobilier funéraire* intéressant.

a) *Galets.* — Mais dans toutes, par contre, abondaient les *petits Galets de mer*, lustrés *et polis*, que nous avons déjà signalés pour toutes les *Allées couvertes* de l'Ile (1), et sur lesquelles nous croyons inutile de revenir ici.

b) *Eclats de silex.* — Pourtant, au niveau des Cistes de Cointerre, nous avons trouvé, épars dans le sable, des *Percuteurs en Quartz* et des *Eclats de silex*, caractéristiques (2).

1° *Ciste N° I* : 2 éclats de *silex* ; deux *débris de poterie*, néo-



Fig. 11. — Restauration de 1908 de la Ciste du *Chiron Lazare*, près du Châtelet, Ile d'Yeu (V.). [Phot. Marcel Baudouin].

lithique. — 2° *Cistes* N° 2 et N° 3 : *Petits silex* ; un éclat en cristal de roche ; galets de quartz roulés (3).

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Les Galets lustrés et patinés des Dolmens.* — *Bull. Soc. Préh. de France*, 1907, 28 novembre, p. 453. — Tiré à part, 1908, Paris, in-8°, 8 p., 3 fig.

(2) Marcel BAUDOUIN. — Les *Eclats de silex des Mégalithes funéraires de Vendée* [*Rite funéraire néolithique*]. — *L'Homme Préhistorique*, Paris, 1911, n°s 8 et 9. — Tiré à part, 1911, in-8°, 11 p.

(3) Dans la Ciste du *Chiron Lazare* (*Fig.* 11), qui aurait été vidée en 1893, j'ai écrit jadis que je n'avais rien trouvé. En réalité, il y avait là encore un unique petit *éclat de silex* (oublié par moi), pesant *trois* grammes, mais très net et caractéristique, car il est bien *patiné* et sans trace d'écorce du galet d'origine.

Il était accompagné de deux fragments de *poteries*, dont l'un semble *gaulois* et l'autre moyen âgeux (poterie vernissée). Mais ces deux débris paraissent provenir du *sol même* (et non pas de l'intérieur de la *Ciste*), puisque la tombe était éventrée déjà, lors de ma fouille. Il n'y a donc pas lieu d'y insister.

c) *Ossements humains.* — Pas le moindre *ossement humain* n'a été retrouvé par moi. Il est vrai qu'un tel sol, *granitique* par excellence, ne les conserve que fort mal. Mais le cantonnier, homme digne de foi, m'a affirmé en avoir vu quelques-uns en 1893.

Il s'agirait probablement de *Sépulture*, isolée, *par inhumation* (?) plutôt que d'*Ossuaire*.

3° Époque. — Pour moi, les Cistes sont un peu plus récentes que les vrais Dolmens et n'en constituent, au point de vue de la *technologie* de *construction*, qu'une sorte de Dégénérescence (emploi de pierres beaucoup plus petites), au moins à l'Ile d'Yeu.

Mais, au point de vue Sépulture, elles constituent un *Progrès*, puisque des ossements [*Ossuaire* ou *Inhumation*] sont bien *plus en sûreté enfouis en terre* que placés sous un tumulus, même avec Dolmen !

D'ailleurs, il s'agit sans doute ici d'Inhumation *de Corps isolés* [mais ce n'est pas démontré], tandis que les Allées couvertes sont surtout des Ossuaires, c'est-à-dire des sépultures d'ensemble, le corps ayant été *décarnisé* antérieurement par un procédé quelconque. Or il paraît démontré que c'est l'Ossuaire, qui a commencé à l'Époque néolithique (après l'*Incinération des Os décharnés*), et non pas l'*Inhumation*.

L'*absence de mobilier funéraire* vrai signale de plus une dégénérescence et une population extrêmement pauvre : de misérables pêcheurs !

Mais l'*Orientation* des Cistes [Ouest-est au Parc et à Kéroura ; Nord-ouest-Sud-est, aux Tabernaudes ; et presque Nord-sud, à Cointerre] (1), semble indiquer aussi un âge à peine moins ancien, car les Dolmens les plus vieux semblent là ouverts au Sud-sud-est.

En effet, les grands dolmens de l'Ile, sauf *La Guette* (150°), *La Planche à Puare* (150°) et *Les Landes* (200°), sont tous orientés à 160° Sud-sud-est.

Or, cette orientation, qu'on note à *Gâtine* (160°), aux *Tabernaudes* (N° IV) (?), aux *Petits Fradets* (160°), indique comme

(1) Mes calculs indiquent pour les Cistes 5.000 à 4.000 avant J.-C., tandis que les Dolmens de l'Ile [Les Landes, Gâtine, Les Petits Fradets, Planche à Puare, etc.] donnent de 8.500 à 6.500 avant J.-C. environ [Voir *B. S. P. F.*, 1913, n° 2].

date (160° = 126° L. + 17° D. + 17° E.) environ 6.000 ans avant J.-C. et correspond au Lever du Soleil au *Solstice d'Hiver* (1).

La Guette et *La Planche à Puare* (150° = 126° L. + 17° D. + 7° E.) correspondent aussi au *Solstice d'Hiver*, mais sont des monuments beaucoup plus anciens, puisque 7° indiquent 8.500 ans avant J.-C.

Enfin *Les Landes* donnent 202°; or 202° = 180° M. + 17° + 5° E.; et 5° correspondent à 8.900 ans avant J.-C.

Résumé de l'Orientation et Age des Cistes de l'Ile d'Yeu.

1° Sud-Est = 3 (130°)	Les Tabernaudes [*Ciste*] (130°) Gatine (Ciste n° III) (130°) Chiron-Lazare (*Ciste*).	*Soleil Levant aux Équinoxes.* [90° + 40° = 130°]

Or 40° = 17° D. + 23° E. — Et 23° = 4000 ans avant J.-C.

2° Sud = 6 (170° environ)	Les trois Cistes de Cointerre (I; II; III). Les deux Cistes de Barbe (I; II). Ciste n° V de Gatine.

Soleil Levant au Solstice d'Hiver :
[126° + 40° = 166° ; et 166°=170°—4°].
Or 40° = 17° D. + 23° E. — Et 23° = 4000 ans avant J.-C.

3° Est = 2 (90°)	Ciste du Tremeria du Parc Ciste de Keroura.	*Soleil Levant au Solstice d'Eté.* 54° + 36° = 90°

Or 36° = 17° D. + 19° E. — Et 19° = 5500 ans avant J.-C.

VI. — Addendum : Le Cimetière des Anglais.

Situation. — Au Nord-ouest de l'Ile, à l'Est de la *Pointe-Quantin* (2) et de la Roche qui s'appelle la *Basse-Quantin*, et à l'Ouest de la *Pointe de la Pulante* et de la *Roche de La Corbe* et du lieu dit *Les Roses*, se trouve une baie, appelée *Anse de la Pulante* (3).

---

(1) L'*Allée* n° I et le Mégalithe n° V *des Tabernaudes*, qui donnent 135° à la Boussole, ne peuvent être que de la même époque que les Cistes à 130° (4.000 ans avant J.-C.), une différence de 5° pouvant s'expliquer ici par l'erreur personnelle des constructeurs.

(2) La *Pointe Quantin* est à l'Ouest de la *Pointe de la Gournaise*, où se trouve le *Mégalithe des Petits-Fradets*.

(3) A mon avis, ce terme *Pulant* est vieux celtique. Il faut y reconnaître les deux radicaux bien connus : le premier *Pul* (prononcez *Poul* en gaulois, comme en breton moderne), qu'on retrouve dans *Poulpiquel*, *Pouldcre*, etc., signifie « gouffre, fosse, cavité, *baie* » même, et par extension

Dénomination. — Sur la plage de sable très fin qu'on y rencontre, sable qui est très blanc et très recherché des maçons (1), se voient des petites *Pierres debout*, enfoncées dans le sol, éparses çà et là, qui constituent ce qu'on appelle le *Cimetière des Anglais* ou le *Cimetière des Anes* (*Fig.* 5; D.).

Evidemment ce nom est en rapport avec une tradition d'après laquelle des Anglais *naufragés* auraient été enterrés là! — Il n'est pas impossible que cette légende ait une base exacte; mais rien ne le démontre.

Aspect. — En examinant avec attention cette partie du rivage, j'ai constaté qu'il y avait, à 20 mètres des limites de la haute mer et à 20 mètres à l'Ouest de la *carrière* de sable qui existe là dans une grosse butte de sable de formation ancienne, une sorte de grand Cercle, ovalaire, de pierres debout, assez éloignées les unes des autres, placé à 300 mètres environ à l'Est de la Pointe Quantin.

Historique. — Ce lieu dit a été signalé, pour la première fois, je crois, en 1882, par O.-J. Richard (2), en des termes qui indiquent une certaine *imagination* ....

« mine »; le second *Ant*, voulant dire « *tranchée* entre deux sillons ». — *Pulante*, c'est donc une « *tranchée*, en *fosse*, dans des rochers », c'est-à-dire une anse profonde.

Entre la Guérinière et Noirmoutier (Vendée), il y a un « ténement de *Pulant* (*sic*), qui est une ancienne dune », d'après les notes manuscrites de Pervinquière, en 1872.

On retrouve le même radical *Pul* dans le terme *Les Poulains* [*Polain*, in Garcie Ferrande, xve s.], pointe Nord de Belle-Isle-en-Mer; il est très probable qu'il s'agit du même mot que *Pulante* ou *Poulante* [ains = *ant*].

Dans le Finistère, on trouve *Penpoul* (*Pen*, tête; *poul*, gouffre); *Poulharn* (mine de fer); *Poulaouen*; etc., etc.

On retrouve à Jersey un lieu dit, appelé *La Pulente* (*sic*); il correspond aussi à une *baie* (St Ouens bay), ouverte à l'Ouest (Raised Beach).

A l'Ile d'Oleron, il y a les Marais de *Pulante* [en 1494, Arnault Estève écrit : *Maroys* (c'est la prononciation *actuelle* du *Mârais* de Mont en Vendée) *de Pulante*]. — Bourignon cite aussi pour cette île le mot *Epulante*, qu'on a rapproché à tort d'*Epulis* (latin) et des prêtres romains appelés *Epalons* [Table des Dieux]. Il est évident que, là comme en Vendée, il s'agit des radicaux *Pul* et *Ant*.

Ce terme est donc très ancien.

(1) On l'appelle le *Sable de la Pulante*. — En somme, c'est un monticule ou dune très ancienne, qui le fournit.

(2) O.-J. Richard. — *L'Ile d'Yeu d'aujourd'hui et l'Ile d'Yeu d'autrefois.* — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1883, La Roche-sur-Yon [Voir p. 360-361].

« L'on aperçoit de loin, auprès de l'Anse de la Pulante, des forment immobiles et silencieuses, qui semblent se pencher tristement vers la terre. On dirait des femmes en deuil, récitant la prière des morts (1) ! En effet, c'est un CIMETIÈRE isolé ; et, lorsqu'on arrive auprès, on n'y trouve, pour tout monument funéraire, que quelques *pierres dressées* et mal équilibrées, fournies par les rochers du rivage, pour marquer le lieu où reposent, loin de leur patrie, quelques malheureux NAUFRAGÉS, inconnus(2), et à jamais oubliés ».

Comme on vient souvent enterrer les animaux crevés (Anes, Vaches) dans cette partie de la Dune, on prend bien soin de ne jamais les placer dans le Cercle de Pierres, qui est censé limiter la partie du sol réservée aux.... *Anglais*. — Cela explique l'autre nom de *Cimetière des Anes*.

D'un autre côté, jamais on n'a utilisé les Pierres debout, dites des Anglais, pour faire les *fours à varechs*, c'est-à-dire les foyers à fabrication de soude. — Tout cela indique qu'on respecte le lieu, considéré comme presque sacré depuis de longues années.

***

S'agit-il là d'un Cimetière *néolithique* ou d'une Tombe commune historique, presque récente ?

Je n'ai pas osé fouiller en ce point, de peur d'ameuter la population contre moi et d'être accusé de profanation ! Mais il est évident qu'en l'absence de tout document historique, on ne sera fixé que par une fouille, scientifiquement menée.



(1) Je n'ai jamais vu chose pareille! Et je crois bien que O.-J. Richard n'a vu cela qu'en... *rêve*... — On ne fréquente pas ce « Cimetière », qui n'a l'air, d'ailleurs, d'en être un que dans la Légende.

(2) Certes, on a pu enterrer là jadis des *Naufragés*; mais il y a longtemps que cela ne se fait plus !

ANALYSE D'UNE POMMADE GRECO-ROMAINE

contenue dans un Vase trouvé en 1875 à Naples

PAR LE

Dr Louis REUTTER (Neufchâtel, Suisse),

Docteur-ès-Sciences,
Professeur agrégé à l'Université de Genève.

M. Reber, pharmacien à Genève, possédant dans sa très belle collection un vase greco-romain, trouvé en 1875 aux environs de Naples, me pria d'en analyser le contenu. Ce vase, de 12 centimètres de haut, de forme spéciale, était fermé par un *bouchon*, mou, de couleur brun noirâtre, et contenait une *masse* onctueuse jaune brunâtre.

1° Analyse du *Bouchon*. — Le *bouchon*, d'odeur aromatique, forme une masse semi-molle à la caleur de la main, dure au froid, fondant à une température de 70°.

Il se dissout en partie dans l'éther de pétrole, dans l'eau, dans l'éther, dans l'alcool, dans le chloroforme qui sont utilisés successivement, et qui abandonnent une masse inorganique, formée de silice quartzeuse et de sable.

1) Sa solution dans l'éther de pétrole, de couleur jaune pâle, évaporée, abandonne une masse onctueuse, jaune brunâtre, qui traitée par de l'alcool bouillant se dissout en partie. Cette solution dépose au froid des cristaux blanchâtres. Son odeur rappelle celle de la *Cire d'abeilles*.

2) Sa solution aqueuse jaune pâle ne se précipite pas à chaud en un dépôt brun jaunâtre par addition d'une goutte de perchlorure de fer : donc absence de Henné. Elle renferme des traces d'acide cinnamique, de sulfates, de chlorures de sodium et de calcium. La présence de ces corps inorganiques nous permet, ainsi que l'alcalinité de l'eau, de présumer la présence de *Natrone* des Anciens (1). Cette solution ne renferme pas

---

(1) Dr L. Reutter. — *De l'Embaumement avant et après Jésus-Christ*. Paris, 1912, Vigot frères, éditeur.

de sucre (miel); pas de mucilage (absence d'encens, de myrrhe, etc); pas de Dracoalbane. Nous ne sommes pas parvenu à déceler la matière colorante, qui la faisait paraître jaunâtre. Provenait-elle de la Cire d'abeilles?

3) Sa solution éthérée jaune dorée contient du *Styrax*, reconnaissable à la présence de l'acide cinnamique et de la vanilline; de la *Résine de Térébenthine* reconnaissable à son odeur caractéristique.

Les réactions caractéristiques des autres résines et gommes sont toutes négatives.

4) Sa solution alcoolique jaune pâle donne les réactions des *Résino-tannols* et évaporée elle abandonne une masse semi-onctueuse jaune pâle et graisseuse.

5) Sa solution chloroformique presqu'incolore abandonne, une fois évaporée, une masse blanche, fondant entre 38° et 42°. — C'est probablement de l'*Axonge*.

Nous pouvons donc présumer que ce bouchon fut préparé à l'aide d'un mélange de *Cire d'abeilles* et d'*Axonge*, rendu plus adhérent par addition de Résine de *Térébenthine* et préservé de la décomposition par la présence du *Styrax*; ce mélange fut additionné de *Sable quartzeux*, pour le rendre plus dur, et de *Natrone* pour le dessécher.

2° *Analyse de la Pommade*. — Celle-ci forme une masse onctueuse grasse, jaune brunâtre, d'odeur particulière, de consistance assez dure au froid, mais molle à la chaleur de la main.

Elle fond entre 36° et 70°, en donnant un liquide jaune brunâtre d'odeur aromatique. Etendue sur la paume de la main, elle la rend graisseuse, mais ne la colore pas en jaune; donc abscence de Henné.

Cette masse se dissout en partie dans l'éther de pétrole, dans l'eau, dans l'éther, dans l'alcool et dans le chloroforme; mais elle n'abandonne aucune matière insoluble.

1) Sa solution dans l'éther de pétrole, de couleur jaune dorée, abandonne, une fois évaporée, une masse assez dure, de couleur jaune brunâtre, représentant environ les 5/8 de cette masse. Elle fond entre 36° et 72° et se dissout en partie dans l'alcool bouillant. Celui-ci dépose, après refroidissement, une masse cristalline, en partie insoluble dans l'éther, en partie soluble dans ce dissolvant.

La partie insoluble est pour ainsi dire entièrement formée de *Cérine*, qui distille sans se décomposer; l'autre partie, soluble dans l'éther,

forme une masse blanche, onctueuse, fondant entre 36° et 43°. Elle est probablement formée d'*Axonge*.

2) Sa solution aqueuse incolore, neutre, ne renferme aucune trace de matières inorganiques, de sucre, de tartrates de mucilage, mais des traces d'acide cinnamique.

3) Sa solution éthérée, de couleur jaune dorée, non fluorescente (donc abscence des Baumes de Gurjun d'Illourie), donne les réactions caractéristiques du *Styrax*, qui est aussi décelable par la présence de l'acide cinnamique et de la vanilline. Toutes les réactions caractéristiques aux autres résines, gommes, résines et baumes sont négatives.

4) Sa solution alcoolique jaune pâle forme, à la ligne de contact des deux liquides, des anneaux blancs par addition d'acide sulfurique, d'acide chlorhydrique et d'acide nitrique. Elle se précipite en un dépôt blanc par addition d'acétate de plomb, jaune pour celle de bichromate de potasse, jaune brunâtre pour celle de perchlorure de fer. Cette solution évaporée abandonne une masse onctueuse jaune blanchâtre, qui est formée, comme celle obtenue en évaporant sa solution chloroformique, d'*Axonge*.

Nous pouvons donc présumer que les anciens Greco-romains de Naples préparèrent cette pommade en faisant fondre de la *Cire d'Abeilles* (Cérine) et de l'*Axonge*, qu'ils additionnèrent pour la conserver de *Styrax*. C'était probablement une pommade médicinale, mais non une crême de toilette ; au cas contraire, elle eut été colorée à l'aide de Henné ou d'autres substances colorantes.

L'avaient-ils aromatisé ? Nous ne pouvons le prétendre, quoique les Anciens aient apprécié les parfums mêmes dans les pommades [Voir nos livres des Parfums égyptiens et des Parfums gallo-romains (1)]. — Que M. le Pr Pictet nous permette de le remercier ici d'avoir bien voulu mettre ses laboratoires à notre disposition, pour effectuer cette analyse.

---

(1) Dr Louis Reutter. — *Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine*, Paris, 1913 et 1914 ; et *Homme préhistorique*, 1913 et 1914.

VARIÉTÉS

Association française pour l'Avancement des Sciences. Subventions en faveur des Recherches préhistoriques.

I. — *Section d'Anthropologie.*

Boyard	Fouille de l'abri sous roche du Poron des Cuèches (Côte d'Or)	300
Brulard et Coutil	Fouilles de tumulus dans la Côte d'Or	250
Calmel	Fouilles dans l'Aubrac (Aveyron)	200
Carton	Fouille du Palais souterrain de Bulla Régia (Tunisie)	1.000
Cotte	Recherches dans la Vallée du Lanzon	200
Coutil	Continuation des fouilles sous l'abri de Baume-les-Messieurs (Jura)	200
Giraux (L.)	Fouille d'un tumulus et inventaire des monuments mégalithiques du canton de Villeneuve de Berg (Ardèche)	600
Guénin	Recherches sur les menhirs des cinq départements bretons	300
Huguet	Pour poursuivre une mission scientifique au Maroc	1.000
Muller	Fouilles près de Die et du Buis les-Baronnies (Drôme et au col de Porte)	300

II. — *Expositions en Province.*

Coutil	Organisation de l'Exposition d'Anthropologie au Congrès du Havre	300

III. — *Section d'Archéologie.*

Bout de Charlemont	Fouilles dans le Massif de Marseilleveyre (Marseille)	300
Simon et Toutain	Fouilles d'Alésia	300

IV. — *Section de Géologie.*

GROTH	Recherches géologiques sur la Sierra-Morena (Andalousie).............	600
MENGAUD	Etudes géologiques et levé de la carte dans la province de Santander et les Asturies........................	300
MENGEL	Etude géologique de la région espagnole comprise sur la feuille de l'Hospitalet	500
PIROUTET.........	Publication d'un mémoire sur la géologie de la Nouvelle-Calédonie....	1.000
DALLONI	Recherches sur la géologie des Pyrénées Espagnoles....................	300
GENNEVEAUX et ROMAN.	Exploration des grottes de Lunel-Viel (Mas Gauthier)................	300

L'Histologie du Mammouth [*Elephas primigenius*] **de Sibérie.**

Le mammouth trouvé, encore en *chair*, il y a quatre ans, dans les îles Liakovsky, à l'extrême Nord de la Sibérie, et offert par le comte de Stenbock-Fermor au Muséum d'histoire naturelle de Paris, vient d'être naturalisé. Son état de conservation est absolument remarquable.

M. le Directeur du Muséum a fait part, à l'Académie des Sciences, des *études histologiques* entreprises par M. Gautrelet sur ce proboscidien, qui vivait il y a quelques milliers de siècles. Les fibres musculaires sont *atrophiées*; mais la charpente conjonctive subsiste. M. Gautrelet a pu déceler, dans l'intérieur des veines, du *sang*, qui a subi, bien entendu, des modifications profondes, mais qui a conservé cependant ses éléments essentiels!

Il serait fort intéressant d'avoir : 1° Un moulage d'un *Mammouth écorché* de cette sorte; 2° Un moulage de la *Cavité viscérale* de cet animal; 3° Un moulage des *Organes durs* (*Cœur*; *Cerveau*; *Reins*, etc.) de cet animal, même RACCORNIS. — Nous osons croire que le Muséum d'Histoire naturelle de Paris a songé à faire exécuter ces précieux moulages, pour pouvoir les comparer avec les pièces comparables des Éléphants modernes.

Il sera précieux de pouvoir comparer le Cerveau et le moulage intra-crânien.

M. B.

NOUVELLES

Découverte d'une Inscription celtique dans un Tumulus des Landes. — Notre confrère, M. Dubalen, Conservateur du Musée de Mont-de-Marsan, a entrepris des fouilles dans quelques-uns des nombreux tumuli du département des Landes. Il a eu la bonne fortune de découvrir, dans l'un d'eux, à Aubagnan, une tombe renfermant un grand vase contenant une urne remplie de cendres fines et à côté une cotte de mailles faite de petits anneaux en fer et en bronze. Enchâssée en partie dans cette cotte se trouvait une *lamelle d'argent*, présentant une *Inscription*, en repoussé, dont M. Dubalen a fait le moulage.

C'est un document en caractères dits *celtibériques*, très nets, qui permet de faire remonter cette tombe aux temps qui ont précédé la conquête romaine. La découverte paraît avoir une réelle importance ; elle prouve que les Aquitains dont a parlé César avaient subi d'assez près l'influence des Ibères de l'Espagne.

Idoles néolithiques en os. — M. Pierre Paris a communiqué à l'Académie des Inscriptions le résumé de découvertes, qui viennent d'être faites à *Merida*. Il s'agit d'*Idoles néolithiques* en os.

Découvertes gallo romaines en Alsace. — On vient de découvrir, en Basse-Alsace, à Niederbronn-les-Bains, un grand nombre de vestiges architectoniques, qui établissent la présence en cet endroit d'un vaste système balnéaire construit par les Romains. Déjà certaines trouvailles qui se sont succédé depuis le dix huitième siècle avaient révélé l'existence de constructions romaines. Mais les travaux récemment effectués ont mis au jour assez d'éléments pour permettre d'en reconstituer le plan d'ensemble. Dans l'*Anzeiger für elsæssische Altertumskunde*, publié à publié à Strasbourg, notre excellent ami, M. Ch. Mathis, fournit sur eux de precieuses indications.

Découvertes gallo-romaines a Rezé (L.-I.). — Dans le bourg de Rezé, sur la route de Couët, s'élevait, il y a encore quelques semaires, les restes d'une petite *Chapelle*, connue sous le vocable de *Notre-Dame-de-la-Blanche*. Cette chapelle tombait en ruines. La chapelle primitive dût être fort endommagée sous la Révolution ; et, quand on la répara, on 'ui enleva tout son caractère. Notre Dame-de-la-Blanche vient d'être définitivement rasée et, sur son emplacement on va établir une place. La *So-*

ciété Archéologique de Nantes, se souvenant que Rezé a fourni déjà d'amples découvertes, a surveillé de près la démolition de l'antique sanctuaire. Elle a eu raison, car on a mis à jour les fondations d'un édifice gallo-romain.

On sait que Rezé n'est autre que l'antique *Ratiatum*, dont parle Ptolémée. Sur toute la bande de terrain, limitée par Pont-Rousseau, Saint-Paul, Rezé, La Croix-Médard et les Couëts, il y eut une vie intense à l'époque gallo romaine. Les *Puits funéraires* y étaient nombreux; les nombreux vestiges, qui ont été mis à jour, et dont la plupart — quelques-uns offrent un vif intérêt — se trouvent au Musée d'Archéologie, sont une preuve de l'importance de *Ratiatum*, qui, au premier siècle de notre ère, était, de l'autre côté de la Loire, une cité rivale de celle de *Condivicum*, la capitale des Namnètes.— C'était presque la Nantes gallo-romaine.

Découverte d'une Nécropole gallo-romaine en Marne. — En travaillant à la construction du quai militaire, à Pontfaverger (Marne), des terrassiers ont mis à jour un grand cimetière romain, dans lequel ont été trouvées de nombreuses urnes, renfermant des débris humains. Ce cimetière se trouve tout proche du *Camp du Dortoir*, dont parle César dans ses *Commentaires*.

Découverte d'un Dolmen en Marne. — A Barbonne (Marne), on a mis à jour récemment un nouveau dolmen sous un tumulus de la période néolithique. On sait que M. Schmidt a fouillé déjà en ce point un important mégalithe.

Découverte de Tumulus en Gironde. — Un habitant de Biganos (Gironde), ayant remarqué, depuis longtemps, dans une pièce de pins située derrière les Champs des Gaillards, des *monticules de terre*, symétriquement disposés, et, pensant que cela pouvait avoir quelque analogie avec les *tumulus* découverts il y a peu de temps à Mios par M. le Dr Peyneau, lui fit part de ces remarques. Aussitôt, M. le Dr Peyneau s'empressa de faire pratiquer des fouilles, qui paraissent devoir donner des résultats intéressants. Les fouilles se poursuivent activement; et bientôt M. le Dr Peyneau pourra faire connaître l'époque à laquelle cette ancienne peuplade de la Gaule habitait Biganos (*La France du Sud-Ouest*, 2 mars 1914).

L'Administrateur-gérant : J. Gamber.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XII[e] ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 5. — MAI 1914.

L'OR TROUVÉ PRÈS D'EBERSWALDE

PAR

Hugo MOETEFINDT (Allemagne).

Le 16 mai passé, on a trouvé, sur le bord Nord du canal Finoco, à une lieue vers l'Ouest d'Eberswalde (All.), dans une profondeur d'environ un mètre, un vase entouré de sol graveleux, et en levant le couvercle plat et de glaise, on y découvrit une grande foule d'objets de métal. Les ouvriers croyaient que ces objets étaient faits de laiton ; ce sont des objets d'or qui, à cause de l'or pur travaillé autrefois, ont toujours l'air tout neufs et sont considérés comme étant faits de laiton par les gens du peuple, tandis que, au contraire, les vieux objets en bronze et couverts de patine sont tenus pour de l'or. Cependant, les experts ne tardèrent pas à reconnaître qu'il s'agissait d'objets d'or, d'un trésor en or qui contenait, outre huit coupes, surtout des ornements en anneaux, en somme, quatre-vingt-un objets d'un poids de deux kilogrammes et demi, c'est-à-dire la plus grande découverte d'or de l'époque de bronze en Europe, à l'exception de la Grèce. Selon l'examen chimique, l'or trouvé est des plus purs : 99 0/0 d'or pur. La simple valeur d'or est évaluée à environ 9.000 marks. On sait qu'on a fait cadeau de tous ces objets à l'Empereur, lors du jubilé de son règne, et qu'ils entreront dans la possession du « Musée royal pour la connaissance des peuples » à Berlin.

Une publication détaillée sur ces objets trouvés, vient de paraître de la main de M. Gustave Kossina (1), qui a dernièrement publié un livre sur les temps préhistoriques de l'Allemagne (2) : livre qui a été beaucoup applaudi par le peuple allemand, de sorte que la première édition a été épuisée en moins de dix mois. Comme il voulait offrir un livre populaire et que la matière devait donc être limitée, il n'a pu donner qu'un résumé sur les monuments du culte divin et sur les objets d'art en métaux précieux. L'or trouvé à Eberswalde fournit donc une bonne occasion de remplir du moins ces deux lacunes. Comme l'or joue aussi un rôle important dans les monuments du culte divin, une partie essentielle de la vie intellectuelle, à l'époque de bronze en Allemagne, a été éclaircie.

Regardons de plus près ces objets trouvés à Eberswalde (*Fig.* 1). Le vase de glaise, dans lequel tout le trésor était enterré, est un simple pot crû et ovale avec deux anses. Voici les objets d'or : Huit vases de 5 à 7 centimètres et demi de hauteur et de 7 et demi à 12 centimètres de diamètre, joliment et richement ornés de rubans de cercles concentriques, de fleurons, de petites saillies en forme de points, de bourrelets alignés, des rayons d'une roue de soleil et d'une étoile solaire. Puis, plusieurs anneaux d'or, un rouet de spirales étroitement serrées de fil tortillé, ainsi que 33 spirales de double fil, fermées, des deux côtés, d'anses grosses comme un pouce jusqu'à un bras ; 22 faisceaux de spirales pareilles de double fil et liés étroitement en travers par un fil d'or, six autres faisceaux liés de la même façon de planches très minces d'or et pliées, un lingot d'or et allongé et qui montre du côté supérieur deux entailles profondes et faites pour mesurer la valeur, deux fragments de tels lingots, la moitié d'une pâte fondue coupée en deux morceaux. Toutes ces pièces appartiennent à l'époque de bronze la plus récente, c'est-à-dire au temps de 1100 avant Jésus-Christ.

---

(1) Gustave Kossinna. — *Der germanische Goldreichtum in der Bronzezeit. I. Der Goldfund vom Messingwerck bei Eberswalde und die goldenen Kultgefässe der Germanen.* — Mit 17 Tafeln und zahlreichen Abbildungen. — Würzburg, Kabitzsch, 1913.

(2) Gustave Kossinna. — *Die deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend nationale Wissenschaft.* — Würzburg, Kabitzsch, 1912.

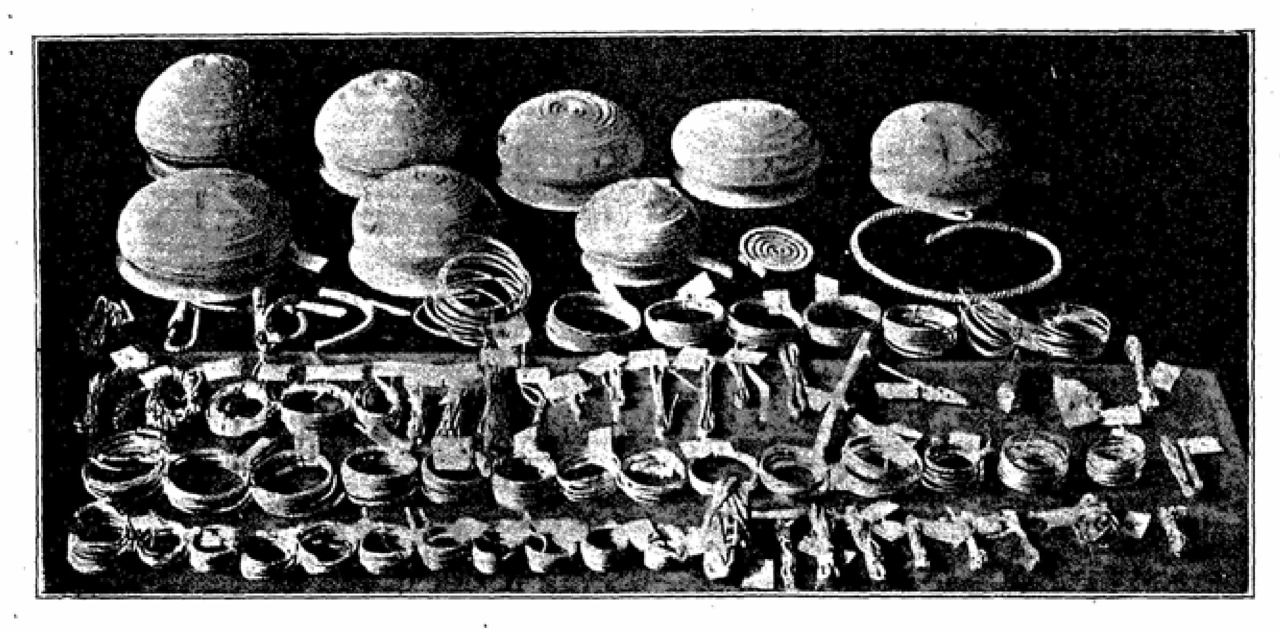


Fig. 1. — Le *Trésor* [Or] de l'Age du Bronze, trouvé à Messingwerck, près Eberwalde (Allemagne) [D'après Pr Rossina].

Après la découverte de cet or, il s'éleva une discussion sur les différentes idées qu'on a sur le monde et la vie. D'un côté, on trouvait ceux qui font provenir toute culture de l'Orient, de l'Asie et attribuent ce trésor au commerce des Phéniciens; de l'autre côté se trouvaient ceux qui ont reconnu avec fierté le grand âge, à peine soupçonné jusqu'ici de notre culture europo-arienne.

Il est évident que l'or a été importé comme matière première, car dans les environs de Berlin il n'y a pas d'or dans la nature. Dans ces anciens temps-là, l'or se fouillait surtout en Transylvanie et dans les Alpes. C'est par le commerce d'échange que cette matière première parvenait, en forme de lingots tels qu'on en a trouvé un à Eberswalde, du pays d'origine à l'endroit où l'on en avait besoin et où on le travaillait, car si cet or trouvé avait été transporté de si loin par un commerçant, celui-ci n'aurait pas apporté aussi les restes du travail. Parmi les 81 pièces trouvées, il y a donc aussi, non seulement un lingot de matière première, mais encore une pâte fondue. C'est la partie de l'or qui resta dans le creuset après la fonte, y refroidit et fut conservé comme matière première pour des travaux futurs.

Ces raisons, aussi bien que le style des objets d'or d'Eberswalde prouvent à l'évidence qu'ils ont été fabriqués sur le territoire germanique. Toutes les formes des anneaux et des vases sont absolument germaniques; des exemplaires de ces vases, faits de bronze et d'or et provenant du territoire germanique sont bien connus. Des coupes de la même grandeur et provenant de Suède, du Danemark, du Slesvig-Holstein, de Poméranie, du Hanovre, du Brandebourg, de la province de Saxe, un exemplaire de Bavière et un de Suisse nous sont connus et ont été trouvés, à l'exception de deux, dans un territoire tout à fait germanique, d'après les longues explorations de Kossinna. De plus, les ornements des vases sont spécifiquement germaniques.

Il nous reste encore à parler du but de ces vases. Les vases ont des parois si minces qu'elles cèdent à toute forte pression des doigts; ils ne sont donc pas propres à y boire, et comment y boire puisqu'ils n'ont pas d'anse? Est-ce qu'on aurait saisi des deux mains le petit vase par le creux richement orné pour cou-

vrir ainsi les beaux ornements? On ne peut se le figurer. En répondant à la question de l'emploi de ces vases, nous trouvons l'explication dans les circonstances où on a découvert les pièces servant de parallèle et dans les ornements. A l'exception d'une seule coupe, tous les 49 vases servant de parallèle furent trouvés dans de soi-disant dépôts, que nous ne pouvons pas regarder, dans la plupart des cas, comme des trésors trouvés, mais comme des offrandes. Parmi les ornements sur les vases, nous distinguons surtout les saillies ressemblant à une demi-boule et les groupes de cercles concentriques autour d'une saillie : ornements qui ont été toujours les symboles du soleil. De même les fleurons verticaux, tous dirigés vers le centre du sol sont à mentionner ici, comme ils ne sont rien que la continuation des rubans de rayons qui paraissent sur les rouets solaires d'or, dont nous connaissons quatre représentants provenant du territoire germanique. En outre, nous connaissons la roue à 4, 5, 6, 8 ou 11 rayons et la croix à bras égaux, qui n'est rien qu'une roue ayant perdu la couronne entourante, ainsi que l'étoile montrant beaucoup de rayons et pour la plupart huit coins comme le symbole du soleil. Pour l'emploi des coupes comme vases du culte du Dieu du soleil, la matière même dont les coupes sont faites parle aussi distinctement ; car aucune matière n'était plus propre à être employée dans le culte que l'or, dont la couleur ressemble tant à la splendeur du soleil.

Nulle part dans toute l'Europe, abstraction faite des pays cultivés de la mer Égée, on ne trouve des vases d'or de l'époque du bronze qui atteignent la beauté des pièces germaniques. Pas même la Transylvanie, ni les pays autrichiens qui sont les sources principales de la matière première en or pour le Centre et le Nord de l'Europe, ne peuvent entrer en comparaison avec le territoire germanique, quant à la richesse de l'or trouvé et présenté par ces objets de parure et du culte, et pourtant tout cet or devait être importé de l'étranger : ce qui augmentait encore son prix. Seule l'Irlande, source principale pour l'Ouest de l'Europe, peut concourir avec la Germanie en richesse d'objets d'or datant de l'époque de bronze et occupe même la première place en Europe. Cependant les ustensiles d'or servant au culte font presque entièrement défaut aussi en Irlande.

LA LÉGENDE DE L'HOMME BLANC.
ENCORE LES PIEDS ET LES CUPULES

PAR

Marcel HÉBERT (**Paris**).

On m'a demandé qui était cet *Homme Blanc*, auquel on attribue en Amérique les traces de *Pas* gravés dans la pierre (L'*Homme Préhistorique*, janvier 1914, p. 19).

Les Américanistes ne sont pas très nets à ce sujet. Il semble que l'*Homme blanc* résume en lui tout un groupe d'*Hommes blancs*. Ces hommes blancs sont-ils des Européens, missionnaires ou navigateurs, venus en Amérique bien avant Colomb? Ou une tribu, moins foncée de teint que les autres, qui aurait essayé de faire ce que firent, vers le XIIe siècle, les Incas : organiser et civiliser les peuplades indiennes.— *Sub judice lis est*. (Cf. *Congrès international des Américanistes. Bruxelles*, 1879, tome I, p. 493 et suiv.).

« J'ai vu, dit p. 631, M. Peterken, sur la Montagne, la soi-disant empreinte des *Pieds de saint Thomas* (identifié en ce cas à l'*Homme Blanc*) (1).

« A l'époque où j'ai examiné cette dernière (Empreinte), elle mesurait 1^m^20; aujourd'hui elle doit être beaucoup plus grande, car tous les ans on a la bonne habitude de la *retailler*. Il existe encore une autre légende au sujet de l'origine de cette empreinte.

Lorsque le Cacique vit, du haut de la montagne où se trouve l'empreinte et qui est située à quelques milles à l'Est d'ASSOMPTION, les navires espagnols, il frappa la terre du pied, en s'écriant : Nous massacrerons ces barbares! Il n'a pas tenu parole; mais son pied, au dire des Paraguayens, n'en a pas moins laissé sa trace dans le sol, et le lieu où se passa cette scène est devenu le but d'un Pélerinage national ».

---

(1) S. Thomas est censé avoir évangélisé la région.

Voilà donc le même *Pied*, devenu Pied de l'*Homme Blanc*, *Pied de saint Thomas*, *Pied du Cacique* !

J'avais cru que, dans les lignes suivantes, M. Franz de Zeltner faisait allusion à des gravures rupestres : « A Talebdak (au Nord-est d'Agadez, Aïr), une dalle horizontale porte des sillons profonds, tracés par les *Pieds du Cheval d'Anegoura* (l'un des premiers hommes), lorsqu'il l'arrêtait en pleine course. » (*Contes du Sénégal et du Niger* ; Paris, Leroux, 1913, p. 177). Mais il s'agit de traces longitudinales, simples fêlures de la pierre, m'a expliqué l'auteur ; donc jeux de la nature.

En revanche, c'est une pierre, portant de nombreuses *Cupules*, faites de main d'homme, que M. de Zeltner a trouvée à l'entrée d'une Grotte à peinture des environs de Kita, à peu de distance du village de Boudoufo (Fr. de Zeltner, *Notes sur l'Archéologie soudanaise*).

FERMETURE REMARQUABLE DE L'ENTRÉE D'UNE GROTTE

à *AIN-BEIDA* (*Algérie*).

PAR

A. HACKSPILL (Moulins, Allier).

Au mois d'avril 1884, alors que j'habitais Guelma (Algérie), je recevais de mon ami et compatriote, M. Kuntz, garde du génie à Tébessa, une lettre m'informant d'une singulière découverte, qu'il venait de faire en se rendant à Aïn-Béida, petite localité située à 70 kilomètres environ au Sud de Guelma.

Il s'agissait en principe d'un système antique de fermeture, adapté à l'entrée d'une *Grotte*, qu'il avait remarqué et il me conviait d'aller la visiter avec lui. J'acceptai avec plaisir sa proposition et à cette occasion on prit rendez-vous; puis, au jour fixé, je rejoignais mon ami à Aïn-Beïda.

On partit de cet endroit, en se dirigeant à trois kilomètres environ vers l'Est, sur le versant d'une colline presque déboisée. Après avoir marché pendant une heure dans cette contrée agreste et solitaire, nous aperçûmes, sur le flanc d'une déclivité assez prononcée, l'ouverture de la grotte en question.

Cette entrée se trouve exposée à l'Ouest; elle est *cintrée* et *taillée* dans un rocher de formation gréseuse; sa hauteur a 1^m50 sur 0^m80 de largeur, son élévation au-dessus du sol est de 0^m50 à 0^m60 environ. Ayant pénétré par cette ouverture, nous nous trouvons dans une grotte, dont les parois nous semblèrent *taillées*, en partie du moins, par la main de l'homme.

Nous donnons ci-contre le plan et les coupes de la dite cavité dont nous avons pris les dimensions exactes (*Fig.* 1). Elle affecte une forme sensiblement rectangulaire, avec les angles très arrondis et mesure 4^m60 de longueur sur 3^m70 de largeur; sa plus grande hauteur sous voûte est de 2^m37; son sol, quoique déformé, est pour ainsi dire plat.

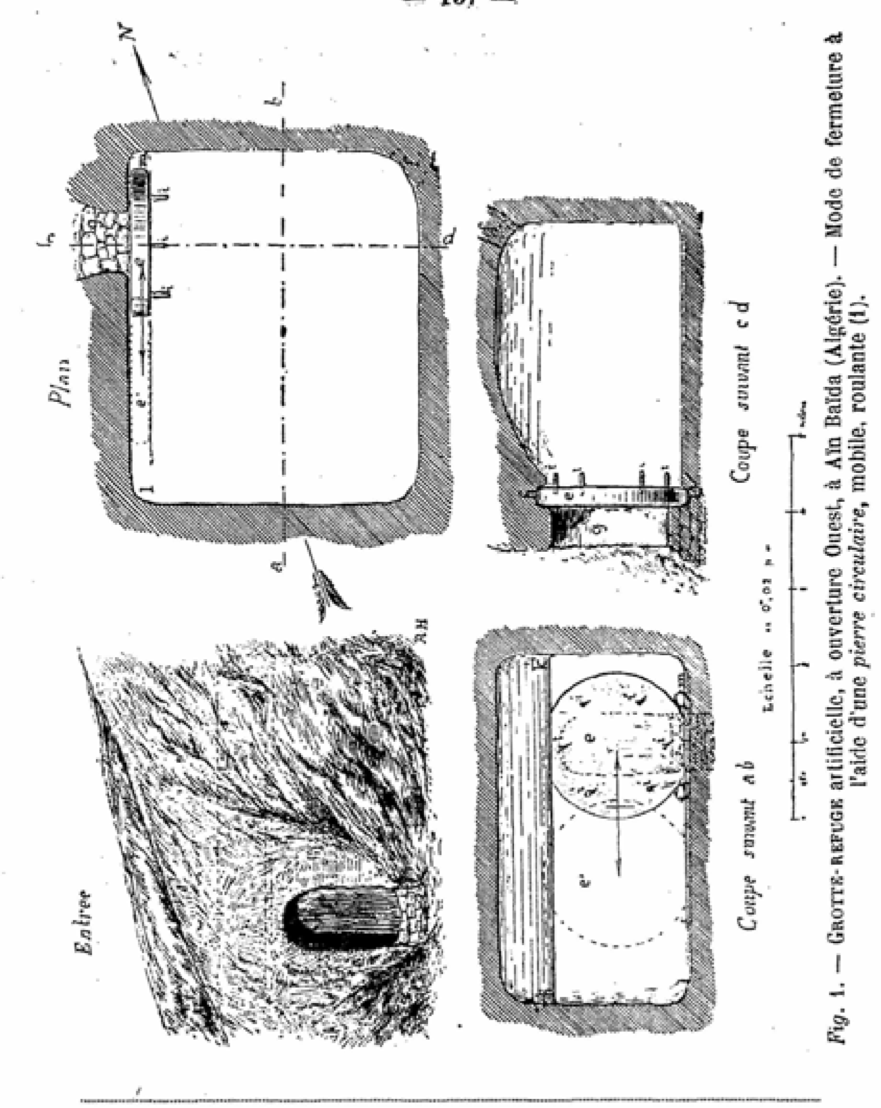


Fig. 1. — GROTTE-REFUGE artificielle, à ouverture Ouest, à Aïn Baïda (Algérie). — Mode de fermeture à l'aide d'une *pierre circulaire*, mobile, roulante (1).

(1) La Grotte est ouverte exactement sur ce plan à 70° Ouest magnétique. La déclinaison magnétique étant de 12°, on a : 70° + 12° = 82° géographique.

Si l'on supposait une Orientation *voulue* à l'*Equinoxe* (couchant), on aurait : 90° — 82° = 8° de Déviation précessionnelle. Cela pourrait correspondre dans ces conditions, à 300 ans av. J. C.— Mais, ici, rien ne prouve qu'il pourrait être question de *Grotte à Sépulture*, *transformée* plus tard en *Habitation refuge* ! Toutefois cette hypothèse était à soulever (N. de l. R.).

Cette ancienne habitation ne présente par elle-même rien de remarquable ; mais, ce qu'il y a de particulièrement curieux à voir, c'est, sans contredit, le système de fermeture adapté à son unique ouverture *g* (*Fig.* 1 ; I), que nous allons essayer de décrire.

On remarque, en effet, à l'intérieur de la grotte et debout contre la paroi de l'entrée, une grande pierre, en grès, e, *taillée* assez grossièrement, en forme de *meule à moulin*, ayant 1m95 de diamètre sur 0m29 à 0m30 d'épaisseur moyenne (*Fig.* 1 ; II).

Cette pierre circulaire est destinée à masquer la porte d'entrée g, de cette antique demeure, car ses habitants pouvaient, *de l'intérieur*, faire rouler la meule sur elle-même, dans un sens ou dans un autre, suivant qu'ils voulaient ouvrir ou fermer l'ouverture en question.

Pour obtenir une stabilité à peu près complète, la meule se meut librement sur un chemin de roulement *l m*, un peu plus large que son épaisseur, *entaillé* de quelques centimètres dans le sol et latéralement à la paroi d'entrée, tandis qu'une autre entaille semblable, h k, pratiquée à la partie supérieure de la grotte sert aussi à maintenir ou à guider le même roulement.

Nous avons de plus constaté sur la face intérieure de cette pierre circulaire, la présence de six trous, ou *entailles* (i, i, i, i), qui avaient dû être pourvus, à l'origine, de six poignées ou manettes en bois, destinées à faciliter la manœuvre du roulement.

Il est plus que probable aussi que le calage de la meule devait être assuré à sa partie inférieure au moyen de grosses pierres.

Pour plus de clarté, nous avons figuré au plan et coupes (*Fig.* 1) : 1° la *meule*, e, masquant l'entrée g de la grotte ; et 2°, au pointillé, la dite pierre e^1, la démasquant.

Quoique très simple, ce système de fermeture semble très ingénieux et dénote de la part de celui qui l'a imaginé une civilisation déjà avancée. Ce moyen, pratique au point de vue de la sécurité, était sans nul doute employé par les habitants primitifs de cette grotte, dans le but évident de se soustraire aux agressions de leurs ennemis et peut-être bien aussi pour se mettre à l'abri des fauves, qui existaient alors dans la contrée.

Il y a lieu de mentionner que l'ouverture unique g, par laquelle on introduisit la meule à l'intérieur, se trouvait plus haute à l'origine ; mais elle a été bouchée ensuite à sa partie inférieure par de grosses pierres superposées ; de ce fait, son seuil se trouve *surélevé* actuellement de 0m50 à 0m60 du sol.

On remarque, à l'intérieur de cette habitation et dans un angle, à la partie supérieure formant voûte, la trace d'un *trou* f, qui était destiné à conduire la *fumée de l'âtre* à la surface extérieure du rocher; mais ce trou a été bouché entièrement depuis longtemps.

C'est la seule fois, croyons-nous, qu'on ait vu une fermeture d'entrée de ce genre et nous n'avons jamais entendu parler non plus qu'un semblable moyen de protection ait été décrit par qui que ce soit. Il est avéré du reste que les Romains et les Arabes n'en faisaient pas usage.

Le singulier et remarquable moyen de clôture que nous venons de décrire succinctement indique que la mentalité de l'homme avait sensiblement progressé à cette époque; en un mot, elle avait atteint un certain degré de développement appréciable et l'on ne peut nier qu'une telle conception dénote aussi une imagination relativement avancée dans l'art de construire.

Ne pourrait-on pas attribuer l'édification de cette grotte aux peuplades qui ont élevé, non loin de là, vers Aïn-Beïda, plusieurs Dolmens, qui se voient dans cette contrée?

QUESTIONS DE MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE

[*A propos d'un livre récent*].

PAR

W. DEONNA (Genève, Suisse).

C'est avec un vif intérêt que je viens de lire le récent volume (1) où M. L. Siret expose, à propos de la civilisation ibérique de la fin du quaternaire à la fin du bronze, les théories qui lui sont chères et qu'il a du reste déjà fait connaître avec moins de détails dans ses travaux antérieurs (2). Ce sont ses thèses aventureuses sur le symbolisme qui ont, avant tout, retenu l'attention, et provoqué la contradiction (3); mais, si l'on ne peut se résoudre à suivre l'auteur sur ce terrain mouvant, en d'autres points, que l'on n'a pas suffisamment relevés, l'on ne saurait qu'approuver et admettre les résultats auxquels il parvient. Ce sont quelques principes de méthodes employés dans cet ouvrage, bons ou contestables, que nous voulons examiner rapidement ici, car ils débordent le cadre de la civilisation ibérique et peuvent être utiles à l'archéologue qui étudie d'autres périodes de l'art antique.

---

(1) *Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques*. I, *De la fin du quaternaire à la fin du bronze*. Paris, 1913.

(2) Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens, *L'Anthropologie*, 1909, p. 146, 283.— Etude comparative des signes symboliques représentés sur les monuments ou objets des temps préhistoriques, *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Genève, II, p. 279 sq.

(3) Luquet. — Les représentations humaines dans le néolithique ibérique, *Rev. des ét. anc.*, 1911, n° 4. — Déchelette; en dernier lieu l'*Anthropologie*, 1913, p. 495 sq.— Deonna, l'*Archéologie, sa valeur, ses méthodes*, I, p. 171 sq.

I

Les facteurs économiques.

M. Siret accorde une grande importance, et cela est assez rare chez les archéologues pour qu'on le relève, aux facteurs qui déterminent la production industrielle et artistique. Ingénieur, et s'occupant, en Espagne, de l'exploitation minière, il a compris qu'on ne saurait négliger l'influence qu'exercent les causes économiques en histoire politique et artistique, surtout quand il s'agit d'époques où les changements de culture sont caractérisés par le changement des matériaux, comme ce fut le cas aux âges de la pierre, du cuivre, du bronze et du fer. Les faits archéologiques, envisagés sous ce point de vue utilitaire, prennent, dès lors, une tout autre apparence ; les théories évolutives, que l'on schématise par trop, acquièrent une complexité qui les rapproche davantage de la vie.

« Ce sont toujours et partout les mêmes mobiles économiques qui provoquent tous les mouvements sociaux, qui déterminent tout développement politique et social : pour contrôler la vérité de cette proposition, nous n'avons qu'à considérer un événement historique quelconque, une transformation politique quelconque, et à en chercher les causes ; toujours et partout nous trouverons des mobiles économiques. Et il n'en peut être autrement, car ce qui décide les hommes à agir ou à s'abstenir, ce sont toujours en première ligne, des besoins matériels » (1).

*
* *

Assurément, les archéologues se doutent depuis longtemps de la vérité de cette assertion, et l'on a maintes fois relevé en art l'influence des facteurs économiques sur la variation ou le maintien des types (2). L'histoire de l'art industriel, a-t-on dit, est toujours liée aux fluctuations sociales (3), que l'on peut percevoir, par exemple, dans celle de la céramique grecque.

---

(1) Gumplovicz. — *Précis de sociologie*, trad. Baye, p. 204.

(2) J'en ai donné divers exemples, autres que ceux que je cite ici, dans l'*Archéologie*, II, p. 51 sq ; cf. de Greef, *Le transformisme social*, p. 345.

(3) Pottier. — *Catal. des vases*, III, p. 1040 ; cf. p. 818.

Comment expliquer le rapetissement de la taille des vases peints à la fin du v[e] siècle ? Le débouché italiote, à la suite de la malheureuse expédition de Sicile, est fermé à Athènes ; on ne peut plus envoyer les vases qui allaient orner les nécropoles étrusques. Dès lors, le commerce change de clientèle. Mais ce qui convenait aux hypogées étrusques, qui étaient de vraies chambres, ne convenait plus pour la Grèce même, et il fallut conformer la taille des vases aux conditions matérielles de l'ensevelissement grec. Les formes se modifient et se réduisent (1), en même temps que la facture se néglige et que les personnages de remplissage se multiplient (2).

On a donc eu raison d'attribuer la décadence de la céramique peinte grecque aux changements des conditions économiques, et à la rupture du commerce athénien avec les marchés occidentaux (3). Mais si les causes économiques peuvent ruiner un type industriel, elles peuvent aussi lui conserver au contraire une vie factice : ce que l'on constate par exemple dans l'histoire de la monnaie (4). Les princes perses continuaient à faire graver sur leurs monnaies des légendes grecques, devenues informes et incompréhensibles, parce que l'aspect général de ces lettres était connu des populations qui les considéraient comme une garantie de bon aloi (5). Et de nos jours encore, le thaler de Marie-Thérèse n'est-il pas seul utilisé dans certaines régions de l'Afrique, et n'est-il pas frappé spécialement pour elles ? (6). Il serait facile de donner une multitude d'exemples analogues.

*
* *

C'est contre *la théorie des trois âges* (7) que M. Siret dirige ses attaques, en se basant pour la combattre sur le facteur économique. Encore faut-il s'entendre : il ne s'agit pas de renverser cette notion qui fait passer les civilisations de la pierre taillée

---

(1) Pottier. — *Mon. grecs*, II, n° 17-8, p. 27-8.
(2) Klein. — *Euphronios* (2), p. 253 sq.
(3) Pottier. — *Catal. des vases*, III, p. 1040, 1071, 1092.
(4) Deonna. — *Op. cit.*, II, p. 51-2, ex.
(5) *Rev. arch.*, 1912, II, p. 23.
(6) Fischel. — *Le thaler de Marie-Thérèse*, 1912.
(7) Cf. Hoernes. — *Geschichte und Kritik d. drei Perioden Systems.* (cf. *L'Anthropologie*, 1893, p. 476 sq.); Piper, *Bedenken zur Vorgeschichte forschung*, 1913; cf. *Archives Sociologiques Solvay*, n° 30, 1914, p. 104 sq.).

à la pierre polie, puis au cuivre, au bronze et enfin au fer, mais de montrer les erreurs que l'on risque de commettre en voulant lui donner une valeur trop absolue. On a en effet tendance à chercher en elle un *critérium chronologique*, pensant qu'un instrument en pierre est *à priori* plus ancien qu'un instrument en cuivre, et que ce dernier dénote un stade de civilisation antérieure à celle du bronze. Puis, et c'est une conséquence logique très naturelle de notre esprit, on pense que d'une phase à l'autre il y a eu des *transitions*, ayant elles aussi une valeur chronologique, et que, pour passer de l'âge du cuivre à celui du bronze, on trouvera des instruments en cuivre pur, puis en cuivre à faible teneur d'étain, et enfin en bronze normal ; on pense que l'on passe progressivement avec le temps *des formes les plus simples aux formes les plus parfaites*, et qu'enfin les types qui, par la qualité de leur matière ou par leur aspect, paraissent antérieurs, dénotent un *stade de progrès moins avancé*.

Si l'on veut bien y songer, c'est confondre l'enchaînement logique avec l'enchaînement chronologique, et commettre une erreur dont j'ai donné maints exemples (1) ; c'est négliger la complexité des phénomènes de la vie, et substituer à l'allure cahotante et rectiligne de la civilisation humaine (2), une marche idéale et progressive qui ne correspond pas toujours avec les faits.

*
* *

On ne saurait admettre une rigoureuse classification chronologique des âges, en se basant sur la *matière employée* (3). A plusieurs reprises M. Siret le répète avec raison, relevant « les « inconvénients de la méthode qui consiste à désigner les épo- « ques d'après les matières premières que l'industrie met en « usage (4).

« Peu de choses sont de nature à entraver le progrès de

(1) Logique et chronologie, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p 323 sq.

(2) Sur cette marche non rectiligne de l'art et sur les différents facteurs qui la déterminent : Deonna, *L'Archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 27 sq.

(3) A un autre point de vue, la matière employée conduit à des systématisations fausses, quand on la prend comme critérium pour grouper les écoles d'art, cf. Deonna, *op. cit.*, I, p. 420 sq.

(4) *Op. l*, p. 322.

« l'archéologie comme la rigidité des classifications basées sur « la nature des matières premières employées dans l'industrie ; « ce système expose à de graves erreurs, lorsqu'il s'agit de « comparer des peuples différents et surtout très éloignés (1).

« Les anachronismes sont la conséquence de l'emploi abusif « des mots âge du cuivre, âge du bronze, ou plutôt des notions « préconçues que ces termes prétendent consacrer, et d'après « lesquelles les différents stades industriels caractérisés par « l'emploi prépondérant du cuivre et du bronze, sont à peu près « contemporains (2). Nous sommes loin du principe qui établit « l'âge relatif de deux civilisations d'après le métal servant de « base à leur industrie (3). Nous ne pouvons nous obstiner à « voir partout des âges de la pierre polie, de la belle taille du « silex, du cuivre, du bronze. Ce que nous devons distinguer, « ce sont des races à aptitudes spéciales pour l'usage de la pierre « polie, la belle taille du silex, la métallurgie, la guerre, le com- « merce, et des pays possédant ou non du cuivre, de l'étain, de « l'argent, de l'or. Sans doute, il faut compter avec l'influence « de la marche générale du progrès qui établit des parallélis- « mes des phases successives que traversent les différents peu- « ples ou pays ; mais à côté du facteur temps, il faut accorder « une place importante au facteur lieu, et une plus grande encore « au facteur race » (4).

*
* *

Bien que certains s'efforcent de prouver que les périodes de l'âge du bronze sont à peu de chose près contemporaines dans les différentes contrées d'Europe, en Suède, Angleterre, Europe centrale et Italie, et pour ainsi dire tendent à amoindir les retards de transmission (5), on admet généralement que *les différents âges ne sont pas contemporains dans les différents pays* (6), que, par

---

(1) *Ibid.*, p. 20.
(2) *Ibid.*, p. 324.
(3) *Ibid.*, p. 326-7.
(4) *Ibid.*, p. 192.
(5) Montélius. — L'âge du bronze en Suède. *Compte rendu du XIII[e] Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, 1906, II, p. 249, 267 sq. ; cf. id., *Die Aelteren Kulturperioden in Orient und Europa*, 1903 ; id., *Vorgeschichtliche Kronologie*, Zeitschr. f. Ethnol., 1910.
(6) Cf. ex. Deonna, *op. cit.*, II, p. 29 sq.

exemple, la Grèce abandonnait l'usage du bronze, quand il commençait en Scandinavie, et, comme le dit M. Siret, en Espagne (1). Les causes de cette différence chronologique d'évolution sont très diverses, et, disons-le tout de suite, on ne saurait les ramener à une seule (2) ; nous ne noterons ici toutefois que la cause économique.

Ainsi, à une même époque, on trouve, suivant les pays, *l'emploi contemporain des matières que l'on dit successives.* L'âge de la pierre, qui a cessé chez nous il y a des milliers d'années, existait au XVIIIe siècle chez les Indiens de la Guyane (3) et il y a peu de temps encore aux îles Fidji (4). Les populations du Fayoum en étaient à la pierre taillée, alors que celles du Saïd connaissaient la pierre polie (5). Les exemples analogues sont nombreux.

Bien plus, *dans une même contrée*, et non seulement dans des pays différents, on trouve la coexistence de ces stades en apparence séparés par le temps. A Milo, les instruments en obsidienne sont nombreux, mais ils n'ont fait que compléter l'outillage en métal (6).

Enfin, si la succession des matières ne se fait pas simultanément partout, elle ne se fait *pas non plus toujours dans l'ordre régulier qu'on a voulu établir* : pierre, cuivre, bronze, fer. Les termes peuvent être intervertis, certains mêmes peuvent être complètement omis. Il semble ainsi que certaines régions de l'Afrique ont passé directement de la pierre au fer, sans connaître le stade logique intermédiaire du bronze (7).

---

(1) *Op. l.*, p. 101 sq.

(2) DEONNA.— *Op. cit.*, II, p. 29 sq. Enumération de ces causes.

M. Siret (*Op. l.*, p. 101 sq.) admet aussi que le retard de l'Espagne s'explique en partie par le conservatisme dont ce pays a toujours fait preuve et par sa routine provinciale, dont les monuments romains fournissent encore des exemples nombreux.

(3) TARDE. — *Psychologie économique*, II, p. 246, note 1.

(4) TYLOR. — *Civilisation primitive*, I, trad. Brunet, p. 103.

(5) DE MORGAN. — *Recherches sur les origines de l'Egypte*, II, p. 7.

(6) DUSSAUD. — *Civilisations préhelléniques*, p. 179.

(7) DE MORGAN. — *Ibid.*, II, p. 21 ; I, p. 192 196.— DE MORTILLET, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 3e sér., I, p. 119; *L'homme*, I, p. 441 (le bronze serait venu d'Asie). — E. RECLUS, *L'homme et la terre*, I, p. 216.

*
* *

Comment expliquer ces infractions à la règle logique, et quelles conclusions en déduire ?

On ne saurait considérer la matière employée comme critérium chronologique, et dire qu'un instrument de cuivre est nécessairement plus ancien qu'un outil de bronze, car ce sont souvent de tout autres facteurs que celui de temps qui interviennent, pour expliquer l'emploi de telle matière plutôt que de telle autre. C'est avant tout *le facteur économique*, *soit la présence ou l'absence des matières* dans le pays, *leur qualité technique* (1) et *leur utilité pour certains usages*, dont il faut tenir compte.

Aujourd'hui encore les techniques paléolithiques et néolithiques vivent côte à côte en Australie, et l'on ne saurait dire de l'une qu'elle est antérieure à l'autre (2). « Un Australien, dit M. van Gennep, agira, *suivant les besoins ou les possibilités du moment*, tantôt comme un homme au stade paléolithique, et tantôt comme un homme au stade néolithique. Tout dépend des matériaux : s'il y a à proximité des quartzites, il fait des instruments éclatés ; là où il y a de la diorite, il polira les outils suivant le procédé néolithique. Supposons que ces tribus soient éteintes, et ne laissent que leurs outils de pierre : « Quelle ne serait pas la stupeur de l'ethnographe moderne qui trouverait côte à côte les objets en pierre éclatée ou taillée, les plus grossiers et les plus beaux, et en même temps des haches polies » (3) ! A plusieurs reprises, et à propos de l'art grec, j'ai insisté aussi sur l'influence exercée par la matière que l'on a sous la main sur l'aspect chronologique de l'œuvre d'art (4).

---

(1) Cf. mon article, *L'influence de la technique sur l'œuvre d'art*, Rev. *arch.*, 1913, II, p. 196 sq.; *a)* la qualité même du travail.

(2) M. Siret remarque que l'Egypte présente dans ses silex un mélange des types qu'en Occident on qualifierait de chelléens, solutréens, magdaléniens et néolithiques. *Op. l.*, p. 32. Toutefois, je ne comprends pas très bien l'explication qu'il en donne. « Cet état de choses est en réalité naturel ; ce qui est étrange, c'est qu'il en soit autrement chez nous ; les alternances et surtout la décadence de la taille des silex en Europe ne s'expliquent que par des causes violentes, relationnées probablement avec les grandes variations de climat » (?).

(3) Van Gennep. — *Mythes et légendes d'Australie*, p. XVII-XVIII ; cf. *Rev. d'Ethnographie et de Sociol.*, 1913, p. 325.

(4) *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, I, p. 120.

C'est de la même façon que M. Siret explique, pour l'âge du bronze, la contradiction entre l'évolution logique, déterminée *a priori*, et l'évolution constatée d'après les monuments, et c'est au plus ou moins de facilité que l'on avait à se procurer l'étain nécessaire à la fonte du bronze, donc aux relations commerciales, qu'il ramène ces différences apparaissant au premier abord chronologiques. « Les partisans d'un âge du cuivre universel, suivi d'une période de bronzes pauvres, antérieurs aux bronzes normaux, croient les hallebardes espagnoles en cuivre plus anciennes que les allemandes en bronze. Cette conséquence est inadmissible. La vérité est que, dans les pays privés d'étain, on a été forcé de s'en passer ou de limiter l'emploi aux petites quantités importées par le commerce, alors que d'autres pays en usaient largement » (1)... Les bronzes pauvres en étain ne correspondent nullement à une étape de la civilisation tendant aux bronzes à teneur normale. La tendance de tout début est au contraire d'exagérer la dose de l'élément qui améliore la marchandise ; il faut aussi une pratique plus longue pour constater que des quantités aussi minimes de 2 °/₀ d'étain améliorent sensiblement les propriétés du cuivre que pour découvrir les qualités supérieures du bronze normal. Au point de vue purement technique, c'est-à-dire de la pratique ou de la science métallurgique, l'usage des bronzes pauvres marque donc une connaissance plus approfondie que celui des bronzes riches » (2). Mais au point de vue pratique, cette faible teneur d'étain ne provient que d'un fait accidentel, involontaire, l'impossibilité de se procurer suffisamment de ce métal pour créer un alliage plus riche. Il en est de même en Egypte. Elle connaissait de bonne heure le bronze, mais elle continua toutefois pendant longtemps à fabriquer des instruments en cuivre pur, ou des bronzes pauvres, et ce ne fut qu'à la XVIIIe dynastie que l'usage du bronze normal se développa. Pourquoi? Uniquement à cause de la difficulté à se procurer de l'étain. « Les variations de teneur des bronzes égyptiens retracent donc les péripéties du commerce de l'étain (3) ». Ainsi encore, Chypre continua très tard l'emploi du cuivre, parce qu'elle possédait d'abondantes mines de ce

(1) Siret. — *Op. l.*, p. 352.
(2) *Ibid.*, p. 320.
(3) *Ibid.*, p. 321.

métal, et qu'en revanche elle manquait d'étain ; la Hongrie, l'Ibérie, l'Irlande, pays tout aussi pauvres en étain, livrent une plus grande abondance d'instruments en cuivre qu'ailleurs, alors que les bronzes y sont plus rares (1). Les Celtes, familiers avec le bronze, ont dû y renoncer dans les régions qui ne produisaient pas d'étain (2). En un mot, on le répète, c'est la présence ou l'absence de la matière, la facilité à s'en procurer de l'extérieur, qui détermine les divergences que l'on serait tenté d'attribuer au temps; c'est là un facteur que j'ai déjà relevé ailleurs, en combattant une thèse qui confond elle aussi l'enchaînement logique et l'enchaînement chronologique, celle qui consiste à croire que la statuaire grecque a utilisé successivement le bois, la pierre tendre, le marbre (3). Qu'on veuille bien se reporter à cette discussion ; on verra que c'est réitérer, pour l'âge classique, le même dogmatisme, et aboutir aux mêmes erreurs de raisonnement que pour les âges préhistorique et protohistorique.

Ainsi la succession des âges dans les différents pays dépend surtout des conditions économiques. Si la Grèce abandonne l'emploi du bronze quand le Nord le commence, cela provient, comme l'a vu Mosso, d'une « crise des métaux ». Elle se produit au moment où le Nord et l'Ouest ont appris à utiliser l'étain de leurs mines et en ont arrêté l'exportation. Entre ces graves événements, il y a des relations très directes de cause à effet.

Cette crise des métaux détermine l'âge du fer, et Mosso « a vu clairement que c'est la consommation locale de l'étain en Europe qui provoqua la rareté du bronze en Grèce » (4). Le début de l'âge du bronze en Occident est donc contemporain du début de l'âge du fer au Sud-est, « non par l'effet d'un simple hasard, mais par une loi économique nécessaire, et les deux événements sont le résultat de la même cause » (5).

*
* *

Le critérium de matière, qui conduit à des erreurs chronolo-

---

(1) *Ibid.*, p. 321-2.
(2) *Ibid.*, p. 195.
(3) Cf. Deonna. — *Op. cit.*, I, p. 120. — Logique et chronologie, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 325.
(4) Siret. — *Op. l.*, p. 325.
(5) *Ibid.*, p. 326-7.

giques, fausse parfois aussi l'opinion que l'on se fait du *degré de développement d'une civilisation* (1). En admettant avec rigueur la succession progressive des trois âges, on est tenté de placer plus haut dans l'échelle de la civilisation les peuples qui ont employé les matières considérées comme postérieures. Or tel n'est pas le cas. On connaît le brillant développement de la civilisation mexicaine, et cependant, quand arrivèrent les Espagnols, les Aztèques ignoraient le fer (2).

Mais le passage du bronze au fer ne dénote-t-il pas un progrès? Nullement, ce n'est encore, nous l'avons vu, qu'une conséquence des conditions économiques. Le fer ne présentait au début aucune supériorité sur le bronze, au contraire, il lui était inférieur. « Son usage s'imposa, non comme un progrès métallurgique, mais par nécessité, par suite du manque d'étain. Son avènement doit même être considéré comme un recul momentané, aussi bien que le retour en arrière qui se produisit à la même époque dans les pays et dans des circonstances déterminées » (3).

D'une façon plus large, on peut dire que *la présence ou l'absence d'une matière en industrie ne signifie rien au point de vue du développement* de la civilisation de ce peuple, et que ce sont souvent de tout autres causes que le facteur « progrès », qui sont en jeu. Si la poterie est inconnue aux Australiens, aux Fuégiens, et à d'autres peuplades, ce n'est point par suite de leur manque d'intelligence, mais bien de leur genre de vie (4). Les Otahitiens du XVIII[e] siècle savaient faire du feu, possédaient des industries diverses, mais n'avaient point de poterie, et ne savaient ce que c'était que de l'eau bouillante (5). Si les paléolithiques ignoraient, ce que certains contestent, les vases de terre, c'est que leur vie de chasseurs nomades nécessitait l'emploi de récipients plus résistants, en bois, en cuir, que ceux des pays sédentaires, agriculteurs (6). Les poteries mérovingiennes sont rares,

---

(1) Cf. DEONNA. — *Op. cit.*, II, p. 54 (les matières employées).
(2) MONTÉLIUS. — *Les temps préhistoriques en Suède* (trad. Reinach), p. 139.
(3) SIRET. — *L. c.*
(4) E. RECLUS. — *Les primitifs de l'Australie*, p. 79.
(5) TARDE. — *Psychologie économique*, II, p. 246.
(6) Cf. mon article, *Poteries savoyardes et poteries antiques*, Nos anciens et leurs œuvres, 1913, p. 97, note 2.

parce qu'on se servait surtout de vases en bois (1). Il y a même, suivant les circonstances économiques, abandon de techniques et régression. Les nègres Mandja du Chari savaient modeler avec beaucoup d'habileté de grandes jarres en terre ; mais les guerres avec d'autres tribus ayant rendu leur existence incertaine et précaire, ils ont dû abandonner ce matériel encombrant (2). Ce qui paraît dégénérescence ou recul de la civilisation, ce que l'on explique volontiers aussi par la substitution d'une race à une autre, par des invasions, n'est souvent que l'effet de causes économiques nouvelles.

*
* *

Si donc ces causes contrarient le développement logique d'une industrie, *on ne saurait prendre celle-ci comme critérium unique de chronologie et de progrès*. Qu'on regarde la métallurgie : son évolution ne correspond pas au développement céramique et le contredit parfois. « Ainsi, en France, le vase caliciforme est accompagné du cuivre au Sud-est dans les régions cuprifères, tandis qu'en Armorique, pays qui ne produit pas de cuivre, il se rencontre avec la pierre polie. Les inégalités sont dues à des causes accidentelles ou locales, non à des différences dans l'ancienneté des stations » (3).

Mais devons-nous admettre que la *céramique donne un critérium beaucoup plus précis* (4) à elle seule ? C'est l'opinion générale : « Du consentement unanime des archéologues, la céramique fournit les meilleurs documents d'évaluation pour la chronologie des diverses formes de civilisation, tant préhistorique qu'historique » (5). Et M. Déchelette, reprochant à M. Franchet son scepticisme : « Il ne peut ignorer que toute la chronologie des temps protohistoriques, comme celle des périodes égéo-crétoises, a pour base principale l'étude systématique des poteries (6) ! »

---

(1) Michel. — *Hist. de l'Art*, V, p. 463.
(2) Franchet. — *L'Homme préhistorique*, 1913, p. 7.
(3) Siret. — *Op. l.*, p. 315.
(4) *Ibid.*, p. 315.
(5) Van Gennep. — *Etudes d'Ethnographie algérienne*, p. 13. — Cf. Fourdrignier, *Les étapes de la céramique dans l'antiquité*, *Bull. mém.* Société Anthropol. de Paris, 1905, p. 222 sq.
(6) L'*Anthropologie*, 1912, p. 232.

M. Franchet refuse en effet de reconnaître à la céramique la valeur de critérium absolu qu'on lui attribue avec confiance pour dater un gisement. Il montre « la fragilité des différents éléments susceptibles de nous apporter quelque lumière, et qu'il n'y a en somme que la forme et le décor pouvant constituer les bases les plus sérieuses sur lesquelles il est possible d'échafauder une chronologie, avec cette restriction, toutefois, que celle-ci sera exclusivement régionale... Une chronologie générale, concernant l'Europe, par exemple, est absolument impossible dans l'état de nos connaissances ».

La céramique nous permettra « d'apprécier le degré humain aux différents âges, mais non pas de suivre les progrès de la civilisation, en raison précisément des réminiscences et des reculs qui se sont produits si souvent dans l'évolution des arts » (1).

Si M. Franchet va trop loin dans son scepticisme, il n'en est pas moins certain que des causes d'erreur chronologiques, analogues à celles qu'a relevées M. Siret pour la métallurgie, se rencontrent en céramique, et risquent de vicier les conclusions, en faisant considérer comme ancien un type qui ne l'est pas, ou inversement. La matière (2), la pâte des vases ne sont pas un critérium absolu (3), pas plus que ne le sont les procédés de fabrication (4), l'outillage (5), la facture à la main ou au tour (6), laquelle donne parfois à des vases faits avec le premier procédé une apparence logiquement plus ancienne, alors qu'ils sont contemporains de ceux qui sont faits au tour, ou même plus récents. Invoquons encore de tout autres causes que le temps : causes économiques, sociales. Du reste, on peut parfois confondre le façonnage à la main et la technique au tour. Certaines poteries néolithiques de l'Egypte sont si habilement manufacturées qu'on les dirait tournées (7) et cette confusion se remarque ailleurs (8).

---

(1) FRANCHET. — *Ceramique primitive*, p. 155-6.
(2) POTTIER. — *Op. l.*, II, 934.
(3) *Ibid.*, p. 39, 148, 155.
(4) DEONNA. — *Rev. arch.*, 1913, II, p. 216.
(5) POTTIER. — *L. c.*.
(6) Cf. DEONNA. — *Op. cit.*, II, p. 55. — *Poteries savoyardes et poteries antiques*, Nos anciens et leurs œuvres, 1913, p. 97 sq. ; *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 324.
(7) DE MORGAN. *Recherches sur les origines de l'Egypte*. II, p. 120.
(8) FRANCHET. — *Homme préhistorique*, 1913, p. 15.

Dans la céramique, on trouve aussi les brusques passages, sans transition, qu'on a relevés dans la métallurgie : à Chéronée-Elatée, les vases néolithiques ont pour successeurs les vases mycéniens, car le Néolithique s'y est prolongé longtemps (1). Mais est-il nécessaire de rappeler le maintien bien connu des formes primitives en céramique, qui peut vicier la chronologie? C'est pour cette raison qu'il est difficile de déterminer la date des poteries communes de Chypre (2) ou d'Egypte (3), qui ont été fabriquées sans changement pendant plusieurs siècles, et il en est ainsi en maints endroits, où l'on fabrique encore aujourd'hui cette vaisselle traditionnelle (4). Si la pâte, la forme, le façonnage, ne sont pas de sûrs garants de la date d'une poterie, le décor résoudra-t-il toute difficulté? On a remarqué qu'il est difficile de classer et de dater les vases, quand on n'est guidé par aucun décor (5).

Mais d'autre part, la simplicité du décor n'est pas une preuve de haute antiquité (6), si bien que la distinction générale entre céramique peinte et céramique non peinte peut entraîner des idées fausses (7). On prend parfois des produits d'une époque basse, marquant la décadence, ou bien des produits d'une fabrique secondaire, contemporaine, mais inférieure, pour des imitations locales de modèles importés, en céramique grecque (8).

Si l'on veut tenir compte de tous ces facteurs qui agissent en céramique, et contrecarrent l'évolution logique, on ne pourra qu'approuver ce que dit M. Dussaud : « Le classement céramique est chose relative ; il doit s'entendre des types en faveur, et dans la réalité, il n'atteint pas la rigueur qu'un exposé systématique suppose (9) ». Sans affecter un scepticisme exagéré, on comprendra que l'on ne peut, sans risques d'erreur, fonder une

---

(1) *Rev. des et. grecques*, 1912, p. 258.
(2) Pottier. — *Catal. des vases*, I, p. 114.
(3) de Morgan. — *Recherches sur les origines de l'Egypte*, I, 157, 162.
(4) *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 20, 1886, p. 215.
(5) Pottier. — *Op. l.*, II, 403.
(6) Pottier. — *Op. l.*, II, p. 465.
(7) Dussaud. — *Les civilisations préhelléniques*, p. 141.
(8) Pottier. — *Catal. des vases*. I, p. 147.
(9) Dussaud. — *Op. l.*, p. 141.

chronologie sur la seule céramique, comme on le fait souvent (1), pas plus qu'on ne peut le faire en se fondant, M. Siret le montre avec raison, sur la seule métallurgie.

*
* *

On évitera aussi de conclure au *progrès*, et de parler *de civilisation plus ou moins avancée*, après l'examen d'une seule branche artistique. On ne peut se faire une idée juste des préhistoriques d'après leurs silex, pas plus que de la civilisation des Tasmaniens (2). A étudier l'art en Gaule d'après la sculpture, on n'en aurait pas une notion très favorable; puisque depuis le néolithique jusqu'à la conquête romaine, il n'y a pas une seule sculpture digne de ce nom, si en revanche, l'art industriel est fort développé (3).

D'autre part, l'art ornemental ne peut être étudié indépendamment, puisqu'il est souvent très habile chez des populations inférieures et rudimentaire chez d'autres plus avancées sous certains rapports (4).

M. Pottier a montré les erreurs que l'on commettrait en fondant toute une théorie de la céramique grecque, sur les seules peintures de vases (5), comme on aurait une notion fausse de la peinture antique, d'après les seules fresques de Pompéi, les chromos de l'époque (6).

Qui donc pourrait chercher un élément de chronologie ou de progrès dans un monument unique, fût-il trouvé à un niveau archéologique déterminé? Quelles étranges considérations ne déduirait-on pas alors de ces statues chaldéennes découvertes à Suse, dans un niveau correspondant à l'époque du roi qui les avait emportées, et non dans celui qui leur conviendrait d'après leur âge (7)?

---

(1) Ex. Hoernes. — Les premières céramiques en Europe centrale. *Compte rendu au XIII[e] Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, 1906, II, p. 34 sq.

(2) Cartailhac. — *Grottes de Grimaldi*, II, 2, p. 245-6. Sur l'industrie lithique tasmanienne, en dernier lieu, Exsteens, *Compte rendu du XIV[e] Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, II, 1914, p. 352 sq.

(3) *Rev. arch.*, 1905, II, p. 308.

(4) E. Reclus. — *L'homme et la terre*, I, p. 226.

(5) *Catal. des vases*, III, p. 1707.

(6) Perrot. — *Hist. de l'Art*, 9, p. 185.

(7) *Mémoires de la Délégation en Perse*, XIII, p. 25, 62, note 1.

Un seul monument peut même renfermer en lui des éléments contradictoires, et qui ne paraissent pas synchroniques. Je ne pense pas à ces vases grecs, où s'unissent des techniques d'époques différentes, et qui sont mi-parti à figures noires, mi-parti à figures rouges (1); à ces vases ioniens du VIe siècle, représentant les essais accumulés pendant des siècles, silhouette noire, trait noir sur fond clair, etc. (2); à ces vases chypriotes présentant l'amalgame de trois ou quatre écoles artistiques qui se sont superposées des XI-VIIe siècles (3).

Mais en décomposant un vase dans ses éléments constitutifs, vase lui-même, décor, etc., on constate souvent que chacun d'eux semble suivre une évolution chronologique différente. Les grands vases du Dipylon témoignent d'une vraie perfection de cuisson, alors que le décor en est encore maladroit (4). A la fin de la figure noire, le dessin se relâche, mais la technique de l'argile, de la cuisson, garde les mêmes qualités de facture (5). Dans les vases italiotes à figures rouges, l'art ornemental est en décadence, mais en revanche, la technique de la fabrication est parfaite; il n'y a plus trace d'altérations de couleurs, comme autrefois, dus à la flamme oxydante, et un art mauvais s'allie à une technique irréprochable (6). Les vases du premier style de Suse sont supérieurs comme technique à ceux du deuxième style; leur argile est plus pure, le vernis noir est plus brillant; mais les vases du deuxième style, s'ils sont inférieurs par la technique, sont en avance par leur décor plus naturaliste (7).

Une série, une branche particulière de l'art ou de l'industrie, n'est souvent pas plus explicite que le monument isolé, et renferme des éléments qui contredisent la marche progressive et logique que l'on se figure trop souvent correspondre à la réalité.

---

(1) Pottier. — *Catal. des vases*, III, p. 760, 779.
(2) *Ibid.*, II, p. 502-3; Perrot, *Hist. de l'Art*, 9, p. 446.
(3) Pottier. — *Op. l.*, I, p. 110.
(4) *Ibid.*, I, p. 215.
(5) *Ibid.*, III, p. 813-4.
(6) Perrot. — *Op. l.*, 9, p. 350.
(7) Pottier. — *Mémoires de la délégation en Perse*, XIII, p. 32, 45.

D'une branche à l'autre, la dissemblance est encore plus grande, car l'évolution ne se fait pas de la même manière pour toutes (1). Bien plus, une société socialement ou politiquement avancée, n'a pas nécessairement un art développé, et inversement. Progrès industriel ne veut donc pas dire progrès de la civilisation, et le bijoutier moderne ne peut rivaliser avec le bijoutier étrusque ou chinois pour la délicatesse des procédés (2).

Dire que l'art est l'expression de la société, c'est souvent répéter une vieille notion trop étroite, que l'examen attentif des faits vient contredire.

Il faut donc étudier les diverses branches de l'activité humaine, en corrélation les unes avec les autres, redresser les observations obtenues dans l'une, par les observations obtenues dans d'autres, et prendre une sorte de moyenne, pour arriver à des résultats un peu précis. L'évolution d'une civilisation ne se compose pas d'une série de lignes parallèles et synchroniques, mais de lignes divergentes, qui se croisent, s'entrecroisent, se contredisent, pour former toutefois un tissu homogène.

(*A suivre*).



(1) Deonna. — *Op. cit.*, II, p. 24 sq. — Tylor, *Civilisation primitive*, I, trad. Brunet, p. 31 sq. — de Greef, *Transformisme social*, p. 362. — Courajod, *Leçons professées à l'école du Louvre*, II, p. 187.
(2) Tylor. — *Op. l.*, I, p. 31.

CORRESPONDANCE

Le Pied humain préhensile.

Nous recevons l'intéressante lettre ci-dessous du Conservateur du Musée Archéologique de Besançon, notre excellent confrère, M. Michel.

7 avril 1914.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Une des « Nouvelles » publiées dans la Revue *L'Homme Préhistorique* de mars 1914, vient de raviver mes souvenirs de voyages. Il s'agit du *Pied préhensile*.

Nos orteils sont généralement déformés, atrophiés et rendus inutilisables par l'emploi de nos chaussures trop étriquées, mais il n'en est pas de même chez les individus habitués à marcher à pieds nus. Les anciens Grecs étaient dans ce cas et il est facile de se rendre compte du développement *normal* de leurs orteils, en regardant les statues conservées dans nos Musées.

J'ai vu, d'autre part, les matelots japonais se servir très habilement de leurs orteils pour grimper aux cordages d'un navire. La corde est saisie entre le gros et le deuxième orteil qui portent ainsi la moitié du poids du corps. — Tout le monde a pu voir aussi certains acrobates (japonais ou autres) qui, dans les cirques ou dans les music-halls, grimpent de cette même façon à des câbles ou le long de perches flexibles.

Enfin, je n'ai pas été peu surpris de remarquer avec quelle adresse une indienne Quichna, de Huanta (Pérou), se servait de ses pieds. Cette femme épluchait des pommes de terre pour la préparation du *Chupe* (plat national péruvien). Elle se tenait debout et portait son enfant maintenu sur son dos par une mante formant poche. Afin d'éviter, sans doute, une chute du nourrisson qui aurait pu se produire si sa femme s'était penchée pour ramasser les tubercules, elle les saisissait avec ses orteils et les amenait facilement à portée de sa main.

Les cavaliers Moruchucos remplacent quelquefois les étrivières et étriers par une simple corde nouée à chaque extrémité ; cette corde est pincée entre le premier et le deuxième orteil immédiatement au-dessus du nœud qui forme arrêt ou repos.

Les ouvriers Kabyles sont très adroits de leurs pieds ; les tourneurs, notamment, s'en servent pour actionner le tour.

Je vous rappellerai encore que nous avons souvent vu, dans les fêtes foraines, des manchots qui écrivaient assez proprement à l'aide de leurs pieds. Et nous avons tous connu, de réputation au moins, un peintre (manchot également) qui brossait des toiles avec ses pieds. — C'était bien le cas de dire qu'il *avait de la patte* !

Recevez, Monsieur et cher Collègue, mes cordiales salutations.

H. MICHEL.

BIBLIOGRAPHIE

STATION PRÉHISTORIQUE DES FONDS-GAMETS, COMMUNE DE BEAULIEU (OISE) ET ERCHEN (SOMME); par A. TERRADE. — *VIIIe Congr. préh. de France*, 1912.

L'auteur, suivant son habitude, fait entrer dans le *Tardenoisien*, nombre d'outils, qui sont loin de le caractériser, en particulier les petites flèches à tranchant transversal ou petits tranchets et des grattoirs circulaires ou en trapèze, qui ne sont que du Néolithique supérieur. Comme dans la station, il n'y a pas de stratigraphie, il est impossible d'accepter ce dire. Ce n'est là que du *faux tardenoisien*. Son *Campignien* est, par contre, plus typique; et c'est du beau Campignien. — Dessins superbes au demeurant et bonnes descriptions.

C. S.

LE BURIN-CISEAU DE LA STATION MOUSTÉRIENNE DE CATIGNY (OISE). — *Mém. Soc. Préh. Franç.*, Paris, 1912.

L'auteur appelle *Burins-Ciseaux* des lames de silex qui peuvent très bien avoir été des outils très différents de ceux que ces dénominations indiquent. En effet, beaucoup ont des *Encoches*, par retailles, qui ne s'expliquent guère avec cette hypothese! — Je crois qu'en cherchant bien on retrouverait ces outils jusque même dans le Néolithique inférieur.

Evidemment, il faut pour s'y reconnaître, donner des noms aux pièces trouvées; mais la plus grande prudence s'impose quand il faut leur attribuer un rôle précis. — Superbes dessins, comme toujours.

C. S.

CONTRIBUTO ALL' ANTROPOLOGIA DEI NEOLITICI ED ENEOLITICI ITALIANI; par le P[r] A. MOCHI. — Firenze, in-8°, 1913.

Brochure extraite des *Arch. p. l'Anthr. e la Etnol.* (1912, XLII, f. 4°), où l'auteur étudie un certain nombre de crânes trouvés en Italie. Elle est accompagnée de photographies, qui les reproduisent tantôt de profil, tantôt suivant les diverses norma. A citer ceux de Vecchiano, de Bergeggi, dello Spacio della Punta degli Stretti, etc.

Puis le P[r] Mocchi étudie le mobilier de la Grotte sépulcrale Néolithique de Bergeggi.

On trouvera dans cette plaquette une foule de notions utiles, qu'il est

impossible de résumer dans les seules courtes lignes dont nous pouvons disposer ici.

M. B.

Ancora a proposito della cronologia del Paleolitico Italiano; par le Pr A. Mocchi. — Firenze, 1913, in-8°.

Plaquette de quelques pages seulement extraites des *Arch. p. l'Antr. e la Etnol.* (1912, fasc. n° 2, XLII), dans laquelle le Pr A. Mocchi revient sur sa communication du Congrès de Genève, qui, à juste raison, avait alors attiré l'attention de tous les préhistoriens. Cela à propos de réflexions formulées par M. le Pr Cartailhac, qui doute un peu de certaines trouvailles italiennes.

C'est le cas de le dire. La critique est facile ! Mais on nous pardonnera de ne pas nous prononcer, car, en telles matières, pour pouvoir justifier son opinion, il faudrait avoir sous les yeux les éléments mêmes du procès. — Attendons donc des études complètes avant de prendre parti.

M. B.

VARIÉTÉS

Protestation contre la Réglementation des Fouilles.

Les Délégués officiels de la *Société d'Anthropologie de Paris*, de la *Société Géologique de France*, de la *Société Préhistorique Française*, réunis, en commun, pour la défense de leur indépendance scientifique, menacée par différents projets de lois, protestent énergiquement contre toute réglementation.

Les projets de lois qui ont pu être suscités par le légitime désir d'éviter certains incidents, dont l'opinion publique s'est émue dans ces dernières années, se heurtent tous à des objections très graves :

1° Si l'on essaye d'éviter les fouilles commerciales ou les fouilles faites par des incompétents, il est impossible de formuler cette restriction sans paralyser les chercheurs nationaux compétents et désintéressés;

2° L'exemple de pays étrangers, où des lois restrictives sont en vigueur (Italie, Grèce, Turquie, etc.), montre clairement que le résultat de la réglementation est de faire détruire, de changer de provenance ou de maquiller les pièces les plus intéressantes et d'encourager les fouilles clandestines ;

3° L'obligation de subir un contrôle arrêtera la plupart des chercheurs et empêchera les découvertes qui, presque toujours, aboutissent libéralement à nos Musées. Ce contôle sera, de plus, impossible à orga-

niser d'une manière assez large et assez compétente pour qu'une tentative de recherche ne se heurte pas à des délais regrettables et ne finisse pas souvent par être abandonnée.

Le remède serait donc pire que le mal !

En conséquence :

Les Délégués des Sociétés posent comme absolument intangible le principe de la Liberté complète des Fouilles scientifiques.

L'Homme moderne malade peut reproduire la Race de Néanderthal.

A la Société des Chirurgiens de Paris (1), un rapport de M. Mayet (de Paris), à propos d'une observation d'anomalie de la première côte gauche, a montré la *fréquence, insoupçonnée, de ces irrégularités anatomiques*. Ces déformations du squelette ne se manifestent d'ordinaire qu'à un âge assez avancé, parce que les rapports anatomiques de l'os sont peu à peu modifiés par le développement d'une déviation vertébrale, que la radiographie démontre presque constante.

A ce propos, M. le Dr Marcel Baudouin a tenté une explication de ces anomalies costales, en invoquant la *phyllogénie*, puissance occulte que possède l'embryon de reproduire un type ancestral, dépendant d'une autre espèce que lui et très éloigné dans la série. Il a ensuite cité des faits intéressants de Réversion pathologique (Acromégalie *gigantique*, etc.), rappelant, chez l'homme actuel, des dispositions particulières aux hommes quaternaires, en particulier à la Race de Néanderthal (Sinusomégalie frontale ; etc.).

Quand une lésion de développement de l'Embryon provoque une *hypertrophie* osseuse, cette hypertrophie reproduit toujours un type *ancestral* (dans le même *genre* ou dans la *série*), et non pas un type quelconque (Ex : *Côtes* ; 2e *Phalange* du pouce, etc.). — C'est là une théorie, propre à M. M. Baudouin, des *Anomalies* dites *reversives*.

NOUVELLES

Découverte d'une Nécropole Egyptienne de la fin de l'Ère Néolithique [1re *Dynastie*]. — M. Pierre Montet a fait récemment en Egypte des fouilles dans une nécropole de la *première dynastie*, à Abou-Boach. Les travaux ont duré du 15 novembre 1913 à la fin de janvier 1914. Ils ont mis à jour deux *mastabas* et *onze tombeaux*, du type archaïque, avec *puits* et couloirs reliant les chambres mortuaires. Sept d'entre eux ont

(1) *Société des Chirurgiens de Paris*, 1914, mars.

forni des opercules de vases que les fonctionnaires royaux avaient autrefois scellés en y imprimant leurs cylindres. Tous ces fonctionnaires étaient au service du roi *Den*. Or le roi, qui porte « le nom de bannière » *Den*, semble bien être le même que les Grecs ont appelé *Ousaphaïs*, le quatrième successeur de Menès.

La nécropole d'Abou-Roach remonterait donc à la *première moitié de la première dynastie*. Les tombeaux de cette nécropole sont maintenant dans un grand état de délabrement. Bien que fouillés et pillés, ils ont fourni de nombreux documents : vases, amphores en grand nombre, plats et assiettes ayant renfermé des *aliments*, coupes diverses, plaquettes en os ou ivoire, un jeu composé de lions et de lionnes en ivoire, boules de pierre de différentes couleurs, quelques rares bijoux ; *couteaux* et *grattoirs* en silex, etc. Onze pièces d'albâtre sont merveilleusement conservées.

Ces tombeaux ressemblent singulièrement aux Puits funéraires à Chambres d'Afrique.

SQUELETTE PRÉHISTORIQUE HUMAIN DE L'EST AFRICAIN. — Un savant allemand, M. le Dr Hans Reck (de l'Institut géologique de l'Université de Berlin), vient de rentrer d'un voyage dans l'Est africain allemand. Il en rapporte de précieuses reliques et notamment le squelette d'un *Homme préhistorique*.

Ce squelette a été trouvé à Oldoway, à une grande profondeur, à la *quatrième* stratification du terrain dans lequel il opérait ses fouilles. Dans une cinquième couche (inférieure), il avait découvert des os de *Rhinocéros*. Il y avait, dans la quatrième, à côté du squelette humain, des restes d'*Éléphants* et le crâne d'un *Hippopotame*. Au-dessus se trouvaient des os d'antilopes ; dans la seconde couche, des carapaces de tortues, et dans la première des restes de la faune des steppes africains.

Le squelette humain reposait sur le dos, la tête tournée vers la droite, les mains sur la figure, les jambes repliées. M. le Dr Reck a la certitude que cet homme ne fut pas enterré et fut surpris par la mort. Il suppose qu'il se trouvait un lac à l'endroit où il fut découvert et qu'il y fut noyé Le corps aurait été ensuite recouvert dans le cours des siècles par les dépôts successifs de sable et de chaux.

Parmi les restes fossiles trouvés à côté du squelette, il y a une dent de *Mammouth*, qui mesure 3m18 et dont la comparaison avec des pièces analogues déjà recueillies permettra sans doute de déterminer d'une manière à peu près précise l'âge de l'homme que le Dr Reck fait remonter à la *Période diluvienne* de l'Afrique, laquelle correspond aux *Périodes glaciaires* de l'Europe septentrionale [Voir : *Nature*, Avril 1914].

L'Administrateur-gérant : J. GAMBER.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XII[e] ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 6. — JUIN 1914.

ÉPÉE GAULOISE TROUVÉE AU PONT DE L'OUEN (Loire-Inférieure)

[3[e] *Période du Hallstatt.* — VII[e]-VI[e] SIÈCLE avant J.-C.].

PAR

le V[te] de Lisle du Dreneuc (Nantes),

Correspondant du Comité des Travaux historiques.

Les marais de Goulaine, au Sud-est de Nantes, couvrent une longue étendue de terrain. La partie centrale est brusquement coupée par la butte de l'Ouen, qui s'avance comme un promontoire et vient plonger dans un étang très profond.

Cette colline, de 55 mètres, surgissant au milieu de la plaine unie des marais, est d'un effet très étrange et des légendes ont accrédité dans la campagne la tradition d'une ville disparue (1).

Quoiqu'il en soit, ce point a été longtemps le seul passage réunissant la rive gauche de la Loire. Les marais, communiquant avec le fleuve, formaient alors une large coupure entre le territoire de Goulaine et celui du Loroux. Depuis, des digues ont emprisonné les bords du fleuve ; une jetée et des écluses ont

(1) Cette tradition est conservée dans les vers (?) suivants, que j'ai entendu chanter, lorsque j'étais enfant, par une vieille gardeuse de vaches, nommée Nannon la Robine.

Quand l'Ouen, la grande ville,
Sur ces bords reparaitra,
Nantes, a dit la vieille Sibylle,
Dans la Loire disparaitra.

fermé l'entrée des marais. Mais, parfois, la violence des eaux renverse en un moment ce que la main de l'homme a péniblement élevé et le vieux fleuve recouvre de nouveau ses anciennes dépendances.

C'est ce qui est arrivé lors des dernières inondations : la jetée de la Loire s'est écroulée ; la digue des marais a été enlevée et les eaux se sont étendues jusqu'aux confins de la Chapelle-Heulin.

Le Pont de l'Ouen, construit au pied de la butte, fut atteint par le cataclysme ; et c'est dans les travaux de réfection de ce pont que M. E. Fleury, agent-voyer en chef du département, recueillit les objets que nous allons décrire et les remit au Musée départemental.

1. — Epée Gauloise a globules.

Cette épée est si étrange qu'une description, même détaillée, ne suffirait pas à la faire connaître (*Fig.* 1). La poignée, la lame, sont forgées d'une seule pièce.

La poignée, longue de 0m15, se compose d'une fusée, carrément coupée, s'élargissant au sommet et à la base. Une nervure saillante la divise dans la longueur. L'épaisseur de la soie est de 0m018, sa largeur de 0m010 ; mais elle s'élargit au centre.

Le pommeau est formé de quatre boules pleines, superposées ; les deux du sommet, plus grosses que les deux autres, mesurent 0m030. Elles se touchent, se pénètrent, tandis que les deux placées au-dessous sont séparées, et entre elles est une ouverture en forme de larme, qui mesure en longueur 0m025. Elle devait servir à passer une courroie d'attache. La largeur du pommeau est de 0m05 (*Fig.* 2).

La garde est formée de deux boules ; entre elles se trouve une rainure évidée où vient s'emboiter la pointe qui termine le fourreau.

Cette lourde poignée est bien en main. La saillie du milieu de la soie, les grosses boules qui arrêtent la main, donnent une prise solide.

La section de la lame est en losange, sans incurvation. Vers le fort, elle mesure 0m020 de large sur 0m009 d'épaisseur. Elle

diminue régulièrement vers la pointe. Sa longueur actuelle est

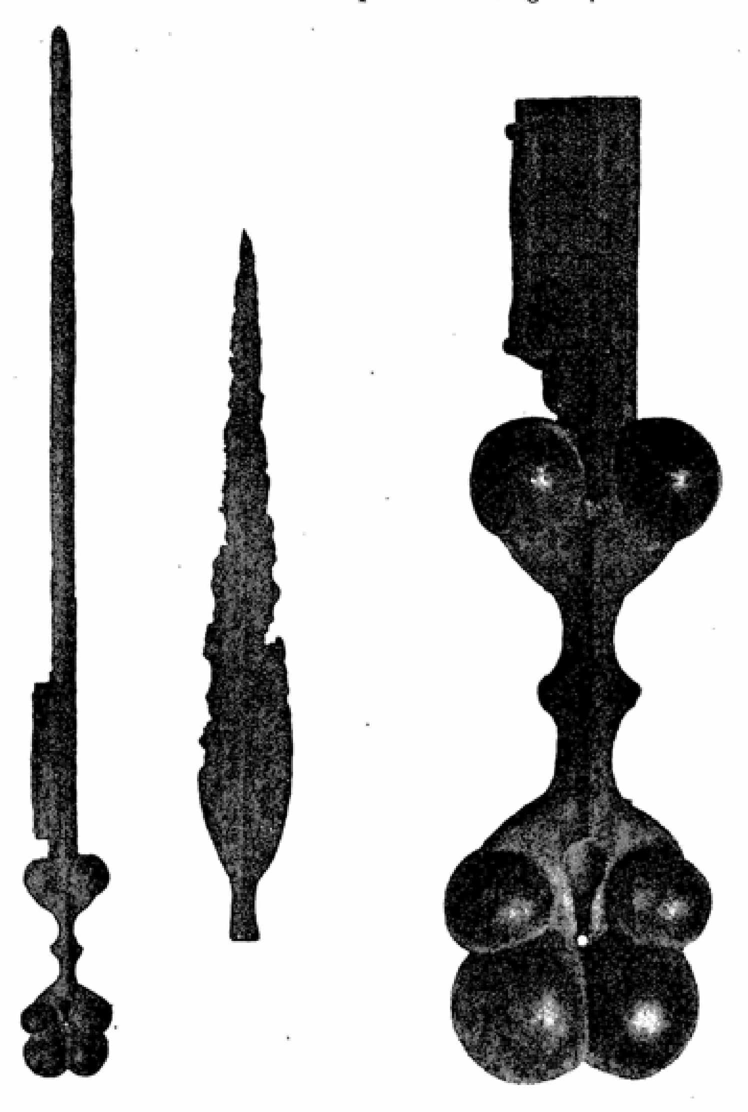


Fig. 1. — Epée gauloise et Lance gauloise du Pont de l'Ouen (L.-I.).

Fig. 2. — Détails du Pommeau de l'Epée.

de $0^{m}32$; mais il doit en manquer près d'un tiers.

Le fourreau, dont la partie supérieure est conservée, donne une section triangulaire. Il est fixé par une couche de cuivre sur une plaque de fer de 0^m10 sur 0^m027, épaisse de 0^m003. Six rivets en fer servaient à l'assujetir sur le baudrier. L'un des côtés de ce fourreau mesure 0^m031, l'autre 0^m021. La base formée par la plaque est de 0^m027.

Du côté le plus large et pris dans le fourreau, est une sorte de trousse ou d'étui, d'où sort la tête d'un instrument cylindrique terminé par une bouclette.

Par une disposition bizarre, l'épée, au lieu d'entrer à plat dans le fourreau, s'y trouvait le coupant en dessus, à l'inverse de la position normale.

L'intérieur du fourreau est formé d'une paroi mince, forgée à part. Le dessus est ornementé de fines nervures; il se termine de chaque côté par une pointe qui vient s'appliquer entre les deux boules de la garde.

Cette épée a été trouvée dans des alluvions anciennes, sous la culée du pont de l'Ouen (côté Nord-ouest), à 0^m10 au-dessus du rocher. Au moment de son extraction, elle retomba, entraînée par la lourdeur du pommeau et disparut dans la profondeur des vases liquides. C'est grâce aux recherches entreprises par M. H. Fleury qu'elle put être retrouvée !

Pour classer cette épée, si différente de toutes celles que nous avons recueillies dans les fouilles de la Loire, il nous faut chercher bien loin de la région Bretonne. C'est dans la Côte-d'Or que deux épées semblables ont été découvertes.

L'épée de Vix, au Musée de Châtillon-sur-Seine, est figurée dans une planche, détachée, de l' « Archéologie de la Côte-d'Or » par M. C.-N. Girault. C'est identiquement notre épée du Pont de l'Ouen, mais sans le fourreau. La lame est entière.

L'épée de Civry, au Musée de Semur, est ainsi décrite par M. Henri Corot : « Cette épée, tout en fer, forgée d'une seule pièce, offre cette particularité que sa poignée est ornée de six globules ou rognons : quatre au pommeau et deux à la garde...

« L'épée de Vix est de forme identique à celle de Civry, au point que, si elles étaient en métal fusible, on pourrait les croire *sorties du même moule* ».

L'épée de Civry a été trouvée en 1890 dans un tumulus, formé

de grosses pierres, avec une lance, bien gauloise, mais très différente du type Marnien, et une ciste en bronze, contenant des ossements incinérés.

M. Corot signale une autre épée du même genre, trouvée dans le lit de la Saône. Les quatre globules du pommeau, au lieu d'être superposés, sont sur la même ligne. La poignée est sensiblement plus large (1). Il en existe un moulage au Musée des Antiquités nationales.

Il y a quelques années, le Musée de Niort a eu plusieurs épées, très détériorées par la rouille, et qui, d'après le dessin qu'a bien voulu me communiquer M. Breuillac, se rapportent au même type. Elles ont été trouvées dans un cours d'eau, à Germont, canton de Champdeniers (Deux-Sèvres).

Un problème curieux se rattache aux épées à globules : il y a vingt-deux siècles d'écart entre la date qui leur est assignée par les antiquaires; les uns les font remonter au VI, VIIe siècle avant Jésus-Christ ; les autres les font descendre au XVe et même au XVIe siècle de notre ère.

A première vue, ces poignées barbares n'ont aucun lien de parenté avec l'art fin et délicat de nos armes du XVe siècle et de la Renaissance. Par contre, le type de l'épée à antennes, terminées par deux ou quatre boules, s'en rapproche visiblement ; la forme cintrée de la base du pommeau a la même courbe que les antennes du Hallstatt.

Un point très caractéristique, à mon avis, est la saillie du centre de la fusée ; elle se retrouve au Hallstatt et dans toutes nos épées à globules.

Enfin, l'épée de Civry était accompagnée, dans la même sépulture, d'une lance et d'une ciste appartenant à la période Hallstattienne.

Notre épée du Pont de l'Ouen et celles de la Côte-d'Or semblent fondues dans un moule. Sauf impossibilité matérielle, je pense que tel a été leur mode de fabrication. La densité du fer est très faible ; la lime y mord comme dans du plomb (2).

(1) P. BOUILLEROT. — Note sur une forme particulière d'épées Hallstattiennes. — *Revue préhistorique de l'Est de la France*, 3e année, p. 134 et suivantes.

(2) M. le capitaine d'artillerie Chaudoye, dont la haute compétence en métallurgie est indiscutée, a bien voulu examiner cette épée. Autant que l'on peut conclure sans une analyse, l'épée est en fer et a dû être forgée.

Les récentes découvertes du marquis de Cerralbo à la riche Nécropole d'Aguilar de Anguita (Castille) ont donné des épées courtes, de la deuxième phase du Hallstatt, dont le pommeau est parfois surmonté de boules, fort semblables à celles de nos épées.

Une belle *lance gauloise* a été trouvée en même temps que notre épée (*Fig.* 1). Elle mesure 0m46 de long sur 0m06 de large. Une côte anguleuse divise les deux lobes.

Cette lance n'est pas contemporaine de l'épée ; elle appartient au type de La Tène II.

Une vingtaine de monnaies Gauloises, en potin, ont été trouvées dans les mêmes fouilles. Elles sont du type des monnaies Andegaves, si abondamment représenté dans le trésor du Fief-Sauvin (Arrondissement de Cholet).



QUESTIONS DE MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE

[*A propos d'un livre récent*].

PAR

W. DEONNA (Genève, Suisse) (*Suite*) (1).

Notons encore une idée intéressante, qui découle des précédentes. Nul ne nie les *survivances* ; mais peut-être est-on trop vite enclin à prononcer ce mot, sans avoir bien examiné les causes qui permettent de trouver, parmi des objets d'un certain stade évolutif, d'autres objets qui semblent logiquement antérieurs. On peut ainsi rencontrer des flèches en pierre en même temps que des instruments en bronze. Parce qu'à Milo les outils en obsidienne complètent l'outillage en bronze, verra-t-on en eux des survivances de l'âge de la pierre? En réalité, c'est la présence de cette matière dans l'île, c'est l'utilité qu'on en peut tirer qui a déterminé son emploi. « Les flèches en pierre de Mycènes sont contemporaines des merveilleuses rapières en bronze; on a peur, dirait-on, de la vérité; on parle de survivances ; on met des mots à la place des faits (2) ». Et ailleurs : « Les flèches en pierre sont des armes qui rendent des services même après l'adoption du bronze; nous en avons la preuve dans les mobiliers armoricains à poignards et haches en bronze et belles pointes de flèches en silex; leur présence n'est donc pas un signe absolu d'infériorité de l'industrie métallique, et ce n'est pas non plus une survivance » (3). Cette dernière

---

(1) Voir N° de Mai 1914.
(2) Siret. — *Op. l.*, pl. XII.
(3) *Ibid.*, p. 324.

assertion peut être contestée; et nous le verrons plus loin. Mais notons ici le principe.

Ici encore, on peut avoir recours au facteur économique pour expliquer ces faits, permettant l'utilisation contemporaine de matières qui semblent chronologiquement séparées les unes des autres.

*
* *

On vient de voir que les conditions économiques peuvent déterminer l'emploi industriel des matières. D'une façon indirecte, elles influent aussi sur les *formes* des objets, puisque celles-ci dépendent souvent de la matière mise en œuvre (1); et leur examen pourra induire en erreur, si l'on s'attache avec trop de rigueur à la croyance d'une évolution progressive.

On a déjà vu, à propos de la céramique, que l'examen des formes de vases ne peut être un critérium certain. Il en est de même pour la métallurgie. M. Siret signale la simplicité des formes des objets métalliques pendant l'âge du bronze archaïque en Espagne. On pourrait croire à une industrie débutante; en réalité, ce caractère provient de la composition du métal, de l'absence d'étain. Le cuivre, même allié à l'antimoine et à l'arsenic, reste inférieur au bronze, et, difficile à travailler, ne permet pas d'obtenir des formes aussi compliquées (2). Les légères variantes de formes dans les haches ibériques en bronze correspondent aussi aux différences de teneur en étain (3), laquelle provient du plus ou moins de facilité à se procurer ce métal nécessaire à l'alliage. Qu'on regarde de plus près l'évolution de la hache. « Pendant la première partie de l'âge du bronze, le développement typologique de la hache a été entravé par une cause locale, qui a prolongé le règne du type plat au détriment des formes intermédiaires. Ces haches sont en cuivre, et non en bronze : ce qui est la cause de ce retard; et elles le sont à cause de la rareté de l'étain, dû au manque de relations commerciales avec les pays qui le produisaient. A une époque tardive, cette cause a cessé d'agir, et au type primitif en cuivre

---

(1) Cf. mon article. *L'influence de la technique sur l'œuvre d'art*, Rev. arch., 1913, II, p. 193 sq., où l'on trouvera divers exemples de l'influence exercée par la matière sur la forme figurée, et ci-dessous, p. 171 sq.

(2) *Op. l.*, p. 72-3, 98.

(3) *Ibid.*, p. 351-2.

ont succédé sans transition les formes les plus évoluées auxquelles étaient parvenus les autres pays pendant la période d'isolement et de stagnation de l'industrie péninsulaire » (1).

Ainsi, le facteur économique peut ralentir l'évolution typologique ou l'accélérer brusquement.

*
* *

On voit par ce qui précède qu'en art, en industrie, « les véritables ressorts sont toujours les *besoins pratiques* » (2). Cette notion a depuis longtemps pénétré les méthodes archéologiques ; et l'on sait que l'on admet presque partout les origines pratiques, utiles de l'art, abandonnant la thèse désuète de ses origines désintéressées. Les fresques quaternaires avaient un but très terre-à-terre, et peut-être même que leur caractère de réalisme, qui nous frappe et que nous cherchons à expliquer de différentes façons (3), a, lui aussi, son origine dans l'utilité. « Il est probable que le succès de leurs pratiques magiques était en rapport avec la perfection de ces tableaux ; ainsi s'explique le niveau élevé atteint par l'art des quaternaires, sous la poussée de leur faim et de leur religion » (4).

Si cette hypothèse n'a rien de prouvé, tout ingénieuse qu'elle soit, il est d'autres considérations analogues qui semblent très justes. De même qu'on ne saurait chercher dans la matière employée un critérium absolu de chronologie et de progrès, *on ne saurait voir dans les différences de travail des instruments un indice de progrès*. La taille perfectionnée du silex ne serait-elle pas, plutôt que le résultat d'une évolution naturelle, celui des circonstances variées qui ne se trouvent pas nécessairement dans tous les pays? (5).

Voilà qui est discutable. Mais qu'on regarde le polissage des instruments de pierre, caractère de l'âge néolithique : implique-

(1) *Op. l.*, p. 241.
(2) BRUNO. — Cf. Gumplovicz, *Précis de Sociologie*, trad. Baye, p. 201.
(3) Genre de vie, différence entre celle des peuples chasseurs (paléolithique) et agriculteurs (néolithique). Cf. Deonna, *op. cit.*, II, p. 50 ; sur les origines de l'art. cf. mon article : *Un précurseur de la théorie actuelle des origines de l'art* (Jacques Gaffarel), Isis, 1914, p. 655 sq.
(4) SIRET. — *Op. l.*, p. 248.
(5) *Ibid.*, p. 30.

t-il un progrès technique en même temps qu'il est l'indice d'une date ultérieure? Non ; il ne dénote que des circonstances économiques différentes.

En réalité, il faut beaucoup plus d'habileté pour tailler par éclats un outil que pour le polir; et c'est la seule raison d'utilité pratique qui détermine le choix d'un des procédés plutôt que de l'autre (1). Les Paléolithiques auraient certainement fabriqué des outils en pierre polie, s'ils en avaient eu besoin; s'ils les ont taillés par éclats, c'est que les tranchants aiguisés par le polissage ne leur étaient dans beaucoup de cas d'aucune utilité.

D'autre part, si les Néolithiques ont poli leurs haches, c'est que les circonstances où ils les employaient nécessitaient le poli plutôt que les tranchants par éclat. Et cela est si vrai qu'on voit reparaître la taille des silex, même après la pierre polie, quand les circonstances s'y prêtent (2). Donc, ce passage de la taille au polissage n'est pas une simple forme logique d'évolution ; il marque un changement dans les circonstances économiques et l'avènement de besoins nouveaux, d'industries inconnues auparavant, nécessitant des outils différents, en particulier les industries du bois.

C'est là un principe que l'on a appliqué ailleurs encore. Dans la céramique grecque, on a cherché à expliquer le changement de technique, le passage de la figure noire sur fond réservé, à la figure rouge réservée sur fond noir, par le désir de donner une plus grande surface au vernis protecteur, d'assurer plus d'imperméabilité au récipient (3); et, ici encore, on a vu dans le principe économique, utile, la cause de la modification.

De même, la céramique grecque à figures rouges connaît une classe particulière de vases où les personnages, au lieu d'être réservés sur le fond d'argile, sont peints en rouge sur le vernis noir. Ce procédé a-t-il été inspiré par le désir de créer une technique plus conforme à la grande peinture (4)? Peut-être que le côté pratique seul doit être envisagé, et que c'était encore

---

(1) *Ibid.*, p. 11.
(2) *Ibid.*, p. 25.
(3) Cette meilleure conservation des liquides, due au vernis protecteur, n'a pas été sans influencer la vogue de la céramique attique [Pottier, *Catal. des vases*, III, p. 655].
(4) Pottier. — *Op. l.*, III, p. 921.

pour assurer une imperméabilité supérieure aux parois du récipient.

Le décor, lui aussi, subit cette influence. Et c'est la même cause, l'impénétrabilité des parois, plus certaine quand le vernis recouvrait une plus grande surface, qui explique en partie le décor en métope des vases grecs archaïques (1) et sa reprise à une date ultérieure (2). « Il ne faut jamais oublier, dit avec raison M. Pottier (3), que la loi des perfectionnements industriels est la recherche de l'utile ». L'anse lunulée de la céramique des terramares a-t-elle une origine symbolique, ou provient-elle du désir pratique de loger le pouce de la main qui saisit le vase (4) ? La couleur de plus en plus rouge de l'argile des vases attiques, due à un mélange spécial avec de l'ocre rouge, veut-elle diminuer la porosité du vase, et peut-être aussi donner meilleur goût au vin (5) ? Ainsi les raisons pratiques, non seulement modifient les procédés de fabrication, mais encore peuvent déterminer une esthétique nouvelle.

II

Les facteurs technologiques.

J'ai étudié ailleurs (6), après d'autres, l'influence, très variée et très importante, mais souvent méconnue, que peuvent exercer les facteurs techniques sur l'œuvre d'art, déterminant des formes, des sujets, des ornements, etc., que l'on serait tenté parfois d'attribuer à de tout autres causes. Ce principe explicatif, M. Siret

---

(1) *Ibid.*, III, p. 646, 718. — Toutefois n'exagérons pas. Le décor en métope, très ancien en Grèce, et qui s'oppose au décor ionien en zones, semble être un trait ethnique, qui apparaît déjà dans les vases géométriques et mycéniens. Le facteur économique ne l'a donc pas créé; mais il a contribué à sa vie.

(2) *Ibid.*, p. 809.

(3) *Ibid.*, p. 646, 689.

(4) Pottier. — *Op. l.*, II, p. 289. C'est là, disons-le, une opinion contestée. Cf. en dernier lieu, Bellini, *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, 1913, I, p. 681.

(5) Pottier. — *Op. l.*, III, p. 654.

(6) *L'influence de la technique sur l'œuvre d'art*, Rev. arch., 1913, II, p. 193 sq. — On y trouvera maints exemples des divers résultats auxquels conduit cette influence technique.

ne l'a pas négligé ; et l'on trouvera dans son ouvrage divers exemples. On y verra comment les *formes* (1) des vases peuvent s'inspirer d'objets naturels, œufs d'autruches, gourdes (2); comment d'autres reproduisent des objets artificiels, des produits de la vannerie, tels les vases ibériques caliciformes (3) ; comment les gobelets britanniques, étranglés au milieu, rappellent par cette disposition les liens dont on entoure les corps sphériques pour les consolider ou les suspendre (4). Ainsi le décor en relief des jarres crétoises (5) ou des amphores parthes (6) peut n'être que la reproduction des cordes dont on entourait le vase pour le soulever, car le *décor* lui aussi peut-être une survivance technologique, et les poignards en bronze reproduisent le cerclage en osier qui attachait le manche des prototypes en silex (7).

« Lorsqu'une industrie se substitue à une autre, toujours elle copie dans la mesure du possible la forme et l'aspect des objets que produisent la première » (8). C'est là un principe bien connu (9), dont M. Reinach vient encore de donner quelques exemples, en supposant que les formes de certains outils paléolithiques de silex reproduisent celles d'une période antérieure ou le bois était usité (10).

On ne saurait toutefois parler toujours de survivances à ce propos ; si les poignards de bronze conservent le souvenir de leurs modèles en silex (11), d'autre part les instruments de silex imitent souvent aussi la forme particulière aux instruments en bronze (12), comme c'est le cas en Scandinavie. Nous avons vu la

---

(1) Cf. bracelets bulgares en métal, reproduisant les formes en os antérieures, *Rev. Ecole d'Anthropol. de Paris*, 1903, p. 173 sq.
(2) Siret. — *Op. l.*, p. 242 sq.
(3) *Ibid.*, p. 205.
(4) *Ibid.*, p. 233.
(5) Pottier. — *Catal. des vases*, I, p. 177-8.
(6) Dieulafoy, *Acropole de Suse*, p. 427-8.
(7) Siret. — *Op. l.*, p. 230.
(8) *Ibid.*, p. 245.
(9) *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, 1887, 21, p. 319. — Weber, *Le rythme du progrès*, 1913, p. 132.
(10) *L'Anthropologie*, 1913, p. 592-3.
(11) En Egypte. Chantepie de la Saussaye, *Manuel d'Hist. des religions*, p. 71, note. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte*, I, p. 200. Cf. *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 201.
(12) Siret. — *Op. l.*, p. 180, 181, 185, 203, pl. XII.

coexistence possible de la pierre et du métal : le facteur économique intervient ici encore, en déterminant l'emploi d'une matière à défaut d'une autre, et en fixant dans celle-ci des formes qui n'ont pas été créées pour elle.

Notons de plus que l'explication technologique présente des dangers, comme tout principe que l'on voudrait pousser à l'extrême. Tel décor sur la panse d'un vase pourra bien n'être que la transposition des liens qui retenaient la jarre ; mais voici que les hachures sur les vases en terre des nègres du centre de l'Afrique ont une tout autre origine, et ne sont là que pour éviter le glissement de la marmite entre les mains, quand on la saisit (1). Il faut agir avec prudence et comprendre que tel détail peut être dans un monument une transposition technique, mais non pas dans une autre, quand bien même il apparaît identique.

III

Développements parallèles ou filiations.

M. Siret est un partisan décidé de l'art par contact, c'est-à-dire des filiations historiques rattachant entre elles les formes analogues, des influences exercées par un peuple sur un autre ; et c'est à retrouver ce fil conducteur qu'une grande partie de son ouvrage est consacrée. Invasions de populations nouvelles amenant un changement industriel, apports commerciaux déterminant des types inconnus auparavant, ce sont là les principaux arguments dont se sert l'auteur ; et on a pu avec raison lui reprocher d'y avoir trop souvent recours (2). Et l'on ne peut qu'être étonné, après avoir vu M. Siret accorder une grande place aux conditions économiques, pratiques, pour expliquer les modifications de la culture, de le voir maintenant chercher avec rigueur l'origine de ces divergences dans les éléments ethniques et commerciaux. Il a montré avec raison que le polissage de la pierre succédant à la taille du silex ne révèle autre chose que

(1) Franchet. — *L'Homme préhistorique*, 1913, p. 16.
(2) Cf. Déchelette. — Contre l'emploi exagéré de l'argument du commerce : Van Gennep, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 416 ; id., *Etudes d'Ethnographie algérienne*, p. 64.

des besoins différents, des industries jadis inconnues; mais pourquoi penser que cette apparition de besoins nouveaux est due nécessairement à des races nouvelles, et dire qu'en Espagne la pierre polie témoigne d'une invasion ethnique (1)? L'évolution n'a-t-elle pu se faire graduellement chez le même peuple? La belle taille du silex, dit-il, ne serait pas le résultat d'une évolution naturelle. « C'est contraire au plus élémentaire bon sens, c'est une absurdité »; en réalité, il s'agirait d'un caractère ethnique (2), et la présence de ces instruments en Grèce, en Ibérie, même en Scandinavie, à l'âge énéolithique, serait un apport égyptien par le commerce des Phéniciens (3). Plus tard, en Ibérie, la généralisation de l'emploi du cuivre, et l'abandon de la belle taille des silex dénoterait la disparition des colons phéniciens, et une nouvelle invasion, celle de la culture propre à l'âge du bronze; les colonies énéolithiques ibériques, caractérisées par les beaux silex taillés, seraient une importation orientale; pour se faire une idée exacte des progrès industriels des Ibères, il faudrait négliger en quelque sorte cette période, et passer directement de la période néolithique à celle du bronze (4). Ce ne sont là que quelques exemples entre beaucoup d'autres.

Je ne veux point discuter ici la valeur de ces hypothèses historiques, contestables et contestées, ni examiner le rôle des Phéniciens, à qui M. Siret attribue la part du lion. Tout au plus me bornerai-je à faire observer que nous avons ici un exemple de plus de la fluctuation des doctrines archéologiques. Ces Phéniciens, que l'on retrouvait partout jadis, à qui l'on attribuait tous les progrès de la civilisation antique, ont été honnis, et ont pendant un temps disparu du monde archéologique. Mais les voici qui revendiquent leur part et qu'avec les théories de M. Siret pour la protohistoire, de M. Poulsen pour l'art grec (5), on les voit reparaître victorieusement (6). Engoue-

(1) *Op. l.*, p. 23, 2.
(2) *Ibid.*, p. 30.
(3) *Ibid.*, p. 324, 32, 185, 6.
(4) *Ibid.*, p. 97, 88-9.
(5) Poulsen. — *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, 1912.
(6) Cf. Dussaud. — *Le rôle des Phéniciens*, Scientia, 1913, p 81 sq.; Kahrstedt, *Phönikischer Handel an der italischen Westkuste*, Klio, 1912, p. 461 sq.; Johnston, *Did the Phœnicians discover America*, 1913; Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 1913, I.

ment et réaction, ai-je dit ailleurs, en donnant divers exemples de ces flux et reflux scientifiques (1) !

*
* *

Sans nier la part des influences, ce qui serait ridicule (2), on ne saurait tout leur attribuer : il faut aussi tenir compte des développements indépendants des civilisations, que la force nécessaire de l'évolution fait passer par des phases analogues, et des similitudes spontanées, des analogies qui se produisent à des époques et dans des pays très divers, sans qu'il y ait de contact entre eux. Ce sont là des théories que j'ai étudiées trop en détail ailleurs pour y revenir ici (3). La difficulté, en archéologie est de savoir tenir le juste milieu entre les deux facteurs, influence ou filiation, et coïncidence ou similitude spontanée; et, certes, il est souvent impossible de décider sans erreur, lequel des deux facteurs est la cause de la ressemblance. Mais il est des cas où le doute n'est pas permis.

M. Siret ne méconnaît pas les similitudes spontanées. Par exemple, il admet, avec M. Franchet (4), que la forme en calice des vases est simple et naturelle, et qu'on ne saurait en chercher l'origine dans un centre défini (5); il pense aussi que la technique des vases à surface noire lustrée n'est spéciale à aucun pays, mais qu'elle est une conséquence naturelle de l'évolution même de l'art céramique et provient de l'imperfection des fours primitifs (6).

Ce sont là de rares exemples dans cet ouvrage; et, ces mêmes faits, on les voit en d'autres passages interprétés par le principe de la filiation. Reprenons en effet la question de la poterie noire fumigée. « Les pays où les traditions de la poterie noire ont été si profondément enracinées sont ceux de l'Europe centrale; elles y ont traversé les âges du bronze et du fer, l'époque romaine et même les premiers siècles de notre ère.

---

(1) Deonna. — *Op. cit.*, I, p. 131 sq.
(2) *Ibid.*, II, p. 191 sq.
(3) *Ibid.*, II, Les lois de l'art.
(4) *Céramique primitive*, p. 67; *Rev. arch.*, 1913, II, p. 216.
(5) Siret. — *Op. l.*, p. 221.
(6) *Ibid.*, p. 131.

Elles ont fait sentir leur influence en Etrurie, où elles ont produit le bucchero nero, et même en Grèce, où elles se sont combinées très heureusement avec la peinture céramique... Ainsi donc les surfaces noires de la céramique du bronze correspondent en Ibérie, comme dans les deux autres péninsules méridionales, à une poussée des tendances artistiques du Nord » (1).

Pourquoi cette différence d'appréciation ? Art par contact ou art spontané ? C'est en effet un point que l'on discute. Les partisans de l'origine unique de cette technique la voient aussi dans l'Orient, d'où l'on songe parfois à faire dériver le bucchero étruque (2).

A constater qu'on la trouve un peu partout, non seulement en Etrurie, en Grèce, mais en Cappadoce, en Phrygie (3), bien plus, non seulement dans le monde antique, mais chez les peuples de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Océanie, n'est-on pas autorisé plutôt à reconnaître en elle un procédé universel, et non point une invention particulière à un centre donné (4) ?

Même doute pour la céramique dipylienne, dont le style géométrique peut aussi bien être envisagé comme une création indépendante et spontanée que comme une influence étrangère (5), hypothèse qu'admet l'auteur, avec, il faut le dire, la plupart des archéologues, mais qui, pour ce qui me concerne, ne semble nullement prouvée.

*
* *

Pour arriver à des solutions voisines de la vérité, il faut employer deux méthodes de travail différentes, ou plutôt deux façons différentes d'envisager les mêmes phénomènes : la méthode *historique*, qui insiste sur les éléments de filiation ; et la méthode *comparative*, qui recherche les points de ressemblance, indépendamment de la filiation, en des pays et des époques séparés les uns des autres. Il faut tenir la balance égale

---

(1) *Ibid.*, p. 83.
(2) Cf. Perrot. — *Hist. de l'Art*, 9, p. 153 sq. ; *Rev. hist. des rel.*, 1913, p. 348, note 1, référ.
(3) Grothe. — *Meine Vorderasien Expedition*, 1906-7, I, 1911 ; *Mémoires de la Délégation en Perse*, XIII, p. 76 (cf. autres ex.).
(4) Pottier. — *Catal. des vases*, II, p. 323 sq. — *Mémoires de la Délégation en Perse*, XIII, p. 98.
(5) Siret. — *Op. l.*, p. 226.

entre les deux principes, aussi bien dans l'étude des *idées*, que dans celles des *formes*.

Dans celle des idées : M. Siret constate chez les Celtes le rite, d'après lequel, pour assurer les fondations d'un édifice, il était nécessaire d'enterrer un homme sous elles ; ce rite, qui existait encore au VI[e] siècle, serait une survivance de très anciennes coutumes générales; et les Celtes primitifs devaient ensevelir leurs morts sous le sol de leurs maisons. Or le caractère le plus saillant des acropoles ibériques de l'âge du bronze, c'est l'enfouissement des morts dans le sol des demeures, dans les fondations des murs, sous les escaliers (1). Ce serait une preuve de plus des relations entre l'Ibérie et l'Europe centrale, patrie de la civilisation du bronze. Mais comment déduire une filiation historique d'un rite qu'on retrouve chez tous les peuples ? Et que conclure d'autre, si ce n'est à l'unité de l'esprit humain ?

*
* *

Dans l'étude des *formes figurées*, l'erreur est évidente à quiconque ne s'est pas limité à l'art d'une seule contrée, mais a usé de la méthode comparative pour rechercher comment naissent et se développent partout les formes primitives, non seulement dans l'antiquité, mais chez les demi-civilisés de nos jours, chez les enfants, en un mot chez tous les inexpérimentés. Ici, la méthode historique entraîne M. Siret à de fausses interprétations, analogues à celles qu'ont commises d'autres archéologues (2) ; plus erronées encore, car l'interprétation symbolique se surajoute à la filiation pour rechercher dans toute forme primitive, si rudimentaire soit-elle, la transcription d'une idée religieuse venue d'un centre défini. D'emblée, M. Siret repousse l'idée que l'inexpérience technique pourrait dans bien des cas être la seule cause des formes qu'il étudie. « Ainsi s'expliquent les nombreuses absurdités anatomiques des images archaïques, qui, dans la plupart des cas, n'ont rien de la naïveté, de l'inexpérience enfantine sur le compte desquelles on veut les mettre » (3).

(1) *Op. l.*, p. 135.
(2) J'en ai donné maints exemples dans mon ouvrage : *L'archéologie, sa valeur, ses méthodes*, II, p. 191 sq. Thèses monogénistes et polygénistes.
(3) SIRET. — *Op. l.*, p. 366.

Dès lors, puisqu'elles sont symboliques, pourquoi chercher ailleurs des points de comparaison : « Dans le cas spécial qui nous occupe, nous n'avons pas besoin de chercher des enseignements dans d'autres milieux ni dans d'autres branches de l'activité humaine. L'histoire religieuse, qui va des débuts du néolithique à l'époque grecque et romaine, forme un ensemble unique et cohérent; nous pouvons, de l'étude de ceux de ses chapitres qui nous sont connus, déduire des lois que sans danger nous pourrons appliquer au déchiffrement des autres » (1).

***

Voici quelques exemples dans le domaine des formes figurées — et il serait facile d'en donner bien d'autres — des interprétations erronées auxquelles conduit ce point de vue trop étroit, et de cette méconnaissance, au profit du symbolisme, des lois techniques qui dirigent tous les arts à leurs débuts (2).

La *tête* de maintes figurines primitives, entre autres des idoles des Cyclades, *est levée* vers le ciel, c'est-à-dire qu'elle s'adapte obliquement, et parfois même perpendiculairement sur le cou : est-ce la hache, symbole de la Terre-mère, surmontant le corps anthropomorphisé de la divinité (3)? Mais non; ce n'est qu'un procédé de technique primitive, universel, qu'on retrouve aussi bien dans l'art paléolithique que dans celui des « sauvages » actuels, aussi bien dans la peinture que dans la ronde bosse (4). La *forme triangulaire de la tête* de ces mêmes idoles rappelle-t-elle la hache divine (5)? Pas davantage; ici encore il ne s'agit que d'une convention technique (6). Le *corps triangulaire* des personnages, tel qu'il est figuré par exemple sur les vases du Dipylon, se souvient-il de la bipenne sacrée, et les êtres humains sont-ils en quelque sorte des bipennes animées (7)? Hélas non! Mais le schéma triangulaire du corps est un stade général du

---

(1) *Op. l.*, p. 441-3.
(2) Deonna. — *Op. cit.*, II, *Les lois de l'art.*
(3) Siret. — *Op. l.*, p. 275, 366, 472-3; *Compte rendu du XIV*e *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, II, 1914, p. 300.
(4) Deonna. — P. 271.
(5) Siret. — *Op. l.*, p. 275, n° 5.
(6) Deonna. — P. 142.
(7) Siret. — *Op. l.*, p. 226.

dessin (1), comme aussi les schémas rectangulaire ou cylindrique. Les idoles en forme de *boîte à violon* sont-elles l'image du poulpe, symbole de l'Océan (2)? Mais comment, puisque c'est la représentation schématisée du personnage accroupi (3), à moins que ce ne soit le schéma humain simplifié sans plus !

Le *corps trapézoïdal*, sur lequel sont gravés le nez, ligne verticale, et deux points pour les yeux, n'est, lui aussi, que le schéma humain réduit à sa plus simple expression, et non le poulpe stylisé uni au symbole de la hache (4) !

Comment expliquer les divers *détails qui manquent* fréquemment sur les monuments de cette époque? Ne sait-on pas que les primitifs de toute sorte, enfants ou adultes, ne prétendent point à une copie exacte de la réalité, et ne veulent qu'éveiller l'idée du corps humain; que, s'ils indiquent souvent des détails en réalité invisibles, comme le corps à travers le vêtement, les dents dans la bouche fermée, ils n'ont pas plus de scrupule à en supprimer d'autres, quand ils ne sont pas absolument nécessaires à la compréhension du schéma? Et n'est-ce point ainsi que l'on doit expliquer l'absence de bouches, de nez, de bras, de jambes, etc. Erreur, dit M. Siret : si la bouche manque sur les statues-menhirs, c'est parce que celles-ci — et c'est là un point sur lequel nous reviendrons — n'ont qu'une apparence humaine fictive et ne sont en réalité qu'un assemblage de symboles variés (5), ou encore l'image du poulpe (6)! M. l'abbé Hermet verrait plutôt dans cette lacune le symbole du Silence (7)! Certes, en certains cas, l'omission peut avoir une raison symbolique; et j'ai montré que, si parfois l'on supprime les yeux, la bouche, les pieds, c'est par crainte magique, de peur de communiquer la vie à l'œuvre d'art (8). Mais il

---

(1) Deonna. — P. 144.
(2) Siret. — *Op. l.*, p. 59, 65.
(3) Dussaud.— *Les civilisations préhelléniques*, p. 221-2.
(4) Siret. — *Op. l.*, p. 253.
(5) *Ibid.*, p. 269, 444.
(6) *Ibid.*, p. 64, 66.
(7) *Compte rendu du XIVᵉ Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, 1914, II, p. 22. — Je ne puis non plus admettre l'hypothèse de M. le Dʳ M. Baudouin, pensant que l'absence de bouche, dans les sculptures préhistoriques indique que la figure est vue de dos, [*Bull. et Mém. Soc. Anthropologie de Paris*, 1911, p. 558, 559].
(8) Deonna. — *L'expression des sentiments dans l'art grec*, 1914, p. 150 sq.

n'est pas moins vrai que, dans la majorité des cas, il ne s'agit que de procédés primitifs sans aucune intention subtile. Les plaques de schiste ibériques, en forme d'un rectangle surmonté d'un triangle dont la pointe est renversée, sont-elles l'image du spathe du palmier (le triangle) fécondant la plante (le rectangle) (1) ? Rêveries ! Ce sont deux formes primitives, dont les exemples sont innombrables partout : la tête triangulaire, unie au schéma rectangulaire du corps.

*
* *

M. Siret a fait de très justes réserves sur l'emploi du mot *survivances*, en invoquant le facteur économique (2), mais son trop grand amour pour les filiations historiques et les apports commerciaux lui fait négliger parfois les exemples réels de survivances de techniques, qu'il a pourtant si bien notées en d'autres cas (3).

On trouve en Grèce des flèches mycéniennes en silex et en obsidienne avec des instruments de métal. N'est-ce point, comme le remarque M. Déchelette, une survivance, rituelle d'objets d'une époque antérieure (4) ? M. Siret, qui croit à une importation, s'insurge contre une telle hypothèse. « Et d'abord que signifie ce rite qui faisait fabriquer, pour les enterrer avec un chef illustre, dont toutes les armes étaient en bronze, des flèches en pierre à une époque où l'usage de ces armes aurait cessé ? Où sont les faits analogues qui autorisent une hypothèse aussi singulière (5) ? »

Les faits ? Mais ils sont nombreux ; et c'est encore un principe bien connu que celui de la conservation rituelle des techniques antérieures (6).

On ne saurait le négliger, bien qu'il ne soit pas la seule explication possible et que la présence des flèches de pierres simultanément avec des instruments de bronze puisse s'expliquer par

---

(1) Siret. — *Op. l.*, p. 281.
(2) Ci-dessus, p. 167.
(3) Ci-dessus, p. 145.
(4) Perrot. — *Hist. de l'art*, 6, p. 114 sq. — L'Age de la Pierre en Grèce.
(5) Siret. — *Op. l.*, p. 67-8
(6) Deonna. — *Op. cit.*, II, p. 43 sq. (nombreux ex.) ; Cf. de Greef, *Le transformisme social*, p. 364.

la survivance rituelle de techniques surannées, par le *facteur économique* déterminant l'usage d'une matière qui pouvait rendre encore des services alors que le bronze était généralisé (1), par *l'apport commercial*, ou par la *différence sociale* des classes (2).

Je n'ai pas à choisir ici entre ces solutions, puisque je ne veux relever que des questions de principe générales, et non point discuter des faits historiques. Mais on me permettra de donner quelques exemples encore de survivances rituelles d'anciennes techniques et de formes démodées.

Ce conservatisme religieux assurant la survie d'outils de bronze, alors que l'emploi de ce métal pour les instruments avait disparu, a été fréquemment observé dans l'antiquité (3). En Inde, dans une cérémonie religieuse, la marmite employée devait être faite à la main, bien qu'on connût le tour du potier (4). En Etrurie, si l'on avait conservé à une date basse le bucchero dans le mobilier religieux, c'est encore parce qu'on avait continué par tradition à en fabriquer pour les usages rituels (5). En Grèce, la religion, en donnant aux amphores panathénaïques un caractère sacré, faisait aux fabricants une obligation d'en perpétuer la technique primitive, sans y rien changer (6).

Veut-on se limiter aux survivances rituelles des instruments usités à l'âge de la pierre? On ne rappellera pas les silex taillés et les haches de pierre conservés à diverses époques comme amulettes (7) et trouvés dans des tombes, puisque la cause de la survivance est ici un peu différente (8). Mais on notera le maintien des silex en Egypte, à l'époque pharaonique, dans les

---

(1) Ci-dessus, p. 168.

(2) DEONNA. — *Op. cit.*, II, p. 40 sq.

(3) DÉCHELETTE. — *Manuel d'Arch. préhistorique*, II, 2, p. 536, ex.; Weber, *Le rythme du progrès*, 1913, p. 139.

(4) HENRY. — *La magie dans l'Inde antique*, p. XVI, XVII, note I, cite d'autres exemples de conservatisme rituel de techniques et d'instruments.

(5) POTTIER. — *Catal. des vases*, II, p. 323, 336.

(6) *Ibid.*, III, p. 649, 791.

(7) MONTELIUS. — *Les temps préhistoriques en Suède*, trad. Reinach, p. 50 sq.

(8) DE MORTILLET. *Rev. Ecole Anthropol. de Paris*, 1903, p. 81 sq.. — Cf. encore CARTAILHAC. *L'âge de la pierre dans les souvenirs et superstitions populaires*, 1877 ; RENEL, *Les religions de la Gaule avant le christianisme* p. 367 ; *Matériaux pour l'histoire primitive et actuelle de l'homme*, 1887, 21, p. 267 sq.

rites, les cérémonies du cultes, les pratiques chirurgicales (1). En Cappadoce, suivant Strabon, les victimes n'étaient pas égorgées à l'aide d'un couteau, mais assommées à coup de massue, rite remontant à l'époque où le métal n'était pas encore en usage (2). La circoncision sémitique se faisait avec une lame de pierre. On pourrait facilement donner d'autres exemples encore de ce principe connu (3).

Pour expliquer cette survivance de techniques tombées en désuétude, on a invoqué plusieurs causes. Il est inutile de discuter l'étrange opinion de de Mortillet, prétendant que, si la religion conservait les outils d'un âge antérieur, c'était pour se donner un air de vétusté vénérable (4). On a émis l'hypothèse que, si l'Egypte maintint en plein âge du bronze l'emploi du silex, ce ne fut pas seulement par pratique rituelle, mais parce que cette matière revenait moins cher que le métal (5); et nous retrouvons ici le facteur économique comme principe explicatif (6). On a dit que cette persistance en Egypte s'expliquait par la différence des classes et des races : cet usage aurait été réservé à la population conquise par les nouveaux venus (7).

On a parlé de misonéisme sacerdotal et de l'opposition des prêtres au changement, au nom de la religion, des pratiques, qui nécessitent, pour ne pas être entachées d'erreur et de sacrilège, le maintien des formes consacrées par l'usage. Ainsi disait Jahveh : « Si vous me faites un autel de pierres, vous ne le bâtirez point de pierres taillées, car il sera souillé, ni vous n'y employerez le ciseau (8). » Le dépôt de silex dans les tombes égyptiennes aurait eu ce caractère : les outils et les armes de métal auraient été destinés aux morts; ceux de pierre auraient constitué une offrande aux dieux, une sorte d'acte de propitiation

---

(1) De Morgan. — *Recherches sur les origines de l'Egypte*, I, p. 132 sq., 186, 190; II, 94 — Lang, *Mythes, cultes et religions*, trad. Marillier, p. 422, note I, 433.

(2) Cumont. — *Textes et monuments relatifs aux mystères de Mithra*, I, p. 238, note I.

(3) Cf. encore Henry, *op. l.*, p. XVII, note I. — Schrader, *Reallexikon der Indogermanischen Altertumskunde*, p. 173 sq., 488 sq.

(4) *Rev. Ecole Anthropol. de Paris*, 1897, p. 21.

(5) Lang. — *Op. l.*, p. 433.

(6) Ci-dessus, p. 141 sq.

(7) De Morgan. — *Op. l.*, I, p. 186.

(8) Exode, 20, 25.

pour prévenir le mécontentement de la divinité que l'emploi des objets en métal était censé irriter (1).

En résumé, il y a certes plusieurs façons d'interpréter les mêmes faits, et, sur ce point, comme en d'autres, il est souvent difficile de déterminer quelle explication est la plus près de la vérité.

En ce qui concerne la survivance rituelle de ces instruments anciens, on remarquera le curieux changement hiérarchique qu'elle dénote. Ces instruments, dont l'usage était pratique, deviennent religieux, perdent donc leur caractère original, s'élèvent de rang social. « On voit presque toujours les usages très anciens passer à peu près complètement dans le domaine religieux (2), dit M. de Morgan à propos de la peau de panthère, insigne des chefs primitifs, qui devint le costume distinctif des prêtres égyptiens à toutes les époques (3). Les palettes à broyer la malachite de l'Egypte préhistorique sont devenues des pièces votives, déposées dans les temples et destinées peut-être à commémorer un fait religieux important, dit aussi M. Capart, en parlant de ce principe par lequel les objets usuels sont détournés de leur signification première (4).

Cette loi d'évolution est le contraire de la loi de laïcisation, par laquelle les formes religieuses, au cours du temps, se vident de leur sens primitif et deviennent de simples jeux ou des ornements sans portée.

(*A suivre*).

---

(1) *Rev. des Idées*, 1905, p. 403.
(2) De Morgan. — *Op. l.*, I, p. 177, note.
(3) Sur la peau de panthère : Jéquier, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 353 sq. La panthère dans l'Ancienne Egypte.
(4) Capart. — *Les débuts de l'art en Egypte*, p. 88, 89.

RÉSIDUS D'AMPHORES ROMAINES

PAR M. LE P[r]

Louis REUTTER (Neuchatel, Suisse),

Docteur es Sciences
Professeur agrégé à l'Université de Genève.

Les résidus, provenant d'amphores romaines, découvertes en 1907 par le R. P. Delattre, près des anciens ports de Carthage, furent, pour quelques-uns du moins, décrits et analysés dans notre livre : « *De l'Embaumement avant et après J.-C.* (1) » (fol. 123). A la demande de ce missionnaire infatigable et de ce savant distingué, j'ai poursuivi mes recherches chimiques, relatives à deux masses provenant d'autres amphores. Celles-ci étaient placées par lignes horizontales contre une paroi verticale, regardant Sidi ben Said.

Le R. P. Delattre les ayant désignées par des lettres, nous conserverons son mode de faire et nous étudierons premièrement le contenu de l'Amphore G.

I. — ANALYSE DE L'AMPHORE G.

Cette masse était formée de parties noirâtres, luisantes et dures, auxquelles ahéraient des morceaux bruns rougeâtres, friables et inodores, donnant, une fois pulvérisés, une poudre brunâtre, fondant entre 88° et 90°5.

Cette poudre, chauffée entre deux verres de montre, émettait premièrement des vapeurs blanches, odoriférantes, un peu irritantes pour les muqueuses ; puis une odeur térébenthinée ; et des vapeurs jaunâtres d'odeur bitumineuse.

---

(1) D[r] L. REUTTER. — *De l'Embaumement avant et après Jésus Christ*. Paris, 1912, Vigot frères, éditeur.

Chauffée avec de l'acide chlorhydrique, elle s'y dissolvait en partie, donnant une solution jaune brunâtre. Celle-ci ne prenait pas par addition d'ammoniaque une fluorescence bleutée ou verte bleutée ; preuve de l'abscence des résines à ombelliférone.

Cette masse se dissolvait en partie dans la potasse caustique avec une coloration brunâtre ; dans l'acide sulfurique avec une coloration rouge brunâtre, et à raison de 2/15 dans l'eau, 6/15 dans l'éther, 2/15 dans l'alcool, 4/15 dans le chloroforme, abandonnant 1/15 de matières insolubles, formées par des détritus végétaux non définissables et inorganiques, tels que pierres et sable.

1) *Solution aqueuse.* — Sa solution aqueuse, de couleur jaune dorée, à réaction neutre, ne se précipitait pas par addition de bichromate de potasse et d'alcool : donc Absence des résines à gomme ou de mucilage (encens, myrrhe). Elle donnait les réactions caractéristiques aux chlorures, aux sulfates, aux tartrates de sodium, de potassium et de calcium : preuve qu'elle contenait des sels inorganiques provenant d'un Vin. Elle réduisait à chaud la solution de Fehling ; mais elle ne donnait pas de précipité par le réactif de Bial ; ce sucre provenait probablement soit d'un vin, soit du miel, soit de la pulpe d'un fruit. Elle ne donnait pas non plus les réactions caractéristiques de l'aloès ; mais elle se précipitait à chaud en un dépôt jaune orange par addition d'une goutte de perchlorure de fer.

Le chlore la décolorait, tandis que cette coloration redevenait plus intense par addition de potasse caustique : preuve qu'elle contenait probablement du Henné. Cette solution aqueuse ne se précipitait pas par addition du réactif d'Esbach ; mais elle déposait par celle d'extrait de saturne un dépôt jaune grisâtre.

2) *Solution éthérée.* — Sa solution éthérée, rouge brunâtre, étant fluorescente en vert, nous entreprenons premièrement l'analyse qualitative du baume de Gurjun qui donne une solution éthérée jaune brunâtre, fluorescente en vert, ceci afin de pouvoir différencier par ces réactions le Baume africain ou d'Illourie du précipité.

Une solution éthérée de Baume de Gurjun se colore en vert sale sous l'influence des vapeurs de brome, en déposant un très petit précipité verdâtre, tandis qu'elle prend par addition de perchlorure de fer une coloration jaune foncée.

Une solution éthérée de Baume de Gurjun, additionnée d'acide sulfurique, forme à la ligne de contact des deux liquides un anneau rouge lilas, s'étendant petit à petit à toute la solution éthérée, tandis que, par adjonction de potasse caustique, l'anneau devient blanc jaunâtre. Par addition d'acide chlorhydrique, cet anneau devient rouge brunâtre, puis

rouge lilas, l'éther prenant, après 12 heures, une coloration rouge lilas et la couche acide, une teinte rosée.

L'acide nitrique, versé prudemment sur une dissolution éthérée de Baume de Gurjun, y provoque la formation d'un anneau rouge sang; l'éther devenant légèrement rosé, puis rouge brunâtre. Il se forme en outre dans la couche acide, après une heure de repos, un anneau vert qui s'étend ensuite à toute la couche acide. Le baume de Gurjun analysé provenait de la Collection pharmacognostique de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris et était tout à fait soluble dans l'éther.

Notre solution éthérée était, comme nous l'avons dit, rouge brunâtre et fluorescente en vert. Evaporée, elle abandonnait un résidu brunâtre aromatique, rappelant, quant à l'odeur, celle du Copahu africain et du styrax, il se colorait en brun sous l'action de l'acide sulfurique; donc abscence de la sandaraque qui se colore en rouge sang.

Cette solution prenait une teinte rougeâtre sous l'influence des vapeurs de brome; mais elle ne donnait pas les autres réactions caractéristiques à la myrrhe. Elle se troublait par addition de perchlorure de fer en devenant verdâtre et ne donnait pas les réactions caractéristiques à la gomme ammoniaque, à l'ase fétide, à l'opoponax, au sagapène.

Additionnée d'acide sulfurique, il se formait à la ligne de contact des deux liquides un anneau brun rougeâtre, l'éther ne se décolorant pas et ne devenant pas bleu verdâtre comme l'exige la présence du styrax.

L'acide nitrique n'y provoquait pas la formation d'un anneau rouge sang; mais il se colorait après 2 heures de repos, en bleu indigo, tandis que l'acide chlorhydrique y produisait la formation d'un anneau jaune pâle devenant jaune brunâtre. Il se formait, à la ligne de contact des deux liquides, par addition de potasse caustique, sur cette solution éthérée, un petit anneau jaune pâle, sur lequel surnageaient quelques gouttelettes brunâtres. En agitant cette solution éthérée avec de la potasse caustique aqueuse que l'on décantait, on obtenait un liquide jaunâtre qui, privé de son éther par la distillation et additionné d'acide sulfurique et de permanganate de potasse, dégageait l'odeur d'aldéhyde benzylique; preuve qu'elle contenaitde l'acide cinnamique, provenant du *Storax*, et non du Styrax, puisque les autres réactions caractéristiques à ce corps (1) étaient toutes négaitves.

Cette solution éthérée, additionnée d'alcool, ne se précipitait pas en un dépôt blanc de Draco albane, preuve que ce mélange résineux ne contenait pas de sang-de-dragon; mais il renfermait de la résine de *Térébenthine*, car le résidu obtenu par évaporation de cette solution éthérée émettait au chaud l'arome de cette résine. Nous pouvons aussi conclure

---

(1) Dr L. Reutter. — *Analyses du Storax, du Bdellium, du Mastic, de l'Encens, de l'Oppoponax.* — Journ. de Pharm. et de Chimie, Zurich, 1913.

à la présence négative du mastic, qui eut provoqué un trouble blanc dans la solution éthérée, trouble soluble dans l'alcool; il en est de même de l'encens, dont toutes les réactions spécifiques sont négatives.

3) *Solution alcoolique*. — Cette solution, alcoolique de couleur jaune brunâtre, ne donnait pas les réactions caractéristiques à la myrrhe, à l'Oppoponax. mais bien celles relatives au *Storax*.

On obtenait, par addition de bichromate de potasse, un petit précipité jaune orange et jaune grisâtre par celle d'extrait de saturne, noir verdâtre par celle de perchlorure de fer.

L'anneau, obtenu en versant sur cette solution alcoolique de l'acide nitrique, était d'une belle coloration verte; la solution éthérée devenant jaune brûnâtre, puis jaunâtre, tandis que l'anneau obtenu par addition d'acide sulfurique était brun rougeâtre.

4) *Solution chloroformique* — Cette solution évaporée abandonnait un résidu rouge brunâtre, qui, chauffé, émettait des vapeurs d'odeur bitumineuse.

Conclusions. — Nous pouvons donc conclure que ce résidu, comme le Rév. Père Delattre le dit, provenait d'un *Vin*, conservé et aromatisé, selon la coutume des Anciens, à l'aide de *Bitume*, de *Térébenthine*, de *Storax*; ce mélange fut parfumé et additionné de miel ou de vin de palmier ou de la pulpe d'un fruit, puis de *Henné* et d'un *Baume*, qui provoque la fluorescence verdâtre de la solution éthérée. Ce dernier devait être du Baume d'Illourie ou Copahu africain. Nous ne pouvons certifier la présence ou l'absence du Baume de Judée, dont les réactions caractéristiques ne sont pas positives, mais qui eut, par sa présence, troublé la solution éthérée.

II. — Analyse de l'Amphore F.

Le contenu de cette amphore, formé de morceaux brun-noirâtres, mats extérieurement, noirs et luisants intérieurement, donnait une poudre noir brunâtre, d'odeur faiblement aromatique.

Celle-ci, chauffée entre deux verres de montre, émettait des vapeurs blanches, puis jaunâtres, d'odeur térébenthinée et bitumineuse; chauffée avec de l'acide chlorhydrique, elle donnait un liquide légèrement jaune brunâtre, ne prenant pas par addition d'ammoniaque une fluorescence verdâtre : preuve négative quant à la présence des gommes à ombelliferone, Elle se dissolvait

approximativement, à raison de : 1/15 dans l'eau, 4/15 dans l'éther, 3/15 dans l'alcool, 6/15 dans le chloroforme, abandonnant 2/15 de parties insolubles, formées par des matières inorganiques, telles que : sable, pierres, débris de l'amphore, et par quelques fragments végétaux indéterminables.

1) *Solution aqueuse.* — Sa solution aqueuse, de couleur jaune-pâle, à réaction neutre, ne se précipitait pas par addition de nitrate d'argent, de chlorure de baryum, mais bien par celle d'acétate de potasse, preuve qu'elle contenait des *tartrates*. Le bichromate de potasse et l'extrait de saturne y provoquaient la formation de petits dépôts jaunâtre et grisâtre. Elle réduisait à chaud la solution de Fehling, mais non le réactif de Bial ; preuve qu'elle contenait du Sucre. Elle ne se précipitait par addition du réactif d'Essbach : preuve qu'elle ne contenait pas d'albuminoides.

N'étant pas aromatique, elle ne pouvait contenir du Henné comme les réactions caractéristiques de ce corps le prouvent, c'est-à-dire la coloration jaunâtre de cette solution ne disparaissait pas sous l'action des vapeurs de chlore, et cette dissolution ne se précipitait pas à chaud par addition de perchlorure de fer, en un dépôt jaune orange, soluble dans l'acide nitrique.

Elle ne donnait aucune des réactions caractéristiques à l'aloès et ne se précipitait pas par addition d'alcool : preuve qu'elle ne contenait pas un corps à mucilage ; donc ni Myrrhe, ni Encens, ni Gomme arabique.

2) *Solution éthérée.* — Sa solution éthérée, louche avant d'être filtrée, pouvait contenir du Mastic, car ce trouble disparaissait par addition d'alcool ; elle donnait, en outre, toutes les réactions caractéristiques à ce corps résineux. Sa coloration rouge brunâtre étant fluorescente en vert bleuté, permet de supposer qu'elle contenait du Baume de Gurjun ou du Baume de Copahu africain.

Elle ne devenait pas rouge violacé sous l'influence des vapeurs de brome et ne donnait aucune des réactions caractéristiques à la myrrhe, à la gomme ammoniaque, à l'ase fétide, au galbanum, au sagapène. Elle prenait, par addition d'une goutte de perchlorure de fer, une coloration verdâtre, de même que sous l'influence des vapeurs de brome. Cette solution éthérée, additionnée d'alcool, ne se précipitait pas en un dépôt blanc, donc absence de sang-de-dragon. Elle ne donnait pas les réactions caractéristiques au styrax et au storax.

Cette solution éthérée agitée avec de l'eau alcaline ne lui abandonnait pas d'acide cinnamique, car décantée, filtrée et additionnée d'une solution de permanganate de potasse et d'acide sulfurique, ne dégageait pas au chaud l'odeur de l'aldéhyde benzylique, preuve qu'elle ne contenait pas d'acide cinnamique. Une partie de cette solution éthérée, évaporée, abandonnait un résidu rouge brunâtre, se dissolvant dans l'acide sulfuri-

que avec une coloration brunâtre et non rouge sang, comme la sandaraque; tandis que chauffé, ce résidu dégageait une forte odeur térébenthinée.

Cette solution éthérée, prudemment additionnée d'acide sulfurique, provoquait à la ligne de contact des deux liquides un anneau brunâtre, l'éther ne se décolorant pas et ne prenant pas une teinte bleutée ou vert bleutée.

Il se formait, par addition d'acide nitrique, à la ligne de contact des deux liquides un petit anneau brunâtre, l'éther prenant aussi cette coloration, tandis que la couche acide devenait jaunâtre; puis, au bout de quatre à cinq heures, elle prenait une teinte bleue ciel; donc *Baume d'Illourie*. Il se formait, par addition de potasse caustique, un petit anneau rouge brunâtre, l'éther devenant rougeâtre et la couche aqueuse, jaunâtre, tandis que, par adjonction d'acide chlorhydrique, il se formait un anneau brunâtre.

Cette solution se précipitait en un petit dépôt jaunâtre par addition de bichromate de potasse gris; brunâtre par celle d'extrait de saturne.

3) *Solution alcoolique.* — Cette solution alcoolique, de couleur jaune brunâtre, ne se colorait pas en rouge violacé sous l'influence des vapeurs de brome : donc absence de myrrhe; mais en vert brunâtre par addition de perchlorure de fer. Elle se précipitait en un petit dépôt jaune orange par adjonction de bichromate de potasse, et en jaune grisâtre par celle d'extrait de saturne. Cette solution, additionnée d'acide sulfurique, produisait, à la ligne de contact des deux liquides, la formation d'un anneau rouge brunâtre, la couche acide restant incolore, tandis que, par addition d'acide nitrique, il se formait un anneau coloré en vert, l'éther devenant jaunâtre.

L'acide chlorhydrique y produisait la formation d'un anneau jaune blanchâtre, ainsi que la potasse caustique.

4) *Solution chloroformique.* — Cette solution de couleur brunâtre, évaporée, abandonnait un résidu d'odeur bitumineuse, cette dernière devenant plus caractéristique à chaud.

CONCLUSIONS. — Nous pouvons donc présumer que ce *Vin* (reconnaissable à la présence des Tartrates, fut additionné de miel ou de la pulpe d'un fruit (*Sucre*) et conservé à l'aide de *Bitume de Judée*, de *Térébenthine*, et peut-être de *Mastic*, puis additionné du *Baume d'Illourie*.

*
* *

Voici, en outre, un petit Tableau, résumant, selon nos recherches, les réactions spécifiques de certaines Résines, utilisées par les anciens.

RÉACTIFS

NOMS DES DROGUES		VAPEURS DE BROME	H_2SO_4	HNO_3	HCl	$FeCl_3$	SOUS ACÉTATE DE PLOMB	BICHROMATE DE POTASSE	HYPPOCHLORATE DE SODIUM	NH_3 ou KH	
ENCENS	Partie soluble dans l'éther, solution jaune pâle.	Coloration jaune.	Anneau rouge brunâtre, solution éthérée décolorée.	Pas de changement puis couche acide se colore en vert bleuté.	Trouble blanc, anneau jaune brunâtre.	Trouble jaunâtre.	Anneau blanc, éther se colore en jaune verdâtre.		Anneau jaune grisâtre, solution éthérée trouble, solut. aqueuse jaune verdâtre.	Couche éthérée blanchâtre, couche aqueuse jaunâtre.	
	Partie soluble dans l'alcool, solution jaune pâle.	Coloration jaune.	Trouble minime dans partie alcoolique anneau rouge brunâtre.	Trouble minime, anneau blanc, alcool jaunâtre.	Anneau blanc.	Pas de trouble.	Trouble.	Pas de précipité.			
SANDARAQUE	Partie soluble dans l'éther, solution jaune citron.	Coloration jaune citron.	Anneau rouge puis brun rougeâtre, éther décoloré.	Solution éthérée ne change pas, anneau blanc jaunâtre, couche acide bleu-verdâtre.	Ether se trouble, petit anneau jaune brunâtre, couche acide incolore.	Précipité jaune brunâtre.	précipité blanc sous forme d'anneau.		Trouble blanc jaunâtre sous forme d'anneau; solution aq. colorée en jaune verdât.	L'éther devient blanc, l'ammoniaq. jaune pâle.	
	Partie soluble dans l'alcool, solution jaune citron.	Coloration jaune citron.	Solution alcool., fortement troublée, couche acide devenue brunâtre, anneau jaune brunâtre.	Anneau blanc et solution alcoolique trouble.	Anneau blanc, couche alcoolique trouble.	Précipité gris brunâtre.	précipité très minime blanc.	Précipité jaune.			
MASTIC	Partie soluble dans l'éther, solution trouble jaune citron.	Coloration jaune citron puis trouble et dépôt blanc jaunâtre.	Anneau rouge puis rouge brunâtre, éther incolore.	Anneau blanc et petit à petit couche acide prend coloration bleue.	Fort trouble, la couche acide se colorant en rose.	Trouble jaune verdâtre.	précipité blanc dans l'éther et anneau blanc.	Très petit précip. jaune brunâtre plutôt trouble	Ether trouble, couche aqueuse jaunâtre.	Couche éthérée fortement troublée, couche aqueuse jaunât.	
	Partie soluble dans l'alcool, solution jaune pâle.	Coloration jaune brunâtre.	Sol. alcool. trouble, anneau rouge brunâtre.	Trouble blanc, anneau blanc, alcool jaunâtre.	alcool troublé, couche acide devient rosee.	Pas de précipité.	Précipité et anneau blanchâtre.	Petit précipité jaune citron.			
STORAX	Partie soluble dans l'éther, solution jaune brunâtre.	Coloration plus foncée.	Anneau rouge sang, couche acide jaune brunâtre et couche éthérée jaunâtre	Anneau rouge brunâtre, couche acide devenant jaune verdâtre, couche éthérée jaune brunâtre.		Coloration vert sale.	Précipité grisâtre.			Anneau rouge brunâtre, couche éthérée devenant verdâtre.	Acide cinnamique et vanilline.
	Solution alcoolique, jaune brunâtre.	Coloration brunâtre.	Anneau lilas puis rouge lilas, couche alcool. jaune, couche acide rouge lilas.	Anneau jaune orange, couche alcoolique incolore, couche acide verte.	Anneau vert, décoloration de la couche alcoolique.	Coloration vert herbe.	Précipité blanc grisâtre.	Fort précipité jaune orange.			
BDELLIUM	Solution éthérée jaune pâle.	Jaune orange.	Anneau brunâtre, couche éthérée verdâtre et couche acide incolore.	Anneau verdâtre caractéristique.				Pas de précipité.			
	Solution alcoolique jaune dorée.	Jaune foncé.	Anneau jaune brunâtre, couche alcoolique vert bleutée puis jaune, couche acide, ne change pas.	Petit à petit anneau vert et la couche alcoolique décolorée fort dégagement d'acide nitreux		Coloration jaunâtre.				Pas de changement de coloration.	
OPPOPONAX	Solution éthérée jaune pâle.	Jaune orange.	Anneau brunâtre, couche éthérée incolore, couche acide verdâtre.	Anneau jaune orange.		Coloration vert sale.				Anneau jaune orange.	
	Solution alcoolique rouge brunatre.	Jaune orange.	Anneau vert bleuté, couche acide incolore.	Anneau rouge brunâtre.		précipité verdâtre.	Trouble jaune grisâtre.	Précipité jaune grisâtre.			

NOUVELLES

Musée de Folklore a Loches. — Notre excellent collègue et ami, M. Jacques Rougé (de Ligueil, I.-et-L.), Membre Correspondant de la Commission des Monuments Préhistoriques au Ministère des Beaux-Arts, vient d'être nommé Conservateur du *Musée régional du Terroir de Loches* (I.-et-L.). — Tous nos compliments. — Félicitons la ville de Loches de cette belle initiative.

Un Temple gallo-romain a Montmartre a Paris. — En procédant à des travaux de terrassement sur le versant Ouest de la butte Montmartre, pour y percer une voie nouvelle, on vient de mettre à jour des *fondations gallo-romaines*, en meulière et grès, joints par un ciment très résistant.

Ces assises auraient appartenu à un *Temple de Mercure*, dont l'existence est certifiée par de vieux textes, temple qui aurait donné son nom (*Mertre de Mercurio*) à la colline qui le portait. Ce serait en outre de ce monument que proviendraient les quatre belles colonnes de marbre, déposées dans la vieille basilique Saint-Pierre de Montmartre, fondée en 1147.

L'Administrateur-gérant : J. Gamber.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

Tome XII. — N° 7. — JUILLET 1914.

Le Préhistorique dans le Gatinais

PAR

Paul BOUEX (Nemours, S.-et-M.).

La partie Sud du Gatinais, ou *Gatinais Orléanais*, qui forme plus du tiers du Département du Loiret, a jusqu'ici été peu étudiée au point de vue préhistorique, si ce n'est cependant la période gallo-romaine (*Période Lugdunienne*), surtout pour en tirer des déductions dans la question encore controversée du *Genabum* des Commentaires de César. On peut s'en convaincre par l'examen des listes bibliographiques et des tables du savant « Manuel » de Déchelette, de l'*Homme Préhistorique*, etc.

J'ai été amené à rechercher (sans succès d'ailleurs) le prolongement, dans cette région, des alignements mégalithiques du *Gatinais Français* (1), et à voir et repérer les monuments, en me servant d'abord des indications fournies par l'Inventaire de 1880 et la liste de M. Le Roy. Ces indications, tout en paraissant assez nombreuses, sont loin d'être exactes, comme on peut en juger. MM. Charron, Gillet et Moreau, que je dois particulièrement remercier, ont bien voulu me donner divers renseignements qui ont facilité mes recherches.

Bibliographie.

Inventaire des Monuments mégalithiques de France. — *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1880.

(1) Les Mégalithes des environs de Nemours. — *L'Homme Préhistorique*, t. X, 1912.

Annales de la Société historique et archéologique du Gatinais, 1883 à 1913; en particulier, t. Ier : Le Roy, Notes sur la topographie du Gastinois aux époques celtiques; etc.

Boutet de Monvel. — Nouvelle étude sur les ruines celtiques... de Triguères. Orléans, 1863.

Desnoyers. — Le Préhistorique dans l'Orléanais. *Congrès archéologique de France*, 1892.

Jollois. — Les Antiquités du Loiret. Paris, 1836, in-f°.

Moreau. — Notes sur les menhirs de Chuelles. *Bulletin Société archéol. de l'Orléanais*, t. VIII, p. 549.

P. de Mortillet. — Les Polissoirs néolithiques de France. *L'Homme Préhistorique*, t. VIII et X.

Carte de l'Etat-Major au 1/80.000e : feuilles de Fontainebleau, Sens, Orléans et Auxerre (Toutes les indications sont données d'après cette carte).

Description de la Contrée. — Le Gatinais orléanais est limité par les vallées de l'Essonne et la Rimarde et de l'Ouanne supérieure; il comprend presque tout le bassin du Loing et aboutit à la Loire vers Briare et Gien. Cette région était particulièrement boisée; elle présente encore trois grands massifs bocagers : celui de La Puisaye, la forêt de Montargis et partie de celle d'Orléans.

Le sol de la partie Est appartient en général à l'Eocène; celui de la rive gauche du Loing à l'Oligocène, sauf le plateau supérieur vers la ligne de partage des eaux des bassins de la Seine et de la Loire, qui est Miocène. Les vallées et la cuvette du marais de Sceaux descendent jusqu'à l'étage crétacé. A la différence du Gatinais français, les rochers y sont assez rares.

1° Menhirs.

Cepoy. — Située sur la rive droite du Loing, dans une prairie souvent submergée et au Nord du bourg, à 400 mètres du passage à niveau et 250 mètres du gué indiqué au plan du Canal, *La Grosse-Pierre* ou *Pierre-des-Fées* est constituée par une grosse plaque d'agglomérat caillouteux ou poudingue, aux arêtes grossièrement abattues, mesurant 2m20 de haut sur 1m50 de largeur à la base, un peu rétrécie, et 0m80 d'épaisseur.

L'altitude est d'environ 81 mètres.

La grande face est du côté de la rivière et de l'Ouest. On accède assez facilement à ce menhir, en bonne saison, par la route qui va du passage à niveau de la route nationale n° 7, à

Cepoy, et par un chemin de desserte situé près des premières maisons du village (*Fig.* 1).

CHEVANNES. — I. *La Pierre aux Sorciers* ou *Pierre de Justice* est placée en face l'église du lieu, à 100 mètres à l'Ouest,



Fig. 1. — Cepoy : *La Pierre aux Fées.* — Vue de l'Ouest (Dessin Alb. ARDAIL).



Fig. 2.— *Pierre aux Sorciers*, de Chevannes. — Vue du Sud (Dessin Alb. ARDAIL).

dans la prairie et à 100 mètres environ du Ruisseau de Sainte-Rose et du Betz.

Elle est formée d'un tétraèdre grossier d'agglomérat sparnacien très dur, fissuré et caverneux, haut de $2^{m}30$ à $2^{m}80$. Les côtés mesurent respectivement à la base ; face Nord-est, $1^{m}10$; face Nord-ouest, $2^{m}60$; face Sud-sud-est, $2^{m}70$; l'altitude est de 98 mètres.

Sur le rapport de Viollet-le-Duc, cette pierre a été classée, dès 1879, comme monument historique (*Fig.* 2).

Bien qu'aucune légende n'ait cours dans le pays, le nom est significatif. A signaler également les noms des terroirs voisins :

Le Chêne-au-gui, le *Bois sacré*; le *Bois des Fossés*, ancienne demeure de l'économiste Dupont de Nemours, devrait son nom à un vallum romain; *La Mardelle à la bergère*, où fut trouvée une meule tournante gallo-romaine de 0m30 de diamètre.

II. *Menhir, ou Roche-abri de Blancheforêt*, situé à 150 mètres au Sud-ouest de la ferme de ce nom, à 200 mètres du croisement des routes de Chevannes à La Selle-sur-le-Bied, et de Ferrières au Bignon-Mirabeau, sur le bord d'un marchais (mare) et au milieu d'un affleurement de cliquart. Il est incliné vers le Nord-nord-est et le sommet est actuellement à 1m90 du sol;

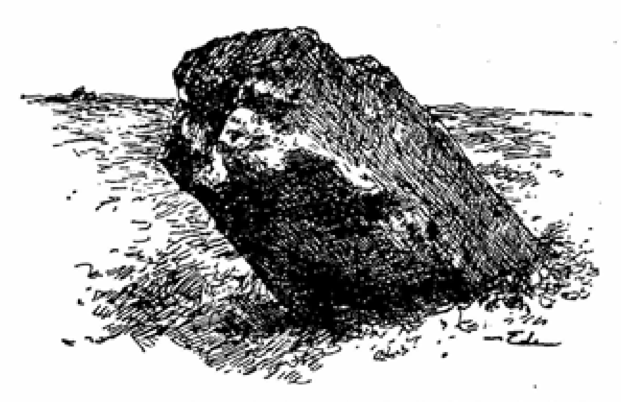


Fig. 3. — *Menhir de Blancheforêt.* — Vue du Nord (Dessin de F. Ede).

l'abri formé au-dessous mesure 1m90 de profondeur; le bloc non caillouteux, très frustre, surtout à la partie supérieure, est de même nature que les blocs voisins et mesure 0m60 d'épaisseur au sommet, 0m80 au bas, sur 1m40, largeur maximum au pied et 0m70 au sommet (*Fig.* 3).

La longueur totale du mégalithe doit être d'environ 4m50 à à 5 mètres, dont 3m50 découverts; il a pivoté sur sa grande base, qui est dirigée Ouest-nord-ouest.

A peu de distance, près du Vattier, MM. Carmignac ont trouvé des prismes quadrangulaires de grès avec traces de polissage, mesurant approximativement 0m09 sur 0m08 et sur 0m05 d'épaisseur, qu'ils rapportent à l'époque néolithique.

Chuelles. — Deux mégalithes ont été décrits par M. Moreau.

I. Près des maisons du hameau de La Chesnaie et La Durante-

rie, un menhir, situé près d'une mardelle assez profonde, est parfaitement dressé ; il mesure 3 mètres de hauteur et 1m30 de largeur ; autour, à 0m30 de distance, se trouve une petite enceinte de rochers, haute de 1 mètre, en partie remblayée extérieurement, avec une solution de continuité et encore, à des distances



Fig. 4. — Menhir de La Duranterie (Chuelles) (Dessin ARDAIL).

variables de 5 à 10 mètres, d'autres roches formant un deuxième cercle (*Fig.* 4).

L'altitude est d'environ 180 mètres.

II. Au centre du Bois de la Roche et près du hameau des Petits Rosets, à la cote 159, deuxième menhir, moins beau que le premier. C'est une plaque d'agglomérat, ayant 2 mètres de large sur 1m80 de hauteur verticale, inclinée suivant un angle d'environ 45°. On peut remarquer les blocs de calage.

Le territoire de Chuelles n'a que peu de roches pointant hors

terre ; il est limité vers l'Est, sur une demi-lieue, par un chemin ferré, assez sinueux, dit *Chemin du Diable*, indiqué comme voie romaine (?)

FONTENAY-SUR-LOING. — *La Grosse-Pierre*, *Grosse-Roche* ou la *Cuisine*, est une grande plaque de poudingue, dressée dans le pré, dit *Pré de la Roche* ou *Fosse de la Cloche*. Elle mesure seulement 1m10 de haut sur 0m60 d'épaisseur maximun et 1m75 de largeur ; cette largeur se trouve réduite à 0m75, à 0m20 du sommet, qui surplombe d'environ 0m20 du côté du Sud-ouest. — Ce mégalithe est entre le chemin de fer et la rivière, sur une ligne que l'on peut tracer de la gare de Fontenay au clocher de Nargis.

GONDREVILLE-LA-FRANCHE. — *La Grosse-Borne* a été brisée par la mine et enlevée vers 1870; c'était une « pierre énorme, certainement apportée là par la main de l'homme et servant de limite ». Elle était située dans la Pièce de l'Église, non loin du bourg. Les noms de La Grosse-Borne et Le Bas de La Grosse Borne sont restés à deux climats voisins (1). — Altitude, environ 94 mètres.

LA SELLE-SUR-LE-BIED. — I. *Menhir de Bouchy*, au lieu-dit de ce nom, signalé par M. Gillet ; il est situé à la limite de la commune de Griselles, à hauteur de La Chaponnière, à 1 kilomètre au Nord des Renards, 50 mètres du chemin de Beaumarchais aux Renards, qui est la voie d'accès la plus facile, à 1 kilomètre et demi de la rivière et à 123 mètres d'altitude. Ce mégalithe est formé d'un bloc de cliquart caverneux, planté dans un sol parsemé de nombreux silex roulés de l'étage des Poudingues (ce cliquart affleure sur les bords de la vallée, aux Frondeaux). Son grand axe est dirigé vers le Nord-ouest ; il mesure 1m55 de hauteur, 0m90 d'épaisseur et 1m60 de largeur à la base (*Fig.* 5).

II. *Le Pignon*. Ce menhir est ainsi dénommé de sa proximité (400 mètres) du hameau de ce nom ; il y a des exemples d'un nom semblable appliqué à un mégalithe : en Seine-et-Marne, le Pignon de Sainte-Aubierge, à Pierrefite. Est situé près la côte 120,

(1) Annales du Gatinais (1904) : Charron ; Gondreville-la-Franche, p. 201.

à 20 mètres au Sud-est du petit bois du Ronceau, à 300 mètres du chemin de la Selle à Mérinville, au lieu-dit La Cocalousse.

C'est également une plaque de cliquart caverneux, haute de 1m80 sur 2m70 de largeur et 0m80 d'épaisseur au bas, 0m65 au sommet. Son grand axe est dirigé vers le Sud-est (*Fig.* 6).

MM. Gillet et Pardé ont trouvé sur le territoire de La Selle et en particulier à la *Vallée Rouleau*, au *Moulin Boyard*, aux *Renards*, sur les crêtes de la vallée, de nombreuses haches et



Fig. 5. — *Menhir de Bouchy*. — Vue du Sud. (Dessin de F. Ede).

Fig. 6. — *Le Pignon* (La Selle-sur-le-Bied). — Vue du Nord (Dessin de F. Ede).

fragments de haches, quelques lames ayant le facies magdalénien, de très nombreux grattoirs à encoches, percuteurs...

M. Maury a formé une semblable collection dans la commune voisine de Griselles.

Louzouer. — *La Chaise*, *Grande-Pierre* ou *Pierre-de-Minuit*. Le premier de ces noms se trouve appliqué quelquefois à des menhirs, probablement par suite d'une vague ressemblance (1); ici, le menhir formerait le très haut dossier d'une

(1) La Chaise, Commune de Malesherbes (Loiret). — Réunion d'un grès ayant cette forme typique et d'un Polissoir, peut être lui-même formé d'un menhir tombé [*L'Homme Préhistorique*, t. X, p. 31. — *Bulletin Société Préhistorique de France*, 1913, n° 7].

chaise dont une petite pierre dépassant le sol du côté Nord d'environ 0m40, formerait le siège (*Fig.* 7).

Son dernier nom vient du pouvoir qu'on donne à ces pierres de se déplacer à minuit.

C'est certainement un des plus grands blocs dressés entre Seine et Loire puisque sa hauteur est de 4m20, égalant celle des



Fig. 7.— *La Pierre de Minuit* (Louzouer).— Vue du Nord. (Dessin F. EDE).

menhirs de Nanteau-sur-Lunain et Diant, dans le Gatinais français (S.-et-M.).

A quelque distance, La Chaise, placée au milieu d'un champ, sur le versant d'un petit vallon, présente les silhouettes les plus bizarres, en raison de ses nombreuses protubérances. Elle mesure 1m25 de largeur au ras du sol, 2 mètres maximum à 1m40, 1m20 près du sommet ; l'épaisseur varie de 1 mètre rez terre, à 0m70 (à 0m80 de hauteur) 1 mètre, puis 0m70 près du sommet.

Ce menhir est distant de 300 mètres Nord-ouest de la ferme de La Chaise, à l'altitude de 153 mètres. On peut y accéder de la route de Ferrières à La Selle-en-Hermois et à Château-Renard, dis-

tante de 400 mètres, par l'ancien chemin de Montargis à La Selle-sur-le-Bied (formant limite entre Louzouer et Griselles), qui en passe seulement à une quinzaine de pas à l'Est, ou par le chemin des Pitons à la Chaise.

Le point d'eau le plus voisin, la Cléry, est distant d'une demi-lieue. Le mégalithe est formé de deux roches différentes, bien que de même âge : du côté Nord, c'est un poudingue caillouteux,



Fig. 8.— *Le Gros Vilain* (Paucourt).—Vue de l'Ouest (Dessin de Alb. Ardail).

alors que l'autre face est de cliquart caverneux, fortement coloré par le fer. Son grand axe est Sud-ouest-Nord-est.

J'ai pu ramasser aux environs des débris de tuiles romaines; mais la recherche des silex taillés est rendue très difficile, comme dans toute la région, par l'abondance des silex de l'étage des poudingues.

Paucourt. — Le menhir du *Gros Vilain* est situé au centre de la forêt de Montargis, à 2 kilomètres à l'Est de Paucourt. On y accède assez commodément par la route de Paucourt à la Chapelle-Saint-Sépulcre, jusqu'à l'entrée de la forêt, puis par le premier chemin à gauche, dit route du Gros-Vilain, qu'on aban-

donnera à la Route-Montagneuse en remontant une colline, pour le Sentier tournant du Gros Vilain. On trouve le menhir en face l'intersection avec le chemin des Harrault, à 4 mètres sur la gauche (*Fig.* 8).

Le Gros Vilain est loin d'avoir — ou d'avoir eu — les 15 mètres d'élévation et les 6 mètres de circonférence, que lui donne l'abbé Patron; et la nature de la roche, le poudingue, exclut une longueur aussi forte; sa hauteur est de 2m10; et il a 4m80 de tour, 1m30 de largeur maximum.



Fig. 9.— La Grande Pierre (Pers). — Vue du Nord (Dessin Alb. Ardail).

En plan, il affecte la figure d'un pentagone irrégulier, dont les deux faces Sud sont convexes; le grand axe est dirigé Nord-est-Sud-ouest; l'altitude est d'environ 110 mètres. Les points d'eau sont représentés par des « marchais » assez nombreux: la Fontaine aux Lorrains, et la Fontaine de Bois le Roi, à 2 kilomètres et demi.

Pers. — I. *La Grande Pierre*, située à 80 mètres au Sud du chemin de Pers à la Merville, à 300 mètres des dernières maisons de ce hameau, et 200 mètres de la Vallée Audoin, à 125 mètres d'altitude. C'est un bloc de cliquart très dur, mesurant 2m70 de hauteur, 2m20 de largeur maximum et 0m30 d'épaisseur vers l'Ouest, 1 mètre à l'autre extrémité; son grand axe est dirigé approximativement Est-ouest. La principale face, tournée vers le Nord, est grise; l'autre, plus bosselée, est d'une couleur jaune-rougeâtre, peut-être par l'action du feu (*Fig.* 9).

Ce menhir est situé à 1 kilomètre et demi de celui de Blancheforêt, et à 1 kilomètre 700 du suivant.

II. *Le menhir de Montapene* est placé à la sortie de Pers, sur la route d'Ervauville, à l'angle Ouest d'une maison isolée, dite Montapene, et près de la côte 129, sur la crête d'un ravin des-

séché qui servait autrefois d'émissaire aux étangs des Couturiers, près de l'endroit où affleure le cliquart dont il est formé. Ce fait a probablement servi à la dénomination du lieu, qui paraît dérivée du bas-latin *penna*, rocher.

Le mégalithe est haut de 1^m85, large de 1^m60 à la base, épais de 0^m80 au pied et 0^m35 au sommet. Le grand axe est orienté Est-ouest (*Fig.* 10).



Fig. 10. — *Le Menhir de Montapene* (Pers).— Vue du Nord (Dessin Alb. ARDAIL).

SCEAUX. — *La Pierre aux Bonnes-Femmes* est plus difficile d'accès. Partant au Nord-ouest de Sceaux, par la route de Beaumont-du-Gatinais, prendre à la sortie de La Bottière, un petit chemin qui redescend au Sud, aux Croulis. De ce lieu, si la saison le permet, on se fera conduire à la roche située au milieu du marais, à 50 mètres de la boucle du Fusain, et à 500 mètres des maisons, sur le bord d'une petite éminence boisée, de 20 à 30 mètres de diamètre, élevée de 0^m80 au-dessus du sol de la prairie, à l'altitude d'environ 86 mètres.

Le grès dur, qui gît sur le sol — tel un grand Terme abattu —, mesure 4^{m}60 de longueur, 1^{m}90 de largeur au milieu, 1 mètre à l'extrémité Nord-nord-est, 1^{m}30 à l'autre bout, 0^{m}60 et 0^{m}75 d'épaisseur. L'extrémité Nord-nord-est est encore un peu engagée dans le sol, alors que l'autre est légèrement soulevée ; le grand axe d'érection paraît avoir été Est-sud-est, et le peu de cohésion du sol remanié et tourbeux où le mégalithe était planté, explique sa chute. On peut conclure de ces faits et de la nature du bloc (grès, visiblement apporté là, après avoir été détaché

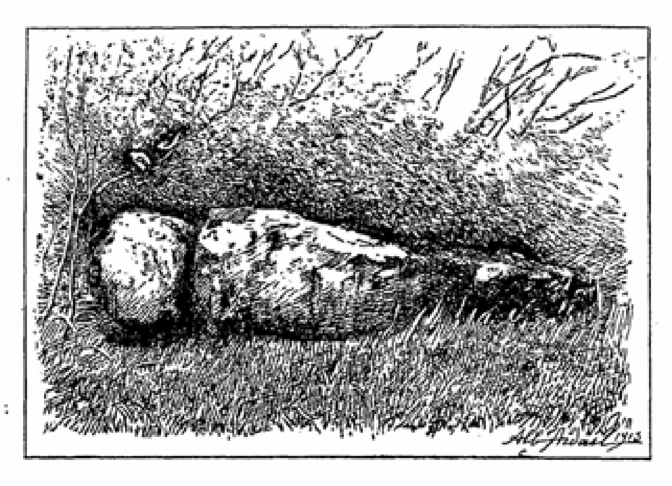


Fig. 11. — *La Pierre aux Bonnes Femmes.* — Vue de l'Est (Dessin Alb. Ardail).

d'un bloc plus gros, par une grande fracture qui se remarque sur le côté Sud-est) à un menhir tombé. Aucun bloc de calage n'est visible (*Fig.* 11).

La Pierre aux Bonnes Femmes est surtout intéressante par les légendes qui y sont attachées et qui m'ont été racontées dans le pays.

« C'était, il y a bien longtemps, le lieu de sabbat où se rendaient chaque nuit les vieilles sorcières d'alentour ; et le sol de la butte, privé des rouches (1) et des joncs qui poussent très drus aux alentours, témoigne encore du fait » !

Pour l'origine de la pierre et de l'éminence, elle date du temps

(1) Rouches : roseaux.

de Gargantua. Le bon géant, revenant un jour d'une promenade dans les terres boueuses ou sablonneuses du Gatinais, alourdi par les « bottes » de ses chaussures et gêné par les matières qui s'y étaient introduites, s'assied près de Sceaux. De sa chaussure gauche il sortit du sable et des graviers, qu'il jeta dans un mouvement de mauvaise humeur, après les avoir recueillis dans sa main : cela forma *la Pierre aux Bonnes Femmes* et son éminence ; et la *Pierre ou Gravier de Gargantua*, au Temple. Le sable de son autre chaussure forma la *butte de Montaber* (1). Quant aux « bottes » ... le pays en prit le nom : La Bottière !!

Cette légende se retrouve en maints endroits : elle a cours pour la formation de la *Butte d'Halemont*, près du *Dolmen d'Erceville* (Loiret). Etampes a son *Gravier de Gargantua*; les Mégalithes voisins de la Montagne de Train (Seine-et-Marne) doivent aussi leur origine à Gargantua (2).

Il est fort probable que Rabelais n'a pas inventé de toutes pièces son personnage, mais n'a fait que broder en partie, sur d'anciennes traditions populaires La question a déjà été maintes fois étudiée et résolue dans ce sens (3). Pour les Mégalithes dénommés « Chaise », le nom de Gargantua paraît sous entendu.

2° Dolmens.

Je n'ai pas trouvé, dans cette partie du Gatinais, de dolmen bien caractérisé. Ceux cités antérieurement sont d'ailleurs peu nombreux : Courtempierre et Triguères. (Voir pierres diverses).

GIEN. — M. Cloutrier, membre de la *S. P. F.*, a vu démolir, vers 1850, dans le ravin de Buffières, un Dolmen énorme.

3° Polissoirs.

Jusqu'en 1911, aucun Polissoir n'a été signalé dans le Loiret. Ces pierres sont pourtant fort nombreuses dans la région limi-

(1) Dans le marais, commune de Bordeaux-les-Rouches : motte ou tumulus ?

(2) *Homme Préhistorique*, t. X, 1912, p. 344

(3) Par Du Cleuziou ; Gaidoz ; etc.

trophe de Seine-et-Marne, et un examen attentif peut faire discerner, à Beaumoulin, à moins de 3 kilomètres et demi de la limite de ces deux départements, quinze grès ayant été utilisés sur les deux rives du Loing.

Corbeilles-Gatinais. — Un grès de 2m25 de long sur 0m45, m'a-t-on dit, présente des rainures profondes qui auraient été faites par des faucheurs aiguisant leurs enclumes de faux !! Provient du Gué de Grandchamp. Je n'ai pu le voir jusqu'à présent.

M. Bazin, ancien maire de Corbeilles, a signalé des haches et des pointes de flèches, trouvées à Chenery, à quelque distance de là, et taillées sur place, comme en témoignent les fragments de silex trouvés avec les outils achevés (1).



Fig. 12.— Le *Polissoir de Fontenay-sur-Loing* (Loiret).

Fontenay-sur-Loing. — Un petit polissoir sur cliquart jaune et très dur, qui paraît, par ses petites dimensions, avoir été transportable, est enclavé dans le mur de clôture d'une villa située près la gare de Ferrières-Fontenay, en bordure de la route nationale N° 7. Il aurait été trouvé dans le sol, en cet endroit qui est à 82 mètres d'altitude, et présente une rainure de 0m49 de longueur, deux cuvettes de 0m14 et 0m15 de largeur, et une cavité circulaire, très fruste, paraissant avoir été pratiquée par piquage. L'eau est très proche (*Fig.* 12).

Bien que les recherches soient rendues difficiles par l'abondance du silex, on a trouvé des outils à Turelle et aux environs de Ferrières.

Girolles. — Deux ateliers de taille ont été découverts, dès

(1) *Courtempierre*; par Whettnall. — Orléans, 1889.

1876-1877, par le baron de Girardot (1) ; et il y aurait, dans les bois assez épais qui avoisinent Girolles, plusieurs polissoirs. Les silex travaillés sont assez nombreux sur les crêtes de la vallée du Loing, dans les bois de Chanteloup, Montabon, Chateau au Chat, Vallées Portes Rouges.

LA SELLE-SUR-LE-BIED. — Polissoir aux *Davaux*, près la cote 117. Signalé par M. Gillet.

MÉRINVILLE. — Beau Polissoir dans les bois, au lieu dit l'*Etang de la Roche*, à 700 mètres à l'Est de la cote 127. Il aurait 12 rainures et une cuvette. Il a été reproduit par la carte-postale.

SAINT-HILAIRE-LÈS-ANDRÉSIS. — *La Roche aux Anglais*, aujourd'hui détruite, avait trois rainures longues de 3 à 4 pieds, distantes les unes des autres de 0m15, « faites par les Anglais qui y avaient aiguisé leurs sabres et leurs baïonnettes, du temps de Jeanne d'Arc ! »

4° Pierres diverses.

Sont rangées sous cette dénomination, toutes les pierres qui n'ont pu être identifiées ou rangées dans les catégories précédentes, ou celles qui, citées ailleurs, ont été reconnues être sans intérêt préhistorique.

BEAUNE-LA-ROLANDE. — *La Pierre percée.* — Un hameau en a conservé le nom.

BŒSSES. — *Les Grandes Bornes.* — Il s'agit de pierres de taille, hautes d'environ 0m30, et ayant servi à marquer les limites du parc seigneurial de Beaumont-en-Gatinais.

BRANSLES. — En Seine-et-Marne, mais limitrophe du Loiret, *Rochemort* est un hameau qui devrait son nom à un bloc de poudingue affleurant dans la pente exposée au Sud de la vallée du Betz, au-dessous des maisons et à 150 mètres de la rivière.

---

(1) *Bulletin Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, p. 366 et 558.

La partie inférieure de ce bloc forme surplomb où l'on ne peut pénétrer qu'en rampant. Rien ne paraît motiver ce nom de Rochemort, si ce n'est la coutume qu'on a d'y jeter les volailles et petits animaux crevés. Sur la roche existe une cavité circulaire, ou bassin, assez régulière, toujours remplie d'eau, d'environ 0m80 de diamètre.

Les rochers de grandes dimensions sont assez rares sur cette commune; un autre affleurement vers le Gros Lot est dénommé *La Grande Roche*. D'après certaines personnes *Rochemort*, et non Rochemont, devrait son nom à sa ressemblance avec une tête de mort ?

COURTEMAUX. — Un menhir aurait été détruit lors de la construction de la route de Ferrières à Courtenay. Or, personne dans le pays ne se souvient de ce fait relativement récent. Il existe, il est vrai, des lieux dits *Montapeine*, *La Grosse Pierre*, *La Grand'Borne*, mais sur la route de Montargis à Courtenay, non loin d'un hameau dénommé *La Chaise*; mais il n'y reste rien.

COURTEMPIERRE. — *Pierre Corse* ou *Floche*. « Dolmen druidique » (1), vers la partie orientale du territoire et le chemin ferré venant de la *Pierre du Temple* et allant vers Château-Landon. Les renseignements manquent, mais la Pierre du Temple citée par le même, peut éclairer sur ses caractéristiques (2).

Pierre du Puys. Citée dans un acte de 1472 (3).

Autel ? En 1879, un profond labour fait dans le parc du château mit a découvert six larges pierres grossièrement équarries et rangées autour d'un bloc pyramidal.

Quelques archéologues ont conclu à l'existence sur ce point d'un cimetière gallo-romain... ; mais on ne dit point sur quels indices. Des ossements avaient-ils été trouvés sous les pierres ? Il n'est guère possible d'y voir un Autel (3).

ECHILLEUSES. — *Les Grandes Bornes*. — Lieu dit; il ne reste rien, que je sache.

---

(1) Abbé COSSON. — Mémoire adressé à la *Société archéologique de l'Orléanais*.

(2, 3) DE WETTNALL. — Courtempierre. — Orléans, 1889.

Gien. — *La Grosse Pierre.* — Un hameau en conserve le nom.

La Chapelle-Saint-Sépulcre. — On ne connaît rien dans le pays d'un menhir, dont parle M. Le Roy ; il s'agit vraisemblablement du menhir de Paucourt, ou de celui de Louzouer, voisins du lieu.

La Selle-sur-le-Bied. — Près des Frondeaux, à quelques pas de la route de Ferrières à Courtenay, sur la crête de la vallée,

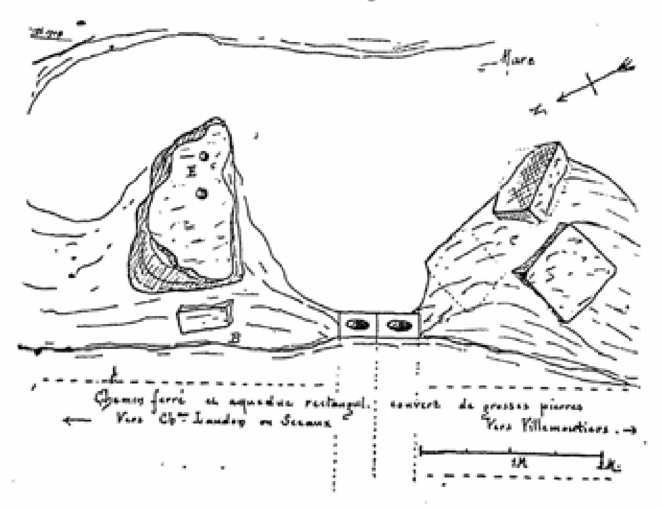


Fig. 13. — Plan schématique de l'emplacement du *Caillou de Gargantua*, au *Temple* (Seine-et-Marne).

un bloc de poudingue est creusé d'une cavité quadrangulaire aux angles arrondis de 0m40 sur 0m45 de côté et 0m50 de profondeur. L'action du feu et d'un instrument percutant est visible sur les parois intérieures de la cavité. Tout auprès, vers l'Ouest, un autre bloc, haut de 0m80 avec la surface supérieure plane, peut servir de siège et domine de 0m40 la pierre à bassin (1).

Aucune tradition, aucune légende n'est attachée à ces blocs, mais des vestiges de monuments gallo-romains (tuiles, briques, débris de colonnes) ont été trouvés auprès par M. Gillet, qui me les a signalés.

(1) Le nom de « Pierre huguenote » est quelquefois donné à des pierres à bassins. — En Gatinais, une *huguenote* est un récipient grossier.

MIGNÈRES. — *La Pierre du Temple* ou *Caillou de Gargantua* est située près d'une mare, à l'Ouest du hameau du Temple, dans une dépression du sol souvent inondée. C'est un énorme bloc de calcaire A, qui paraît, ainsi que d'autres blocs quadrangulaires B C, situés auprès, avoir été amenés de Préfontaine pour la construction d'un aqueduc romain qui passe au-dessous, en se dirigeant de Villemoutiers vers Château-Landon, comme le chemin ferré qui en suit le tracé (*Fig.* 13).

La légende qui se rapporte à cette pierre est reproduite pour le menhir de Sceaux.

Deux cavités informes, E, profondes de $0^{m}06$ et $0^{m}12$, situées sur la face supérieure du gros bloc, paraissent se rattacher au Pèlerinage, que les gens de Moulon faisaient autrefois à cette pierre pour la guérison de la fièvre.

MONTCRESSON.— *La Pierre Percée*, « monument druidique » ; on n'a pu me fournir aucun renseignement.

MONTBOUY. — *La Pierre des Morts*, située près le portail de l'église, est une sorte de banc, formé de trois pierres calcaires taillées, dont la plus longue, brisée, a les extrémités arrondies. Servait à déposer les morts avant le service religieux.

La Borne-Blanche. — Nom d'un hameau.

NIBELLES. — L'Inventaire de 1880 indique un monument à « pierres diverses ».

OUZOUER-SUR-TRÉZÉ. — Semblable indication.

PANNES. — *La Grosse Borne*, lieu dit.

SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS. — *Le Couvercle de Maie* dans la garenne du château de Montalan est un surplomb, qui constitue un abri pour plusieurs personnes. N'est, comme *La Grosse Planche*, et *La Chasse Salée*, qu'un affleurement de poudingue.

La Chaise. — Le menhir, cité vers Pennery et la ferme de la Chaise, est introuvable.

SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD. — *La Grosse Pierre*, ou tout au moins ce qu'on m'a désigné sous ce nom, est... un Repère du service géographique, placé vers 1838, sur la colline de Chevry. Le

même service a érigé tout auprès, en 1895, un petit édicule pour marquer la méridienne. On a pris soin d'indiquer, sur ce dernier, son utilité : ce qui n'est vraiment pas inutile !

TRIGUÈRES. — *La Pierre du Vieux Garçon* est détruite depuis une dizaine d'années ; mais il en reste une description et un plan. Ce n'était qu'un amoncellement informe de trois grès superposés,

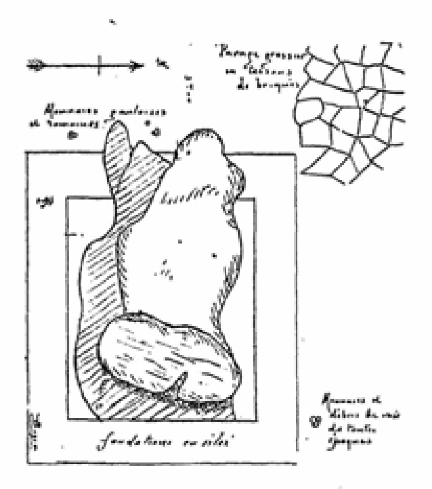


Fig. 14.— Triguères. — *La Pierre du Vieux Garçon.* (D'après de Monvel).

et en équilibre. Les fouilles environnantes y ont fait trouver des vestiges nettement gallo-romains (*Fig.* 14).

C'était un autel à sacrifices, si l'on en croit Boutet de Monvel, qui ne rapporte pas la légende qui s'y rattachait.

VILLEMOUTIERS.— On ne connaît ni mégalithe, ni nom de lieu-dit qui s'y rapporte.

5° Alignements.

Presque tous les menhirs conservés sont groupés entre le Loing, le Betz et l'Ouanne, dans une région jadis très boisée, mais où l'exploitation des forges de fer a réduit l'étendue des forêts.

Du pointage sur la carte au 1/50.000e (à défaut d'opération directe sur le terrain), on peut tracer deux grands Alignements :

1° Du Menhir de Chevannes, à La Merville et La Duranterie ; Le Pignon se trouve placé à 300 mètres seulement à l'Ouest de la ligne.

2° Du Menhir de Pierre Aiguë (commune de Savigny-Yonne) à la Pierre de Minuit et au Gros Vilain. Cette ligne passe près Pennery-La Chaise (commune Saint-Hilaire).

Le premier alignement fait avec le méridien un angle de 127° à l'Est ; le second un angle de 80° Est.

Si on essaie d'en déterminer l'âge, au moyen du procédé indiqué par M. Marcel Baudouin et basé sur la précession des équinoxes, on voit que le premier alignement a été dirigé vers le lever du soleil, au solstice d'hiver, et que son âge est d'environ 12.000 ans ; que le second a été dirigé vers le soleil levant, à l'équinoxe, et son âge serait d'environ 14.500 ans. A moins cependant que cette orientation ait été dirigé, ce qui est plus conforme aux constatations faites en Bretagne, vers le soleil levant au soltice d'été. Dans ce cas, avec une légère erreur d'observation, son âge serait de 6.000 ans (4.500 avant J.-C.).

Si on rapproche ces alignements d'anciens chemins présumés fort anciens, on constate que le premier correspond assez exactement au Chemin dit des Bourguignons, de Charny vers Egreville et que le second avoisine une voie ancienne de Sens à Montargis...

*
* *

Le Gatinais a encore bien d'autres monuments préhistoriques ou simplement protohistoriques à étudier, de nombreux tumulus (1) et mottes, des camps ; des puits funéraires à Sceaux, Montargis, Triguères (2), Gien (3) ; des souterrains-refuges à Boësses, Ferrières...

Il ne manque que des travailleurs locaux pour reconnaître et décrire ces richesses, comme il s'en est trouvé pour dépeindre ses trésors historiques et archéologiques.



(1) Le Roy. — Travail cité.
(2) De Monvel. — Ouvrage cité, p. 10.
(3) Cloutrier. — *Bulletin de la Société préhistorique française*, décembre 1908.

QUESTIONS DE MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE[1]

[*A propos d'un livre récent*].

PAR

W. DEONNA (Genève, Suisse) (*Suite*).

IV

LE SYMBOLISME.

Si nous parlons ici de la thèse chère à M. Siret, qu'il a déjà exposée antérieurement, celle du symbolisme néolithique, ce n'est point pour ajouter nos critiques à celles qui lui ont été adressées par d'autres, et auxquelles nous ne saurions que souscrire (2), ou pour regretter que M. Siret essaye, en s'inspirant des thèses de M. Houssay, de renouer la tradition périmée qu'avaient illustrée Creuzer, Guigniaut pour les mythes, et Biardot, pour les terres cuites antiques. Nous voulons essayer de dégager, de l'amas des hypothèses (3), les *principes* qui ont servi à étayer cette thèse.

Rappelons celle-ci rapidement. Tout le culte de l'époque néolithique se résume dans la fécondation de la terre par l'eau céleste, éléments représentés de façon matérielle par des symboles divers. C'est la hâche, image de la terre-mère, que l'on retrouve dans toute forme triangulaire, par exemple dans la

---

(1) Voir *Homme préhistorique*, 1914, nos 5, 6 et 7.
(2) Ci-dessus, p. 140.
(3) Siret. — *Op. l.*, p. 248, 301 spécialement.

tête triangulaire des idoles des Cyclades (1), dans le triangle sexuel (2), dans l'image de Tanit (3), dans le corps des personnages du Dipylon, vraies bipennes animées (4). C'est le poulpe (5), image de l'Océan, que l'auteur retrouve dans les formes les plus éloignées. Ce sont les corps ronds, les testicules du ciel fécondant. Ce sont encore les emblèmes des religions orientales, le palmier (6).

« Tout n'est ici-bas que symbole et que songe », répéterait-on volontiers avec Renan, en lisant l'ouvrage de M. Siret. . A le croire, on devrait se garder des interprétations rationnelles, car sous les formes les plus simples se cachent des symboles tout différents. Il semblerait que ces grossiers cônes ibériques, qui portent deux ronds en reliefs, ne sont qu'une schématisation rudimentaire du corps humain : erreur, c'est le cône de la terre, sur lequel sont sculptés les corps ronds du ciel générateur, et le tout représente l'union du principe fécondant et du principe fécondé (7) !

La déesse nue orientale tient-elle dans ses mains ses seins ? Non, en réalité elle tient les testicules, les corps ronds (8). Aphrodite a la pomme en main ? Horreur ; ce sont les mêmes corps ronds (9) ! Ainsi, en fidèles disciples de l'exégèse symbolique, quand nous contemplerons au Louvre la chaste Aphrodite dite de Fréjus, attribuée sans preuve à Alcamènes, nous nous souviendrons que la pomme qu'elle tient dans sa main n'est autre que l'un des testicules du ciel générateur, symbole vénéré par la grossière religion néolithique ! Et, quand nous verrons les images classiques où Zeus brandit la hache, nous ne penserons pas, avec la majorité des archéologues, que le Dieu tient le symbole de la foudre céleste, mais nous comprendrons qu'il s'agit de l'union du ciel qui féconde, sous sa forme anthropomorphique, et de la terre fécondée, sous l'aspect aniconique de la hache (10).

---

(1) Ci-dessus, p. 178, la vraie interprétation de cette apparence.
(2) Siret. — *Op. l.*, p. 227, 248, 270.
(3) *Ibid.*, p. 368.
(4) Ci-dessus, p. 178.
(5) *Ibid.*, p. 441 sq.
(6) *Ibid.*, p. 279 sq.
(7) *Ibid.*, p. 266.
(8) *Ibid.*, p. 460.
(9) *Ibid.*
(10) *Ibid.* p. 274

« Nous sommes tous faits de la même étoffe que les rêves, et notre pauvre petite vie est environnée de sommeil... Seigneur, je suis un peu chagrin ; excusez ma faiblesse ; mon vieux cerveau est troublé... »

*
* *

Il y a cependant, dans l'interprétation des formes les plus simples par des symboles, une fluctuation, que je ne parviens pas à m'expliquer. On admet généralement que les lignes transversales sur le visage des idoles des Cyclades sont des tatouages. M. Siret ne le pense pas. Mais pourquoi y voit-il tantôt les liens qui attachent la hache (car la tête de ces idoles est en réalité la hache) (1), tantôt les tentacules du poulpe (2) ? Pourquoi la tête triangulaire, en réalité un schéma primitif général (3), est-elle tantôt la hache, tantôt le spathe mâle du palmier (4) ? Il est certain, et je l'ai fait remarquer ailleurs, qu'un même motif peut être la dégénérescence de prototypes très différents, et que c'est un élément dont on doit tenir compte dans les problèmes de la stylisation, afin de ne point construire des tableaux évolutifs où entreraient des éléments hétérogènes, rompant la filiation d'une série homogène (5). Mais tel n'est pas le cas ici ; et il y a, dans le point de départ même de M. Siret, c'est-à-dire dans l'identification des formes figurées avec les symboles, un élément d'erreur.

*
* *

Ce symbolisme ne présenterait pas grand danger, s'il se bornait à n'être qu'une interprétation des formes figurées ; mais il *réagit sur les données historiques*, au lieu de s'en inspirer seulement. Reconnaissant dans les statues-menhirs de France (6) l'union des symboles religieux du Nord et du Midi, du culte de l'eau et du palmier, M. Siret en déduit qu'elles témoignent de la

---

(1) *Op. l.*, p. 277 ; *Compte rendu du XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, II, p. 299.

(2) *Ibid.*, p. 63, 66.

(3) Ci-dessus p. 178.

(4) *Ibid.*, p. 281.

(5) Quelques remarques sur la stylisation, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 154 sq.

(6) Cf. récemment, Hermet, *Les statues menhirs de l'Aveyron et de l'Italie*. Compte rendu du XIVe Congrès International d'Anthropologie et d'Archéol. préhist., II, 1914, p. 15 sq.

pénétration en Gaule du culte oriental déjà perçu dans les monuments ibériques. De même, le culte des Druides, la cueillette célèbre du gui sacré, n'étant que le symbole de la mutilation de Cronos, et dérivant du culte oriental du palmier et de la fécondation artificielle (1), il faut penser que les Phéniciens ont introduit ce culte en Gaule.

* * *

Mais que déduire de ces symboles aniconiques et animaux? Comment relier le poulpe, le palmier, la hache, aux divinités adorées sous forme humaine, comment leur rattacher les mythes classiques? M. Siret a recours à plusieurs principes, qui sont *exacts en théorie, mais dont l'application est défectueuse*, parce que le point de départ est erroné, c'est-à-dire l'identification de quelques symboles primitifs avec les documents figurés, qui se prêtent à une foule d'autres explications.

* * *

Le principe général est celui de la *mythologie iconographique*, théorie bien connue, suivant laquelle les mythes sont nés de confusions graphiques, de fausses interprétations de monuments figurés, dont le sens primitif était obscurci ou ignoré. « Le mythe n'est donc pas une invention, une création capricieuse de l'esprit; il reproduit fidèlement les péripéties de l'iconographie religieuse » (2).

Cette thèse, Salverte (3), Maury (4), l'ont déjà soutenue avec divers exemples à l'appui, avant que Clermont-Ganneau et d'autres savants ne l'eussent érigée en un principe systématique d'interprétation des mythes (5). Les exemples que l'on pourrait

---

(1) *Op. l.*, p. 429.
(2) *Ibid.*, p. 371.
(3) *Essai sur la Magie*, p. 39.
(4) MAURY. — *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge*, p. 60 sq., 95 sq.; Cf. BRÉAL. *Mélanges de myth. et de linguistique*, p. 17.
(5) Cf. DEONNA. — *L'erreur et l'illusion, sources de nouveaux thèmes artistiques*, 1913, p. 26 sq., référ.; REINACH, *De l'influence des images sur la formation des mythes*, Scientia, V, 1909; id., *Cultes*, IV, p. 94 sq.; SAINTYVES, *Les saints successeurs des dieux*, p. 122 sq.; *L'Homme*, III, 1886, p. 155; DELARUELLE, *Les souvenirs d'œuvres plastiques dans la Revue des Héros, au livre VI de l'Enéide*, Rev. arch., 1913, I, p. 153 sq., etc.

citer de ces déformations d'images sont innombrables, et l'on en propose chaque jour de nouveaux (1). Mais, tout excellent que soit ce principe d'explication, il n'est pas sans dangers, car il n'est guère de légende qu'on ne puisse rattacher à un prototype figuré, lequel, avec un peu de bonne volonté, a pu se prêter à une telle déformation. Et il est des cas certains où la mythologie iconographique a fait fausse route. Dès que l'on a recours à l'erreur pour interpréter quelque donnée figurée ou écrite, on est soi-même d'autant plus facilement la proie de l'erreur. La légende des sept douleurs de la Vierge provient-elle d'une image d'Istar entourée d'un trophée d'armes, comme le pense Gaidoz, ou n'est-ce pas une métaphore prise au sérieux, qui fut transcrite matériellement, suivant un autre principe d'explication, fondé aussi sur l'erreur, et qui n'est pas moins important (2)? Thésée est condamné à rester éternellement assis aux enfers : image graphique ayant créé un mythe, comme le pense M. Reinach ? Non, mais croyance populaire que l'on retrouve partout, et dont j'ai cité ailleurs des exemples (3).

Mythologie *iconographique*, mythologie *onomastique* (4) résultant de la confusion entre le double sens des mots, mythologie *étymologique*, mythologie *métaphorique*, etc., autant de principes d'explication étroitement apparentés, fondés tous sur l'erreur visuelle, spirituelle ou linguistique.

*
* *

A la suite de quelles péripéties les images symboliques qui, au dire de M. Siret, constituaient la religion néolithique, ont-elles rendue possible la formation des mythes classiques ? Comment se fait-il que, derrière les mythes où figurent Zeus, Aphrodite, Hermès, etc., nous percevons le poulpe, la hache, le pal-

---

(1) Ex. : La légende de Samson, entre les colonnes du Temple de Dagon, viendrait d'une image analogue à celles de ces stèles puniques, où l'on voit le symbole géométrique de Tanit entre deux colonnes, que retiennent les deux bras, *Rev. hist. des relig.*, 65, 1912, p. 1, note 1.

(2) Male. — *L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 120, 121, note.

(3) *Etudes d'Art et d'Archéologie*, Genève, 1914, p. 14, note 7.

(4) Bréal. — *Mélanges de Mythologie et d'Histoire*, p. 102, 106, 108; Saintyves, *Op. l.*, nombreux ex.

mier, et le culte primitif de la fécondation de la terre par les eaux du ciel? Comme le disait M. Bréal en interprétant les mythes par le secours de la mythologie linguistique : « Il arrive souvent qu'en ramenant à leur sens étymologique les noms des personnages qui figurent dans un mythe, la fiction disparaît, faisant place à un phénomène physique (1) ».

*
* *

Il faut encore recourir à une notion féconde en résultats dans l'histoire des images, mais aussi dangereuse, parce qu'elle permet de prêter aux anciens, sans trop s'en rendre compte, la mentalité des gens d'aujourd'hui, et de mettre à leur actif des interprétations auxquelles ils n'ont peut-être jamais songé : la notion de la *suggestion* (2) exercée sur l'esprit par les formes figurées (3).

C'est tout d'abord *la suggestion exercée par les appendices terminaux* (4). Les tentacules du poulpe se prêtent à une quantité de transformations successives, et l'oiseau en général, plus spécialement le cygne, le canard, l'oie, la colombe, puis les cornes, ou les ailes de l' « Artémis persique », ne seraient que le résultat de la zoomorphisation de ce symbole ancien (5).

Mais ici encore, que d'interprétations diverses peuvent se présenter à l'esprit! L'épi qui naît de la queue du taureau de Mithra est-il une fantaisie suggérée par la ressemblance du mouchet de la queue avec un épi? En réalité, c'est la transcription d'un détail de la légende, qui fait sortir les plantes du sang et de la moelle du taureau divin. La queue du sphinx, animal solaire, se termine par un symbole solaire, la fleur de lotus (6),

---

(1) *Mélanges de Mythologie et de linguistique*, p. 128.

(2) Cf. maints exemples dans mon travail, *L'erreur et l'illusion, sources de nouveaux thèmes artistiques*, 1913; et *A propos des pierres-figures*, XIVe Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, I, 1913, p. 535 sq.

(3) Siret. — *Op. l.*, p. 289, 296.

(4) J'en ai donné des ex. dans les articles cités à la note 2, et dans *L'archéologie, sa valeur*, II, p. 484; Cf. aussi dans l'art scythique, Minns, *Scythians and Greeks*, 1913; *Journal des Savants*, 1913, p. 556.

(5) *Ibid.*, p. 80, 264, 369, 460 ; *Compte rendu*, II, p. 285.

(6) Cf. mon article : Quelques observations sur la forme humaine et animale employée comme conduit et récipient, *L'Homme préhistorique*, 1913, p. 305 sq.

celle des panthères bacchiques par une feuille de vigne (1). Dans ces cas, l'élément primordial est le symbole, et la suggestion n'intervient guère que pour le localiser à une place appropriée plutôt qu'à une autre. Mais, ailleurs, la suggestion mécanique entre seule en jeu : queue de lion terminée par des fleurons dans l'art musulman (2) ; jambages des lettres devenant oiseaux, souris, dans les miniatures du moyen âge (3).

Ailleurs, ce ne sont plus les appendices terminaux, mais la forme entière, qui suggère une image nouvelle, et le poulpe se muerait en corps humain, ou en protomé de taureau (4). Inutile de dire qu'on ne saurait admettre cette dérivation systématique, qui a pu se produire en quelques cas isolés, et l'erreur de M. Siret est d'ériger une constatation qui peut être parfois exacte, en un principe rigide d'explication logique.

Mais la suggestion exerce surtout son influence sur l'*anthropomorphisation* des formes aniconiques.

***

Les types aniconiques ou zoomorphes se transforment au cours du temps et prennent l'apparence humaine. Est-ce par substitution brusque de l'élément humain aux éléments qui ne le sont pas ? Non, mais encore par l'influence inconsciente de la suggestion des formes appropriées. Il est évident que celle-ci peut, en certains cas, agir dans ce sens. Ainsi l'œil prophylactique qui apparaît souvent sur les coupes du VI[e] siècle grec, a suggéré parfois à l'artiste sa transformation en une Sirène, la forme de l'œil étant celle du corps de l'oiseau, auquel il suffisait d'ajouter des pattes, une queue et une tête (5). L'enfant commence souvent un dessin, qui lui suggère en cours de route un autre motif, et il le modifie dans ce sens (6); les primitifs n'agissent pas autrement (7), et cette transformation du motif initial est un des facteurs importants dont il faut tenir

(1) Cf. *Rev. arch.* 1902, I, p. 332 sq.
(2) MIGEON. — *Manuel d'art musulman*, II, p. 79.
(3) CABANÈS. — *Mœurs intimes du passé*, III, p. 112.
(4) SIRET. — *Op. l.*, sq., 1560. Ci-dessus p. 19.
(5) MORIN-JEAN. — *Le dessin des animaux en Grèce, d'après les vases peints*, p. 177, *fig.* 204.
(6) LUQUET. — *Les dessins d'un enfant*, p. 45 sq., 67, 86-7; ROUMA, *Le Langage graphique de l'enfant* (2), p. 27, 25.
(7) LUQUET. — *Op. l.*, p. 46, note 1.

compte dans l'étude de la dégénérescence des formes (1). C'est, dans le langage graphique, ce qui se passe dans le langage parlé, et l'on n'a pas manqué d'utiliser cette constatation dans la mythologie linguistique : « Si dans le cours de la narration, il se présentait quelques mots à double sens, qui permettait de donner au mythe une direction nouvelle, cette occasion était saisie avec empressement ; il se forma ainsi une quantité de légendes secondaires, embranchements capricieux du récit principal » (2).

*
* *

Mais d'un phénomène très juste, et dont on pourrait citer bien d'autres exemples, peut-on déduire une thèse d'une portée générale, et prétendre que les mythes ne sont que l'anthropomorphisation, par la suggestion des formes appropriées, de symboles antérieurs ? M. Goblet d'Alviella a fait usage de ce principe (3) ; et les exemples qu'il donne sont souvent douteux : il est hardi de dire que la croix ansée égyptienne est devenue en Grèce l'image anthropomorphique de l'Artémis d'Ephèse (4), comme plus tard l'ancre, la croix chrétienne, où l'on apercevait l'emblême du Christ, se sont humanisés (5).

M. Siret donne des exemples de ce processus, qui sont toutefois erronés, puisque, nous l'avons dit, l'identification des éléments graphiques avec les symboles primitifs n'est qu'illusoire.

Voici des idoles néolithiques d'Espagne : cône (Terre), portant les deux corps ronds (testicules) ; ces symboles, aniconiques, éveillant l'idée humaine, par leur forme et leur groupement, cette idée s'est imposée à l'ouvrier, qui les a anthropomorphisés progressivement (6).

(*A suivre*).

---

(1) Cf. mon article sur la stylisation, *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, 1913, p. 154 sq.

(2) Bréal. — *Op. l.*, p. 104-5.

(3) *Migration des symboles.*

(4) *Croyances, mythes et religions*, I, p. 70. Sur l'origine de la croix ansée: Jéquier, *Les talismans ânkh et shen*, Bulletin de l'Institut français d'Archéol. orientale, XI, p. 121 sq.

(5) Goblet d'Alviella. — *Migration des symboles*, p. 114 ; *Croyances*, I, p. 71.

(6) Siret. — *Op. l.*, p. 266 sq.

BIBLIOGRAPHIE

Le Paléolithique moyen et inférieur des Argiles quaternaires du Mont-Sainte-Geneviève et de Méru (Oise). Le Cailloutis pléistocène de Méru et son industrie éolithique; par le Dr Th. Baudon (de l'Oise). — Beauvais, 1913, in-8°, 213 gravures.

Très importante publication, dernière œuvre du regretté Député Th. Baudon, ancien Président de la *Soc. préh. Française*. — Dans ce gros volume, magnifiquement illustré de dessins nombreux, exécutés par l'auteur lui-même, un véritable artiste, on trouvera les belles recherches de ce savant, trop tôt enlevé à son pays et à la science, sur les questions, les plus à l'ordre du jour et les plus ardues, de la Préhistoire actuelle.

Il s'agit d'abord du *Préchelléen* de l'Oise, intermédiaire entre l'Éolithique tertiaire et le Chelléen quaternaire d'une part; puis de l'*Eolithique* de Méru (Oise) [Cailloutis pléistocène], qui correspond au *Pliocène* supérieur.

Un nombre considérable de types de silex taillés sont figurés. On y trouvera une série de Nucléus, de Grattoirs, de Racloirs, de Marteaux-masses, de Couteaux, de Tranchets, de Marteaux à pointe, de Perçoirs, de tous les étages du Paléolithique inférieur. Il y a même de ces grands *Poignards*, du type strépyien de Rutot, qui, jadis, ont fait couler tant d'encre !

Mais il faut surtout insister sur les *Outils éolithiques* de Méru, représentés grandeur naturelle, qui, jusqu'à présent, étaient inconnus en France et dans l'Oise.— Nous sommes convaincu que cette belle découverte des Drs Baudon et Soubeiran restera et qu'ils ont découvert là un gisement typique, de la *Période éolithique*, de la plus haute valeur, quoique sans analogie encore dans notre pays.

M. B.

Die prehistorischen Forschungen in der Drachenhöhle bei Stans; par le Dr P.-A. Jann. — 1913-1914, 12 p., in 8°.

Extrait de la *Schweizer Rundschau* (1913-1914, H. 1), dans lequel l'auteur décrit une caverne, à Stans (Suisse), où l'on a trouvé des sépultures. Il résulte du mobilier funéraire que la Grotte de Stans fut habité à la fin de l'âge du bronze ou au commencement de la période de Hallstatt (800 av J.-C.). — Il y avait de la céramique caractéristique.

Neue Hypokaustfunden in Bad Niederbronn; par Ch. Matthis (de Niederbronn). — Strasbourg, 1914, in 8°.

Nous avons déjà cité ici même cette trouvaille de notre ami de Niederbronn (Alsace). Qu'il nous suffise d'ajouter que cette brochure renferme des photographies, des plans et des dessins, qui permettent de très bien comprendre ces belles découvertes, qui correspondent à cet hypocauste romain. Signalons seulement une pierre à inscription, assez bien conservé. M. B.

NÉCROLOGIE

M. le Pr E. SUESS (Vienne).

Un grand géologue, qui s'occupa un peu à ses heures de Préhistoire, le Pr Edouard Suess (de Vienne), vient de mourir. Il était associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris. Il meurt à plus de 80 ans, après une belle carrière à la Faculté des Sciences de la première Université d'Autriche. Son œuvre maîtresse, *Das Autlitz der Erde*, a été traduite en français par E. de la Margerie (1877-1822), en trois volumes, sous le titre *La Face de la terre*.

En fait de Préhistoire, E. Suess s'est surtout occupé de la Légende du *Déluge*. L'explication qu'il en a donné n'est sans doute pas la bonne, d'après les recherches les plus récentes sur le Paléolithique supérieur; mais cet auteur n'en a pas moins ouvert la voie, en ces matières.

M. B.

VARIÉTÉS

La Civilisation Etrusque et l'Art du Dentiste (1).

Les mœurs des *Etrusques* sont peu connues; les documents en langue étrusque n'ont pas été traduits. Quoique l'alphabet en soit simple,

(1) Extrait de la *Chronique Médicale* (1914, 15 janvier, n° 2), avec l'autorisation de notre excellent confrère, M. le Dr Cabanès, directeur. — Les clichés nous ont été aimablement prêtés par lui.

les plus savantes recherches ont échoué et cette langue est encore à déchiffrer. Les Romains, après les avoir soumis et dispersés hors de leurs villes détruites, ont essayé d'en faire disparaître jusqu'au souvenir.

Ce n'est pas dans les auteurs latins, presque muets sur l'histoire des Etrusques et sujets à caution, qu'il est possible de se documenter. Les Romains devaient cependant presque toutes leurs connaissances à leurs prédécesseurs !

Depuis le XVIII[e] siècle, beaucoup de savants archéologues ont étudié les monuments étrusques et les objets qu'ils renfermaient. Ceux-ci sont aussi nombreux que variés et leur nombre ne fera qu'augmenter, car il reste des milliers de sépultures étrusques à explorer et leurs fouilles réservent des surprises.

De toutes ces études, il ressort nettement que ce peuple très religieux aimait le confortable, le luxe et le faste. Enrichis surtout par le commerce maritime, les Etrusques n'eurent pas d'originalité propre ; mais ils s'assimilèrent facilement les connaissances et les arts des peuples orientaux, avec lesquels ils furent constamment en relations commerciales. A ce point de vue, ils peuvent être comparés à leur concurrents, commerciaux et alliés militaires, les Carthaginois.

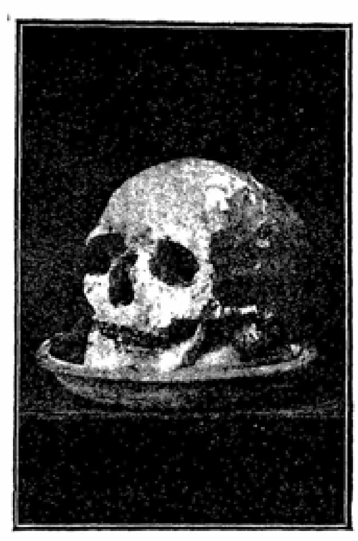


Fig. 1. — CRANE ETRUSQUE. — [*Musée national : Villa Julia ; Rome*]. LIGATURE DE DENTS EN FIL D'OR.

Parmi les objets contenus dans les tombes à inhumations, on a retrouvé plusieurs dentiers en or. A la période des tombes à incinération, l'usage des dentiers pouvait exister ; mais leur destruction par le feu en a fait disparaître toute trace. Les écumeurs de sépultures, tentés par l'appât du vil métal, ont dû en détruire un certain nombre, en les transformant en lingots. C'est ce qui explique le nombre relativement restreint de ces appareils de prothèse dentaire, de la période préromaine, que l'on connaît aujourd'hui. Ces dentiers, d'une belle exécution, sont la preuve de la civilisation avancée de ce peuple raffiné ; en voici deux exemples (*Fig.* 1 et 2).

La dent artificielle de Pétrone, maintenue aux dents voisines par un fil

d'or et qui vraisemblablement ne permettait pas la mastication, n'était pas une invention de la Rome impériale. — Longtemps avant lui, les

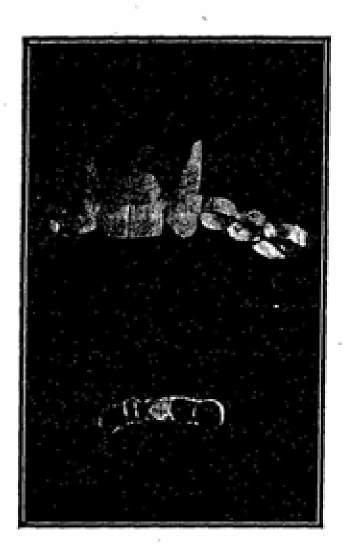


Fig. 2. — DENTIER *étrusque*, avec une *Dent de Cheval.*
[*Musée Etrusque : Tarquinia*].

Etrusques avaient connu la Prothèse dentaire et leurs appareils pouvaient rivaliser avec la dent du fastueux Romain. Dr P. NOURY (Rouen).

NOUVELLES

UN NOUVEAU JOURNAL D'ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE. — Nous recevons le premier numéro du *Bulletin des Fouilles* d'Alise (Tome I, fasc. 1, mars 1914), publié par M. Emile Espérandieu. — Cette revue, qui s'annonce comme assez .. combative, constituera un « organe spécial » pour les fouilles d'Alise. — Nous nous félicitons de cette utile initiative. En effet « la Science n'a rien à gagner des opinions trop facilement admises ! »

Compliments au vaillant Directeur, qui, comme chacun sait, est un Commandant de notre Armée.

L'Administrateur-gérant : J. GAMBER.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

Tome XII. — N° 8. — AOUT 1914.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE PLÉISTOCÈNE DANS SES RAPPORTS AVEC L'HOMME PRÉHISTORIQUE.

Par

G. COURTY (Paris).

Suivant d'aucuns Palethnologues, l'apparition de l'Homme sur la terre coïnciderait avec la période géologique quaternaire, durant laquelle le Bassin de Paris vit simultanément le creusement des vallées de la Seine et de la Marne et la constitution des limons ou terres à brique des plateaux. Selon d'autres, l'Homme serait issu d'Anthropoïdes inférieurs tertiaires ; et cette manière de voir, conforme à la Biologie, semble prendre corps, à mesure que les découvertes paléontologiques se précisent et s'augmentent. Laissons pour le moment le Tertiaire afin de jeter un coup d'œil rapide sur le Pléistocène, dont l'étude nous apparaît comme très fertile en enseignements.

A l'aurore du Quaternaire, le détroit du Pas de Calais ne donne pas accès au Canal de La Manche ; les vagues viennent alors déferler contre un isthme crayeux, en déposant des cordons de galets, dont on peut aujourd'hui voir les derniers vestiges, entre les embouchures de la Somme et de la Canche, à plus de dix mètres de hauteur au-dessus du niveau actuel de la mer.

La Méditerranée est à peu près délimitée du côté occidental ; à l'Orient, elle est à peine ébauchée. Le littoral des Baléares possède des dépôts pléistocènes. Des fosses, des effondrements se produisent dans l'Alaska, dans l'Adriatique ; le mer Egée

entre en communication avec la mer Noire par le détroit des Dardanelles.

Dans l'Océan Atlantique, l'Atlantide réunit probablement l'Europe au Nord Amérique et s'oppose à l'arrivée des eaux froides boréales dans la région méditerranéenne. L'effondrement progressif de ce continent, dont Platon commémore le souvenir, contribue, sans doute, à susciter de nouvelles modifications climatériques en Europe et en Amérique. C'est alors que les glaciers, qui avaient pris naissance au Pliocène, recouvrent, à deux reprises différentes, les Montagnes Rocheuses, les Alpes et les Pyrénées.

En Chine, dans le bassin de Hoang-Ho (Fleuve jaune) et dans le Sud Amérique (région de Tarija), des limons gris-jaunâtres, de plusieurs centaines de mètres de puissance, se constituent sous l'action érosive des vents, des pluies et des fleuves : action qui va s'exercer, en certains points, sur des roches anciennes et, dans le Sud Amérique, sur la plus grande partie des formations tertiaires.

Le terrain pampéen ou patagonien représente des limons pleistocènes non stratifiés, au milieu desquels se rencontre une faune déjà fossilisée, avant qu'elle ne s'y soit trouvée mécaniquement engagée ; et, ce qui rend encore l'étude de la Paléontologie américaine difficile, c'est que cette faune, qui va de l'Eocène jusqu'à l'époque actuelle, se trouve extraordinairement mélangée.

Le pampéen pourra peut-être livrer des ossements d'Anthropoïdes ; mais il ne convient pas de faire état de crânes indiens déformés, qu'on a jusqu'ici exhumés du pampéen, et qui sont sans aucune valeur anthropologique.

L'ancien littoral quaternaire de la côte chilienne est à vingt-cinq et trente mètres au-dessus du niveau actuel du Pacifique. Les conditions géographiques, comme on le voit, ont varié ; mais il ne m'a pas été possible de noter que l'homme ait pu être témoin de ces changements. Les enfouissements d'Indiens Changos dans les plages sableuses, dites soulevées de la région d'Antofagasta (anse de la Chimba), ne présentent d'ailleurs aucun dérangement dans leur ordre primitif.

En Bolivie, dans la province Sud de Lipez, j'ai ramassé, à 4.280 mètres au-dessus du niveau de la mer, à Relave ou Rela-

ves, sur un territoire quichua, une industrie lithique quaternaire, probablement la plus reculée d'Amérique.

Outre de nombreux perçoirs, il y a des grattoirs épais, qui rappellent absolument par la forme ceux que nous trouvons dans nos stations néolithiques.

A la fin du Tertiaire, le bassin du Titicaca nivelait le Haut Plateau de Bolivie et déposait à 15 et 20 mètres au-dessus de la plaine d'Uyuni, à Arca-Arca et à Cobrizos, sur un territoire quichua, des Calcaires lacustres, dans lesquels sont parfois enrobés des fragments osseux de Mastodonte. A ce moment, il n'existe aucun vestige d'industrie lithique. Ce n'est qu'au Pléistocène que nous signalons, dans le Sud de la Bolivie, entre 4.200 et 4.600 mètres d'altitude, la présence des plus anciens quartzites et jaspes taillés.

Dans la région parisienne, le creusement des vallées actuelles, commence au Pliocène, et produit des terrasses. Dans la région classique de Saint-Acheul (Somme) par exemple, nous constatons quatre terrasses, dont la plus ancienne se trouve à Cottanchy, à 75 mètres d'altitude. Elle date par sa faune du Tertiaire. Les trois autres terrasses d'alluvions sont quaternaires; elles sont de moins en moins larges et de plus en plus basses. Il est fort admissible que ces terrasses correspondent aux différentes phases glaciaires (phases d'extension et de retrait); l'étude approfondie du Quaternaire ne tardera certes pas à jeter une certaine lumière sur la question (1).

Après le retrait des glaciers, un froid vif oblige l'homme à se réfugier dans les Cavernes. Les flancs des vallées calcaires renferment des grottes, dont les parois sont garnies de figurations reconnaissables de rennes, de bisons, d'équidés, parfois rehaussés par de la couleur (Grottes de Font de Gaume, Dordogne et de Peña Tú, Espagne). A l'époque magdalénienne, nous sommes au Pléistocène supérieur; dans la banlieue Sud de Paris, nous voyons alors les hauteurs de la vallée sèche de Vaucelas et du Roussay, à Etréchy (Seine-et-Oise), habitées par l'homme il y a approximativement douze mille ans. La vallée de la Juine se trouvait à ce moment là dans une phase positive de creusement

(1) G. Courty. — *Les Terrasses à niveaux d'industrie humaine de Saint-Acheul (Somme)*. — *Homme préhistorique*, 9e année, novembre 1911.

et les alluvions à industrie chelléenne, acheuléenne et moustérienne, moulaient déjà, à Jeurre et à Morigny, les formes érodées du sol sur une très grande largeur, en raison de la perméabilité des sables stampiens.

Avec l'établissement du Gulf Stream, la température devient plus clémente ; le régime des tourbières s'établit au-dessus des alluvions anciennes ; les tufs de la Challouette, à Etampes, et ceux de la Voulzie, à Provins, s'édifient lentement. C'est la période des Palafittes et des haches polies (1). L'homme continue à graver, sur les roches, le récit de sa vie journalière et de ses exploits ; il place ses morts tantôt sous des Dolmens (mégalithes), tantôt sous des tables gréseuses excavées, comme aux Boutards, près Saint-Hilaire, environs d'Etampes.

L'érosion poursuivant son œuvre recouvre parfois les stations et les mégalithes préhistoriques ; mais le plus souvent elle les met à jour ; et c'est ainsi que, tant sur les plateaux que sur le flanc des vallées, les phénomènes de dénudation amènent bien des trouvailles !

---

(1) G. Courty. — *Principes de Géologie stratigraphique*. — Paris, 1907.

QUESTIONS DE MÉTHODE ARCHÉOLOGIQUE [1]

[*A propos d'un livre récent*].

PAR

W. DEONNA (Genève, Suisse) *(Suite et fin)*.

Les petites plaques en schiste se composent d'un triangle (spathe du palmier), pénétrant dans un rectangle (palmier) : l'ensemble a l'aspect humain ; et celui-ci a fini par triompher (1).

L'exemple le plus caractéristique serait fourni par les statues-menhirs, réunion de symboles aniconiques : la dalle est la terre-mère ; les détails qui la couvrent et que l'on prendrait pour des éléments du corps humain ou du costume, sont les symboles du culte de l'eau et du palmier. « Ne nous méprenons pas cependant sur le caractère de ce buste : si l'ensemble est nettement féminin, l'analyse des détails montre qu'il n'a pas la femme pour modèle ; les corps ronds eux-mêmes ne sont pas nécessairement des seins ; ils le deviennent par la place qu'on leur donne » (2). Mais, par leur disposition même sur la dalle de la pierre, ces symboles suggéraient la forme humaine ; et les anciens ont subi cette suggestion. « Les anciens ont cherché à retrouver des ressemblances entre les dessins des objets aniconiques et le visage ou le corps humain ; ils ont favorisé ces ressemblances, et, dans la mesure permise par le conservatisme religieux, ils se sont, dans leurs œuvres d'art religieux, de plus en plus rapprochés du corps humain réaliste, jusqu'à l'époque ou le triomphe de l'Anthropomorphisme créa des statues de dieux tout à fait humains » (3). L'aspect anthropomorphe n'était primitivement qu'accidentel ; il devint conscient et accentué volontairement (4).

---

(1) *Ibid.*, p. 283.
(2) *Op. l.*, p. 260 sq.
(3) P. 470.
(4) Cf. encore p. 263.

Ainsi « les dieux à figure humaine sont à la fin, non au commencement, de l'évolution artistique et religieuse de l'antiquité » (1); la hache est le point de départ, le corps humain le point d'arrivée (2). Telle est la genèse des grands dieux de la Grèce : Zeus, Hermès, etc. (3).

Vouloir unir l'iconisme à l'aniconisme par des transitions naturelles, c'est s'exposer à de nombreuses erreurs; et c'est, une fois de plus, mettre dans la réalité une logique rigoureuse, alors qu'elle n'en a cure. Si, en certains cas, les formes aniconiques peuvent se muer en formes iconiques, on ne saurait ériger ce principe en théorie absolue d'évolution et la réalité est plus complexe. Iconisme et aniconisme, dieux animaux et humains, peuvent coexister dès le débuts et à toutes les époques (4), comme aussi ils peuvent dériver l'un de l'autre, en passant de l'iconisme à l'aniconisme, ou inversement (5).

*
* *

Notons maintenant, pour bien comprendre le processus de la pensée de M. Siret, que les *symboles distincts s'unissent en un moment unique*, pour caractériser l'union du ciel fécondant à la terre fécondée. La hache avec son manche est-elle une simple hache? Non pas; mais le manche est le poulpe, symbole de l'Océan, et l'herminette est la terre maternelle (6). Le schéma humain trapézoïdal, c'est la hache et l'indication des yeux et du nez est en réalité le poulpe (7); les statues-menhirs, nous l'avons dit, ne sont qu'un groupement de symboles divers (8).

Ainsi, dit M. Goblet d'Alviella (9), le globe ailé peut se combiner avec le cône sacré, pour exprimer l'union mystique de Baal et d'Astarté.

Mais, dans l'histoire du symbolisme, on a noté l'*attraction*

---

(1) P. 64, 443.
(2) P. 365.
(3) P. 296 sq.
(4) Cf. mes critiques : *L'Archéologie, sa valeur*, I, p. 120 sq.
(5) Cf. mon article cité sur la stylisation.
(6) Siret. — *Op. l.*, p. 272.
(7) *Ibid.*, p. 233.
(8) Ci-dessus, p.
(9) *Migration des symboles*, p. 260.

que les symboles équivalents exercent les uns sur les autres et la tendance qu'ils ont à se rapprocher et à se fondre dans des types intermédiaires (1). C'est presque une loi, dit M. Goblet d'Alviella (2), que, « lorsque deux symboles expriment la même idée ou des idées voisines, ils manifestent une tendance à s'amalgamer, voire à se combiner, de façon à engendrer un type intermédiaire. » Le soleil peut être figuré par une roue, une fleur; les deux motifs se fusionnent (3) ; on le représente aussi par trois jambes rayonnantes, un coq, un aigle : symboles qui s'amalgament et donnent par exemple le triscèle à tête de coq (4); le globe ailé phénicien se combine avec d'autres symboles équivalents (5)...

Ou, encore, *deux symboles étant équivalents, peuvent se substituer l'un à l'autre* dans un motif défini où ils rentrent en composition. Ce sera donc une manière d'identifier des symboles différents. La roue solaire se montre souvent entre les protomés de cygnes; elle y est parfois remplacée par un personnage humain; on en déduira que celui-ci est l'équivalent de la roue, sa forme anthropomorphisée (6). Ainsi encore, dit M. Siret, la série des sculptures marniennes comprend trois sortes : buste féminin seul, hache emmanchée seule, et les deux motifs réunis : ces deux motifs sont donc interchangeables, et, quand ils sont associés, c'est qu'on a voulu exprimer deux fois la même idée (7), la hache correspondant à l'image anthropomorphique.

*
* *

Fusion des symboles distincts, *substitution des symboles entre eux*, *évolution du nouvel ensemble vers l'Anthropomorphisme*, par suggestion de la forme appropriée (8) : voilà

---

(1) *Ibid.*, p. 13; Siret, *Compte rendu du XIVe Congrès*, II, p. 231.
(2) *Ibid.*, p. 217 sq.
(3) *Ibid.*, p. 219.
(4) *Ibid.*, p. 221.
(5) *Ibid.*, p. 258-9.
(6) Déchelette. — *Collection Millon*, p. 216.
(7) Siret. — *Op. l.*, p. 270. — Inutile de dire que cette identification est erronée.
(8) Ex. Le symbole de Tanit résulterait de la fusion du cône sacré et de la croix ansée, puis aurait évolué vers l'anthropomorphisme [Goblet d'Alviella, *op. l.*, p. 240 sq., 244].

quelques-uns des principes connus qu'emploie M. Siret, et dont on trouvera l'exposé, avec maints exemples à l'appui, dans l'ouvrage de M. Goblet d'Alviella (1), ingénieux, mais entaché lui aussi d'erreurs. Car, si les principes théoriques sont justes, leur application est difficile et laisse trop le champ libre à l'imagination...

Ainsi s'expliquerait toute la vieille mythologie classique; et, dans les formes divines, humaines ou animales, il ne faudrait pas chercher autre chose que le souvenir des transformations iconographiques qu'ont subies les vieux symboles primitifs des éléments. Que signifie le mythe de Léda et du Cygne! Y verrons-nous le souvenir du temps où le dieu animal s'unissait rituellement aux mortelles? Mais non; nous irons en chercher l'origine dans les vieux monuments néolithiques et dans ceux de l'âge du bronze. Nous verrons comment le mythe naît de deux symboles distincts : la hache (terre-mère) et le poulpe de l'Océan. Celui-ci a subi la modification des appendices terminaux dont il a été parlé et s'est mué en protomé de cygne. Puis les deux symboles, l'un primitif, l'autre dérivé, se sont unis; et l'on connaît des monuments où la hache est surmontée d'un col de cygne. Voilà la forme ancienne du Mythe de Léda; et il suffira dès lors que l'un des éléments aniconiques s'anthropomorphise, pour donner l'accouplement de la mortelle avec le cygne (2). Et quelle est la genèse du Mythe d'Ouranos, dont le sexe mutilé par Cronos et jeté dans la mer donna naissance à Aphrodite? Lui encore est le résultat d'une transformation iconographique : c'était primitivement le signe du ciel générateur, les corps ronds, sculptés sur la pierre (la terre-mère), à côté du signe de l'eau et de l'océan; et c'est l'ensemble, formant une apparence vaguement féminine, qui suggéra le mythe (3)... De telles déductions pourraient plaire à l'auteur de la *Biblia prebabelica*; elles ne sauront qu'éveiller chez les autres le regret de voir M. Siret leur consacrer sa grande érudition et l'ingéniosité de son esprit, dont il a donné suffisamment de preuves, nous l'avons vu au début de cet article, quand il veut bien consentir à abandonner les Phéniciens et le symbolisme religieux!

---

(1) *Migration des symboles.*
(2) Siret. — *Op. l.*, p. 369-70; *Compte rendu*, II, p. 290.
(3) *Op. l.*, p. 263.

DÉCOUVERTE D'UN GISEMENT NÉOLITHIQUE

au Quartier de Lagardy (Commune de Malemort, Vaucluse),

PAR

Marius SAGE (**Malemort, Vaucluse**).

Membre de la *Société Préhistorique Française.*

Topographie. — L'emplacement central occupé par les gisements de Lagardy est indiqué sur la carte d'État-major par une petite croix à piédestal, entre les indications : Unang, Benoit, Eymenier, Puits et la Bertière. La croix occupe le sommet même du mamelon.

Ces gisements sont compris dans la Section C du Cadastre de la commune de Malemort (Vaucluse) et s'étendent sur les lieux dits : Lagardy, Unang, Souleye, La Bertière, Saint-Félix, Le Rhan, les Mollières (*Fig.* 1).

Altitudes. — A l'entrée du village de Malemort, Pied du grand portail : 210 mètres. Gabane de M. Bonnet, sur la nécropole de Lagardy : 290 mètres. Château de Saint-Félix (sol) : 241 mètres. Le Rhan : 295 mètres. Sommet du mamelon, au pied de la croix : 346 mètres. Château d'Unang (sol) : 276 mètres.

Voies d'accès. — En partant de l'agglomération du lieu dit : Place Neuve. 1° Par la route de Saint-Félix, praticable en auto, voitures, etc. ; jusqu'au château de Saint-Félix ; de là aux gisements, nous conseillons l'excursion à pied ; la distance totale de Malemort au centre des gisements est de 2 kilomètres environ ; Saint-Félix est à mi-chemin ; 2° Même point de départ, par le cours, en s'arrêtant aux Mollières ; praticable en auto, voitures, etc. ; après les Mollières, excursion à pied ; 3° entre le cours et les Mollières, se trouve un petit chemin à droite, conduisant directement au Rhan et à Lagardy ; n'est praticable qu'à pied.

Eau potable. — Les sources qui alimentent actuellement le château de Saint-Félix prennent naissance au centre des plateaux

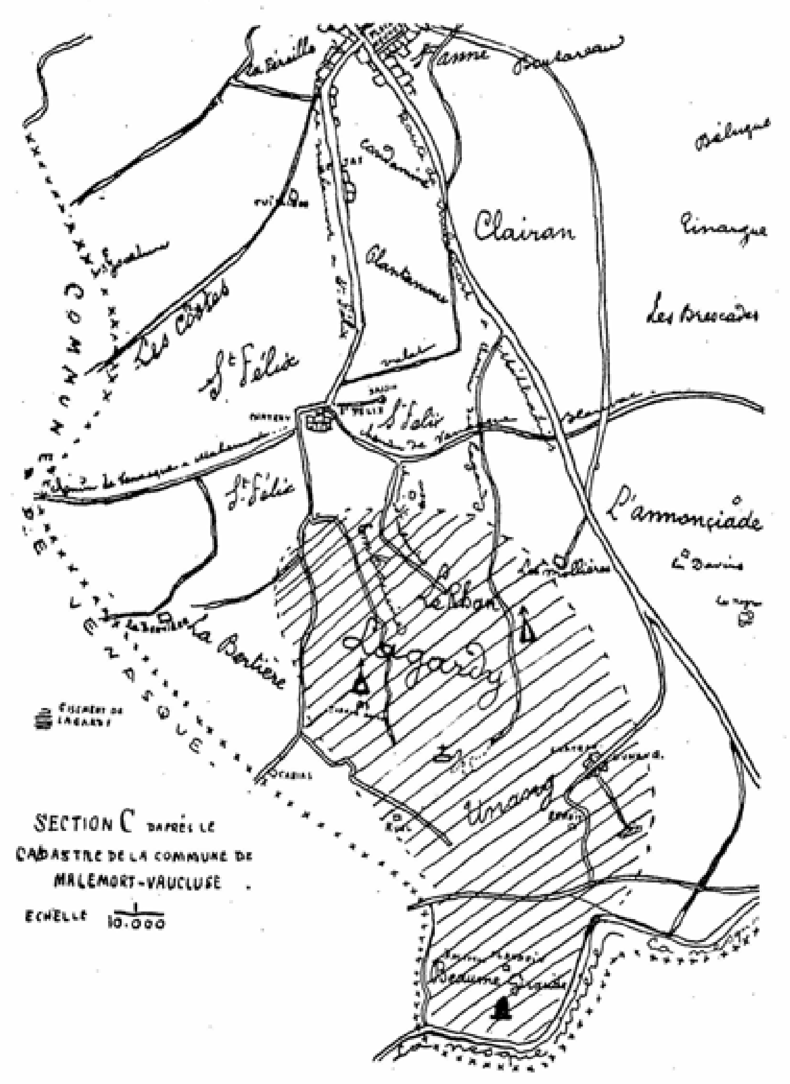


Fig. 1. — Station préhistorique de Malemort (Vaucluse).

de Lagardy; c'est là que le Préhistorique a puisé l'eau nécessaire à son alimentation.

Le torrent de la Nesque, à proximité des gisements, presque desséché aujourd'hui à cause du déboisement des montagnes voisines, était une rivière assez importante, très poissonneuse même; ces conditions ont contribué largement pour que nombre de générations se soient fixées en ces parages.

Beaume Giraude. — Nous signalons ici une Grotte, appelée « Baumo-Giraudo »; nous l'avons sommairement explorée ; elle se trouve dans le rayon d'étendue des gisements de Lagardy. Son exposition au midi, à l'abri de tous les vents, sa position cachée sur un escarpement si facilement défendable, sa terrasse naturelle recouverte d'un voûtage en font une grotte idéale, au point de vue habitation préhistorique; l'entrée de ce voûtage était antérieurement murée ; c'est ce qu'indique un restant de mur, ainsi que la coloration des roches, indiquant très nettement l'épaisseur et l'emplacement des murs, il reste d'ailleurs des plâtras grossiers dans les anfractuosités de la roche. La hauteur de ce voûtage est de 4 mètres ; la largeur est de 4 mètres également ; l'entrée de la grotte au fond du voûtage est de 1 mètre de hauteur; la grotte en forme de four a $2^{m}50$ de hauteur et 4 mètres de diamètre environ. Le sol est formé d'une forte épaisseur de terre et éboulis. Nous nous réservons d'y pratiquer des sondages, dès que nous le pourrons.

Rocher à Cupules.— Nous remarquons un rocher, provenant d'un éboulement de roches très voisines de la *Cuvette*, en haut et au midi, sous la croix de Lagardy ; le rocher n'a qu'un mètre de largeur et porte de nombreuses petites cavités ; nous en comptons quatorze, bien visibles, et deux ou trois douteuses. Ces quatorze cavités ont un diamètre variant de $0^{m}020$ à $0^{m}023$; leur profondeur varie de $0^{m}010$ à $0^{m}004$; les distances d'une cupule à l'autre sont variables; nous remarquons cependant que la Commune mesure intercupulaire s'applique à plusieurs d'entre elles.

Qu'il nous soit permis pourtant d'émettre des doutes au sujet de l'authenticité de ces cavités, qui pourraient n'être que des trous naturels de la roche ; nous espérons que, sous peu, des préhistoriens, plus connaisseurs que nous, nous auront fixé à ce sujet.

Cabane Bonnet. — Cette construction, en pierres sèches, a une seule entrée et deux appartements, sans fenêtres; elle est

construite même sur la Nécropole de Lagardy ; son aspect est gallo-romain ; sa hauteur est de 5^{m}50.

Les deux appartements sont dans la direction Nord-sud ; la porte unique se trouve à l'appartement nord et fait face exactement au couchant.

Cuvette. — L'éboulement d'un rocher a mis à jour une cuvette ou citerne, complètement taillée dans le roc ; elle est de forme ovoïde ; la profondeur est de 1^{m}10, le diamètre central est de 0^{m}90 à un mètre, le fond est arrondi ; cette cuvette se trouve presque au sommet du mamelon, à une dizaine de mètres au-dessous et au midi de la Croix. Le propriétaire, M. Brulat cadet, qui l'aperçut le premier, la vida des terres qu'elle contenait et y recueillit dans le fond une pièce de monnaie romaine, à l'effigie des Antonins à deux têtes, avec au revers COL NEM, palmier et crocodille enchaîné ; la cuvette était recouverte de deux dalles en pierres, dont une était percée d'un trou de 0^{m}40 de circonférence environ ; on aperçoit encore une dalle, également percée, à 1^{m}50 au-dessus de cette cuvette, que le même éboulement a mis à jour sans la déplacer.

Géologie. — La couche solide, supportant la terre de surface du mamelon nord, appartient à l'*Ere secondaire* : système crétacique de la série éocrétacique, calcaires à spatangues ; la couche des terres arables varie de quelques centimètres à 1^{m}50 d'épaisseur ; elle repose sur un banc incliné à pente douce, allant du Sud au Nord ; les cassures fraîches de la roche contiennent de nombreux coquillages, des dents de squales, oursins (Spatangus retusus ou Toxaster complatanus, etc.).

Le mamelon de Lagardy a dû être formé lors du soulèvement des Alpes.

Légende. — Une légende locale dit que, au quartier du Rhan, apparait de temps à autres *Lou Préfantastin* (esprit fantastique). Madame et Monsieur Ondra, qui habitent, et dont les aïeux ont toujours habité ce quartier, nous disent que leurs anciens parents ou voisins de Granges n'auraient osé s'aventurer seuls, la nuit, dans ce quartier, de crainte d'y rencontrer *Lou Préfantastin*, dont le contact ou la vue seulement y auraient causé peur ou malheur.

Nous ne tirerons momentanément aucune conclusion de cette légende; le fait à retenir, c'est que cette légende ou ce Préfantastin circule sur l'emplacement même d'une Nécropole néolithique.

Découverte des Gisements.— Le mamelon de Lagardy, avec ses plateaux ombragés au Nord, ses pentes abruptes au midi, sa belle exposition au soleil, à l'abri des vents du Nord et d'Ouest, sa proximité du torrent de la Nesque, dont le lit était abondamment pourvu d'eau, de silex, grès et galets roulés, les sources d'eau potable aux endroits d'un mamelon si élevé et formant plateaux, l'abondance de la pierre pour la construction des cabanes, la proximité des couches de tufs à rognons de silex, le voisinage des montagnes et grands bois, l'immense vue s'étendant sur la plaine du Comtat, sont autant de raisons qui nous ont fait supposer que l'Homme préhistorique de tous les temps avait dû habiter cette contrée. Les recherches, que nous y avons pratiquées, ont confirmé notre idée première.

C'est sur le plateau Nord de Lagardy que nous avons découvert, à fin septembre 1913, les premiers éléments prouvant de façon absolue que nous étions sur l'emplacement d'une assez vaste Nécropole néolithique. Nous décrivons plus loin les divers objets recueillis sur cet emplacement. Nous décidâmes donc de pratiquer quelques sondages ou tranchées dans la propriété de M. Bonnet Francis, propriété qui nous avait déjà donné d'appréciables résultats dans nos recherches de surfaces. Nous tenons à remercier bien sincèrement Mme veuve Bonnet, son fils, M. Francis, ainsi que MM. Neyron frères, de Saint-Félix, de leur amabilité et de l'empressement, qu'ils ont mis à nous autoriser à faire toutes fouilles ou recherches que nous croirions nécessaires.

Le 23 septembre 1913, en compagnie de M. Tirat Emile, munis de pelles, pioches, etc., nous nous rendîmes à Lagardy pour pratiquer deux tranchées de 1^{m}50 de largeur sur 6 mètres de longueur; ces tranchées nous ont donné comme résultats les mêmes éléments qu'à la surface : silex, fragments de poteries, ossements calcinés, etc.; nous avons l'impression que toute la terre arable a été remaniée par les travaux agricoles; nous trouvons, à un mètre de profondeur, la terre noirâtre, puis cendreuse, avec mélange de petits charbons; autour des parties cendreuses, se trouvent en quantité, des grosses pierres, jetées pêle-mêle :

ce qui indique que ces tombeaux ont été bouleversés depuis de longs siècles. Des gros fragments de poteries gisent entre ces pierres ; mais ils se morcellent facilement au contact de l'air et de la lumière; certains de ces fragments portent une anse simplement mamelonée. Une deuxième tranchée, peu distante de la première, nous donne à peu près les mêmes résultats; la couche en cet endroit varie de un mètre à 1m50 de profondeur et repose sur le banc peu incliné en cet endroit, qui forme le mamelon. Ces terres étant prêtes à être ensemencées nous obligent à renoncer au système des fouilles par tranchées et à attendre l'été de 1914. Les silex divers, poteries brisées, ossements, etc., sont disséminés sur une surface d'environ 10 hectares. Nous avons été aidés dans nos recherches par MM. Dubon Gabriel et Emile Tirat; ils nous ont trouvé quelques-unes des diverses pièces constituant notre collection et nous ont signé les procès-verbaux des découvertes faites en leur présence. Nous remercions ici ces messieurs de leur appui et de leur dévouement pour la Science.

TECHNIQUE. — *Eclats de débitage, grès et roches diverses.* — Les éclats de débitage, portant une partie de la croûte des rognons de silex, indiquent, d'une façon assez précise, les lieux ou le Préhistorique de Lagardy a puisé la matière pour la confection des diverses armes, outils, etc., nécessaires à son existence.

Les couches de tufs blancs de l'Annonciade, Rigoy, Bérigouyer, Engarouine, Belugue et Peyre-Fioc, en ont fourni une grande partie; le lit de la Nesque avec ses éléments roulés a fourni à peu près le reste; nous trouvons, parmi les éclats, quelques silex à croûte très ferrugineuse, paraissant originaires du terroir de Mormoiron; quelques silex à croûte verdâtre, comme en produit le quartier de Saint-Antonin à Malemort, ainsi que divers provenant de Methamis et Monieux, pays voisins de la Nesque, qui a dû rouler ces rognons à portée de Lagardy où le préhistorique les a recueillis; quelques fragments de roches éruptives sont de provenances incertaines, mais sûrement éloignées des gisements qui nous occupent.

Nucléus. — Les nucléus sont peu rares, généralement de petites dimensions, mais pas de belle confection; on y aperçoit bien l'empreinte des nombreuses lames enlevées, mais sans cette régularité qui caractérise ceux de Bonnefont (non décrit).

Le silex est la seule matière nous ayant jusqu'à présent donné des nucléus.

Percuteurs. — Tous les percuteurs recueillis ont des formes pour être bien tenus en main ; ce sont des pièces relativement fortes, de forme globuleuse ou ovoïde, portant de très nombreuses étoilures; la plupart ont beaucoup servi; ces pièces n'ont subi aucune dégradation; c'est vrai qu'ils se prêtent peu à cela.

Lames ou couteaux. — Les couteaux ou lames, assez communes à Lagardy, sont généralement de petites dimensions; il y en a même de très minuscules; la matière employée est variée; c'est pourtant, de beaucoup, le silex qui domine; la roche éruptive noire ou cendrée, l'obsidienne, ont fourni des lames, souvent retouchées; ce sont alors plutôt des scies.

La presque totalité des pièces ne sont que peu ou pas recouvertes de cacholong; ceci tient beaucoup à la qualité des terres argileuses dans laquelle ces lames ont resté longtemps enfouies; nous avons fait un classement séparé des lames à crans ou pédoncules; nous séparons également celles dont les tranchants ont subi des retouches (*Fig.* 2).

Couteaux à crans et pédoncules. — Ce genre de couteaux est rare dans la station; presque tous sont fragmentés; serait-ce une cassure intentionnelle? Nous remarquons aussi que ces pièces ne sont que très peu ou pas usagées. L'ensemble ne fournit pas de belles pièces; les dimensions sont petites.

Lames retouchées et scies. — Nous appelons certaines de ces pièces, lames, faute de mieux; mais ce ne sont certainement ni lames, ni couteaux; aucune n'a le fil d'éclatement assez tranchant pour mériter cette dénomination; quelques-unes ont dû servir de scies; ces pièces ne paraissent pas avoir beaucoup servies; les bouts sont toujours formés par des cassures franches paraissant bien voulues; cette cassure paraît favorable à l'emmanchement de la pièce; il est à remarquer cependant que ces pièces, de beau silex, roches diverses ou obsidienne, sont recueillies autour de tombeaux bouleversés : ce qui laisserait supposer qu'elles peuvent être votives ou rituelles.

Grattoirs. — Les grattoirs ne sont pas rares; la plupart ont la forme castagnette bombée et pédonculée; le dessous de ces pièces est toujours lisse. Ce genre parait bien caractéristique du Robenhausien.

Grattoirs concaves. — Ces grattoirs sont assez communs et de formes variées; ils présentent généralement une seule encoche retouchée et sont souvent très usagés; ils ont quelquefois servi de racloirs.

Perçoirs. — Peu nombreux, ils portent généralement des traces d'usure; peu dégradés, confectionnés avec des silex de bonne qualité, probablement choisis parmi les meilleurs à cause des besoins de résistance que devait avoir sa pointe.

Poinçons. — Les poinçons peuvent être confondus quelquefois avec les perçoirs; leur usage a été aussi quelquefois le même; nous faisons notre possible pour les classer séparément; ils sont rares et de formes variées.

Javelots, pointes de lances, etc. — Ces pièces peuvent être rangées parmi les rares à Lagardy; nous en décrivons cinq entières ou fragmentées; ce sont d'ailleurs les seules que nous possédons (1); ces quelques pièces, quoique d'aspect solutréen, ne peuvent qu'être classées parmi le Néolithique Robenhausien, ayant été trouvées aux abords des tombeaux, où tout indique bien nettement cette époque; nous n'hésitons donc pas à les classer comme telles. Deux ou trois pièces en feuilles de laurier et un coup-de-poing nous paraissent franchement Solutréen ou Acheuléen; nous les décrivons plus loin sous les n°s 314, 315 et 316 (partie descriptive).

Ebauches de pointes de flèches ou Amygdalines. — A voir le nombre d'ébauches recueillies et celui des pointes finies, nous en déduisons que les pièces finies de ce genre devaient être relativement nombreuses autour des tombeaux;

(1) Il en a été trouvé deux autres, en ma présence, par un amateur, qui nous accompagnait à Lagardy; ces pièces sont en bonnes mains; elles n'avaient d'ailleurs rien de particulier à celles que nous décrivons ici.

1/2 GRANDEUR

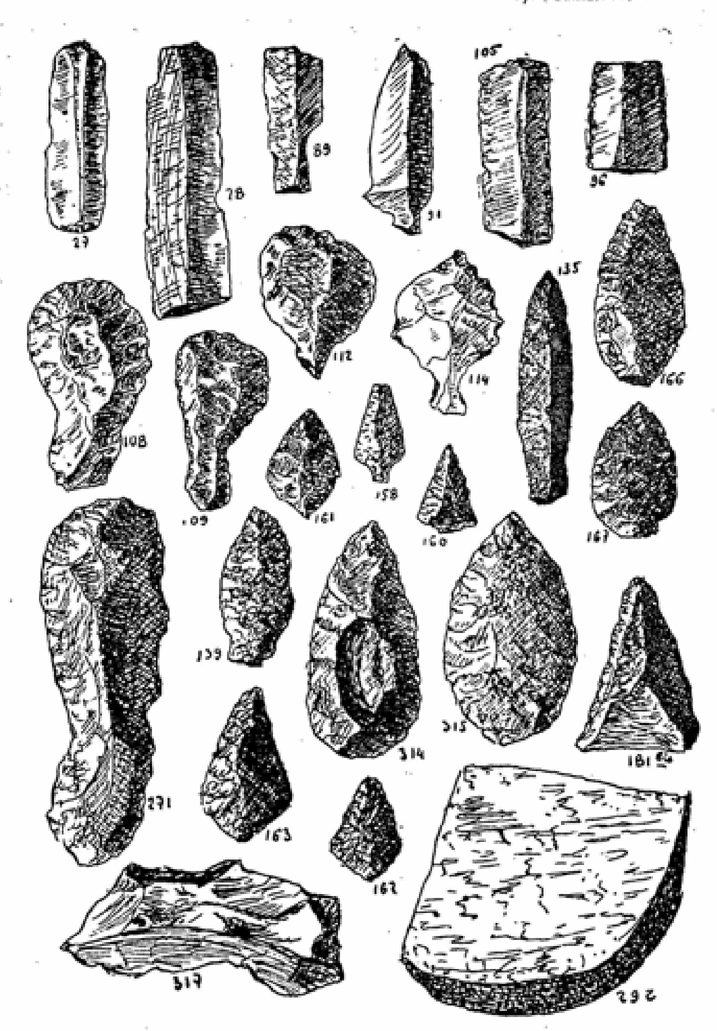


Fig. 2. — Silex divers, provenant de Lagardy. — Nos 27, 28, Couteau légèrement usagés. — Nos 89 et 91, Couteaux à crans. — Nos 96 et 105, Scies. — Nos 108 à 115, Grattoirs pédonculés. — No 135, Pointe de lance. — No 139, Javelot. — Nos 158 à 164, Pointes de flèches. — Nos 166 et 167, Amygdalines. — Nos 181 *bis*, Tranchet. — No 271, *Retouchoir-écrasoir*. — No 292, *Meule à main*. — No 314, Coup-de-poing. — No 315, Feuille de laurier. — No 317, Pointe à taille rudimentaire.

mais, comme les travaux agricoles ont bouleversé les couches de cette nécropole et que les divers objets tels que : ornements, etc. ont été mélangés aux couches de surface, le travailleur de tous les temps a recueilli, par curiosité ou superstition, ces jolies pointes de flèches, ces amygdalines d'un travail si soigné et si fin ; il est à remarquer que les pièces, en silex calcédonieux, laiteux, si agréable à l'œil, ne fournissent aucune ébauche ; elles sont toujours terminées : ce qui laisse supposer que ce sont des pièces d'échanges, probablement travaillées et importées de fort loin.

Pointes de flèches. Amygdalines. — Toutes les pointes de flèches ou amygdalines sont généralement de petites dimensions : ce qui est d'ailleurs général pour toutes les autres catégories d'armes, d'outils du gisement ; ces pointes, d'un travail admirable, sont pour nous les plus belles, elles ne sont pas nombreuses.

Tranchets. — Les tranchets de forme bien typiques sont peu nombreux ; quelques-uns ont subi des retouches sur les deux côtés ; certains éclats de formes diverses, ayant un côté tranchant usagé, ont servi à cet usage.

Pointes triangulaires. — Ces pointes, très abondantes à Lagardy, méritent d'être mentionnées ; elles ont dû servir à bien des usages différents, racloirs, tarauds, lames, tranchets, etc ; certaines ont un éclat enlevé paraissant voulu pour l'appui du pouce. Ce sont des éclats venus d'un seul coup de percuteur, qui ont rarement subi des retouches ; nous en décrirons quelques-unes seulement, se ressemblant assez des unes aux autres.

Pointes courbes. — Moins nombreuses, que les précédentes, elles sont encore assez abondantes ; elles ne diffèrent des autres que par la pointe en virgule, elles ont pu servir de burin courbé.

Disques. — Les disques bien typiques sont très rares ; nous en décrirons deux seulement ; quelques autres pièces sont bien discoïdes ; nous les avons rangées dans d'autres catégories, tel le percuteur n° 23.

Pierres de jet. — Nous nommons pierres de jet certains rognons démunis de leur croûte par percussion, présentant de nombreuses aspérités, des angles aigus paraissant voulus ; les pièces de ce genre sont peu nombreuses.

Pointes effilées. — Ces quelques pointes minces, effilées, ont pu servir d'aiguilles ; la plupart ont la pointe usagée.

Retouchoirs-écrasoirs. — Toutes les pièces de ce genre sont usées ; cet outil était indispensable pour le finissage des armes, etc.

Haches en pierre polie. — Les haches polies neuves ou usées ne sont pas nombreuses ; celles fragmentées sont plus nombreuses. — Ces haches, appelées ici « Pierre de tonnerre », ont du être recueillies plus ou moins et de tous les temps ; d'autres ont du être fragmentées sur place (1) ; nous en avons recueillies deux entre des pierres des murs dans le rayon du gisement (329-346). L'explication paraît celle-ci : le cultivateur qui ramasse, au cours de ses travaux, une de ces haches polies, ne peut commodément mettre une pierre en poche, sans en éprouver une gêne ; il la dépose momentanément dans un trou de mur voisin de l'endroit où il l'a recueillie ; ces pièces étant oubliées ensuite, elles sont restées emmurées.

Le lit de la Nesque, a fourni certains galets roulés, ou roches très dures, qui ont servi à confectionner ces haches (*Fig.* 3).

La Durance, quoique éloignée, paraît avoir fourni aussi certaines des haches en serpentine trouvées à Lagardy.

Bronze. — Une seule pièce de bronze a été trouvée à Lagardy ; elle a été recueillie à mes côtés par M. Emile Tirat, dans la propriété de M. Davin Paul ; nous la décrirons sous le n° 364.

---

(1) Une vieille superstition dans la région nous dit que celui qui ramasse l'une de ces Pierres de tonnerre (Hache polie) doit la briser, parce que cette hache, en tombant du ciel, a été cause de la mort de quelqu'un ; en la brisant, on évite ainsi de subir le sort qu'elle ne manquerait pas de nous *jeter*. Ajoutons que peu nombreux doivent être ceux qui y croient encore ; mais la légende n'est pas éteinte. Beaucoup de haches, et des belles, ont subi elles-mêmes le sort de la casse ; la bêtise a pu y gagner, mais les collectionneurs ?

1/2 GRANDEUR

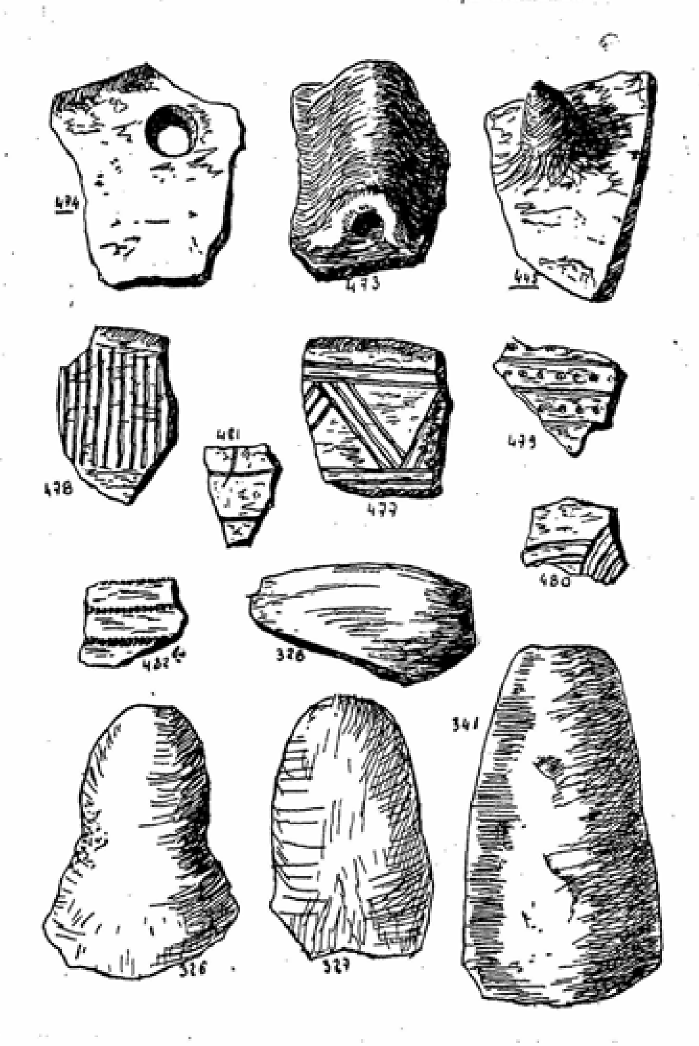


Fig. 3. — PIERRE polie. *Haches* trouvées à Lagardy [Voir Nos 326, 327, 328 et 341]. — *Poteries.* N° 445, Anse mamelonée. N° 473, Anse tubulaire. N° 474, Anse percée. N° 477, Bordure d'un vase, dessin linéaire en creux. N° 478, Bordure striée. N° 479, Fragment, dents de loup. N° 480, Fragment, lignes courbes en creux. N° 481, Fragment, linéaire en creux. N° 482 *bis*, Fragment, lignes au pointillé. N° 530, Pointe de flèche en bronze, recouverte de patine vert-de-grisée : la seule pièce de bronze trouvée à Lagardy.

Poteries. — Toute la poterie de surface est fragmentée et de petites dimensions; les plus gros fragments ont été récoltés dans les tranchées entre les pierres; le sol de Lagardy doit recéler de la poterie intacte; nous emploierons tout notre savoir pour essayer d'en recueillir par des procédés méthodiques.

Les fragments sont disséminés sur toute la surface des plateaux de Lagardy; la poterie paraît avoir été de forme généralement bombée; elle est pourtant loin d'être uniforme; les vases à forme plate en dessous devaient être rares; nous ne trouvons que quelques fragments de ce genre; les fragments de bordures affectent les formes droites, légèrement rentrantes et légèrement évasées.

La pâte noire ou rougie est toujours mélangée de grains de calcaires blancs, plus fins, si la poterie est mince; plus grossiers, si la poterie est épaisse. L'ensemble est plutôt de mauvaise cuisson; nous trouvons des fragments à pâte rougie à l'intérieur et à l'extérieur du vase, sans que l'action du feu ait atteint le milieu de la pâte. Une partie des poteries ont été enduites ou vernies (?); d'autres paraissent avoir été colorées; une quantité de fragments ont conservé cet enduit qui devait être très probablement blanc; il a pris par altération une coloration gris-crème; quelques fragments ont encore des teintes jaunes ou rougeâtres, paraissant provenir des couleurs ocreuses. Certaines possèdent encore un peu de vernis noir (?); il est très altéré. Il paraît donc certain que la plupart des poteries de Lagardy ont subi un vernissage ou une coloration.

Anses mamelonnées. — Cette anse est la forme dominante; elle a été pratiquée par pincées avec les doigts, sur la pâte fraîche, au moment de la fabrication des dits vases.

Anses percées. — Egalement faites par pincées avec les doigts, percées ensuite au burin, certaines ont subi un certain polissage, par appui sur la pâte fraîche. La forme des anses percées ressemble assez à celle de nos marmites actuelles, avec la différence que l'anse est plus arrondie et n'a pas été rapportée sur le vase; certaines ont été percées de haut en bas; d'autres ont la forme d'un tuyau transversal; un seul fragment, nous fournit une anse percée ou simple trou sur la pâte allant de l'extérieur à l'intérieur du vase; ce trou a été pratiqué après cuisson à l'aide d'un burin (*Fig.* 3).

Fragments carénés. — Les fragments carénés ne sont pas rares; quelques-uns portent un double carène, rapprochée l'une de l'autre; ces fragments proviennent d'une poterie d'assez grande dimension, mais grossière, mal ouvragée et de mauvaise cuisson. Les fragments à carène simple sont d'une poterie plus mince, mieux finie, mais toujours restée noire.

Poterie ornée. — Elle est de beaucoup la moins répandue; les échantillons que nous possédons sont de petites dimensions; ils ne nous permettent pas de reconstituer la totalité des dessins se trouvant sur un même vase : séries de stries, pointillés, dents de loups, lignes en creux, etc. (*Fig.* 3.)

Dents. — Elles se rencontrent sur toute l'étendue des gisements que nous avons trouvés même dans le lit de la Nesque. Les tables des molaires sont usées. Voici ce que nous en dit un érudit préhistorien, M. Ch. Cotte, à qui nous avions demandé de nous renseigner à ce sujet. Ce sont, dit-il, des dents de bœuf (*Bos taurus* L.) et des dents de moutons (*Ovis aries* L.).

Nous verrons, par la suite, que le gisement de Bonnefont (non décrit) nous fournit les mêmes dents que ci-dessus.

LA TROUVAILLE DE SAINT-YON (Seine-et-Oise).

PAR LE

Dr R. de SAINT-PÉRIER (Paris).

Le village de Saint-Yon, près d'Arpajon (Seine-et-Oise), composé de quelques maisons seulement, est bâti au sommet d'une butte escarpée, dominant de 146 mètres la vallée de la Renarde.

Cette position élevée, facile à défendre, commandant une vallée, avait été utilisée à l'époque romaine pour établir un Camp fortifié, dont les fossés sont reconnaissables et dont une porte, regardant le Sud et nommée par les habitants « Porte de Bordeaux », est encore debout. Bien qu'aucune fouille systématique n'ait été pratiquée sur le plateau de la butte où se trouve l'emplacement du camp antique, de nombreux objets gallo-romains ont été recueillis à Saint-Yon : notamment un vase, contenant une grande quantité de monnaies du Haut-Empire.

Cette occupation romaine n'a-t-elle pas été précédée par une station antérieure, datant des époques protohistorique et néolithique? C'est ce que tendrait à faire croire la trouvaille, déjà ancienne, mais inédite jusqu'ici, qui fait l'objet de cette petite note.

Vers 1870, un cultivateur, en défrichant un bois et en démolissant des meurgers en pierre sèche, au lieu dit la *Butte à Faucheux*, à l'Ouest de la colline de Saint-Yon, trouva un vase en terre, sept bracelets en micaschiste, et deux objets perforés, également en micaschiste, qu'il apporta à M. Collas. Ce dernier habitait alors à Rimoron, près de Saint-Yon, et s'occupait à recueillir les trouvailles fortuites faites dans la région, constituant ainsi une collection importante et fort intéressante pour le pays.

M. Maxime Legrand, qui se trouvait précisément à ce moment

chez M. Collas, vit les objets dès leur découverte; c'est à son obligeance que nous devons ces détails.

Cette trouvaille, après la mort de M. Collas, est entrée au Musée d'Etampes, où elle est actuellement conservée.

Les conditions de la découverte ne sont malheureusement pas connues. S'agissait-il d'une sépulture, comme le croit M. Maxime Legrand; et celle-ci était-elle en plein sol ou sous tumulus? S'agissait-il au contraire de fonds de cabane, mis à jour par le défrichement? Il nous est impossible d'être affirmatif sur ces points, étant donnée l'absence de renseignements sur une trouvaille datant déjà de plus de quarante ans. Il est probable que ces objets n'ont pas été rencontrés ensemble, car ils ne semblent pas appartenir à une même époque.

Le vase est en terre assez grossière, d'un brun noirâtre; il mesure 0m105 de hauteur sur un diamètre maximum de 0m13; l'ouverture est large de 0m08. Son fond est *sphérique* (cette forme est peu visible sur la figure 1) et porte les traces du feu; ses parois ne montrent aucune ornementation; au 1/3 supérieur environ, trois paires de mamelons pleins, disposés sur une ligne circulaire, forment la seule décoration de la pièce.

Les anneaux sont au nombre de sept; cinq entiers et deux fragmentés; ils sont de dimensions inégales. Le plus grand mesure 0m105 de diamètre extérieur, ses bords sont presque rectangulaires et polis, son disque mesure 0m012 de largeur, sur une épaisseur de 0m005 seulement. Deux autres anneaux, de même type, mesurent seulement 0m095 de diamètre et un autre semblable, 0m085. Nous trouvons ensuite deux anneaux, à section plus arrondie, mesurant respectivement 0m085 et 0m076 de diamètre, enfin un dernier anneau de 0m06 seulement de diamètre (*Fig.* 1).

Les deux objets perforés (*Fig.* 1) présentent une forme quadrangulaire; brisés à leur partie inférieure, leur longueur n'atteint que 0m042 et 0m045. La partie supérieure se termine en biseau; deux des faces sont un peu plus élargies que les autres, donnant aux pièces une section rectangulaire. Les perforations affectent la forme de deux cônes opposés par leur sommet; les objets ont été percés en deux temps; les perforations débutant sur deux faces opposées des pièces et se réunissant au centre de leur masse.

Ces anneaux et ces objets perforés sont en micaschiste noir à

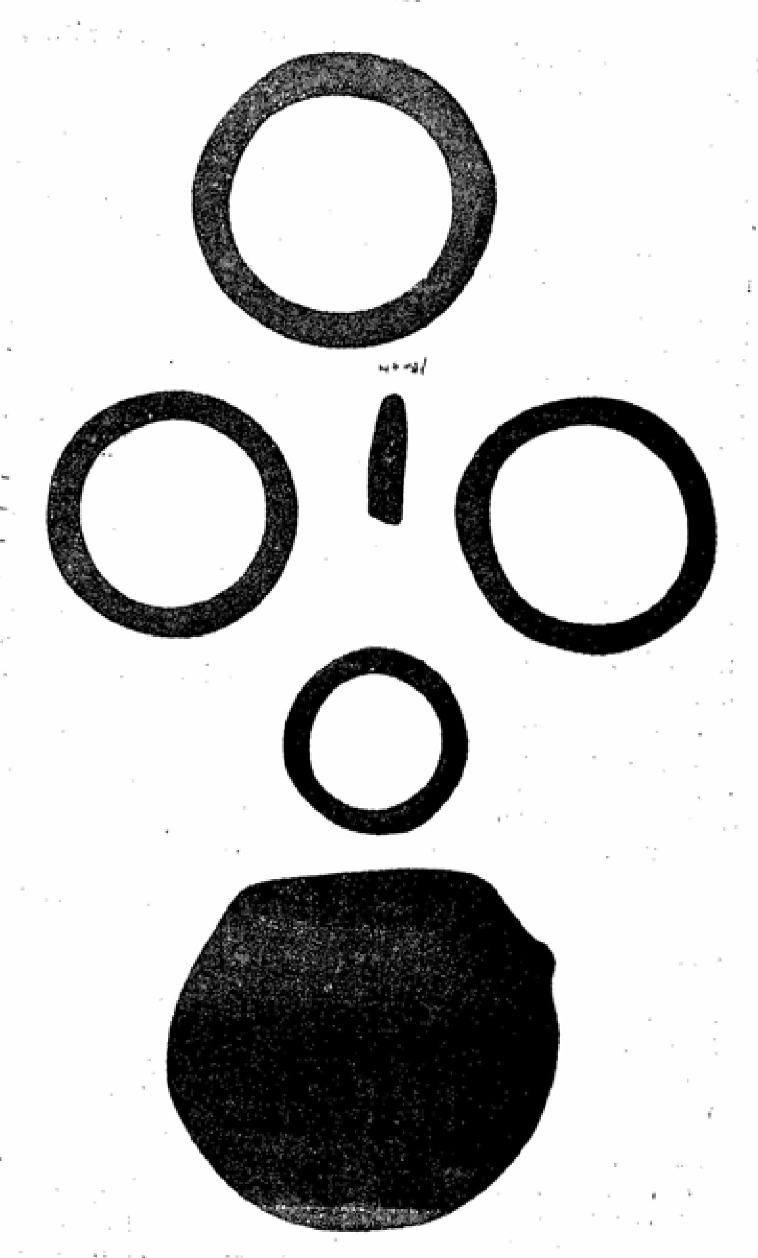


Fig. 1. — La Trouvaille de Saint-Yon (Seine-et-Oise). — ½.

grain fin; quelques pièces présentent une teinte un peu verdâtre, due à une altération superficielle de la roche.

A quelle époque faut-il attribuer cette trouvaille? Nous pensons qu'il doit s'agir d'objets d'âge différent. Le vase est certainement *néolithique*. Cette forme sphérique est commune, en effet, à l'âge de la pierre polie, ainsi que la décoration des poteries à l'aide de mamelons pleins. Faut-il penser que ces mamelons simples ont suivi les mamelons troués, qui procèdent eux-mêmes au trou pariétal primitif (1)? C'est là une question qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici; il nous suffit de savoir que ce mode de décoration, par soudure de masses supplémentaires au moment de la fabrication du vase, est fréquent sur les poteries néolithiques. La qualité de la pâte et la forme du vase permettent également de le dater avec une approximation suffisante. Ces vases à fond sphérique, qui reposaient sur un support en terre cuite, sont abondants au Camp de Chassey (2), en Bretagne (3); et nous les trouvons dans les dolmens, répartis dans presque toute l'Europe. Nous citerons, notamment, un vase de forme et de dimensions très voisines du vase de Saint-Yon, bien qu'il ne soit pas muni de mamelons et qu'il porte une décoration incisée et ponctuée, qui manque au vase de Seine-et-Oise; cette pièce est au Musée de Mayence et provient du cimetière de Montheim, près Worms (4).

Nous datons donc cette poterie de l'époque néolithique, tant à cause de la nature de sa pâte que de sa forme et de son mode de décoration.

Nous estimons également que c'est à cette période qu'il faut rapporter les anneaux, trouvés avec le vase. Ces anneaux, destinés à servir de bracelets, sont, en effet, très répandus, dès le néolithique, bien qu'on retrouve des objets de parure analogues à l'âge du bronze, en même temps que des bracelets métalliques.

On connait au bronze, un ou deux bracelets en jais, provenant des palafittes de Suisse et un plus grand nombre

(1) Dr A. Guébhard. — *Sur l'anse funiculaire*, 1913, p. 14.
(2) Déchelette. — *Manuel d'Archéologie préhistorique*, T. I, p. 556.
(3) Déchelette. — *Manuel d'Archéologie préhistorique*, id., p. 557.
(4) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*. — Paris, Imprimerie Nationale, 1875.

trouvés dans le lac du Bourget (1). Mais l'atelier de bracelets en schiste de Montcombroux (Allier), qu'il faut attribuer, d'après Déchelette, au néolithique, montre, dès cette époque, l'importance de la fabrication de ces objets. Peu d'entre eux, d'ailleurs, sont comparables, par leur perfection de forme, leur poli régulier et la finesse de la matière employée, à ceux de Saint-Yon.

Enfin, les deux objets perforés, que nous avons décrit, sont plus difficiles à classer, à cause de leur fragmentation. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse de pendeloques, ainsi qu'on pourrait tout d'abord le penser, car ces objets ne présentent pas la forme ovoïde et les contours arrondis habituels aux pendeloques. Leurs arêtes vives, déterminant des faces planes, nous font plutôt supposer qu'il s'agit d'*aiguisoirs* pour des pièces métalliques, et, bien que la matière dont sont formés ces objets soit identique à celle des bracelets, nous pensons qu'il faut les dater de la fin de l'âge du bronze ou du commencement du premier âge du fer.

En résumé, la trouvaille de Saint-Yon donne une intéressante indication sur l'existence, au sommet de cette colline escarpée, de stations humaines, certainement *préromaines*. — A-t-il existé, sur cet emplacement, occupé postérieurement par les Romains, des Camps néolithiques et gaulois importants ? Cette découverte est insuffisante pour l'établir. Seules des fouilles, méthodiques et un peu prolongées, permettraient, peut-être, d'obtenir sur ce point, des données vraiment précises et dignes d'attention.



(1) R. Munro. — *Les Stations lacustres d'Europe*. — Paris, Schleicher, 1908, p. 266.

BIBLIOGRAPHIE

Origine du Culte des Morts : Les Sépultures préhistoriques ; par Paul de Mortillet. — Paris, J. Gamber, 1914, in 8°, 123 p., 12 pl. et 83 figures.

Dans cet ouvrage, P. de Mortillet prend nettement position, en ce qui concerne l'*époque d'Apparition de la Sépulture*. Adoptant la théorie de son père et de son frère, il nie toute sépulture au *Paléolithique*

Cette manière de voir, actuellement combattue par tous les archéologues officiels, depuis le Muséum jusqu'à l'Institut de Paléontologie, apparaîtra donc comme très retardataire.... Pourtant, rien ne prouve qu'il n'ait pas raison ; et, en ce qui nous concerne, nous aurions une certaine tendance à être de son avis. — Toutefois, si nous n'admettons pas les Sépultures au Paléolithique *inférieur* et *moyen*, nous ne considérons pas la question comme solutionnée pour le Paléolithique *supérieur*. *Adhuc sub judice lis est.*

Toutefois, l'auteur mélange trop — sans s'en douter — ce qui a trait à la *Sépulture* et à la *Religion*. — L'une peut très bien avoir existé, sans l'autre ! — Qui dit *Sépulture* ne dit pas du tout « Croyance en une *seconde vie*. » — Nous en trouvons la preuve dans le Rite de la *Décarnisation des Cadavres*, qui est au moins *Néolithique*, sinon antérieur à l'*Incinération* !

P. de Mortillet résume ensuite ce que l'on sait sur les modes divers de Sépultures [Grottes naturelles ; Grottes artificielles ; Mégalithes funéraires ; Cistes ; Tumulus avec ou sans Ciste, etc.]. Son résumé est vraiment un peu bref et trop raccourci ; trop de faits intéressants et nouveaux sont passés sous silence ! Les découvertes récentes, surtout, qui ont bouleversé la question des Sépultures néolithiques et de leurs *Rites funéraires*, ne sont même pas mentionnées (1) ! C'est vraiment faire un peu trop bon marché des travaux modernes. A ce point de vue,

---

(1) C'est ainsi que l'auteur n'admet que l'*Inhumation* ! — On ne peut pas soutenir aujourd'hui que « le corps était apporté dans le caveau tel qu'il était au moment où la mort l'a frappé ! » Cela est tout à fait inexact.

Il est, d'autre part, indiscutable qu'on a *incinéré* des ossements *décarnisés*.

il est indiscutable que l'ouvrage n'est pas à jour ; et il semble qu'il ait été écrit il y a quatre ou cinq ans.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, ce volume est supérieurement illustré et très bien édité ; mais il s'occupe principalement des Sépultures de l'époque Néolithique. Il fait honneur à la firme qui l'a publié ; et ce premier volume d'une Collection nouvelle fait bien présager de ceux qui, nous en sommes sûr, ne tarderont pas à le suivre. C. S.

VARIÉTÉS

Les Fouilles de 1914 à Baume-les-Messieurs (Jura).

Pour le *Congrès préhistorique de France*, tenu à Lons-le-Saunier, l'an dernier, M. Coutil, ancien Président de la *Société préhistorique française* et Président de ce Congrès, avait tenu à amener ses collègues dans le joli site de Baume les-Messieurs (Jura) ; et il avait exécuté des fouilles importantes dans la *Grotte des Romains* et des deux côtés de la *Cascade du Dard*. Il fut récompensé de ses recherches ; car il découvrit des vestiges de poterie grecque importée, différente de celle que M. Piroutet a trouvée dans le Camp de Château, près de Salins.

Au cours d'un voyage qu'il vient de faire en Italie, il a retrouvé la même poterie, une seule fois, dans les fouilles de la grotte de Manfredonia, province de Foggia. Quant à la poterie gravée et peinte en grenat, rouge et noir, contemporaine de la fin de l'*Age de Bronze* ou du *Premier Age de Fer*, il en a observé d'analogues à Chambéry, provenant du lac du Bourget ; au musée de Lausanne, provenant de Corcelette (lac de Neuchâtel) ; au musée de Zurich, du tumulus de Bulach (vallée de Glatt) ; au musée de Munich, des tumulus de Pullach (il est curieux de retrouver deux localités du même nom, l'une du canton de Zurich et l'autre de Bavière, ayant donné des plateaux peints analogues et remontant au VIIIe siècle avant Jésus-Christ). D'autres tumulus de la Bavière, du Wurtemberg, du Duché de Bade et d'Alsace, en ont donné, qui s'en rapproche beaucoup, ainsi que la Nécropole d'Este, près de Bologne.

Nous n'insistons pas sur cette découverte, qui est la récompense de fouilles méthodiques et persévérantes ; car, pour les fouilles qui ont eu lieu en 1914, M. Coutil a dû employer des explosifs puissants, pour enlever des blocs rocheux et des plaques de dépôts stalagmitiques, atteignant de 3 à 5 mètres de long sur 2 et 3 mètres de largeur et représen-

tant plus de 60 mètres cubes d'éboulis de falaise. La *Société préhistorique française* a adopté pour ses fouilles, une méthode, exposée dans un petit *Manuel*, très clair, et indispensable aux Archéologues; les fouilles de Baume, faites suivant cette méthode scrupuleusement scientifique, ont conduit à toute une série d'observations importantes, capables de procurer des documents certains et indiscutables.

NÉCROLOGIE

M. M.-A. DUFOUR (Corbeil).

M. Dufour (Marc-Adolphe), né à Corbeil le 14 juillet 1827, vient de mourir le mercredi 17 juin 1914.

Bibliothécaire archiviste de la ville de Corbeil, fonction qu'il a exercé sans jamais émarger au budget de sa ville natale, Membre de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, il est l'auteur, entre autres, de nombreuses publications sur l'Histoire et les Monuments de la ville de Corbeil. Il a réorganisé la bibliothèque de Corbeil, dont il a publié, en 1889, le Catalogue méthodique.

L'*Archéologie préhistorique* comptait en lui un fervent adepte. Il fut aussi l'organisateur du Musée de Corbeil et prit une part active à la fondation d'une Société locale d'Archéologie.

NOUVELLES

Découverte de Menhirs en Chine. — En Chine, dans la province du Szé-Tchouan, la Mission Ségalen, Gilbert de Voisins et Lartigue, au cours de son expédition dans la Chine occidentale, a découvert un *Menhir* : ce qui confirme l'existence de *Monuments mégalithiques*, déjà supposés par M. Pelliot. — Elle a exploré aussi l'intérieur d'une tombe de l'époque des Han.

Découverte a Alésia. — Une intéressante trouvaille vient d'être faite à Alésia, dans le champ de fouilles de la Société des sciences de Semur. Au lieu dit Cimetière Saint-Père, au nord et au voisinage de la Basilique chrétienne du VIe siècle, découverte l'an dernier, M. Pernet a exhumé un *squelette de guerrier*, ayant à sa droite une belle *épée en fer* et à

sa gauche un *poignard* de même métal, avec vestiges d'un fourreau en bois. Un peu plus loin, on a trouvé trois couteaux de chasse. Enfin, la même tranchée de fouilles a fourni un beau bronze d'applique, pesant 450 grammes et représentant une tête d'animal. Le muffle ramassé et puissant, la mâchoire ouverte munie de crocs, l'oreille courte et surbaissée, sont d'un félin à l'attaque. Ce morceau, d'un modelé remarquable, est l'un des plus beaux qui soient sortis du sous-sol de l'antique Alésia.

DÉCOUVERTE A HYÈRES (VAR). — Le Colonel Poitevin, conservateur du Musée d'Hyères, a découvert, à Valbonne, dans la vallée du Gapeau, une statue-stèle, en grès, de 2m30 de haut, ornée de cinq têtes humaines.

CIMETIÈRE GALLO-RAMAIN DE CHATILLON-SUR-SEINE. — Des ouvriers de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., travaillant à la réfection de la clôture de la ligne de Châtillon-sur-Seine à Nuits-sous-Ravière, ont mis à jour, à environ 300 mètres de la gare de Châtillon, un *Cimetière gallo romain*, datant du IIIe ou du IVe siècle de notre ère. Les squelettes sont à 0m60 de profondeur; et, dès 1860, lors de la construction de cette ligne, on avait déjà recueilli certains vestiges, notamment de grands *vases en terre*, type gallo-romain, de la basse époque.

SÉPULTURE GALLO-ROMAINE DE TOURVES. — Dans la maison de M. Casimir X..., en creusant le sol de sa remise pour la construction d'une cuve de vin, les ouvriers ont mis à jour, à moins d'un mètre de profondeur, un Squelette, assez bien conservé, inhumé dans une sépulture romaine à n'en point douter. Ce fait n'est pas une nouveauté, quand on sait que le lieu dit est *Tourves « ad Turrem »*. — D'après cette étymologie, c'était, en effet, une station romaine connue, figurant notamment dans a Carte de Peutinger, sur la voie Aurélienne.

DÉCOUVERTE D'UN MENHIR A CHALON-SUR-SAONE. — Un monument préhistorique vient d'être mis à jour dans les montagnes du Morvan, sur la route de Broye à la Croix-Blanchot. Il s'agit d'un Menhir, de 4m65 de hauteur, qui était *enfoui* sous des éboulements de terre. Ce mégalithe pèse plus de 10.000 kilos.

SUBVENTIONS POUR FOUILLES. — *Rectification*. — C'est par erreur que la subvention attribuée à M. Muller (de Grenoble) a été indiquée pour fouiller autour de Bois-les-Baronnies ; elle a été accordée, en réalité, pour ouilles à exécuter sur la *Station préhistorique de Malaucène (Vaucluse)*.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE. — *Session d'Aurillac* (23 29 Août 1914). — EXCURSIONS GÉNÉRALES DU CONGRÈS. — Toutes les Excursions auront lieu en Automobiles. Etant donné LE NOMBRE LIMITÉ DES PLACES DISPONIBLES [*Une soixantaine seulement*], ON EST PRIÉ DE S'INSCRIRE FERME, SI POSSIBLE, A L'AVANCE, POUR S'ASSURER D'UNE PLACE.

I. — *Première grande Excursion* [*Carlat et Environs d'Aurillac* (n° II). — **Mercredi** 26 AOUT [*soirée*] (44 Km). — Départ : *Place du Palais-de-Justice*, à 2 heures du soir. — Départ, pour CARLAT, par VÉZAC [Au *Château de Sales*]. — *Ascension* du Plateau de Carlat [Table de Basalte]. — Visite du sommet du Plateau et des *Ruines* qui persistent. — Descente aux Abris sous roches de la falaise Ouest du Rocher. — Visite de l'*Eglise* [Inscription] et du *Tombeau* du Géologue cantalien RAMES. — Visite de la *Pierre Fichade* [Menhir]. — Retour par Arpajon [Sablière à Sépultures gallo-romaines]. Arrivée : 6 h. 1/2 du soir. — PRIX : 6 fr. 50.

II. — 2e GRANDE EXCURSION DE DEUX JOURS [NORD-EST DU CANTAL] (Nos III-IV). — **Jeudi** 27 AOUT. — Départ : *Place du Palais-de-Justice* à 7 heures du matin. — Visite du PUY-COURNY et visite du PUY BOUDIEU (Commune d'Yolet) [Stations de *Silex taillés d'époque tertiaire*] CAILLAC (*Station romaine*). — *Faux Menhirs*. — POLMINHAC. — *Comblat* [Château ; Grottes]. — VIC-SUR CÈRE [Tour de Ville]. — *Pas de la Cère*. — *Pas de Compaing*. — *Tunnel du Lioran*. — LAVEYSSIÈRE. — MURAT (Traversée). — *La Tourille*. — MOISSAC (Motte). — LES CLUZES (*Grottes refuges*). — ROCHER LAVAL. — NEUSSARGUES. *Déjeuner* : Hôtel des Voyageurs. — TUMULUS DE CELLES [*Gaulois*]. — DOLMEN DE TOUL. — DOLMEN DE COLTINES. — Motte d'USSEL. — VILLAGE NÉOLITHIQUE DE LAVEISSENET. — *La Pierre de la Vierge*. — BREDON [Grottes, etc.]. — MURAT (*Dîner et Coucher*).

Vendredi 28 AOUT. — MURAT. — Départ : 7 heures du matin. — ROCHER DE CHASTEL [NÉOLITHIQUE *et Moyen âge*]. — LAUMUR. — LA CHEVADE. — LA ROCHE SELLÉE — BRUGEYROUX [*Croix des Bisus* ; *Rochers gravés* ; *Cupules*, etc.]. *La Tuilière* [*Tumulus*, etc.]. DIENNE : Vue de *Lacueille* [Enceinte ; croix ; église] — Ascension du *Puy Mary*. — LE PUY MARY (1787 mètres). — DÉJEUNER : *Hôtel du Refuge d'Eylac* (1500 mètres). — LE PAS DE PEYROL. — *Descente du Puy Mary*. — *Route de Salers*. — SALERS : Longue visite de la Ville. — *Saint Chamant* [Grottes]. — SAINT-CERNIN [Eglise]. — AURILLAC. — Arrivée : 7 h. 35 du soir. — PRIX : 43 FR.

III. — TROISIÈME GRANDE EXCURSION (n° V) [*Excursion splendide et unique*]. — LES GOUFFRES ET LES GROTTES DES CAUSSES. — **Samedi** 29 AOUT. — Départ d'Aurillac, à 6 h. 1/2 du matin, par Train spécial (Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans). — Arrivée à SAINT-DENIS-PRÈS-MARTEL. — Départ en Automobiles [Grands cars de Rocamadour], à 8 h. 1/2. — Arrivée, par Glugues, Montvalent et Miers, au GOUFFRE DE PADIRAC. — Etude de Sculptures de *Sabots d'Equidés*. Descente dans le Gouffre (Visite des *Grottes* et excursion sur la RIVIÈRE SOUTERRAINE). — Départ pour Lacave. — Arrêt à *Rocamadour* [Vue de la Ville]. — Traversée de la région désertique des *Causses*. — LACAVE : *Déjeuner*. — Départ pour le PUY D'ISSOLUD [*Uxellodunum* (?)] — Retour, par TRAIN SPÉCIAL, de Saint-Denis-près-Martel (6 heures) à Aurillac (7 h. 45). — PRIX : 34 FRANCS.



L'Administrateur-gérant : J. GAMBER.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 9. — SEPTEMBRE 1914.

LA PAIRE DE PIEDS DU DOLMEN DU PETIT-MONT,

à ARZON (Morbihan).

PAR M. LE D^r

Marcel BAUDOUIN (de Paris).

I°. — INTRODUCTION.

DÉFINITION. — Il existe à Arzon (Morbihan), dans la presqu'île de Rhuys, un MÉGALITHE *funéraire*, *sous tumulus*, bien connu désormais, qui porte le nom de DOLMEN DU PETIT MONT.

Sur l'un des *Piliers* de ce Caveau sépulcral, au niveau de sa *face interne*, se voient des SCULPTURES diverses, la plupart sous forme de *lignes ondulées*, plus ou moins serpentantes; mais, au milieu d'elles, et près de l'un des bords verticaux, on distingue une superbe Sculpture, *en relief* au moins en apparence, qui a reçu le nom de PAIRE DE PIEDS DU PETIT MONT (*Fig.* 1).

En effet, elle représente *deux Pieds nus, accouplés* et rapprochés par leurs bords internes, avec des ORTEILS très visibles; ce qui permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'une véritable PAIRE, et non de deux pieds, isolés, distincts, situés l'un près de l'autre, et sans relation directe (*Fig.* 2).

HISTORIQUE. — Je ne referai pas ici l'historique complet de cette Sculpture; je me bornerai à le résumer.

1° Il semble bien que ce soit L. Davy de Cussé (1), qui, le pre-

(1) L. DAVY DE CUSSÉ. — *Recueil des Signes sculptés sur les Monuments mégalithiques du Morbihan.* — Vannes, 1865, 1re livraison.

mier, ait signalé cette découverte pour la première fois en 1869, aucun auteur n'ayant pu la mentionner, évidemment, avant la fouille faite par ce savant et René Galles !

Henri Martin en a parlé, au *Congrès international d'Anthr. et d'Arch. préhistoriques*, de Lisbonne, en 1867 (1), peu de temps après la trouvaille d'ailleurs.

2° Mais c'est M. le Dr de Closmadeuc, qui a le mieux décrit, en 1873 (2), et figuré cette paire de pieds dans son mémoire (Planche n° X) (3), d'après l'estampage de D. de Cussé (*Fig.* 4). — Il a étudié avec soin cette sculpture.

Du Cleuziou en a donné aussi un dessin, d'ailleurs assez inexact, en 1887 (4). — Broca a étudié sur le Moulage du Musée de Vannes (5).

G. et A. de Mortillet (6) en ont publié une autre figure dans le *Musée préhistorique*; mais cette image se différencie assez de notre Décalque (*Fig.* 3).

Mauvais dessin dans un article de Zambaco-Pacha (7).

En 1894, M. Salomon Reinach (8) semble n'admettre qu'avec peine la réalité de cette sculpture : ce qui est, vraiment, assez extraordinaire !

En 1897, G. de Mortillet l'a figurée à nouveau (9).

En 1903, M. B. Reber l'a citée aussi (10).

---

(1) *Congrès int. d'Anthr et Arch. préh.*, 1867, Lisbonne [Voir p. 311].

(2) G. de Closmadeuc. — *Sculptures lapidaires et signes gravés des Dolmens dans le Morbihan.* — *Vannes*, 1873, in-8° [Voir p. 49 et Pl. n° X].

(3) *Matériaux pour l'Hist. de l'Homme*, 1885, p. 453.

(4) Du Cleuziou. — *La création de l'Homme*, etc.. Paris, in-8°, 1887 [Voir p. 569].

(5) Broca. — *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*

(6) G. et A. de Mortillet. — *Musée Préhistorique*. — Paris, Schleicher, 2e édit., 1903, in-12°, Pl. LXV, *fig.* 699.

(7) *Le Mon. még. de l'Armorique*, etc. — *Revue d'Europe*. — Tiré à part [Voir p. 39].

(8) S. Reinach. — *La Sculpture*, etc. — *L'Anthropologie*, Paris, 1894, [Voir p. 21 ; note 1].

(9) G. de Mortillet [*Formation de la nation française*, Paris, 1897, p. 169, 1 *fig.*] dit que les *Bateaux* sont des emblèmes de *migrations*, et les *crosses* des bâtons de voyage ou des insignes de chefs, analogues aux crosses d'évêques. — On sait actuellement que les Bateaux sont des *Symboles solaires*, représentant le Soleil couchant.

(10) B. Reber. — *Les Pierres à Sculpt. préh. du Jura français.* — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris*, janvier 1903. — Tiré à part, 1903 [Voir p. 22].

Depuis, en 1910, M. Luquet (1) a publié à nouveau un dessin, assez inexact encore (2).

1re DESCRIPTION. — Je crois utile de reproduire d'abord ici, *in extenso*, le texte de M. G. de Closmadeuc, vu son intérêt exceptionnel.

« a double figure du Centre (3) est ostensiblement la représentation de deux plantes de pieds, *nus* (4). Ils se détachent par un léger *relief* du *Cadre* (5), en granit, sur lequel ils sont sculptés ; et, il faut bien le dire, le résultat obtenu par l'artiste n'est pas trop grossier, quand on fait la part des difficultés d'une pareille œuvre et des *dégradations* que le temps y a imprimées (6).

Les deux pieds sont *courts*. Ils n'ont guère que 0m24 de longueur. Ils sont trop larges (0m105) pour leur longueur (7). Les pieds sont dissemblables, le pied de *droite* étant sensiblement *plus épais* que celui de *gauche* (8).

On a hasardé d'expliquer cette anomalie, en conjecturant que l'ouvrier avait lui-même *posé* les deux pieds sur la dalle du granit, et esquissé les contours, en se courbant et en se servant de la main droite (9). En admettant cette hypothèse, on peut ajouter qu'à l'état normal le *pied*

---

(1) J.-H. LUQUET. — *Sur la signification des pétroglyphes des mégalithes bretons. — Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, Paris, 1910, p. 352, *fig.* 52.

(2) *Orteils* mal indiqués ; absence des *rigoles* du bas ; etc..

(3) Comme *légende* à la Planche n° X, figurant cette sculpture, M. de Closmadeuc a écrit :

« Notre dessin est exécuté d'après l'*Estampage* de M. de Cussé et le *Moulage* de M. le Dr Mauricet fils, au Musée de Vannes. — M. de Cussé a donné l'*estampage* complet de ce *pilier*. — Nous avons nous-mêmes vérifié sur les lieux l'exactitude de ces reproductions ».

En réalité, ce dessin (*Fig.* 4) est assez inexact, comme le prouve notre propre DÉCALQUE (*Fig.* 3) et notre *description* !

(4) Il est certain qu'il s'agit bien de pieds *sans chaussures*, c'est-à-dire *nus*, quoique souvent, en ces matières, on croit à des « Empreintes » de *Sandales*.

(5) Réflexion un peu inexacte ; le relief n'est qu'APPARENT, et non réel !

(6) *Idée* dont il faut tenir compte, surtout pour les autres sculptures du Pilier.

(7) L'étude des *Indices anatomiques* montre qu'en réalité cela n'est pas très exact.

(8) Oui, les pieds sont *dissemblables* ; mais c'est celui de *gauche*, qui est le plus « fort » en réalité (Cf. nos mensurations).

(9) Hypothèse absolument contredite par ce fait que c'est le pied *gauche* qui est ici le plus *fort*. — En réalité, ce n'est pas ainsi que procédaient les artistes Néolithiques.

droit est généralement plus *trapu* que le pied *gauche* (1) et qu'ici l'artiste n'a fait que se conformer à la notion anatomique.

Quoiqu'il en soit, il faut reconnaitre que l'image n'a pas assez de longueur pour se rapporter à des *pieds calqués* d'homme adulte, par comparaison avec les pieds des races modernes (2), à moins qu'il ne s'agisse d'un pied de *femme* ; à moins encore qu'on ne tienne compte de la LÉGENDE..., qui pose en fait que les êtres qui ont construit les Dolmens avaient la taille des Pygmées (3) et la force d'Hercule !

Avouons toutefois que l'examen ostéologique que nous avons fait de quelques pièces de squelette, recueillis sous nos dolmens, ne parait pas confirmer les données fournies ainsi par la Tradition populaire !

La sensation qu'on éprouve, en contemplant sur place cette pierre sculptée, est indéfinissable. Voilà une empreinte des pas humains, qui se détache du granite avec leur caractère indéniable et ayant pour encadrement une foule de lignes sinueuses, qui ne rappellent absolument rien à la pensée. L'unique remarque que nous voulons faire, c'est que de toutes les figures gravées sur nos monuments mégalithiques du Morbihan, celle du Petit Mont est la seule qui échappe à la règle commune que nous avons vue suivie partout : à savoir que les images variées, *gravées* en creux et en relief, des dolmens armoricains, ne sont la répresentation sensible d'aucun être ni d'aucun objet de la nature animée (4). »

ETUDE PERSONNELLE. — En ce qui me concerne, j'ai cherché à me faire une opinion personnelle sur cette très importante œuvre d'art, en me renseignant auprès de collègues bretons des plus compétents (M. le Dr G. de Closmadeuc, M. Ducourtioux, et surtout M. Le Rouzic), *mieux* placés que quiconque pour me documenter. Puis je me suis procuré un *Moulage* de la Sculpture, grâce auquel j'ai pu étudier à fond, au Laboratoire, la technique et l'anatomie artistique desdits Pieds.

1° M. le Dr G. de Closmadeuc m'a permis de retrouver le moulage d'origine. — M. Ducourtioux m'a procuré une *épreuve photographique* de la sculpture, que je reproduis ici (*Fig.* 2) (5). Enfin, M. Le Rouzic a eu l'extrême bonté de me donner une

---

(1) Idée très juste, mais contredite par l'inexacte observation faite ci-dessus.

(2) Donc il n'y a pas eu *Calque* : ce que je disais plus haut !

(3) Légende des *Nains* des Dolmens, qui est relativement récente et a une toute autre signification.

(4) M. DE CLOSMADEUC ne connaissait pas sans doute, alors, les autres *Sculptures pédiformes* de Bretagne, et le *Cheval* de la « Table des Marchands ».

(5) Elle a été faite d'après le document du Musée de Vannes.

photographie du Pilier N° V, qui présente la *Paire de Pieds*, où elle apparaît nettement, ainsi qu'une copie de son rapport, récent (1), sur les fouilles d'Octobre 1905, exécutées par lui pour M. d'Ault du Mesnil, représentant du Ministère (*Fig.* 1).

Je le remercie très vivement du dévouement à la Science qu'a montré en cette occasion le vigilant gardien du Musée Miln, à Carnac.

2° Le Musée de la *Société polymathique du Morbihan*, à Vannes, renferme un moulage, offert par M. le Dr Mauricet. C'est ce moulage qu'avait vu Broca. — Il y a un autre moulage au Musée Miln, à Carnac. — Il y a, en outre, paraît-il, un troizième Moulage au Musée de Saint-Germain.

Mais j'ai pu, grâce à M. le Pr Verneau, obtenir, à mes frais, un surmoulage du Moulage, qui est au Musée du Trocadéro, à Paris.

C'est sur cette épreuve que mon étude est basée et que j'ai pris le *Décalque* que je reproduis ici (*Fig.* 3). J'ajoute que le Moulage du Trocadéro (2), qui a été exécuté par les services du Ministère des Beaux-Arts, correspond non seulement aux *Pieds*, mais à la presque totalité de la face interne du Pilier N° V, qui le porte. — Pourtant, j'ai dû ici négliger l'étude des sculptures voisines, pour ne pas trop allonger cette note.

Etude du Support [*Pilier n° V*]. — Le Pilier, qui présente la paire de pieds, est un élément architectonique de *fond* du Dolmen à Couloir du Petit Mont. C'est la pierre de fond *Nord* : celle opposée exactement à l'Entrée [n° V de Le Rouzic] (3). Elle mesure 1m50 de hauteur environ et a une largeur de 1m25, d'après la photographie de M. Le Rouzic (4).

Cette *situation du pilier* est à noter, en raison de la direction

(1) Le Rouzic. — *Dolmen à galérie du Petit-Mont.* — *Bull. Soc. Polym. du Morbihan*, Vannes, 1912. — Tiré à part, 1913, in-8°.

(2) Les creux, — c'est-à-dire les *contre-empreintes* d'origine, — appartiennent au *Musée de Sculpture comparée.* — Il n'y a qu'un Moulage au *Musée d'Ethnographie.* — C'est celui que j'ai pu utiliser.

On ne saurait croire quelles démarches j'ai dû faire pour arriver au but! Il faut, en France, avoir le feu sacré pour faire de la Science...

(3) Le Rouzic. — *Loc. cit.*, 1892 [*Fig.*; p. 4].

(4) Echelle donnée par les *Pieds*, dont le Moulage m'a fourni les dimensions exactes.

de l'*Entrée* du Monument, qui, pour moi, est orienté au Lever du Soleil au *Solstice d'Eté*. D'autres piliers, à symboles solaires, par exemple le n° VI (Paroi Nord), regardent le Sud (Soleil à Midi).



Fig. 1. — Le PILIER DE FOND (Côté Nord) (N° V) (1) du DOLMEN à GALERIE du Petit-Mont (Commune d'Arzon, Morbihan). — Phot. L. LE ROUZIC (Carnac). — *Echelle : 1/20* environ. — *Face interne* du Pilier du Monument [N° V], situé exactement au Soleil Couchant du Solstice d'Hiver [EP. NÉOLITHIQUE]. — Cette face interne est couverte de *Gravures en Creux* et la PAIRE DE PIEDS apparait en bas et à droite [TYPE DES SCULPTURES-GRAVURES PÉDIFORMES sur PILIERS DE MÉGALITHE FUNÉRAIRE NÉOLITHIQUE].

La Sculpture se trouve sur la *face interne*, au milieu de nombreux *traits*, formant des *lignes ondulées* et sinueuses, sur le côté du pilier à environ 0^m12 de son bord, et à 0^m85 de son extrémité supérieure et 0^m45 de sa base. On distingue autour des signes en forme de *bateaux* (?) (*Fig.* 4), et même des *crosses* (?).

Elle était donc très apparente dans l'intérieur du Monument, alors qu'il était vide, dès qu'on pénétrait dans le Caveau sépulcral, encore inoccupé.

TECHNIQUE DE LA SCULPTURE. — Dans ce fait, il ne s'agit pas, en réalité, d'une véritable *Sculpture en relief*, c'est-à-dire en *saillie* ou *ronde bosse*. Ce qui constitue la figure, c'est simplement la surface correspondante de la face interne du Pilier qui la supporte, bien *isolée* du reste du bloc par une GRAVURE EN

(1) C'est le PILIER DE FOND, opposé à l'Entrée, c'est-à-dire le Pilier *principal* du Mégalithe : celui qui fut le PREMIER *placé* ici [CULTE DU SOLEIL, au SOLSTICE D'ÉTÉ] !

Creux (1), en forme d'Encadrement d'aspect carré, d'ailleurs assez irrégulier, comme on le verra.

C'est là un caractère très spécial, qui rattache indiscutablement cette œuvre d'art, d'une part, aux classiques *Sculptures* pédiformes *en creux*, et, d'autre part, aux non moins classiques *Gravures* de *Plantes de Pieds*, tandis qu'il la distingue très nettement des Sculptures de Paires de Pieds des Statues-Menhirs (2) (*Fig.* 6), qui apparaissent toujours comme en *ronde bosse*, c'est-à-dire constitués par une substance, *semblant surajoutée* à la surface qui les présente, en réalité obtenue par un travail de *piquage* bien plus *considérable*, sinon tout différent, et du moins *étendue* à *toute la surface du support* (3).

Cela seul suffit pour me faire rattacher la sculpture du Petit Mont à l'*Art* Néolithique, qui n'a pu guère utiliser que ce mode de Sculpture. J'espère, d'ailleurs, prouver, par cette étude de technologie, que je ne m'avance pas à l'aventure, en formulant d'avance cette hypothèse.

Le travail a consisté à attaquer (*tailler*) la pierre au ciseau ou à l'*user* par le *frottement* simple d'un outil en matière très dure.

L'artiste n'a eu qu'à creuser, d'abord une large *Rainure* peu profonde, entourant l'ensemble des pieds, et les espaces *interdigitaux*; puis à *polir* le tout, à l'aide sans doute de ces petits Galets lissoirs, en quartz, si communs dans les Deux-Sèvres, aux environs de Chatillon-sur-Sèvre.

Il s'agit donc, en réalité, d'une *Gravure en Creux*, plutôt que d'une « Sculpture en relief. » — Et le procédé est, en somme, tout à fait à rapprocher de celui qui a donné les les célèbres Gravures de Plantes de Pieds de Suède et de Norvège.

---

(1) C'est exactement par le même procédé qu'ont été obtenues les *Haches gravées*, trouvées sur des *blocs de calage* du Dolmen du Grah'-Niol, à Arzon [F. Gaillard. *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1895, 7 nov.; voir p. 677-678], dont les photographies ont été reproduites par moi tout récemment [M. Baudouin. *A. F. S. A.*, Tunis, 1913].

(2) Cf. *Statue Menhir de Saint-Cernin* (Avignon), par exemple.

(3) En rapprocher les *Menhirs à Bosses* de Bretagne et de Sardaigne, etc.

II°. — ETUDE DE LA SCULPTURE. — ENSEMBLE.

1° LA PAIRE. — La paire de pieds représente bien le DROIT et le GAUCHE d'un *même Sujet* (*Fig.* 2).

A. INVERSION. — Il est certain qu'on a la *vue* de *Plantes* d'une *Paire de pieds*. Dans ces conditions, la figure est forcément INVERSÉE. Le pied de *droite* est le pied GAUCHE; et celui de *gauche*, le pied DROIT.

D'ailleurs, comme chez l'homme normal, c'est-à-dire droitier, le pied *droit* est « plus fort », c'est-à-dire plus grand que le gauche, la mensuration des pieds nous fournira tout à l'heure une nouvelle preuve, d'un autre ordre, de cette Inversion!



Fig. 2. — LA PAIRE DE PIEDS à *Orteils* d'un Pilier du PETIT MONT [Dolmen à galerie: Arzon, Morbihan] — *Echelle* : 1/6 Grand. — [Ph. DUCOURTIOUX, exécutée sur le MOULAGE du Musée de Vannes (1), dû à M. le Dr Mauricet].
On voit très bien que les Plantes n'ont pas l'air d'être *parallèles*, mais sont inclinées en dedans, du côté des orteils, très nets ici.

B. CARACTÈRES GÉNÉRAUX. — a) *Orteils*. — 1° On distingue très nettement, à chaque pied, les CINQ ORTEILS, d'autant plus que la sculpture apparaît comme en relief, et qu'ils sont tous séparés par des *traits*, assez marqués, quoique assez peu profonds, qui n'atteignent pas la profondeur des *creux* enveloppant l'ensemble (*Fig.* 3).

---

(1) Procédé de la Gravure en creux, au trait très large, isolant les plantes, comme un *ilot*, dans une dépression de la pierre.

2° Les *cinq Orteils* étant très distincts, leur position indique manifestement une *paire* de pieds.

b) *Talons.* — Les *talons* n'ont rien de spécial : ils sont bien arrondis, comme dans nombre d'autres sculptures pédiformes, mais un peu différents l'un de l'autre.

Il est indiscutable que les deux pieds sont placés sur une *même ligne transversale*, presque horizontale, par rapport au bord inférieur du pilier qui les porte, et même de l'encadrement de la sculpture.

Les talons sont, en effet, à peu près au même niveau, l'un ne dépassant pas l'autre vers le bas.

Il semble, par suite, que le modèle suivi par l'artiste devait être supposé vu couché et avoir les talons *appuyés* sur un support : la terre ou une surface plate quelconque.

Cette constatation est certainement en faveur de l'opinion classique qui veut que ce soient des *Plantes de Pieds*, et non des *faces dorsales*, qui soient représentées ainsi.

c) *Plantes.* — Les *Plantes* sont conformes au type général, car elles vont en s'élargissant du talon aux orteils. Mais la CONCAVITÉ du *bord interne* et la CONVEXITÉ du *bord externe*, habituelles, manquent totalement ici.

Ce qui prouve bien que l'artiste n'a copié à ce moment, — au moins dans son imagination ! — qu'un modèle vivant, et non pas une véritable *Empreinte*, faite sur un sol mou durci.

D'ailleurs l'étude du *grand axe* des pieds va le prouver aussi, d'une autre façon.

En effet, si, à première vue, les *axes* des deux pieds paraissent parallèles ou à peu près, à un examen attentif on constate qu'en réalité il n'en est rien ; et on ne doit même pas les considérer comme tels, en raison de ce qui suit.

Si, sur le décalque de la sculpture, on prolonge en haut les bords internes des pieds, on constate que ces lignes ne peuvent pas être prolongées, à l'infini, sans se rencontrer ; bien au contraire, elles se rejoignent assez vite : à exactement 0m10 des sommets des gros orteils ; et l'angle qu'elles forment est de 12° environ. D'ailleurs, entre les sommets des gros orteils, il n'y a que 0m030, tandis qu'entre les deux bases des talons on a 0m080 au maximum. Le triangle isocèle ainsi obtenu a donc 0m080 de base, sa hauteur étant de 0m34.

Il résulte de cette constatation, très importante au point de vue

théorique, que les orteils des pieds sont nettement *penchés en dedans*. Par conséquent, l'artiste reproduisait donc bien un *modèle* mort, puisque, quand un homme vivant est couché, les pointes des pieds ne se rapprochent pas d'ordinaire de cette façon (1). D'habitude un malade, au lit, a les pointes des pieds en dehors, en effet.

Cette disposition des *Plantes* permet donc de résoudre une question que je me suis posée jadis. Les Néolithiques représentaient-ils directement des *vues de Plantes* de pieds ? Ou bien ne sculptaient-ils que des reproductions d'*Empreintes, durcies* ou non, sur la vase des rivages ou le sable des plages ? — Il est certain, désormais, qu'ils travaillaient, non pas d'après des *Empreintes matérielles* sur terrain mou, mais d'après le modèle académique, ou tout au moins le *souvenir visuel* d'un tel modèle.

En effet, pour obtenir un résultat comme celui du Petit-Mont, il faut comme modèle un homme supposé *couché*. Un homme, en station *verticale* habituelle, a bien parfois des talons *rapprochés*, mais non pas les Orteils (à moins d'être un infirme) !

III°. — Etude de chaque Pied.

I°. Pied droit. — Nous désignons, sous ce nom le pied, qui est à droite de la *Fig.* 3.

A. Dimensions. — Les dimensions varient suivant la façon de les prendre.

a) Elles sont les suivantes, au niveau du *creux* le plus *profond* de la sculpture et ce sont là les mesures *maximum*.

1° Longueur maximum : 0m240.

2° Largeur { *Talon* (minimum) : 0m070. *Centre* (moyenne) : 0m090. *Racine des Orteils* (maximum) : 0m098.

b) Mais, en réalité, comme le Pied est en *relief* et qu'il a été obtenu par une Gravure, du type néolithique, en forme de V par conséquent, les parois de ce relief ne sont pas *à pic*, mais *inclinées* de la surface vers la profondeur et du centre vers les limites extérieures de la sculpture.

(1) J'ai constaté souvent le fait dans les Amphithéâtres d'Anatomie des Hôpitaux ou des Ecoles de médecine.

Il en résulte que, de chaque côté, il y a presque 0m010 de différence ! — Dans ces conditions, en mesurant à la surface même du Pied, on a les dimensions suivantes miuimnm.

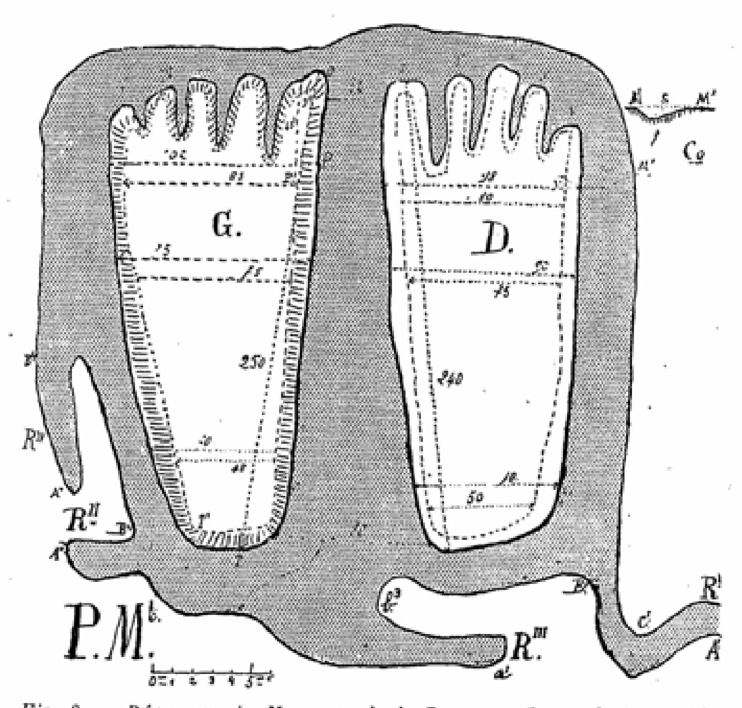


Fig. 3. — Décalque du Moulage de la Paire de Pieds du Petit Mont (Morbihan). — Moulage de la Collection Marcel Baudouin [P. M[1]].
Echelle : 1/4 Grandeur. — *Légende* : D, Côté *droit* ; — G, Côté *gauche* ; — R_I, R^{II}, R_{III}, R^{IV}, Rigoles ; — P., Plante (limite) ; — T, Talon (limite) ; — Co, coupe au niveau de M-M^1 ; — A^1, B^1, B^{II}, A^{II}, A^{III}, B^{III}, extrémités des Rigoles ; — S, Surface de la pierre ; — M, M^1, bord de la Gravure. — P^1, T^1, Saillies de la plante et du talon ; — a^3 b^3, Rigole correspondant au centre de la *Paire de Pieds*.

Longueur (maximum) : 0m230 (5 millimètres de différence au talon et aux orteils).

Largeur :
- *Talon* : 0m050 (différence : 10 millimètres de chaque côté).
- *Centre* : 0m075 (différence : 7 millimètres de chaque côté).
- *Racine des Orteils* : 0m080 (différence : 9 millimètres de chaque côté).

On voit que cette analyse nous confirme dans l'hypothèse d'un travail à l'aide d'outils en *pierre*, car, avec le métal, l'*à pic* était aussi facile à obtenir que le plan incliné (1).

La *Distance talon-racine des orteils* minimum (*gros orteil* forcément) est ici de 0,190.

B. INDICES. — Pour le calcul des *Indices*, ces différences n'ont pas grande importance, puisqu'il ne s'agit ici que de *Rapports* et que l'*inclinaison* représente presque une *constante* obligatoire.

Nous calculerons donc les Indices d'après les dimensions maximum.

I. *Soléo-podalique* : 98×100 : 240 (2) = 40,33.
I. *Talo-podalique* : 70×100 : 240 = 29,16.
I. *Talo-soléen* : 70 (3)×100 : 98 (4) = 71,42.

C. ORTEILS. — Les *dimensions*, correspondant aux *creux* (les autres n'ont pas d'intérêt), sont les suivantes :

		Longueur	*Largeur*
Gros Orteil	n° I............	42	24
Orteil	n° II...........	39	14
—	n° III..........	35	14
—	n° IV	33	13
—	n° V......	17	15

D. CÔTÉ. — Comme il y a *Inversion*, ce pied est, bien entendu, le PIED GAUCHE, en réalité.

2° PIED GAUCHE. — A simple vue, il paraît le plus *grand*.

A. DIMENSIONS. — Le tableau suivant résume les dimensions de ce pied, en tenant compte des remarques formulées plus haut.

		Maximum [*Creux*]	*Minimum* [*Surface*]
LONGUEUR (maximum)...		0,250	0,230.
LARGEUR	*Talon*............	0,070	0,045.
	Centre............	0,095	0,075.
	Racine des Orteils.	0,102	0,085.

(1) Bien entendu, on retrouve le même phénomène dans les Sculptures pédiformes en *Creux*, mais c'est en sens inverse : les dimensions minimum correspondent alors au *fond*, et non à la surface.
(2) 0,24 = 4 × 0,06 (Commune Mesure *néolithique*).
(3) 0,70 = 10 × 0,06 + 10mm (Commune Mesure).
(4) 0,98 = 16 × 0,06 + 20mm.

La *Distance talo-racine des orteils* (gros orteil) est de 0^{m}195.

Il est facile de voir que ce pied est *plus grand* que le précédent, puisque 0^{m}250 > 0^{m}240; 0^{m}120 > 0^{m}98; 0^{m}095 > 0^{m}90.

Au point de vue longueur, il y a 0^{m}250—0^{m}240 = 0^{m}010 de différence; et, en largeur, une moyenne de 0^{m}005. Cela correspond à peu près à ce qui s'observe chez l'homme normal, où l'un des pieds est presque toujours plus grand que l'autre.

Cette constatation est donc une preuve, évidente, de l'INVERSION de la Sculpture, puisque, chez l'Homme adulte *normal* (1), c'est le Pied *droit* qui est le plus *fort*! — Ce pied est donc, en réalité, un PIED DROIT, et non un gauche.

B. INDICES. — Les Indices de ce pied, calculés comme pour le précédent, donnent :

I. *Soléo-podalique* : 102×100 : 250 = 40,80.
I. *Talo-podalique* : 70×100 : 250 = 28,».
I. *Talo-soléen* : 70×100 : 102 = 68,62.

Si nous rapprochons les indices de ce pied de ceux du précédent, nous avons les chiffres suivants [sans *correction* de l'*inversion*] :

Pied gauche : 40,80; — 28, »; — 68,62.
Pied droit : 40,33; — 29,16; — 71,42.

Les différences, comme on le voit, sont peu marquées, surtout pour l'Indice *soléo-podalique* le plus important (40,80 pour 40,33). — Ces deux gravures cadrent donc assez bien.

C. ORTEILS. — Les *dimensions* des orteils sont les suivantes (nous ne donnons ici que les maximums, fournis par les creux).

		Longueur.	*Largeur.*
Gros Orteil	n° I.............	45	22
Orteil	n° II............	40	20
—	n° III	30	15
—	n° IV............	20	13
—	n° V	10	15

Par comparaison avec l'autre pied, il n'y a rien à dire pour les largeurs; mais il est évident que certaines longueurs sont

(1) Sauf dans les cas de *Gaucherie*, puisque c'est la *Droiterie* qui est la cause de ce phénomène.

un peu plus considérables ici : 0m045 > 0m042 ; 0m040 > 0m039. Cela n'a d'ailleurs pas d'intérêt.

La longueur du gros orteil n° (I) est ici de 0m045. Par rapport à la longueur totale du pied correspondant (0m250), il n'est pas tout à fait normal, puisqu'on a 0m045 pour 0m250. En effet, le 1/7 (ce qui est le *Rapport anatomique* normal) de 0m250 n'est que de 0m035, et non de 0m045. — Les Orteils sont donc *un peu longs*.

IV°. — Généralités.

1° Comparaison des deux Pieds. — Je rapproche, dans le tableau ci-dessous, les caractéristiques des deux Pieds.

1° Dimensions.

		I. — P. Droit.	II. — P. Gauche.
Longueur (max.)	....	0m240	0m250
Largeur (Max.).	*Talon*	0m070	0m070
	Centre	0m090	0m095
	Racine des Orteils.	0m098	0m102

Comme on le voit, c'est bien le Pied gauche, qui apparaît comme le plus *grand* !

2° Indices anatomiques.

I. *Soléo-podalique* : 40,33 ; 40,80 [*Normal*] (1).
I. *Talo-podalique* : 29,16 ; 28, » [un peu fort] (2).
I. *Talo-soléen* : 71,42 ; 68,62 [trop faible] (3).

C'est ici le Pied *droit* qui apparaît comme le plus *régulier*, c'est-à-dire offrant des écarts moins grands avec les Indices normaux d'un sujet du sexe masculin.

2° Encadrement de la Plante. — La paire de pieds, dans son ensemble, émerge, puisqu'elle apparaît en *relief*, de la *plage de Sculpture* en creux, qui l'entoure (*Fig.* 3).

Celle-ci a une forme à peu près *carrée*, ayant 0m020 de hauteur, 0m030 de largeur en haut, et 0m024 de largeur en bas (4). La

---

(1) Normale : 40, » [Sexe Masculin].
(2) Normale : 27,33 [Sexe Masculin].
(3) Normale : 73,33 [Sexe Masculin].
(4) On voit apparaître là la *Commune Mesure intercupulaire* (0,06 = un pouce). — En effet : 0,30 = 0,06 × 5 ; et 0,24 = 0,06 × 4. — Cela montre bien que nous sommes toujours à l'Époque Néolithique !

paire est donc entourée, sur tout son pourtour, d'une sorte de *Fosse* ou de *Creux*, obtenue par une véritable *Gravure au Burin-Ciseau*, profonde de 0m003 en moyenne. Cela prouve bien que le relief en question de la plante n'est dû, en somme, qu'à un *creusage périphérique*, en forme de *circonvallation carrée*.

Comme je l'ai dit déjà, en réalité la plante de pied n'est donc pas en vrai relief, en *ronde-bosse* type ; il n'y a relief qu'en raison des creux constituant l'encadrement (*Fig*. 3).

La figure est ainsi au niveau même de la *face interne* du pilier et ne fait pas saillie au-dessus de celle-ci. C'est là un point de technique très intéressant, qu'on n'avait pas souligné suffisamment jusqu'à présent, à ce que je crois.

3° Annexes. — Amorces de Rigoles. — De plus, l'encadrement en creux de cette plante présente, à sa base, d'abord du côté *droit*, l'amorce d'une petite *Rigole courbe* et en forme d'S (*Fig*. 4; R^{1}).

En outre, une autre amorce de rigole se voit au-dessous de l'espace inter-talonnier; et on remarquera que cette rigole (*Fig*. 3; R^{III}, A^{3} B^{3}) arrive aussi de *droite*, comme la précédente.

Enfin, au coin gauche, existe une troisième *amorce de rigole* (*Fig*. 3; R^{II}), moins nette.

Pour d'autres empreintes pédiformes, j'ai appelé ces Rigoles, ou cavités annexes, des *traces de pas* ou des *vestiges d'arrivée des pieds*, au point où ils sont sculptés. Ce n'est là, évidemment qu'une manière de parler; et qu'un procédé conventionnel, pour indiquer des sculptures d'ordinaire non citées, et qui pourtant ont une réelle importance, car on les rencontre très souvent.

On remarquera qu'on ne les trouve ici qu'au niveau des talons, des deux côtés et au centre, et non pas sur le haut des *côtés*.

Les deux rigoles extrêmes se rapportent aux deux pieds et celle du centre à l'espace interpodalique, évidemment.

En tout cas, c'est certainement là un *Travail humain*, ayant une signification quelconque, qui reste à découvrir.

4° Autre Gravure pédiforme du Pilier n° V. — Sur le dessin publié par M. G. de Closmadeuc (1873) et sur celui du *Musée préhistorique*, il semble bien qu'au-dessus de la paire de pieds (*Fig*. 4), à environ 0m30 et un peu à droite, il y ait une véritable *Gravure*, représentant une Empreinte en forme de

SANDALE, du type Nordique, d'un *Pied gauche*! Ce pied, par suite, n'aurait *pas d'Orteils*! Mais, comme nous ne possédons pas le *Moulage* de cette « Gravure pédiforme » supposée, nous

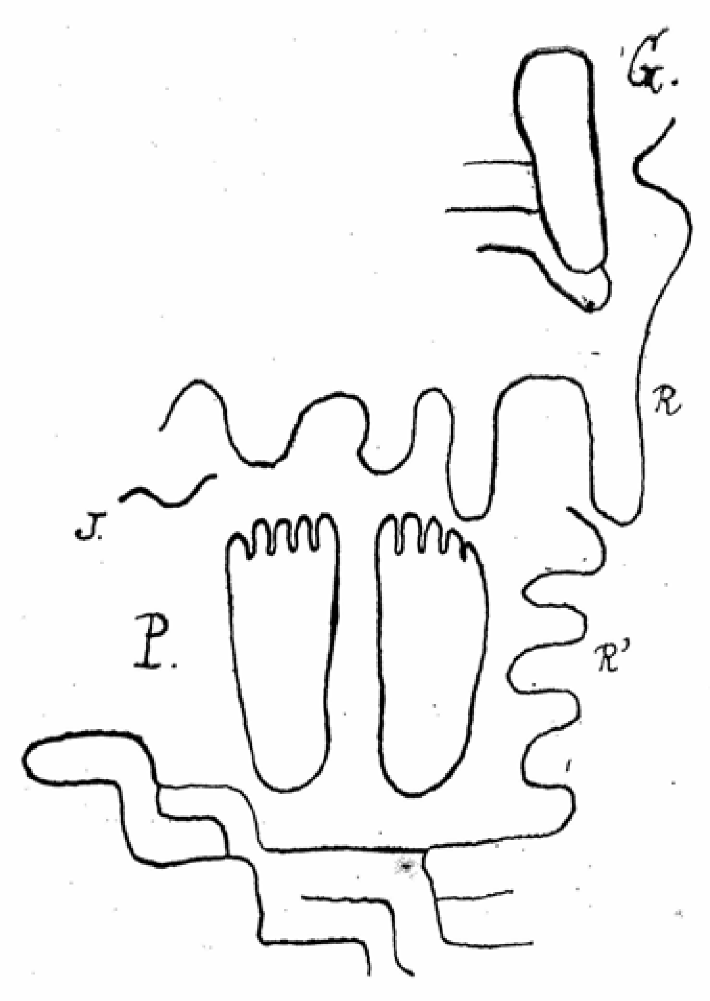


Fig. 4. — LA PAIRE DE PIEDS du PETIT MONT. — Reproduction de la Planche du Mémoire de M. le Dr de Closmadeuc (1873). — *Echelle* : 1/7 Grandeur environ. — *Légende* : P, PAIRE DE PIEDS ; — R, R', Rigoles voisines ; — J, Signe *jugiforme* ou *Bateau*. — G., *Pied* probable.

ne voulons pas nous prononcer aujourd'hui sur sa nature véritable...

Bornons-nous à remarquer qu'elle *mesure* (1), approximativement :

LONGUEUR (maximum)		0m230
LARGEUR	*Plante*	0m070
	Talon	0m030

En calculant les Indices directement sur les dimensions réelles de la figure de M. de Closmadeuc (0m029, 0m010, 0m007), on obtient :

Indice soléo-podalique : 10×100 : 29 = 34,48.
Indice talo-podalique : 7×100 : 29 = 24,13.
Indice talo-soléen : 7×100 : 10 = 70,00.

Ces indices sont beaucoup *trop faibles* (34,48, au lieu de 40,00 ; 24,13, au lieu de 27,33 ; etc.) pour nous permettre d'être absolument affirmatif, en ce qui concerne la réalité de cette *Gravure pédiforme*. Mais, cependant, elle est assez probable, vu la légère concavité du bord *interne* et la *convexité* très nette de la plante *en dehors* (2).

5° COMPARAISONS. — 1° *Sculptures semblables*. — *a*) La Sculpture, qui, comme *forme*, se rapproche le plus de celle du Petit Mont, est le Pied de la célèbre station de la Vallée de *Fontanalba* (Ligurie), dite du Lac des Merveilles. Ce Pied présente également les *Cinq orteils*, bien nets, et aussi bien isolés qu'ici. Mais il n'y a là *qu'un seul Pied*, et non une *Paire* ; et, d'autre part, il s'agit, je crois (je n'ai pas pu le vérifier), d'une sculpture *en creux* [et non pas en *relief*, du type d'Arzon (M.)], d'après du moins le Décalque qu'a bien voulu m'adresser M. E. Bicknell (*Fig.* 5). Mais, n'ayant pas vu, de mes yeux, de MOULAGE du Pied du Val Fontanalba, je ne peux pas insister davantage sur cette comparaison.

Les dimensions de ce pied, qui est un pied *gauche* (et, après correction de l'inversion, un *droit*), comparées avec celles du pied correspondant du Petit Mont, fournissent les chiffres suivants :

a) *Pied du Petit Mont* (G.) = 0m250 ; — 0m102 ; — 0m070.
b) *Pied de la Fontanalba* (G.) = 0m285 ; — 0m105 ; — 0m063.

---

(1) D'après le dessin de M. G. de Closmadeuc.
(2) Sur la Photographie de M. Le Rouzic (*Fig.* 1), on ne distingue pas bien nettement cette Gravure, qui reste à étudier plus complètement.

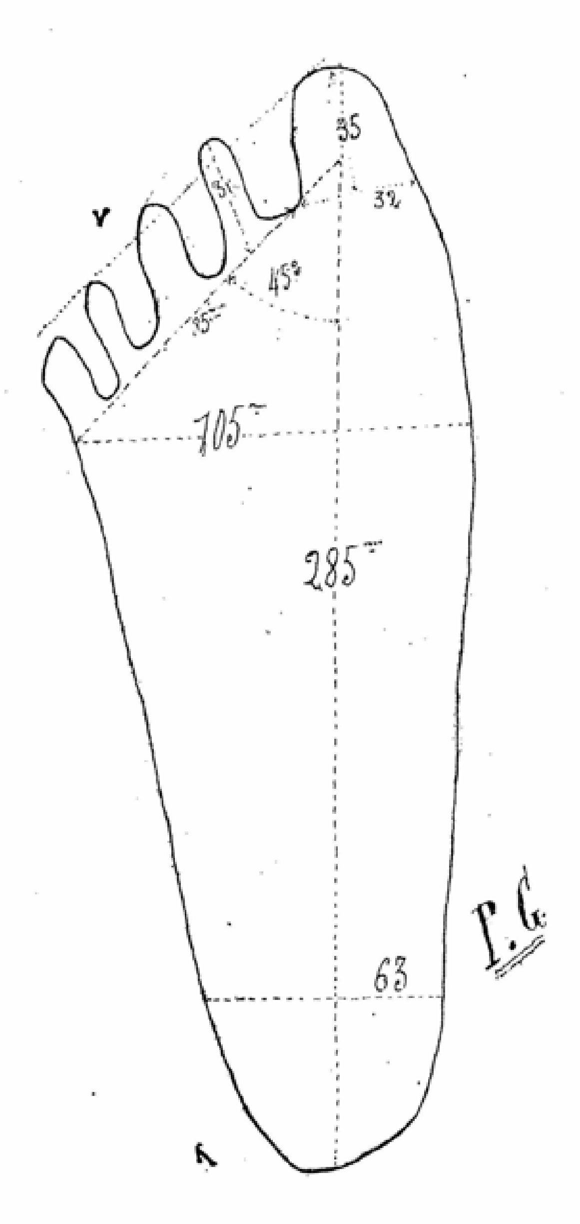


Fig. 5. — *Le* PIED *de la Vallée de Fontanalba* (Ligurie) [Décalque E. Bicknell]. — *Echelle* : 1/2 Grandeur. — *Légende* : P-G, Pied gauche. — V, Ligne des orteils. — 1, Talon.

On voit par là que celui du Sud de la France est un peu plus *long*, mais moins large. — Aussi ses *Indices* sont : 36,84 ; 24,10 et 60,00 (au lieu de 40,80 ; 28,00 ; 68,62), c'est-à-dire bien *plus inexacts* encore que ceux du *Petit Mont* (1) !

b) Une autre sculpture pédiforme, qui paraît ressembler aussi beaucoup à celle du Petit Mont, est celle de *Sans-Luis* (Bolivie), figurée par Louis Levistre (2) ; mais elle ne comprend aussi qu'un *seul pied*, et toujours le pied *gauche* (*droit*. par suite de l'invasion) ! — On y voit aussi *cinq orteils*, très-nets ; et, à côté, on distingue, paraît-il, un *Serpent* et un décor en *Dents de Loup*, du type néolithique (3).

D'ailleurs L. Levistre a pris soin lui-même de rapprocher cette sculpture de Bolivie de celle de Bretagne, en disant : « Je crois intéressant de reproduire [à côté] le dessin du Dolmen du Petit-Mont, qui offre la plus singulière analogie avec la Gravure de la pierre bolivienne. C'est à l'obligeance de M. Vicherat, instituteur à Locmariaker, que je dois la communication de ce dessin (4). » — La ressemblance est, en effet, plus frappante encore que pour le Pied de Ligurie !

(A suivre).

---

(1) Marcel Baudouin. — *Les Sculptures et Gravures de Pieds humains sur Rochers*. — Congrès AFAS, Tunis, 1913. — Paris, 1914, in-8°, 80 *fig.*, 127 p. [Voir p. 36 et 40]. — Dans ce travail, Le *Petit Mont* est, bien entendu, cité et *figuré* (Figure 8).

(2) Louis Levistre. — *Les Monuments de pierre brute de la région du Montoncel* (*Allier*) *et les Pierres Jômathres* (*Creuse*). — *Rev. Scient. du Bourb. et du Centre de la France*, Moulins, 1901-1902. — Moulins, 1902, in-8°, E. Auclaire, 187 p., 43 *Fig*. [Voir p. 73-75, *Fig*. 9 et 10].

(3) Malheureusement, nous manquons totalement de détails sur cette belle œuvre d'art, fort intéressante.

(4) En réalité, le dessin publié ici ne doit être qu'une reproduction de celui de M. le Dr de Closmadeuc (Voir notre *Fig*. 4).

Le Hochet Préhistorique de Ruscino.

PAR

Henry ARAGON (Perpignan, P.-O.),

Membre de la Société française d'Archéologie et de la *Société préhistorique française*, Conservateur du *Musée Archéologique* de Perpignan.

Le fameux « Hochet » Arverne a provoqué, dans le monde scientifique, de précieuses réflexions et la reproduction photographique d'un tel objet, trouvé dans les fouilles de Ruscino, prouvera que le Cantal n'est pas le seul pays où l'on a utilisé ou fabriqué ce hochet gallo-romain. J'en fais paraître aujourd'hui la photographie (*Fig.* 1), pour éclairer le lecteur sur la destination problématique de cette pièce originale. Si l'on compare ce tesson à celui que nous avons signalé dans la précédente notice, et qui fut découvert à Sommes-Vesle, dans une Marne, on peut affirmer, avec M. Pagès-Allary, le distingué préhistorien, que cet objet est le « hochet gallo-romain arverne des premiers siècles de notre ère et d'origine gauloise ». Les unes et les autres ont la même destination et ont été inventés pour calmer les rages des dents d'un enfant ou pour le distraire.

La découverte de cet objet dans les fouilles de Ruscino est pour la préhistoire d'une grande importance et d'une réelle utilité, pour bien affirmer l'origine et la destination de ce fragment en terre cuite.

On avait, en effet, vainement cherché des traces de ce jouet, soit dans la littérature, soit dans les grands Musées (Saint-Germain, Carnavalet, Louvre, etc.), soit dans des collections privées; et cette heureuse coïncidence d'objets similaires, trouvés en Champagne, en Auvergne, et tout récemment ici, à Ruscino, prouve qu'il s'agit d'un instrument assez usuel. Nous voyons alors M. Pagès-Allary commencer à attirer l'attention sur cette forme bizarre; puis M. H. Gardez en éclaircir l'énigme; et enfin

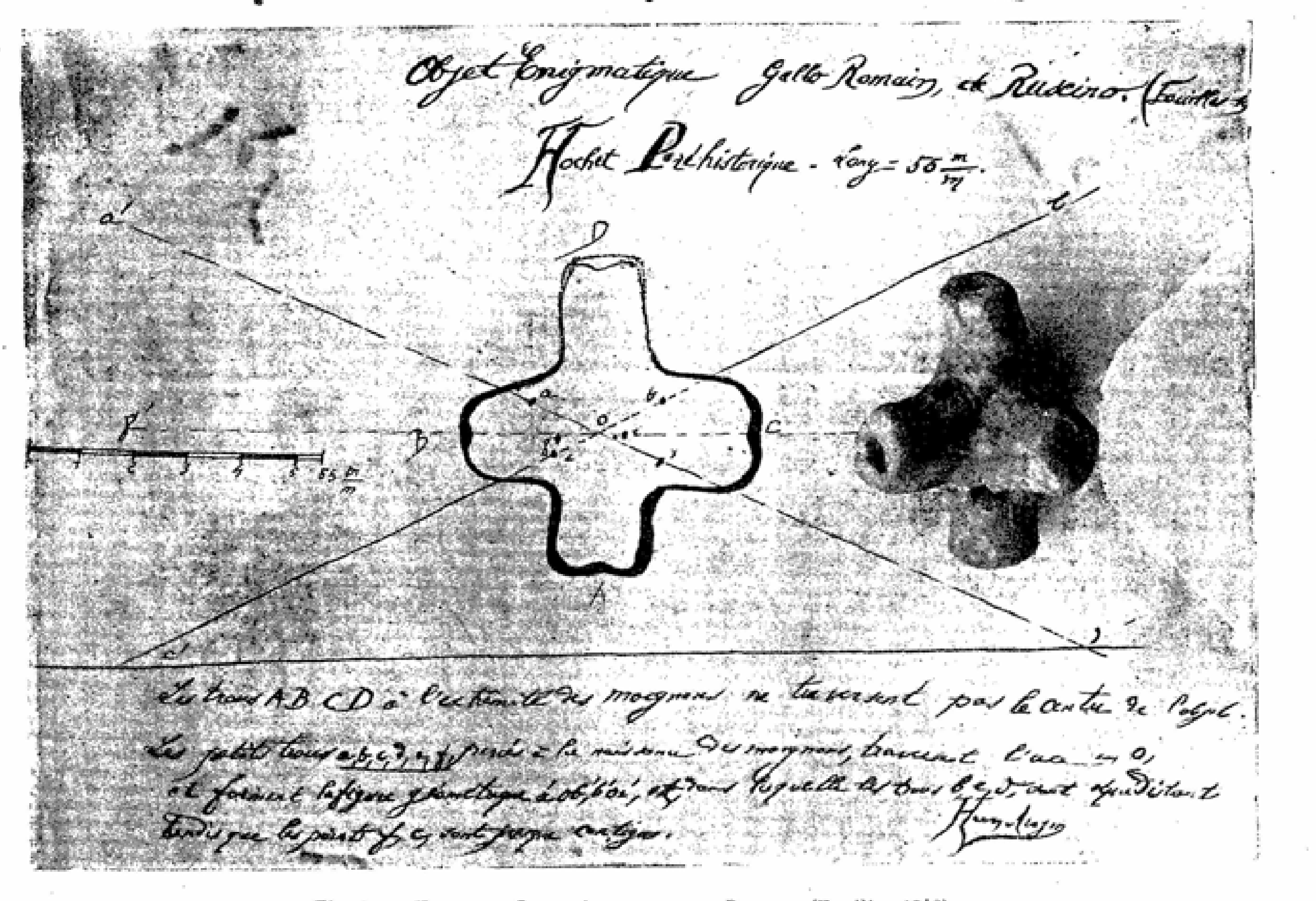


Fig. 1. — Hochet « Gallo-Arverne » de Ruscino (Fouilles 1910).

l'éminent Dr G. Charvilhat (de Clermont-Ferrand) démontrer « ce que l'objet avait dans le ventre » et, par là, confirmer l'âge gallo-romain.

Et ce tout petit objet, qui paraît si futile, si insignifiant, quand on l'a dans les mains, fait naître, de la part de tous ces savants qui cherchent à en découvrir le véritable but, des réflexions, qui vous charment par leur esprit et que je ne peux m'empêcher de citer :

« Ce petit objet en terre cuite, écrit M. Pagès-Allary (dont j'ai reproduit quelques phrases), ce petit objet bizarre en terre cuite, dont j'ai cherché à deviner l'emploi, n'est-il pas un outil des plus précieux pour la préhistoire ? Ne nous démontre-t-il pas une fois de plus que le besoin fait naître l'objet dans son milieu ?... Ne fait-elle pas aussi doser l'amour pour l'enfant, à qui l'on cherche à éviter des pleurs par la distraction, ou déjà à occuper les sens, sinon l'esprit d'observation, quand ce n'est pas l'étourdir par le bruit, ou le calmer par le moyen de guérir un mal par un autre moindre, en lui faisant m ordre, avec ses gencives agacées par la poussée des dents, un morceau dur, insoluble, donc sans saveur ? »

Et cela démontre bien que l'on savait déjà à cette époque que « l'illusion remplace souvent la réalité ! »

On avait émis, à ce sujet, quelques opinions pour bien déterminer l'emploi de cet objet ; je les résume rapidement.

Le Dr Guébhard, pour qualifier ce tesson du mot « hochet », trouvait « l'objet un peu lourd ». M. Denoyelle (de Beauvais), qui n'a jamais pu supposer que ce fût un hochet, à cause du manque de moyens d'attache au cou de l'enfant et à cause de la casse de cet objet fragile dans les mains d'un enfant, n'y voyait qu'un sifflement à roulements ».

Mais les découvertes, faites en Champagne par M. Gardez, prouvaient que les Arvernes et les Remi se sont donc, suivant l'expression même de M. Pagès-Allary, une fois de plus donné la main, pour affirmer, par un lien commun de plus, en céramique, la même coutume d'éducation intime et familiale, la grande affiliation sympathique de ces deux importants berceaux et foyers gaulois.

La trouvaille récente, faite dans les fouilles de Ruscino (*Fig.* 2 et 3), se confirmant donc encore trois fois, dans des pays bien gallo-romains, par trois objets identiques, n'aura, par conséquent,

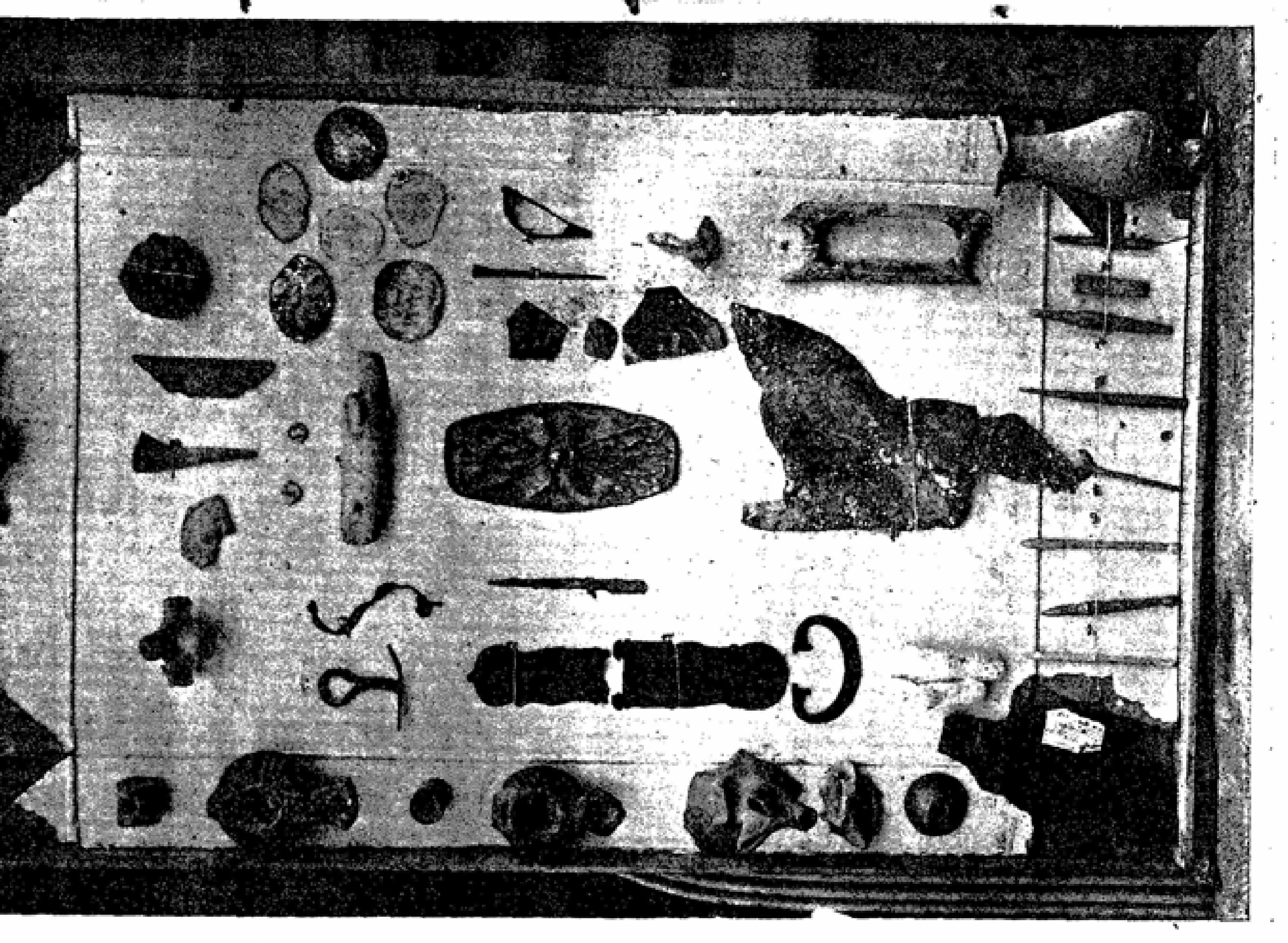


Fig. 2. — Objets Gallo-romains et débris, trouvés à Ruscino : Fibules, *etc.*

d'autre attribution possible que l'amusement, la distraction et l'apaisement des enfants.

Et puisque, en les comparant, ces objets paraissent presque identiques, je m'empresse de citer la description savante, que fait le Dr Guébhard de ce hochet en terre cuite, trouvé par M. Lallemant dans un foyer gaulois, dans la Marne.

« C'est, géométriquement, le solide formé par la triple pénétration orthogonale symétrique de trois bouts de cylindres mousses égaux de 0m08 de longueur et près de 0m03 de diamètre, dont un massif, deux autres percés d'un canal de 0m009 de diamètre, constituant par leur ensemble six moignons.. A la rigueur, peut-on y voir le bitétraèdre de M. Pagès-Allary, à flancs plus rentrés, et à substance reportée sur les saillies, façonnées en cylindres tronqués, au lieu de cônes émoussés ».

Il serait, je crois, impossible, de décrire plus exactement l'objet que nous possédons et que la photographie (*Fig.* 1) reproduit avec ses dimensions exactes. La seule différence, qui existe entre ces deux objets, c'est que, dans le hochet de Ruscino, la longueur totale de l'extrémité d'un moignon à l'autre bout est de 0m055, tandis que celui de M. Schmit (Congrès de l'A. F. A. S., à Dijon) a 0m08 de long. Les formes sont sensiblement les mêmes ; les trous qui existent à chaque branche ne traversent pas l'objet; mais, au centre de cette pièce, les perforations sont en diagonale, suivant les lignes géométriques que j'ai dessinées, pour bien indiquer les perforations (1).

On peut également constater, comme pour celui du Cantal, la trace encore visible de l'ébauchoir plat, qui a servi à aplatir extérieurement chaque arête. Les perforations existant entre les saillies font l'effet d'yeux de part et d'autre de chaque nez; mais je ne pense pas que le fabricant, en façonnant l'objet en pâte grise, ait eu une intention anthropomorphe ; et on peut supposer aisément que ces trous servaient uniquement à suspendre ou faire tourner cet objet de jeu ; c'est, du reste, pour la pièce identique qui provient des fouilles de Massiac, dans le Cantal, l'avis du grand savant, le Dr Guébhard.

En somme, cet objet offre les plus grandes analogies avec l'intéressante pièce du Congrès de Dijon. Non seulement la

---

(1) On comprendra aisément que l'objet est percé en aod, boc, etc., suivant les lignes dont le prolongement est a'od', b'oc', etc. (*Fig* 1).

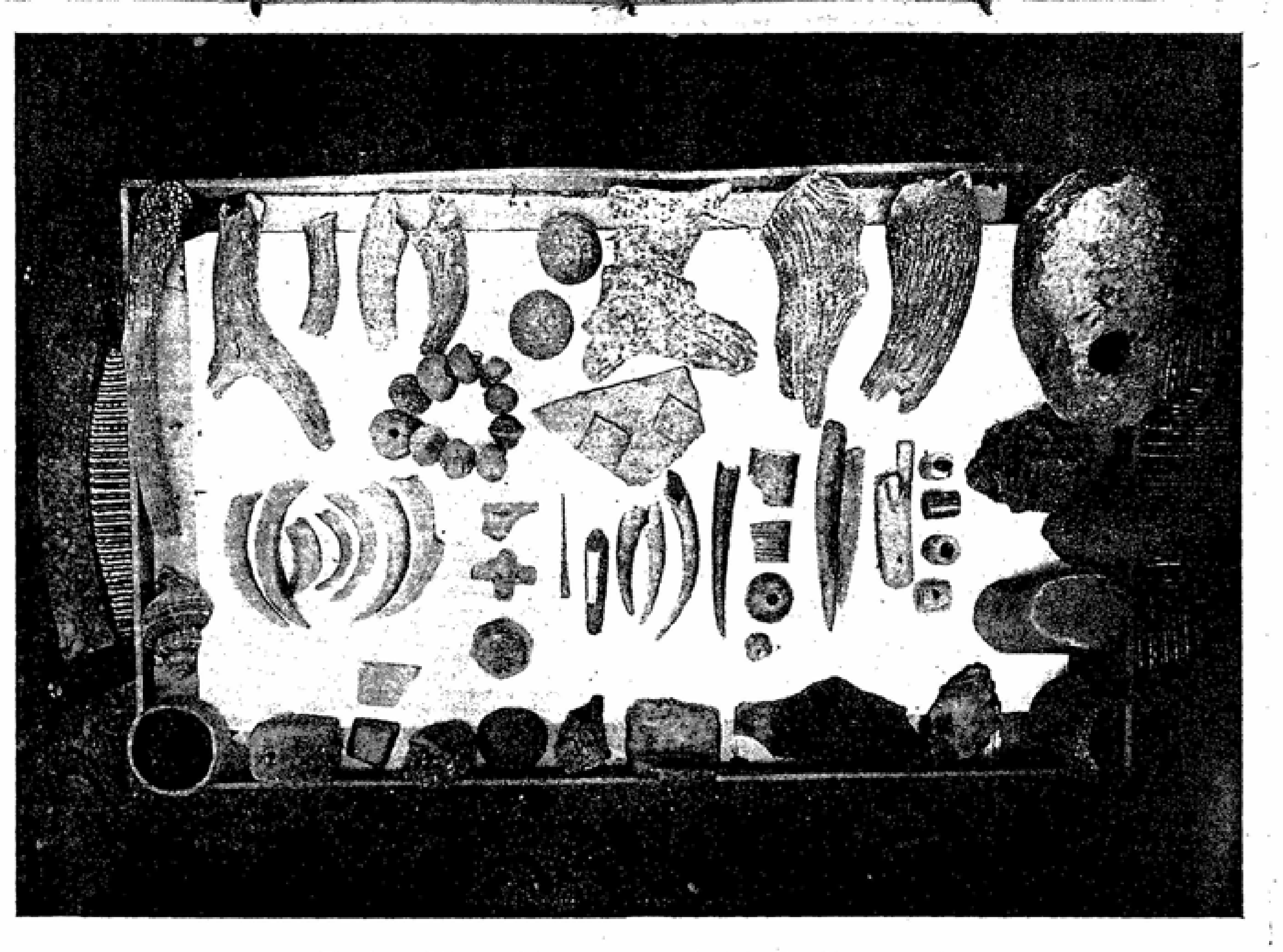


Fig. 3. — Objets préhistoriques, trouvés à Ruscino (Age du Fer).

forme; mais les dimensions sont presque les mêmes. Je dirai, en terminant, que, si l'échantillon Gallo-Arverne de Murat pèse 80 grammes (ne pouvant indiquer le poids de l'objet présenté par M. Schmit), je ferai remarquer que l'intéressante petite pièce de Ruscino pèse 30 grammes.

Je me suis basé pour cette courte étude des hochets préhistoriques sur les différents rapports des éminents savants en Préhistoire et dont les jugements font autorité. J'ai associé dans cette note sommaire les noms les plus distingués, comme ceux du Dr Guébhard, de M. Pagès-Allary, de M. Denoyelle, de M. Gardez et de l'éminent préhistorien, le Dr Charvilhat, qui sont des illustres représentants de la Science française. — Puisse ma découverte leur être utile, pour pousser à la solution vraie et définitive de cet intéressant problème.

Dans tous les cas, j'ai présenté l'objet ; et je me suis efforcé, en bien modeste préhistorien, de comparer cet « objet énigmatique » aux « hochets préhistoriques », décrits avec tant de compétence par les éminents savants que je viens de citer.

BIBLIOGRAPHIE

Les Sculptures et Gravures de Pieds humains sur Rochers; par M. le Dr Marcel Baudouin (de Paris). — Paris, 1914, in-8°, 121 p., 80 figures (1).

M. le Dr Marcel Baudouin vient de publier un très-curieux volume, des plus documentés, sur ce sujet, absolument neuf et tout à fait inédit.

Voici les conclusions de cet important mémoire, qui fera date en Préhistoire, au point de vue de l'Art et de la Mentalité religieuse pour l'époque de la Pierre polie.

Les Sculptures et Gravures de Pieds humains sur Rochers, aujourd'hui connues, sont réparties dans le monde entier. On en trouve aussi bien dans les Amériques du Sud et du Nord qu'en Asie, qu'en Afrique et qu'en Europe!

Il s'agit là d'une Œuvre humaine, dont l'idée a germé, partout à la fois ou à peu près, dès l'Époque néolithique, c'est-à-dire dès que le Cerveau humain eût conquis une certaine Mentalité.

Cette manifestation *artistique*, comme la *Trépanation* néolithique, est une preuve indéniable de l'Unité de l'Évolution cérébrale a la surface du Globe; et, partant, elle constitue une des raisons les plus puissantes qui doit nous servir à combattre la théorie ancienne, dont on a tant abusé, du *Cheminement* des Civilisations préhistoriques de la Pierre polie et de l'âge des Métaux d'*Orient* en *Occident*. — L'Homme, dans toutes les parties du monde, a subi, en réalité, la même Loi, pour son Cerveau que pour ses Ossements!

Pour qu'une telle manifestation ait pu ainsi se produire, il faut qu'elle soit la représentation d'une de ces Idées puissantes, autant qu'universelles, qui sont capables de provoquer les travaux les plus difficiles. — Son origine doit donc correspondre à l'apparition du Phénomène mental, appelé la Religiosité. — Il n'y a que la *Foi* qui puisse soulever des montagnes...

---

(1) Cet ouvrage se trouve à la Librairie Gamber.

En effet, tout concorde à prouver qu'il s'agit là, comme l'a dit Salomon Reinach, d'une œuvre d'essence cultuelle, en rapport avec la *Théophanie*, c'est-à-dire la manifestation d'une Divinité.

C'est le Culte du Dieu-Soleil, qui semble bien être à la base des Sculptures pédiformes, au moins à l'Époque néolithique.

Ce Culte, qui est essentiellement *humain* et *universel*, explique, d'une façon très *naturelle* et très simple, tous les faits observés au cours de cette longue étude.

Par suite, ces manifestations rentrent dans la grande Classe des *Sculptures sur Rochers du début du Robenhausien*, qui comprend non seulement les *Cupules*, *Écuelles*, *Bassins*, *Rigoles*, etc., mais aussi les Sculptures et Gravures en forme de *Sabots d'Équidés*.

Cette manifestation, d'ordre religieux, ne semble pas avoir disparu lors de l'invention de la Métallurgie. Elle paraît avoir survécu à l'âge du Cuivre et à l'âge du Bronze, et probablement même à l'âge du Fer. Et tout porte à croire que toutes les Religions modernes l'ont adoptée et utilisée, en la modifiant suivant les besoins de leur Culte.

Les Traditions et les Légendes, qui s'y rapportent (Folklore) sont toutes relativement *modernes* (Age du Fer). — Le Peuple a d'ailleurs souvent confondu ces œuvres d'art voulues avec certaines *Cavités naturelles* des Rochers, analogues.

Les Rochers a Pieds sont des Monuments *préhistoriques* de la plus haute importance, en ce qui concerne l'origine de l'Art néolithique, des Religions, de la Civilisation humaine et de la Chronologie de l'Age de la Pierre polie.

Il importe donc d'assurer leur conservation, au même titre que celle des *Mégalithes funéraires*, plus récents pour la plupart, et que les autres *Rochers à Sculptures néolithiques*, qui sont de la même époque et répandus partout.

En terminant, nous émettons le vœu que tous les États veuillent bien s'y intéresser de suite — car il y a urgence! —; pour arrêter leur destruction inutile, enlevant aux Préhistoriens des matériaux d'étude du plus considérable intérêt.

Notes archéologiques; par Léon de Vesly. — Rouen, in-8°, 1914, figures.

On trouvera dans cette intéressante plaquette : 1° La description d'un vase grec du v° siècle, ne présentant rien de spécial, en dehors de sa valeur artistique; 2° le récit des découvertes de Biville-la-Rivière; 3° la description d'un tiers de sol d'or mérovingien; 4° celle d'un chausse-trape et d'un cadenas du moyen age; celle des ruines du Château de

Houdetot; 5º enfin une petite étude sur le Théâtre romain de Lillebonne (1).

Les découvertes de Biville-la-Rivière étant surtout de l'époque mérovingienne, on voit que ce travail n'a trait qu'à l'Archéologie proprement dite, et, en réalité, n'est pas du domaine de cette revue. — Quoiqu'il en soit il faut féliciter l'auteur de cette importante contribution, très bien illustrée, à l'Histoire vraie de la Normandie. C. S.

NOUVELLES

Congrès Préhistorique de France. — *Session de Lons-le-Saulnier* : 1913. — Les Souscripteurs qui, par suite des circonstances présentes, n'ont pas encore reçu le volume du Congrès de Lons-le-Saulnier, paru depuis Juillet 1914, sont priés de le *réclamer*, *directement*, *à l'Imprimeur* de ce volume : M. Monnoyer, 12, place des Jacobins, Le Mans (Sarthe).

L'Ancienneté de l'Homme. — Les Argentins font grand bruit avec la découverte récente qu'auraient faite leurs géologues, dans des excavations de terrains, à Mizamar, appartenant à n'en pas douter à l'*époque tertiaire*, d'armes de pierre, d'ustensiles et d'objets, dénonçant la présence de l'homme à cette époque reculée. — Il convient de dire que nos savants et nos anthropologues officiels accueillent cette nouvelle avec scepticisme (*Gaz. méd. de Paris*).

Découverte d'un Cimetière mérovingien a Bannes (Marne). — Une très intéressante découverte a été faite, à Bannes (Marne), d'un *Cimetière* antique, établi à quelque distance des fameux Marais de Saint-Gond, où jadis on découvrit des *Pilotis lacustres*. Le cimetière de Bannes était établi en plein calcaire ; et les tombes étaient taillées à même la craie, creusées presque toutes à 1 m. 50 de profondeur. Dans les 260 tombes qui ont été fouillées, on a découvert des poteries, des armes et des monnaies de l'époque mérovingienne. Ces diverses pièces ont été placées

(1) Je puis renseigner M. de Vesly sur le morceau de *Bitume de Judée* qu'il a trouvé à Lillebonne. — Ce bitume servait à *aromatiser les Vins*, car je l'ai retrouvé dans de nombreux vases de Puits funéraires. — Les analyses remarquables de M. Reutter ont prouvé qu'on le rencontre très souvent dans les résidus des Vases à Vins (Voir *Homme préhistorique*, 1913, *passim*).

dans les collections de la *Société d'Archéologie champenoise*. Dans l'une de ces tombes, on retrouva les restes d'un chef guerrier avec son épée dans un fourreau de bois, à poignée en bronze; un coutelas était en travers du bassin; un autre coutelas au côté; une boucle de bronze en trèfle, des débris d'étoffe, de cuir et des éperons d'argent. Deux monnaies gauloises se trouvaient également sous les mains du squelette. Parmi les monnaies découvertes dans les tombes, on a réussi à déterminer les suivantes : *Bituriges*, *Cubi*, *Leuci*, *Arvernes*, *Catalauni*, *Veliocasses*, *Valentinien*, *Maximin*, *Aurélien*, *Constantin I*, *Constantin*, *Théodore*, *Gratien*.

Fouille du Tumulus de la Motte-Hériton (Marne). — Des fouilles ont été entreprises sous le tumulus de la Motte-Hériton, qui se trouve sur a route de Bussy-le-Repos au Fresne. Ce tumulus a une vingtaine de mètres de diamètre et 2 m. 50 de hauteur. Il a été construit avec des blocs de craie et de grès, que le temps a solidement agglomérés. De nombreux ossements humains ont été trouvés au pied de ce tumulus. Quelques vases, des objets de bronze extrêmement frustes, ont également été découverts. — Ce tumulus a servi ensuite de signal à l'époque romaine. Il se trouve en effet placé au point culminant de la voie romaine, allant de Châlons à Nettancourt (Camp de la Murée).

Découverte d'une Nécropole gallo-romaine dans l'Aube. — A Landreville, petite commune située non loin de Bar-sur-Seine, on a récemment procédé, dans une propriété privée, à des fouilles méthodiques, qui ont mis à jour une Nécropole gallo-romaine. En présence de M. Goirand, sénateur des Deux-Sèvres, la dernière fouille a fait découvrir le squelette d'une femme, près de laquelle étaient déposés de remarquables bijoux : un collier de pierres translucides, des bagues en bronze, des bracelets; puis un verre taillé, contenant un petit vase de terre cuite, au col irisé.

NÉCROLOGIE

M. le Commandant Audéoud, membre de la *Société préhistorique française*, mort au champ d'honneur, à la même époque que M. Déchelette.

M. le Commandant Schwaelbé, membre de la *Société préhistorique française*, mort au champ d'honneur.

M. Letailleur (de Baingts, Landes), membre de la *Société préhistorique française*.

Le Capitaine Joseph DÉCHELETTE [1861-1914].

Notice Biographique.

Notre confrère, Joseph DÉCHELETTE, Conservateur du Musée Archéologique de Roanne, tué à l'ennemi à la tête d'une Compagnie d'Infanterie territoriale qu'il commandait, est mort à l'âge de 53 ans.

Excellent élève du Collège de Roanne, il devint, très jeune, un grand industriel, et longtemps dirigea une usine de filage. — Au cours de ses voyages d'affaires, il s'intéressa vivement à l'Archéologie et à la Préhistoire. Homme de bibliothèque surtout, très doué pour l'étude des langues, entraîné par l'exemple de son oncle, l'archéologue Bulliot bien connu, disposant de ressources précieuses et d'une bibliothèque considérable, J. Déchelette, élevé à l'école des archéologues officiels (mais non pas des Naturalistes et des Géologues) et d'une érudition classique, ne fouilla qu'assez rarement. — Pourtant, au Mont-Beuvray, il continua l'œuvre de Bulliot et y fit des fouilles très intéressantes, ainsi qu'à Roanne et aux environs.

Ayant appris le tchèque avec la facilité qui lui avait permis de se familiariser avec l'anglais et l'allemand, il traduisit le *Hradischt de Stradonitz* (*Bohême*), de Pic, œuvre très utile et très connue. On lui doit aussi deux beaux volumes sur les *Vases céramiques ornés de la Gaule romaine*; et diverses autres publications, importantes également.

Mais son œuvre capitale est son *Manuel d'Archéologie préhistorique*, dont la plus grande partie a déjà paru, même l'*Époque de La Tène* (2e Age du Fer), et dont l'*Époque gallo-romaine*, actuellement sous presse, va paraître, grâce aux soins de Madame Déchelette. Cet ouvrage, remarquable pour ce qui a trait à l'âge du Bronze et de premier ordre pour l'époque de Hallstatt et celle de La Tène, est une œuvre de vaste envergure, qui fait le plus grand honneur à ce modeste érudit de province. — Il l'a classé au rang des premiers Savants français.

J. Déchelette était chevalier de la Légion d'honneur et membre correspondant de l'Académie des Inscriptions. Ce n'est pas l'heure de se livrer à une étude critique de son œuvre et de son chef-d'œuvre. Mais nous devons dire ici que J. Déchelette est tombé pour que la Science française et notre Préhistoire gardent, dans le monde, la place qu'elles avaient depuis longtemps conquise : la première ! — Et l'*Homme Préhistorique* tient à ajouter qu'en se sacrifiant ce vaillant confrère a contribué à nous sauver d'un irréparable désastre.

Marcel BAUDOUIN.

Voici les titres exacts des principales publications de Joseph Déchelette :

Le bélier consacré aux Divinités domestiques et les chenets gaulois. — *Revue archéol.*, 1898, II, p. 70.

Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise). — 2 vol., 1904, in-4°, 1700 dessins et pl. hors texte.

Les fouilles du Mont-Beuvray de 1897 à 1901. — *C. R. suivi de l'Inventaire général des Monnaies recueillies au Beuvray* et du *Hradischt de Stradonitz de Bohême.* — 1904, Broch., in-8°, 1 plan, 26 pl. h. texte et fig.

L'Oppidum de Bibracte. — Autun, 1903, in-12°, br.; plan, carte et fig. [Fouilles du Mont-Beuvray et Musée de l'Hôtel Rollin].

Inventaire général des Monnaies antiques, recueillies au Mont-Beuvray de 1867 à 1898. — *Revue de Numismatique*, 1899, p. 129.

TRADUCTION DE PIC — *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême.* — Leipzig, 1906.

Le Hradischt de Stradonitz en Bohême et les fouilles de Bibracte. — *Congr. Arch. France*, Mâcon, 1899, p. 119.

Les fouilles du Mont-Beuvray de 1887 à 1904.

Fouilles de 1907 au Mont-Beuvray. — *Bull. Soc. franç. Fouilles Archéol.*, II, 1908, p. 56.

En collaboration :

Avec E. BRASSART. — *Les peintures murales du Moyen-âge et de la Renaissance en Forez.* — 1900, 1 vol. in-fol., 20 heliogr., nombr. fig.
Avec abbé PARAT, Dr BRULARD, BOUILLEROT et DRIOTON. — *La Collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines.* — 1913, in-4°, 282 p., 48 pl., 88 figures.

Avec J. PAGÈS-ALLARY et A. LAUBY. — *Le Tumulus arverne de Celles.* — *Anthropologie*, 1903, p. 403.

L'Administrateur-gérant : J. GAMBER.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1914.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 10. — OCTOBRE 1914.

LA BOLIVIE PRÉHISTORIQUE

Souvenirs de voyage sur le Haut Plateau Bolivien.

PAR

G. COURTY (Paris),

Membre de la Mission scientifique française en Amérique du Sud.

Au Sud-ouest de la grande pampa de Sel ou « Salinas », à 3.800 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, se trouve Colcha. — Ce « pueblo », ou village indien, situé dans la province du Nord Lipez, fait partie d'un territoire quichua d'un accès assez difficile, en ce sens que d'immenses plaines salines l'enserrent de toutes parts et qu'il faut s'armer d'un certain courage pour s'y rendre. Que de caravanes, m'a-t-on dit, parties pour Colcha, ne sont jamais revenues! — De Julaca à Colcha, c'est toujours la pampa aveuglante pendant des lieues et des lieues. Au loin, devant soi, ce sont des rochers qui paraissent baigner dans la mer. C'est le mirage majestueux et déconcertant à la fois. Il me souvient d'avoir éprouvé une grande lassitude, en parcourant ainsi une vingtaine de lieues sans points de repère. Craignant d'être surpris par la nuit, je pressais mon innocente mule, qui subissait ainsi le contre-coup de mon impatience. Je la lançais alors à une allure fantastique. L'Indien qui m'accompagnait, métissé de sang espagnol, ne tardait pas à me rejoindre sans qu'aucun muscle de sa face ne bouge. Je me suis souvent demandé comment il interprétait ma course diabolique; mais je crois que, vu le peu d'intérêt que lui présentaient mes recherches, ma randonnée le laissait bien indifférent. Sa seule occu-

pation, du reste, consistait à prendre soin des mules et à s'occuper des bagages. Je comptais d'abord ne rester qu'un jour à Colcha; une circonstance indépendante de ma volonté m'y fit séjourner quatre jours, que je mis naturellement à profit. Le 15 août 1903, j'arrivai dans la nuit à Colcha. Il me fallut quérir un coin pour gîter. On finit par trouver une case indienne abandonnée et un enclos ou « corral » disjoint pour placer les mules. Dans la nuit, une mule mal attachée s'échappa; et il ne fallut pas moins de quatre jours à mon « arriero » muletier pour la retrouver. Ce temps me permit de bien étudier Colcha et ses environs.

Tout d'abord, je découvris dans les murs argileux, dits « de barro », de ma case, une Mygale, dont la présence me fut plutôt désagréable, étant donné que les Indiens la considèrent comme malfaisante. Je ne m'inquiétais pas autrement de ces grosses araignées, car j'avais soin, le soir, de me recouvrir le visage d'un passe-montagne. Une autre surprise devait m'être bientôt réservée. Tandis que je fouillais les fonds de cabane de Colcha, pour recueillir des pointes de flèches en quartzite noir et en obsidienne, je mis la main sur des Scorpions, longs de $0^{m}02$ environ. Je les capturai aussitôt et les plaçai dans l'alcool.

Cette rencontre me fit prendre quelques précautions; mais je n'en continuai pas moins mes recherches archéologiques. Je déterrai plusieurs centaines de flèches, en outre de nombreuses amulettes et perles taillées dans des roches silico-calcaires, colorées par des carbonates de cuivre. Les amulettes représentent des pendentifs bien polis, avec un ou deux trous pour la suspension. Il est à noter que les perforations sont obtenues par double évidement conique, comme cela se pratiquait chez nous à l'époque préhistorique!

A Colcha, j'exhumai beaucoup d'amulettes inachevées: ce qui prouve assez qu'elles devaient être fabriquées sur place. La matière première venait des régions circonvoisines de Rio Grande. Toujours dans les fonds de cabane, je recueillais des percuteurs en quartz, des pelles en schiste « palas », toutes semblables à celles en fer dont se servent aujourd'hui les Quichuas pour planter leur quinoa ou leurs pommes de terre, des tessons de poterie à ornementations plutôt frustes. Il faut dire que l'ancienne poterie quichua est bien plus grossière que celle des

Aymaras; cette différence s'observe également pour les tissus anciens.

Tout près de l'étang Utul, où croissent des Hydrocharidées, les Quichuas de Colcha ramassent maintenant, dans des terres d'alluvions relativement récentes, des morceaux d'Ocre rouge, dont l'usage pour le tatouage n'est pas douteux; seulement, ce n'est plus pour se tatouer que les Indiens ramassent cet ocre : c'est pour peindre la porte de leur case, uniquement construite en « cardon », c'est-à-dire en bois, provenant du Cercus quisco de l'Altiplanicie.

A Colcha, au Cerro Cuevas, j'ai pu voir des cavités d'où l'on a extrait jadis de l'ocre jaune : ce qui accrédite cette légende actuelle qu'il doit exister là une mine d'or.

Poursuivant mes instigations à deux lieues ouest de Colcha, vers Arca Arca, je me trouvai en face de calcaires lacustres, qui nivellent le Haut Plateau. Ceux-ci se poursuivent jusqu'à Rio Grande, Cobrizos, où ils empâtent des os longs de *Mastodon*.

C'est dans ces calcaires lagunaires, formés à l'époque tertiaire par les eaux venues du grand lac Titicaca, qui couvraient alors la Pampa Salinas, que furent aménagées par les Quichuas d'avant la conquête espagnole des cavités pour l'enfouissement de leurs morts. Les cadavres, momifiés naturellement, sont repliés sur eux-mêmes ; et j'ai retrouvé, à côté d'un de ces corps, une pelle « pala », en schiste, emmanchée, alors que ces pelles ne sont plus en usage.

J'ai observé, à Colcha comme à Cobrizos, au Cerro Iris, d'autres tombes, ou « chullpas », construites en pierre sèche, à la manière de « Cairns », qui abritent des corps Quichuas, toujours placés dans une attitude d'accroupissement. Autour des corps se trouvent des plaques en or perforées, des petits pots ronds contenant de l'ocre rouge, des disques amulettes en bronze, et, au-dessus de la tête, une ou deux pelles « palas » en schiste.

Dans le désert d'Atacama, à Chuquicamata, il m'a été facile de retrouver, dans des anciennes cavités d'extraction de cuivre atacamite, c'est-à-dire dans les llampas, [de « llampo », minerai à l'état de sable], des pelles en schiste « palas », ainsi que de gros marteaux de mineur en pierre, emmanchés de telle façon,

qu'ils devaient être tenus avec les deux mains. Quelques années avant ma trouvaille, on avait découvert, dans une llampa du groupe minier de la Restaurada, toujours à Chuquicamata, un Indien complètement momifié, dans l'attitude d'un homme surpris par un éboulement. Il avait, à côté de lui, des paniers en sparterie, remplis d'atacamite. L'exploitation de l'atacamite semble remonter bien avant l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. On exploite aujourd'hui, à ciel ouvert, les llampas, à la façon des anciens Indiens « Atacamenos », c'est-à-dire que l'on fait tomber le minerai par petits coups répétés en le tamisant pour le séparer de sa gangue. Le minerai, réduit en poussière, tombe à terre et la pierre reste dans le tamis.

En résumé, mes recherches archéologiques à Colcha, Cobrizos et Chuquicamata, m'ont conduit à constater l'existence d'une même époque préhistorique sur le Haut-Plateau bolivien : époque que je désignerai sous l'appellation un peu vague de Précolombienne, mais qui correspondra pour nous dans le Sud-Amérique à un âge du bronze, durant lequel les Quichuas et les Atacamenos se tatouaient, portaient des amulettes en turquoise, et chassaient au moyen de flèches en quartzite et en obsidienne, voir même en calcédoine, comme j'aurai l'occasion de le relater plus tard. Toujours à cette époque, les Atacamenos de la région de Calama et de Chiu-Chiu obtenaient le feu au moyen de frictions, en roulant rapidement entre leurs doigts des petits bâtons sur une planchette, comme le font encore maintenant les populations primitives du Brésil.

La plus ancienne période préhistorique est caractérisée, en Bolivie par la taille de quartzites verts et de jaspes à Huancane et à Relave. Quant aux constructions cyclopéennes de Tiahuanaco et du Cuzco, elles correspondent à une ère néolithique.

(*A suivre*).

Les Menhirs de l'Ile d'Yeu (Vendée)

ÉTUDE D'ENSEMBLE.

Par le Dr

Marcel BAUDOUIN (Paris).

---

§ I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

GÉNÉRALITÉS. — Les *Menhirs* sont, chose extraordinaire pour une île qui paraît avoir été assez riche en *Mégalithes funéraires*, assez rares à l'Ile d'Yeu (Vendée), à l'heure présente du moins.

a) *Distinction*. — Il n'en persiste plus, en réalité, que *deux*, DEBOUT et absolument indiscutables en raison de leur importance : ce sont le *Menhir des Sauts* et le *Grand Menhir des Tabernaudes*. — Mais il faut reconnaître qu'il existe, en outre, un grand nombre de petites *Pierres debout*, qu'on pourrait considérer d'ailleurs, en raison de leur faible taille, aussi bien comme des éléments ou des piliers de Mégalithes funéraires que comme des éléments de Cercles péritaphiques.

Nous les décrirons plus loin, en essayant de nous faire une idée de leur nature réelle.

Le *Menhir de la Pierre Levée du Centre*, qui fut jadis le plus important, est aujourd'hui *détruit*.

b) *Caractéristique*. — Il est un point sur lequel il faut insister tout d'abord, car il est très caractéristique de la région : c'est qu'ici *tous les Menhirs sont* PETITS ! — Ce sont des MENHIRS NAINS, si l'on peut ainsi parler, dont la hauteur totale, aujourd'hui, ne dépasse pas 1m60, y compris la partie enfouie. — Est-ce à dire que jadis il n'y eut pas dans l'île de Menhirs plus élevés ? Evidemment non, puisqu'on connaît au moins les restes d'une

Pierre Levée, qui atteignait plus de *sept* mètres, et un *Menhir* [*Planche à Puare*], *tombé* désormais, ayant 2m60.

Mais ces faits ne font, comme on dit, que confirmer l'intérêt de la règle formulée ci-dessus. A quoi cela peut-il bien tenir? Nous discuterons plus loin cette question. Mais le fait est patent; et il importait de le mettre, de suite, en relief.

Historique. — 1° Le premier auteur qui semble avoir parlé des Menhirs de l'Ile d'Yeu paraît être, évidemment, l'abbé C. J. Joussemet, curé de l'Ile d'Yeu ; cela dès 1755 (1). — Mais ce n'est en réalité là qu'une apparence. On lit, en effet, dans son ouvrage qu'édita en 1876 l'érudit B. Fillon, le passage suivant :

« Il y avait des *autels*, qui ne sont plus en place; sçavoir : premièrement *la Pierre Levée*, qui était en face du *Château-Gaillard*, au-dessus du port;... troisièmement, l'*Aiguille du Chiron-Ragon*, débitée il y a une quarantaine d'années, pour faire les marches de la Porte de l'Eglise de Saint-Sauveur... »

Mais ce ne doit pas être du *Menhir de la Pierre Levée du Centre* qu'il est ici question, et ce ne doit pas non plus être d'un *Menhir*, au *Chiron-Ragon*, que Joussemet a voulu parler? En tout cas, je ne le crois pas. — Il a ici cité simplement le *Mégalithe funéraire*, que nous avons décrit ailleurs (2) ; et un Rocher à Sculptures, qui se trouvait, en effet, au Chiron-Ragon et qui est détruit aujourd'hui. — La meilleure preuve à en donner, c'est qu'il n'emploie que le mot « Autel » pour les monuments druidiques de l'Ile; et que ce terme ne peut pas s'appliquer aux *Menhirs*, comme l'a fait avec juste raison remarquer plus tard, en 1837, Savary, quoiqu'il ignorât le travail de Joussemet!

Ce dernier auteur n'a pas employé d'ailleurs les termes de *dolmen*, *menhir*, etc., qu'il ignorait sans doute.

2° *Découvertes*. — A mon avis, le 1er Menhir découvert dans

(1) Abbé C. J. Joussemet. — *Mém. sur l'ancienne configuration du Littoral du Bas-Poitou et sur ses habitants, adressé en 1755 au P. Arcère*. — Niort, L. Clouzot, 1876, in-8°. Edition B. Fillon, 22 pages [Voir p. 16].

(2) Marcel Baudouin. — *Le Menhir et le Dolmen détruits de Pierre Levée du Centre, à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *Bull. Soc. Préhist. France*, Paris, 1910, 28 juillet, 1 fig., p. 477-488. — Paris, 1910, in-8°, 12 p., 1 fig.

l'Ile a été le *Menhir des Sauts* ou *Pierre du Tonnerre*, indiqué en 1833 par B. de La Pylaie, comme je l'ai signalé déjà (1).

3° Mais, dès 1837, Savary (2) avait sûrement reconnu, lui, l'existence du *Menhir de la Pierre Levée du Centre*, dont nous avons aussi fait déjà l'histoire (3).

Savary avait, d'ailleurs, dû découvrir d'autres *Dolmens* ou *Menhirs*, qu'il n'énumère pas, puisqu'il parle de « plusieurs *Pierres levées*.... »

Les autres auteurs (A. de La Fontenelle de Vaudoré; F. Baudry, etc.) ne nous apprennent rien de plus.

4° En 1860, l'abbé du Tressay (4), simple compilateur, n'est pas plus explicite. — Il dit seulement : « Le lieu occupé aujourd'hui par la Citadelle portait le nom de *Pierre Levée* (5)... La *Pierre debout* de la vallée de la Chapelle de La Meule... » Cette dernière découverte semble d'ailleurs ne se rapporter qu'à un *faux-menhir* (6).

5° Les autres auteurs ne parlent guère que des deux Menhirs cités plus haut [Viaud-Grand-Marais ; etc.].

Recherches personnelles. — Il faut arriver, en effet, à nos recherches personnelles de 1907, pour qu'il soit question de deux nouveaux Menhirs importants aux *Tabernaudes* (7) et d'autres, dans différents points de l'île; sans parler de nos trouvailles relatives aux nombreux *Eléments* des Cercles péritaphiques, découverts aussi aux *Tabernaudes* et sur lesquels il est inutile d'insister ici à nouveau.

---

(1) Marcel Baudouin. — *Fouille et Description du Menhir des Sauts, etc., à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *Homme préhistorique*, Paris, 1910, VIII, n°s 7 et 8, 214-234, 4 fig. — Tiré à part, in-8°, 26 p., 4 fig.

(2) Savary. — *Histoire de l'Ile d'Yeu.* — *Rev. litt. de l'Ouest*, Niort, t. I, et II, 1836-1838, p. 7-29 [Voir p. 77].

(3) Voir *Loc. citato* (1910) ci-dessus.

(4) Du Tressay (L'abbé). — *Quelques mots sur l'Ile d'Yeu.* — Luçon, 1860, Cochard-Tremblay, in-32, II, 62 p. [Voir p. 9].

(5) Ce terme ne s'applique évidemment qu'au Dolmen.

(6) Il est difficile de dire de quelle *Pierre debout* il s'agit ici. Mais il est très probable qu'il est fait allusion au *Faux-Menhir de La Combe-Pissot*, décrit plus tard, en 1876, par l'abbé Simonneau, abbé qui parait être la personne ayant renseigné du Tressay vers 1860.

(7) Marcel Baudouin. — *Description et Restauration d'une Ciste néolithique et de ses Cercles péritaphiques aux Tabernaudes, à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthr., Paris*, 1909, p. 594-633, 16 fig. — Tiré à part, 1910, in-8°, 40 p., 16 fig., dont 3 pl. hors texte.

Documents inédits. — Pourtant, dès 1872, M. Pervinquière avait, à ce point de vue, fait quelques trouvailles à l'Ile d'Yeu, ainsi qu'en témoigne un Manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Nantes et dont nous avons pu prendre copie depuis 1907.

On y lit, en particulier, les passages suivants :

1° [Entre le *grand Phare* et la mer, en recherchant une *pierre à bassins*], nous avons trouvé un petit Menhir, pouvant avoir $1^{m}30$; et une *pierre*, pouvant être un *Dolmen* détruit... »

J'ignore de quel *menhir* il s'agit, car je n'ai pas pu encore retrouver cette pierre dressée, pas plus que le prétendu *Dolmen* voisin.

2° Plus loin, le même manuscrit renferme cette autre phrase :

« J'ai rencontré, en revenant de la *Pierre à Monsieur*, un Cromlech, précédé d'un petit Menhir, dans le centre duquel... »

Il y avait donc très probablement, là encore, un autre petit Menhir, à moins qu'il ne s'agisse du même monument. Ce qui n'est pas probable.

Pour nous y reconnaître, nous appellerons, provisoirement au moins, le premier : *Menhir du Grand Phare*; et le second : *Menhir de la Pierre à Monsieur*.

Inutile de dire qu'aucun autre auteur n'a parlé de ces Menhirs et ne les a revus. — Ils sont sans doute *détruits* aujourd'hui.

Pétrographie. — La nature pétrographique de la roche constituant les Menhirs est le *Gneiss granulitisé* (ζ^1 γ^1, d'après G. Vasseur) ou *Granite schisteux* (γ^1) (d'après Wallerant), constituant le sous-sol de l'Ile.

Nous avons indiqué que tous les Menhirs persistant sont petits et aplatis; ils sont presque *carrés*. — Cela tient uniquement à la nature de la roche du sous-sol. Ce *granite*, *feuilleté*, se disloque sous forme de *plaquettes* épaisses, mais assez petites, limitées par des plans de clivage presque perpendiculaires. Et cela est tout différent de ce qui s'observe avec la *Granulite* du massif central de la Vendée, où l'on ne trouve guère que des Menhirs *arrondis*.

Il est curieux de constater que, malgré la présence de pointements naturels de *Quartz de filon* (*Le Caillou Blanc*, près les

Chiens Perrins) (*Fig.* 1); etc.), ou d'affleurements de cette roche (Falaise de la Côte Ouest : aux *Amporelles*, par exemple), il n'y ait pas, dans l'Ile, un seul Menhir en ce quartz, malgré ce qui

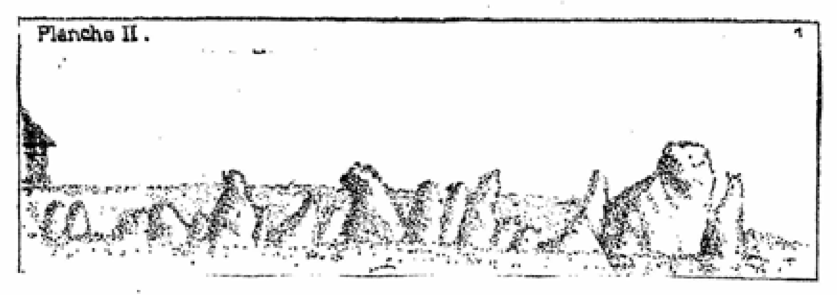


Fig. 1. — LE CAILLOU BLANC, à l'Ile d'Yeu (V.). — *Pointement rocheux*, naturel, de QUARTZ BLANC DE FILON, en forme d'ALIGNEMENT [LITHOGRAPHIE de J. Richard (1883), d'après une photographie de J. Richard fils] (1).

existe sur le continent (*Menhir de La Crulière*, à Saint-Martin-de-Brem ; *Menhirs de La Combe*, à Vairé ; *Menhir de Pierre Levée*, à Olonne ; *Menhir de la Pointe de la Grosse Terre*, à Saint-Hilaire de Riez ; etc.) (2).

DIVISION. — On doit distinguer, à propos des Menhirs de l'Ile d'Yeu, les catégories suivantes de *Mégalithes dressés* ou paraissant tels.

I. Les VRAIS MENHIRS, qui sont au nombre de CINQ, qu'on peut considérer comme des *Menhirs satellites*, *indicateurs de Sépultures* importantes.

1° Le *Menhir du Centre* ou de *Pierre Levée* du *Centre* ou *de la Citadelle* [*Allée couverte*, voisine] (DÉTRUIT).

2° et 3° Les DEUX *Menhirs* des *Tabernaudes* [*Ciste des Tabernaudes*] [INTACTS].

4° Le *Menhir du Sud* ou *Pierre Levée des Sauts* [*Mégalithe funéraire de la Guette*] [INTACT].

5° Le *Menhir de Fond* de l'*Allée couverte* de la *Planche à Puare* [TOMBÉ].

---

(1) *Ann. Soc. d'Emul. Vendée*, 1883 [Pl. N° II ; N° 1].

(2) Par contre des Menhirs du Continent [Croix-de-Vie ; Saint-Hilaire-de-Riez] sont en roche de cette île : ce qui prouve son *union au Continent* à l'époque Néolithique [Voir mes travaux sur ces *Menhirs*].

Nous avons déjà publié la description détaillée de ces *cinq* Menhirs importants. Nous ne ferons que résumer plus loin leurs caractéristiques.

II. Des Pierres dressées, en forme de *Menhirs*, mais dont la nature est encore très discutable. — Ce sont : ou des parois de *Cistes* détruites ; ou des restes de *Cercles péritaphiques* ; ou, enfin, des *Pierres dressées*, de signification tout à fait insoupçonnées.

III. Enfin des Faux Menhirs, qui ne sont pas autre chose que des *Rochers naturels, pointus*, pris à tort pour des Mégalithes *funéraires*, mais qui peuvent être des *Mégalithes cultuels*.

§ II. — DESCRIPTIONS SPÉCIALES.

§ I. — Les vrais Menhirs.

I. — Le Menhir du Centre.

La Pierre Levée du Centre.

D'après l'étude que nous avons faite de ce qu'il en restait en 1907 (1), il faut admettre qu'il s'agissait là d'un *très important* Menhir, le plus considérable de l'île.



Fig. 2. — Le Menhir de Pierre Levée du Centre, à l'Ile d'Yeu (V.). — Ce qu'il en restait en 1907, sur une place publique de Port-Joinville [Phot. Marcel Baudouin, 1907]. — *Echelle* : 1/100.

On sait simplement qu'il était *tombé* avant 1755 et qu'il ne fut soupçonné ou découvert que vers 1837 par Savary. Mais il resta ignoré, sur le monticule de la Citadelle, jusqu'à ce qu'on l'apporta au Port pour le travailler ! — Nous en avons *retrouvé*, et reconnu, *en* 1907, les restes, *travaillés* (*Fig.* 2).

On ne sait rien de son *orientation*, ni de son *enfouissement*,

(1) Marcel Baudouin. — *Le Menhir et le* Dolmen *détruits de la Pierre Levée du Centre, à l'Ile d'Yeu* (V.). — *Loc. cit.* (1910).

qui devait atteindre près d'un mètre, ni de son *emplacement* exact, ni de son *axe d'érection*, etc.

Mais sa longueur totale est de 7 mètres ; sa largeur devait être de plus de 1m10 et son épaisseur de près de 0m60. — Il est en *granite dur*.

S'il a bien existé sur ce monticule une *Allée couverte* (ce que nous croyons), en raison du nom même de *Pierre Levée* (1), ce Menhir devait en être l'*indicateur*.

Actuellement il n'en persiste qu'une *lamelle*, pour ainsi dire, représentant un tiers de la largeur du Menhir. En 1907, ce vestige se trouvait à Port-Joinville, près des usines à sardines (*Fig.* 2).

II. — Les Menhirs du Nord.

A. — Les Menhirs des Tabernaudes.

Chose extraordinaire, personne, avant nous, n'avait rien publié sur les Tabernaudes, près des Chiens Perrins : non seulement sur le principal ou *Grand Menhir des Tabernaudes* (N° I) ; mais même sur le *petit* (N° II), qui l'accompagne et qui est pourtant voisin de la route (*Fig.* 3).

Ayant constaté en 1907 que ces deux Mégalithes faisaient partie d'un ensemble sépulcral particulier, nous les avons décrits, à part, avec les *Cercles péritaphiques de la Ciste du Monticule N° 1 ou Sud-ouest des Tabernaudes* (2). Nous n'y revenons ici que pour pouvoir les comparer tout à l'heure avec les autres Menhirs de l'île et donnons, à cet effet, leurs caractéristiques (3).

1° Le *Grand Menhir* (N° I) *Nord des Tabernaudes*.

Signalé en 1907. Inconnu auparavant. Fait partie d'un *Cercle péritaphique*, avec le suivant, malgré ses dimensions (*Fig.* 4).

---

(1) Cette Dénomination, qui veut dire Pierre *soulevée* (*Petra levata*, pour *sublata*), indique toujours une Table de Dolmen, placée sur Piliers, et non pas un *Menhir*.

Quand il ne persiste qu'un Menhir, c'est que le Dolmen voisin d'origine a disparu [Ex. : Pierre Levée d'Olonne (Vendée) ; Pierres Levées de Sallertaine et de Soullans (V.) ; etc., etc.

(2) Marcel Baudouin. — *Loc. cit.* (1909).

(3) Cf. Marcel Baudouin. — *La Loi de Position des Menhirs sépulcraux, etc.* — *Bull. Soc. Préh. France*, Paris, 1914, 25 juin et 23 juillet, p. 308, 394. — Tiré à part, Paris, 1514, in-8°, 46 p., 31 *Fig.* [V. p. 18-20].

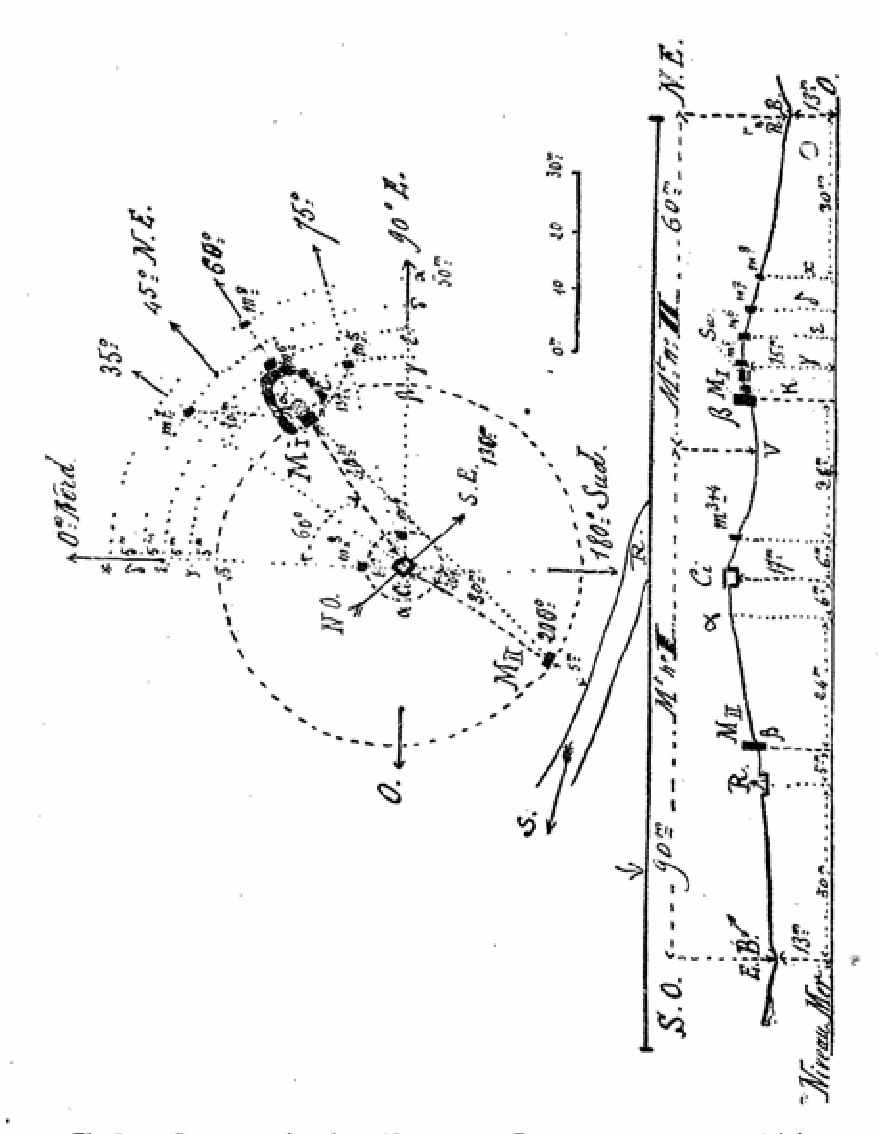


Fig. 3. — Situation des deux Menhirs des Tabernaudes, par rapport à la Ciste néolithique des Tabernaudes. — *Echelle* : 1/1000. — Les deux Menhirs sont sur la Ligne Méridienne Néolithique [avec des erreurs de *position*, chacun, de 20°]. — *Légende* : MI, Le Grand Menhir (*Menhir Nord* N° I) ; — MII, Le Petit Menhir (*Menhir Sud* N° II). — Ci, *Ciste Néolithique*, orientée (S. E.) au Lever de l'Equinoxe (130° = 90° + 17° + 23°) néolithique.

Orientation de la *face principale* : *Est-nord-est* [60° m.].

Axe d'érection : à 90°, c'est-à-dire orienté à 150° (90° + 60° = 150°).

Dimensions : Hauteur : 1m35. Largeur : 1m35. Epaisseur : 0m75.

En granite feuilleté, mais assez résistant (*Fig.* 4).



Fig. 4. — Le GRAND MENHIR, ou Menhir N° I, DES TABERNAUDES, à l'Ile d'Yeu (Vendée) [Photographie Marcel Baudouin]. — PHOTOGRAPHIE INTERCARDINALE. — *Légende* : Vue de la *Face* correspondant à l'*arrivée* au Menhir (*Sud-Sud-Ouest*).

Fouilles : quatre Blocs de Calage du côté de la FACE *la plus régulière*, c'est-à-dire à l'EST [extérieur du Cercle]. Situé du côté *Nord* de la sépulture. A l'époque néolithique, il devait correspondre à peu près à la Méridienne vraie (1).

2° *Le Petit Menhir Sud* (N° II) *des Tabernaudes.*

Ce menhir, qui correspond à l'extrémité *Sud* de la ligne Méridienne ou à peu près (2) de la *Ciste* des Tabernaudes, est moins important que le précédent. — Il en est éloigné de 30 mètres, comme le N° I (*Fig.* 3).

Sa hauteur est de 0m80 au-dessus du sol ; il est enfoui de 0m15. Large de 1m35, il est épais de 0m40. — Je l'ai fouillé et y ai trouvé des *blocs de calage*.

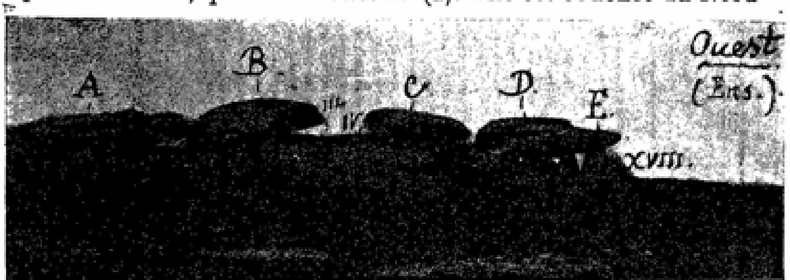
(1) *Erreur de Construction* = 60° — 40° = 20° (trop à l'*Est*); peut être *voulue*.

(2) *Erreur de Construction* = 220° — 200° = 20° (trop à l'*Est*).

Ce menhir est un péritaphique, comme le précédent, à grand axe d'érection parallèle aux grandes parois de la Ciste, orientée au *Lever de l'Equinoxe* (130°) (*Fig.* 3).

B. — Le Menhir de fond de La Planche a Puare.

Au fond de l'Allée couverte de La Planche à Puare se trouve une pierre *tombée*, qui est un *Menhir* (1). Elle est couchée au Nord-



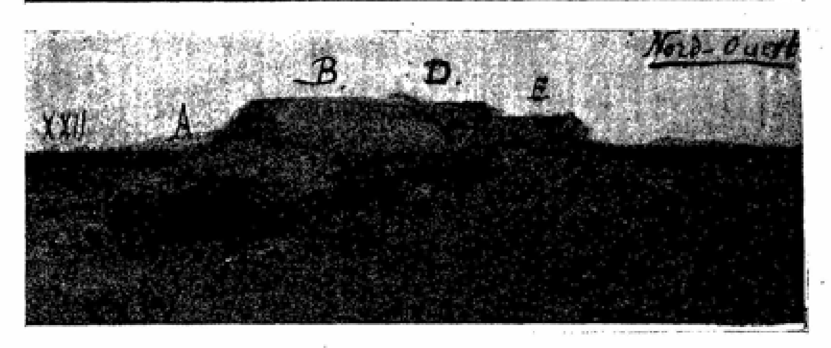


Fig. 5 et 6. — Le Grand Menhir de fond, tombé, de l'Allée couverte de La Planche a Puare, à l'Ile d'Yeu (V.). — *Echelle* : 1/100 environ. Photographies des Lignes Ouest (*Cardinale*) et Nord-Ouest (*Intercardinale*) par Marcel Baudouin. — *Légende* : A, Grand Menhir, *tombé*. — B, C, D, E., *Tables* de l'*Allée couverte*. — XXII, XXIV, Menhirs péritaphiques, *tombés*. — III, IV, XVIII, Piliers de l'Allée, en place et debout.

ouest du Monument et son grand axe est presque *Nord-sud* magnétique (*Fig.* 7). Elle se trouve sur l'extrémité d'un rocher saillant, lui-même disposé en pente douce (*Fig.* 5 et 6).

(1) Marcel Baudouin. — *Description de l'Allée couverte et des Menhirs satellites de La Planche à Puare, à l'Ile d'Yeu (Vendée).* — *IX° Congr. Préh. France*, Lons-le-Saunier, 1913. Paris, 1914, in-8°, 372-409, 15 fig., dont 4 pl. hors texte. — Tiré à part, Paris, 1914, in-8°.

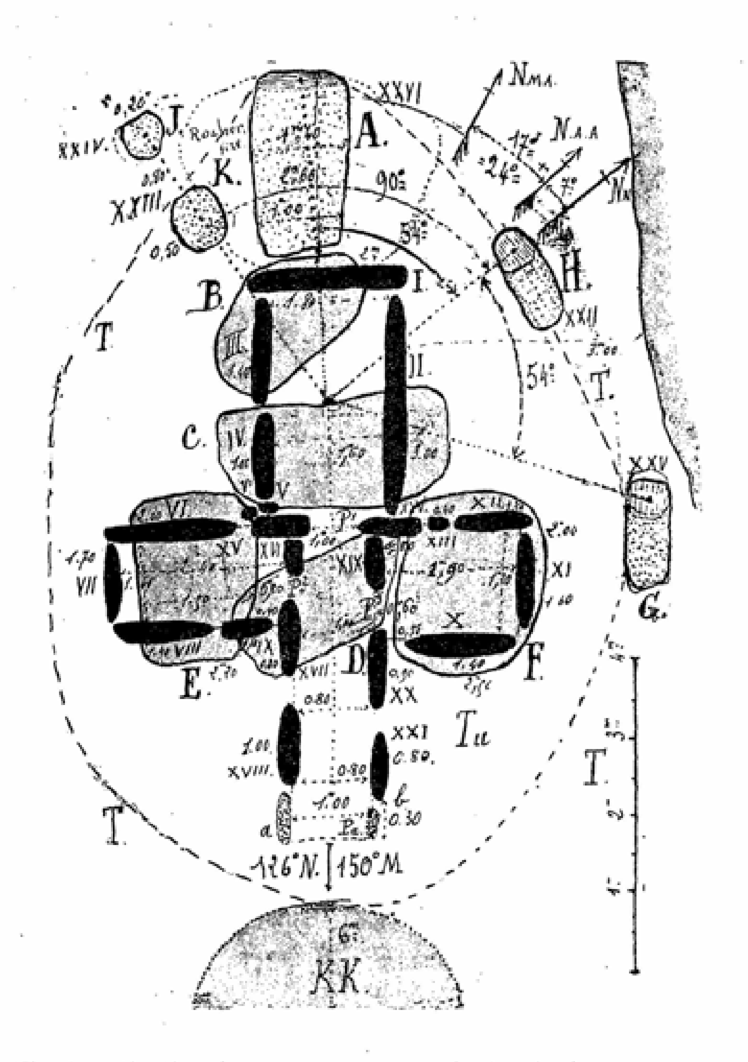


Fig. 7. — Situation des MENHIRS, et, en particulier, du GRAND MENHIR DE FOND, du MÉGALITHE DE LA PLANCHE A PUARE (Ile d'Yeu, V.).— *Echelle* : 1/100. — *Légende* : T, limite de l'ancien *Tumulus* sus-mégalithique ; — KK, *Kjækkenmædding* (fouillé) ; — Tu, Tumulus ; — a, b. *Entrée* ; — I à XVIII, *Piliers* existants ; — B, C, D, E, F, *Tables* ; — A, GRAND MENHIR DE FOND ; — K, J, H, S, MENHIRS SATELLITES ; — Nr, Nord néolithique ; — Nm. a., Nord Magnétique actuel ; — N. a. a., Nord Astronomique actuel; — 126° N. Entrée *Néolithique* ; — Pa, Vestibule. — Le Pointillé correspond aux MENHIRS TOMBÉS ; les Traits aux MENHIRS SUPPOSÉS REDRESSÉS.

Elle mesure 2m60 de longueur pour 1m40 à un bout et un mètre de largeur à l'autre bout. Elle a 0m35 d'épaisseur. Le poids est de 2,60 × 1,20 × 0,35 × 2,3 = 2.512 kilogrammes.

C'est le *Menhir satellite indicateur de fond* [*Coucher au Solstice d'Eté*].



Fig. 8. — Le Menhir des Sauts (Ile d'Yeu, V.). — Vue de *Profil*. — Photographie de l'*Arête Nord-ouest*. — *Légende* : M, Menhir (Arête) ; — S, Anse des Sauts ; — D, Pierre voisine ; — G, Direction de La Guette. (Mégalithe correspondant).

Redressé, il devait avoir au moins 2m30 de hauteur. Il n'était donc dépassé que par le grand Menhir de Pierre Levée du Centre.

III. — Le Menhir du Sud.

Le Menhir des Sauts.

Nous en avons publié une description complète (1). Ce Mégalithe, connu depuis 1833, est cité par tous les auteurs. Nous l'avons fouillé en 1909 (*Fig*. 9).

(1) *Loc. cit.* (1910).

C'est un satellite indicateur à distance du MÉGALITHE DE LA GUETTE par son *axe d'érection* (1), prolongé au Nord-Ouest [*Distance* : 600 mètres]. — C'est un beau menhir, du *type aplati*, comme les précédents (*Fig.* 8).

Orientation. — *Faces* : Sud-ouest et Nord-est (50°).

Axe d'érection : 140° (Sud-est). — Va au Nord-ouest.

Axe de direction : *Bord Nord-ouest* [*Lever* : *Solstice d'Hiver*].

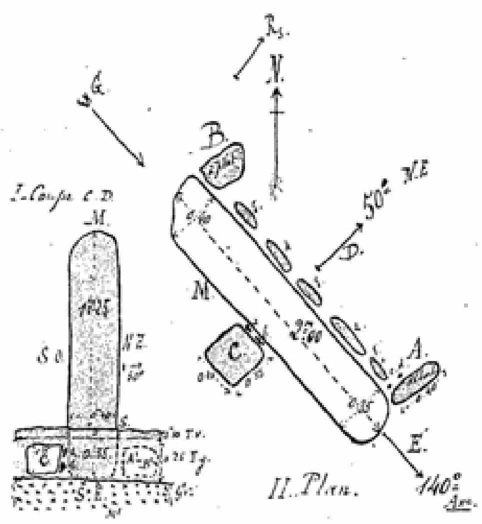


Fig. 9. — Schéma du MENHIR DES SAUTS. — *Echelle* : 2/100. — *Legende* : A, B, C., BLOCS DE CALAGE du Menhir M. — E. G., AXE D'ÉRECTION (140°), qui, prolongé du côté de G, mène, à 600 mètres de distance, sur le Mégalithe de La Guette [*Menhir satellite, indicateur*, par son arête Nord-ouest, de l'*Entrée* du Monument (150°)].

Hauteur : 1^m35. Enfouissement : 0^m35. Largeur maximum : 2 mètres. Epaisseur maximum : 0^m40. — En granite à grain dur.

Fouille. — *Blocs de Calage* à disposition intéressante (*Fig.* 9). — Aucune trouvaille.

(1) J'insiste sur ce caractère. Il est, à ce point de vue, tout à fait comparable au *Menhir Nord-est* de l'Allée couverte de la Fréboucbère, au Bernard (V.), situé à 250 mètres de la Sépulture.

§ II. — Pierres en forme de Menhirs.

DIVISION. — On pourrait grouper sous cette rubrique deux choses, paraissant analogues, mais qui en réalité sont bien distinctes et que nous allons séparer de suite :

1° Les *Eléments des* CERCLES PÉRITAPHIQUES, c'est-à-dire les *très petites Pierres debout, groupées en Cercle*, qui entourent *Sépultures* (anciens *Cromlechs* funéraires).

Parmi celles-ci citons celles de la CISTE des TABERNAUDES (1) (*Fig.* 3) et de l'ALLÉE de ce même tènement (2) ; ceux de l'*Allée* de la *Planche à Puare*, que nous avons déjà décrites ailleurs (3) (*Fig.* 7) ; du Monument de la *Pierre à Monsieur* ; etc., etc.

Il s'agit là, d'ailleurs. de blocs minuscules, d'un ordre spécial, déjà décrits.

2° Les *Pierres debout*, *isolées*, en *forme de Menhirs* : les seules dont nous nous occuperons ici.

PETITS MENHIRS ISOLÉS. — Les Pierres *debout*, en forme de MENHIRS, bien *isolées*, que nous connaissons actuellement, sont les suivantes :

1° Menhir de la *Pierre à Monsieur* [Pervinquière, 1872] ;

2° Menhir du *Grand Phare* [Pervinquière, 1872];

3° Menhir de *Barbe* [M. Baudouin, 1907] (4);

4° Menhir du *Chiron Lazare* [M. Baudouin, 1907];

5° Pierre dressée de *La Rolandière* (*Devalée*) [M. Baudouin, 1907] ;

6° Pierre dressée du *Pau de l'Ane* [M. Baudouin, 1907] :

7° Le *Menhir*, détruit, *des Quatre Chemins, à Ker-Bossy* [Voir plus loin].

8° Il est probable que le lieu dit, *La Pierre Blanche*, près *La Grison*, correspond à un Menhir analogue *détruit* (Baudouin, 1907), qui devait être, par exception, en *quartz blanc de filon* (*Fig.* 1).

---

(1) *Loc. cit.* (1909).

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte, Fouille et Restauration d'une Allée mégalithique sépulcrale, avec Cercles péritaphiques, aux Tabernaudes à l'Ile d'Yeu* (*V.*). — *Bull. et Mém. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1910, n° 2, VI[e] siècle, t. I, fig. 2, p. 95-120. — Tiré à part, 1910, in-8°, 28 p., 4 fig.

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Loc. cit.* (1914).

(4) Voir plus loin.

Bélions. — Il est presque certain qu'il en existe encore d'autres, que nous n'avons pas repérés encore. — Mais il ne faut pas pourtant confondre ces *Pierres* debout avec les simples Bélions, ou Roches libres, d'apparence parfois *dressée*, qui abondent à l'Ile d'Yeu, dans certaines régions (1).

En effet, on appelle *Bélions* (2), dans l'ile, comme à Noirmoutier (3), des blocs de granite, isolés ou groupés dans la lande, qu'ils soient libres, c'est-à-dire détachés du sol, ou constitués par de simples saillies rocheuses.

Peut-être a-t-on jadis réservé ce nom aux petits piliers *dressés* de Mégalithes, qui, autrefois, devaient être si fréquents dans toute l'ile (4).

Ce qui est certain, c'est qu'en Ile-et-Vilaine, dans le Redonnais, on connait aujourd'hui encore le terme de *Bélion*, sous la forme du mot *Beillon*, d'après l'orthographe adopté par M. Bézier, en 1883 (5).

On désigne ainsi, d'après cet auteur, « tous les blocs de *quartz* (dans ce pays), isolés ou groupés, libres ou adhérents au sol. » Là les *blocs* sont en quartz, au lieu d'être en granite, en raison même de la nature géologique du sous-sol. Au Langon, canton de Redon, il y a les *Beillons Blancs* (*Blancs*, parce qu'il s'agit de quartz de filon), qui sont trois gros blocs, dont l'un n'est peut-être qu'un reste de *Pierre tremblante*. On connaît aussi les *Beillons* de Fouesnand, où il y aurait une Gravure de Sabot d'Equidé. — Or, à l'Ile d'Yeu, j'ai trouvé également des *Sculptures*, sur granite, de ce genre !

---

(1) Il existe, en effet, à l'Ile d'Yeu, une région (c'est une Falaise) appelée les Bélions. Elle correspond à la côte occidentale et s'étend entre l'*Anse des Fontaines* et la Pierre tremblante de *la Taillée*, d'après la carte de la nouvelle Edition du *Guide* de l'Ile.

(2) [Bélions de l'Ile d'Yeu]. — *Intermédiaire nantais*, 1908, 20 octobre, p. 172.

(3) [Bélions de transport, Noirmoutier]. — *Int. nantais*, 1908, 3 mars, p. 41-42.

(4) Marcel Baudouin. — *Les Bélions de l'Ile d'Yeu*. — *Int. nantais*, 1909, 4 janvier, p. 5-6; 2 novembre, p. 200.

(5) P. Bézier. — *Inv. des Mon. még. d'Ile-et-Vilaine*. Rennes, 1883, in-8°, p. — Marcel Baudouin. — *Les Bélions du Redonnais*. — *Int. nant.*, 1909, 2 déc., p. 239.

§ III. — Etude des Petits Menhirs.

I et II. — Les Menhirs de la cote Occidentale.

Je ne puis rien dire des deux Menhirs de la Côte occidentale, signalés par M. Pervinquière en 1872, puisque je ne les ai pas retrouvés. — Ils doivent avoir été *détruits*.

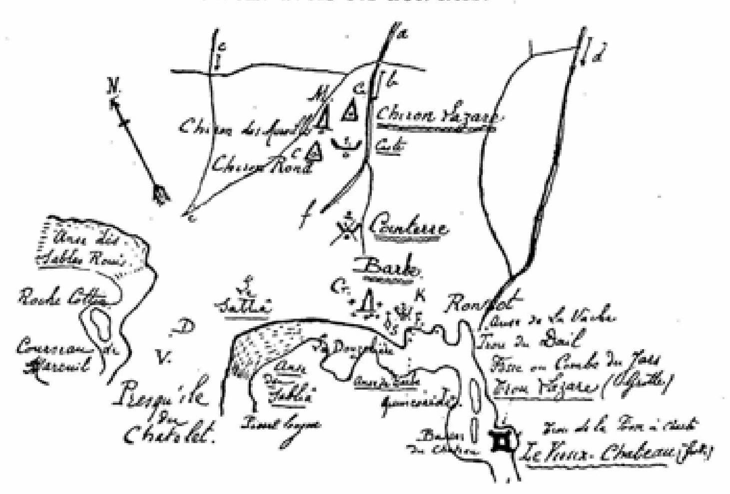


Fig. 9. — Situation topographique des Menhirs de Barbe et du Chiron Lazare, au voisinage de la Presqu'ile du Chatelet, à l'Ile d'Yeu (V.). — Rapport de ces Menhirs avec les Cistes de *Barbe* et du *Chiron Lazare*. *Légende* : M, *Menhir du Chiron Lazare* ; — Cr, *Menhir de Barbe* ; — K, *Cistes* de Barbe ; — S, Station *néolithique* de Barbe ; — F, Fontaine.

III. — Le Menhir de Barbe.

A *Barbe*, non loin de la presqu'île du Chatelet, au Sud, entre l'*Anse du Sabliá* et le *Vieux Château* (*Fig.* 9), il y a un petit Menhir, comparable à celui du *Chiron Lazare*. Mais, comme je le considère comme l'*Elément central* d'un petit *Cromlech*, je n'en parle ici que pour mémoire, pensant qu'il ne faut pas mélanger les divers monuments. — Je l'ai d'ailleurs décrit dans un mémoire spécial (1), auquel je renvoie (*Fig.* 10).

---

(1) Marcel Baudouin. — *Découverte d'un petit Cromlech et d'une Station Néolithique à Barbe*, en l'Ile d'Yeu (V.). — AFAS, Toulouse, XXXIX[e] Congrès, 1910, p. 280-287, 3 figures. — Tiré à part, 1911, in-8°, 8 p., 3 fig.

Si je me suis trompé, et s'il s'agit d'un *Menhir vrai* et isolé, il serait fort possible qu'il représentât un *indicateur* des *Cistes néolithiques de Barbe*, situés non loin (*Fig.* 9), ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, et par conséquent ait joué le même rôle que le suivant, son voisin, au demeurant.

IV. — Le Menhir du Chiron Lazare.

Situation. — Ce petit Menhir est situé dans le ténement appelé *Le Chiron Lazare* (1), situé au Nord du *chemin* conduisant à l'Anse du Sablià. Il est à 100 mètres environ de ce routin, ayant d'arriver à Cointerre (*Fig.* 9).

Il est proche d'un pointement rocheux naturel, qui s'appelle le

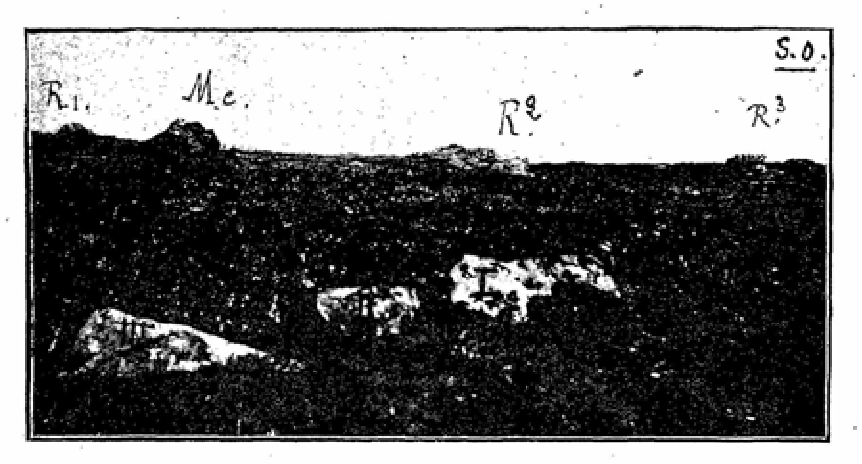


Fig. 10. — Le Menhir de Barbe, à l'Ile d'Yeu (V.). — *Station néolithique*, voisine de *Cistes* probables. — R¹, R², R³, Pointements de Granite ; — Mc, Petit *Menhir* ; — I, II, III, Pierres disposées en *Cromlech* (?). — S. O., Ligne Sud-ouest magnétique.

Rocher Lazare et de la *Ciste néolithique*, que nous avons découverte dans ce ténement (2).

Description. — Son axe d'Erection est *Est-ouest*, et ses faces *Nord* et *Sud*. — C'est une pierre aplati, en forme de triangle, à sommet assez marqué (*Fig.* 11).

(1) J'ai cité les petits « Menhirs » de *Barbe* et du *Chiron Lazare* en 1909 [*Intermédiaire nantais*, 1909, p. 5].

(2) Marcel Baudouin. — *Découverte d'une Ciste néolithique au Chiron Lazare à l'Ile d'Yeu* (*V.*). — AFAS, 1910, Toulouse, 39e Session, août, t. I, R. d. Tr., p. 123 ; t. II, 287-293, 4 *Fig.* — Tiré à part, 1911, in-8o.

La *base* mesure 1m25 de large ; la hauteur est de 0m80 et l'épaisseur est de 0m30.

Fouilles. — Nous avons *fouillé*, à la base, au niveau des deux faces.

Nous avons constaté que l'enfouissement était de 0m30, comme pour tous les autres menhirs de l'Ile. D'où une hauteur totale de 1m10 ; et un *Indice d'enfouissement* de 0m300 × 100 : 0m800 = 37,50, c'est-à-dire de plus du tiers.

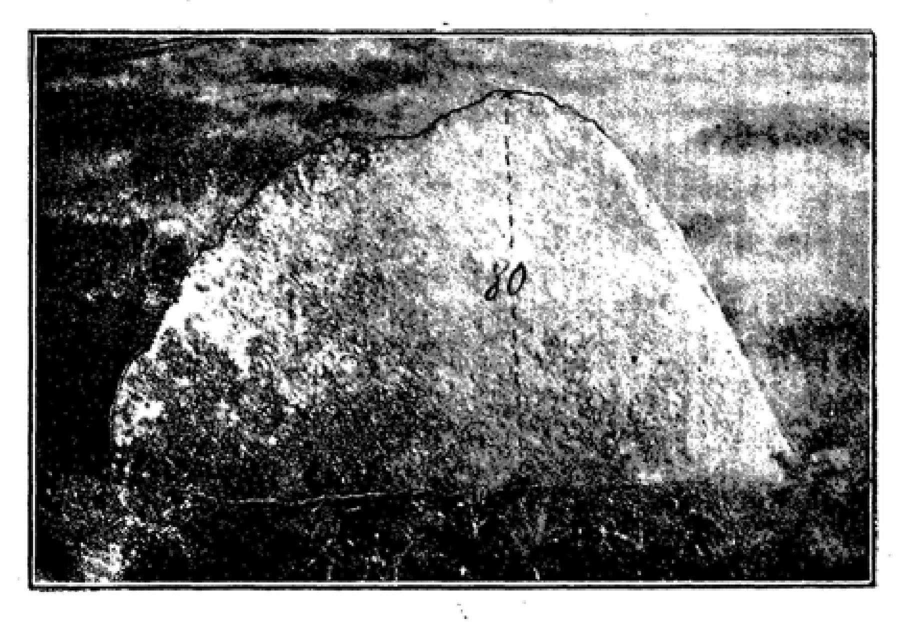


Fig 11. — LE MENHIR DU CHIRON LAZARE, à l'Ile d'Yeu (Vendée). — Photographie Marcel Baudouin (1908). — *Echelle* : 1/16. — LIGNE SUD [*Face*].

Nous avons trouvé, du côté de la *face Nord*, quelques *blocs de Calage* ; au Sud, il y avait quelques *pierrailles*, mais sans aucun caractère.

Nature. — La question qui se pose est de savoir si l'on se trouve, ici, en présence d'un vrai Menhir ou d'un *pilier de Mégalithe*. — Dans ce dernier cas, s'agit-il d'une sorte de *Ciste*, comparable à celles que nous avons trouvé dans l'Ile, et même tout à fait au voisinage ; ou d'un élément de *Cromlech*, comme à Barbe?

Il est impossible de se prononcer. Pourtant, nous croyons plutôt à un *petit Menhir*, en raison de la *nature du sol* au Sud, c'est-à-dire du côté où aurait été la Ciste. En effet, la terre, en ce point, ne paraissait pas avoir été *remuée récemment*. D'un autre côté, la pierre est *trop élevée au-dessus du sol* [car, d'ordinaire, les parois des Cistes sont beaucoup plus enfoncées dans la terre]; et elle est trop grande pour son épaisseur.

Avouons que ces arguments n'ont rien de probant et que nous nous bornons à donner une impression personnelle, par comparaison avec la *Ciste*, voisine, du *Chiron Lazare* et le *Cromlech de Barbe*.

Rapport avec la Ciste voisine. — Si c'est bien là un vrai Menhir, il doit s'agir d'un *Menhir indicateur* de la *Ciste néolithique* du *Chiron Lazare*. — La chose est fort possible, au demeurant (*Fig.* 9).

En effet, une des faces, celle du *Sud*, qui est précisément la plus *régulière* (*Fig.* 11), regarde à peu près la *Ciste*, située au Sud du menhir, à environ 100 mètres. — Nous sommes donc dans les mêmes conditions qu'aux Tabernaudes (*Ciste*) (*Fig.* 3), quoique la distance soit trois fois plus grande ici.

Conclusion. — Jusqu'à nouvel ordre, nous concluons donc à un petit Menhir satellite indicateur (à courte distance) par une *face* et en rapport avec la *Ciste* du Chiron Lazare. — Peut-être même est-ce l'indicateur du *Couchant* au *Solstice d'Eté* (1) ?

(*A suivre*).

(1) Marcel Baudouin. — *La Loi de Position des Menhirs périsépulcraux*, etc. — *Bull. Soc. Préh. Franç.*, Par., 1914, 28 mai, 25 juin, p. 308-354, 31 fig. — Tiré à part, Par., 1914, 46 p., 31 fig.

LA PAIRE DE PIEDS DU DOLMEN DU PETIT-MONT,

à ARZON (Morbihan).

Par M. le Dr

Marcel BAUDOUIN (de Paris) (*Suite et fin*).

c) A l'étranger (Suède, Norvège, Etats-Unis, Amérique du Sud (*Fig. 6*), etc.), il y a des*S culptures à* cinq *Orteils* également; mais les éléments de comparaison précis (*mensurations*, etc.) me manquent (1).

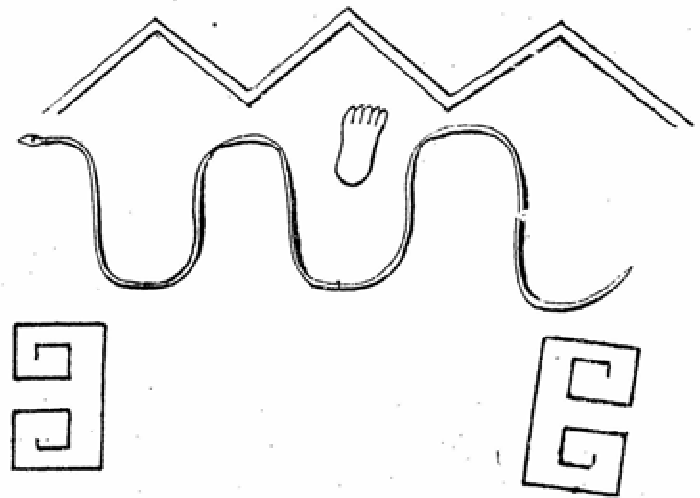


Fig. 6. — Le Pied humain, a Orteils, de la Rivière Yuki (San Luis, Bolivie) — Cliché Levistre. — Au pourtour, autres sculptures.

2° *Autres Sculptures.* — En se limitant à l'*Indice soléo-podalique* et en comparant encore celui du *Petit Mont* avec celui du *Pas de la Vierge* de Commequiers (Vendée) (Sculpture en *creux*, à également *cinq Orteils frustes*) (*Fig.* 7), qui est de **42,85**, on voit que l'œuvre d'art de Bretagne est beaucoup plus

(1) C'est ce qui me fait soutenir que certaines Gravures rupestres, au moins, du Lac des Merveilles, sinon toutes, sont *plus anciennes* qu'on ne l'admet d'ordinaire, et probablement de la fin du Néolithique, et non pas du Bronze.

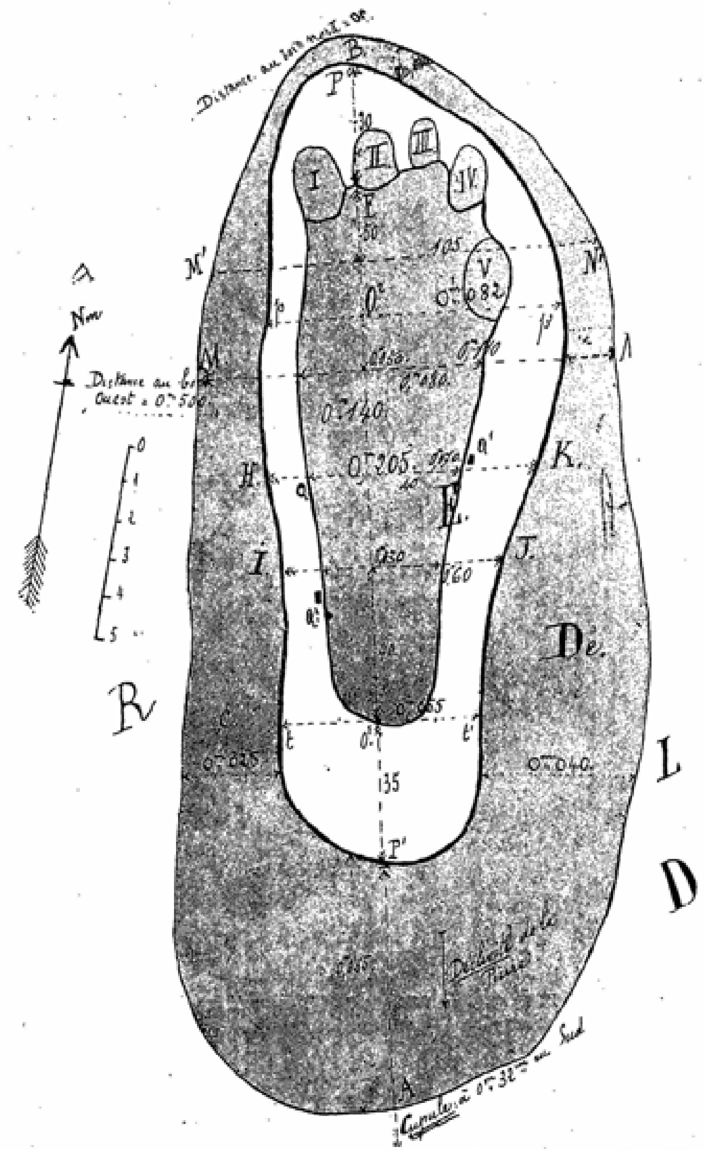


Fig. 7. — Le Pied de la Vierge, de Pierrefolle, à Commequiers, Vendée). — [Décalque M. Baudouin]. — *Echelle* : 1/2 Grandeur. — *Légende* : L, R, surface de la Table de l'Allée Couverte ; — D, Pied *droit* ; — Dé., Dépression *polie* ; — C, Talon ; — P, K, J, P', H, Ouverture de la *Cavité pédiforme* ; — B, N, L, A, M, M', limites de la Dépression, entourant le Pied ; — F O', *fond* de la Cavité ; — I, II, III, IV, V, les *cinq Orteils* ; — HK, IJ, pp', tt', diamètres de l'*Ouverture* ; — NN', MN, diamètres de la *Dépression* [Coupes] ; — Q, Q', Q², grains de quartz, *saillants* et polis ; — O' O², F., diamètre longitudinal [Coupe] ; — E, Ensemble de la Sculpture.

près de la réalité que celle de la Vendée, au demeurant plus ancienne !

Type de Pieds en relief des Statues-Menhirs.



Fig. 8. — Statue-Menhir de Montels, commune de Lasseix (Aveyron). — *Echelle* : 1/10. — [Cliché Abbé Hermet, 1911].

3° *Pied normal.* — En effet, un Pied d'Homme actuel, normal, donne, en moyenne, les indices ci-dessous :

Indice de Plante (*soléo-podalique*).	40,00
Indice de Talon (*talon-soléen*).....	27,33
Indice Talon-Plante.............	73,30

On voit par là que les différences sont, avec le Petit Mont,

presque nulles : 40,80, au lieu de 40,00 ; 28,00 et 29,00, au lieu de 27,33 ; 68,00 et 71, 42, au lieu de 73,30 !

ANALOGIE AVEC LES PIEDS DES STATUES MENHIRS. — La Paire de Pieds du Petit Mont est évidemment à rapprocher, sinon comme *technique* de fabrication, du moins comme *forme*, des Faces *dorsales* de Pieds des *Statues-Menhirs*. — Pour s'en convaincre, il suffit de comparer, au Musée du Trocadéro, à Paris, les moulages de ces sculptures, qui sont d'ailleurs voisines, dans la même salle, des Pieds du Dolmen breton !

1° En effet, dans ces deux cas, il s'agit de *Sculptures typiques*, d'apparence EN RELIEF (1), tandis que tous les autres pieds de France, qui me sont connus, sont sculptés en CREUX.

2° On remarquera toutefois que, sur les Statues-Menhirs, les pieds, constituant une paire, SONT ABSOLUMENT et TOUJOURS PARALLÈLES (*Fig.* 8), tandis qu'il n'en est pas ainsi sur le pilier du Petit Mont, comme pour les *paires de pieds* sculptés sur *rochers fixes* (2). Souvent, en effet, les pieds de ces paires ne sont pas ainsi disposés [*Pierre à Mulot* ; *Pieds de la Loire* (Bertrand); etc.], leur inclinaison relative étant variable d'ailleurs.

3° Mais, ce qui différencie le plus, à mon avis, ces deux ordres de sculptures, c'est qu'au *Petit Mont* la paire de pieds est certainement VUE PAR LA PLANTE, comme dans tous les cas de vraie SCULPTURE *néolithique* SUR ROCHER. La façon dont le *talon* est parfois représenté, bien isolé du reste de la figure par un *trait* ou un *canal creusé* dans le granite, et le limitant d'une manière bien arrondie, est très caractéristique en effet (Suède, etc.).

Or il ne semble pas qu'il en soit ainsi pour les Pieds des Statues-Menhirs. Je crois qu'en l'espèce, vu la forme et l'aspect de la *Stèle-statue*, les paires sont vues par la FACE DORSALE des *Pieds*, comme les *mains*. — Mais j'avoue qu'il m'est très difficile de le prouver, car on pourrait très bien admettre que, par convention, les artistes du midi n'aient aussi représenté que des *plantes* (par imitation des Néolithiques), et non des pieds *vus de dos* (*Fig.* 8).

---

(1) Restriction faite, bien entendu, pour la remarque formulée au début de cet article. — Dans les deux cas, le relief obtenu n'est pas du tout de même nature, ni de même origine, au point de vue technologique...

(2) Toutefois, au fameux *Rocher aux Pieds* de Lans-le-Villard (Savoie), il y a plusieurs *Paires* à pieds parallèles.

Pourtant, la façon dont les bases (*talons*) sont *rattachés au reste de la stèle*, qui donne l'impression d'une perspective d'Homme vu *assis* [plutôt que *debout*], plaide plutôt en faveur de notre interprétation, de même que la *longueur* de ces *pieds*, qui donnent des *Indices* anatomiques très spéciaux et en somme très-inexacts (1).

S'il en est ainsi, le Pilier du Petit Mont, avec sa paire de Pieds humains, étant certainement *néolithique*, quoique les Pieds des Statues-Menhirs aient la plus grande analogie d'aspect avec ceux-ci, il est prudent d'admettre que les Statues-Menhirs du Midi ne doivent être dès lors que de l'époque dite *énéolithique*, c'est-à-dire de l'*Epoque du Cuivre*, sinon du *Bronze*.

Mais un outillage en cuivre pouvait parfaitement suffire pour l'exécution de ces Sculptures, puisqu'au Petit Mont la Sculpture en relief n'a été obtenu probablement qu'à l'aide de seuls burins-ciseaux en *pierre*, dans une roche pourtant assez dure (2).

4° Enfin, j'ai indiqué plus haut la différence considérable qui existe, au point de vue *technologique*, entre ces deux sortes de sculpture ; je n'ai pas à y revenir ici.

7° Epoque de la Sculpture — L'entrée du Dolmen du Petit Mont correspondrait, d'après M. Le Rouzic (3), à 110° Est de la Boussole magnétique.

Mais, sur le plan du Monument qu'il a publié, il est facile de voir : 1° que la Galerie d'accès fait un coude vers le *Nord* de **12°** (4) ; et que, si ce plan a été bien *correctement* [ce n'est pas certain] *établi* (5), on constate qu'au rapporteur l'Entrée doit être en réalité reportée à 70°. Le Nord de ce plan doit donc être le *Nord géographique*, car 70° + 16° Dév. magn. = 86°.

Pour ne rien exagérer, prenons la moyenne entre ces deux

(1) Il semble, ici, que les pieds *se prolongent avec les jambes* ; d'où l'exagération de leur longueur, la largeur restant dans la normale. — De même, les *orteils* sont *trop longs*.

(2) Pourtant rien ne prouve *absolument* qu'on ne puisse pas obtenir de la *ronde-bosse* avec les seuls instruments de pierre. — Je ne suis pas sûr du tout que les *Menhirs*, *à Bosse* ou à *Disque*, etc., ne soient pas de la fin du Néolithique !

(3) Lettre personnelle du 16 janvier 1913.

(4) Dès lors, nous avons : 110° — 12° = 98° (au lieu de 110°).

(5) Le plan n'est pas de M. Le Rouzic, mais de M. Bonneau, juge de paix, à Auray.

données de M. Le Rouzic [Lettre (110°) et Plan (86°)], et nous aurons : 110° + 86° = 196° : 2 = 98° (1).

Partant de là, il est facile de calculer l'*âge du Dolmen* et par suite celui de la *Sculpture*.

En effet : 98° magn. — 16° D. magn. = 82°. Or 82° ne peut correspondre qu'au *Solstice d'Eté* (54° environ), puisque l'Equinoxe est, à l'Est, à 90°. — La différence des deux Méridiennes, actuelle et néolithique, est donc de 82° — 54° = 28°.

Comme la déviation ne peut pas dépasser 23°30, il y aurait donc eu *erreur de visée* des Constructeurs néolithiques de 28° — 23°30 = 4°30 ; ce qui n'aurait rien d'exceptionnel au demeurant, d'après ce que nous savons.

A supposer que la Sculpture ait été faite sur le Pilier immédiatement avant sa mise en place dans la construction, on voit donc que celle-ci date du maximum de la Déviation précessionnelle (23°30), c'est-à-dire de 4.000 ans avant J.-C.

Comme le *Dolmen du Petit Mont* n'a fourni qu'un mobilier d'*origine* NÉOLITHIQUE de la fin du Néolithique (*Marteau à trou ; Callaïs* ; et flèches *à aileron* en Pressigny), mais pas du tout un mobilier de l'époque des premiers métaux (*Cuivre et Bronze*) (2), force est bien d'admettre que la Sculpture a été faite avec des OUTILS DE PIERRE et qu'elle est elle-même de la FIN du NÉOLITHIQUE : ce qui était à prévoir, au demeurant.

8° SIGNIFICATION. — Que signifie cette Sculpture et partant le PILIER SCULPTÉ qui la supporte ?

Nous avons prouvé ailleurs que les Sculptures pédiformes étaient des symboles représentant le DIEU SOLAIRE *anthropomorphisé* (3).

Dans ces conditions, ce Pilier — comme tous les Menhirs de reste — est une STATUE DU DIEU SOLAIRE [bien indiqué ici de façon voulue par les deux Pieds], qui a été placée dans la Sépulture

---

(1) Il y a concordance absolue [110° — 12° = 98°]. — C'est donc bien le chiffre 98°, qu'il faut admettre ici.

(2) Certes le Dolmen a été *violé* à l'époque GALLO-ROMAINE [Deux pièces *gauloises* [n° 40, Musée de Vannes] ; deux monnaies romaines [Collection d'Ault du Mesnil, d'après Le Rouzic] (1912) ; statue de Vénus Anadyomène ; fauteuil de Latone ; céramique *romaine*].

Mais il n'y a aucune trouvaille de l'Age du Cuivre ou du Bronze !

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Les Sculptures pédiformes*. — Paris, A. F. A. S., 1914, in-8°, 121 p., 80 fig.

POUR LA PROTÉGER. — C'est en somme une STATUE-MENHIR, *réduite à sa plus simple expression* : à la *Paire de Pieds !*

C'est, en réalité, un MENHIR PROTECTEUR INTRA-SÉPULCRAL, au lieu d'être un MENHIR, péritaphique ou satellite, PÉRI-SÉPULCRAL (1).

Ici la paire de pieds remplace la HACHE du Pilier de *la Grande Perrotte* (Ch.), l'ÉTOILE SOLAIRE de la *Table des Marchands* (Mor.), les figures spéciales de Gavrinis, les Ecussons des autres Dolmens bretons ; etc. — Comme elle *regarde l'Orient* et comme le Caveau est ouvert au *Solstice d'Eté*, le pilier est une *Statue du Soleil Levant au* SOLSTICE d'ETÉ.

Cette solution, si elle n'est pas la bonne, a au moins pour elle le mérite de la simplicité et de la logique; et nous ne pouvons que nous y tenir pour l'instant.

CONCLUSIONS. — 1° Les *Pieds du Petit Mont* représentent une sculpture d'une Paire de Plantes de Pieds inversés, obtenue par le procédé de la *Gravure en creux*, et donnant lieu à une œuvre d'art d'apparence *en relief*.

2° La technique de fabrication indique sûrement un travail de l'*Age de la Pierre polie*.

D'ailleurs le Dolmen, de par son mobilier, est de la fin du Néolithique, et peut, de par la situation de son Entrée qui regarde le Lever du Soleil au Solstice d'Eté, être daté d'environ 4.000 ans avant J.-C. — La Sculpture a donc au moins 6.000 ans.

3° Le pilier de Dolmen qui la porte, de par sa situation dans le Monument, se trouve dans la paroi opposée à l'Entrée et représente l'une *des Pierres de fond* (la *principale*), lesquelles étaient érigées les premières lors de la construction. — C'est donc, en somme, une *sorte de Menhir intra-sépulcral*, et un Pilier constituant une *Statue du Soleil Levant au Solstice d'Été*, puisque la Sculpture *regarde* l'Entrée.

4° En conséquence, la *Paire de Pieds* est le *Symbole* du *Dieu Solaire*, à l'époque astronomique indiquée ci-dessus.

---

(1) Il y a d'antres *Statues-Piliers* du SOLEIL dans ce Dolmen ; par exemple : 1° Le Pilier n° VI (Le Rouzic), *à Roue solaire*, ayant en plus une *Encoche latérale*, absolument semblable à celles des Blocs-Statues du Temple du Soleil des Vaux, à Saint-Aubin-de-Baubigné; 2° Le Pilier n° I, qui présente aussi une *Roue solaire*, typique.

Je ne parle pas ici des autres Piliers à sculptures, parce que je n'ai pas pu encore les étudier moi-même.

BIBLIOGRAPHIE

LE BILAN DES FOUILLES DE RUSCINO (CASTEL ROUSSILLON). ETUDE ARCHÉOLOGIQUE DES FOUILLES ; par Henri ARAGON. — Perpignan, J. Comet, in-8°, 1914, grand in-8°, 46 photogravures et trois phototypies en couleurs hors texte, 246 p.

Superbe publication, admirablement illustrée, faisant connaître le résutat de fouilles gallo-romaines des plus intéressantes et due au Musée archéologique de Perpignan. Cet opuscule a pour but de faire revivre l'antique Cité latine, *Ruscino latinorum*. On y trouvera exposés le résultat des fouilles et la description de tous les objets découverts, dont quelques-uns sont des plus importants pour l'épigraphie et l'art (Statuette d'Hermaphodite). — En somme, comme le dit l'auteur, trouvailles significatives, fournissant des résultats scientifiques très précieux.

Çà et là, quelques pages sont consacrées à quelques pièces préhistoriques, déjà connues pour la plupart.

Tous nos compliments à notre confrère pour cette magnifique édition.

MUSEN ETHNOLOGICO PORTUGUES. CONTESTAÇÁO E REPLICA AO FOLHETO INTITULADO . DEFENSÁO DO MUSEN ETHN. PORT... ; par A. M. DE FIGUEIREDO. — Coimbra, 1914, in-8°.

Plaquette de polémique, relative au Musée ethnographique de Portugal. C'est une réplique à une brochure intitulée : « Defense du Musée ethnologique Portugais contre les attaques d'un Député ».

Nos lecteurs, qui peuvent lire le Portugais, trouveront là des documents curieux sur l'Evolution de la Science ethnographique en Portugal, et sur la façon dont elle y progresse.

NOUVELLES

LA PRÉHISTOIRE à l'A. F. A. S. — Les Délégués de la XIe Section de l'A. F. A. S. au Conseil d'Administration de cette Association sont pour 1915 : MM. Marcel BAUDOUIN (sortant en 1915) ; E. CARTAILHAC (sortant en 1916) ; A. DE MORTILLET (sortant en 1917). — Le Président de la XIe Section pour 1917 est M. Louis GIRAUX (de Saint-Mandé), Vice-président et ancien Trésorier de la *Société préhistorique française*.

DÉCOUVERTES NOUVELLES A POMPÉI. — On a mis au jour, récemment, à Pompéi, de nouvelles maisons et villas, dont un étage, avec l'*escalier*, est conservé. Les mosaïques et des peintures murales sont intactes. On a retrouvé des tables de marbre, des mobiliers et même des *lits*, en place !

L'Administrateur-gérant : J. GAMBER.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1915.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

TOME XII. — N° 11. — NOVEMBRE 1914.

Les Tumulus de l'Europe centrale

Groupe de la Basse Alsace

Région d'Haguenau et Bischwiller.

Par LÉON COUTIL.

La forêt de Haguenau possédait jadis des centaines de tumulus conservés par les gardes de cette forêt. En 1857, l'abbé Guerber, curé d'Haguenau, a publié un premier rapport sur des fouilles exécutées vers 1860, dans un groupe important de tumulus de Schirmein, neuf tumulus d'Hartausen, et trois d'Houloumen ; environ cinquante à Kirlach, d'autres à Fischerhubel, le long des ruisseaux Brun et Ebers; enfin, à Auberfel et à Mecktul. L'abbé Guerber a joint à son travail des cartes où figurent ces nécropoles.

Clément de Grandprey a dressé deux cartes de cette région, où il a mentionné d'autres groupes de tumulus dans la forêt de Koenisbrug, aussi riche que celle de Chirkeim.

En 1867, X. Nessel, avocat et maire d'Haguenau, commença l'exploration des tumulus de la colline et des bois de Bechdorf; il a publié un travail sur ses fouilles et, depuis, il a modifié quelques-unes de ses théories.

Avant lui, et de 1860 à 1861, de Ring avait ouvert des tumulus à Chirkeim, Kirbach, Fickerhubel, fouilles auxquelles assistait M. Nessel. Une partie des fouilles de Ring se trouve dans une vitrine horizontale de la salle des tumulus au musée de Saint-Germain-en-Laye, avec d'autres objets, sans provenance certaine, mais également de la région d'Haguenau.

Dès 1867 et surtout depuis 1870, X. Nessel a fouillé chaque année et pendant près de 40 ans jusqu'en 1905, sur 30 kilomètres de long et 10 kilomètres de large, environ 700 tumulus, c'est-à-

dire à peu près toutes les sépultures visibles de la forêt d'Haguenau; le résultat de ses très intéressantes recherches est actuellement exposé dans le beau monument, abritant le Musée de cette ville, et qui a été construit sur l'initiative de M. Nessel.

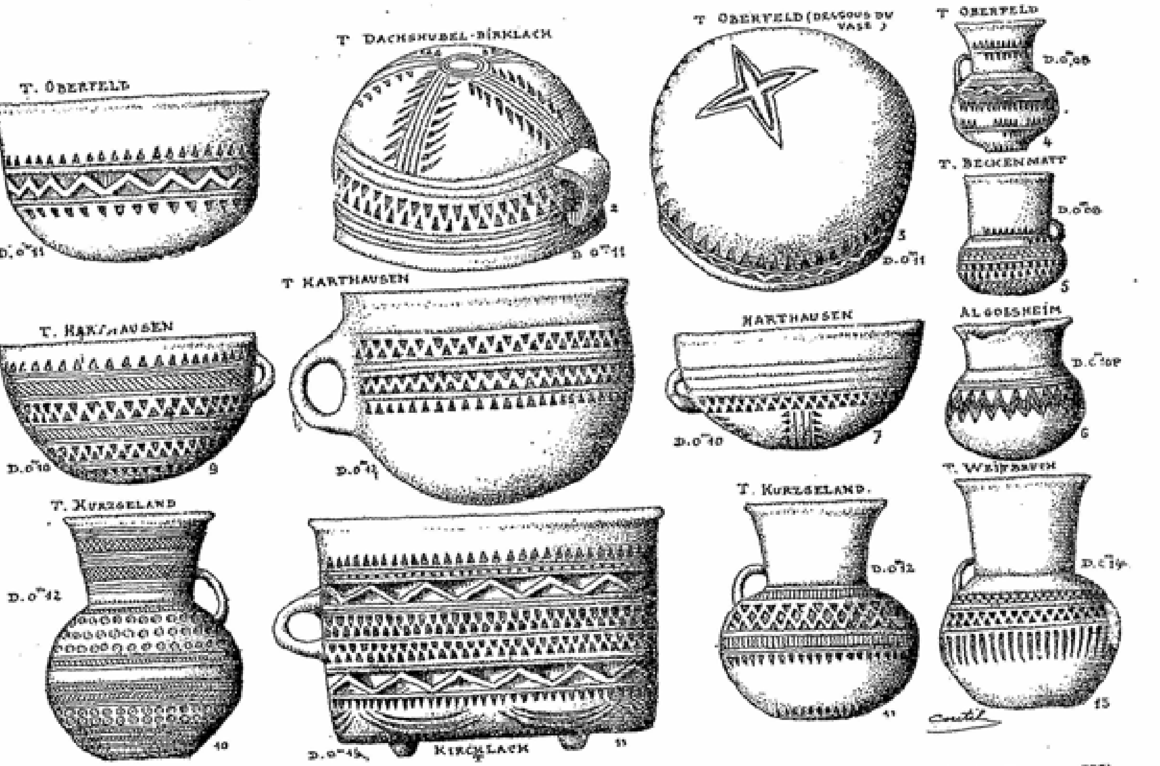
TUMULUS DU DISTRICT D'HAGUENAU.
CANTONS DE HAGUENAU ET DE BISCHWILLER.

Ce sont les tumulus les plus élevés qui ont donné le plus d'objets en métal; toutefois, de petits tumulus ou des tumulus offrant un faible relief ont fourni aussi quelques objets. De nombreux tumulus sont généralement disposés par groupes, et presque tous se trouvent au milieu de la grande forêt de Haguenau; ils sont ronds; leurs mesures varient entre 0m50 et 4 mètres de hauteur, et entre 6 et 40 mètres de diamètre; les matériaux employés consistent en argile ou en sable; on n'y rencontre pas de ciste en pierre, ni de dalles de fond, ni de cercles de pierres, car le calcaire manque dans cette région; on en a observé qu'un seul cas.

La forêt de Haguenau est située à l'ouest entre Nidermodern, Dauendorf, Uhlweiler, Harthausen, Hallinvald, Niderschaffosheim, Marienthál; au centre, Haguenau; au sud, Bischwiller, Schirren, Sessenheim, Suffenheim, Komasbruck; à l'est, Selz; au nord, Betschdorf et Sarbourg, Morsbronn, Merzweiler. Cette forêt a fourni à X. Nessel environ 700 tumulus, de l'examen desquels il a conclu:

1° Une population de l'âge du bronze, a d'abord occupé le bord de la forêt.

La première période de cet âge caractérisée par des poignards triangulaires et des épingles terminées en fer de lance fait défaut à Haguenau; les sépultures rares sont superposées les unes aux autres. La seconde période présente de nombreuses incinérations qui deviennent plus rares par la suite; elles sont d'ailleurs difficiles à reconnaître; elle est caractérisée par des poignards effilés à manche de bois, des haches à talon, et des épingles prototypes des fibules, un ou deux bracelets massifs, presque toujours un ou deux vases ornés de dessins géométriques. La troisième période présente encore le même inventaire; mais les armes apparaissent plus rarement; aux bras, on trouve des spirales en fil de bronze plat; et aux pieds, les bra-



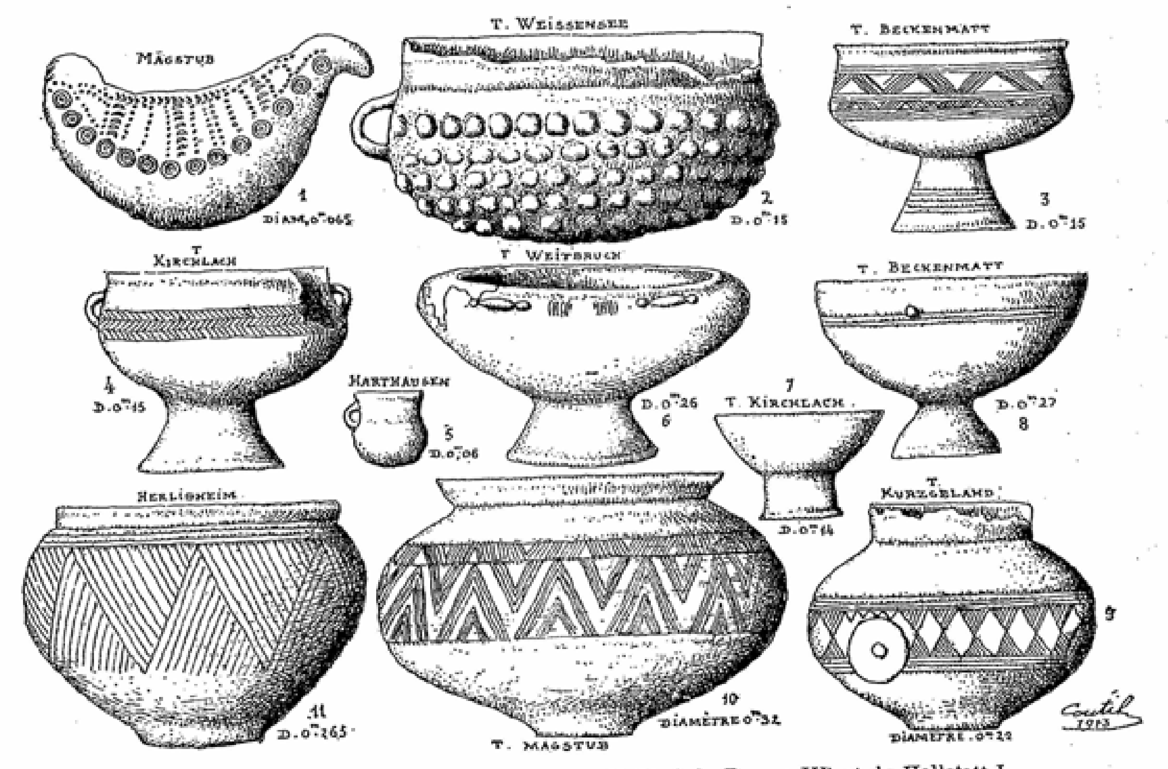
Musée de Haguenau. — Vases à alvéoles ou incisions profondes du Bronze II et III (le N° 13 du Bronze III).

celets à tige plate terminée par deux spirales concentriques ; les épingles avec têtes rondes ajourées et rayonnantes s'y rencontrent, car les fibules ne reviennent que plus tard ; les vases ne sont pas rares et souvent incisés (Pl. I); quelques-uns sont revêtus de graphite qui indique la transition avec la période Hallstattienne. Les tumulus du bronze sont moins riches en objets que ceux de la période qui suit ; les sépultures étaient superposées.

2° A la période hallstattienne, le mobilier est plus varié, plus abondant, et le fer assez rare accompagne parfois le bronze. Les épingles disparaissent et sont remplacées par des fibules ; les grandes plaques de ceinturon en bronze mince estampé et les bracelets en forme de tonnelets rappellent ceux des tumulus de la Franche-Comté (forêt des Moidons, Jura), Suisse, duché de Bade, et Bavière ; nous citerons ceux de Hesselbuch, de Harthausen, de Kurzgeland ; on y trouve des boucles d'oreilles semi-lunaires, des colliers creux, etc. Les vases sont très rares et parfois ornés de bandes colorées d'ocre, de grenat ou de graphite ; nous reproduisons le seul qui existe au musée de Haguenau (N° 306, fig. 1). Une seconde période de Hallstatt amena la transition avec La Tène ; les beaux torques de Uhlweiler et de la forêt de Schirkeim (Pl. 4) fondues à cire perdue, datent de cette époque. L'ambre joue un grand rôle dans la série des bijoux. L'incinération devient très rare ; le fer commence à prendre un grand développement, et alors on arrive à La Tène, avec son industrie typique. Dans la forêt de Haguenau, à l'époque du Hallstatt, la première sépulture était sans fosse. L'incinération était à peu près générale à l'Age du bronze, tandis que l'inhumation domine au Hallstatt ; un gros tumulus a donné sept squelettes de femmes placés parallèlement.

Etude des objets provenant des fouilles. Période du Bronze.

Céramique de l'Age du bronze. — Une des attractions du musée de Haguenau est certainement sa céramique incisée à décor géométrique, dont on ne retrouve nulle part ailleurs une aussi belle série, qui peut être classée vers le milieu de l'Age du bronze (IIe et IIIe période). Il est à remarquer que le décor, incisé ou sculpté, est parfois en relief, généralement en creux, et que le décor des poteries néolithiques d'Heilbroon (D. de Bade) est toujours en creux et moins précis. Les incisions géométriques sont formées de bandes avec de gros points triangulaires opposés,

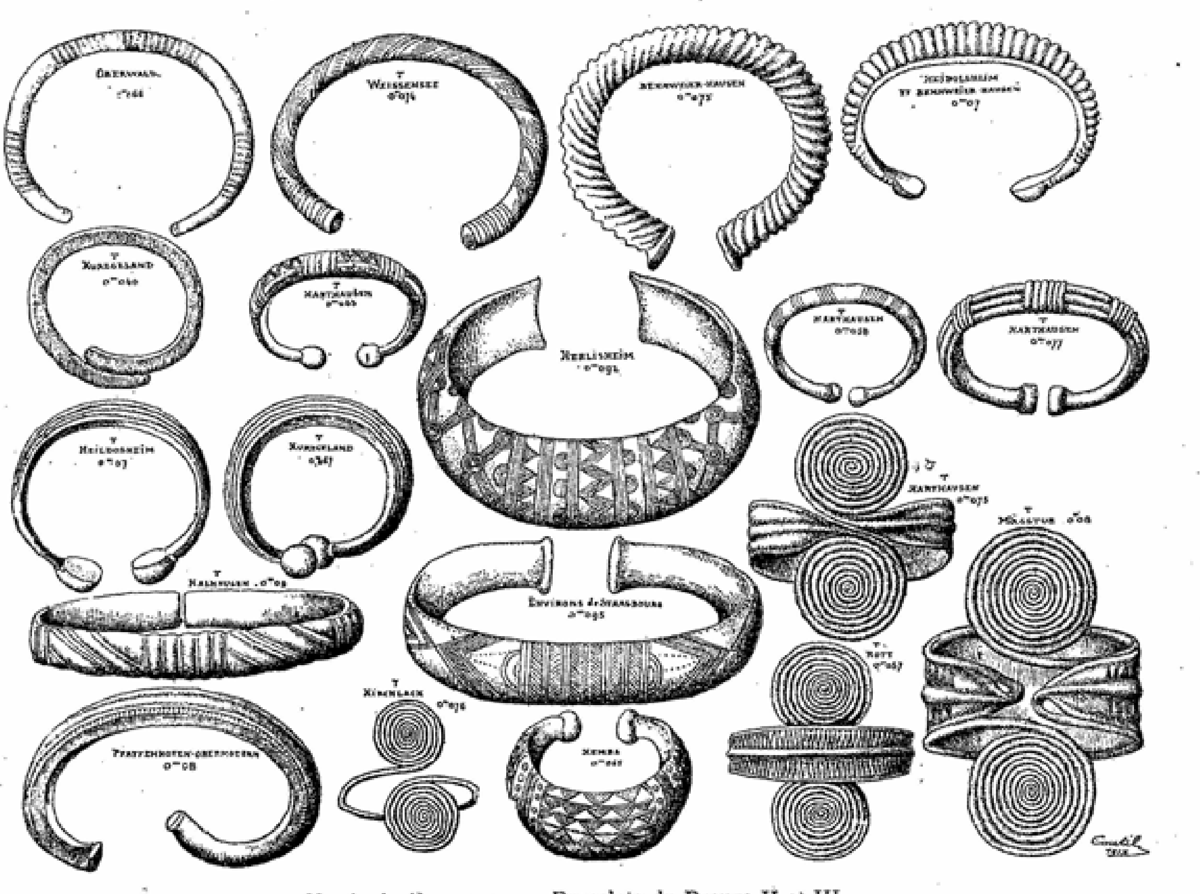


Musée de Haguenau. — Vases du Bronze II (N° 9 du Bronze III) et du Hallstatt I.

sculptés dans l'argile encore fraîche, avant la dessiccation complète, et ornées de spirales ou de bandes verticales parallèles, qui ont dû servir à contenir une matière blanche et parfois rouge, comme celles qui ont été retrouvées sur les nombreux fragments de vases du musée de Heilbroon (duché de Bade), à Magerkingen (Jura Souabe) ; en France, dans les grottes du Gardon, surtout à la grotte de la Baume Saint-Veredème, explorée par Mazauric et Bourilly, commune de Sanilhac (Gard) ; à l'Oppidum de Corent (Puy-de-Dôme) ; dans des tumulus de l'Yonne, au musée d'Auxerre ; dans les tumulus du Bois du Roc, commune de Vilhonneur (Charente), explorés par M. Chauvet ; dans la grotte de Remoulins (Gard) et de la Baume Longue, près de Dions (Gard). Les poteries de l'Age du bronze sont obtenues par incisions au champ levé, sur la pâte sèche, avant la cuisson. D'autres ont été gravées après la cuisson, les contours sont plus précis ; ces derniers décors sont du Bronze III et se rapprochent plus du Hallstatt. Nous citerons, sur notre Planche I, les vases des tumulus d'Oberfeld, Dachshubel-Birklach, Oberfeld, Harthausen, Beckenmatt, Algosheim, Weitbruck, Kurzgeland, Kirchlack, Kurgeland. Sur la Planche II, ce sont des poteries généralement du Bronze II ; une sorte de petit oiseau de Magstub, orné de rouelles, qui a pu servir de jouet à un enfant. La coupe ornée de mamelons de Weissensée (ces poteries à mamelons se retrouvent dans la céramique Marnienne) ; la coupe à pied ornée de dessins géométriques de Beckenmatt ; et les autres coupes à pied unies ou ornées de filets et d'anses de Kirchlach, Weitbruck, Beckenmatt, Kirchlach.

Quant aux vases à pied de Beckenmatt, Kirklach, Kerlisheim, Magstub et le vase noir de Kurgeland, leur décor est gravé légèrement et offre des grandes zones de lignes fines et de chevrons, de la fin de l'Age de bronze et du début du Hallstatt.

Céramique du Hallstatt. — Parmi les plus jolis spécimens de cette céramique ornée de fins décors géométriques, nous citerons le vase piriforme de Donauberg, peint, mais sans raies, orné de bandes noires fines sur fond rouge, ce sont deux losanges concentriques alternant avec des bandes parallèles et verticales, hauteur $0^{m}34$, diamètre maxima $0^{m}21$. Le vase piriforme de Konigsbruck, n° 306 [a], est peint extérieurement ; il présente quatre raies noires, coupant obliquement d'autres raies, et for-



Musée de Haguenau. — Bracelets du Bronze II et III.

mant ainsi une série de trois zones de losanges, se détachant sur fond grenat, alors que la base est unie et gris rosé, qui est la teinte naturelle de la pâte.

L'écuelle n° 306 est peinte à l'extérieur, la teinte générale du vase est gris jaunâtre, sur laquelle se détache quatre séries de chevrons imbriqués, noirs sur fond rouge, et limités par des traits gravés ; le fond est plat, circulaire et de couleur noire, son diamètre est de 0m25 (1) (*Fig.* 1).

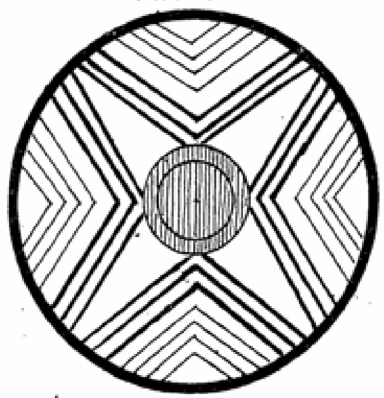
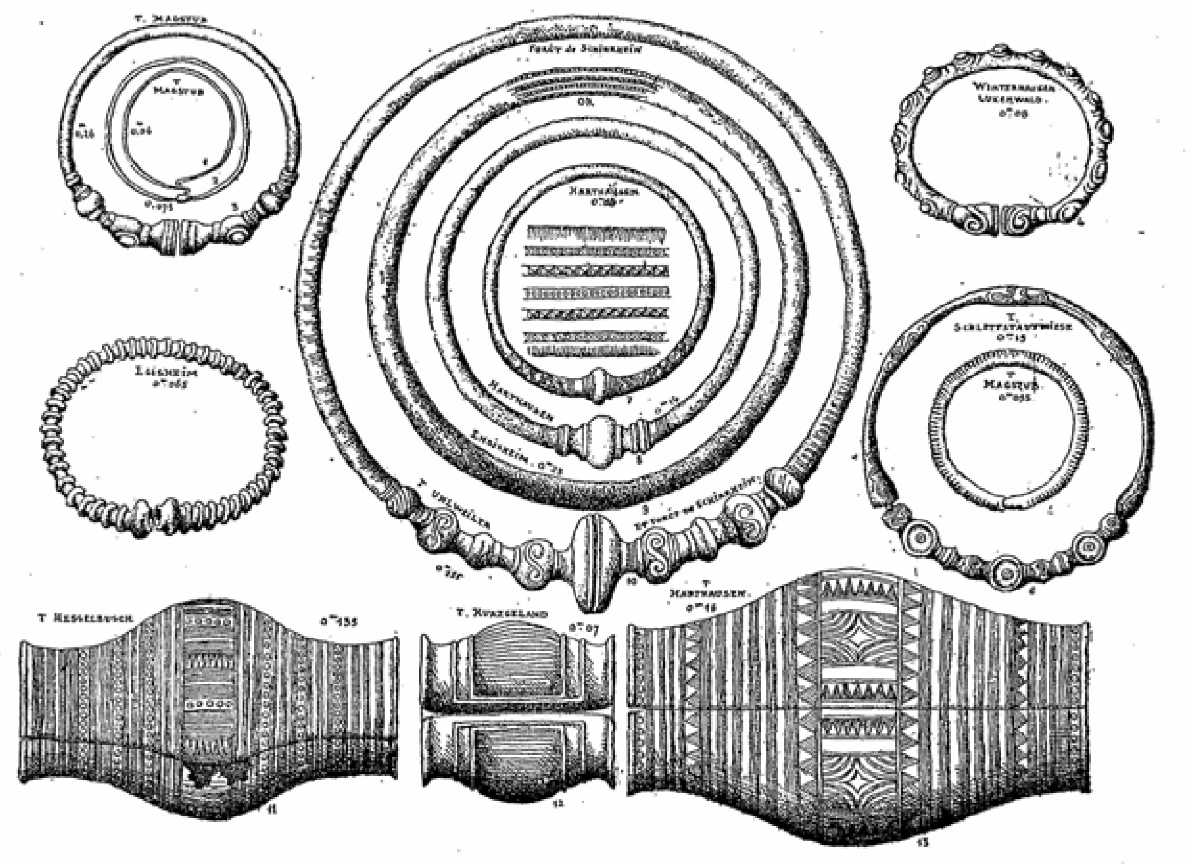


Fig. 1. — Musée de Haguenau (Alsace), N° 306. — Fond et dessins noirs sur couverte rouge.

Une autre série de vases portent des cannelures verticales et parallèles comme sur le vase de Weitbruch (Pl. II), d'autres des mamelons, comme celui de Kurzgeland. Ces mamelons et l'ensemble des formes se retrouvent sur des vases des tumulus de la Haute-Bavière et du Brandebourg. Les vases à pied piriformes de Herlisheim et le Magstub (Pl. II) sont ornés de gravures géométriques ; ils appartiennent au Hallstatt I, comme le vase de Kurzeland.

(1) Cette large coupe dont les chevrons ne sont pas limités par des traits gravés rappelle beaucoup celle que nous avons recueillie sous les abris larnaudiens de Baume-les-Messieurs (Jura) et une autre avec la même ornementation ; l'écuelle cassée, n° 207 du musée de Haguenau ressemble à celle du musée de Lauzanne. Le musée de Lausanne possède des écuelles peintes de même genre trouvées dans le duché de Bade à Gottenadingen, Kaltbrunn et Rielasingen. Le musée de Zurich, une écuelle de Unterlunkhofen (Argovie), une de Doerfhingen près Schaffouse, et un fragment de Bulach (vallée de Glatt). Le musée de Lausanne en possède des morceaux provenant de la station de Corcelette ; les tumulus des lacs d'Ammer et de Staffel (Bavière) ont donné quelques écuelles semblables au musée de Munich.



Musée de Haguenau. — Tonnelets du Hallstatt I, Torques et Bracelets.

Objets métalliques et Parures. — Les objets métalliques caractéristiques des tumulus de la fin de l'Age du bronze III (Pl. III) sont les épingles à tête circulaire ajourée avec rayons partant du centre (symbole du soleil levant ?) ; nous citerons notamment celle de Konigsbruck ; ces épingles sont longues et mesurent jusqu'à 0m20 centimètres ; les haches et les poignards triangulaires sont rares ; on a trouvé plutôt des parures et des bracelets.

Il est à remarquer que, même au début du Hallstatt, ces tumulus ont donné très peu d'armes ; on ne peut signaler aucune épée, ni poignards de fer. A l'époque du Hallstatt, nous signalerons la présence de très larges plaques de ceinturon estampées, ornées de points et de lignes, ou combinaison simples et géométriques ; elles atteignent jusqu'à 0m45 centimètres de long, sur 0m14 de large, quelquefois à charnière, trouvées à Maegstub. Nous citerons aussi les quatre belles plaques de Kurzeland : celle de Weitbruch, qui mesure 0m50 sur 0m20 ; de Ohlungen ; trois de Harthausen et deux de Schierreinerweg, mesurant 46 sur 17 centimètres. Sous la plaque se trouve souvent une contre-plaque en bronze, dépassant légèrement la première ; d'autres plaques sont constituées par de petites perles de bronze agrafées en dessous sur le cuir, ces perles sont quelquelquefois grosses comme une tête de petite épingle et les plus grosses comme une petite lentille ou un pois. Il faut être prévenu pour reconnaître les plus petites ; on se demande comment on a pu agrafer avec tant de soin et aussi régulièrement ces minuscules perles, munies chacune de deux petites pattes ; il fallait une dextérité de main spéciale pour les river au cuir, sans les déformer en dessus.

Les armilles des poignets ou des bras sont fréquentes au Bronze III et accompagnent souvent les grandes plaques de ceinturons ; nous citerons les armilles de Wolfswinkel. Outre les armilles, il y a les bracelets à plateau plat, enveloppant le bras ; ils sont ornés de gravures et nervures et terminés de chaque côté, aux deux extrémités, par une spirale en rond ; nous citerons ceux de Magstub, Rott, Birlach et Harthausen (Pl. III), offrant des dispositions un peu différentes ; celle de Kirlach formée d'un simple fil de bronze, et destinée à un enfant. Ces parures se trouvent ordinairement à chaque cheville

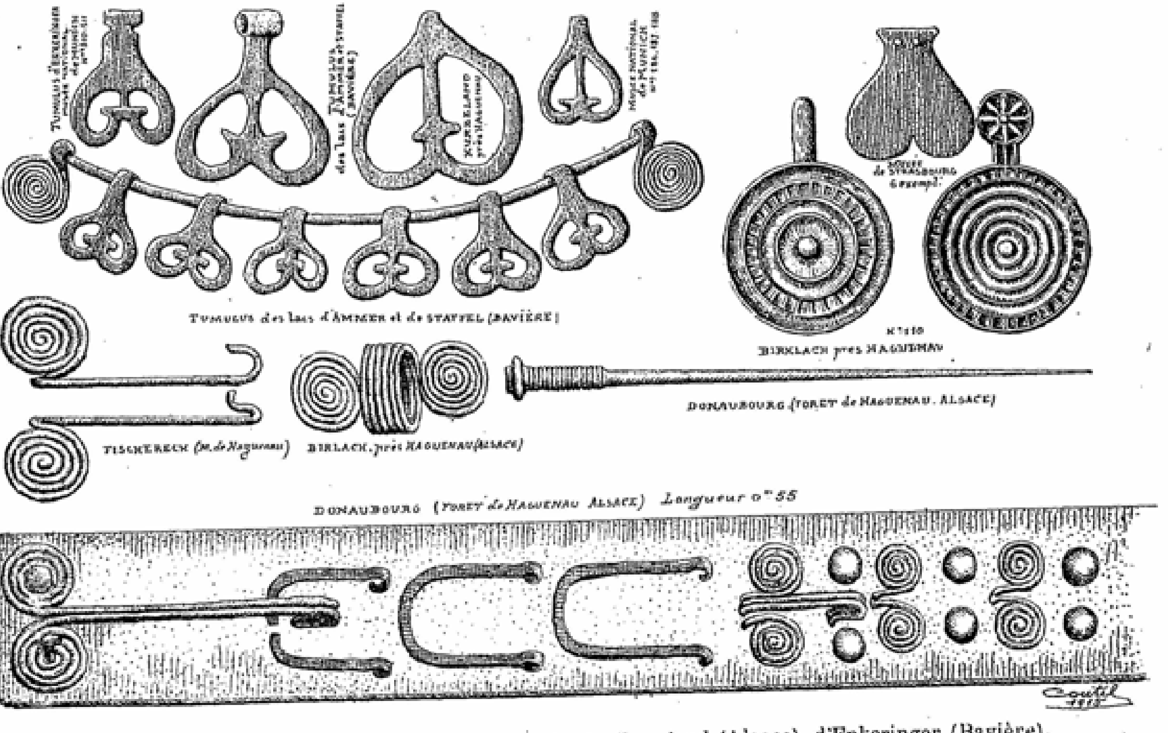


Fig. 8. — Pendeloques des Colliers de Birlack, de Kurzeland (Alsace), d'Enkeringer (Bavière). Ceinture et Epingles de Donaubourg (Alsace).

de pied. Ces parures se sont retrouvées à Konigsbrug (10), Donaubourg (2), Oberfeld (4) et Maagstab (5), Weissensée (4), dont deux pour adolescent, Kirchlach (2), 4 de Eichlach (4), Wolfswinkel, Deielsberg, Oberstritten (6), débris de spire de Schelmenhofstadt.

Les brassards plats et les bagues paraissent être de la transition de l'Age du Bronze au Hallstatt; ils semblent localisés à l'Alsace, la Suisse, et l'Allemagne du Sud.

Dans ce genre de parures, il convient de citer les tonnelets très finement gravés, pour les poignets de Kurzgeland ; le musée de Haguenau en possède cinq autres de Hesselbusch et Harthausen (Pl. IV). Une très curieuse agrafe avec extrémités serpentiformes de Fischereck, provenant d'une incinération, se trouvait avec un petit poignard à rivets et un plus petit, minuscule de 0m04, muni de deux rivets ; il y avait aussi deux bagues.

Cette agrafe est bien Hallstattienne et ressemble à l'extrémité d'une ceinture formée de maillons ou crochets constitués par sept éléments à terminaison serpentiforme séparés par des paires de petits boutons ; cette ceinture a été trouvée à Donaubourg, avec une longue épingle à tête un peu plus grosse que la tige et cannelée.

Un collier de Kurzeland, accompagné d'un vase, était formé par six motifs en cœurs, rappelant le Cœur Vendéen; une patte repliée à crochet fermé permettait de les fixer à une tige souple ou à un fil; deux ornements spiraliformes terminaient l'ensemble de chaque côté, comme le collier figuré par Naue dans ses tumulus des lacs d'Ammer et de Staffel, groupe de Fischen et du musée de Nuremberg (planche XVIII, *fig.* 2).

Le collier n° 110, de Birklach, a été trouvé dans un grand tumulus aux portes de Haguenau. M. Nessel l'explora pendant une visite qu'Alexandre Bertrand vint lui faire pour étudier ses collections ; ce collier est composé de disques suspendus par une tige, et ornés de séries de cercles concentriques ; des rectangles d'ambre percés de cinq trous sur les côtés, permettaient de les enfiler : cette parure nous paraît unique jusqu'ici (1).

---

(1) C'est à la suite de cette visite que M. Bertrand, directeur du Musée des Antiquités de Saint-Germain-en-Laye, fit reproduire à l'aquarelle les principaux vases et plaques de bronze ; on les voit exposés dans un meuble tournant et dans la salle des tumulus de ce musée.

Des colliers d'ambre, de perles de verre ou de perles en terre cuite, ont été aussi recueillis.

Parmi les autres parures, il y a quelques boucles d'oreilles, dont deux de Schierreinerwerg.

Les bracelets sont variés de forme et gravés ; ceux des environs de Strasbourg, de Herlisheim, Kalhausen, Oberwald, Weissensée, sont de la fin de l'Age du bronze II ; tandis que ceux de Heidosheim, Kembs, Kurgeland, Harthausen, Heildolsheim et Bennweir-Hausen terminés par des boules, sont du Bronze III (Pl. III).

Enfin, à la période de La Tène se rattachent les beaux torques figurés sur la planche IV des tumulus de Uhlweiler, de la forêt de Schirrhein, d'Ensisheim, Harthausen ; ils sont décorés de fines gravures ; les bracelets de Magstub, de Winterhausen, Luxenwald : le bracelet avec motifs ornés d'émaux de Schlettstadtwiese rappelle ceux trouvés par M. de Molin, conservateur du musée de Lausanne, aux environs de cette ville ; ces parures nous rappellent celles des Gauloises de la Marne et de l'Aisne. Le bracelet orné de perles saillantes de Egisheim rappelle ceux qui ont été recueillis en grand nombre par notre collègue Beaupré dans les tumulus de la Meurthe-et-Moselle, et dont deux exemplaires ont été recueillis et décrits par nous dans le département de l'Eure.

* * *

Nous aurions voulu décrire plus longuement ce très intéressant musée de Haguenau, mais les limites de cette revue ne nous le permettent pas. Nous espérons que prochainement il redeviendra Français, car M. Nessel, le grand patriote qui l'a constitué, n'a jamais douté qu'un jour son travail de quarante années rentrerait dans le domaine national de sa chère patrie d'enfance.

Alors nos collègues ne manqueront pas d'aller rendre visite à l'un des doyens de l'archéologie française, qui presque octogénaire se fera encore un plaisir de les accompagner, comme il l'a fait pour le Directeur de cette revue, notre ami le Dr M. Baudouin, qui nous a suggéré la visite de ces précieuses collections.

Les Menhirs de l'Ile d'Yeu (Vendée)

ÉTUDE D'ENSEMBLE.

Par le Dr

Marcel BAUDOUIN (**de Paris**) (*Suite et fin*).

V. — MENHIR DE LA ROLANDIÈRE (*La Devalée*).

SITUATION. — *La Rolandière* (1) est un lieu dit situé au Sud du Bourg de Saint-Sauveur, sur la route des Corbeaux, au Sud-est des Martinières, du côté Ouest du chemin N° 1, à environ 800-900 mètres. Le ténement est parfois aussi dénommé sous le nom de *Devalée* (2), près *La Parée des Gâts* (*Fig*. 15) qui la précède au Nord.

A 150 mètres de la route à peine, au voisinage d'un buisson et de *Rochers à Sculptures* que nous avons déjà signalés (3), se voit une *pierre, dressée*, qui ressemble à un petit Menhir ou à un pilier de Mégalithe [Découverte de 1907] (*Fig*. 12).

DESCRIPTION. — Cette pierre est orientée de telle sorte que son grand *axe d'érection* prolongé passe par l'Eglise du Bourg au Nord et l'Anse des Vieilles au Sud. Il correspond donc environ à

---

(1) La *Rolandière*, mot qui vient sans doute du nom propre *Roland*, doit correspondre à l'ancienne maison d'un cultivateur appelé Roland, dont il ne reste plus aucune trace aujourd'hui, pas plus qu'en 1695 [Carte inédite].

L'origine de ce lieu dit doit être très ancienne, comme pour Les *Martinières*. — Cette dénomination cadre bien d'ailleurs avec la région, où les noms de tous les ténements (il n'en est ainsi qu'au Sud de Saint-Sauveur) se terminent d'ordinaire en IÈRE. — Dans le reste de l'Ile (Pays de Fouras), les noms sont, au contraire, précédés du terme *Ker*.

(2) La *Devalée*, terme patois, très expressif, signifiant descente en pente douce, du verbe *devaller*, *devaler*, descendre (*vallum*, val).

(3) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte de Rochers gravés et de Pierres à Cupules à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*). — *Homme préhistorique*, Paris, 1908, VI, n° 12, 360-369. — Tiré à part, Paris, 1908, in-8°, 12 p. [Voir p. 9].

une ligne Nord-ouest = Sud-est (145°); une de ses faces regarde donc 55° Est à la boussole (*Fig.* 12).

Sa *hauteur*, au-dessus du sol, n'est que de 0^m80; sa *largeur* maximum (petit axe : N.-E. S.-O., passant par le Sémaphore et le Marais salé) est de 1^m20; son *épaisseur* maximum atteint 0^m70.

C'est donc un bloc *très épais*, trop épais même pour pouvoir correspondre à autre chose qu'à une *Pierre debout* (Menhir ou



Fig. 12. — Le Menhir de la Dévalée, à La *Rolandière* [*Ligne Sud-Ouest*]. — S.-O., Face Sud-Ouest. — *Echelle :* 1/20 environ.

Elément d'Alignement).... Il faut, en effet, abandonner l'idée de paroi de *Ciste*.

Nature. — En 1909, j'ai essayé de me rendre compte de la nature exacte de cette pierre et j'ai examiné son pied. J'ai constaté, *à la fouille*, qu'en réalité elle *n'était pas enfouie dans le sol*, à l'heure actuelle. Elle reposait simplement *sur lui*, sans s'y enfoncer, comme nombre des petits éléments des *Alignements*, *à Carnac*.

J'en ai conclu qu'il ne s'agissait peut-être pas là d'un vrai Menhir, en rapport avec une Sépulture; mais bien d'un reste de

Mégalitne *cultuel*, peut-être en rapport avec un petit *Cromlech* (comme à Barbe) ou un *Alignement*, minuscule d'ailleurs, détruit l'un ou l'autre.

FOUILLE. — Pourtant, en fouillant tout autour, j'ai trouvé, en un point, presque à son contact, plusieurs débris (4 au moins) de *Meules, d'apparence Néolithique*, cassés en fragments, larges comme la main et épais de 0m06 à 0m08.

Or on sait qu'on trouve assez souvent de tels vestiges au pied des *Menhirs vrais* ou des éléments d'Alignement (1).

TROUVAILLES. — Mais ces *meules*, très bien polies sur une face, m'ont paru bien régulières, pour être sûrement Néolithiques! Et je ne serais pas étonné si elles n'étaient, en réalité, que *gallo-romaines* (2) (ce qui n'aurait rien d'étonnant, car il y a du *gallo-romain* dans la partie Sud de l'île). — Elles sont d'ailleurs, non pas en *Granite* de l'île, mais en une roche spéciale, bien connue sur le continent d'en face sous le nom de *Renard*, et qui n'est qu'une sorte de conglomérat de gros grains de quartz, reliés par un ciment ferrugineux. Il est certain que cette roche n'a pas été *importée*, car on en trouve en place, à l'Ile d'Yeu, encore actuellement.

En effet l'existence de cette roche à l'Ile d'Yeu a été, pour l'île, signalée par Viaud-Grand-Marais et Ménier [*Cat. des Plantes vascul.*, etc., p. 1] : « Les *alluvions* sont représentées par un sable ocreux, rouge, séparé de la terre arable par des Cailloux *roulés*, et des magmats *ferrugineux*, désignés sous le nom de *Renard* ». — Le *Renard* est donc une roche de formation récente (*Quaternaire*).

REMARQUES. — Jusqu'à nouvel ordre, il faut donc faire des réserves, à propos de cette pierre.

Certes, ce peut-être un Menhir, car l'*Orientation* de l'axe d'érection est favorable à cette hypothèse (145° = 126° + 17° + 2°), en supposant qu'il soit orienté au Lever du Soleil au Solstice

---

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Véritable signification des Trouvailles faites au pied des Menhirs*, etc. — *Homme préh.*, Paris, 1910, n° 4, Avril, 97-114. — Tiré à part, 1910, in-8°, 18 p.

(2) Les Gallo-romains ont pu mettre ces débris au pied du Mégalithe, simplement pour s'en débarrasser.

d'Hiver, à condition que la terre de son pied ait disparu depuis sa mise en place. — Mais ce peut être aussi tout autre chose....

VI. — Menhir du Pau de l'Ane.

Situation. — Au lieu dit le *Pau* (ou le *Pas*) *de l'Ane* (1), situé au Sud-est du bourg de Saint-Sauveur, tout près de la *Grison* (2) et de *La Pierre Blanche* (3), à environ 200 mètres au Nord-est du *Chergiroux* (4), et 400 mètres de la route des Corbeaux, se voyait, en 1907, une *Pierre debout* (*Fig.* 13). — Elle ressemblait tout à fait à un pilier de Dolmen isolé ou à un petit *Menhir*, du genre de celui du Chiron Lazare. — Il n'y a aucune sépulture connue dans le voisinage immédiat; et la plus proche est la *Ciste de Keroura*, à 130 mètres au Nord (5).

Il ne peut guère s'agir d'une paroi de Ciste, en raison de la hauteur de la Pierre.

Dans le voisinage d'ailleurs, il y a des Rochers à *Cupules* et à *Bassins* (6), surtout au Sud.

Description. — Le Menhir est situé sur le sommet du monticule du *Pau de l'Ane*, couvert de ronces et d'ajoncs et absolument inculte. — Aucune fouille n'a jamais été faite en ce point.

La pierre a un grand axe d'érection Sud-ouest-Nord-est (40°

---

(1) J'ai essayé d'expliquer cette dénomination dans un autre mémoire [Marcel Baudouin. — *Découverte d'une Gravure de Sabot de Cheval, de l'Epoque néolithique, sur le Rocher du Grand Chiron, à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*]. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1907, n° 5, p. 238. — Tiré à part, 1907, in-8°, 24 p., 6 fig. — Voir p. 3, note 1].

(2) *Grison* signifie, en Vendée, une variété de Granite, d'ordinaire de la *Granulite* à mica noir [Région d'Avrillé, etc.]. — Ici cela correspond à un pointement de granite du sous-sol, moins schisteux et plus dense qu'ailleurs, en effet.

(3) En rapport, très probablement, avec un bloc de *Quartz de Filon*, qui a disparu. — Peut-être même cette Pierre était-elle un vrai *Menhir*, en quartz, apporté du Nord-ouest de l'Ile, car cette roche n'affleure pas dans cette partie de l'Ile d'Yeu!

(4) Marcel Baudouin. — *Le Siège d'Observation du Chergiroux, Surface polie sur Cupules, à l'Ile d'Yeu* (*Vendée*). — *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1912, 7 nov. — Tiré à part, 1912, in-8°, 15 p., 3 *Fig.*

(5) Marcel Baudouin. — *Découvere de Cistes néolithiques à l'Ile d'Yeu* (Vendée). — *Homme préh.*, Paris, 1914, N° 4. — Tiré à part, Paris, 1914, in-8°, 25 p., 11 *fig.* [Voir p. 19 et *Fig.* 5 et 6].

(6) Marcel Baudouin. — *Découverte de Rochers gravés*, etc.. — *Homme préh.*, 1908. — *Loc. cit.* [Voir p. 6].

N.-E.). Les deux faces Nord-ouest et Sud-est, très plates, sont régulières, le rocher étant un feuillet de granite très bien clivé (*Fig.* 13) (1).

NATURE. — Il est bien difficile de dire de quoi il s'agit; mais il est indiscutable qu'à 150 mètres, au *Nord-est* environ, il y a le lieu dit de *Keroura*, où je crois avoir reconnu une *Ciste néolithique*. Ce menhir en serait-il l'indicateur? C'est très possible, puisqu'il y a presque concordance pour la *ligne de direction*, l'axe d'érection étant Nord-est précisément: ce qui, à l'Ile d'Yeu, est souvent le *Nord Néolithique* [0° + 17° + 23° = 40°]. Mais cela est pourtant discutable et en tout cas non démontré.

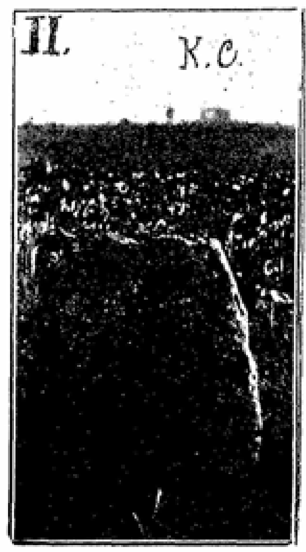


Fig. 13. — Le MENHIR du PAU DE L'ANE, près Kéroura. — LIGNE SUD-EST. — *Légende* : K. C., *Ker-Chalon*, dans le lointain (Moulin à vent et villa).

L'analogie est très grande toutefois avec ce qui existe au Chiron Lazare.

VII. — LE MENHIR A SCULPTURES, DES QUATRE CHEMINS, A KER-BOSSY.

DÉCOUVERTE. — O.-J. Richard a décrit ainsi, en 1883 (2), la *Pierre du Moulin du Grand-Chemin* : « Située, au lieu appelé les *Quatre Chemins*, c'est une pierre d'environ 1 mètre de haut (3). Sur l'une de ses faces, se voit une CROIX, *taillée en creux* ».

Cet auteur a figuré, dans une planche hors texte [Pl. n° II;

(1) 40° Nord-est peuvent très bien, d'ailleurs, correspondre à la *Ligne méridienne néolithique* [0° + 23° + 17° = 40°].

Dans cette hypothèse, Menhir très récent, puisque 23° de Déviation précessionnelle.

(2) O.-J. RICHARD. — *L'Ile d'Yeu d'autrefois et l'Ile d'Yeu d'aujourd'hui.* — *Ann. de la Soc. Emul. Vendée*, 1883. La Roche-sur-Yon, 1883, XXX, in-8° [Voir p. 141].

(3) A l'Ile d'Yeu, tous les Menhirs sont *petits*; on l'a vu : ils n'ont guère plus d'*un mètre* de haut!

n° 3], ce bloc, dont nous reproduisons, à dessein ici, *directement* par la *photogravure*, le dessin, très précieux et très intéressant.

Il ne paraît pas douteux qu'il devait, en effet, s'agir là d'une PIERRE DRESSÉE (*Fig.* 14).

DESTRUCTION. — Malheureusement, cette pierre debout n'existait plus en 1907, à l'Ile d'Yeu, à l'endroit indiqué.....

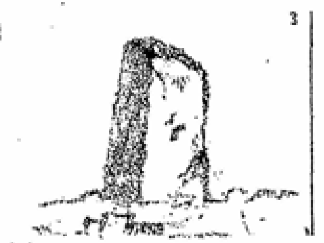


Fig. 14. — LA PIERRE DES QUATRE CHEMINS : MENHIR probable, à SCULPTURES, DÉTRUIT. — [D'après la lithographie de O.-J. Richard, 1883, exécutée d'après une photographie de J. Richard fils]. — *Echelle* : 2/100 environ.

ETUDE RÉTROSPECTIVE. — 1° *Situation.* — Le *Grand Chemin* est celui qui, parti des Tabernaudes, passe au Château-Gaillard, à Ker-Borny, Ker-Bossy, Saint-Sauveur, La Croix, et aboutit aux Corbeaux.

Le lieu dit, appelé *Les Quatre Chemins*, doit donc correspondre à *Ker-Bossy*, car là le Grand Chemin est coupé par le chemin de Port-Joinville à La Meule. D'ailleurs le *Moulin du Grand Chemin* était, jadis (1883), situé tout proche, du côté de Ker-Pissotte, à 400 mètres à l'Ouest (1).

2° *Description.* — Il faut remarquer, d'autre part, que sur le dessin de O.-J. Richard, la face qui porte la CROIX est bien visible (*Fig.* 14) et que la dite Croix est figurée, ici, comme étant une CROIX *à branches égales*, située exactement au milieu de cette face. — Cette croix n'a nullement l'aspect des croix des deux *Pierres des Morts* de l'Ile d'Yeu, qui ont une *longue branche*, et dont celle du Nord, tout au moins, est entourée de *Cupules*. — Elle doit donc être *ancienne*.

---

(1) La *Carte d'Etat-Major* (Edition révisée de 1894) situe le Moulin en question, sous le nom de : « *Ancien Moulin* du Grand Chemin ». — Il était donc détruit en 1894. — Toutefois, la Carte du Ministère de l'Intérieur figure l'emplacement et donne encore comme légende : « Moulin du Grand Chemin ».

Ce moulin est représenté sur la fameuse Carte, inédite, de l'Ile-d'Yeu, qui date de 1695.

Nature de la Pierre. — Cette pierre *dressée* est-elle un vrai Menhir? — Je le crois et vais essayer de le prouver.

Voici les divers arguments en faveur de cette hypothèse « Menhir ».

1° *Aspect.* — D'après le dessin de O.-J. Richard (*Fig.* 14), l est difficile de voir là autre chose qu'une pierre redressée par l'Homme.

Un *pointement rocheux*, naturel, n'aurait pas cet aspect, même après *retaille* : ce qui serait d'ailleurs très exceptionnel.

2° *Situation.* — Souvent les menhirs sont situés au *carrefour* ou à la *croisée* des Chemins; ce qui tient à ce que, toujours, les chemins primitifs ont passé au niveau des points remarquables du sol et à ce qu'une pierre dressée est un *repère*, facile à apercevoir sur un plateau dénudé comme l'Ile d'Yeu.

Rien d'étonnant dès lors à ce que celui-ci soit placé au croisement de deux grandes voies.

3° *Sculptures.* — Les Menhirs à Sculptures préhistoriques ne sont pas rares, même en Vendée [*Cupules* et *Bassins*]; et, la *Croix à branches égales*, figurée nettement par O.-J. Richard, peut très bien être *préhistorique*, quoiqu'on n'en connaisse pas encore d'autres exemples en Vendée. — Toutefois elle pourrait être aussi moderne et pourrait faire alors penser à un *Menhir*, transformé en Lech, du type *breton*, c'est-à-dire à un Menhir *retaillé*.

A. *Croix néolithique.* — La *croix*, figurée par O.-J. Richard (*Fig.* 14), peut-elle être vraiment *préhistorique?* — Oui, certainement. — En effet :

a) On connaît nombre de croix semblables comme *forme* [*Croix à branches égales*] (1).

b) Les *dimensions*, branches transversales, mesuraient 0^m18. Or nous retrouvons là la *Commune mesure* [$0^m06 \times 3$] *Néolithique* [0^m06].

---

(1) On a dit que la *Croix* à branches égales est le symbole de la Génération et que l'entrecroisement des traits représente l'union des deux Cercles (P. Guébhard) [*Cong. préh. de France*, Beauvais, p. 285].

C'est possible; mais c'est surtout parce que cette Croix est un *Symbole Solaire* typique et que le *Dieu-Soleil* néolithique était le Dieu de la *Génération*!

c) Les *distances* aux bords supérieurs et latéraux du Menhir [0m42 et 0m12] sont réglées par la même *Commune mesure* [0m42 = 0m06 × 7; 0m12 = 0m06 × 2].

d) La situation, presque *centrale*, se constate assez souvent, comme ici, également.

B. *Croix moderne*. — S'il s'agissait d'une Croix, fabriquée au moyen âge sur un Menhir vrai, on ne retrouverait pas des caractéristiques néolithiques aussi nettes....

De plus, elle aurait une *longue branche*, comme celle des *Pierres des Morts* voisines.

4° *Lech*. — Certes, la forme *carrée* de la pierre pourrait faire penser à un *Lech*, ainsi que la situation à la croisée de deux chemins.

Mais un Menhir, à l'Ile d'Yeu, peut avoir un tel aspect, vu la régularité de certaines plaquettes de granite.

Aussi est-il plus logique d'abandonner cette hypothèse, d'autant plus qu'on ne connaît pas encore un seul Lech, ni en Vendée, ni même à l'Ile d'Yeu !

On a prétendu, devant moi, à l'Ile d'Yeu, que la *Pierre des Morts du Nord* pouvait avoir été faite avec ce Menhir à Sculptures ou ce *Lech*.

Nous avons une preuve *historique* — sans parler des autres (1) — qu'il ne peut pas en être ainsi. En effet, cette pierre était encore *debout* en 1883 (*Fig*. 14) ; et, déjà, en 1878, M. le Pr A. Grand-Marais citait la *Pierre des Morts* en question. — Donc, pas de discussion possible.

Conclusion. — Je conclus que l'on a affaire ici à un Menhir vrai, à *Sculpture préhistorique*, qui, sans avoir été transformé en *Lech*, a été détruit depuis 1883 : ce qui est tout à fait regrettable, surtout à cause de la *Croix* qu'il présentait.

---

(1) Je les développerai dans mon Mémoire spécial sur les Pierres des Morts de l'Ile d'Yeu.

§ IV. — Les Faux-Menhirs.

Rochers naturels.

On a cité, pour l'Ile d'Yeu, comme Menhirs, plusieurs *Rochers naturels*, dont d'ailleurs quelques-uns sont détruits.

Nous allons indiquer ceux que nous connaissons.

1° Le *Faux-Menhir du Grand Bec.* — C'est un *pointement rocheux*, naturel, où il y a des *Cupules* (1).

2° Le *Faux-Menhir de la Combe-Pissot* (2). — Ce serait (?) un *simple rocher* de la côte Ouest (3).

3° L'*Aiguille du Chiron-Ragon.* — C'est le *reste* d'un rocher libre (4).

4° *Rocher penché, près Ker-Poiraud.*

5° Il faut en rapprocher, certainement, *les faux Alignements du Château*, cités par Pervinquière, qui ne sont que des Rochers fixes ou des *Bélions*.

---

(1) Nous le décrirons comme *Rocher à Cupules*, ultérieurement.

(2) Ce Faux-Menhir paraît avoir été signalé pour la première fois par l'abbé F. Baudry en 1864, dans la phrase suivante qu'autrefois, et à tort, nous avons attribué au *Menhir des Sauts*: « Un beau menhir, de 5 mètres de haut, près de la *Chapelle de la Sainte Vierge* ».

Or, comme menhir de 5 mètres de haut environ et situé près d'une *Chapelle*, il n'y avait guère, jadis, que la pierre dont nous nous occupons, car elle n'existe plus, d'ailleurs.

Certes, au Port, non loin du point où est encore placé le morceau qui reste du Menhir du Centre, se trouve bien le *quartier de la Chapelle*, où était autrefois le *fort de la Chapelle*, bâti sur l'emplacement d'une ancienne *Chapelle* [qui a peut-être remplacé la *Chapelle Saint-Simon*, détruite par les protestants hollandais en 1673 (?) et qu'on dit érigée en 1744 (Richard)]. Mais il est peu probable que F. Baudry ait voulu parler de cette Chapelle, ou de la Chapelle de N. D. de la Blanche située au Bourg (quoique celle-ci ait été dédiée à la Vierge).

Il doit s'agir de la *Chapelle de La Meule*, consacrée à la Vierge, patronne des Marins, et par conséquent du faux-menhir de la Combe-Pissot. D'ailleurs, O.-J. Richard donne à la pierre de la Combe-Pissot une hauteur élevée.

(3) Voir les descriptions des auteurs (O.-J. Richard, etc.) et *Intermédiaire Nantais* (1904, p. 204); puis Simonneau (*Journal de Luçon*, 1876, 23 septembre) et Viaud-Grand-Marais et Ménier [*Ext. bot.*, 1878, p. 30].

(4) C'est Ch.-L. Joussemet, ancien curé de l'Ile d'Yeu, qui, en 1755, a parlé pour la première fois de l'*Aiguille du Chiron Ragon.* — Il a dit : « [Elle fut débitée] il y a une quarantaine d'années [c'est-à-dire vers 1715] pour faire les *marches* de la porte de l'Eglise de Saint-Sauveur », au Bourg. — Ce qui persiste n'en est qu'une *portion* sans doute !

6° Le *Faux-Menhir* de la *Parée des Gats*, qui est sans doute un rocher libre (1) (*Fig.* 15).



Fig. 15. — La *Pierre renversée* de la *Parée des Gâts*, près La Devalée [*Menhir* douteux], à l'Ile d'Yeu. — Photographie Marcel Baudouin (1907). — *Echelle* : 1/40.

Légende : S, S, Eglise du Bourg de Saint-Sauveur (Amer). — S. M., Les Rochers, à *Cupules* et *Bassins*, dits Pierres de Saint-Martin. — M, *Menhir* tombé (douteux); — C, Chemin N° 1 de Saint-Sauveur à la Pointe des Corbeaux (Direction des Corbeaux, Sud-Est de l'Ile). — P, base de la pierre.

La plupart de ces rochers ont déjà été décrits avec quelques détails par les auteurs anciens. — Mais ce n'est pas le lieu de les étudier et nous nous bornons à les mentionner ici.

(1) Longueur : 1m60; Largeur : 1 mètre; Epaisseur : 0m45. — La base de cette ancienne *Aiguille* rocheuse est fraîchement cassée (pas de patine). La pierre est tombée vers le Nord-est, sur le côté de la route des Corbeaux (*Fig.* 15).

Découverte d'une Cachette de Fondeur

de l'Age du Bronze

aux Aises, en Notre-Dame-de-Riez (Vendée).

PAR M. LE Dr

Marcel BAUDOUIN (de Paris).

DÉCOUVERTE. — Il y a environ vingt-cinq ans, c'est-à-dire vers 1890, on aurait trouvé, dans un champ, au voisinage de la Métairie des *Aises*, à Notre-Dame-de-Riez (Vendée), un amas d'Objets, en métal [*Cuivre* ou *Bronze*], en arrachant du sol une vigne ancienne.

On aurait découvert là un ensemble de petits *Outils* ou d'*Armes*, ainsi que *deux Culots*, « larges comme le fond d'une Assiette » ; et le tout aurait été vendu, à cette époque, à un chiffonnier de passage.

L'un de ces Culots, disait-on, se trouvant encore, en 1912, dans les mains de l'auteur de la trouvaille, le sieur Papon, fermier aux Aises, il était indiqué de chercher à le retrouver.

ENQUÊTE SUR LES LIEUX. — Je résolus donc, en 1912, d'essayer d'éclaircir ce récit, qui courrait sous le boisseau dans la contrée, comme s'il se fut agi d'un vrai trésor, et qui me fut signalé par M. Crochet (de Saint-Gilles-sur-Vie).

Dans ce but, j'allais faire visite au fermier des Aises ; mais je ne pus rencontrer, en compagnie de mon ami, M. Crochet, que la femme de céans, son épouse.

J'appris alors que c'était en arrachant une vigne, plantée dans un terrain sablonneux, situé sur la rive droite de la rivière *la Vie*, c'est-à-dire correspondant à la rive Sud de l'ancienne *Ile de Riez*, que la découverte avait été faite (*Fig.* 1).

On trouva, par hasard, caché à 0m50 ou 0m60 de profondeur,

dans le sol constitué par des sables gris (1) cénomaniens, un ensemble de *débris métalliques*, du volume d'une tête humaine.

Ces fragments de métal, correspondant presque tous à des *objets cassés* en plusieurs morceaux, étaient au nombre de plus d'une *vingtaine* et formaient un tas, plus considérable que le contenu d'un chapeau d'homme. — *Ils avaient été posés en terre*, car *aucun fragment de Vase* ne fut alors découvert.

Ces débris, qui paraissaient ressembler à des fragments de *haches à talon*, furent apportés à la ferme des Aises, avec d'autres morceaux de métal, semblant *intacts*.

Dispersion des objets. — La plupart furent vendus à un chiffonnier ambulant ou distribués à des amis, si bien qu'en Août 1912, lorsque mon ami, M. Crochet (de Saint-Gilles-sur-Vie), eut connaissance de cette trouvaille, déjà ancienne, il ne persistait aux Aises que *trois objets* : *deux* Culots métalliques, typiques; et un débris d'*outil cassé*, non reconnaissable.

Objets conservés. — C'est le 2 septembre 1912 que je me suis rendu moi-même, avec M. Crochet, aux Aises, pour voir les objets conservés et recueillir tous les détails de la découverte. Ensemble, nous avons pu voir l'un des Culots; quant au *fragment* persistant, il est, aujourd'hui, dans la Collection Crochet.

Examen des Pièces. — La fermière des Aises me reçut assez mal au demeurant; elle crut sans doute à la visite d'un personnage officiel quelconque, car elle ne me connaissait pas.

Aussi ne me montra-t-elle qu'après les plus vives résistances le *Culot* conservé à la ferme et refusa-t-elle de me le céder, même pour un prix très élevé. Depuis, je n'ai pas réussi davantage à me procurer cette pièce, curieuse seulement au point de vue scientifique, et sans aucune valeur marchande.

Situation. — Après un interrogatoire serré des gens du pays, j'appris que la Cachette se trouvait dans une pièce de terre, désormais labourée [autrefois en vigne]. On me conduisit

(1) D'ordinaire, ces Sables sont *rouges*; mais, en cette région, où furent jadis des *landes* importantes, cette coloration particulière et uniquement *superficielle* semble due à des décompositions végétales, antérieures à la formation de la terre végétale actuelle.

au demeurant sur les lieux, à l'Ouest des Aises, sur le chemin venant de la route de Riez, au Sud des *Noues* (*Fig.* 1), au Nord de *La Mazurie* (1).

GÉOLOGIE. — Le dépôt se trouvait à environ 0m50 en terre, dans la partie superficielle, *grise*, des *Sables cénomaniens* rouges,

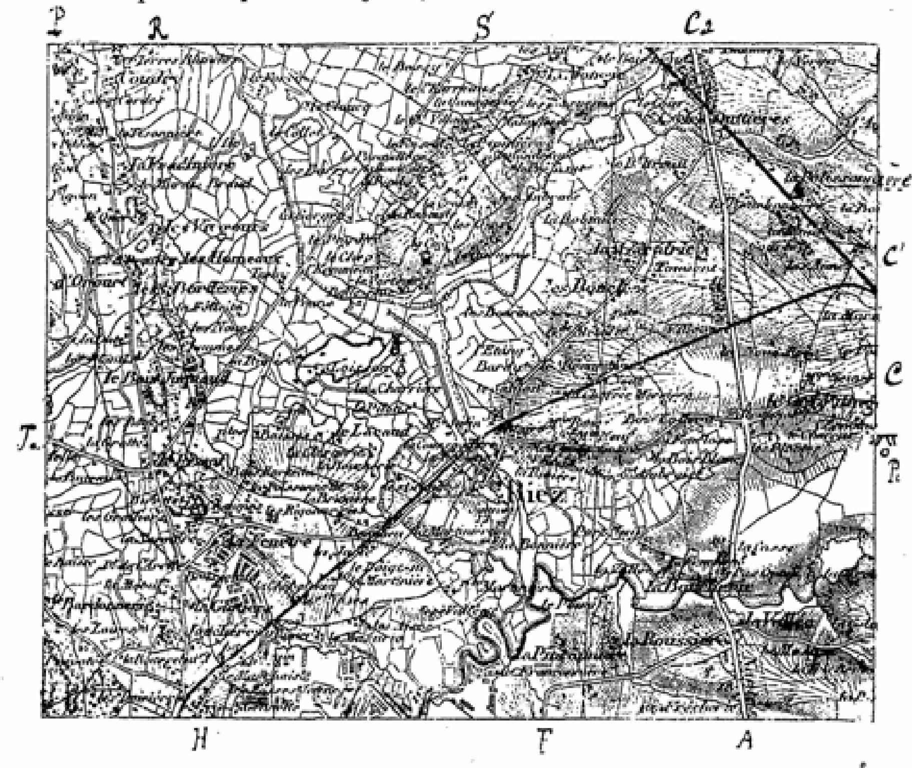


Fig. 1. — *Situation topographique de la* CACHETTE DE BRONZE des Aises, aux environs de Notre-Dame-de-Riez (Vendée). — Extrait de la Carte d'Etat-major. — *Echelle* : 1/80.000.
Les *Aises* se trouvent au Sud ouest du bourg de Notre-Dame-de-Riez, entre *La Mazurie* et les *Vallées*, près de la *Vie*, au niveau de l'origine de l'ancien *Canal de Baisse*, la vieille embouchure du fleuve, sur le bord même du petit *Marais de Baisse*.

qui constituent le sol de la commune de Notre-Dame-de-Riez en ce point, au-dessous de la *terre végétale*, peu épaisse d'ailleurs.

(1) En 1912, je n'ai rien remarqué de spécial dans ce champ : pas de *silex taillés*, ni de restes *gallo-romains*.

Cachette. — 1° Ensemble. — Le tout formait, me redit-on sur place, un ensemble d'un volume correspondant au contenu d'un « chapeau du pays » [Chapeau rond, dit *maraichin*], c'est-à-dire gros comme une tête d'homme.

Tous les objets étaient *cassés et brisés*.

Il semble bien qu'il s'agisse, en réalité, de *Haches de bronze*, à la description qui m'a été faite de ces pièces. D'autres petites masses métalliques, informes, les accompagnaient, ainsi que *deux Culots*, caractéristiques.

2° Culots. — Les *deux Culots* étaient semblables à celui que j'ai vu aux Aises, ou à peu près.

1er Culot. — Ce dernier était représenté par une masse lourde, arrondie, de 0m140 de diamètre, correspondant à un segment de sphère, de 0m030 de hauteur maximum au centre. Evidemment, il s'agissait d'un *Culot*, obtenu dans le fond d'un vase à fond hémisphérique (1) assez large, et résultant d'une fusion au contact de l'air.

La face *aplatie*, en effet, correspondant à celle qui était à l'air libre, présentait une dizaine de *boursouflures*, caractéristiques, ayant 0m010 de diamètre, situées à la périphérie et au centre, du volume d'un *haricot* ou d'un petit pois. Ces boursouflures représentaient des *vacuoles*, s'enfonçant assez profondément dans le métal. La face *arrondie* était assez régulière, à bords assez minces, semblable au fond d'une large assiette.

Le *poids* de ce Culot doit être d'environ 2 kilos (2). Il est donc très lourd en apparence.

Il m'est difficile d'affirmer de quel métal il s'agit, *Cuivre* ou *Bronze*, car je n'ai pas pu examiner à fond cette pièce, ni en emporter une parcelle ; mais, au *grattage*, le métal était *jaune*.

J'incline en faveur du *Bronze*, en raison des objets qui l'accompagnait et parce qu'on a trouvé une autre *Cachette du Bronze*, au Loisson, à Saint-Hilaire-de-Riez, non loin des Aises ; mais il pourrait très bien ne s'agir que de *Cuivre* et de débris de *Haches plates*, car on a déjà recueilli, une Hache *plate*, de Cuivre, non loin de là, aux Martinières, de Notre-Dame-de-Riez.

---

(1) Comme celui des vases néolithiques.
(2) Voir plus loin.

Le *volume* paraît être, d'après la formule [par construction (1) R = 0^m^09] $V = 1/3\ \pi\ h^2\ (3\ R - h) = 1/3\ \pi \times 0{,}032$ $(0{,}288 - 0{,}03) = 0$ litre 243 (2).

S'il s'agit de bronze, à densité classique de 8,2, on a le *poids* : $243 \times 8{,}2 = 2$ kilog. 012.

Au centre du culot, on notait une *dépression*, semblant due à ce qu'il y avait une saillie correspondante à l'intérieur du fond du vase où le métal avait été placé pour être *fondu* et où il s'est *solidifié*.

La surface extérieure présentait bien la patine du *vieux bronze* ; et, quand on la grattait, on voyait apparaître, de suite, la couleur *jaune* du bronze ancien.

2e CULOT. — Le 2e Culot, vu antérieurement par M. Crochet, mais non par moi, était paraît-il, semblable au précédent ; mais il était un peu plus large de base et un peu plus lourd.

Par conséquent, il avait été obtenu dans un vase un peu plus large de fond.

Le métal avait exactement le même aspect.

Trois *Culots* de bronze, analogues, que l'Abbé F. Baudry (3) a appelés des *Disques* ou *Palets*, ont été déjà trouvés en Vendée, dans une *Cachette du Bronze*, à Sainte-Avaugour, près des Sables-d'Olonne (4). L'un de ces disques avait 0^m^140 de diamètre exactement, comme celui des Aises ; les deux autres

---

(1) Construction *géométrique*, pour déterminer la valeur de R.

(2) Une remarque doit être faite ici. Les *dimensions* du Culot N° I sont exactement les mêmes que celles de la *Cuvette*, creusée dans le granite, au niveau de la Source de la *Fontaine*, miraculeuse, *de Saint-Gré*, en Avrillé (Vendée), où il y a un Pied de la Vierge [Marcel Baudouin. — *La Fontaine thérapeutique d'Avrillé (V.). Origine traditionaliste de ses vertus médicinales. — Bull. Soc. Franç. Hist. de la Méd.*, XI, N° 3, mars, p. 136-177. Paris 1912. Tiré à part, in-8° (Voir p. 155)]. — Cette coïncidence est vraiment *très curieuse* !

Il est à remarquer aussi que les cinq *Saumons* (de *Bronze* ou *Cuivre*), trouvés en 1913 à Soullans (V.), bourg voisin, que nous décrirons ultérieurement ont exactement le même diamètre (0^m^140), quoique moitié moins épais.

La concordance du diamètre du fond des *réceptacles à fusion* est vraiment extraordinaire !

(3) F. BAUDRY. — *Sépulture celtique en Sainte-Avaugour. — Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, 1875. — Tiré à part, 1875, in-8°, 7 p. [Voir p. 4].

(4) C'est à tort que l'Abbé F. Baudry a vu là une *Sépulture*. — Il s'agit bien d'une *Cachette de Fondeur*.

avaient 0m160 et 0m120. A eux trois, ils pesaient 9 kilogrammes; soit 3 kilog. chaque environ. L'une des faces était *plane*, et l'autre *bombée*, comme pour les deux Culots des Aises (1).

3° DÉBRIS D'OUTIL. — Un débris, qui ressemble à un fragment informe de *hache à aileron* et est de coloration très *jaune*, se trouve dans la collection Crochet (Saint-Gilles-sur-Vie).

Il mesure 0m040 de long, est large de 0m030, et est épais de de 0m013 à 0m014. Ses contours sont irréguliers, malgré l'aspect vaguement quadrangulaire.

Il provient certainement de la Cachette, puisque M. Crochet le tient de la fermière des Aises, qui le lui avait gracieusement donné, avant ma visite qui l'a tant effrayée !

NATURE DU DÉPOT. — A quoi avons-nous affaire? Evidemment à ce qu'on appelle une CACHETTE DE FONDEUR de l'*Age du* BRONZE, puisque les Outils trouvés étaient *brisés*. — Il n'y avait aucun récipient; les objets étaient à même la terre, à la profondeur ordinaire. Mais il est possible qu'ils aient été enveloppés jadis dans une *peau* ou une *étoffe*, dont on ne constata pas de trace, d'ailleurs.

EPOQUE. — Comme nous n'avons vu aucun débris de hache, il nous est impossible d'affirmer de quelle époque du Bronze il s'agit.

Toutefois, la fermière des Aises, à laquelle nous avons montré en 1912 une *hache plate* et une *hache à talon*, semble avoir reconnu la *hache à talon*, comme le type des outils trouvés brisés.

Au dire des inventeurs, les débris ne ressemblaient pas à des fragments de *haches plates*.

Si ce souvenir est exact, il s'agirait donc d'une *Cachette de l'Époque morgienne* ou *larnaudienne* (2), et non pas d'un Dépôt de l'Age du CUIVRE.

---

(1) Inutile de faire remarquer que ces Culots proviennent de CREUSETS, ou *vases hémisphériques* à bec d'écoulement, dont on connait quelques exemplaires [Suisse ; Savoie ; etc.].

(2) Les Culots de Sainte-Avaugour correspondent, en effet, au *Larnaudien* [Bronze III de J. Déchelette], car, dans cette cachette, il y avait des haches à ailerons et anneau, un rasoir à trou et une hache à douille.

été découverte, près des *Aises*, à NOTRE-DAME-DE-RIEZ (Vendée). Son existence est *certaine*.

2° Il est probable qu'il s'agit d'une CACHETTE DE FONDEUR, car on y aurait trouvé des *Haches*, en métal, BRISÉES, avec deux CULOTS et divers autres objets.

3° J'ai vu l'un de ces CULOTS, qui m'a paru être en BRONZE [mais qui pourrait être aussi en *cuivre*, car je n'ai pas pu en faire le moindre examen].

4° Dans ces conditions, s'il est impossible de dire, scientifiquement, si l'on est en présence d'un Dépôt du *Cuivre* ou du *Bronze* [car, dans la même région, on a trouvé : 1° une hache en *bronze*, à *œillet*, à Sion (1); 2° une à talon et œillet, au Loisson (2), commune de Saint-Hilaire-de-Riez, au nord des Aises (*Fig.* 1); 3° une hache *plate*, en *cuivre*, aux Martinières, lieu dit très voisin à l'Est des Aises, commune de Notre-Dame-de-Riez (3)], il est des plus probable qu'il s'agit d'une Cachette de l'AGE DU BRONZE pour les Aises [Les deux dernières *haches* sont *indiscutables*, d'ailleurs, puisque aujourd'hui elles sont dans notre collection personnelle].

5° Cette *Cachette* ne fait donc que confirmer les trouvailles ci-dessus, très authentiques.

---

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Le Préhistorique à l'Ilot du Loisson*, en Saint-Hilaire-de-Riez, etc. — *Ier Congr. Préh. France*, Périgueux, 1905. Paris, 1906, in-8° [Voir p. 3, fig. 2].

(2) Marcel BAUDOUIN. — *L'Age du Cuivre. Les Haches plates en Vendée.* — Paris, 1911, in-8° [Voir p. 57; fig. 38]. — Dans ce mémoire je cite [p. 104] l'Epingle, en *Cuivre* pur (Analyse), trouvée à l'Allée couverte de Commequiers, voisine.

(3) Ch. L. JOUSSEMET. — *Mém. sur l'Anc. Config. du Littoral Bas-Poitevin et ses habitants*, etc. — Ed. B. Fillon. — Niort, Clouzot, 1876, in-8°, 22 p. [Voir p. 7].

RECTIFICATION.

A propos de la Paire de Pieds du Petit Mont, a Arzon (Morbihan).

Dans notre article récent sur la *Paire de Pieds du Petit Mont*, à Arzon (M.), nous avons écrit (1) que cette Sculpture se trouve sur le Pilier N° V du Plan publié par M. Le Rouzic (1912).

C'est une erreur de notre part. C'est le Pilier N° II, qui la présente Cela ayant une certaine importance, car ce Pilier se trouve dans la paroi latérale *Sud* [Soleil à *Midi*], et non au *fond* [Soleil *Levant*] du Monument, nous nous empressons de faire cette rectification, absolument indispensable (2).

Cette remarque ne change d'ailleurs rien à nos conclusions, sauf pour la 3e, qui est à *supprimer*.

Nous avons été induit en erreur par le plan publié ; cela parce que le *schéma* de ce Pilier N° II, où les *Pieds ne sont pas indiqués*, est *incomplet*, et parce que sur le Pilier N° V, l'on retrouve une figure comparable aux Sculptures pédiformes, les textes étant d'ailleurs malheureusement muets sur les piliers. Tout cela est fort regrettable.

Nous avons, d'ailleurs, d'autres raisons de croire, comme nous l'avions déjà soupçonné, que ce plan n'est pas conforme aux plans, inédits, de De Cussé et Galles ; mais ce n'est pas le lieu d'insister sur ces autres détails fâcheux.

Marcel Baudouin.

VARIÉTÉS

La Préhistoire et la Guerre.

A la séance de rentrée du 22 octobre 1914 de la *S. P. F.*, M. le Président E. Taté, Vice-président, a prononcé le discours suivant (3).

Mes chers Collègues,

Nous ne pensions, pas lors de notre paisible séance du 23 juillet dernier, que la Guerre, préparée par les Allemands, était si proche et éclaterait aussi vite !

Nous nous étions donné rendez-vous au *Congrès d Aurillac* ; et nous y avions même convié nos ennemis d'aujourd'hui. Ce sont les nôtres, blessés, qui ont occupé et occupent encore les locaux et les lits, qui nous étaient destinés.

Notre Société, pacifique, a vu nombre des siens appelés à combattre sur le front.

---

(1) *Homme Préhistorique*, Septembre-Octobre 1914.

(2) La Guerre nous a, en outre, empêché, en septembre et octobre, de vérifier notre interprétation, avant la publication.

(3) Extrait (1re Partie).

CONCLUSIONS. — 1° Une CACHETTE, de l'Epoque des *Métaux*, a

Notre dévoué président, M. le Dr ATGIER, notre ancien Président Dr Henri MARTIN, décoré de la Légion d'honneur en juillet et nommé médecin-major sur le champ de bataille, sont sur les lignes de feu, ainsi que tant d'autres de nos membres, dont nous ignorons, actuellement, et les noms et le nombre. Nous leur adressons tous nos vœux et souhaitons de les revoir bientôt en bonne santé et victorieux.

Nous avons malheureusement déjà à déplorer des malheurs : des blessés et des morts ! Aux premiers, nous envoyons tous nos vœux pour un prompt rétablissement ; aux seconds, nous ne pouvons adresser qu'un souvenir de patriotique reconnaissance et inscrire leurs noms au Livre d'or de notre Société.

Il est cependant un de ces morts, dont nous connaissons le nom. C'est Joseph DÉCHELETTE, mort héroïquement l'épée à la main, à la tête de son bataillon, comme commandant du 104e territorial.

Il était un des nôtres, venu à nous dès la première année de la fondation de notre Société.

Digne émule de M. de Mortillet, il s'était créé une réputation mondiale par ses savants ouvrages sur l'Archéologie préhistorique et protohistorique.

Vulgarisateur consciencieux et précis, il a coordonné avec soin, dans des livres clairs et d'une étude facile, tout ce que nous connnaissons actuellement de notre jeune Science.

L'éloge qu'il faisait de la Préhistoire, dans la Préface de son *Manuel d'Archéologie préhistorique*, lui, victime d'une fausse civilisation, vaut la peine d'être rappelé ici :

« C'est, grâce à elle (la Préhistoire), que nous connaissons la haute « antiquité de l'homme jusque-là méconnue. C'est elle qui nous révèle « les origines et le prix de la Civilisation, dont nous goûtons les bien- « faits, sans songer aux laborieuses étapes par lesquelles nos pères s'y « sont acheminés ! »

N'y a-t-il pas une cruelle ironie à l'entendre vanter les *bienfaits de cette Civilisation*, dont la compréhension, à l'allemande, a causé sa disparition !

Nous adressons à sa famille, avec un souvenir ému, l'expression de notre admiration pour une si belle mort, après une vie consacrée à la Science.

A l'instant, nous apprenons la mort du commandant AUDÉOUD, mort au champ d'honneur.

Une autre préoccupation nous étreint.

Que sont devenus nos amis Belges? Les de Loë, les Rutot, etc? Que sont devenues leurs précieuses Collections? Leurs Musées ont-ils été dévalisés avec le même sang-gêne que les Collections de M. le baron de Baye? Au moins le don généreux, qu'il avait fait au Musée de Saint-Germain, a sauvegardé le résultat de ses fouilles préhistoriques? »

L'Administrateur-gérant : J. GAMBER.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1915.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

XIIe ANNÉE — 1914.

Tome XII. — N° 12. — Décembre 1914.

L'Orientation des Sabots d'Equidés du Pas du Roi

à Saint-Just-Lussac (Charente-Inférieure)

ET LE CULTE SOLAIRE

Par le Dr

Marcel BAUDOUIN (Paris).

Dans un mémoire antérieur, écrit en collaboration avec M. A. Cousset, j'ai décrit, de la façon la plus minutieuse et la plus complète possible, l'unique *Rocher à Sabots d'Equidés*, qu'on peut comparer, — sans être trop prétentieux — au fameux *Rocher aux Pieds*, de Lans-le-Villard (Savoie). — Je renvoie à ce travail (1) pour tous les détails indispensables.

Mais, à cette époque, je n'avais pas encore complètement trouvé le fil d'Ariane, qui me permet désormais de ne plus me perdre au milieu de ces multiples sculptures. J'avais alors seulement pressenti la solution *Solaire*. Pourtant il manquait à ma théorie la notion *précise*, capitale et indispensable, du *Phénomène astronomique de la Précession des Equinoxes.*

Je voudrais très brièvement montrer aujourd'hui : 1° Que tous les *Sabots d'Equidés* du *Pas du Roi* sont sur des Lignes solaires, comme l'exige la théorie moderne, que j'ai formu-

(1) Marcel Baudouin et A. Cousset. — *Découverte de Gravures de Sabots d'Equidés sur Rocher*, au *Pas du Roi, à Saint-Just, près Marennes (Ch.-I.).* — *VIe Congr. préh. de France*, Tours, 1910. Paris, 1911, in 8°, p. 572-618, 17 fig. — Tiré à part, Par., 1911, in-8°, 47 p., 17 fig.

lée (1); 2° Que tous ont été sculptés à la même époque, puisqu'ils ont une *Déviation précessionnelle* semblable [23°30 ou 24°, c'est-à-dire maximum]; 3° Mais que, pour presque tous, il y a une *erreur* d'exécution, due au *Sculpteur* néolithique, de 5°30 au maximum [pouvant d'ailleurs varier de 0° à 5°].

Pour cela, il me faut reproduire d'abord ici la Figure d'ensemble déjà publiée, sur laquelle l'Orientation précise de *Sabots* peut-être déterminée (*Fig.* 1), sans erreur appréciable.

I. — Etude des Sabots. — 1° Sabot N° I. — Le Sabot type, dit Le Pas du Roi de la Légende, est le plus occidental. Son grand axe donne à la Boussole 315°. Cela correspond à 360° — 315° = 45° *Az. Ouest* (*Fig.* 1; I). — Il regarde donc le Nord-ouest.

Or, si l'on ajoute la déviation magnétique, qui est là de 16°, on a : 45° + 16° = 61°. Le *point solaire* le plus rapproché, à gauche, est 90° [Couchant]. On a donc : 90° — 61° = 29°. Comme le maximum *possible* n'est que 23°30, il y a ici une *erreur* de direction, due au sculpteur, de : 29° — 23°30 = 5°30.

En réalité, donc, ce Sabot correspond au *Couchant* (Ouest) de la Ligne Équinoxiale, avec la Déviation précessionnelle maximum.

2° Sabot N° II. — C'est la seconde sculpture découverte. Le grand axe à la boussole donne 225°; ce qui correspond à : 360° — 225° = 135° *Az. Ouest* (*Fig.* 1; II).

En ajoutant la déviation magnétique, on a : 135° + 16° = 151°. Le point solaire le plus proche à gauche est 180° [Sud]. On a donc : 180° — 151° = 29°. C'est exactement le même chiffre que pour le Sabot N° I ! Cette sculpture correspond donc au Sud, c'est-à-dire au Soleil a Midi, avec la même Déviation précessionnelle et la même erreur de sculpture (5°30).

3° Sabot N° III. — C'est par erreur que, dans mon Mémoire (1910), j'ai indiqué 225° (p. 29) et 255° (p. 34), comme orientation.

Vérification faite sur le *Décalque* (et la *Fig.* 1 ci-jointe), le grand axe se dirige, en réalité, à 274° de la Boussole.

Or : 360° — 274° = 86° *Az. Ouest*. En y ajoutant les 16° de la déclinaison, on a : 86° + 16° = 102°.

(1) Marcel Baudouin. — *Les Sculptures et Gravures de Pieds humains sur Rochers*. — A. F. A. S., Tunis, 1913. — Paris, 1914, in-8°, 121 p., 80 Fig.

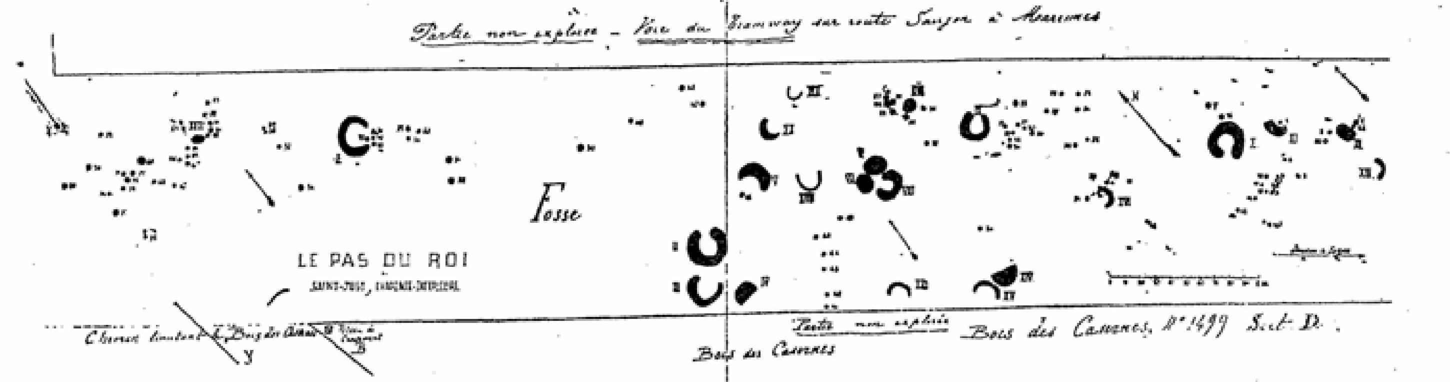


Fig. 1. — Plan d'ensemble du Pas du Roi, de *Saint-Just* (Charente-Inférieure) [Dessin d'Edmond Hue, d'après le *Décalque* pris sur le terrain, réduit au 1/10 à la chambre claire].

Echelle: 1/50. — *Légende* : I à XXVI, *Sculptures de Sabots d'Equidés* ; — 1 à 93, *Cupulettes.* — X, Y, *Chemin des Charbonnières,* croisant le Pas du Roi. — B, Poteau indicateur de ce chemin.

Le point solaire (Couchant) le plus rapproché à gauche est 126° (*Solstice d'Hiver*).

La Déviation précessionnelle est donc de 126° — 102° = 24°.

L'erreur de Sculpture n'est donc ici que de 24° — 23°30 = 0°30.

Ce Sabot est par suite orienté au *Couchant* du Solstice d'Hiver.

4° Sabot N° IV. — Cette cavité, de forme très particulière, a son axe [Pince-Talons] à 10° *Az. Ouest*, d'après le Décalque (*Fig.* 2; IV). Cela donne 10° + 16° = 26°.

Le point solaire le plus rapproché est le *Couchant* du Solstice d'Été (54°). On a donc 54° — 26° = 28°. La Déviation est donc la même (23°30), avec une *erreur* de 4°30 environ.

5° Sabot N° V. — Cavité en *Croissant*, avec axe donnant 70° *Az. Est* à la Boussole. En retranchant 16°, on a : 80° — 16° = 64°. Ici, par suite, la Déviation précessionnelle serait réduite à 64° — 54° = 10°.

Ce Sabot correspondrait au Soleil *Levant* du Solstice d'Été, mais serait un peu plus vieux que les precédents : ce qui est bien en rapport avec sa forme en *Croissant*, très primitive (*Fig.* 2; V).

6° Sabot N° VI. — Cette sculpture, très fruste également ou très altérée, a un grand axe très difficile à déterminer. J'ai admis, en 1910, 220° mag. Ce qui est peut-être trop; mais il est impossible de dire si la pince regarde le *Nord* ou le *Sud*.

Cela correspond à : 220° — 16° = 204°. Or 204° — 23°30 + 0°30 (Erreur) = 180° (*Fig.* 2 ; VI).

C'est donc une Sculpture de la *Ligne Méridienne*, probablement regardant le *Sud*, et moins ancienne.

7° Sabot N° VII. — Autre Sculpture très fruste. J'admets aujourd'hui, non plus 180° comme en 1910, mais 170° seulement. — Cela donne : 170° = 126° + 16° + 23°30 + 5°30, comme précédemment (*Fig.* 2; VII.).

Donc ce Sabot correspond au *Lever* au Solstice d'Hiver.

8° Sabot N° VIII. — En 1910, j'ai admis 135° Sud-est. Aujourd'hui, après vérification, je note 165° Sud-est; ce qui équivaut à 165° = 126° + 16° + 23°30 + 0°30 (*Fig.* 2; VIII).

L'erreur est faible; mais ce Sabot regarde encore le *Lever* au Solstice d'Hiver.

9° Sabot N° IX. — J'ai noté 220° Sud-ouest. Ce qui correspond à la *Ligne Méridienne*. Ici la pince regarde nettement le *Soleil à Midi*. — C'est là d'ailleurs une Sculpture aussi belle que celle du N° I (*Fig.* 2; IX)!

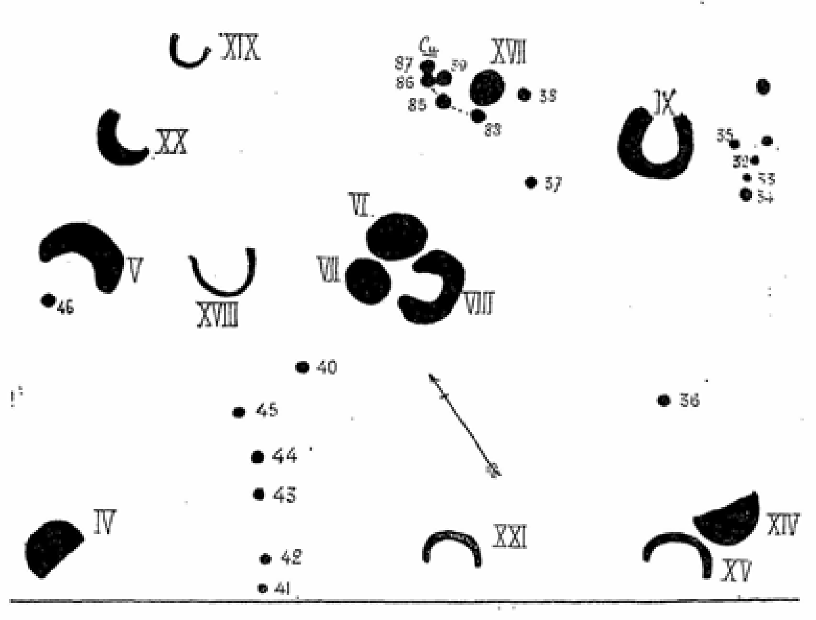


Fig. 2. — Les Sculptures principales du Pas du Roi, à Saint-Just (Charente-Inférieure). — Echelle : 1/20. — *Légende* : VI, VII, VIII, groupe compact de *Sculptures incomplètes* et de *Cavités en croissant*; — V, Cavité en croissant, typique; — IV, *Empreinte oblique*. — XVII, Ébauche de sculpture, typique; — IX, Sculpture de Sabot, horizontale, typique. *Orientation magnétique*.

10° Sabot N° X. — Superbe Sculpture également, dont la *pince* est manifestement tournée du côté du Nord. Elle correspond à 45° N. E. ; ce qui donne 45° = 0° + 23°, 30 + 16° + 5°30 (*Fig.* 3 ; X).

C'est donc un Sabot indiquant la *Méridienne*.

11° Sabot N° XI. — Inutile désormais d'entrer dans le détail des calculs. — Disons seulement que cette sculpture, *fruste*, correspond au *Coucher* au Solstice d'Hiver (Pince au S.-O.) (*Fig.* 3 ; XI).

Fig. 3. — Principaux types des Sculptures de *Sabots d'Equidés* du PAS DU ROI, à Saint-Just (C.-I.). — *Échelle*: 1/10. — *Légende*: X, Gravure typique *de Sabot à plat*; — XI, XIII, Empreinte à plat *incomplètes*; — XII, *Cavité en Croissant*, ou *Empreinte verticale* de Sabot; — 1, 16,17,89, Grandes *Cupulettes*; — 3 à 15, *Cupulettes* de taille ordinaire. — Orientation *magnétiques*.

12° SABOT N° XII. — Analogue au N° XI. — *Coucher* au SOLSTICE D'HIVER (*Fig.* 3).

13° SABOT N° XIII. — Simple Croissant. — Lever *de l'Equinoxe* (*Fig.* 3).

14° SABOT N° XIV. — Sculpture fruste. — *Lever* au SOLSTICE D'HIVER (*Fig.* 2).

15° SABOT N° XV. — Pince au NORD. — *Ligne Méridienne.* Correspond à la ligne du Sabot N° IX (*Fig.* 2).

16° SABOT N° XVI. — Fruste, en Croissant. — *Lever à l'Equinoxe* (*Fig.* 1).

17° SABOT N° XVII. — Très fruste. — *Lever au Solstice d'Hiver* (*Fig.* 2).

18° SABOT N° XVIII. — *Lever au Solstice d'Hiver* (*Fig.* 2).

19° SABOT N° XIX. — *Coucher. Solstice d'Hiver* (*Fig.* 2).

20° SABOT N° XX. — *Coucher. Solstice d'Hiver* (*Fig.* 2). Même ligne que N° XIX (*Fig.* 2).

21° SABOT N° XVI. — *Ligne méridienne.* Pince au NORD.

22° SABOT *en cours d'exécution.* — *Lever. Solstice d'Hiver* (*Fig.* 1). — *Fabrication par Cupulettes.*

II. — DISTANCE DES SABOTS. — Voici les principales distances des Sabots, car il est inutile de les donner toutes (*Fig.* 1).

XIII — XII = 0,35 [0,06 × 6 — 0,01].
XII — XI = 0,48 [0,06 × 8].
XI — X = 0,42 [0,06 × 7].
XII — X = 0,83 [0,06 × 14 + 0,01].
XIII — X = 0,73 [0,06 × 12 + 0.01].
IX — VIII = 0,36 [0,06 × 6].
IX — XVII = 0,24 [0,06 × 4].
VIII — XVIII = 0,24 [0,06 × 4].
XX — V = 0,25 [0,06 × 4 + 01].
IV — V = 0,36 [0,06 × 6].
XV — XXI = 0,30 [0,06 × 5].
I — XXII = 0,54 [0,06 × 9].
I — II = 2,40 [0,06 × 40].
II — III = 0,42 [0,06 × 7 ; etc., etc.

Comme on le voit, j'ai retrouvé ici, une fois de plus, la Commune Mesure des Sculptures de l'Epoque néolithique ! — C'était à prévoir.

Mais c'est là une raison de plus pour que l'on rattache cet ensemble de Sabots au système des Cupules, ou plutôt des *Cupulettes*, qui abondent sur ce rocher.

III. — Considérations théoriques. — Culte solaire. — Si, en 1910, nous avions examiné avec une attention suffisante l'ensemble du Décalque des Sculptures (*Fig.* 1), nous aurions été certainement frappé par les faits suivants, qui nous semblent évidents, aujourd'hui que nous avons découvert la Loi d'Orientation des Sculptures !

1° Le *Sabot N° X*, typique, a un grand axe qui est à 90° (très exactement) sur le grand axe du *Sabot N° I*, également typique.

Cela aurait dû nous faire songer aux Lignes *méridienne* et *équinoxiale*, d'autant plus que le *Sabot N° II* a un grand axe parallèle à celui du N° IX, qui, comme lui, regarde vers le Sud.

2° Les trois Sculptures IX, V, XIX, XX, sont placées sur une même ligne, qui fait, avec le grand axe du Sabot N° II (*Méridienne*), un angle Nord-est de 50° à 52°. — Cela aurait dû attirer notre attention et nous faire songer de suite à l'Angle *Solsticio-méridien Nord*, dont la valeur réelle est de 54° !

Mais, à cette époque, faute d'idée directrice formelle, ces constatations ne fixèrent pas notre attention ; et c'est pour cela qu'en 1910 nous n'avons pas découvert les faits que nous venons d'exposer...

1° Lignes solaires. — Si nous récapitulons les 22 Sculptures précédentes, en les classant par *Lignes* et *Points* solaires, nous obtenons :

I. — Ligne Méridienne [*Nord-sud*] = 6 Sculptures.

A. — *Pince au Nord* [0°].

3 Sabots : N^os^ X — XV — XXI.

B. — *Pince au Sud* [*Midi*] (180°).

3 Sabots : N°s II — VI — IX.

II. — Ligne Equinoxiale [*Est-Ouest*] = 3 Sculptures.

A. *Pince* au *Levant* [90° E.].

2 Sabots : Nos XIII — XVI.

B. *Pince au Couchant* [90° O.].

1 Sabot : N° I.

III. — Ligne Solsticiale Nord-Lever = 6 Sculptures.

A *Pince au Levant* (N.-E.) (54° E.).

1 Sabot : N° V.

B. *Pince au Couchant* [S.-O.] (126° O.).

5 Sabots : III — XI — XII — XIX — XX.

IV. — Ligne Solsticiale Sud-Lever = 7 Sculptures.

A. — *Pince au Levant* (126° E.).

6 Sabots : Nos VII — VIII — XIV — XVII — XVIII — XXII.

B. — *Pince au Couchant* (54° O.).

1 Sabot : N° IV.

A noter la répétition, curieuse, des *nombres* Trois et Six [3×2].

2° Points solaires. — Si nous groupons les Points solaires des Solstices, non plus par *Lignes* solaires (ce qui est trop *artificiel*, quoique plus commode), mais par *Solstices* (ce qui est seul logique, en matière d'Etude des Cultes), nous avons :

Solstice d'Eté [2 Sculptures].

A. *Lever* (54° E.).

1 Sabot (n° V).

B *Coucher* (53° O.).

1 Sabot (n° IV).

Solstice d'Hiver [10 Sculptures].

A. *Lever* (126° E.).

5 Sabots [Nos VII, VIII, XIV, XVI,, XVIII] ; plus un incomplet (N° XXII).

B. *Coucher* (126° O.).

5 Sabots [Nos III, XI, XII, XIX, XX].

Comme on le voit, ce mode de groupement montre de suite la prédominance du système du *Solstice d'Hiver*, avec 10 sculptures, en nombre égal pour le Lever et le Coucher ; et le peu d'importance du *Solstice d'Eté*, avec 2 sabots (1 seul pour chaque point solaire).

Le système de l'*Equinoxe* est intermédiaire, mais pas plus intéressant, avec ses 3 sculptures seulement.

Par contre la *Ligne méridienne* donne 6 sculptures, avec 3 pour chaque extrémité.

Ces chiffres sont très suggestifs. D'abord, on remarquera le balancement, en ce qui concerne le *Coucher* et le *Lever*.

Mais, ce qui domine et de beaucoup, c'est le CULTE DU SOLSTICE D'HIVER, qui, on le sait, a joué un rôle beaucoup plus grand que les autres, d'après ce que nous a appris l'Orientation des Dolmens et des Menhirs. D'ailleurs les Cultes de l'*Equinoxe* et du *Solstice d'Eté* ne sont venus qu'après et n'ont eu que peu d'importance. Le culte du Soleil à Midi, apparu en premier lieu, joue ici un rôle encore notable.

En examinant avec soin les *Cupulettes* du *Pas du Roi*, il semble bien qu'elles soient distribuées aussi, pour la plupart, sur des *Lignes solaires* ; mais nous n'avons pas, dans cette note, l'intention de nous appesantir sur ce sujet, sur lequel nous reviendrons plus tard, après documentation plus complète, et en mettant en relief, aussi pour ces sculptures, la *Commune Mesure intercupulaire* (1), dont nous n'avons pas du tout parlé en 1910.

IV. - ÉPOQUE DE FABRICATION. — On a vu que la plupart des Sabots présentent, pour leur grand axe, une *Déviation précessionnelle* maximum, c'est-à-dire de 23°30 au moins, du côté voulu.

Ceux-là doivent, par conséquent, avoir été exécutés vers la fin de l'Epoque néolithique, environ 4000 ans avant J.-C., d'après les données astronomiques.

---

(1) Comme on l'a vu, on a trouvé cette *Commune mesure*, pour les distances qui séparent les Sabots, presque dans tous les cas. — Mais le difficile est de déterminer, pour ces sortes de sculptures, le véritable *centre de figure*. — Est-ce le Centre du *Cercle* du Sabot ? C'est probable, d'après les constatations faites ci-dessus.

D'ailleurs, il est très probable qu'il y en a de plus anciens, car, pour certaines sculptures, la déviation est beaucoup moindre.

Mais, comme les artistes qui ont exécuté ces travaux se sont trompés, d'une façon notoire, en plaçant, comme on va le voir, le Nord ou le Midi un peu trop de côté (souvent de 5°30), on ne peut pas tabler ici, absolument, sur les *différences* de *Déviation précessionnelle*, pour *dater les* Sabots les uns par rapport aux autres.

Tout porte à croire, pourtant, que ce sont ceux orientés à l'*Equinoxe* et au *Solstice d'Eté*, qui sont les plus récents. Les autres, ceux situés sur la Ligne *méridienne* ou orientés au *Solstice d'Hiver*, les plus nombreux de beaucoup, doivent être les plus anciens, si la théorie développée pour les Dolmens (1) est bien l'expression de la vérité.

V. — Erreur des Sculpteurs. — Il est certain que, pour la plupart des Sabots, les artistes sculpteurs se sont trompés de plusieurs degrés (de 0° à 5°30 au moins), quand ils ont déterminé, pour leur travail, la situation des *Points solaires*.

S'ils se sont — ce qui est probable, — basé sur le *Soleil à Midi* ou le *Lever*, la plupart du temps ils l'ont placé trop à l'Ouest. Mais, comme il y a des Déviations précessionnelles inférieures à 23°30, ils peuvent aussi l'avoir situé trop à l'Est. Il est impossible de le savoir.

En tout cas, de telles erreurs sont fréquentes, de 0° à 10°, comme je l'ai prouvé pour la *Pierre à Cupules et à Pieds humains* de La Roche aux Fras à l'Ile d'Yeu (V.); pour les *Menhirs des Tabernaudes*, à l'Ile d'Yeu, etc., etc Elles ne doivent pas nous étonner. C'est le contraire qui serait extraordinaire, car on comprend facilement qu'à l'Epoque de la Pierre polie, malgré leur expérience spéciale, les Artistes sculpteurs aient pu aisément se tromper de 5° à 10° sur la position du Soleil à Midi, ou sur le point où il se lève, à une époque donnée.

Il n'y a donc pas lieu d'insister davantage sur ces erreurs... fatales.

---

(1) Marcel Baudouin. — *L'Orientation des Mégalithes funéraires et le Culte solaire à l'époque néolithique.* — Genève, 1913, in-8°.

CONCLUSIONS. — Tous les Sabots du *Pas du Roi* ont donc été sculptés sur le *Pointement calcaire*, peut-être plus élevé en altitude jadis, où ils se voient aujourd'hui, dans des conditions données, ayant pour base les diverses variétés de CULTE SOLAIRE, bien connues désormais, pour l'Epoque néolithique.

Ils sont tous de même date, ou à peu près (4000 à 5000 ans avant J.-C.), et ont été exécutés, comme les Cupulettes, pour consacrer à la Divinité toute puissante d'alors, le *Dieu-Soleil*, le Rocher en question.

Pourquoi a-t-on choisi ce point, de préférence à tout autre? Il est impossible de le dire aujourd'hui. Mais, étant donné la *Légende* qui s'y rapporte et qui a trait à *Charlemagne*, et étant donné que cette légende, en Charente-Inférieure, s'applique souvent à des *Sources*, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que jadis il ait existé une FONTAINE, célèbre, dans le voisinage, aujourd'hui complètement oubliée, inconnue ou disparue, d'ailleurs.

L'avenir seul pourra nous apprendre si vraiment ce rapprochement a une valeur réelle.

* * *

En terminant, répétons combien il est urgent de protéger ce magnifique *Monument préhistorique*, dont les Sculptures s'altèrent tous les jours, car, malgré ce que nous avons écrit en 1910, rien n'a encore été fait pour en assurer la conservation (1) !

---

(1) En Octobre 1914, notre collaborateur A. Cousset a revu « le *Pas du Roi* », avec notre collègue, M. BORDAGE.

Ce dernier, qui n'a pu mettre en doute la réalité des Sculptures, a reconnu que ces cavités ne pouvaient être confondues avec des moules de *Fossiles* (*Ostréacées*, etc.), quoique tout le Plateau calcaire appartînt au *Cénomanien* (C 5^{1}).

Et, à 17 mètres du « Pas du Roi », sur une pierre, inconnue de nous en 1900, M. Bordage a découvert lui-même une *Cupule*, qui nous avait alors échappé ! C. Q. F. D.

LE TRANCHET TRIANGULAIRE A TROU, EN BRONZE

de la Cachette des Ecobuts, à Nantes (L.-I.).

Par M. le Dr

Marcel BAUDOUIN (Paris).

HISTORIQUE. — 1° Dans un mémoire antérieur (1), j'ai fait une étude complète des TRANCHETS TRIANGULAIRES, en bronze, outils très spéciaux du dernier Age du Bronze (Epoque *Larnaudienne* ou *Bronze IV*).

2° Depuis ce travail, a paru le livre de M. J. Déchelette (2), qui a consacré à ces objets les quelques lignes suivantes, en les rangeant sous le titre de RASOIRS : « On peut encore classer parmi les *rasoirs* les petits instruments, triangulaires, que quelques-uns nomment *racloirs*; leurs trois *tranchants*, très minces, étaient écrouis avec soin. On les trouve en Italie et en France, surtout dans la région du Sud... Les rasoirs, ou racloirs, sont surtout abondants dant les dépôts de l'Age du Bronze IV. »

On voit, par ce texte, que M. J. Déchelette, lorsqu'il a rédigé ce passage de son livre, n'avait pas encore pu prendre connaissance de notre mémoire de 1909, car il semble ignorer les *Tranchets à trous*, qu'il n'a pas figurés (3), et toute notre discussion!

3° Si nous revenons aujourd'hui sur cette question, c'est qu'on a découvert, récemment, en Loire-Inférieure, un nouveau Tran-

---

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Deux Tranchets triangulaires à trou, en bronze, de Mareuil-sur-le-Lay (Vendée). Les tranchets triangulaires en général.* — A. F. A. S., Lille, 1909. — Tiré à part, Paris, 1910, in-8°, 14 p., 8 fig.

(2) Joseph DÉCHELETTE. — *Manuel d'Archéol. préh.* — T. II. *Age du Bronze.* — Paris, 1910, in-8° [Voir p. 263].

(3) A la fin de son ouvrage, sur la Planche V (n° 36), n'est figuré que le *Tranchet à nervures* (et sans trou) de Durban (Aude); celui, semblable, du Prialexte (Tarn), est représenté p. 263, fig. 94, n° 7, ainsi que le précédent (n° 8).

chet triangulaire à trou, que nous avons pu récemment étudier au Musée Dobrée, à Nantes, où il se trouve désormais en sûreté.

Notre excellent confrère de Nantes, M. Dortel, nous en avait fait d'ailleurs connaître jadis l'existence en ces termes, dans une note adressée, en 1913, à la Revue que nous dirigeons (1).

« Les 50 objets renfermés dans le vase [de la Cachette] étaient..., dont *un Racloir*, etc... ».

I. — TRANCHET A TROU DES ECOBUTS (Nantes).

DESCRIPTION. — Pièce complète, non fracturée, presque entière et assez bien conservée, à patine *verdâtre*, bien typique. Surfaces très altérées; mais Bronze très résistant encore. L'*analyse* chimique n'a pas été faite encore (*Fig.* 1).

Le Poids est de 35 grammes.

a) *Bords*. — La longueur des côtés latéraux (N) est de 0m043 et 0m030. La *base* (F) a au moins 0m060; elle est donc plus longue.

Cette différence est due à ce que le sommet de l'outil est très émoussé sur une étendue de 0m018 (D, M, D''). Les angles (A, B, M), presque égaux à la base, ont 60° et 65°. L'épaisseur, uniforme, est de 0m003 à 0m004 au maximum (*Fig.* 1 ; P).

Les trois bords sont très tranchants, mais irréguliers par *usure*. Les angles sont émoussés, surtout celui du sommet (*C*), qui semble vraiment *très usé* (ce qui confirme notre opinion qu'il ne s'agit ni de *Rasoir*, ni de *Racloir à main*, mais de *Tranchet* sur bord et sur pointe).

Les bords sont à peine convexes; et la courbe est à peine marquée, comme d'ordinaire, surtout d'un côté (AD'').

L'outil n'est pas renflé, c'est-à-dire plus épais au centre, et n'a aucune nervure.

b) *Trou*. — Le diamètre du *trou*, ou orifice central, est de 0m008 ; et ici la constitution du trou est très typique. Elle est la conséquence d'une attaque du métal *des deux côtés*, à la mode *néolithique* (*Fig.* 1 ; *a*, *b*, *c*, *d*). En effet, on distingue nettement un petit *biseau*, de 0m001 à 0m002, sur chaque face (*a'b'*, *c'd'*).

(1) *Découverte à Nantes d'une Cachette de l'Age du Bronze* [*Larnaudien*]. — *Homme préhistorique*, Paris, 1913, p. 174-175.

Il résulte de cette disposition *biconique* que l'emmanchement de cet outil est par suite très peu probable, car il aurait été très peu solide dans de telles conditions.

Cette constitution m'a amené à penser en 1909 que le trou de ces tranchets était surtout destiné à permettre une *préhension*

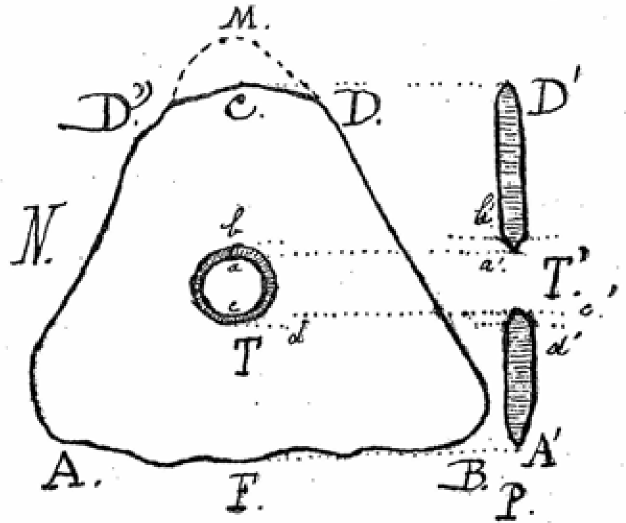


Fig. 1. — Le Tranchet, en bronze, à *trou*, de la Cachette des Ecobuts, à Nantes (L.-I.). — *Echelle* : Grandeur naturelle.

Légende : A, B., A, M., M, B., les trois *tranchants ;* — C, M.. Sommet; — T, *trou* central ; — F, *base;* — N, un des côtés; — D, M, D'', partie *usée* (détruite); — C, angle mousse; — P, Coupe verticale médiane ; — T', Coupe du Trou central. — A', D', Base et sommet ; — a, b, c, d, les biseaux du trou, sur une face; — a' b' c' d', les deux *biseaux* des deux faces, vus en coupe.

plus solide à l'aide de deux doigts, appliqués sur chaque face (pouce et index). Je ne puis donc ici que maintenir cette opinion.

II. — Considérations générales.

a) Cette pièce est intermédiaire comme *poids* entre celle des Côtes-du-Nord et celles de Mareuil sur-le-Lay (Vendée) (1). — On dirait que ces outils augmentent de poids, de Vendée aux Côtes-du-Nord, avec des chiffres moyens pour la Loire-Inférieure.

b) Les *dimensions* de la base intacte sont par suite plus grandes que celles des *Tranchets* de Vendée; plus petites que

(1) Voir mon Mémoire de 1909 pour cette discussion.

celles des Côtes-du-Nord. On a ici (0^m060) de base par 0^m054 (en Vendée) et 0^m064 (dans les Côtes-du-Nord).

c) Par contre, l'*épaisseur* 0^m004 est faible, comme dans les Côtes-du-Nord (0^m004), tandis qu'en Vendée on a 0^m005.

Il semble donc qu'il y ait une sorte de balancement entre l'épaisseur et la longueur des côtés.

d) En Loire-Inférieure [Les Ecobuts (0^m009) ; Jardin des Plantes (0^m007)], le *trou central* est plus petit qu'en Vendée (0^m012) et que dans les Côtes-du-Nord (0^m014).

e) Comme d'ordinaire, ce tranchet est *très usagé*, surtout au niveau de l'un des angles [C], qui, en somme, a disparu par usure de C en M et s'est transformé en un petit bord [D, D''] de 0^m018 de long.

Cette *usure, considérable sur l'un des angles*, doit être en rapport avec la façon spéciale dont l'outil en question a travaillé ; sinon, on la retrouverait aux deux autres angles (A et B).

NATURE DE L'OUTIL. — J'ai admis, en 1909, qu'il s'agissait de TRANCHET A MAIN, *non emmanché*. — Je persiste dans cette manière de voir.

Le fait qu'un des angles est ici très NETTEMENT USÉ prouve seulement qu'on tranchait *par une pointe* plus souvent que par les *bords*. — Il est d'ailleurs absolument contraire à l'hypothèse *Rasoir*, soutenue encore en 1910, et à mon sens à tort, par J. Déchelette.

EPOQUE. — La question de l'*Epoque* semble bien résolue aujourd'hui. Il s'agit d'outils de l'*Epoque Larnaudienne* [Bronze IV de Déchelette ; Bronze N° IV (1) de notre Classification].

D'ailleurs la Cachette des Ecobuts de Nantes, à laquelle nous faisons allusion, a donné en outre : « 50 fragments de *haches à douille* ; 32 *haches à oreilles* ; 5 fragments d'*épées* ; un *javelot* ; une *gouge*... » (2). — Le tout était contenu dans un *Vase*, très grossier.

CONCLUSIONS. — Cette découverte nouvelle, qui constitue une pièce de transition importante dans la série des *Tranchets à trous*, confirme donc toutes nos conclusions antérieures.

---

(1) Quoique nous séparions l'*Age du Cuivre* de l'Age du Bronze, et le distrayons du Bronze I de Déchelette.

(2) D'après l'article de l'*Homme préhistorique*. — Mais il faut déclarer que l'étude scientifique de la Cachette des Ecobuts n'a pas encore été complètement faite. — C'est une question à reprendre.

BULLETIN

La Préhistoire et la Guerre.

La Société Archéologique de Provence (63, boulevard Longchamp, Marseille) nous a adressé la Circulaire ci-dessous, que nous croyons devoir insérer *in extenso*.

Marseille, le 11 Décembre 1914.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le texte d'une proposition de vœu émanant de M. de Gérin-Ricard (1), ancien président de notre Société, correspondant du ministère de l'Instruction Publique, dont les conclusions ont été adoptées à l'unanimité dans notre Séance du 10 décembre 1914.

Les Barbares du xxe siècle ont par leurs obus et l'incendie anéanti nombre de monuments — et non des moindres — qui se dressaient sur notre sol. C'est là presque l'irréparable ; et je n'en parlerai donc pas.

Quant au sous-sol, les nombreuses et vastes tranchées ouvertes par eux et par les nôtres dans les plaines si fertiles — archéologiquement parlant — de la Marne et ailleurs, sur des points culminants propres à la défense et par conséquent de tout temps utilisés au point de vue stratégique, ont pu révéler des gisements curieux dont la Science pourrait tirer profit.

Dans ces conditions, il y a évidemment quelque chose à faire pour que ces ouvrages considérables de terrassement ne soient pas détruits sans avoir été accessoirement utilisés pour des observations scientifiques. Une exploration des coupes de terrain suffira peut-être à noter des sites intéressants et sur l'étude desquels on pourra revenir plus tard, tout à son aise, lorsqu'ils auront été utilement repérés.

Or, ce soin appartient aux membres des Sociétés savantes locales des régions occupées ou récemment évacuées ; eux seuls peuvent faire cette enquête sur place en toute connaissance de cause. Nul doute que ces confrères dévoués et compétents ne la mènent à bonne fin dès que les circonstances le permettront, mais il importe aussi que ce soit le plus tôt possible (2).

---

(1) M. le Comte de Gérin-Ricard est membre de la *Société Préhistorique Française*.

(2) C'est-à-dire avant que le propriétaire du sol ait procédé au comblement des tranchées.

Toutefois, comme il se pourrait que les graves préoccupations du présent n'aient pas permis à tous d'y songer, je vous propose, Messieurs, d'examiner s'il ne conviendrait pas d'émettre un vœu conforme au desideratum exprimé ci-dessus et de le communiquer à nos honorables confrères plus directement que nous intéressés à la question.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments confraternels et dévoués.

Le Président, G. Vasseur.

J'ai répondu de suite, par lettre privée, à M. le Pr G. Vasseur, que, dès le début d'Octobre, j'avais eu déjà cette idée d'utiliser les *Tranchées militaires* actuelles pour la recherche des stations de silex taillés et des gisements préhistoriques et archéologiques, en place, sous la terre végétale actuelle.

Et, fin novembre dernier, mon jeune neveu, sous mon inspiration, a pu repérer, dans l'Oise, aux environs du pays qu'il habite, plusieurs stations de silex taillés, dont il a recueilli des échantillons et noté la situation précise, en prenant toutes les précautions que je lui ai indiquées.

Il y aurait beaucoup à dire en ce qui concerne les *Tranchées actuelles* et leurs relations avec les *Souterrains-refuges* et les Enceintes fortifiées, préhistoriques et anhistoriques. — Mais est-ce bien le moment? — Cela paraîtrait à beaucoup un peu trop *prématuré*. — Nous recauserons de tout cela plus tard.

Marcel Baudouin.

La Préhistoire de la Guerre.

Les Allemands — tout comme leur Empereur et Maître — sont dits « *dégénérés* », malgré leurs qualités et leur science. On devrait surtout déclarer que c'est la *civilisation*, spéciale, qu'ils défendent, sous le nom de Kultur, qui est en voie de *dégénérescence*.

En effet, à prôner à outrance la guerre, autrement dit à soutenir la thèse que la Force doit passer partout avant le Droit, ils vont manifestement à l'encontre de la doctrine du Progrès humain, sur lequel est basée la forme sociale présente.

Si, par suite, la recherche de la paix est un stade de l'Evolution normale — ce que tout porte à croire — la Guerre, voulue par une nation pour asservir les autres peuples, ne peut être que l'expression d'une contre-évolution ou d'un retour en arrière, qu'une *Maladie de la Civilisation* actuelle, en un mot.

La guerre est si peu le *primum movens* du progrès de l'humanité qu'il

est possible de prouver, d'ailleurs, qu'une CIVILISATION très brillante a pu jadis exister sans que l'état de la guerre, en réalité, en découlât forcément ; l'une n'entraîne donc pas fatalement l'autre.

La *Préhistoire* semble vraiment apporter cette démonstration. Mais, bien entendu, il s'agissait du premier stade de ce phénomène nouveau, car, comme on le sait, pour tout ce qui vit, il y a *début*, *apogée* rapide et *chute* brusque, suivant une loi inéluctable.

L'Univers n'est qu'une vaste oscillation.

*
* *

On ignore si, à la fin de la période de la Pierre *taillée*, c'est-à-dire il y a plus de quinze mille ans, il existait une *Civilisation* quelconque. Cela serait fort possible; pourtant on n'a pas pu la découvrir encore.

Mais, ce qui est certain, c'est qu'à l'époque moyenne de la Pierre *polie*, il y avait une véritable Civilisation. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est d'abord la *vie en Sociétés* dans les villages, les Palafittes, par exemple; puis l'existence de *Monuments funéraires* pour clans et familles. Il faut en ajouter une autre, encore plus probante : l'existence d'une *Religion*, aux rites fort complexes, prouvés par les sculptures sur rochers et les mégalithes cultuels, entre autres manifestations humaines.

Ces peuples, qu'on appelle les *Néolithiques*, n'ont pas connu la guerre, telle que nous la comprenons, qui nécessite le groupement de certains hommes sous le nom de *soldats*. On peut démontrer, en effet, qu'à cette époque le vrai guerrier n'a pas existé. Jusqu'à aujourd'hui, on a cru le contraire, en se basant sur l'*Ethnographie comparée* et en constatant qu'il a existé des hommes, dits *sauvages*, c'est-à-dire primitifs, à civilisation du type néolithique, organisés pour la guerre et les combats. Mais ces sauvages-là ne sont plus les Néolithiques de jadis ; ce sont des Néolithiques *dégénérés*, tout comme les Allemands actuels.

*
* *

Il est facile de montrer qu'au Néolithique on ne connaissait pas le matériel nécessaire à la guerre organisée. En effet, ce qui suit est admis désormais par tous les savants pour cette époque de la Pierre.

1° Absence totale de *sépultures* par inhumation, avec un mobilier funéraire particulier, indiquant un *guerrier*, c'est-à-dire un professionnel ou soldat.

2° Les *ossuaires*, à objets en pierre polie seulement, sont des tombeaux de *clans* et de *familles*, et non des restes de champs de bataille. D'ailleurs, la coutume de la décarnisation des cadavres, la présence de nombreux squelettes d'enfants très jeunes, de femmes, etc., démontrent suffisamment la nature de ces monuments, de même que le mobilier trouvé.

3° Très grande rareté des *blessures osseuses* néolithiques, qui ne sont que des accidents de chasse (flèches dans les os, etc.), ou des traumatismes de la vie courante (fractures consolidées, etc.).

4° *Absence totale d'armes de guerre proprement dites*, c'est-à-dire à très longs manches (lances, etc.), en dehors des outils propres à la chasse des animaux, dans les mobiliers bien conservés des Palafittes, sans parler des stations comme les villages ou les enceintes de cette époque, construites sur des hauteurs.

Quoiqu'on en ait dit, le *bouclier* n'existe pas à l'époque de la Pierre polie. Les gravures sur rochers, en forme de disques, que certains ont pris pour des boucliers, ne sont que des symboles solaires.

Beaucoup de personnes croient encore que la *hache polie*, en pierre, et les beaux *silex taillés*, en roche du Grand-Pressigny et en forme de poignards et de pointes de lance, étaient des armes de guerre, emmanchées en lances; il n'en est rien. Ce sont des outils ou des armes de chasse; et les plus beaux ne sont que des pièces de luxe ou d'honneur. Les Palaffittes le démontrent.

En effet, tous leurs superbes spécimens furent montés en outils.

Certes, cela ne veut pas dire que l'on ne puisse se servir de l'un quelconque d'entre eux, par exemple des casse-têtes (d'ailleurs rares), comme d'une arme, pour attaquer un agresseur accidentel et se défendre.

Mais résister à une attaque ou à un assassin, ou même agir en meurtrier, n'est pas faire acte de Guerrier.

Assurément, cet état d'esprit n'existait pas au Néolithique, car on n'en trouve trace nulle part, malgré les affirmations des anciens auteurs. L'homme de cet âge n'était qu'un *chasseur* et qu'un *agriculteur*.

5° Certes, il a existé des *Enceintes fortifiées* à l'époque néolithique (1); mais elles sont encore très rares. Et, en réalité, ce sont plutôt des *villages*, construits dans des conditions analogues à celles des Palaffittes, c'est-à-dire dans un but de défense au moins autant contre les *animaux* que contre les hommes !

Les plus célèbres en France, les Camps de Peu Richard (Charente-Inférieure), de Chassey (Saône-et Loire), de Catenoy (Oise), du Mont-Vaudois d'Héricourt (Haute-Saône), etc., n'ont pas fourni, en effet, comme mobilier, des trouvailles indiquant plus particulièrement des peuplades *guerrières*. C'est même l'idée contraire qui ressort des découvertes faites ! On a plutôt l'impression d'agglomérations purement *industrielles* et agricoles, que de *places fortes*, malgré l'existence incontestable d'un vallum et d'un fossé dans la plupart d'entre elles (2).

Qu'on ait voulu, par ces dispositifs, assurer une pleine sécurité aux habitants de ces enceintes, nous sommes loin d'y contredire, en présence des faits observés en France et à Hissarlick ! Mais, jusqu'à présent, rien

(1) J. Déchelette. — *Manuel d'Arch.*, t. I, p. 368-371.

(2) A. Guébhard. — *Camps et enceintes* (Conférence). — Cong. préh. de France, Autun, 1907.

ne prouve, à mon avis du moins, que les Néolithiques d'alors n'aient voulu ainsi se défendre que contre des peuplades plus guerrières que les autres, cantonnées dans leur voisinage, dont on ne retrouve, d'ailleurs, aucune trace.

Chez les Sauvages modernes, on a signalé peu de fortifications pour les peuples qui en sont encore à la « culture » et à la mentalité néolithiques.

Toutefois, pour les Maoris, de la Nouvelle-Zélande, Cook (1) a constaté que tous les villages étaient *fortifiés* et élevés dans de fortes positions naturelles. Pourtant ces naturels ne connaissaient jadis ni l'arc, ni la flèche, ni la fronde. Comme objet de trait, ils n'avaient que la *lance*, qu'ils envoyaient à la main ; mais la principale arme était le « patoo-patoo », sorte de *massue* en *pierre polie*, portée suspendue au bras et ressemblant à une grosse hache polie à bouton.

En tout cas, ces sortes de Néolithiques (?) ne sont que des Néolithiques *dégénérés*, quand on les compare à ceux de Carnac et des Palafittes.

De même, les Indiens de l'Amérique du Nord ont été signalés comme très experts en l'art des fortifications à la période pré-colombienne ; mais il faut reconnaître qu'ils étaient déjà parvenus, en réalité, à la fin de l'âge du *Cuivre* et n'étaient plus de vrais Néolithiques.

*
* *

Par contre, si les Néolithiques de l'Europe centrale n'ont pas connu la guerre à l'époque où leur Civilisation fut la plus extraordinaire (époque de Carnac), il n'en a pas été de même de leurs successeurs, qui ont inventé les *Métaux* et, en particulier, le Bronze ! Mais, presque en même temps qu'ils créaient la Métallurgie, ces Néolithiques indigènes inventaient la Guerre. — La Guerre n'est donc, en somme, qu'une *Maladie de la « Civilisation métallurgique »*.

En effet, si, à l'époque du Cuivre, on n'aperçoit pas encore de véritables armes, il n'en est plus ainsi au début du Bronze. On voit apparaître alors la *longue Epée du Bronze II*, qui est le type des armes de guerre ; les *Sépultures de Guerriers*, accompagnées de leur mobilier caractéristique, etc., etc.

Et, à la première période de l'*âge du Fer*, la Guerre véritable bat son plein, avec l'Expédition des *Argonautes* et surtout la *Guerre de Troie*, où tous les soldats n'avaient guère encore que des armes de bronze, comme l'a maintes fois affirmé Homère et comme les fouilles d'Hissarlick l'ont prouvé.

*
* *

Mais pourquoi l'Homme du Bronze, en Europe comme ailleurs, est-il devenu un Guerrier véritable ? Cela est-il dû à une Civilisation maté-

(1) Cook. — Premier voyage (voir p. 343).

rielle vraiment plus évoluée, en raison de l'emploi des métaux et à une Culture générale plus affinée? Rien n'est moins prouvé. Les Alignements de Carnac, les Sculptures sur les rochers et les Dolmens indiquent une mentalité aussi supérieure que les Murs cyclopéens, etc...

Jusqu'à présent, on n'a donc trouvé aucune explication plausible à cette transformation intellectuelle radicale.

Mais le problème est-il au-dessus des ressources de la Science préhistorique? Cela ne paraît pas démontré. On a résolu des équations à plus d'inconnues, dans ce domaine spécial.

Veut-on une hypothèse? Il est prouvé aujourd'hui, par des faits matériels, que les Néolithiques avaient inventé une *Religion* très forte.

Peut-être des « Morgiens », qui en avaient une également, en trouvèrent-ils une seconde meilleure? La Guerre aurait ainsi une origine *religieuse*; et, avec cette *Religion*, la guerre serait née. Puis, cette variété aurait engendré l'autre.

Dès lors, rien de plus clair, malheureusement, que la Mentalité actuelle des Germains et surtout de la Nation allemande. M. B.

Extrait du *Caducée*.

VARIÉTÉS

LES AMAS D'HUITRES VENDÉENS.

Un grand savant (1) s'est lancé dans l'étude des célèbres vieilles Huîtres Vendéennes. Il a mélangé deux choses, distinctes: les *Buttes* fameuses de *Saint-Michel-en-l'Herm*; et la *Chaussée*, plus modeste, *de Beauvoir-sur-Mer*, dont il n'a exploré, dit-il, que quelques mètres... C'est pour cela sans doute *qu'il n'a pas* vu la.... CHAUSSÉE!

Tous ceux qui connaissent les Buttes de Saint-Michel-en-l'Herm et qui ont passé leur jeunesse, non pas au milieu d'elles [les Vendéens ne... vivent pas parmi les Huîtres], mais sur elles, *souriront*, quand ils apprendront que ces Huîtres *ont*, TOUTES, *été mangées par leurs Ancêtres*. Nous savions bien, tous, que Gargantua était une veille connaissance en Vendée, depuis Rabelais! Mais nous ne savions pas qu'il y avait eu tant de Gargantua que cela, dans ce petit pays, car il en faut joliment, pour déguster *cinq mille millions d'Huîtres*, dans l'espace de quelques hectares!

Il n'y a que notre Midi pour faire, de sang froid, des trouvailles pareilles! Ce qui n'a pas empêché l'*Institut français d'Anthropologie* de discuter, très gravement, cette horrible goinfrerie, digne de la plus haute

(1) *Inst. franç. d'Anthrop.*, Paris, 1913, n° 11, p. 206.

Kultur allemande ! Faut-il en rire à notre tour ? Dix grands savants, à cette occasion, ont dit des choses admirables, qu'ils regretteront probablement, quand ils auront fait le voyage... de Saint-Michel-en-l'Herm.

Mais qu'importe ? La Faculté de Toulouse a parlé. Il faudrait donc nous incliner. Il n'y a qu'un malheur : *C'est que les Huîtres recueillies par M. tout le monde n'ont pas été mangées* (1) ! Qui donc a pu jouer, à l'auteur du mémoire, le mauvais tour d'avoir... mangées toutes celles qu'il a photographiées. — On pourrait soupçonner fortement ses *fouilleurs*... On les a vus à l'œuvre ! C. S.

NOUVELLES

L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE PENDANT LA GUERRE. — Voici la liste des communications scientifiques, faites en octobre, novembre et décembre 1914, à la S. P. F.

A. BAZIN (Rebais, Seine-et-Marne). — *Station néolithique de Doue (Seine-et-Marne).*

P. DE GIVENCHY (Paris). — *Suite à l'Inventaire des Ciseaux néolithiques.* — Discussion : Marcel BAUDOUIN ; Adrien DE MORTILLET.

Dr Marcel BAUDOUIN (Vendée). — *Découverte d'un Menhir debout* (fait unique) *sous une Dune de Vendée* (Fouille d'Octobre 1914).

L. ROUSSEAU et M. BAUDOUIN (Vendée). — *Présentation des Photographies de la Restauration de la Ciste des Cous* (Juillet 1914), *appartenant à la S. P. F.*

Marcel BAUDOUIN (Vendée). — *Découverte d'un Menhir* DEBOUT, totalement ENFOUI *dans la vase d'une Alluvion marine, en Vendée* (1er fait observé) (*Fouille* de 1906).

HOMMAGES AUX PRÉHISTORIENS DE BELGIQUE. — A la séance du 26 novembre 1914 de la *S. P. F.*, M. le Président E. TATÉ a donné lecture de la lettre qu'il a reçue du Ministère de l'Instruction publique de Belgique, au Havre, remerciant chaleureusement la *Société Préhistorique Française*, pour l'adresse de sympathie qu'elle avait décidée, dans sa séance d'octobre, d'envoyer à ses collègues belges.

L'ARCHÉOLOGIE A L'A. F. A. S. — *Sous-Section d'Histoire et d'Archéologie.* — La Sous-Section d'*Archéologie*, au Congrès du Havre (Juillet 1914), a émis le vœu que les Municipalités des villes, qui possèdent des MUSÉES, prennent le plus grand soin de la conservation des objets qu'ils renferment, notamment par la nomination d'une Commission compé-

(1) Reconnaissons simplement que *quelques-unes* ont, en effet, été *ouvertes*. — D'ailleurs, de Quatrefages l'a dit depuis longtemps !

tente, chargée plus particulièrement du classement et du bon entretien des collections [A été adopté comme vœu de l'Association]. — Elle a émis un vœu sur le projet en faveur de la *Liberté des Fouilles*; et ce vœu de l'Association a été considéré comme un fait très important.

La Sous-Section d'Histoire et d'Archéologie a demandé aussi à être érigée en *Section* d'Histoire et d'Archéologie ; mais, seul, le Conseil de l'A. F. A. S. aura à se prononcer sur ce point, ultérieurement.

Découvertes quaternaires a Londres. — On annonce la découverte, dans les environs de Londres, d'une Dent d'*Elephas primigenius*, très bien conservée. — Son intérêt préhistorique paraît être considérable.

53e Congrès des Sociétés savantes. — A la date du 27 juillet dernier, une circulaire et le programme concernant le 53e Congrès des Délégués des Sociétés savantes de Paris et des départements annonçaient que, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 29 avril 1914, ce Congrès devait s'ouvrir à Marseille le mardi 6 avril 1915. — En présence des événements actuels, l'arrêté dont il s'agit vient d'être rapporté. — Le Congrès n'aura donc pas lieu en 1915.

Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. — Pendant la durée de la guerre, les gardiens des musées étant presque tous mobilisés, l'entrée de nos musées nationaux a été suspendu. La Bibliothèque seule du musée est restée ouverte, sauf le dimanche et le lundi, c'est-à-dire les jours d'étude, de 10 heures à 11 heures et de 1 h. 1/2 à 4 heures.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Lucien BERTHOLON (de Tunis).

Nous apprenons la mort de M. le Dr Lucien Bertholon (de Tunis), Vice-Président d'honneur de l'Institut archéologique de Carthage, membre de la *Société préhistorique française*, etc.

C'était un Anthropologiste et un Préhistorien des plus distingués, qui a publié un très grand nombre de travaux sur la Craniologie africaine, surtout dans les revues locales et les *Bulletins* et *Mémoires* de quelques Sociétés françaises.

Récemment encore, il adressait au Bulletin de la S. P. F. une note intéressante sur les *Crânes de Metcha el Arbi* (*Algérie*) et publiait, dans le *Congrès préhistorique de France*, un mémoire sur *quatre Crânes humains*, trouvés par M. Debrugge, à Tlemcen (Algérie) (Congrès de Nîmes, 1911, p. 210).

Pr James GEIKIE (d'Edimbourg).

On annonce la mort de M. le Professeur de Géologie, James Geikie, l'éminent géologue, doyen de la Faculté des Sciences d'Edimbourg, membre de la *Société royale de Londres*, etc., décédé à l'âge de 75 ans, auteur d'ouvrages de géologie très connus et très estimés, et, en particulier, d'un *Traité de Géologie pratique*, traduit en français, en 1910, par M. Paul Lemoine, et d'un livre de Préhistoire récent (*The Antiquity of the Man*, Londres, 1914, in-8°), très important.

Alfred RICHARD.

Archiviste honoraire du département de la Vienne, décédé à Poitiers. — Archéologue et numismate, mais surtout historien et bibliophile, A. Richard a publié de nombreux mémoires dans les *Arch. hist. du Poitou* et la *Soc. des Antiq. de l'Ouest*. — A signaler surtout ici son *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Maixent* (D.-S.) et son *Histoire des Comtes du Poitou*. — Ses collections ont été données aux centres scientifiques de Poitiers.

Maurice BOURLON.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur de M. le lieutenant Maurice Bourlon, qui, avant la guerre, habitait au Fort de Belle-Epine, à Chagny-sur-Meuse (Meuse).

C'est là une véritable perte pour la Science préhistorique, car M. Bourlon était un fouilleur ardent et passionné et un chercheur heureux. On lui doit diverses fouilles intéressantes, en particulier au Moustier et à Laugerie-Basse (Dordogne).

Il a publié de nombreux mémoires dans l'*Homme préhistorique*, la *Revue préhistorique*, la *Revue anthropologique*, les *Bulletins* de la *Société Préhistorique française* (1), etc.

C'était un technicien véritable, très averti en matière de recherches sur le terrain, qui, pour trouver les intéressantes pièces de sa collection, ne ménagea ni son temps ni sa peine. — Il était membre depuis 1906 de la Société Préhistorique Française.



(1) En 1906, il y a publié *Galet à étoilures* (p. 109); *Persistance du tranchet après la Hache polie* (p. 110); *les Eolithes quaternaires* (p. 370).

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

BULLETIN — NOUVELLES — VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIES

NÉCROLOGIES

FIGURES DANS LE TEXTE

L'Administrateur-gérant : J. Gamber.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1915.

